U d'/of OTTAWA
39003001106805

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/louisxiiidaprs00loui

LOUIS XIII

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

AVEC

LE CARDINAL DE RICHELIEU

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

Vingt-cinq exemplaires numérotés sur papier du Japon

LOVYS·XIII·PAR·LA·GRACE·DE·DIEV·TRES·CHRESTIEN·ROY·DE·FRANCE·ET·DE·NAVARRE·&c.

LOUIS XIII

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

AVEC

LE CARDINAL DE RICHELIEU

PAR

Le Comte de BEAUCHAMP

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Nombreuses illustrations hors texte et dans le texte.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

PARIS

LIBRAIRIE RENOUARD, H. LAURENS, EDITEUR

6, RUE DE TOURNON, 6

1902

1825 264

NOTE

En raison de l'importance du sujet
plusieurs personnes ont bien voulu collaborer à cet ouvrage :

M. G. MACON
Conservateur du Musée Condé, à Chantilly,
a collationné toutes les lettres et fourni des notes et des renseignements
sur le château de Chantilly.

M. P. DE NOLHAC
Conservateur du Musée de Versailles,
a fait faire les reproductions des tableaux de la galerie du château de Richelieu,
et communiqué des renseignements sur le Versailles de Louis XIII.

M. ARNAUNÉ
Directeur des Monnaies et Médailles,
a bien voulu autoriser une frappe spéciale des médailles
de Louis XIII.

L'illustration du volume,
pour tout ce qui concerne les collections du Cabinet des Estampes
de la Bibliotheque Nationale à Paris,
a été faite d'après les indications de

M. Henri BOUCHOT
Conservateur du Cabinet des Estampes,

et sous la direction de

M. Georges RIAT
Sous-Bibliothécaire à ce Cabinet.

AVANT-PROPOS

I

Ayant passé quelques journées d'un été brûlant dans les délicieuses « salles de fraîcheur » du château de Chantilly, j'eus l'occasion de lire, parmi tant d'archives importantes, un volume contenant des lettres inédites de Louis XIII au cardinal de Richelieu. Ces lettres, fort intéressantes par elles-mêmes, donnent de Louis XIII une opinion si différente de celle généralement admise qu'il sembla intéressant de les publier.

En effet, pour la plupart des gens qui ont suivi des cours d'histoire et même passé des examens, il reste d'ordinaire bien peu de souvenirs du règne de Louis XIII : un type de costume, un style plutôt qu'une époque. Si on se rappelle la Journée des Dupes, elle paraît réglée comme à la Comédie-Française; la campagne de la Valteline ressemble à une pièce militaire à spectacles de l'ancien cirque, où l'on voit paraître et disparaître, sans trop savoir pourquoi, des Français et des Espagnols. Quant à la guerre de Trente Ans, ennui des examinateurs et terreur des candidats, un chef de bandes n'a pas pillé une ville au hasard des circonstances, sans qu'il faille en donner des raisons tactiques ou même stratégiques.

D'une façon générale, les livres d'histoire nous découpent ce règne en parties bien ordonnées comme un discours académique. Deux figures principales se détachent : dans la pénombre, on voit le roi maladif et mélancolique; au premier plan, le cardinal d'aspect sévère, penché sur l'échiquier

européen, joue simultanément des parties d'échecs avec tous les souverains d'Europe; il s'interrompt pour faire tomber quelques têtes, ou faire sauter quelques châteaux. Puis on se rappelle la fameuse anecdote. L'infortuné Louis XIII veut donner, à certain moment, une leçon à ce génie insupportable et ose lui dire : « Passez donc devant moi, puisque vous êtes le vrai roi. » Mais le cardinal a vite fait de rendre avec usure la leçon; il prend un flambeau allumé : « Oui, sire, mais pour vous éclairer. »

Les lettres changent tout cela. D'abord, elles écartent les mémoires du temps. Louis XIII avertit le cardinal et nous par conséquent, de ne rien croire de ce que chacun pourrait dire, depuis son frère jusqu'à ses courtisans ; il nous apprend même que pour dépister des fâcheux il a « conté des sornettes à voix basse pendant une heure ».

Certains auteurs qui ont déjà publié des lettres de Louis XIII à Richelieu avaient signalé que l'histoire était à refaire. D'après eux, Louis XIII était un vrai roi dont Richelieu ne fut que l'agent, aussi remarquable, du reste, par son dévouement que par son génie. L'ensemble des lettres de Chantilly montrera de la façon la plus curieuse que Louis XIII était un grand roi. Fort bien doué, au physique et au moral, très observateur, matinal, travaillant assidûment, il est tout naturel qu'il ait bien exercé ce métier de roi.

Passant son temps à chercher des hommes, il est donc également naturel qu'ayant rencontré Richelieu, il l'ait étudié, ait reconnu sa valeur, puis veillé avec le plus grand soin à utiliser le génie de ce ministre incomparable.

S'il ne s'agissait que de rétablir l'histoire et d'ajouter un volume à l'art de vérifier les faits, comme on le faisait autrefois pour l'art de vérifier les dates, il n'y aurait, dans les bibliothèques d'histoire, qu'un volume de plus.

Il semble que la publication actuelle puisse atteindre un but plus élevé et plus étendu, car, ce qui doit intéresser dans l'histoire, plus même que le document historique, ce sont, avec les applications qu'on peut en faire, les leçons qu'on doit en tirer.

II

La vie des peuples est une suite de mouvements et de repos. Depuis le commencement de l'Europe, ces mouvements sont, d'une façon générale, des extensions de peuples. Chacun, d'ordinaire, cherchant à s'agrandir, ce ne peut être qu'aux dépens du voisin, et l'agrandissement des uns se fait par la suppression graduelle des autres. Les conditions géographiques jouent un rôle important; mais l'action humaine a souvent un effet considérable, et c'est ce qui rend le règne de Louis XIII intéressant à étudier.

Prenons comme point de comparaison l'époque actuelle. L'Europe entière semble engourdie par le bien-être des classes dirigeantes; partout, des armées formidables ne servent à rien; les chefs d'État les plus entreprenants ne peuvent jouer aucun rôle; chacun se contente de vivre. Que pourrait faire un grand homme en semblables circonstances et quelle action pourrait-il exercer ?

Remontons à cinquante ans en arrière. Il semble actuellement que chacun, sans être un grand politique, eût pu prévoir que l'Allemagne et l'Italie devaient, à leur tour, et forcément, devenir des États homogènes. Le rôle d'un chef d'État français eût donc été de prévoir ce mouvement et, tout en le laissant s'effectuer, d'en tirer parti pendant son exécution. Rien ne pouvait s'opposer à l'unification de l'Allemagne; mais quel en serait le centre ? C'est là où l'action humaine pouvait intervenir. Si Bismarck était né un peu plus au sud, probablement Berlin ne serait pas la capitale de l'empire allemand.

Au moment où la Révolution française se préparait, impossible à éviter, si Louis XVI avait été doué des capacités nécessaires, malgré toutes ses difficultés de famille, il eût pu jouer un rôle considérable en dirigeant le mouvement, et aurait ainsi évité à l'humanité bien des périodes douloureuses.

Ces exemples donnés, arrivons au commencement du XVIIe siècle et voyons le rôle personnel de Louis XIII. A cette époque, les peuples cherchaient confusément à se réunir; la vie des provinces avait fait son temps; on étouffait; il fallait un espace plus considérable.

La maison d'Autriche enserrait la France de plusieurs côtés. Admettons qu'il se fût trouvé un souverain médiocre, laissant aller les choses; devant des forces supérieures, il eût été obligé de céder. C'était alors la France amoindrie de tous côtés; c'étaient les Pays-Bas annexant la Picardie; l'Empire, avec la Champagne et la Bourgogne; la Savoie avec le Dauphiné et la Provence; l'Espagne avec la Gascogne et une partie du Languedoc. Il ne restait plus à la France qu'un tronçon de pays, incapable d'aucune influence et placé à côté du Saint-Empire, comme la Belgique l'est actuellement à côté de l'Allemagne.

III

Par un hasard providentiel, Louis XIII a les qualités nécessaires; il connaît la médiocrité des ressources dont il peut disposer; il sait que tout repose sur lui; il faut redoubler d'efforts, mais comme il le dira lui-même : « Si je m'étais amusé à rester dans une de mes maisons, on eût mis le royaume dans un bel état. »

A un moment donné, il aperçoit le danger : c'est l'invasion, la capitale prise, la France perdue; en un mot c'est « l'année de Corbie ».

Faisant preuve de la plus grande activité, il va donner de sa personne; il presse tout le monde, supplée aux défaillances, fait tantôt le métier de général, ou celui de colonel, quand il en est besoin. Il presse le cardinal d'envoyer à tout prix de l'argent, des secours, des hommes.

Le Roi a vu juste. L'effort de l'Espagne est brisé sous les murs de Corbie; la nationalité française est sauvée. Un peu de repos, et la France va reprendre son mouvement d'expansion qui continuera jusqu'à nos jours, avec des oscillations de frontière, tantôt glorieuses, tantôt pénibles.

Louis XIII était donc placé à ce qu'on appelle de nos jours un tournant de l'histoire. Il fut à la hauteur de son rôle, et c'est à lui que la France doit son existence de grande nation. Ce fut donc un grand Roi, en même temps qu'un grand homme et un vrai philosophe. La guerre lui fut une charge; la gloire lui semblait inutile; il ne voulait qu'une bonne paix, pour travailler à son métier de souverain.

Un grand homme attire toujours près de lui des gens remarquables. Ce fut le personnel trouvé par Louis XIII, et souvent formé par Richelieu, qui fit briller le XVIIe siècle d'un éclat incomparable.

Lorsque Louis XIV, qui savait utiliser les hommes, mais non les former, eut laissé s'épuiser le personnel formé par son père, la machine continua pendant quelque temps en vertu de la vitesse acquise ; mais, dès la fin du siècle, les hommes ont disparu, le trésor est vide, et la France est épuisée.

C'est pour permettre à chacun de se rendre compte de cette période si importante de notre histoire nationale, qu'il a semblé utile de publier les lettres conservées au musée Condé ; elles révéleront sans doute à beaucoup de lecteurs le vrai caractère et les qualités toutes spéciales de Louis XIII et de son fidèle collaborateur et ami, le cardinal de Richelieu.

Paris, 25 mai 1902. B.

LE CARACTÈRE DE LOUIS XIII

PREMIÈRE PARTIE

LOUIS XIII ET SON ENTOURAGE

Refaire l'histoire du règne de Louis XIII serait fort inutile, puisque tous les événements en sont connus; mais ce qu'on ignore d'ordinaire, ce sont les causes de ces événements, et ces causes il convient de les chercher le plus souvent dans la volonté et le caractère du Roi.

Pour se représenter ce que fut Louis XIII, il faut lire le journal d'Héroard, et les lettres du Roi au cardinal de Richelieu. La plus grande partie de ces lettres est l'objet principal de ce volume. Le journal d'Héroard, qui nous représente le Dauphin, puis le Roi, à peu près jour par jour, pendant vingt-sept ans, n'a été publié que par extraits. On donnera les indications suffisantes pour permettre à chacun de se rendre compte que le caractère du Roi, qui paraît avec tant de relief dans les lettres au cardinal, s'est montré dès le début tel qu'il devait toujours être.

Il fallait que ce caractère fût bien déterminé, pour avoir pu résister aux exemples comme aux influences de tout son entourage. Quelques réflexions du Dauphin, des reparties du Roi, le feront mieux connaître que de longues dissertations. Toute la première partie de ce livre n'a d'autre but que de faciliter la lecture ou l'étude des lettres du Roi au cardinal, et de signaler, dès le début, cette volonté si ferme et persistante, qui, loin de se briser sur les obstacles, cherche toujours à atteindre son but.

LE DAUPHIN

LE DAUPHIN A 7 MOIS

D'après Cl. de Mallery.
Cabinet des Estampes, Bibliothèque nationale.

Louis XIII naquit, le jeudi 27 septembre 1601, à Fontainebleau; sa venue causa au roi Henri IV et à Marie de Médicis une joie sans pareille.

C'était un très bel enfant, vigoureux, bien constitué, et son cri faisait paraître la force de ses poumons. Il portait diverses marques de son père, aussi

LE DAUPHIN A 3 ANS

D'après Le Pileur et P. Firens.

Cabinet des Estampes, Bibliothèque nationale.

le bon Henri IV était-il dans le ravissement. On ne lui trouva qu'un seul défaut : un petit filet à la langue, du reste un peu grosse. M. Guillemeau, chi-

rurgien du Roi, fit de suite une petite opération; mais il en resta un peu de bégaiement, qui disparut avec le temps.

Aussitôt après sa naissance, le dauphin fut remis à sa gouvernante la baronne de Montglat; elle fut chargée de la surveillance et de la première éducation de l'enfant, dont Marie de Médicis s'occupa fort peu. Dès qu'il commença à parler, il appela sa gouvernante *Mamanga*, et lui conserva ce surnom pendant bien des années.

Malgré toutes les précautions, il fallut changer trois fois la nourrice; enfin la troisième convint; le dauphin la surnomma Dondon, qu'il prononçait *Doundoun*. Elle resta très longtemps dans sa maison, et lui fut fort dévouée.

Dès la fin d'octobre 1601, Henri IV fit mettre son fils « en carrosse » et, après une solennelle traversée de Paris, l'installa au château de Saint-Germain, résidence habituelle de la Cour.

Héroard signale, dès le début, l'intelligence rare et toujours en éveil de son royal client, qui se développe vite, jouissant d'une santé parfaite avec le minimum de misères.

Tout d'abord, le jeune Dauphin subit les effets d'un entourage dont la grossièreté et la licence dépassaient ce qu'on peut rêver, allant bien au delà de ce que le joyeux Rabelais a pu imaginer pour l'éducation d'un prince. Aussitôt qu'il peut parler, il tient des propos extraordinaires; mais, à mesure qu'il grandit, il réagit contre ces premières influences : la tenue invraisemblable de la Cour, les propos et les exemples pires encore du bon Henri IV. Le caractère du Dauphin s'affirme vite avec l'âge et on remarque chez lui une volonté « opiniâtre », que le fouet, principal instrument de son éducation, n'arrive pas à diminuer. Il aime le bruit, les armes, et Héroard signale sa grande gaieté et son extraordinaire mémoire.

A deux ans, il écrit sa première lettre, le médecin lui tenant la main :

« *Papa, Dieu vous donne le bonjour et à maman; j'ai bien envie de vous voir pour vous faire rire.* DAUPHIN.

Son affection pour son père est très vive; il cherche à l'imiter de toute façon. Si Henri IV le taquine, il entre dans des colères, parfois épouvantables. Il paraît plutôt indifférent envers sa mère.

LES ENFANTS DE HENRI IV ET DE MARIE DE MÉDICIS

EN 1609

D'après Léonard Gaultier.

Cabinet des Estampes, Bibliothèque nationale.

LOUIS XIII

Né à Fontainebleau, le 27 septembre 1601, roi le 14 mai 1610, mort le 14 mai 1643.

MONSIEUR

Né à Fontainebleau, le lundi 16 avril 1607, mort à Saint-Germain-en-Laye, le 17 novembre 1611.

GASTON

Né à Fontainebleau, le vendredi 25 avril 1608, duc d'Orléans, en 1626, mort à Blois, en 1660.

CHRISTINE

Née au Louvre, le vendredi 10 février 1606, mariée en 1619, à Victor-Amédée, duc de Savoie, morte en 1663.

MADAME

Née à Fontainebleau, le vendredi 22 novembre 1602, mariée à Philippe IV, roi d'Espagne, en 1615, morte à Madrid, en 1644.

Le sixième enfant de Henri IV et de Marie de Médicis, HENRIETTE DE FRANCE, naquit au Louvre, le jeudi 26 novembre 1609; aussi ne peut-elle figurer sur cette gravure; elle épousa, en 1625, Charles Ier, roi d'Angleterre, et mourut en 1669.

Il plaisante de bonne heure sur toutes choses, mais en un tel langage qu'on ne peut presque rien reproduire. On pourrait faire un livre bien extraordinaire avec « les joyeux propos de Louis XIII ».

Sa première manifestation de dignité est amusante : « *Mamanga faut pas tourner le ... à Mousseu le dauphin.* » A trois ans, on lui donne le Saint-Esprit. Mlle de Ventelet lui attachait le ruban bleu à son cotillon; il voit que le ruban tombait un peu sur le derrière, et se prend à dire en riant : « *Oh! oh! je pense, vous voulez faire mon ... chevalier* »; puis, le voyant encore plus en bas : « *Oh! oh! mon ... est chevalier* ».

Là où son caractère s'affirme avec une rare précocité, c'est dans la résistance à la volonté du Roi, qui voulait lui imposer la société de ses autres enfants. Dès 1604, Henri IV avait trois enfants de Gabrielle d'Estrées : César, duc de Vendôme, Alexandre, le futur grand prieur, et Mlle de Vendôme; deux de la marquise de Verneuil : Henri, duc de Verneuil, et Mlle de Verneuil. A mesure que la liste s'allonge, la répulsion du Dauphin augmente, et, quand on lui parle du fils de la comtesse de Moret, il répond en précurseur du brave Cambronne. Par contre, il accueille fort bien tous les enfants de sa mère Marie de Médicis.

Sa vie s'écoule assez uniforme, coupée de temps en temps par des voyages à Fontainebleau. Le jeune Louis est toujours accompagné de Mamanga, qui le fouette, et du bon Héroard, qui le soigne, se prête à ses caprices, tenant jour par jour ses mémoires.

D'innombrables reparties montrent un esprit avisé. M. le chevalier de Vendôme lui contait des histoires, parlant de grands loups qui avaient des hures; il répond : « *Non, ce ne sont pas les loups, ce sont les sangliers, qui ont des hures.* » A trois ans, son éducation cynégétique était donc fort avancée.

Les questions d'étiquette l'occupent beaucoup; on ne doit point rester couvert devant « *Mousseu le dauphin* ». Un jour qu'il s'amusait à jouer avec d'autres enfants, il les fit ranger autour de lui et dit : « *nous tenons le conseil* », ainsi qu'il le voyait faire à son père. Comme sa sœur, « *Madame* », s'approchait : « *Oh! oh!* dit-il, *vela Madame qui s'approche. Allez-vous-en, il ne faut pas que les filles soient au conseil* ».

La reine Marie de Médicis était restée tout à fait italienne, vivant avec ses

favoris; elle parlait à peine français. Quand elle souffre, elle s'écrie : « *Oimé, je morio*[1]. » Elle recommande d'avoir bien soin *del Delfino e della norrizza*. Un jour, elle demande devant son fils du « *soucre* », l'enfant rectifie du « *sucre* ».

Le Dauphin détestait les Espagnols, « *les ennemis de papa* »; il avait en horreur les « *amis de maman* », tous ces Italiens de l'entourage de la Reine. Le célèbre maréchal d'Ancre et sa femme, qu'Héroard appelle irrévérencieusement le Conchino et la Conchine, étaient en butte à ses plaisanteries. Les autres courtisans de la Reine étaient traités de la même façon. Un jour il demande à un page italien : « *Comment vous appelez-vous? — Je m'appelle Petrousse* (c'était la prononciation française de son nom Petrucci). — *Vous vous appelez Troussepet* », dit le Dauphin.

L'âge venant, on lui donne des précepteurs, puis un gouverneur, M. de Souvré, et Héroard note les progrès plus ou moins grands de son royal client, peu porté, au début, pour l'étude.

LA MINORITÉ DU ROI

Le coup de couteau de Ravaillac allait modifier complètement l'existence si calme du jeune Dauphin. Le 14 mai 1610, il était fort gai; on le promenait en carrosse à la Croix du Tiroir, mais le bruit se répand de la mort du Roi, assassiné rue de la Ferronnerie par François Ravaillac. Vite, on ramène le Dauphin au Louvre. On lui apprend la nouvelle, il pleure à chaudes larmes, et dit : « *Ah! si j'y eusse été avec mon épée, je l'eusse tué, ce méchant!* » La Reine le fait coucher dans sa chambre. Il ne s'endort qu'à minuit, et s'éveille à 6 heures et demie, ayant mal reposé.

L'éducation et les exemples n'avaient guère préparé le Dauphin de neuf ans à entrer brusquement dans le métier de Roi. Il est curieux de voir toutes les particularités du caractère de l'enfant se retrouver dans l'adolescent et plus tard

[1] A moi, je meurs!

dans l'homme. Il sera de plus en plus opiniâtre; et, pourtant, il est fouetté autant qu'avant. Il sait déjà ce qu'on doit au rang suprême, et discerne ce qu'il peut faire, comme ce dont son jeune âge et son inexpérience doivent le décharger.

Le samedi 15 mai 1610, son gouverneur M. de Souvré lui donna par écrit ce qu'il devrait dire au Parlement, qui se tenait alors aux Augustins : « *Messieurs, il a plu à Dieu d'appeler à lui notre bon Roi, mon seigneur et père. Je suis devenu votre Roi, comme son fils, par les lois du Royaume. J'espère que Dieu me donnera la grâce d'imiter ses vertus, et suivre les bons conseils de mes bons serviteurs, ainsi que vous dira M. le Chancelier.* » En cette dure journée, il fallut voir ou recevoir une multitude de gens, monter à cheval, et ce n'est qu'à huit heures et demie du soir que ce Roi de neuf ans, s'étant déclaré las, on put le coucher.

Héroard continue à noter tout ce qu'il disait, et ce qui fait l'intérêt de ses réponses c'est qu'elles sont authentiques, tandis que bien souvent les paroles royales sont modifiées ou inventées par les historiens.

Le dimanche 16 mai, les cérémonies officielles continuent. En montant en carrosse, le jeune Roi commande à l'exempt de service : « *Faites mettre mes gardes en haie, aux côtés de mon carrosse* », et chacun d'être étonné.

Il surprenait d'ordinaire par la netteté et la vivacité de ses réponses. Mathurine, la folle de la Reine, s'étant avisée de lui demander : « *Viens çà, Dauphin, seras-tu ribaud comme ton père?* — *Non* », répond l'enfant, y ayant réfléchi.

Les fêtes officielles terminées, l'existence reprend un cours assez régulier, coupé par des réceptions, des visites d'ambassadeurs. Le Roi mineur doit toujours figurer à côté de la Reine mère.

Le programme d'éducation varie peu: on le mène à la messe, il étudie, écrit, tire des armes, danse, et très souvent encore est fouetté. La principale distraction est la chasse. Le jeune Roi a son équipage de petits chiens, et des oiseaux qu'il dresse pour le vol; un perroquet jaune l'occupe beaucoup. Chaque fois qu'il le peut, il va chasser. Prenons, par exemple, la journée du mercredi 2 juin 1610 : on le conduit à 2 heures trois quarts à l'hôtel du Luxembourg, au faubourg Saint-Germain; il y courre, avec ses petits chiens, dans le parc un

LOUIS XIII A 9 ANS

D'après P. Firens.

Cabinet des Estampes, Bibliothèque nationale.

marcassin apporté ; à 3 heures et demie, il y a goûté, puis il courre un lièvre. On le mène chez la Reine Marguerite; il y courre encore un renard porté dans le parc.

Quand il ne peut sortir, sa principale distraction est de s'occuper de ses armes, surtout de ses « harquebuses », dont le tir le passionne. Du reste, il ne sait pas rester inoccupé; il lui faut toujours quelque besogne.

Son gouverneur lui dictait comme devoirs les plus sages maximes, entre autres : « Qu'un prince doit aimer la justice »; il reprend soudain : « *Non, il faut faire la justice.* »

Naturellement, dans les affaires de l'État, le jeune Roi n'est consulté que pour la forme. Les grands personnages viennent au baise-main, font la révérence et demandent des ordres. M. de Rohan, partant pour l'armée, lui demande s'il lui plaît de commander quelque chose au général en chef : « *Dites-lui qu'il fasse du mieux qu'il pourra* ».

Puis, les besognes de la vie officielle expédiées, il reprend la vie d'un enfant de son âge, s'amusant et s'intéressant aux moindres choses. Il faisait un jour donner à boire à son petit chien, qu'il avait nommé Gayan, et demande : « *Pourquoi donne-t-on à boire aux chiens ?* — *De peur qu'ils n'enragent, Sire.* » Il repart soudain : « *Les ivrognes n'ont donc garde d'enrager, car ils boivent toujours.* »

On remarque de bonne heure qu'il est très matinal. Quand il peut surprendre ses valets de chambre encore couchés, il est ravi ; quand on le laisse dormir tard, il gourmande son personnel.

Il donne son premier coup d'épée à la chasse, le 1er août 1610 ; déjà il avait pris son premier clystère. Ce n'est pas comme médecin qu'Héroard signale ce fait « important » ; comme nous le verrons, il était peu partisan de la médecine à la mode; mais ce premier « remède » était un événement, comme plus tard la première saignée.

Certains actes surprennent son entourage. Il avait commandé à Danzeré, l'un de ses valets de chambre, de faire sortir les courtisans, qui encombraient son cabinet. Ceux-ci se plaignirent; le précepteur parle de l'affaire au Roi. Il écoute et répond froidement : « *Danzeré a parlé un peu rudement à eux; mais il faut les y accoutumer de bonne heure.* »

LOUIS XIII

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE

D'après un portrait de la Galerie des Offices, à Florence.

En octobre 1610, on le sacre à Reims avec tout le cérémonial accoutumé. A cette époque, il n'y avait pas de fête complète sans quelque querelle de préséances. Le cardinal de Joyeuse vint se plaindre; le Roi lui dit simplement : « *Il faut parler à la Reine ma mère ; je ne puis pas résoudre cela.* »

Il apprend peu après le renvoi de M. de Sully, et dit à son gouverneur, M. de Souvré : « *L'on a ôté Mousseu de Sully des finances ? — Oui, Sire. — Pourquoi ? — La Reine ne l'a pas fait sans grande considération. En êtes-vous marri ? — Oui.* »

Puis, comme l'on parlait à son souper de certains chiens d'Angleterre, qui suivaient les larrons, et les dépistaient, il dit en s'égayant : « *Il faut avoir une meute de chiens pour larrons ; nous en prendrons bien.* »

Ses plaisanteries étaient souvent dures : « *Manville*, dit-il un jour, *j'ai des chiens pour voleurs ; prenez garde à vous. — Mais, Sire, l'on croira que vous ne le dites pas en jouant. — Je dis vrai, je ne me joue pas.* »

Il crut s'apercevoir que M. de Marsilly lui racontait quelque chose de faux. « *Ah, Marsilly ! l'Écriture dit : « Omnis homo mendax*[1] », *et je vous assure que vous l'êtes grandement.* »

La question journalière des honneurs et préséances lui permit d'étudier le caractère de chacun. Il s'assura de *l'insolence de M. le Prince*, et dit : « *Voyez, Mousseu le Chancelier, comme Mousseu le Prince parle à la Reine ma mère. Il ne faut pas tolérer cela.* »

Les places dans le carrosse royal étaient toujours très disputées. On prie le Roi de donner des ordres pour qui doit monter. M. de Souvré lui dit : « *Sire, les capitaines de vos gardes ont accoutumé d'y aller, du temps du feu roi votre père. — Ils l'ont accoutumé peu à peu, je leur en ferai peu à peu perdre la coutume.* »

Cela ne l'empêchait pas d'être fort gai ; rien ne l'amuse autant que de jouer avec ses camarades ; tantôt il les commande, tantôt il se fait commander. On s'avise de le mettre en faction. Un officier lui demande : « *Qui êtes-vous ? — Capitaine Louis.* »

Un soir d'octobre, en soupant, on parlait du « fol » Engoulevent, qui était

[1] Tout homme est menteur.

prince des sots; le Roi répond : « *C'est le plus grand royaume du monde.* »

La Reine le tient tout à fait en dehors des affaires; aussi, quand il n'étudie pas, il chasse à courre et au vol. Le vol l'intéresse particulièrement; il a un cabinet d'oiseaux qui l'accompagne partout; il commence à apprécier le jeune « Loynes[1] », qui était chargé des émerillons.

Il se plaît à la musique et au dessin; il s'exerce à des poésies; celles du début ne peuvent être reproduites. En voici une extrêmement simple. Il faisait élever une marcassine; l'homme habitué à la soigner se tue par accident; l'animal refuse de manger et meurt peu après.

Le Roi fit un petit concours. Voici son morceau, qui a au moins le mérite d'être court, et fort aimable pour le gouverneur, M. de Souvré.

Il y avait dans ma cuisine
Une petite marcassine,
Laquelle est morte de douleur
D'avoir perdu son gouverneur.

Le 7 avril 1614, on lui rapporte le décès de M. le connétable, Henri, duc de Montmorency; il en demeure touché et dit : « *Il y en aura beaucoup qui demanderont cette charge; mais il ne la faut donner à personne.* » De fait, il ne la donna que sept ans plus tard, à son ami Luynes.

On voyageait beaucoup à cette époque, et le jeune Roi y prenait l'habitude de ces déplacements continuels qui durèrent jusqu'à sa mort. En 1614, il fit un voyage en Poitou et « autres pays ». Il arrive à Châtellerault le dimanche 27 juillet 1614. Le lendemain matin, lundi, il est éveillé à 4 heures par le bruit des passants et du charroi, et entendant les injures qu'ils s'entredisaient, s'en rit. A 7 heure trois quarts, il entre en carrosse. A une lieue environ, dans la Garenne, il y a la fontaine de Nerpuy sur la main droite; le sieur de l'Isle Rouet y donnait à déjeuner à plusieurs de ses amis de la Cour, bons compagnons. Le Roi, les voyant, s'informe. On lui dit : « *C'est l'Isle Rouet qui donne à déjeuner aux goinfres de la Cour. — Je y veux aller,* » dit-il. Il met pied à terre et, gaiement, faisant du bon compagnon : « *Ça, j'en veux être des goinfres de la Cour* »; et il se prend à déjeuner, mange deux perdreaux, l'estomac de deux

[1] Pendant longtemps, Héroard écrit « Loynes », comme on prononçait, au lieu de Luynes.

poulets, un peu d'une langue de bœuf. M. de la Curée servait les plats à cheval. Le Roi dit en partant : « *Adieu, mon hôte* », rentre en carrosse, arrive à Jaulnay

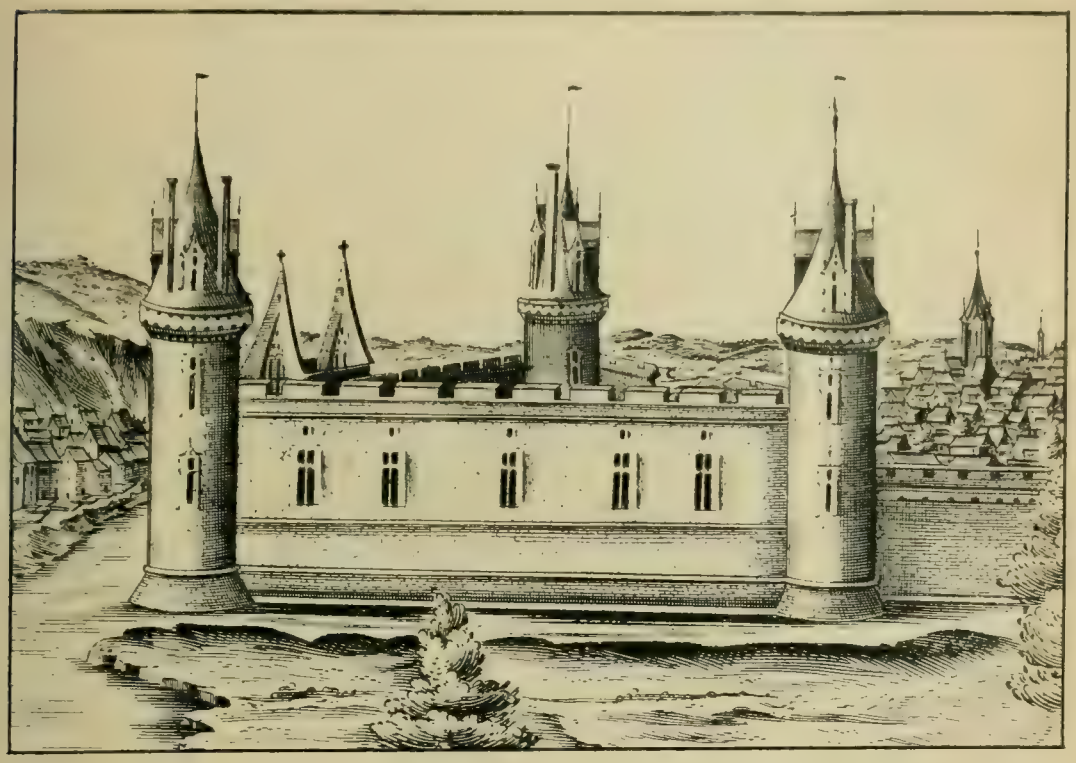

LE CHATEAU DE POITIERS[1]
SOUS LOUIS XIII

D'après Cl. Chatillon.
Cabinet des Estampes, Bibliothèque nationale.

où, à une heure, il dîne. Il entre à cheval, sous le poêle, à 6 heures et demie à Poitiers, et se rend à Saint-Hilaire.

Tout le long du voyage, M. de Souvré lui préparait des harangues; mais il les modifiait déjà, au désespoir de son gouverneur.

[1] Louis XIII séjourna plusieurs fois à Poitiers. — 1614, du lundi 28 juillet au lundi 4 août. — 1615, en allant se marier à Bordeaux, du lundi 31 août au lundi 28 septembre. — 1616, en revenant de son mariage, du jeudi 7 janvier au vendredi 22 janvier. — 1620, à plusieurs reprises. — 1622, etc.

LA MAJORITÉ DU ROI

Le 28 septembre 1614, Louis XIII entrait dans sa quatorzième année; d'après le droit royal il était majeur. En fait, il resta soumis à la tutelle de sa mère; mais les événements appartiennent dès lors à l'histoire et sont connus de tous; il n'y a donc pas lieu d'en parler ici. Une véritable poussée nationale se fit contre le gouvernement de la Reine mère, et aboutit à l'assassinat de son favori, le maréchal d'Ancre. Marie de Médicis comprit que son rôle était terminé, et se réfugia, au bout de quelque temps, aux Pays-Bas espagnols. Princesse florentine, rusée, intrigante, mais d'une intelligence fort moyenne, elle n'avait pu se « franciser ». On lui a beaucoup reproché de s'être peu occupée de Louis XIII, et d'avoir porté son affection et donné tous ses soins à son second fils, Gaston d'Orléans. Cette négligence est peut-être un véritable service qu'elle a rendu au dauphin; si l'éducation maternelle l'avait rendu semblable à Gaston, sûrement « *le royaume eût été mis dans un bel état* ». Plusieurs historiens voient dans la fuite de Marie de Médicis et dans toutes ses intrigues, qui, du reste n'eurent aucun succès, une véritable trahison envers son fils. Il ne faut pas oublier qu'elle était, en même temps, mère de la Reine d'Angleterre, de la duchesse de Savoie et de la Reine d'Espagne. Sans être reines, que de femmes, après avoir occupé le premier rang chez leur fils, cèdent au dépit de ne plus rien être, et vont se réfugier chez leurs filles. Il y eut probablement dans toute cette longue suite d'aventures beaucoup de ressentiment et peu de trahison.

LE « ROI » LUYNES

Après le massacre du maréchal d'Ancre, le véritable premier ministre fut Luynes. L'amitié et la confiance réciproques du jeune Roi et de son favori sont

toutes naturelles. Il fallait bien que ce souverain absolu de quinze ans et demi, qui ne trouvait aucun soutien dans sa famille, au contraire, s'appuyât sur quel-

LE DUC DE LUYNES

Né en 1578, connétable le vendredi 2 avril 1621, mort le mercredi 15 décembre 1621.
D'après la gravure du cabinet des Estampes, Bibliothèque nationale.

qu'un. Luynes, du reste, justifia complètement la confiance de son maître et ami, et le servit fidèlement. Il n'eut peut-être pas les vastes desseins politiques qu'on lui a prêtés, et il semble qu'il suivit plutôt qu'il ne dirigea le sentiment

national. Certes, le Roi savait les défauts de son favori, puisque c'est lui-même qui nous les signale. Luynes ne négligeait pas son intérêt, et sa famille était fort âpre au gain. Il est assez curieux d'entendre Louis XIII raconter que Luynes « *lui avait demandé* 4 000 000 *d'écus d'or; qu'il n'avait jamais vu tant de parents; qu'ils arrivaient à batelées à la Cour*[1] ».

Il est exact que Louis XIII appela son ami le « *Roi* » Luynes; c'était simplement pour railler la pompe exagérée et l'exubérance méridionale de son connétable. Mais c'est en parfaite connaissance de cause, et malgré l'opposition de toute la Cour, qu'il avait donné à Luynes la première et exceptionnelle dignité de la monarchie, et qu'il lui continua à la fois son amitié et sa confiance.

RICHELIEU

Luynes disparu, le Roi chercha dans son entourage un appui sérieux. Il connaissait depuis longtemps M. de Luçon, et, comme le souci des affaires de l'État était cher à Louis XIII par-dessus toutes choses, il s'aperçut bien vite de l'intérêt que l'évêque y prenait, et de l'intelligence qu'il y pouvait dépenser. Peu à peu la confiance du Roi devint entière, et elle s'augmenta d'une inaltérable affection. Il suffit de lire les lettres de Louis XIII à Richelieu pour s'en convaincre, et tout commentaire serait superflu.

Citons seulement trois phrases types, souvent répétées avec des formes variées, qui expliquent bien des choses.

« *Tant plus* mes *ennemis me disent du mal de vous, et tant plus cela m'augmente l'affection que j'ai pour vous.* »

« *Je suis fort gaillard, en dépit de ceux qui ne nous aiment pas.* »

« *Mon cousin, vous savez comme je vous crois en général pour mes affaires; croyez-moi donc aussi, et nous viendrons à bout de toutes les difficultés.* »

Ceux qui ne connaissaient point les sentiments du Roi, n'ont rien pu com-

[1] « A pleins bateaux »; on voyageait beaucoup par eau, et les coches d'eau étaient encore plus grands que les carrosses.

prendre aux événements. Les courtisans de la journée des Dupes furent plus

LOUIS XIII ET RICHELIEU
DIRIGEANT « LA BARQUE DE L'ÉTAT »

D'après Cris. de Passe.
Cabinet des Estampes, Bibliothèque nationale.

dupes encore qu'ils ne le croyaient; et on pourrait même dire que pour eux le règne fut une suite de journées des Dupes.

ANNE D'AUTRICHE

Ayant une absolue confiance dans le jugement du Cardinal, Louis XIII l'entretenait de ses affaires de famille et même des petites misères de son intérieur. Il trouvait Anne d'Autriche parfaitement insupportable ; ce qui ne l'empêchait pas de remplir tous ses devoirs, si minutieusement enregistrés, en son temps, par Héroard.

Le Roi ne devait guère se plaire dans la société de cette Espagnole légère et superficielle, pour qui l'existence n'était qu'une suite de comédies, de ballets, de soupers, entremêlés de quelques pratiques extérieures de dévotion. Pendant tout le règne, la petite Cour de la Reine fut le centre des intrigues ; c'est là où les ennemis du Cardinal et les courtisans douteux trouvaient souvent trop bon accueil. Convaincu que la pauvre « Chenelle [1] » était incorrigible, Louis XIII, pour éviter de plus grands ennuis, était forcé de la surveiller ; contrairement aux récits de certains historiens, il ne s'en sépara jamais et ce ne fut point sa faute si la naissance de Louis XIV fut aussi retardée. Il pouvait reprocher à la Reine de laisser trop souvent le Dauphin en route.

Ce n'est pas avec une entière confiance, mais parce qu'il est généralement admis, qu'on reproduit ici un résumé du récit du père Griffet sur l'événement qui, d'après lui, amena la naissance de Louis XIV.

Dans les premiers jours de décembre 1637, Louis XIII se rendait de Versailles à Saint-Maur, en passant par Paris. Arrêté par un orage d'une rare violence au couvent des filles Sainte-Marie, où il visitait au parloir Mlle de Lafayette, il se trouva dans l'impossibilité de rejoindre son train de bagages. Au Louvre, l'appartement du Roi était démeublé. Guitaut, capitaine aux gardes, qui avait quelque liberté avec lui, proposa d'aller au Louvre, chez la Reine. Ce fut convenu. Le Roi et la Reine soupèrent ensemble, et ne se quittèrent que le

[1] Chenelle était le nom dont le Roi se servait dans sa correspondance intime avec Richelieu pour désigner la Reine.

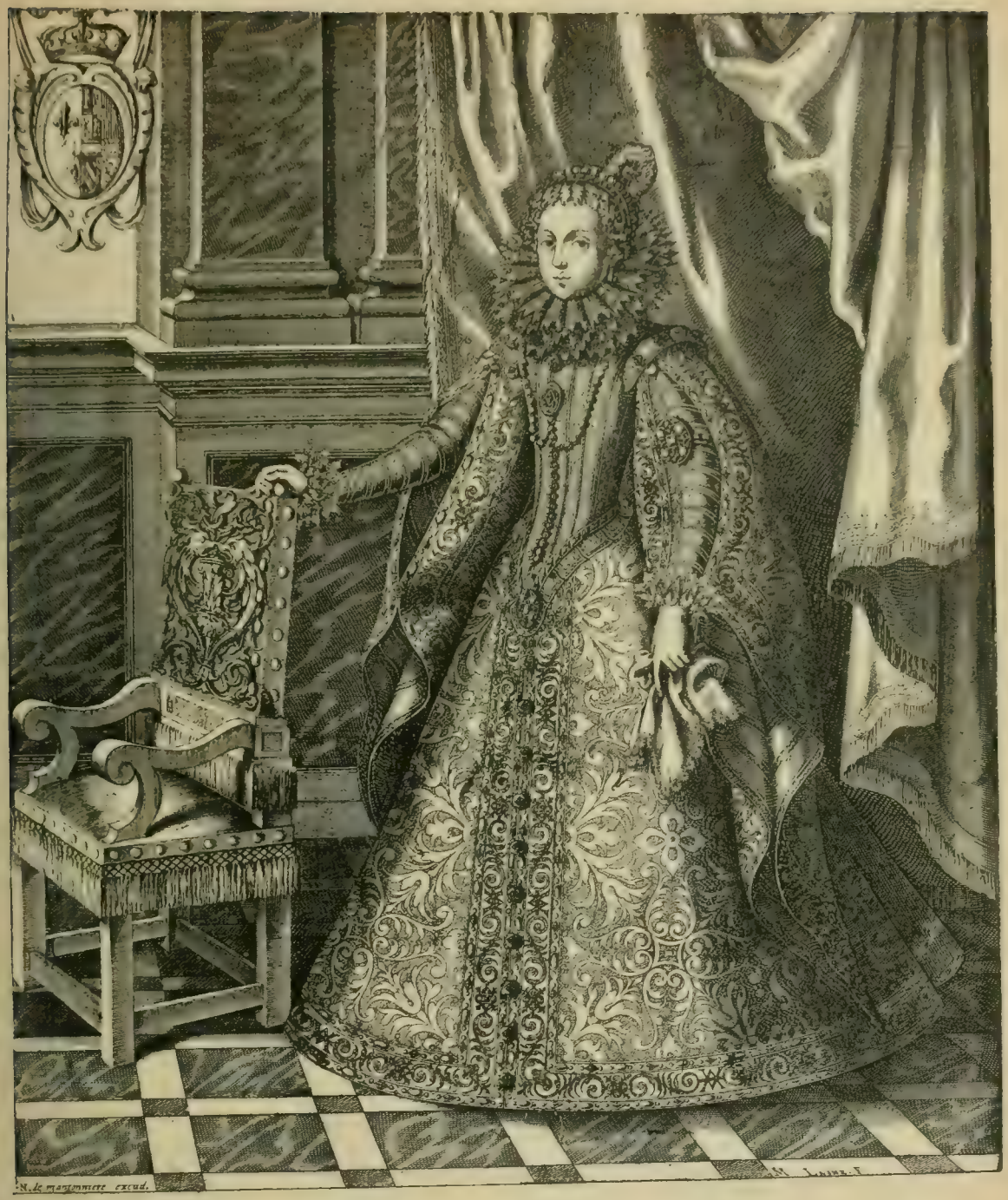

ANNE D'AUTRICHE

REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE

Née à Madrid, le samedi 22 septembre 1601, mariée à Louis XIII, à Bordeaux, le mercredi 25 novembre 1615, morte au Louvre, le 20 janvier 1666.

D'après M. Lasne.

Cabinet des Estampes, Bibliothèque nationale.

lendemain matin. La grossesse de la Reine fut déclarée en janvier 1638.

On confond souvent le vœu fait par Louis XIII pour la naissance d'un fils, et le vœu qui mettait le Royaume sous la protection de la Vierge, en reconnaissance du salut de la France après l'année de Corbie.

Le premier vœu aboutit à la construction du Val-de-Grâce à Paris, et nous est confirmé par la belle médaille dite du Val-de-Grâce. « En reconnaissance de la naissance d'un prince longtemps désiré [1] ».

Le vœu connu sous le nom de vœu de Louis XIII, souvent mentionné dans les lettres à Richelieu, et dont l'exécution se continue encore aujourd'hui, dans toutes les églises, par la procession du 15 août, a été également perpétué par la médaille dite du vœu de Louis XIII. Elle porte : « Louis XIII, roi de France et de Navarre, a voué à Dieu sa personne et son Royaume sous la protection de la bienheureuse Marie [2]. »

GASTON D'ORLÉANS

Gaston d'Orléans fut le véritable trouble-fête du règne, sans parvenir à lasser la patience ni l'affection de Louis XIII. On peut trouver la cause de son attitude dans l'éducation qu'il avait reçue. Marie de Médicis s'était beaucoup occupée de ce fils, trouvant qu'il lui ressemblait, tandis que Louis XIII tenait de Henri IV. Malgré les graves défauts de Gaston, qui eurent souvent les conséquences les plus funestes pour la paix du Royaume, son frère lui pardonna toujours et chercha à le ramener près de lui.

Louis XIII était donc peu favorisé du côté de sa famille ; ses sœurs, depuis leur mariage à l'étranger, n'existaient pour ainsi dire plus pour lui. Il est donc assez naturel qu'il ait cherché ailleurs de l'affection, et qu'il l'ait vivement ressentie quand il la jugeait désintéressée, comme celle de Mlle de La Fayette, ou utile au bien de l'État, comme celle du Cardinal de Richelieu.

[1] Monnaie — 88 — Louis XIII. OB GRATIAM DIV DESIDERATI REGII PARTVS.

[2] Monnaie — 85 — Louis XIII. LVDOVICVS XIII FR. ET NAV. REX — SE ET REGNVM DEO SVB B. MARIÆ TVTELA CONSECRAVIT.

LE DUC D'ORLÉANS

JEAN-BAPTISTE GASTON DE FRANCE

Duc d'Anjou, né le vendredi 25 avril 1608, à Fontainebleau, duc d'Orléans, en 1626, marié le jeudi 6 août à Marie de Bourbon-Montpensier, mort au château de Blois, en 1660.

D'après POILLY.

Cabinet des Estampes, Bibliothèque nationale.

LA RELIGION DE LOUIS XIII

Louis XIII était fort bon catholique, d'une piété élevée, sérieuse et, en même temps, tolérante. Exercé dès son enfance à toutes les pratiques de la religion, il redouta dès le début les cérémonies un peu longues; son horreur pour les sermons donne souvent lieu à des incidents curieux. Prenons au hasard. La Reine mère vient avertir son fils que le prédicateur de la Cour va être remplacé, à l'improviste, par un orateur non préparé. « *Tant mieux*, se contente de répliquer le Roi, *il sera moins long*. »

Louis XIII n'était nullement hostile à « ceux de la Religion [1] », tant qu'ils voulaient bien ne pas confondre le protestantisme avec l'hostilité envers la France. Souvent à la tête de ses armées il plaça autant de protestants que de catholiques. Il n'y eut peut-être pas de règne où les confesseurs eurent moins d'influence politique. Jésuites, en général, et bien choisis, s'ils essayaient de sortir de leur rôle, ils étaient rapidement remplacés. C'est ainsi que le P. Caussin, nommé le 25 mars 1637, et qui, au début, avait eu la confiance du Roi, fut exilé à Quimper, dès le mois de décembre, pour avoir, avec l'appui de la Reine, essayé de contrecarrer la politique du Cardinal.

LA SANTÉ DU ROI

La santé du Roi était fort robuste; mais la mort du fidèle Héroard amena un changement complet de traitement. Il est bien certain que la mode du temps imposait une alimentation fantastique, dont l'élimination ne pouvait être qu'artificielle. D'après un relevé, qui paraît exact, Bouvart, premier médecin du Roi, après la mort d'Héroard, avait imposé, en une année, à son client environ 50 saignées, 200 médecines et 200 clystères, ce qui correspond pour les quinze années d'exercice à 750 saignées, 3 000 médecines et 3 000 clystères. Ce chiffre doit être considéré comme un minimum; car, dans les dernières années du Roi, il fallait recourir de plus en plus souvent « aux grands comme

[1] Les protestants.

LE CARDINAL, DUC DE RICHELIEU

Mort le jeudi 4 décembre 1642.

D'après Rousselet.

Cabinet des Estampes, Bibliothèque nationale.

aux petits remèdes ». On comprend très bien qu'il n'y ait pas d'organisation capable de résister à un pareil traitement ; ce qui étonne, c'est que Louis XIII ait pu vivre si longtemps avec un pareil régime.

MORT DU CARDINAL DE RICHELIEU

Tous les historiens ont donné le récit détaillé de la mort du cardinal, suivie de près par celle de son maître. D'après les mœurs du temps, les principaux actes de la vie étaient à peu près publics, et la naissance, comme la mort des grands personnages, avaient lieu en présence d'une foule considérable. Tous les détails sont donc connus.

Le cardinal de Richelieu avait quitté, le 4 novembre 1642, son château favori de Rueil qu'il ne devait plus revoir, et était venu s'installer à Paris, au palais Cardinal, actuellement Palais-Royal, pour y être mieux soigné. Mais sa santé délabrée dépérit encore, et il mourut le jeudi 4 décembre 1642.

Sa mort fut digne de sa vie. Parmi ses dernières paroles on ne saurait trop citer celle qui résume sa carrière si bien remplie : « *Je n'ai eu d'autre intention que le bien de la Religion et de l'État.* »

La douleur de Louis XIII fut immense. Ses premiers mots, dès qu'il eut appris la mort du cardinal, furent également dignes de lui et de l'ami qu'il venait de perdre. « *Les ennemis de la France n'en tireront aucun avantage ; tout ce qui est commencé se continuera.* » Il rendit seulement la liberté à quelques embastillés, et laissa revenir quelques exilés, dont les mauvais desseins contre le cardinal ne pouvaient plus l'inquiéter.

MORT DE LOUIS XIII

Louis XIII passa dès lors le tiers de sa journée dans son Conseil. Ce surmenage et la médecine aidant, il fut à son tour à bout de forces, mais ne céda à la maladie qu'après avoir pris toutes ses dispositions, et tout préparé pour la gloire de la France.

LOUIS XIII EN 1643

D'après Mich. Van Lochom.
Cabinet des Estampes, Bibliothèque nationale.

Le 3 avril 1643, le Roi déjà affaibli se trouva tout à fait mal, et comprit que sa fin était proche. Il s'inclina devant la sentence divine, se bornant à demander à Dieu « *d'abréger la longueur de sa maladie* ».

Il s'occupa de régler la question de la régence, et une de ses douleurs fut d'être obligé d'exclure l'incapable, mais toujours aimé, Gaston d'Orléans, et de confier la régence à la Reine Anne d'Autriche. Le 20 avril 1643, après avoir adressé quelques paroles à la Reine, à ses parents et à ses principaux officiers, il fit lire « *la déclaration pour la régence et l'administration du royaume* ». Le 21, on baptisa son fils aîné, et il lui demanda après la cérémonie comment il s'appelait maintenant : « *Louis XIV* », répondit ingénûment le Dauphin. « *Pas encore* », repartit le Roi en souriant.

La maladie s'aggrava, laissant à l'auguste malade toute sa connaissance. Le 10 mai, il appela près de lui le prince de Condé et lui dit : « *Je viens de voir votre fils, le duc d'Enghien, en venir aux mains avec les ennemis. Le combat a été rude et opiniâtre. La victoire a longtemps balancé, mais elle est demeurée aux nôtres, qui sont maîtres du champ de bataille.* »

Il s'éteignit le 14 mai 1643, anniversaire de la mort de Henri IV. Quelques jours après, la glorieuse victoire de Rocroi justifiait les préparatifs militaires du Roi, comme elle vérifiait ses prédictions, et terminait le règne en apothéose.

DEUXIÈME PARTIE

ÉCLAIRCISSEMENTS POUR LES LETTRES

I

LES VOYAGES ET LES CHATEAUX DE LOUIS XIII

Comme les lettres sont datées d'un grand nombre d'endroits, il est nécessaire de donner quelques détails sur les voyages du Roi.

Louis XIII, que la légende nous représente dans une immobilité mélancolique, était perpétuellement en déplacements. C'était un roi voyageur. Sans parler des voyages militaires, il en fit un grand nombre, à toute occasion, dans les provinces. Même quand il était dans le voisinage de Paris, il circulait constamment. Cela tient à ses goûts, et un peu au genre de vie de l'époque.

Les châteaux ou palais n'étaient pas meublés ; à part quelques coffres ou bahuts ils ne contenaient rien de nécessaire à l'existence. Chacun voyageait avec ce qu'il jugeait utile ; les meubles ordinaires, les tentures et les ustensiles étaient transportés sur des chariots. Louis XIII avait avec lui de quoi meubler sa chambre, et quelquefois une seconde chambre pour une personne à recevoir. On jugeait volontiers de la qualité des personnages par le nombre de voitures qu'ils traînaient à leur suite. De là l'expression, encore usitée aujourd'hui, mais dont peu de gens connaissent l'origine : « mener un grand train » ou « avoir un grand train de maison » ; normalement le train royal devait dépasser les autres.

Tout ce qui est nécessaire à l'existence étant « sur roues », le roi pouvait donc aller d'un château à l'autre, suivant son bon plaisir ou les nécessités du moment. Naturellement ce genre de vie assez simple excluait toute réception un peu somptueuse, et Louis XIII hésite souvent à recevoir un personnage ou même à donner un dîner.

Louis XIII construisit fort peu, aimant mieux utiliser les ressources qu'il pouvait obtenir du pays, pour la défense nationale et les besoins de la guerre. Sa principale création fut sa « modeste maison » de Versailles, dont nous parlerons plus loin.

Saint Germain était la résidence habituelle de la Cour. Le vieux château, où le roi avait passé son enfance, était fort incommode ; le château neuf très spacieux avait été très mal construit. Il commençait à tomber en ruines, et la foule des courtisans, attirés par un service plus ou moins nécessaire, en rendait le séjour insupportable à Louis XIII.

Fontainebleau, lieu de naissance du Roi, fut de plus en plus délaissé, comme trop grand, et mal disposé pour l'habitation.

Le Louvre, enserré de constructions, n'était pas terminé, et, si la Reine y habita, le Roi n'y vint qu'exceptionnellement. Dans son enfance il utilisait pour ses jeux la longue galerie du bord de l'eau, qui aboutissait aux Tuileries alors à peu près abandonnées.

LE VIEUX CHATEAU

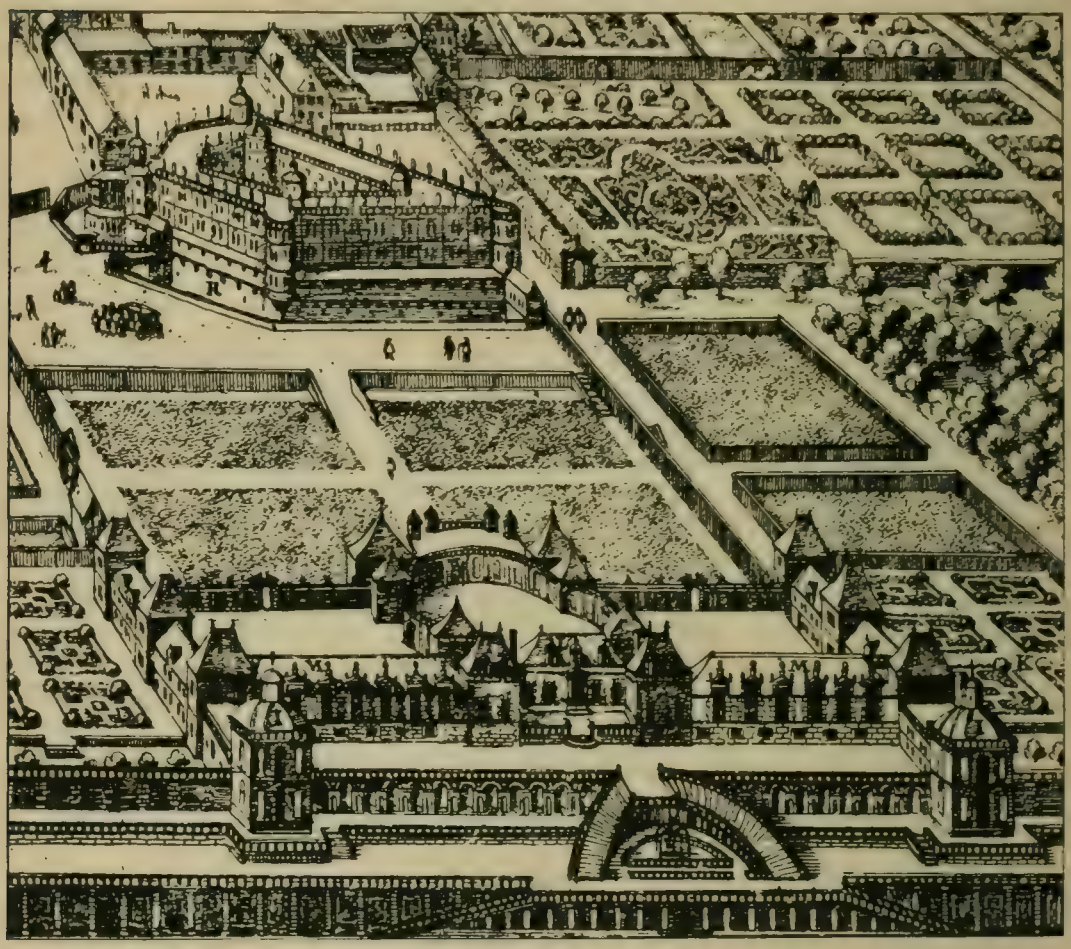

LE CHATEAU NEUF

LES CHATEAUX DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SOUS LOUIS XIII

Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

Les séjours de prédilection de Louis XIII ont été Monceaux, Chantilly et surtout Versailles.

Le château de Monceaux, situé près de la Marne, à peu de distance, à l'est, de Meaux, représentait bien le type des grandes habitations seigneuriales de l'époque. Très grand pour un particulier, il était petit pour un Roi : aussi Louis XIII n'y amenait-il qu'un « service »

peu nombreux et y vivait avec une grande simplicité; mais les relations avec Saint-Germain

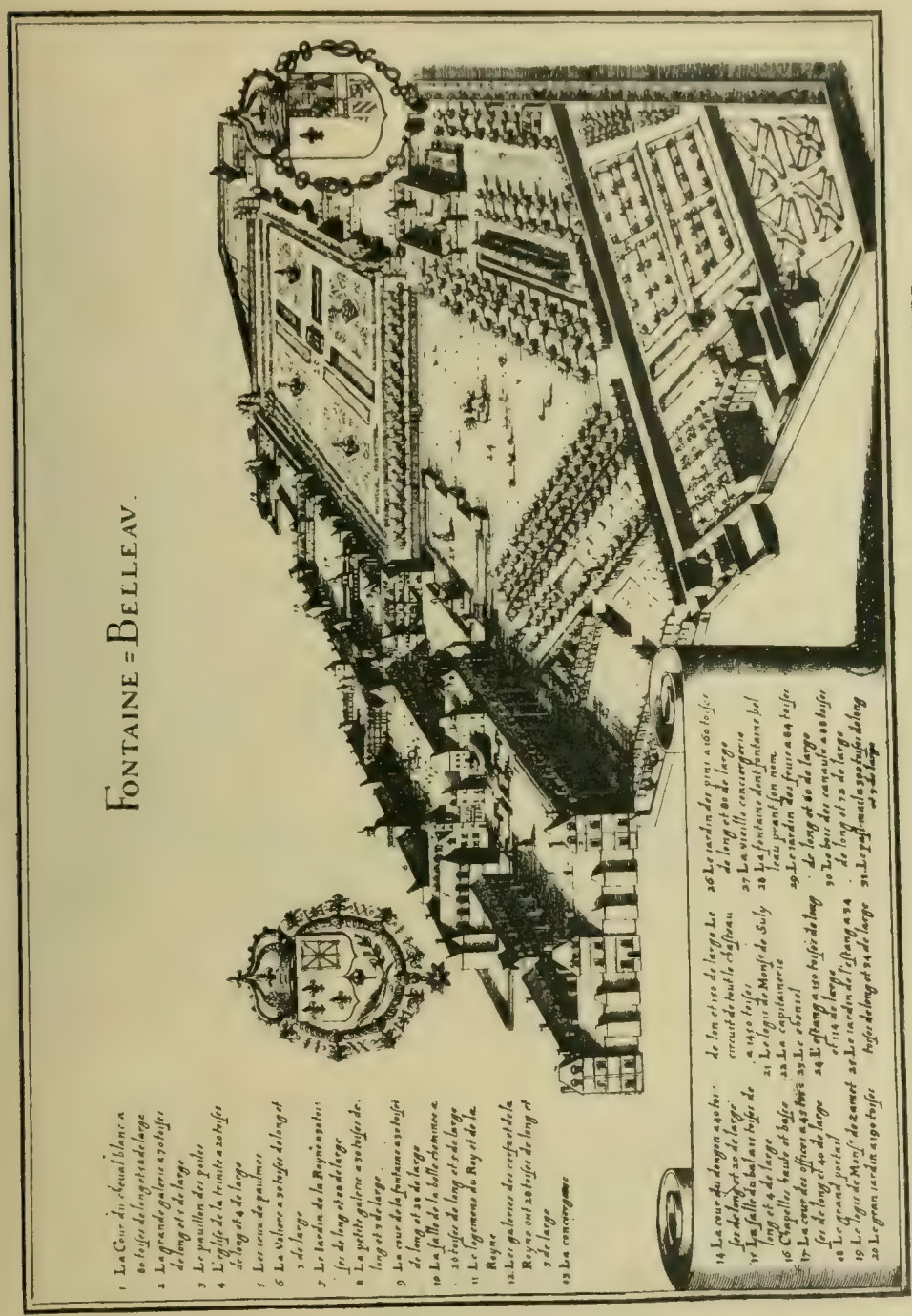

LE CHATEAU DE FONTAINEBLEAU
SOUS LOUIS XIII
Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

n'étaient pas commodes à cause de la traversée de Paris; aussi peu à peu Monceaux perdit-il dans la faveur du Roi.

Chantilly avec sa magnifique situation et les facilités de la chasse était une « des plus

belles maisons de France ». Après l'exécution du duc de Montmorency, à Toulouse, en 1632, ses biens, parmi lesquels était Chantilly, furent confisqués et dévolus à la Couronne, c'est-à-dire au Roi. Louis XIII y séjourna fréquemment, tantôt seul, souvent aussi avec la Reine. Les dimensions du château ne lui permettaient d'amener qu'une cour restreinte. Cette intimité lui était particulièrement agréable.

Mais le séjour favori du Roi, sa création personnelle était la « maison » de Versailles.

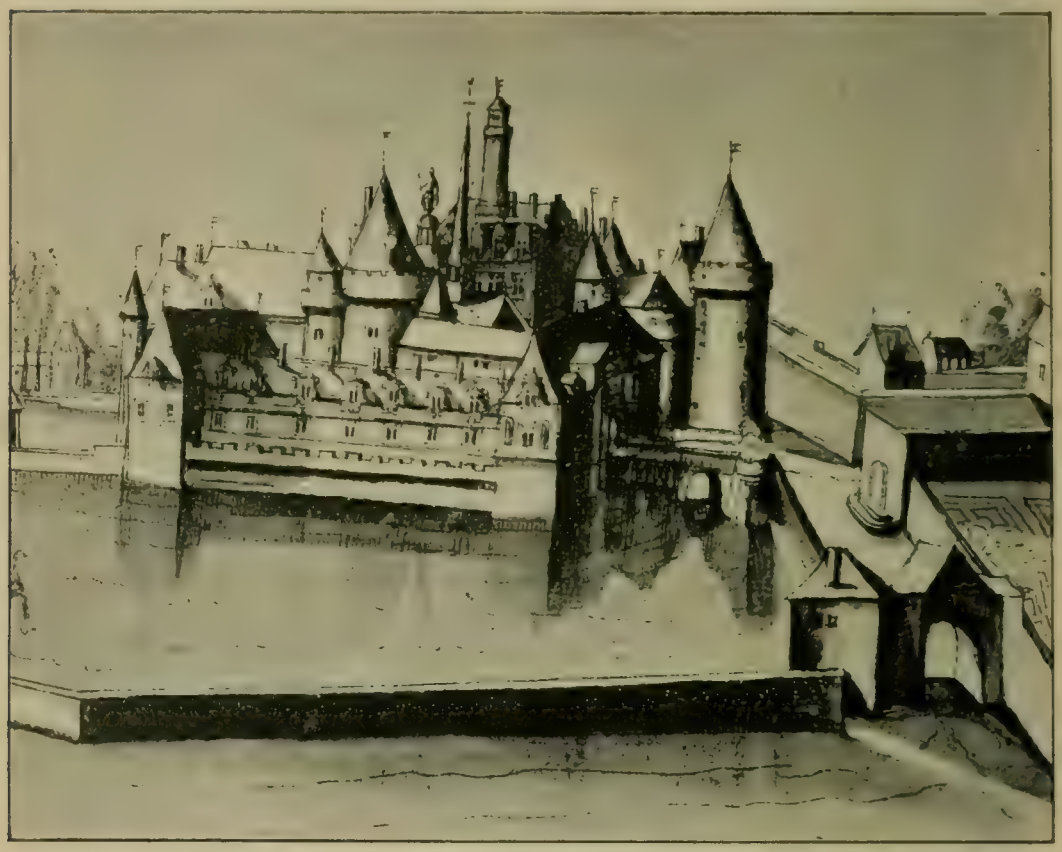

LE CHATEAU DE CHANTILLY

AU COMMENCEMENT DU XVIIe SIÈCLE

D'après un dessin de Duviert. Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

Sans doute le Versailles de Louis XIII ne ressemblait en rien à celui que nous connaissons et qui est si fameux dans l'histoire ; mais ce fut la construction du Roi qui donna à son fils, séduit par les avantages du site, l'idée de continuer. Là encore, Louis XIII avait vu juste.

Le Versailles de Louis XIII[1] était une simple maison de campagne où le Roi venait, seul d'ordinaire, chasser et se reposer. Quelquefois il y amena la Reine, mais seulement pendant la journée, pour lui donner le plaisir de la chasse. En 1640, sur l'avis des médecins, et pour éviter à ses enfants l'épidémie qui régnait à Saint-Germain, il les amena à Versailles ; mais il

[1] P. de Nolhac. — La création de Versailles, 1901.

LA TOUR DE NESLE — LES TUILERIES — LA GALLERIE — LE LOUVRE

LE LOUVRE ET LES TUILERIES

SOUS LOUIS XIII

D'après Callot. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

prescrivit de loger presque tout le service au dehors, et envoya « les femmes à Noisy, pour ne pas gâter et encombrer sa maison ».

La terre de Versailles avait appartenu, plusieurs siècles, à une famille de ce nom. Après divers propriétaires, elle était aux Gondi. Louis XIII avait d'abord acheté diverses terres, et construit un modeste rendez-vous de chasse, où il vint s'installer le 2 août 1624, dit Héroard. La propriété avait 167 arpents, payés 16 000 livres. Elle fut agrandie peu à peu, et de taille

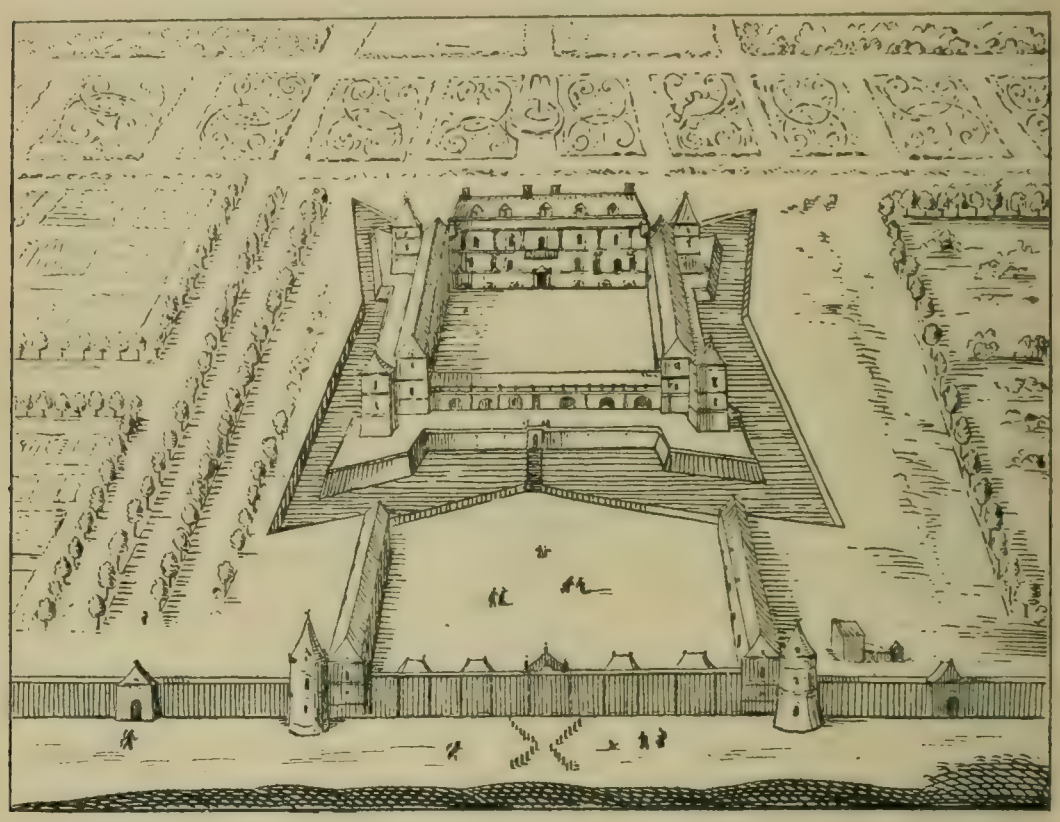

VERSAILLES
SOUS LOUIS XIII

D'après le plan de Gomboust et M. P. de Nolhac.

à faire un parc de chasse. Enfin, le 8 août 1632, Louis XIII acheta à Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris, la terre seigneuriale et le château de Versailles pour 66 000 livres. Il fit de suite abattre les restes du vieux manoir féodal, qui ressemblait plus à une ferme qu'à un château, et construisit, d'après le goût de l'époque, sur plan carré et régulier, une maison de briques et de pierre, de style simple, mais élégant. Cette maison était bâtie sur le point le plus élevé de la terre, et dominait toute la plaine entre les coteaux de Satory, à gauche, et les hauteurs boisées de Marly, à droite. Dans cette plaine, on apercevait quantité de villages, entre autres Trianon.

La cour intérieure du château de Louis XIII est marquée par la cour de marbre du châ-

teau actuel. A l'extérieur, le château, flanqué de 4 pavillons d'angle, était entouré de larges fossés bastionnés, suivant un usage assez fréquent à cette époque. En dehors de ce carré du côté de Paris, il y avait de petits communs et une grande grille bornant la propriété royale.

Il reste peu de chose de la construction primitive : certaines parties des façades latérales de la Cour de marbre, et peut-être l'escalier des *Dupes*, tel qu'on le montre aujourd'hui.

Louis XIII venait souvent à Versailles, mais toujours dans les mêmes conditions de simplicité. Il y installa un mobilier peu nombreux et fort modeste, et n'ajouta rien aux constructions primitives. En 1643, pendant sa dernière maladie, il avait projeté, en cas de guéri-

FAÇADE SUR LE PARC

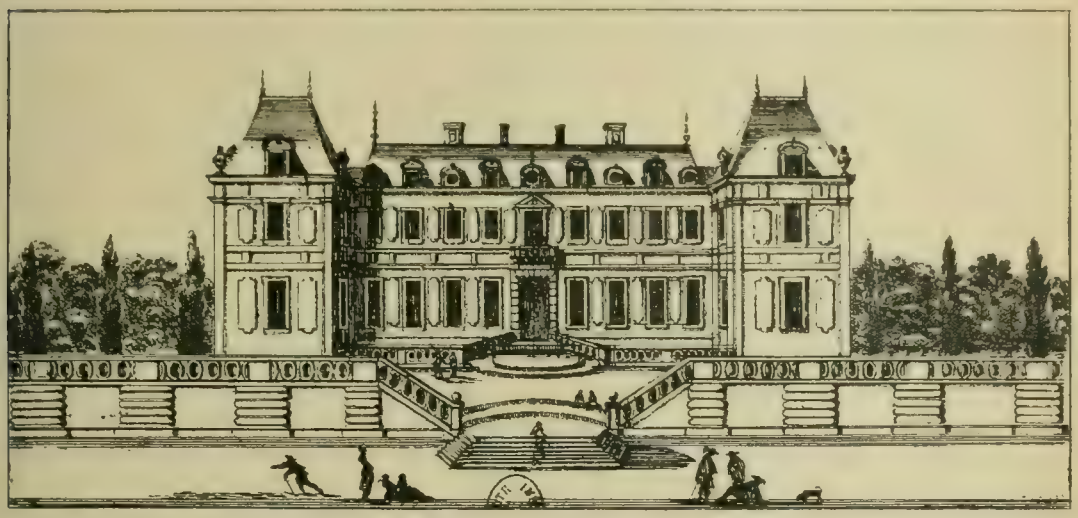

LE CHATEAU DE VERSAILLES
SOUS LOUIS XIII

D'après Israel Sylvestre.
Cabinet des Estampes, Bibliothèque nationale.

son, de remettre le plus tôt possible le trône au Dauphin, pour se retirer ensuite à son château de Versailles devenu un véritable ermitage.

Louis XIV fut séduit par le site, et remplaça le château de son père par les magnifiques constructions conservées de nos jours.

En outre de ses châteaux personnels, Louis XIII allait fréquemment faire des déplacements de chasse dans des châteaux des environs de Paris, où les bois se prêtaient à sa distraction favorite.

Comme nous l'avons déjà vu, le Roi voyageait à petites journées, suivi de tout son train de maison dont l'allure était fort lente. Les routes, généralement détestables, se réduisaient souvent à de simples pistes, poudreuses en été, horriblement boueuses en hiver. On versait assez souvent, et les ruptures de roues et d'essieux, aussi bien que les passages des rivières, étaient des incidents désagréables, mais ordinaires. Les voyageurs, entassés dans les grands carrosses de l'époque, y étaient fort mal. L'étiquette voulait qu'il n'y eût pas une place

vacante ; aussi, comme pour parcourir des distances un peu considérables, il fallait rester longtemps en route, les voyages semblaient interminables. Le jeune dauphin avait été « mis en carrosse », de bonne heure. Vif et remuant, il ne se plaisait guère à être enfermé dans ces machines roulantes ; il cherchait des distractions de toute sorte. L'une d'elles lui laissa un désagréable souvenir. Un jour de voyage, qu'il avait emmené une guenon dans son carrosse, il eut la singulière idée de faire partir une fusée pour effrayer l'animal. Le Dauphin réussit au delà de ses désirs ; car la guenon eut tellement peur que le carrosse fut « tout empuanti et gâté ». Les habits du Dauphin furent aussi tellement gâtés qu'il fallut enlever les uns, couper les autres, et laver le reste.

Depuis cette aventure, il se montra fort strict sur la tenue. Le 27 juin 1611, le jeune Roi était en route. Après une halte, le baron de Vitry, sortant de l'hôtellerie, avait pris des cerises et les mangeait dans le carrosse ; le Roi l'en reprend aigrement : « *Comment, Vitry, voulez-vous faire des vilainies ici, et gâter mon carrosse.* » Peu après, M. de Vendôme se met à manger des abricots tirés de sa pochette : « *Quoi ! voulez-vous faire un cabaret de mon carrosse !* »

II

LES CHASSES ROYALES

Chaque fois que l'occasion était favorable, le Roi montait à cheval et chassait au vol, ce qui était facile, étant toujours suivi par tout ou partie de son cabinet d'oiseaux.

Louis XIII aimait la chasse à courre comme tous ses prédécesseurs, et, quand il force des loups, il l'annonce d'ordinaire au cardinal ; mais la chasse au vol était sa distraction favorite.

A dix ans, il savait déjà dresser des oiseaux à voler ; et, le 23 septembre 1611, on peut noter la conversation suivante : En soupant, le Roi parlait d'oiseaux, d'une pie grièche qu'il avait, et dit qu'il la voulait dresser pour voler le moineau, et un moineau pour le roitelet, et le roitelet pour mouche. « *Et la mouche*, dit Héroard, *que lui ferez-vous voler ?* » — « *Je lui ferai voler le moucheron* ».

Il parle souvent au Cardinal des résultats obtenus dans ce dressage. Richelieu, comme beaucoup d'autres, imitait le roi, au moins en apparence, et était ravi quand son maître lui envoyait « un bel oiseau de poing[1] ».

La fauconnerie du Roi était considérable ; on en juge facilement par le détail sommaire du Cabinet des Oiseaux. Il y avait des Gerfauts blancs et autres, des Tiercelets de gerfauts blancs et autres, des Laniers communs et Lanerets, des Alphanets qu'on dit Laniers de Tunis et Lanerets tunisiens, des Sacres et Sacrets, des Laniers de Russie et leurs Lanerets, des Faucons pèlerins, des Faucons gentils, des Faucons niais, des Faucons antenaires, des Faucons mués des champs et des mués de main d'homme, des Faucons tagards et leurs Tiercelets de toutes sortes, des Alethes, des Émerillons, des Autours et Tiercelets, des Éperviers et Émouchets, des Hobereaux, des Crécerelles, des Pies-grièches, des Falquets, et généralement toute espèce d'oiseaux de proie.

[1] Oiseau dressé à se tenir sur le poing. — Il serait trop long de donner l'explication des termes de fauconnerie ; il suffit de rappeler qu'en fauconnerie, en général, les femelles seules portent le nom de l'espèce, et que tous les mâles sont appelés Tiercelets. Ainsi gerfaut blanc veut dire gerfaut blanc femelle. — Tiercelet de gerfaut blanc, gerfaut blanc mâle. — Le laneret est le mâle du Faucon lanier, etc., etc.

LES CARROSSES SOUS LOUIS XIII

LE CARROSSE DE LA REINE-MÈRE MARIE DE MÉDICIS

D'après une gravure du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale.

Aussi, avec cette collection, le Roi pouvait-il prendre tout le petit et moyen gibier de plume et poil, et était devenu d'une habileté extraordinaire.

Il prenait par exemple les Faisans avec des Crécerelles;

les Canards sauvages par Faucons;

les Perdrix par Laniers, Sacres, Autours, etc.;

les Cailles par Éperviers et Emerillons;

les Lièvres par Gerfauts, Alphanets, Sacres, etc.;

les Lapins par Autours et Tiercelets, etc., etc.

Il était même arrivé à voler le grand Aigle, ce qui passait pour extraordinaire.

Le personnel de la fauconnerie était très considérable. Prenons, par exemple, une année quelconque.

Le baron de la Châtaigneraie est grand fauconnier de France, et chef de tous ceux qui tiennent des oiseaux portant les vervelles[1] du Roi. Il a payé sa chasse 50 000 écus à M. de la Vieuville.

Sous ses ordres, le sieur de Luynes a la charge du vol pour Milan; il a son frère le sieur de Cadenet pour aide avec 10 hommes entretenus. Outre cela, il a le vol pour Corneille, le vol pour les champs et le vol des Émerillons.

Le sieur de Ligné a le vol du Héron avec 12 oiseaux entretenus, 4 lévriers et 15 hommes.

Les sieurs de Ville et de la Roche ont le vol pour Corneille avec 24 oiseaux et 16 hommes, etc., etc.

Il y avait une quantité d'autres équipages de vol. Le Roi se plaisait beaucoup au vol des Emerillons, et c'est comme cela que Luynes entra dans son intimité.

Ces quelques détails donnent l'idée de l'importance que Louis XIII attachait à sa fauconnerie, et expliquent pourquoi il en parle si souvent dans ses lettres au Cardinal.

III

LES MONNAIES DE LOUIS XIII

La réforme des monnaies mérite également d'être signalée. Louis XIII avait conservé sans modification le système monétaire transmis par son père, et remontant à bien des siècles en arrière. La base en était l'écu d'or, qui pesait à peu près douze francs d'or, soit environ la moitié de l'aureus Romain. Après les années difficiles, Louis XIII adopta, comme monnaie type, le louis d'or pesant 2 écus d'or, soit 24 francs. Cette monnaie fut conservée jusqu'à l'adoption du système décimal. On a souvent qualifié les pièces de Louis XIII « les plus belles faites depuis les Grecs et les Romains ». Les monnaies, les pièces de plaisirs (grandes pièces d'or valant jusqu'à 10 louis), les médailles du Roi sont tout à fait remarquables, et c'est à ce titre qu'on en a reproduit ici quelques-unes.

[1] Armeaux de fauconnerie à la marque du Roi.

Médaille
du
VAL-DE-GRACE
pour
La naissance de Louis XIV

Médaille
du
VŒU DE LOUIS XIII
pour le [illegible]

ENIER TOURNOIS
1618
Face

LOUIS XIII
Gravé par VARIN.
Face des deux médailles du Val-de-Grâce
et du Vœu de Louis XIII).

DENIER TOURNOIS
1618
Revers.

DEMI-LOUIS D'OR
Gravé par VARIN.
1640
Face.

DEMI-LOUIS D'OR
Gravé par VARIN
1640
Revers.

DIX LOUIS
Revers.

DIX LOUIS
Face

HUIT LOUIS
Face.

PIÈCES
DE PLAISIR
Gravées par VARIN

OB GRATIAM DIV DESIDERATI REGII PARTVS
V·SEPT·M·DC·XXXVIII
MOLART·F·

ARAM VOVIT
M·D·C·XXXVIII

LUDOVICUS XIIII·FR·ET·NAV·REX·

CHRISTVS·REGNAT·VINCIT·IMPERAT·

LVDOVICVS·XIII·D·G·FRANC·ET·NAV·REX
1640

LVDOVICVS·XIII·D·G·FR·ET·NAV·REX
1640

IV

LE JOURNAL D'HÉROARD

Le journal d'Héroard a fourni tant de renseignements pour cette étude sommaire de Louis XIII qu'il sera peut être intéressant d'indiquer en quoi il consiste.

Jean Héroard fut le médecin de Louis XIII depuis la naissance du Dauphin, le 27 septembre 1601 jusqu'en 1628 ; en septembre de cette année, il mourut à Aytré, près de la Rochelle, pendant le siège de cette ville. Malgré son grand âge, il n'avait pas craint d'accompagner encore son maître et client.

Aussi mérita-t-il cette louange « qu'il était mort au service du Roi, son maître, à la santé duquel il s'était entièrement dédié, âgé de soixante-dix-huit ans, moins curieux de richesse que de gloire, d'une incomparable affection et fidélité ».

Le bon Héroard avait été successivement médecin des rois Charles IX, Henri III et Henri IV, et, pendant ces périodes troublées, son dévouement fut apprécié à ce point que Henri IV résolut de l'attacher à la personne de son fils, qui n'était pas encore né. Il affirmait que ce serait un Dauphin.

Héroard, comme il le raconte lui-même, reçut le 13 septembre 1601, une lettre de Mme de Guercheville, dame d'honneur de la Reine Marie de Médicis, et, le 17, une autre de la Rivière, premier médecin du Roi. On le convoquait à Fontainebleau où se trouvaient le Roi et la Reine. Il y arriva le dimanche 20 septembre.

« Le 21, à 4 heures, à l'entrée du jardin des canaux, écrit-il, je rencontrai le Roi qui revenait de la chasse et, m'appelant, me fit l'honneur de me dire : Je vous ai choisi pour vous mettre près de mon fils le Dauphin ; servez-le bien. »

Henri IV avait deviné juste : c'était un Dauphin ; celui qui devait être Louis XIII naquit le 27 septembre. A partir de ce jour, le bon Héroard commence son journal. Il note dans le plus grand détail tout ce qui concerne son rôle de médecin. Chaque jour il examine « si la matière est louable » ; il en déduit la nourriture que doit prendre son client, et la vie qu'il doit mener.

Plus tard, il étudie les « affaires » de Sa Majesté avec le même soin que Richelieu les affaires de l'État. Il estimait que la santé du Roi était de la première importance et, de fait, son royal client eut, jusqu'à la mort de son fidèle médecin, une santé égale et robuste.

Après sa consultation, et l'établissement détaillé des repas royaux, le bon Héroard notait tout ce que disait l'enfant, et, plus tard, le Roi. Il recueillait aussi des fragments d'écriture, de dessins, de caricatures, qu'il ajoutait fidèlement à son texte, le jour même où il les avait reçus.

Il donne rarement ses impressions : elles résultent d'ordinaire du fait lui-même. Quand il juge utile de les faire connaître, il les écrit en marge et fort souvent en latin, ce qui, quelquefois, est tout à fait nécessaire.

Le manuscrit original de Jean Héroard intitulé : « Journal particulier de la vie du Roi

Louis XIII, composé et écrit de la main de Jean Héroard, seigneur de Vaugrigneuse, son premier médecin », est conservé à la Bibliothèque nationale de Paris, Cabinet des manuscrits, fonds français 4022-4027. Il forme 6 grands in folio, dont la reliure présente de nombreuses traces de fatigue. La tranche des volumes est jaunie et poussiéreuse ; par contre, l'intérieur est fort bien conservé. On dirait que ce manuscrit n'a souffert qu'à l'extérieur, et qu'on l'a bien rarement ouvert et regardé.

D'une écriture fine et serrée, ces pages sont d'une lecture difficile, à la longue fastidieuse.

Naturellement, les repas et leurs suites reviennent chaque jour avec grands détails ; tout le reste, qui, en somme, n'était pas du ressort direct du médecin, n'est que supplément.

Malgré sa monotonie, ce manuscrit mériterait d'être imprimé à cause de sa fidélité ; il constituerait une encyclopédie extraordinairement exacte et féconde sur la vie et les mœurs au commencement du XVII siècle. Ce ne serait pas un livre à lire, mais une accumulation de matériaux de toute nature, où il serait facile à chacun de puiser selon son goût et l'étude entreprise.

Quand on s'est donné la peine (rarement prise jusqu'ici, semble-t-il) de lire en son entier le journal d'Héroard, on en arrive à se représenter toutes choses comme si on les avait soi-même vues. On croit entendre l'enfant, puis le Roi ; on souffre de son bégaiement ; on prévoit presque ses réponses, tellement on connaît son caractère.

Il est du reste facile de se faire une idée du journal d'Héroard par un résumé publié en 1868. Ce résumé en deux volumes supprime toute la partie médicale et alimentaire pour ne donner que des anecdotes. Souvent on a été obligé d'en supprimer, ou d'en atténuer les expressions, que le latin lui-même ne peut rendre tolérables[1].

Le manuscrit d'Héroard présente, malgré ses dimensions, des lacunes fort longues, comprenant des mois et quelquefois des années. Il n'y a rien de 1601 à 1604.

D'autres fois, la lacune est précédée de la singulière annotation suivante — année 1623 :

« Ici défaut la suite du présent journal durant onze mois, douze jours, avec quelques autres interruptions remarquées aux endroits qui ont été misérablement pillés ou perdus, et vilainement employés par la veuve, femme du feu sieur Héroard, premier médecin du Roi Louis XIII. »

Il existe plusieurs copies plus ou moins considérables de ce journal. La plus complète, probablement commencée en 1648, a appartenu au marquis de Balincourt, descendant du célèbre maréchal de Balincourt, dont il est si souvent parlé. Elle est encore possédée par un membre de cette famille qui descend de Testu, maître d'hôtel du Roi Louis XIII.

Après sa mort, Héroard ne fut pas très regretté. Cet accapareur de Rois (il en était à son quatrième), à cause de ses hautes fonctions, était jalousé de ses confrères, détesté même de quelques-uns. On trouvait qu'il occupait trop longtemps un poste envié, avec lequel d'autres seraient arrivés rapidement à d'énormes fortunes.

Il était surtout un hygiéniste, comme on dirait aujourd'hui. Il purgeait peu et doucement, et saignait rarement. Il ne pouvait être considéré comme médecin sérieux à l'époque où sévissait la grande médecine si bien ridiculisée par Molière. Pourtant un de ses confrères nous a légué un jugement favorable.

« Héroard était moins curieux de richesse que de gloire ; il faisait la médecine un peu différemment des autres, il saignait moins et usait de cordiaques et spécifiques[2]. »

1. Eud. Soulié et Ed. de Barthélemy. Firmin Didot, Paris, 1868. — 2. Bibliothèque Nationale de Paris. Cabinet des manuscrits. Fonds français, 928.

Le manuscrit de la Bibliothèque nationale, complété par le manuscrit Balincourt, restera sans doute longtemps encore inédit et, d'après les précédents, peu de chercheurs iront

JEAN HÉROARD

Mort à Aytré, près de la Rochelle, en 1628, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
D'après une gravure du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale.

fatiguer leurs yeux à une lecture intéressante, il est vrai, mais pénible et terriblement monotone. D'après les extraits ci-dessous il sera facile de se rendre compte de ce manuscrit.

On a pris, tout à fait au hasard, la date du 1er août, et on a reproduit les pages du 1er août 1605, 1er août 1615, 1er août 1626[1]. L'ouvrage complet comprendrait environ 10 000 journées semblables.

COPIE DU JOURNAL D'HÉROARD

Lundi 1er août 1605, à Saint-Germain-en-Laye. — *Le dauphin a trois ans et dix mois.* — Éveillé à 7 heures après minuit, douceur, levé, bon visage, gai, chaussé, maintenu ainsi jusqu'à 8 heures et demie, coiffé à bâtons rompus devant le maçon Thomas, vêtu, p...

A 9 heures et demie, déjeuné, bouillon assez, n'en veut point. « *Il est amer* », dit-il; l'on pensait que ce fut par goût, mais il se trouva fort salé, il avait les yeux fort bons. Cerises crues, pain assez, bu; mené à la Chapelle, puis au bâtiment neuf au Roi et à la Reine, y est peu.

Ramené à 11 heures et demie, diné : potage et hachis au chapon bouilli, gras de veau sur du pain, moelle de veau, ce qu'il en peut tirer avec sa cuiller. Perdreaux petits, trois ailes; bu, poulet rôti une aile, cerises confites douze, sirop, pain assez, bu, mains nettes « *gâches à Dieu*[2], *amen* », massepain une tranche.

Se joue avec une petite marmite de plomb qu'il remplit d'eau. « *Monsieur*, dis-je, *êtes-vous le petit Rosti*[3]? — *De non*, répondit-il; *c'est que je me joue.* »

A 3 heures et demie, fait c...., jaune, mol, beaucoup.

Mené, à 4 heures, au bâtiment neuf. Le Roi se reposait sur son lit. Il dresse en la ruelle tout son petit ménage. M. de Verneuil[4] était venu des cuisines : « *Ha! ce mousseu méchant qui gâte tout.* » Ainsi jusqu'à 6 heures; donne le bonsoir au Roi, en reçoit le mot[5], et le baille à M. de Créqui, mestre de camp du Régiment des gardes. Ce fut la première fois qu'il prit le mot d'ordre du Roi).

Ramené au château à 6 heures, soupé, panade et hachis de chapon en tourte, gras blanc, du beurre sur du pain, moelle de veau ce qu'il en peut tirer avec sa cuiller. Faisandeau, 2 ailes Cerises confites, 12, sirop, pain assez, bu peu, mains nettes, a bu. « *gâches à Dieu. Amen.* » Massepain. Ainsi jusqu'à 9 heures, p..., dévêtu, mis au lit, s'endort à 9 heures et demie jusqu'à 6 heures et demie après minuit.

Samedi 1er août 1615, à Paris. — *Le roi a treize ans.* — Éveillé à 3 heures après minuit, p.... jaune, assez, se rendort jusqu'à 6 heures et demie, éveillé, douceur; pouls plein, égal, pansé, chaleur douce, levé, bon visage, gai; p... jaune paille, peu, peigné, vêtu, prié Dieu, botté.

A 7 heures et demie déjeuner, potage fait de pain blanc et bis à la façon de marmelade, fraises au vin et au sucre, 30, mie de pain saucée, cerises crues, 16, pain, bu du vin clairet fort trempé.

Va par la galerie[6] au manège, à la messe aux Feuillants, revient en carrosse à 10 heures.

A 10 heures et demie, dîner. Fraises au vin et au sucre, 30, mie de pain saucée, 6, cerises crues, 15, pain, potage simple, 10, pois du potage, 6, un peu de veau bouilli, la moelle d'un os; d'une tourte couverte : 6 crêtes de poulet, ris de veau frits, 4; les ailes de 2 pigeonneaux rôtis et l'estomac de 2 cailles. Blanc mangé sur un biscuit, le dedans d'une petite tarte à la pomme, bigarreaux, 6, fraises, 6, cerises confites, 12, le sirop, pain peu, bu du vin clairet fort trempé. Dragée de fenouil, la petite cuillerée.

A 1 heure, va à la chasse à Madrid, revient à 7 heures, monte à la galerie, y court la bague à pied avec lance, en attendant son souper.

A 7 heures et demie, souper. Fraises au vin et au sucre, 32, mie de pain saucée, 4[7], cerises crues, 12, pain, pain en panade, 4, pois en potage, 4, veau bouilli la moelle d'un os, ris de veau frits, 6,

1. Le premier août 1625 manquant, on s'est reporté à l'année suivante. — 2. Grâces à Dieu.

3. Le petit Rosty était marmiton. — 4. Fils de Henri IV et de Mme de Verneuil; il était de l'âge du Dauphin, étant né en octobre 1601.

5. Le mot d'ordre pour les troupes de garde. — 6. La galerie allant des Tuileries au Louvre.

7. Héroard indique la nourriture à prendre, soit en quantité, soit en poids, par exemple : cerises, 10, pain, 4 onces, il était inutile de reproduire tous ses signes conventionnels.

bu du vin clairet fort trempé, assez soif, les ailes de 2 pigeonneaux rôtis et lardés, le tomac de 2 cailles, bigarreaux, 14, cerises confites, 12, sirop, pain peu, dragées de fenouil, la petite cuillerée.

Va chez la Reine à 10 heures, revient, dévêtu, mis au lit, pouls plein, égal, pansé, chaleur douce, prie Dieu, s'endort à 10 heures et demie jusqu'à 7 heures et demie après minuit.

Samedi 1er août 1820, à Nantes. — *Le roi a vingt-quatre ans.* — Éveillé à 8 heures et demie après minuit, douceur, pouls plein, égal, pansé, chaleur douce, levé, bon visage, gai, pis... jaune beaucoup, peigné, vêtu, prié Dieu.

A 9 heures et demie déjeuner, cerises crues, 6, pain peu, bu, va à la messe aux Pères de l'Oratoire, va chez la Reine, sa mère[1], à 11 heures et demie revient.

Dîner, 7 cuillerées de fraises au vin et au sucre, bouillie, 4, pois sur un potage au beurre, 5, un peu d'une petite plie, le dos d'une sardine salée, cerises crues, 12, cerises dans une petite tarte, 14, 3 cuillerées de framboises au vin et au sucre, 1 poire crue, orange, pain assez, bu du « potus divinus[2] », dragées de fenouil, la petite cuillerée.

Va chez la Reine, sa mère, au Conseil, revient à 6 heures en sa Chambre et son Cabinet.

A 7 heures et demie, souper, cerises crues, 14, potage au lait, 12, pois en potage, 14, pain et citrouille, fraises, 6, une tourte de prunes, bu du « potus divinus », quatre rissoles d'amandes, le dedans d'une tarte à la poire, 3 cuillerées de groseilles rouges confites, cerises crues, 12, cerises confites, 10, pain assez, bu du « potus divinus », dragées de fenouil, la petite cuillerée.

Va chez la Reine sa mère. Revient à 9 heures, dévêtu, mis au lit, prié Dieu : bien fait « ses affaires » jaune, mol, beaucoup ; bu 2 coups de « potus divinus, remis au lit à 10 heures, s'endort jusqu'à 7 heures et demie après minuit.

On voit à quelle alimentation intensive était soumis Louis XIII suivant la mode de l'époque, cela ne ressemble guère à ce qu'on appellerait aujourd'hui une nourriture légère.

On trouve de tout dans le « Journal », même des étymologies. Héroard, par exemple, au lieu d'omelette[3] écrit œuf meslette, une meslette d'œufs, ou œufs mêlés, que l'on prononçait eumelette. Cette prononciation étant difficile, on arriva rapidement à omelette, et c'est probablement la véritable étymologie de ce mot qui excita l'imagination de tant de chercheurs.

V

LOUIS XIII JOURNALISTE

Louis XIII s'était aperçu de bonne heure de la puissance de la presse ; au lieu de l'accuser de toutes sortes de méfaits, il savait à la fois la diriger et s'en servir. Comme on le verra dans ses lettres, il écrit souvent au cardinal : « il faudrait faire mettre telle ou telle chose dans la *Gazette* ; il faut faire attention à la *Gazette* ». C'était la *Gazette de France*, fondée par Théophraste Renaudot, et dont Louis XIII fut pendant presque tout son règne le collaborateur régulier. Persuadé qu'on n'est jamais mieux aidé que par soi-même, et pour que le public fût renseigné comme il le désirait, le Roi faisait les articles.

En général il écrivait lui-même ; on reconnaît sa grosse écriture ferme et parfaitement lisible ; mais il raturait et corrigeait beaucoup. S'il s'apercevait que son style était trop pom-

1. La Reine mère Marie de Médicis. — 2. Potus divinus, plus tard le cacao fut appelé théobromine, boisson des dieux. — 3. Littré propose des étymologies qui paraissent bien bizarres.

peux, il simplifiait, et tel incident, tel détail, telle nouvelle à la main, comme on dirait aujourd'hui, avait l'air de provenir d'un petit correspondant de province ou d'un vivandier des armées; et pourtant le texte était entièrement de la main du Roi.

Une singulière remarque, c'est que par moments il répète les mots ou les fractions de mots; il bégaye en écrivant — si l'on peut risquer cette expression, — comme il bégayait parfois en parlant, suivant les reproductions que donne le fidèle Héroard. Mais cette infirmité, qui agaçait le Roi, diminue avec les années et finit par disparaître

Sans doute beaucoup d'articles ont été perdus. Ce qui est conservé est extrêmement curieux, et chacun peut le lire au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale sous l'indication : Manuscrits français 3840. C'est une sorte d'in-folio, bien relié, en parfait état de conservation, intitulé :

« Relations particulières fort curieuses, écrites de la main du Roi Louis XIII, qu'il faisait de temps à autre, et qui m'ont été données par M. Lucas, secrétaire de son cabinet, après la mort du Roi, et qui étaient dans la cassette que Sa Majesté faisait toujours porter avec elle. »

Le Roi emportait beaucoup de choses dans ses déplacements, et, pour employer l'expression alors à la mode, il menait avec lui un très grand train. Mais le fait de voyager toujours avec sa collection d'articles de journaux montre l'importance qu'il y attachait. Il faisait copier son texte par Lucas ou un autre secrétaire de confiance, et c'est cette copie qui était remise à la *Gazette de France*. Il faut noter aussi que Louis XIII ne parle jamais au cardinal de cette collaboration, et peut-être Richelieu l'a-t-il toujours ignorée.

Les articles conservés dans le manuscrit de Paris embrassent une période de dix années, de 1633 à 1642. Voici le sommaire de quelques-uns de ces articles avec des extraits de genres divers qui suffiront pour en donner l'idée et en montrer l'intérêt :

1633. « Du camp devant Nancy, le 17 septembre, publié dans la *Gazette* du 17 septembre. »

1633. « Relation très particulière de ce qui s'est passé depuis que le cardinal de Richelieu est arrivé à Charmes pour traiter avec le duc de Lorraine 13 octobre jusqu'à l'entrée du Roi dans la ville de Nancy. »

On remarquera que, d'ordinaire, le Roi ne laisse à personne le soin d'informer le public de ce que faisait, d'après son ordre, le cardinal-duc. Quelques extraits seulement de l'article royal sont reproduits, sa longueur ne permettant pas de le publier intégralement.

La rencontre du cardinal et de M. de Lorraine a l'air d'être réglée comme une entrée de ballet.

« Le Cardinal arriva à Charmes à 7 heures du soir, attendit le duc de Lorraine jusqu'à 9 heures du soir; voyant qu'il ne venait pas et qu'il n'en avait nulles nouvelles, se coucha et s'endormit. Sur les 11 heures, le duc arriva accompagné de vingt gentilshommes et vint mettre pied à terre au logis du Cardinal-Duc, lequel dormait il y avait deux heures. Ses gens le voulant éveiller, le dit Duc ne le voulut jamais permettre.

Ce que sachant, le lendemain 10, le Cardinal-Duc se fâcha de quoi on ne l'avait éveillé et incontinent alla voir le dit Duc sur les 7 heures du matin, lequel il trouva endormi et ne voulut que l'on l'éveilla et alla entendre la messe.

« En sortant de l'église, il trouva le dit Duc, ou se firent de grands compliments, le Cardinal-Duc voulant mener le dit Duc en son logis et le Duc le Cardinal au sien. Sur ces compliments quelqu'un dit : « M. de Lorraine n'a pas ouï la messe. » Sur quoi le Cardinal Duc lui dit : « *Monsieur, vous feriez mieux d'entendre la messe, et après nous traiterons* ».

« Il s'y en alla; le Cardinal-Duc avait mis des gens pour prendre garde quand la messe serait dite

pour aller attendre M. de Lorraine en son logis. Ses gens n'étant pas assez prompts pour l'aver-

CHARLES IV, DUC DE LORRAINE

D'après Pierre de Jode.
Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

tir, comme il descendait le degré, il trouva M. de Lorraine en tête, qui le surprit fort et lui dit : « *Monsieur, j'allais à votre logis* ».

« Se passèrent là-dessus force compliments, et montèrent en haut où ils furent enfermés ensemble trois heures, sans rien faire; l'après-dîner, ils traitèrent pour le moins quatre heures au logis du Cardinal-Duc, où ne se purent accorder.

« Tout le monde croyant que tout était rompu, l'ordre fut donné aux troupes qui étaient venues avec le Cardinal-Duc, de se tenir prêtes pour s'en retourner. Le lendemain matin, 20, à 5 heures, comme le Cardinal-Duc vint pour dire adieu au Duc en son logis, ils parlèrent quelque temps ensemble, demandant une écritoire qui leur fut apportée, et le traité fut signé à l'heure que les parties s'y attendaient le moins.

« A l'heure même, le Cardinal-Duc envoya au Roi le comte de Nogent [1], pour lui donner avis que le traité était signé, et que le duc de Lorraine serait le lendemain, après dîner, auprès de Sa Majesté. »

Puis Louis XIII continue à donner des détails pendant deux pages. C'est très bien que le traité soit signé, mais il fallait régler tous les détails; alors on envoie Bouthillier, le secrétaire d'État, et le Père Joseph du Tremblay, le célèbre capucin. Ceux-ci devaient s'aboucher avec Jeannin, secrétaire d'État du duc de Lorraine. Par un sort bizarre, Jeannin fut d'abord introuvable; il finit par arriver, mais voici qu'il reste enfermé « deux grosses heures avec M. de Lorraine ».

« Là-dessus on vint dire au Roi que le Duc avait, suivant son habitude, quelque mauvais dessein et voulait s'échapper à la nuit. Sa Majesté ne le crut, mais pour éviter tout mauvais événement, il commanda qu'on fît bonne garde dans le quartier, ce qui est l'ordinaire, et quelques officiers du régiment des gardes eurent ordre de se promener autour du logis, de peur que si M. de Lorraine eût voulu sortir la nuit, les sentinelles ne lui fassent quelque mauvais tour, de quoi le Roi eut été au désespoir. »

On remarquera la façon amusante et narquoise dont Louis XIII fait surveiller M. de Lorraine dans son intérêt.

L'un des articles les plus importants, et d'une longueur telle qu'il faut se contenter aussi de quelques extraits, apprend au public dans quelles conditions s'est faite, en 1634, la rentrée en France de Monsieur, duc d'Orléans. Louis XIII tenait particulièrement à ce que, pour des affaires de famille aussi délicates et qui lui tenaient tant à cœur, il n'y eût pas la plus légère indiscrétion ou la plus petite erreur; le texte a été corrigé plusieurs fois par le Roi.

Paris, 15 octobre 1634.

« Monseigneur, frère du Roi, ayant fait savoir à Sa Majesté qu'il désirait revenir en son royaume et se remettre en bonnes grâces, Sa Majesté reçut cette nouvelle avec grande joie, et lui envoya les ordres pour tous les gouverneurs des places en Picardie, afin qu'ils eussent à le recevoir. »

Puis, suivent tous les détails. Gaston d'Orléans quitte Bruxelles, simulant une chasse au renard, et se dirige tout d'une traite sur la Capelle, qui est la place la plus rapprochée de Bruxelles à vingt-cinq lieues. Son cheval meurt à la dix-septième lieue; il monte un cheval de main, et arrive en pleine nuit, mais heureusement par un clair de lune, sous les murs de la Capelle, à dix heures du soir, essayant de se faire reconnaître.

« Les sentinelles prirent l'alarme; toute la garnison prit les armes et allèrent chacun à leur poste. Le gouverneur qui est le baron du Bec, fils de feu M. de Vardes, alla promptement sur le bastion du Roi pour voir ce que c'était. Il entendit une voix qui dit, comme les sentinelles demandaient : « Qui va là! » — « C'est Monsieur frère du Roi ». Le voilà bien surpris, ne sachant rien de

1. Le comte de Nogent était capitaine des gardes de la porte du Roi.

GASTON D'ORLÉANS
A LA CHASSE

D'après la gravure de David. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

l'affaire, il donne tous ses ordres pour se bien défendre, croyant que ce fut une entreprise sur sa place. A l'heure même, Monseigneur parla et lui dit : « Baron du Bec, empêchez qu'on ne tire sur moi ; je viens ici avec les bonnes grâces du Roi et sa permission. »

« Le dit baron, connaissant sa parole, commanda aussitôt que l'on ne tira point. Monseigneur lui dit : « J'ai des ordres du Roi pour vous, faites sortir quelqu'un à qui je les puisse donner. »

« Il fit donc sortir le Baron de Longchamp, son neveu, lequel est capitaine au régiment de Piémont, qui était venu voir le soir auparavant, auquel mon dit Seigneur bailla les ordres du Roi, lesquels il porta dans la place au gouverneur qui le reçut, mon dit Seigneur lui 6°, en gardant toujours sa sûreté, suivant les ordres du Roi ; de quoi mon dit Seigneur lui sait très bon gré.

« Ceux qui étaient armés et qui entrèrent avec lui étaient le sieur de Puy-Laurens, du Fargis, d'Elbène, Briançon, du Coudray-Montpensier.

« Étant donc entrés il dit au gouverneur : « Donnez-nous à souper ; il y a dix-huit heures que nous n'avons rien bu ni mangé », où il fut bu à la santé du Roi, et ensuite du Cardinal-Duc. »

Suivent encore d'autres détails, même la façon dont le Roi apprit la nouvelle « avec une joie extraordinaire », et en fit part de suite au cardinal.

En 1634, le Roi écrit un article de Saint-Quentin, le 20 octobre, publié par la *Gazette* du 21 octobre 1634.

Louis XIII rédigeait avec un soin tout particulier les nouvelles militaires. Ainsi, en 1636, pendant la fameuse « année de Corbie », ne publia-t-il pas moins de dix articles ayant rapport à la campagne si heureusement terminée par la reprise de cette ville.

Voici des extraits des particularités du siège de Corbie.

Devant Corbie, jeudi 6 octobre 1634.

« Un prisonnier qui se sauve d'avec Jean de Werth rapporte que le Cardinal Infant a donné à Piccolomini 14,000 écus et à Jean de Werth, etc....

Du camp devant Corbie, ce 24 octobre 1636.

« Le 22, il est revenu un soldat qui assurait que les troupes de Piccolomini et Jean de Werth n'ont point voulu prendre d'argent comme les troupes de Flandre, parce qu'on voulait les obliger à vivre dans l'ordre, et ils n'y veulent pas vivre, aimant mieux voler que d'avoir de l'argent et vivre doucement. Ils traitent le pays où ils sont comme ils ont traité la Picardie. »

Voici un exemple de la façon dont les Impériaux se comportaient en Picardie :

« Jean de Werth, voulant aller à un village, les paysans se retirèrent dans l'église et tirèrent sur ses gens, desquels ils tuèrent 40. Ce que voyant, ledit Jean de Werth, il fit mettre le feu et brûla tout le bourg.

« Il est sorti le même jour 5 Wallons de Corbie qui confirment tout ce que vous avez su ci-devant, et ajoutent encore qu'ils n'ont point de drogues pour les malades et blessés et sont tous nu-pieds, n'ayant aucun cuir pour en faire.

« Ils manquent aussi de graisse, chandelles et sel. Ils ont découvert depuis deux jours un magasin dans une cave de l'abbaye où il y avait 100 setiers de farine et 10 tonneaux de vin, desquels ils vivent à cette heure.

Les uns disent qu'il leur est entré 4 petits moulins à bras, il y a quatre jours ; les autres disent qu'on le dit bien dans la ville, mais qu'ils ne le croient pas. »

Dans ces conditions on pouvait espérer que la capitulation était proche.

De Chantilly ce 15me Novembre 163

le Roy a reseu ce matin a 4 heures les nouvelles de lexecution
de ~~lentrepris~~ la Capitulation de Corbie, ~~sur les dix heures~~ ~~a mesme temps~~ il est alera
a mesme temps
leglise remercier dieu, puis a ordonné que on se tint
sur les 2 heures
prest pour Chanter le Te Deum ou la Reyne et tout ce
qui est icy ce doit trouver, et a ordonné des depeches
rendre graces a Dieu
par tout, pour faire par toutes les Eglises de
ce Royaume tant de cette victoire que de la retraite
honteuse de Galas hors de la Bourgogne; le Sr du
Boulay genlis est alér trouver Monsgr a blois
de la part de Sa Mas^te pour luy porter cette nouvelle

LA COPIE DU ROI

pour la *Gazette de France*

D'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale.

De Chantilly, ce 15 novembre 1636.

« Le Roi a reçu ce matin, à 4 heures, les nouvelles de l'exécution de la capitulation de Corbie. Ce même temps, il est allé à l'église remercier Dieu, puis a ordonné qu'on se tînt prêt à 2 heures, pour chanter le Te Deum, où la Reine et tout ce qui est ici, doit se trouver.

« Il a ordonné de faire des dépêches partout pour faire rendre grâces à Dieu par toutes les églises du Royaume tant de cette victoire que de la retraite honteuse de Gallas hors de la Bourgogne.

« Le sieur du Boulay-Genlis est allé trouver Monseigneur à Blois de la part de Sa Majesté pour ui porter cette nouvelle. »

On voit que là, comme toujours, Louis XIII comblait son frère d'attentions, et tenait que le public en fût informé pour éviter toutes fausses nouvelles.

En 1642, pendant la mémorable campagne du Roussillon, il n'y a pas moins de 17 articles, et, chose curieuse, tout en étant devant Perpignan, le Roi envoyait des articles sur ce qui se passait dans le Nord et sur les allées et venues de son frère qu'il fallait surveiller tout particulièrement.

De Narbonne, ce 16 avril 1642.

« Nos soldats trouvent une quantité de caches dans Collioure. Entre autres les Suisses en ont trouvé une qui valait 20 000 livres qui a été répartie à tout le régiment.

« Le régiment d'Effiat, autrement Cinq-Mars, en a trouvé une de 12 000 qui a été partagée de même. De plus il y a quantité de soldats qui en trouvent de petites de tous côtés.

« Il fait meilleur vivre dans l'armée que dans Paris ; tout y est en abondance.

« Le siège s'avance toujours non pas si vite qu'on espérait, à cause du fossé qui se trouve taillé dans le roc. »

On avait répandu le bruit d'une grave maladie du Roi et du Cardinal. Pour le Cardinal il était impossible de démentir, puisque le fait était exact. Voici pour la santé du Roi :

8 mai 1642. — « Le Roi s'est trouvé un peu mal, et a gardé quatre jours la chambre ; à cette heure il se porte très bien et a commencé ses exercices ordinaires.

Les vivres sont en si grande abondance en cette armée que les vivandiers sont contraints d'en remporter, étant à meilleur marché dans ce camp que dans les lieux d'où ils les apportent.

L'ordre y est tel que l'on va dans ce camp et dans les environs, la bourse à la main, sans qu'on ait entendu dire qu'il se soit fait aucun vol. »

Après avoir lu ces nouvelles, on ne pouvait concevoir aucune inquiétude de l'armée du Roussillon.

Nous terminons ici les extraits des articles royaux qui démontrent, comme les lettres, quel soin Louis XIII apportait à toutes choses.

VI

MODE DE TRAVAIL DE LOUIS XIII

AVEC LE CARDINAL DE RICHELIEU

Toutes les lettres de Louis XIII témoignent de l'affection et de l'estime profondes qu'il accordait au cardinal de Richelieu.

Dès l'année 1624, on s'aperçoit que la grande valeur de celui-ci n'a point échappé à la clairvoyance du Roi, et que ses services sont appréciés. Toutefois, ce fut surtout pendant le siège de la Rochelle que ces deux grands esprits se connurent, se comprirent et se lièrent à jamais.

Alors, il devient manifeste que leur principale préoccupation est de se trouver réunis dans l'intimité, ou, tout au moins, dans la plus grande proximité possible. Quand des voyages, des raisons de santé, des événements quelconques les séparent, le Roi veut toujours être en relations directes et rapides avec le Cardinal, et celui-ci ne veut rien faire ni rien décider sans l'avis du Roi.

Les lettres montrent avec quel souci de tous les instants cette liaison est cultivée et maintenue, tant elle est pour l'un et pour l'autre comme un besoin de leur vie. Louis XIII avertit le Cardinal de ses déplacements jour par jour, et souvent heure par heure. Riche-

lieu, à force de courriers, a des nouvelles du Roi tous les jours et souvent deux fois par jour.

Lorsque le Cardinal est souffrant ou fatigué, Louis XIII veille à ce qu'il s'épargne tout déplacement inutile. Il lui prescrit de réunir chez lui le Conseil des ministres, ajoutant que c'est lui qui viendra, puisque sa santé le permet

Le Roi répète incessamment : mon cousin songez à mes affaires, mais, pour que vous puissiez vous en occuper, il faut soigner votre santé

Aussi, pour que le Roi et le Cardinal fussent informés aussi rapidement que possible, eu égard aux moyens de l'époque, des personnes de confiance, presque toujours les mêmes, avaient été choisies pour ce service.

Le secrétaire d'État, que le Roi employait le plus souvent était « le Jeune » fils de Bouthillier, qu'il était habitué à voir depuis son enfance. Son secrétaire favori était Lucas qui avait, en outre, la charge intime de copier les articles du Roi destinés à la *Gazette*, et d'en conserver les autographes. Dans un rang inférieur, mais pourtant permettant de rendre d'utiles services nous trouvons Dumont, et ce Monseigneur dont le roi répète les plaisanteries : « Satis est [1], comme dit Monseigneur, » ajoute-t-il en terminant une lettre.

Nous avons vu la direction personnelle du Roi sur la politique générale, la part de gouvernement qu'il avait déléguée au Cardinal, et celle qu'il s'était réservée. Il reste à ajouter quelques mots sur les conditions matérielles dans lesquelles se faisait la correspondance, et s'exerçait le gouvernement.

A peu près tous les jours, Richelieu envoyait le « paquet », qui renfermait toutes les pièces pouvant intéresser le Roi ou devant être soumises à sa décision. Un mémoire, souvent très étendu, rédigé par le Cardinal, en résumait le contenu, proposant les solutions et provoquant les ordres.

A cette correspondance *officielle* s'en joignait une autre *officieuse* toujours très déférente et protocolaire de la part du Cardinal, souvent familière et habituellement très intime de la part du Roi.

Suivant les circonstances, tantôt c'est Louis XIII qui écrit le premier pour demander des renseignements ou appeler l'attention sur quelques points, tantôt c'est Richelieu qui donne une nouvelle, fait une proposition ou demande des ordres.

Louis XIII, qui travaillait beaucoup, renvoyait « le paquet », d'ordinaire, le jour même. Le mémoire résumé du Cardinal, portait en marge les annotations du Roi répondant à chaque article; puis, aux pièces officielles écrites par les secrétaires étaient jointes pour Richelieu les lettres intimes, dont la publication est le but de cet ouvrage.

Il y aurait peut-être quelque intérêt, au point de vue de l'histoire, de juxtaposer les lettres du Roi et du Cardinal, et d'augmenter ainsi l'énorme travail de M. Avenel qui reproduit tous les papiers de Richelieu. Mais, comme on l'a déjà dit, le but de ce livre n'est pas de compléter l'histoire, mais de faire connaître les caractères et les personnalités de deux grands hommes.

Néanmoins, pour permettre à chacun de se rendre compte du procédé de travail du Roi et du Cardinal et des questions traitées dans la correspondance, on a pris, absolument au hasard, trois lettres de l'un et trois lettres de l'autre se rapportant à des années différentes et suffisamment espacées : 1633-1636-1640.

Avec les lettres du Cardinal on donne ici les lettres du Roi, bien qu'elles soient reproduites plus loin, afin, tout en épargnant des recherches, d'en rendre l'étude plus facile.

1. C'est assez.

LOUIS XIII AU CARDINAL DE RICHELIEU

Saint-Germain-en-Laye, ce 5 novembre 1633,
le jour de la Saint-Hubert.

Mon cousin, je ne saurais demeurer plus longtemps, sans envoyer savoir de vos nouvelles. C'est pourquoi j'envoie ce porteur pour m'en rapporter, que je prie le bon Dieu être telles que je les désire.

Pour moi je me porte parfaitement bien, et ne me reste pour contentement entier que de vous revoir en l'état que je souhaite, pour lequel je prierai le bon Dieu incessamment.

LOUIS.

LE CARDINAL DE RICHELIEU A LOUIS XIII

Sézanne, ce 5 novembre 1633.

Sire,

L'honneur, qu'il vous plaît me faire, me sert beaucoup plus que tous les médecins du monde. Je pars aujourd'hui pour me mettre en chemin de vous aller trouver. Ma première journée sera à Monceaux, la seconde à Vaudoy [1], la troisième à Fontenay [2] de M. d'Épernon et la quatrième à Pamphou [3], où je séjournerai selon que ma faible disposition le requerra. Quand je ne serai plus qu'à une journée de V. M. il me semble que je serai tout à fait guéri. Devant que de partir, je dépêche à M. de Brassac pour lui donner tous les avis que j'estime nécessaires sur les diverses conduites que M. de Lorraine peut prendre, lequel a bien de la peine à se résoudre à une bonne. J'écris aussi à M. de la Force pour qu'il laisse à Liverdun les huit compagnies de Bellenave qui sont dans Metz ; pour au cas que la garnison de Nancy (qui se débande un peu) dépérît trop, les jeter encore dans la place. Il est nécessaire d'avoir un soin perpétuel de cette nouvelle conquête de V. M., M. de Lorraine ayant des pensées continuelles de s'en rendre maître s'il pouvait. Avec l'aide de Dieu, il ne réussira pas mieux en ce dessein qu'il a fait en tous les autres. Je me réjouis de la bonne santé de V. M. que je désire plus que ma vie, comme étant,

Sire, son très humble, très obéissant, très fidèle et très obligé sujet et serviteur.

CARDINAL DE RICHELIEU [4].

On voit que le Cardinal avait beaucoup de choses à dire. Il n'est pas tendre pour M. de Lorraine; mais, comme nous le verrons, les événements ne justifièrent que trop ses appréhensions.

LE CARDINAL DE RICHELIEU A LOUIS XIII

Rueil, ce 19 mai 1636.

Le duc Bernard est toujours indisposé et, qui plus est, en assez fâcheuse humeur.

Haguenau [5], se trouvant extraordinairement pressé, M. le cardinal de la Valette s'est résolu s'en aller tenter le secours. On espère, quoique le temps dans lequel il faut secourir cette place soit bien court et qu'il y ait d'extraordinaires difficultés à faire porter les blés, qu'on viendra

RÉPONSE DE LOUIS XIII A RICHELIEU

De Fontainebleau, ce 21 mai 1636.

Je suis bien fâché de la mauvaise humeur du duc Bernard [6]; j'ai peur que ce soit des gens mal affectionnés qui sont à Paris qui l'y mettent; c'est pourquoi le plus tôt qu'on pourra le faire partir ce sera le meilleur.

Pour l'affaire de Haguenau, il ne se peut faire autre chose que d'y envoyer le Cardinal de La Valette.

1. Vaudoy est un petit village de la Brie, à trois lieues au sud de Coulommiers. — 2. Fontenay-Trésigny, village de l'ancienne Brie.

3. Pamphou, autre château de la Brie. — 4. Lettres du Cardinal de Richelieu. Avenel, t. IV, p. 495.

5. Haguenau, ville forte d'Alsace assiégée par les Impériaux. — 6. Le duc Bernard de Saxe-Weimar.

à bout de cette entreprise. Mais Coblentz[1] est en un état auquel il est presque impossible de remédier, et cependant de là dépend apparemment le bon ou le mauvais succès des affaires d'Allemagne. Les ennemis ont fait passer de la cavalerie du Luxembourg dans la Franche-Comté : qui dit plus[2] qui dit moins, mais il est certain qu'ils ont déjà débandé 1 000 ou 1 200 chevaux de leurs corps à cette fin.

On dit que M. de Lorraine est à Saint-Avold[3] avec force cavalerie.

L'affaire de Bréard n'a pas réussi, il y a eu de la mauvaise conduite de Bellefons qui s'est ingéré de lui-même en cette négociation, et y a employé un Lorrain qui a porté les paquets à Isolany au lieu de les porter au général des Polonais, qui était si dégoûté qu'il a quitté sa charge.

On prie Dieu à Paris par tous les couvents pour le succès des armes de V. M.

On estime que si elle trouvait bon de faire un vœu à la Vierge avant que ses armées commencent à travailler, il serait bien à propos. On ne prétend pas que ce vœu soit de difficile exécution. Les dévotions qui se font momentanément à Notre-Dame de Paris sont très grandes : s'il plaît à V. M. s'obliger d'y donner une belle lampe et la faire entretenir à perpétuité, ce sera assez et je me charge du soin de faire exécuter sa volonté à ce sujet.

Un redoublement de dévotion envers la mère de Dieu ne peut produire que de très bons effets.

L'évêque de Grasse est mort; M. de Noyers écrira aujourd'hui en Provence pour savoir tous les bons ecclésiastiques de ce pays, étant difficile que V. M. en puisse prendre ailleurs, pour cette charge qui ne vaut que 4 à 5 000 francs.

CARDINAL DE RICHELIEU[4].

Je crois que la cavalerie qui est passée au Comté[5] est pour empêcher les courses que les Suédois[6] y ont déjà faites (comme m'a dit le marquis de la Force) et non pour faire grande opposition à notre armée, le nombre de 1 200 chevaux n'étant pas assez bastant[7] pour cela; cela fait voir qu'ils n'ont pas grandes troupes vers Brisach, puisqu'ils se servent de celles du Luxembourg pour secourir le Comté.

Je suis en peine de l'affaire de Coblentz, et ne vois pas guère de moyen d'y remédier. Il faut savoir au vrai si le duc Charles est à Saint-Avold. Je suis marri que l'affaire de Bréhart n'ait réussi.

Je trouve très bon de faire le vœu à la façon que vous me le demandez dans votre mémoire du 19 mai 1636.

Je ne m'engagerai point pour l'évêché de Grasse, que je n'aie votre avis.

Je me porte très bien grâce au bon Dieu, auquel il faut bien recommander toutes nos affaires; puis il en disposera selon sa sainte volonté.

Je vous prie me mander quelles nouvelles il y a du côté de Rocroy.

LOUIS.

Il convient de remarquer qu'un Évêché même minuscule, comme celui de Grasse, n'était pas à la nomination du Cardinal. C'était le Roi qui décidait.

Dans la troisième lettre Louis XIII annonce à Richelieu la prise de Turin, et lui offre d'aller à sa rencontre jusqu'à Compiègne. Le Cardinal revenait d'Arras à ce moment. Comme on le verra, il remercie le Roi de cette preuve de bienveillance; mais il trouve qu'il vaut mieux ne pas s'éloigner de Paris où des affaires multiples et importantes vont retenir le Roi.

1. Coblentz, ville forte sur le Rhin, étant assiégée par les Impériaux, se rendit dans les derniers jours de mai. — 2. Les uns disent un grand nombre, les autres un plus petit, mais il est certain qu'ils ont détaché 1 000 ou 1200 chevaux.
3. Saint-Avold en Lorraine. — 4. Avenel, t. V, p. 466.
5. La Franche-Comté. — 6. Les Suédois alliés de la France.
7. Bastant : suffisant.

LOUIS XIII A RICHELIEU

Saint-Germain, 24 septembre 1640.

Vous saurez par Vaucocour, qui est à ma sœur, la reddition de Turin; il faut bien remercier le bon Dieu des grâces qu'il lui plaît de nous faire et les bien reconnaître. Cavois vient d'arriver, qui m'a apporté de vos nouvelles.

Je me porte mieux de ma goutte; j'espère, pourvu qu'elle ne me reprenne point, ce que je ne crois pas, être mercredi à Chantilly, et jeudi à Compiègne. Je vous manderai encore demain de mes nouvelles.

LOUIS.

LE CARDINAL DE RICHELIEU A LOUIS XIII

Chaulnes, 25 septembre 1640.

Sire,

Je ne saurais jamais assez me réjouir de la prise de Turin, dont il a plu à V. M. de me donner avis.

Ces bénédictions de Dieu méritent d'être reconnues et secondées. Je ne doute point que V. M. ne *fasse le premier, et c'est à nous à faire le second sous ses ordres*. Pour cet effet, V. M. n'ayant plus dessein de rien faire deça avec ses armées, j'estime du tout nécessaire que votre conseil soit aux environs de Paris, tant pour pourvoir au présent qu'à l'avenir avec Messieurs des finances, sans lesquels on ne peut rien faire pour assurer Arras, Turin et Casal, qui seront en perpétuel péril et nécessité, si, sans augmenter la dépense, on ne trouve moyen d'envoyer sur les lieux, par avance, les *mêmes fonds qu'on y envoie inutilement après coup*. Ces raisons me font croire que le voyage que V. M. veut faire à Compiègne doit être remis à un autre temps, et qu'il vaut mieux que je l'aille trouver au lieu où elle est, ce que je ferai aussitôt que j'aurai reçu de ses nouvelles.

Il est besoin de faire chanter solennellement le Te Deum pour un si grand effet comme celui de la prise de Turin. Je supplie Dieu qu'il donne à V. M. de semblables fortunes et à moi de nouvelles occasions de lui témoigner que je suis,

Son très humble, très obéissant, très fidèle et très obligé sujet et serviteur.

CARDINAL DE RICHELIEU.

On pourrait multiplier les lettres et les réponses; il semble que le triple spécimen qu'on vient de lire suffit à démontrer comment le Cardinal correspondait avec le Roi.

VII

LA COLLECTION DES LETTRES DE LOUIS XIII

CONSERVÉE A CHANTILLY

Les archives du musée Condé à Chantilly conservent 354 lettres autographes de Louis XIII à Richelieu, d'une authenticité incontestable, absolument inédites et, pour la plupart, plus intimes et plus importantes que celles que l'on connaît déjà. On sait que

Marius Topin a publié 248 autres lettres, dont 244 inédites, qu'il avait relevées aux Affaires étrangères.

Ce nombre est doublé, et au delà, par la collection de Chantilly et plusieurs lacunes se trouvent ainsi comblées. Ces lettres, du plus haut intérêt, sont intercalées à leur rang parmi celles que M. Marius Topin a publiées le premier sous le titre : *Louis XIII et Richelieu ; Études historiques.*

Louis XIII a écrit encore d'autres lettres à Richelieu. Plusieurs ont été détruites par le Cardinal sur l'invitation du Roi, d'autres sans doute ont été perdues. Enfin, un certain nombre existent dans des collections particulières. On peut en citer 18, publiées récemment par M. G. Caille, et 90, qui appartiennent à M. Morrisson, à Londres, et ont la même origine que celles de Chantilly. Ces lettres éclaircissent un certain nombre de points d'histoire et donnent des détails intéressants. Mais le caractère de Louis XIII et celui du Cardinal ressortent si complètement du dossier de Chantilly, qu'il n'a point été jugé utile de s'adresser pour cette première édition à des collections particulières.

L'ORTHOGRAPHE

Fallait-il, dans cette reproduction, conserver l'orthographe du temps, si différente de la nôtre, au risque de rendre la lecture fatigante et pénible ? On ne l'a pas pensé, jugeant qu'il valait mieux, tout en reproduisant mot pour mot, se servir de l'orthographe actuelle.

Ce long travail a été fait par M. Macon, conservateur du musée Condé, ou sous sa direction. Les lettres gardent ainsi toute la saveur du texte original et chacun peut les apprécier.

Il est intéressant de signaler ce que pouvait être l'orthographe d'une époque où l'Académie française n'existait pas encore ou commençait à peine à fonctionner.

A première vue, cette orthographe paraît très irrégulière ; mais, après examen attentif, on remarque qu'elle est soumise à certaines règles, presque toujours observées, et dont quelques-unes feraient le bonheur des novateurs actuels.

Louis XIII écrivait, suivant ce qu'on appelle de nos jours, le mode phonétique, c'est-à-dire qu'il reproduisait les sons, en omettant généralement les lettres inutiles. En outre, il applique certaines règles d'abréviation ou d'écriture espagnole, ce qui s'explique facilement, étant donné l'influence de l'Espagne à cette époque.

Louis XIII ne redouble presque jamais les consonnes, et, quand il le fait, on pourrait presque dire qu'il se permet une faute de *son* orthographe.

Il écrit ainsi :

Ataquer pour attaquer ;
Enemi — ennemi ;
Holande — Hollande ;
Soufrir — souffrir ;
Lorain — Lorrain ;
Aler — aller.
Abé — abbé, etc.

L'*S* a toujours un son dur, et ne se redouble pas plus que les autres lettres :

Ruiseau pour ruisseau ;
Ausi — aussi ;
Fusent — fussent ;
Puisant — puissant ;
Esayons — essayons;

Il redouble souvent une lettre en mettant un trait sur elle, comme on faisait au moyen-âge :

Com̄e pour comme.
Hom̄e — homme ;
Don̄er — donner.

Devant les lettres *b* et *p* il n'y a jamais que des *n* :

Luxenbourg pour Luxembourg;
Conbat — combat ;
Tronpette — trompette.

La lettre *h* disparait dans l'écriture, quand elle est peu ou pas aspirée, soit au milieu, soit au commencement des mots :

Tomas pour Thomas;
Ier — hier ;
Eure — heure.

Dans les mots qui commencent par une *h* non aspirée, l'*h* disparait après l'article qui se réunit au mot suivant :

Lom̄e pour l'homme ;
Leure — l'heure.

Les voyelles *a* et *e* sont interchangées, quand leur prononciation est identique :

Fâme pour femme;
Antrée — entrée.

L'*Y* est employé généralement à la fin des mots :

Vray pour vrai.

Mais, devant une autre voyelle, cette même lettre est suivie d'un *i* :

Envoyiés pour envoyés.
Esayier — essayer.
Abayie — abbaye, etc.

Le son *ill* est représenté par *il* :

Meileur pour meilleur ;
Faily — failly, etc.

Certains mots sont écrits comme on les prononce :

Exent pour exempt.

Ai est remplacé par *e* lorsque le son est *e* :

Plesir pour plaisir ;
Veseau — vaisseau.

Le *g* a toujours le son dur :

Longeur pour longueur.

S ou *c* sont employés indifféremment lorsque le son est le même :

Cert pour sert.
Se soir — ce soir.
Resevoir — recevoir.
Cuirase — cuirasse.

Il conserve l'*s* dans beaucoup de mots d'où elle a disparu aujourd'hui, ce qui laisserait croire qu'elle se prononçait :

Mesme pour même.

Par contre il la supprime si elle est muette

Hedin pour Hesdin.

Enfin, il y a couramment des abréviations d'écriture, qui rendent le texte fort difficile à suivre pour ceux qui ne sont pas habitués :

Vtre pour votre ;
Afecn — affection ;
Asinaon — assignation.

Quelques mots de l'orthographe ancienne sont conservés :

Reprègne pour reprenne.
Mecredi — mercredi, selon la prononciation usitée encore dans l'Ouest et ailleurs.

La signature royale est toujours Louis, et non pas Loys. Du reste, d'après Héroard, la prononciation des deux mots n'était pas la même. Car, dans les premières années de son enfance, comme il signait : Loys, Dauphin, on lui demanda « s'il s'appelait Loys ou Louis. »

Un jour, il est satisfait du type de signature qu'il a trouvé, et dit : « J'ai fait un beau Louis ». Cette signature, facile à reconnaître, est celle qu'il emploiera toujours.

LE STYLE

Louis XIII a deux styles bien différents. L'un que l'on peut appeler officiel, et qu'il emploie au début, lorsqu'il s'adresse encore à « M. de Luçon », suffisamment pompeux, avec des phrases interminables. Cette majesté du style, jointe à une grande précision, s'observe dans les billets destinés à être montrés ou dans les ordres qui sont donnés. L'autre, intime et naturel, est celui des lettres de Louis XIII à son cousin le Cardinal.

ANNOTATION DES LETTRES

Lorsque le Roi et le Cardinal étaient en campagne, ou en voyage ensemble, ils se voyaient tous les jours et ne s'écrivaient qu'exceptionnellement. Il en résulte que la collection des lettres reproduites présente, de ce fait, au point de vue de l'histoire du règne de véritables lacunes. Rien n'eût été plus facile que de les combler, en reliant les groupes de lettres par une sorte d'abrégé historique rappelant les faits passés dans l'intervalle. Mais, comme il ne s'agit pas ici — ainsi qu'on l'a déjà dit — de faire une histoire des événements du règne de Louis XIII, le but proposé étant, au contraire, de montrer le caractère intime du Roi et de son ministre favori, ce travail devenait complètement inutile.

On a donc reproduit simplement les lettres inédites de Chantilly en y intercalant comme complément, les lettres moins nombreuses, et, en général, moins importantes, déjà publiées par M. Topin.

Lorsque les lettres se succèdent par séries, il suffit de les suivre pour être au courant des événements. Si elles sont isolées, ou se rapportent à des faits spéciaux, il a semblé utile de les faire précéder d'une courte notice, qui rappelle aux uns, ou apprend à d'autres, le fait dont le Roi entretient le Cardinal.

On a annoté les lettres pour épargner au plus grand nombre des lecteurs de fastidieuses recherches ou d'inutiles efforts de mémoire. Céder au désir de tout expliquer et commenter, aboutit à submerger le texte sous la profusion des notes, et à rebuter le lecteur. On a adopté un moyen terme. Donner quelques détails biographiques sur les principaux personnages, et répéter ces détails en tout ou en partie, de manière que la lecture du livre ne fût interrompue par aucune recherche.

Prenons par exemple « le Jeune ». On saura par l'indication que « le Jeune » est Bouthillier jeune, comme disait le Roi, mais on ne trouvera le détail complet ou à peu près de sa carrière que chaque année, parce qu'il est vraisemblable que celui qui lit une année se rappelle à la fin une partie de ce qu'il a lu au commencement.

On espère, de cette façon, avoir facilité la lecture et simplifié les recherches. De même la table indiquera la page où se trouve la notice la plus complète sur le personnage recherché, afin d'éviter l'écueil des citations par trop multipliées.

Malgré ces précautions, il pourra paraître à quelques-uns qu'il y a trop peu de renseignements, tandis que d'autres jugeront qu'il y en a trop. Ce sera au public de décider ce qu'il convient de faire pour les éditions futures.

Dans la disposition pratique des notes, on a essayé un procédé typographique destiné à en faciliter la lecture. Si on les met toutes à la file, il est, d'ordinaire, difficile de s'y reconnaître. Si on les met les unes au-dessous des autres, d'après le procédé dit en échelle, cela occupe beaucoup de place et est fatigant à examiner.

Là, encore, on a eu recours à un moyen terme. On a groupé les notes deux par deux. Si donc on recherche une note indiquée par un chiffre impair on trouvera dans la colonne 1, 3, 5, 7, la note cherchée. Si c'est une note indiquée par un chiffre pair, 4, par exemple, on le trouvera à côté de la note 3.

L'avenir et l'expérience montreront ce qu'il faut penser de ces innovations. On a pensé qu'un livre étant fait pour être lu, tout ce qui peut en faciliter la lecture devait être étudié dans un sens pratique, avec un soin que cette expérience montrera justifié ou non.

LOUIS XIII

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

AVEC

LE CARDINAL DE RICHELIEU

1622-1642

1622

Retour de Louis XIII de Libourne à Paris. — De Paris en Vendée par la Loire. — Le roi remporte la victoire de l'île de Riez sur les protestants. — Voyage en Languedoc et en Provence. — Le samedi 10 décembre, à Lyon, Louis XIII remet à Richelieu le chapeau de cardinal. — Retour à Paris.

1

La première lettre connue adressée à Richelieu, par Louis XIII, est datée d'Apremont-sur-Vie, commune de la Vendée, entre Challans et La Roche-sur-Yon.

Revenant de la bataille de l'île de Riez, gagnée sur les protestants commandés par Soubise, Louis XIII arriva au château d'Apremont (détruit plus tard par Richelieu), le 16 avril 1622, à 8 heures du soir.

Le roi était resté vingt heures sans se coucher, dont dix-huit à cheval, dit Héroard. Aussitôt après le débotté, il écrivit à la reine mère le résultat de la journée, et à Richelieu, alors évêque de Luçon, en Vendée, la lettre suivante.

Aspremont, 16 avril 1622.

Monsieur l'évêque de Luçon, j'estime que les soins que vous avez de me faire savoir la disposition de la reine ma mère[1], ce sont nouvelles que je ne puis apprendre sans grand déplaisir, qui serait plus grand, n'était que vous m'assurez qu'il ne peut arriver aucun accident fâcheux, ce qui me sera à consolation, atten-

Lettre 1. — Bibliothèque nationale. — Topin.-(I.)

1. La reine mère, Marie de Médicis, qui avait voulu rejoindre le roi pendant sa campagne, était tombée malade à Nantes.

dant que j'en sache la guérison entière. Je souhaite que ce soit au retour du marquis de T., que j'envoie pour la visiter de ma part, et lui dire des nouvelles qui la réjouiront, comme aussi tous ceux qui aiment la prospérité de mes affaires, dont vous tenant du nombre, je serai bien aise que vous en sachiez le sujet, ainsi que j'ai dit audit marquis de T., auquel me remettant, je prie Dieu qu'il vous tienne en sa garde.

LOUIS.

2

Louis XIII, en se rendant de La Roche-sur-Yon au siège de Royan, apprit par Richelieu la rechute de la reine mère, qui dut renoncer à le rejoindre. Elle se rendit à Pougues-les-Eaux, où elle fut retenue par la maladie jusqu'au mois d'août 1622.

(Fin d'avril 1622.)

Monsieur l'évêque de Luçon, m'ayant assuré par vos lettres que la reine ma mère était en bonne disposition, j'avais reçu une très grande joie du recouvrement de sa santé, qui m'a été de peu de durée, apprenant par vos secondes le changement survenu. Je vous prie d'accompagner mon affection de vos soins près d'elle pour lui faire rendre tout le secours qu'il sera possible, vous assurant que ne sauriez me rendre service plus agréable.

J'ai bien du regret de n'avoir à présent près de moi que mon premier médecin[1], ne me pouvant quitter. Je lui envoie celui de X., et me promets que vous ne manquerez pas de rendre tous les devoirs que vous jugerez nécessaires: partant je prie Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

Lettre 2. — Bibliothèque nationale. — Topin.-(II.)

1 C'était le fidèle Héroard qui mourut, en 1628, pendant le siège de La Rochelle.

1623 à 1626

Le cardinal de Richelieu prend séance au Conseil du roi, le lundi 29 mai 1624. — Mariage d'Henriette de France, le 11 mai 1625, avec Charles Ier, roi d'Angleterre.

1626. — Edit de pacification pour les protestants. — Intrigues contre Richelieu, qui offre sa démission, refusée par le roi. — Louis XIII fait arrêter, le 13 juin, le duc de Vendôme et le grand prieur. — Monsieur, duc d'Anjou, reçoit le titre de duc d'Orléans, et épouse, le 6 août, Marie de Bourbon, fille du duc de Montpensier. — Voyage de Louis XIII à Chartres et à Nantes.

3

Monsieur le Prince, Henri de Bourbon, prince de Condé, père du grand Condé, avait quitté la Cour après le siège de Montpellier et était en disgrâce. Voyant la puissance du cardinal de Richelieu se consolider, il cherchait à se remettre bien avec lui. Le roi fixe nettement à « son cousin », le cardinal, les limites de l'entretien qu'il doit avoir avec Monsieur le Prince.

Paris, le 30 mai 1626.

Mon cousin, ayant écrit il y a trois ou quatre jours à mon cousin le prince de Condé, sur ce qu'il m'a fait dire avoir un très grand désir de vous voir, que j'aurais fort agréable votre entrevue, je vous fais la présente pour vous disposer à le recevoir, et afin que vous ayez plus de liberté de causer avec lui, je vous commande d'ouïr et d'entendre tout ce qu'il vous dira et voudra dire, hors et excepté pour ce qui concerne son retour du Gué.

S'il vous parle, vous lui direz n'avoir aucune liberté de lui répondre sur ce sujet, que tous discours en seraient inutiles, puisque l'ordre qu'il peut recevoir pour ce regard dépend de moi seul et de l'état de mes affaires.

Il sait la croyance que j'ai en vous, me servant comme vous faites. Je la témoigne avec satisfaction et prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ait en sa garde et vous donne une parfaite santé.

Louis.

Lettre 3. — Bibliothèque nationale. — Topin.-(III.)

4

Monsieur, duc d'Anjou, venant d'être nommé duc d'Orléans aussitôt après son mariage avec Marie de Bourbon, fille du duc de Montpensier (6 août 1626), se livra, entraîné par ses partisans, à toutes sortes d'intrigues contre Richelieu, et, en réalité, contre Louis XIII.

Le cardinal fit arrêter et mettre à la Bastille le maréchal d'Ornano, gouverneur du duc d'Anjou, et plusieurs de ses complices. Il fut effrayé de trouver à la tête du mouvement les frères du roi, et craignit d'être désavoué dans la répression nécessaire. Il offrit par deux fois sa démission, que Louis XIII refusa par la lettre suivante, très significative.

Blois, le 9 juin 1626.

Mon cousin, j'ai vu toutes les raisons qui vous font désirer votre repos, que je désire avec votre santé plus que vous, pourvu que vous le trouviez dans le soin et la conduite principale de mes affaires.

Tout, grâce à Dieu, y a bien succédé depuis que vous y êtes : j'ai toute confiance en vous, et il est vrai que je n'ai jamais trouvé personne qui me servît à mon gré comme vous. C'est ce qui me fait désirer et vous prier de ne point vous retirer, car mes affaires iraient mal. Je veux bien vous soulager en tout ce qui se pourra, et vous décharger de toutes visites, et je vous permets d'aller prendre du relâche de fois à autre, vous aimant autant absent que présent. Je sais bien que vous ne laissez pas de songer à mes affaires.

Je vous prie de n'appréhender point les calomnies ; l'on ne s'en saurait garantir à ma cour. Je connais bien les esprits, et je vous ai toujours averti de ceux qui vous portaient envie, et je ne connaîtrai jamais qu'aucun ait quelque pensée contre vous que je ne vous le dise. Je vois bien que vous méprisez tout pour mon service, Monsieur[1], et beaucoup de grands vous en veulent à mon occasion ; mais assurez-vous que je vous protégerai contre qui que ce soit, et que je ne vous abandonnerai jamais. La reine[2], ma mère, vous en promet autant.

Il y a longtemps que je vous ai dit qu'il fallait fortifier mon conseil ; c'est vous qui avez toujours reculé de peur des changements, mais il n'est plus temps de s'amuser à tout ce qu'on en dira ; c'est assez que c'est moi qui le veux. Au reste si ceux que j'y mettrai n'ont habitude avec vous, ils ne suivront pas vos avis, principalement vous étant quelquefois absent, à cause de vos indispositions.

Ne vous amusez point à tout ce qu'on vous en dira : je dissiperai toutes les

Lettre 4. — *Histoire de Louis XIII*, par le P. Griffet, t. I, p. 500. — Topin - IV.)

1. Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. — 2. La reine mère Marie de Médicis, deuxième femme de Henri IV.

calomnies que l'on saurait dire contre vous, faisant connaître que c'est moi qui veux

LE PRINCE DE CONDÉ
(MONSIEUR LE PRINCE)

D'après la gravure de P. de Jode. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

que ceux qui sont dans mon conseil, aient habitude avec vous. Assurez-vous que je ne changerai jamais, et que quiconque vous attaquera, vous m'aurez pour second.

Louis.

5

Louis XIII, décidé à réprimer vigoureusement le complot, épargna son frère Gaston d'Orléans, mais il fit arrêter le 13 juin à 3 heures du matin ses frères naturels, le duc de Vendôme et le grand Prieur et emprisonner au château de Vincennes.

Richelieu était à cette époque aux eaux de Forges les-Bains, près Limours, et ne connut que par la lettre suivante la décision du roi

Blois, le 13 juin 1626

Mon cousin, ayant trouvé bon de faire arrêter mes frères naturels, les duc de Vendôme[1] et grand Prieur[2] pour bonnes et grandes considérations importantes à mon état et repos de mes sujets, j'ai bien voulu vous en donner avis et vous prier de vous rendre près de moi le plus tôt que votre santé le pourra permettre. Je vous attends en ce lieu et prie Dieu de vous avoir toujours, mon cousin, en sa sainte protection.

LOUIS.

Lettre 5. — Bibliothèque nationale. Topin.-(V.)

1. César, duc de Vendôme, fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. Il était gouverneur de Bretagne. Emprisonné à Vincennes, il fut mis en liberté en 1630 et se retira en Hollande. — 2. Alexandre, Chevalier de Vendôme, grand prieur de France, né en 1598, frère du précédent; il mourut à Vincennes le 8 février 1629. On prétendit qu'il avait été empoisonné, mais sa mauvaise santé, qui allait s'affaiblissant, semble faire croire à une mort naturelle.

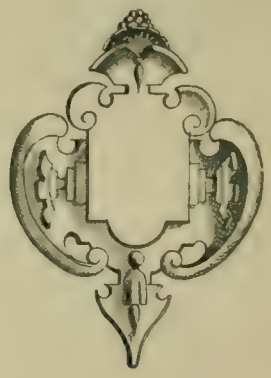

1627

Fréquents voyages de Louis XIII à Versailles. — Le 4 juin, mort de Madame, femme de Gaston, duc d'Orléans. — Départ du roi et du cardinal pour la Saintonge. — Campagne contre les Anglais et les protestants. — Reprise de l'île de Ré sur les Anglais. — Siège de la Rochelle.

6

Le 22 juillet 1627, un corps anglais venait en aide aux protestants de la Rochelle, et s'emparait par surprise de l'île de Ré, sauf de son chef-lieu fortifié, Saint-Martin-de-Ré. Sur

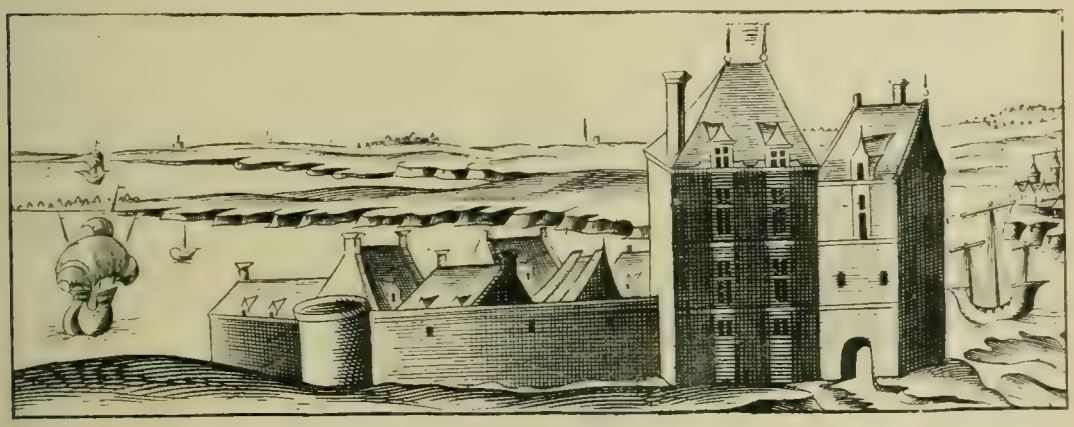

LE PORT DU PLOMB, près la Rochelle
SOUS LOUIS XIII

D'après la gravure de Cl. Chatillon. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

l'ordre du roi, Richelieu se hâta d'organiser une armée assez forte pour expulser les Anglais et reprendre la Rochelle.

Le roi et le cardinal arrivèrent au camp, devant la Rochelle, le 12 octobre. Ils avaient de très fréquentes entrevues, ce qui explique le peu de correspondances.

Le roi surveillait et dirigeait en personne les opérations militaires. Le 8 novembre, Schomberg reprenait l'île de Ré. Le soir, les Anglais, en déroute, évacuaient l'île, abandonnant plus de 1500 morts.

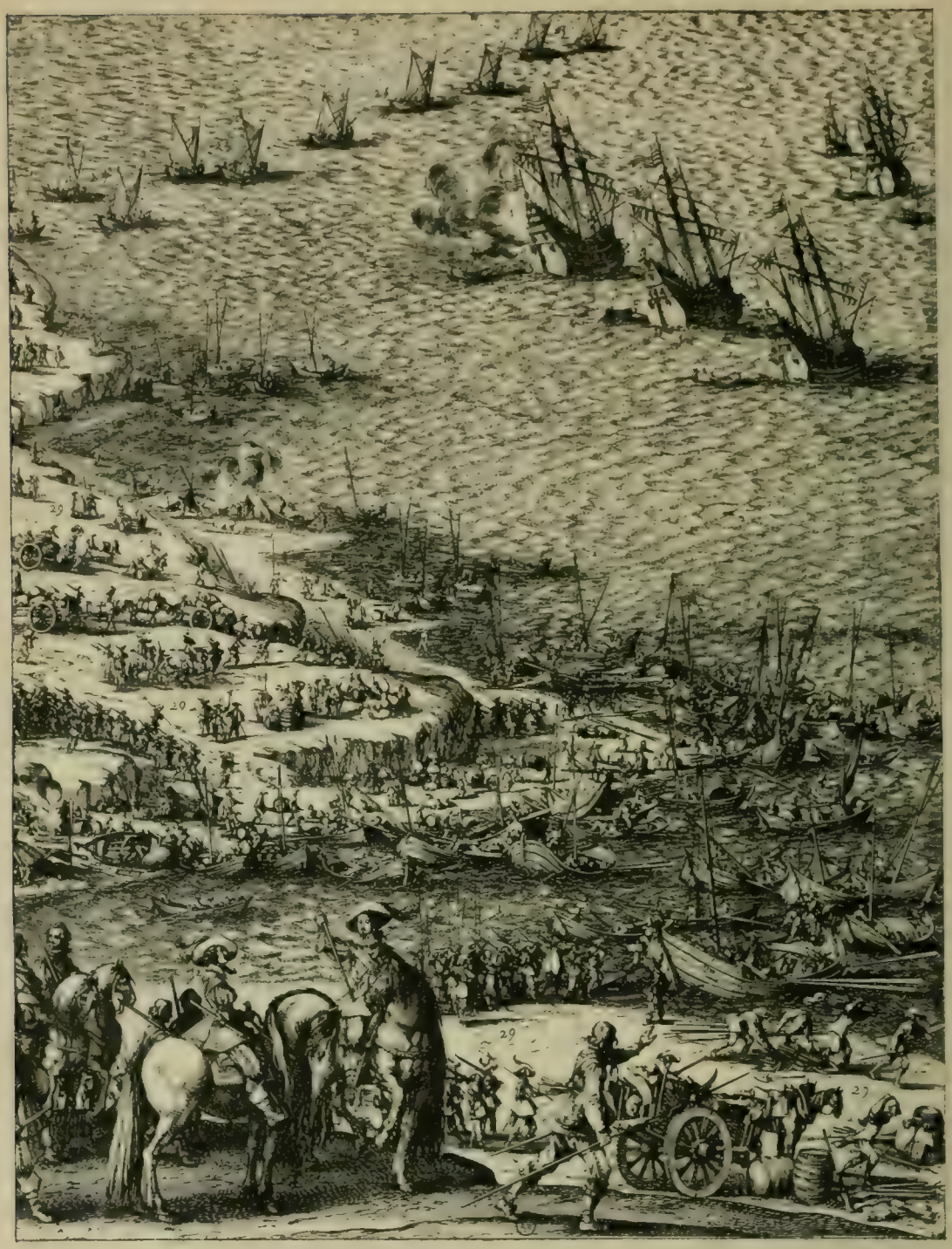

REPRISE DE L'ILE DE RÉ

D'après Callot (fragment) 8 novembre 1627.

LEVÉE DU SIÈGE DE L'ILE DE RE

LE 8 NOVEMBRE 1627

D'après le tableau de la Galerie du Château de Richelieu
actuellement au Musée de Versailles, n° 607.

8 novembre 1627.

Mon cousin, étant arrivé au Plomb[1], des matelots me sont venus dire qu'ils voyaient vingt barques au port de Notre-Dame près Sainte-Marie[2]; nous sommes arrivés au Moulin, de là où nous avons vu ce que les matelots nous avaient dit et encore davantage, nous croyons que c'est Monsieur de Schomberg[3] parce qu'il n'y avait aucune barque hier au soir; je fais embarquer tout le reste pour passer cette nuit. En finissant cette lettre, nous voyons une grande fumée à Saint-Martin, nous ne savons si c'est au bourg ou dans le port.

Du bord de la mer du Plomb, ce huit novembre 1627, à midi.

LOUIS.

Lettre 6. — Archives des affaires étrangères, à Paris. Topin.- VI

1. Le Plomb, petit port des environs de la Rochelle, en face l'île de Ré. — 2. Sainte-Marie, village de la côte sud de l'île de Ré.

3. Schomberg, commandant le corps français de débarquement, était maréchal depuis juin 1625.

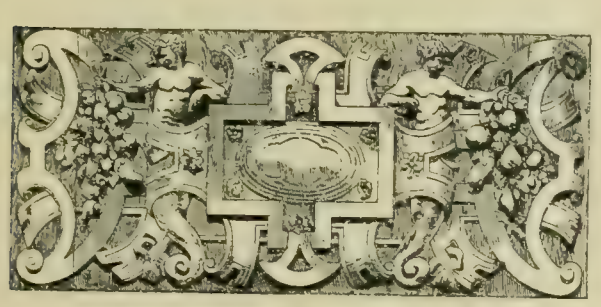

1628

Continuation du siège de la Rochelle, en présence du roi et du cardinal. — Reddition de la Rochelle le 29 octobre. — Fin de la campagne contre les protestants.

7

Surgères[1], 11 mai 1628.

Mon cousin, je vous envoie la réponse que j'ai faite aux députés du clergé, afin que vous la fassiez voir, si vous le jugez à propos ainsi.

Je vous envoie une lettre de Madame de Vendôme[2], que j'ai reçue par Comblat ce matin. Je vous renvoie les deux billets que vous m'aviez envoyés touchant le clergé.

Je me porte bien, Dieu merci. J'espère me rendre lundi à Nettray.

LOUIS.

8

Surgères, 24 octobre 1628.

Mon cousin, je ne manquai dès hier au soir, avant que Dumont fût venu, d'envoyer vers mon frère[1] pour lui faire savoir ce qui s'était passé.

Je loue Dieu de quoi nos ennemis nous font si peu de mal. J'ai écrit à la reine ma mère, ainsi que vous me le mandez. Je finirai en priant le bon Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

Lettre 7. — Archives de Chantilly.

1. Surgères, petite ville de l'Aunis, chef-lieu de canton de la Charente-Inférieure, à 28 kilomètres de la Rochelle. — 2. Françoise de Lorraine-Mercœur, femme de César duc de Vendôme, alors emprisonné à Vincennes, intercédait en faveur de son mari.

Lettre 8. Archives de Chantilly.

1. Gaston d'Orléans.

1629

Mort du grand Prieur de Vendôme, à Vincennes. — Guerre de la succession de Mantoue. — Départ de Louis XIII et de Richelieu pour le Dauphiné et l'Italie. — Traité de Suze. — Retour du roi à Paris.

9

Louis XIII était parti de Paris pour la campagne d'Italie, le 15 janvier 1629, suivi à petite distance par Richelieu. C'est en route qu'il apprit la mort du grand Prieur de Vendôme. Il offrit de suite à Richelieu les deux meilleures abbayes de la succession ; mais le cardinal les refusa, en remerciant.

La Tour du Pin[1], le 13 février 1629.

Mon cousin, ayant appris par une lettre de la Reine[2], Madame ma mère, que le grand Prieur[3] était mort, je vous ai voulu écrire ce petit mot pour vous dire que je vous donne les deux meilleures abbayes que possédait ledit grand Prieur. Pour les deux autres je les donne à mon cousin, le cardinal de Bérulle[4].

Celle-ci n'étant à autre fin, je prierai le bon Dieu qu'il vous conserve et garde aussi longtemps que je le désire.

Louis.

10

Malesherbes[1], 10 octobre 1629.

Mon cousin, je ne manquerai de me rendre à Fontainebleau vendredi à midi, auquel jour et heure, j'espère vous y trouver. Assurez-vous toujours de mon affection, qui durera jusqu'au dernier soupir de ma vie.

Lettre 9. — Bibliothèque nationale. — Topin.-(VII.)

1. La Tour-du-Pin, ville du Dauphiné, sous-préfecture du département de l'Isère. — 2. Marie de Médicis.

3. Le grand Prieur de Vendôme, frère naturel de Louis XIII, mort en prison à Vincennes, le 8 février 1629. — 4. Les cardinaux étaient « cousins » du roi.

Lettre 10. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(VIII.)

1. Malesherbes, chef-lieu de canton du Loiret.

Monseigneur s'est mis un chicot dans le pied, j'ai envoyé chercher mon maréchal pour le lui ôter.

LOUIS.

11

Livry[1], 25 novembre 1629.

Mon cousin, je vous envoye les lettres pour mon frère[2] et pour M. de Lorraine[3].

Quant à ce que le maréchal de Marillac[4] peut accorder de ma part, je vous l'ai mandé par le s[r] Bouthillier[5] et ne vois pas qu'il soit nécessaire de l'augmenter; il est besoin seulement qu'il fasse diligence, ayant sans doute de quoi contenter mon frère par raison.

Je me porte bien, excepté la goutte qui m'a attaqué cette nuit, laquelle ne m'empêchera pas de courre le loup aujourd'hui.

Je finirai celle-ci en priant le bon Dieu qu'il vous conserve aussi longtemps que je le désire.

LOUIS.

Lettre 11. — Archives de Chantilly.

1. Livry, bourg du département de la Seine, à 13 kilomètres de Paris, sur la route de Paris à Meaux; c'était une localité fort ancienne; Henri IV y a séjourné plusieurs fois. — 2. Gaston d'Orléans.

3. François, duc de Lorraine, mort en 1632. — 4. Le maréchal de Marillac, Garde des sceaux.

5. Claude Bouthillier, ancien conseiller au Parlement, alors conseiller d'État, nommé surintendant des finances en 1632, très apprécié par Louis XIII.

1630

Événements d'Italie. — Succession de Mantoue. — Le duché envahi par les Espagnols et les impériaux. — Départ de Richelieu pour l'Italie. — Voyage de Louis XIII en Dauphiné et en Savoie. — La peste en Savoie. — Retour du roi à Lyon; sa maladie. — Il rappelle Richelieu. — Rentrée à Paris. — Intrigues de la Reine mère et du duc d'Orléans.

En 1630, Louis XIII et Richelieu sont surtout occupés par les affaires d'Italie. Campagnes et négociations se suivent sans relâche. Sans vouloir faire l'historique de ces guerres de succession si compliquées, on en rappellera l'origine en quelques mots.

A cette époque, la maison de Gonzague possédait en Italie le duché de Mantoue et le marquisat de Montferrat, en France le duché de Nevers.

Éléonore de Médicis, sœur aînée de la Reine mère, Marie de Médicis, avait épousé Vincent de Gonzague, duc de Mantoue. Celui-ci mourut en 1612, ayant comme héritier son fils François III de Gonzague, neveu de Marie de Médicis. Mais ce dernier mourut le 12 décembre 1612, laissant une fille. Son frère, le cardinal Ferdinand de Gonzague, s'empara du pouvoir sous prétexte de protéger sa nièce, se fit relever de ses vœux, reconnaître duc de Mantoue, et se maria; mais il mourut sans enfants en 1626. Son second frère, Vincent de Gonzague, également cardinal, lui succéda.

A chaque changement, le duc de Savoie revendiquait ou occupait le Montferrat; les Impériaux soulevaient des difficultés ou voulaient s'emparer de Mantoue.

Le roi de France, qui avait tous droits d'intervenir à cause des relations de famille, voulut empêcher la maison de Savoie de s'annexer le Montferrat, et la maison d'Autriche d'occuper le duché de Mantoue, ce qui eût ruiné l'influence française en Italie.

Richelieu jugea sa présence nécessaire : le 10 mars il était à la frontière d'Italie, le roi étant encore à Paris.

Collalto, général des Impériaux, et le marquis Spinola, général des Espagnols, avaient déjà envahi le duché de Mantoue.

12

Paris, 10 mars 1630.

Mon cousin, la première que vous aurez de moi est que je me plains de vous, de ce que vous vous excusez de me donner conseil par vos lettres. Cependant, pour répondre à tous les articles de vos dépêches, je vous dirai que j'ai vu et examiné avec mon conseil tous les points des propositions qu'on vous a faites sur le sujet de la paix.

Sa Sainteté ne doit point faire de difficultés, à mon avis, de s'obliger à être contre ceux qui manqueront à un traité, puisque c'est une action de Père commun, et que tous les princes contre qui elle peut être en ce cas, l'en prient; cependant, si elle en fait, et que les princes d'Italie entrent pour caution, on s'en peut contenter.

Quant au point de la garnison de Casal[1], vous savez bien que mon intention n'est point d'y tenir longtemps des Français, hors un cas de nécessité. Si Monsieur de Mantoue[2] en a besoin, mon dessein est bien de l'en secourir; mais de promettre par un traité qu'il n'y en doive point avoir, cela ne se peut en aucune façon du monde. Quant à l'article du traité de Moncon[3], la foi qu'on doit avoir au marquis Spinola[4] fait que je me contenterai qu'on mette dans le traité général que les contraventions audit traité seront toutes réparées, et que les Grisons[5] demeureront dans tous leurs Etats et sur tous leurs sujets, comme ils étaient auparavant l'année 1617, sans que les Valtelins[6] puissent prétendre autre exception de leur juridiction, que celle de la justice civile et criminelle accordée par le traité, moyennant vingt-cinq mille écus tous les ans; ce qu'ils doivent payer, pourvu que le marquis Spinola promette particulièrement faire réparer de bonne foi les contraventions qu'on désire.

Pour ce qui est du déboisement des passages, il n'y peut y avoir de difficulté de la part des Impériaux, étant novateurs comme ils sont, puisque pour moi je n'en fais aucune d'exécuter le traité de Suze[7]. Il faut faire entrer les Suisses en union avec les Grisons pour leur conservation. Le sieur Bouthillier[8] vous écrira plus au long, me contentant de vous mander mon intention sur les points où il y a contestation. Cependant, je prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ait en sa sainte garde.

LOUIS.

Écrit à Paris le 10e jour de mars 1630.

13

Louis XIII avait quitté Paris au printemps, pour rejoindre le cardinal, dans les Alpes.

Lettre 12. — Recueil d'Aubery. — Topin.- IX[1]

1. Casal, place forte d'Italie, sur le Pô, dans le Montferrat. — 2. Le duc de Mantoue.

3. Le traité de Moncon, conclu avec les Espagnols, le 5 mars 1626, consacrait la liberté des Valtelins, mais avec tribut aux Grisons. — 4 Commandant l'armée espagnole, qui envahissait le duché de Mantoue.

5. La république des Grisons n'était pas alors réunie à la Suisse. — 6 Habitants de la Valteline, haute vallée de l'Adda, communiquant avec le Tyrol par le col de Stelvio.

7. Le traité de Suze qui avait mis fin à la campagne précédente. — 8. Claude Bouthillier, secrétaire d'État.

Argentine [1], 3 juillet 1630.

Mon cousin, sitôt que j'ai vu la lettre que vous avez écrite à Monsieur Bouthillier, je me suis résolu d'aller demain loger à la Chambre [2] et après demain à Saint-Jean [3] si je n'ai de vos nouvelles qui me fassent changer de dessein. Je me portais bien ce matin, mais cet après-dîner, sur les deux heures, mon mal de tête m'a repris ; tout cela ne m'empêchera pas mon dessein, je ne manquerai de faire suivre la personne [4] que vous me mandez.

Assurez-vous de mon affection qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer.

LOUIS.

14

Peu après l'arrivée de Louis XIII, la peste commença à se répandre en Savoie. Le roi, étant tombé malade, fut pressé par tous et surtout par le cardinal, de s'éloigner du foyer de l'épidémie ; le 25 juillet 1630, il quitta Saint-Jean-de-Maurienne, se dirigeant sur Lyon.

La Rochette [1], 27 juillet 1630.

Mon cousin, je vous assurerai par ce mot que je me porte assez bien, Dieu merci. M. Bouthillier [2] vous mande tout ce qui est de mes intentions; me remettant sur lui, je ne vous en parlerai pas davantage.

Je vous assurerai seulement de mon affection, qui sera toujours telle que je vous l'ai promise, et prierai le bon Dieu qu'il vous conserve aussi longtemps que je le désire,

LOUIS.

Lettre 13. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(X.)

1. Argentine, village de la Savoie. — 2. La Chambre, bourg de Savoie, actuellement chef-lieu de canton de la Savoie entre Aiguebelle et Saint-Jean-de-Maurienne.

3. Saint-Jean-de-Maurienne, ville de Savoie, actuellement chef-lieu d'arrondissement du département de la Savoie. — 4. Mazarin, alors agent de Richelieu; il fut ensuite nonce du Pape à Paris, de 1634 à 1636. Renvoyé par Urbain VIII à Avignon, en 1636, il s'attacha au service de la France, et vint à Paris en 1640.

Lettre 14. — Archives de Chantilly.

1. La Rochette, chef-lieu de canton de la Savoie, entre Barraux et la Chambre. — 2. Claude Bouthillier, secrétaire d'Etat.

15

Barraux [1], 29 juillet 1630.

Mon cousin, Canteloup [2] vous retournant trouver, je lui ai baillé ce mot pour vous faire savoir comme les régiments de Sérigny [3] et Crouzille [3] sont arrivés. Entremont [3] et Conche [3] arriveront dans deux ou trois jours. Ils demanderont tous la montre [4] en arrivant pour les officiers et le prêt [4] pour les soldats. M. de Châtillon demande aussi 8,000 francs pour les travaux qu'il faut faire, et il n'y a pas un sol ici. Je vous prie me mander ce que je ferai sur tout cela. Si vous avez à faire de la compagnie de Bligny [3], je vous l'enverrai, étant du tout inutile à ce siège. La mine a, à cette heure, 34 pieds de longueur. Tant plus Serre travaille, et tant plus il trouve de facilité. C'est tout ce que je vous manderai pour cette heure. Je vous assurerai seulement de ma bonne santé et de mon affection, qui sera toujours telle pour vous que la pouvez désirer, et prierai le bon Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

J'oubliai à vous dire qu'on va commencer une approche pour s'attacher [5] au donjon et y faire une autre mine, qui sera prête à jouer huit jours après l'autre.

16

Barraux, 31 juillet 1630.

Mon cousin, j'ai commandé à M. Bouthillier de vous faire savoir tout ce qui se passe ici; c'est pourquoi je ne vous en parlerai davantage. Les Reines m'ont mandé qu'elles font tenir leurs charrois prêts à marcher; mandez-moi ce que j'en ferai quand ils arriveront ici.

Assurez vous toujours de mon affection, qui sera telle en votre endroit que vous la pouvez désirer, et prierai le bon Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

Lettre 15. — Archives de Chantilly.

1. Le fort Barraux fermait la vallée du Graisivaudan, près de l'ancienne frontière de Savoie et du Dauphiné. — 2. Canteloup, secrétaire du roi.

3. Les régiments étaient désignés, sauf quelque exception, soit par des noms de provinces, soit, le plus souvent, par le nom du colonel propriétaire, qui n'était pas toujours le colonel effectif. — 4. La solde s'appelait montre pour les officiers, et prêt (terme actuel) pour les soldats.

5. On dit encore l'attachement du mineur, pour indiquer le commencement des travaux de mine.

Lettre 16. — Archives de Chantilly.

17

Barraux [1], 1er août 1630.

Mon cousin, j'ai reçu hier votre lettre par ce porteur à 8 heures du soir. Dès aussitôt, je donnai ordre à ce que vous me mandez. Sérigny [2] part aujourd'hui, Crouzille [2] demain et Bligny [2] aussi.

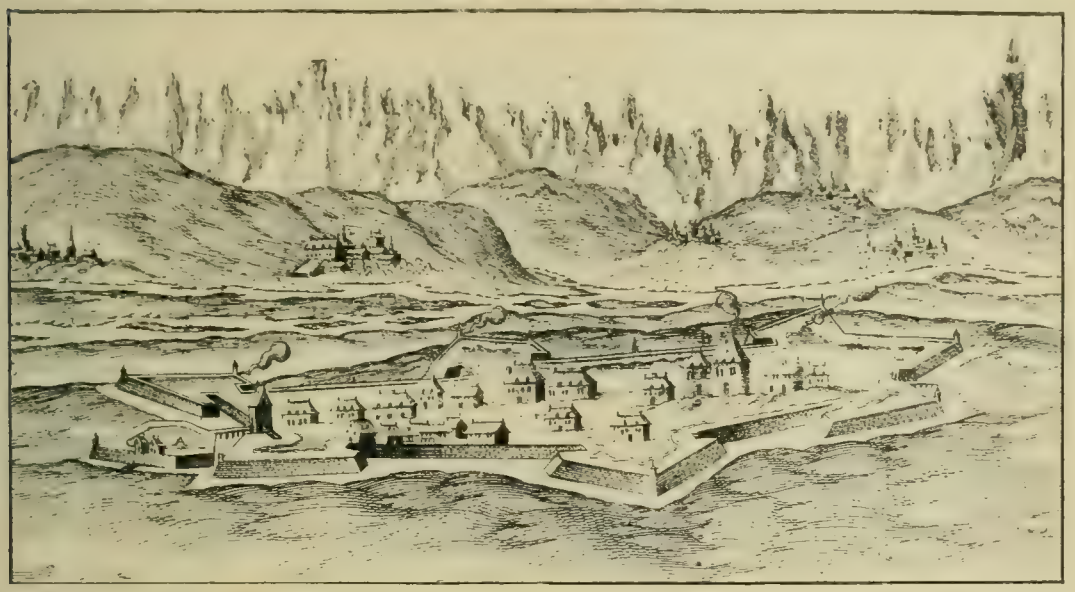

LE FORT BARRAUX (Isère)
SOUS LOUIS XIII

D'après Claude Chatillon. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

A mesure que les autres arriveront, je les enverrai. Assurez-vous toujours de mon amitié et que je prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

18

Louis XIII était arrivé à Lyon, le 7 août 1630. La peste étendait ses ravages en Savoie. Il la redoutait beaucoup pour le cardinal-duc, dont la santé était chancelante, et lui manda de venir le rejoindre.

Lettre 17. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XI.)
1. Fort Barraux (Isère). — 2. Régiments désignés par les noms de leurs propriétaires.

Lyon, 16 août 1630.

Mon cousin, je suis fort en peine de vous depuis que j'ai su que ce valet de Dumont[1] était tombé malade de peste dans votre logis. Je vous prie de sortir de ce mauvais lieu le plus tôt que vous pourrez pour me venir trouver en ce lieu, vous assurant que je suis en grande impatience de vous y voir.

Je finirai celle-ci en priant le bon Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

19

Lyon, le 19 août 1630.

Mon cousin, vous ayant mandé par ma dernière que vous partissiez le plus tôt que vous pourrez pour me venir trouver, ne pouvant souffrir que vous fussiez plus longtemps dans le danger de la peste, je vous ajouterai ce mot pour vous dire que ne vous arrêtiez en aucun lieu, ayant grande impatience de vous voir près de moi, ce qu'attendant, je prierai le bon Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

20

A peine rétabli, Louis XIII fut rappelé à Paris par les intrigues de son frère le duc d'Orléans et de la reine mère, qui voulaient à tout prix se débarrasser du cardinal.

Le Roi essaya comme toujours de ramener son frère par de bons procédés; mais il tenait à ce que le cardinal fût exactement renseigné et par lui-même.

Linas[1], 28 octobre 1630.

Mon cousin, je vous écris cette lettre pour vous faire savoir ce qui s'est passé à l'entrevue de mon frère et de moi. Il arriva donc à Montargis[2] comme je sortais de ma chambre pour aller à la messe. Tout se passa en compliment, et ne me parla d'aucune affaire, ni moi à lui. Je montai en carrosse, où je fis mettre Puylaurens[3].

Lettre 18. — Archives de Chantilly.

1. Homme de confiance du Roi et de Richelieu.

Lettre 19. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XII.

Lettre 20. — Archives de Chantilly.

1. Linas, bourg des environs de Paris, sur la route de Paris à Orléans, entre Montlhéry et Arpajon. — 2. Montargis, ville de l'Orléanais, chef-lieu d'arrondissement du Loiret.

3. Puylaurens, chambellan de Gaston d'Orléans, mourut en prison au « Bois de Vincennes ».

LOUIS XIII FORCE LE PAS DE SUZE

LE 6 MARS 1629

D'après le tableau de la Galerie du Château de Richelieu
actuellement au Musée de Versailles, n° 609.

Étant arrivé à la Chapelle-la-Reine[4], Le Coigneux[5] arrive, qui me dit les alarmes que on lui avoit baillées; je lui baille toute sorte d'assurance comme il est porté par votre mémoire, dont il fut content. Ensuite je lui parle de vous comme vous sâvez: il me dit que mon frère avait beaucoup de choses à me dire sur votre sujet et que, après que je l'aurais ouï, il ferait tout ce que je voudrais. J'appelai mon frère et Puylaurens sans que Le Coigneux leur eut parlé. Mon frère me dit de mot à mot tout ce que Le Coigneux m'avait dit (pour montrer qu'il était concerté avant que de me venir trouver). Mon frère ajouta qu'il avait fait serment de ne me parler point d'affaires ce voyage, et que à cause de cela il ne m'en voulait point parler à cette heure, mais quand j'aurais le loisir, il me dirait toutes ses raisons: nous nous séparâmes sur ce point-là. Ce matin à ma messe, je lui ai présenté M. de Nets; il m'a dit qu'il avait quelque intérêt sur cette affaire. Je lui ai dit que cela n'était point dans son apanage; il m'a dit que il ne m'en voulait parler à l'heure pour la raison que j'ai déjà dit ci-dessus.

Nous nous sommes séparés fort bons amis, mais j'ai peur que cela ne dure guère.

Il s'en est retourné à Paris, et moi je suis venu coucher en ce lieu et ai fait 4 lieues à cheval, de quoi je me porte fort bien, Dieu merci. Vous vous pouvez assurer que quand mon frère me parlera de vous, je vous soutiendrai comme il faut.

J'ai encore beaucoup d'autres choses à vous dire qui seraient trop longues à écrire, que je remettrai à vous dire de bouche quand je vous verrai; si ils pressaient je vous les écrirais, mais n'étant pas chose pressée je les remettrai comme je vous mande ci-dessus.

Assurez-vous toujours de mon affection, et finirai en priant le bon Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

21

Versailles[1], 2 novembre 1630.

Mon cousin, je vous fais écrire par le père Suffren[2] ce que Monsigot me dit hier.

4. La Chapelle-la-Reine, près Fontainebleau, chef-lieu de canton du département de Seine-et-Marne.

5. Le président Le Coigneux, nommé plus tard marquis de Belabre.

Lettre 21. — Archives de Chantilly.

1. Louis XIII se plaisait au château de Versailles et y venait souvent en déplacement de chasse. Son installation y est fixée par Héroard à la date du 2 août 1624; mais ce n'est que le 8 avril 1632 qu'il acheta définitivement la terre et seigneurie de Versailles à Jean François de Gondi, archevêque de Paris. — 2. Le P. Jean Suffren, jésuite, était confesseur du roi; il avait remplacé le P. Arnoux, que Luynes avait placé près de lui, après avoir congédié, en 1617, le P. Coton.

Pour le premier point, j'ai connu par son discours que ces gens-là ont envie de s'accommoder.

Pour les autres points de la lettre, je vous expliquerai ceux que le père ne vous écrit pas assez au long: comme pour le logement de l'Arsenal[3] Monsigot me dit que mon frère n'avait point de logis à cette heure, que M. de Bellegarde[4] venait, et qu'il ne savait où loger; il me proposa l'hôtel des Ambassadeurs (je connus que son dessin était, quand il serait dedans, de me le demander en don).

Je lui dis que je voulais aller voir la Reine ma mère et que je faisais état d'y loger pour un soir. Il me proposa l'Arsenal pour un mois; je crus que je ne lui pouvais refuser, et lui accordai.

Il me dit que M. de Bellegarde m'avait demandé l'évêché d'Orléans pour Le Coigneux, et que ledit Coigneux en avait été fort fâché et qu'il n'y avait jamais prétendu; je lui dis que M. de Bellegarde ne m'en avait jamais écrit ni parlé.

Pour le reste, je me remets sur la lettre du père Suffren. Assurez-vous de mon affection, qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer, et prierai le bon Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

22

(P.-S., sans date, d'une lettre perdue.)

Assurez-vous que je leur ai parlé avec grande affection de vous, leur témoignant que le plus grand plaisir que mon frère[1] me peut faire au monde et le plus grand témoignage d'affection qu'il me peut rendre était de vous aimer. Ils vous tiennent tout à fait ruiné dans l'esprit de la Reine ma mère[2], qui est cause, comme je crois, que ils en font plus les renchéris.

LOUIS.

23

Saint-Germain[1], 6 novembre 1630.

Mon cousin, j'ai été très aise d'apprendre par votre lettre que vous serez ici demain, j'étais en grande impatience de vous revoir auprès de moi.

3. L'arsenal de Paris, où logeait le grand maître de l'artillerie, actuellement bibliothèque de l'Arsenal. — 4. Roger de Saint-Lary, duc de Bellegarde, grand écuyer de France.

Lettre 22. — Archives de Chantilly.

1. Gaston d'Orléans. — 2. Marie de Médicis.

Lettre 23. — Archives de Chantilly.

1. Le château de Saint-Germain-en-Laye.

Je pris hier une médecine qui me fit tout ce que les médecins pouvaient souhaiter. Je me porte fort bien, grâces au bon Dieu.

Assurez-vous toujours de mon amitié, et que je prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

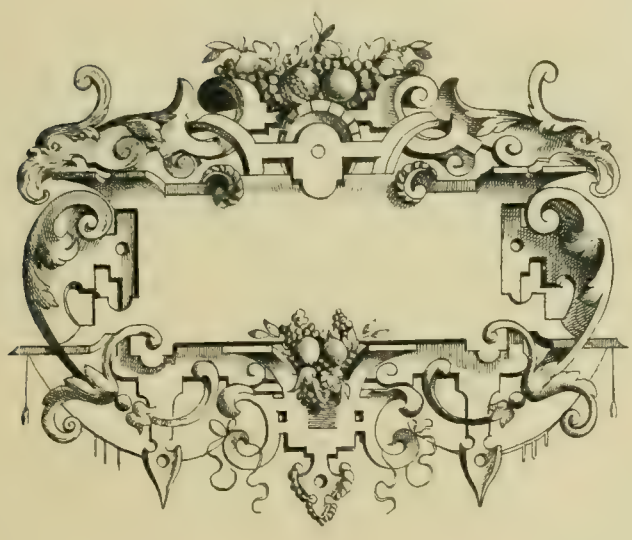

1631

Création de la chambre extraordinaire de l'Arsenal. — Procès de la dame Lebœuf et autres. — Mariage de Mlle de Luxembourg. — Préparatifs militaires en Picardie. — Mission du maréchal de Vitry en Provence.

24

S. d. 1631.

Mon cousin, je ne manquerai à faire ce que vous me mandez. Ce courrier vous aura dit le dessein qu'ils ont sur la Hougue [1]; je crois qu'il est besoin de pourvoir ; je vous prie d'y donner ordre.

LOUIS.

25

Livry [1], 13 janvier 1631.

Mon cousin, il n'y a rien à redire aux réponses qui sont en marge de ce mémoire, je trouve très bon que l'on les fasse exécuter.

Je suis très aise que mes oiseaux vous aient donné du plaisir.

Je me porte fort bien, Dieu merci, et suis fort gaillard en dépit de ceux qui ne nous aiment point.

Je vous puis assurer que je vous tiendrai ce que je vous ai promis jusques à la mort ; *satis est*, comme dit Monseigneur [2].

LOUIS.

Lettre 24. — Archives de Chantilly.

1. La Hougue, rade de Normandie au nord-est du Cotentin. Louis XIII y redoutait une agression.

Lettre 25. — Archives de Chantilly.

1. Livry, bourg à 14 kilomètres à l'est de Paris, sur la route de Paris à Meaux. — 2. Monseigneur, homme de confiance de Louis XIII.

26

Pour réprimer sévèrement les intrigues ou complots qui visaient son ministre, afin de mieux atteindre le roi, Louis XIII avait créé une chambre criminelle extraordinaire à l'Arsenal.

Cette chambre devait connaître, en dehors du Parlement, des crimes de lèse-majesté, haute trahison, sorcellerie, etc

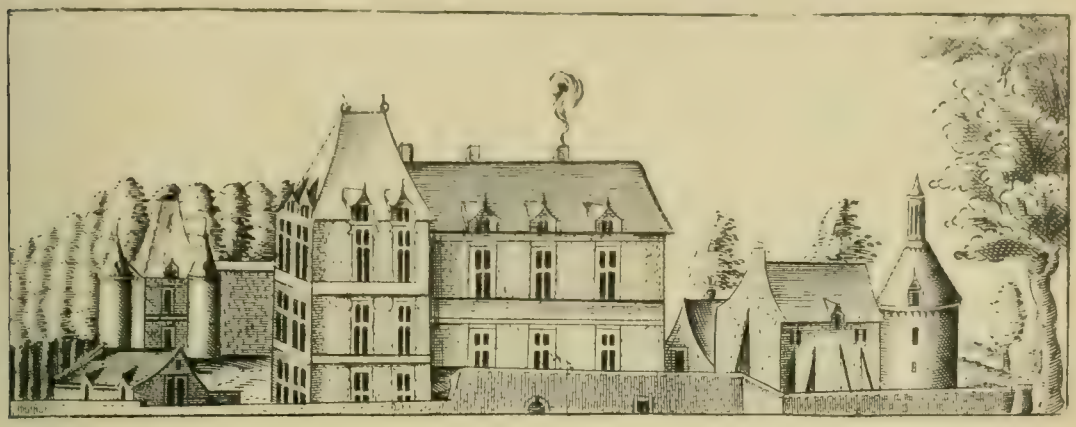

LE CHATEAU DE LIVRY, près Paris

SOUS LOUIS XIII

D'après Cl. Chatillon. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

Il aurait fallu traduire devant cette cour le frère du roi, Gaston d'Orléans, et peut-être la Reine mère. Richelieu se contenta de les effrayer en faisant juger leurs complices. Il livra à cette justice deux des médecins du roi, Senelle et Duval, et plusieurs autres seigneurs de peu d'importance. L'affaire de la dame Lebœuf paraît avoir fort occupé Louis XIII.

Saint-Germain-en-Laye[1], 18 juin 1631

Mon cousin, j'ai pensé cette nuit à mes affaires; je désire, tandis que vous êtes à Paris, que vous fassiez ouïr en bonne forme la dame Le Bœuf[2], Senelle et Duval[3]. Cela me touche de telle sorte que j'ai occasion d'y bien penser, vous tenant plus à moi qu'à vous-même. Je m'assure que vous n'y manquerez pas et que vous me rapporterez ce que je désire ; je finirai celle-ci en vous assurant de mon amitié qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer.

Louis.

Lettre 26. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XIII

1. Château de Saint-Germain-en-Laye. — 2. La dame Le Bœuf était traduite devant la chambre extraordinaire de l'Arsenal.

3. Senelle et Duval, médecins du roi, arrêtés pour conspiration, et traduits devant la chambre de l'Arsenal, furent tous deux condamnés aux galères.

27

Saint-Germain[1], 18 juin 1631, à 9 heures du soir.

Mon cousin, j'ai reçu votre lettre par le marquis de Brézé[2], par laquelle je vois ce qui s'est passé avec la dame Lebœuf. Si vous jugez à propos de faire arrêter les deux dames que vous me mandez, je le trouve très bon et vous envoie Boislouet pour cet effet ; assurez-vous que je garderai le secret et que je n'en parlerai à âme qui vive.

Assurez-vous de mon affection, qui sera toujours telle que je vous l'ai promise.

LOUIS.

Boislouet a charge de faire tout ce que vous lui commanderez et ne sait rien d'aucune affaire.

28

Louis XIII redoutait l'invasion des Espagnols par la frontière du Nord, la plus rapprochée de Paris, et prenait ses dispositions de défense.

Comme on le verra par cette lettre et plusieurs autres il s'occupe toujours lui-même de la direction des troupes et de la fixation de l'ordre de bataille.

Versailles, 20 juillet 1631.

Mon cousin, vous trouverez écrit sur le dos de cette lettre les troupes de quoi on se peut servir en Picardie[1], sans dégarnir la frontière de Champagne[2]; c'est pourquoi, si vous le jugez à propos, vous leur enverrez les ordres pour marcher. Je juge aussi à propos d'envoyer saisir tous les meubles qui sont à Luxembourg, et toute sa vaisselle d'argent, laquelle est encore à Compiègne en quantité[3], à ce que j'ai ouï dire. Pour moi je suis tout prêt à partir pour aller en Picardie, et crois que le plus tôt sera le meilleur. Assurez-vous de mon affection, qui sera toujours telle que je vous l'ai promise.

LOUIS.

Lettre 27. — Archives de Chantilly.

1. Au château de Saint-Germain-en-Laye, même jour que celui de la lettre précédente. — 2. Urbain de Maillé, marquis de Brézé, et beau-frère de Richelieu ; nommé maréchal de France en 1632, il perdit sa femme en 1635, et mourut en 1650.

Lettre 28. — Archives de Chantilly.

1. La Picardie, province frontière du Nord, était menacée directement par les Espagnols. 2. La Champagne, province frontière de l'Est, pouvait être attaquée par les Impériaux.
3. Compiègne, chef-lieu d'arrondissement de l'Oise.

Infanterie : Champagne[4], 20 compagnies ; 10 compagnies de Piémont[4], qui sont à Saint-Dizier[6] et à Vitry[6] ; Normandie[4], 20 ; Des Réaux[5], 10 ; 10 compagnies de Navarre[4], qui sont à Senlis ; Turenne[5], qui est à Péronne[7], Montdidier[7] et Roye[7] ; Lemont[5], 10 compagnies. — Cavalerie : La Colonelle, Bligny[5], Les Roches-Baritaut[5], La Roque[5], Cluy[5], Hocquincourt[5], Laurière[5], Carabins de Pre des Sales[5]. — Pour l'artillerie, je crois que Mr d'Effiat[8] y mettra les ordres nécessaires. Je crois qu'il est aussi à propos que je mande mes deux compagnies de gendarmes et chevau-légers, et mander aux régiments qui doivent venir de se remplir le plus qu'ils pourront, étant fort faibles. Il n'y a rien à redire aux ordres que vous avez déjà donnés.

29

Dans la lettre suivante, comme dans plusieurs autres, Louis XIII appelle l'attention du cardinal de Richelieu sur le rôle important des gouverneurs de places fortes. La fidélité des grands seigneurs était souvent douteuse ; il était nécessaire d'avoir des personnages moins considérables, mais plus sûrs, et dépendant directement du gouvernement du Roi.

Aussi Richelieu fit-il détruire successivement toutes les forteresses ou châteaux qui étaient inutiles à la défense du pays ; les autres avaient des gouverneurs, nommés directement par le roi.

Fresnes[1], 24 juillet 1631, à 11 heures du matin.

Mon cousin, j'ai vu la lettre de Mr de Vardes, par laquelle je vois qu'il est du tout nécessaire de pourvoir à cette frontière. C'est pourquoi je vous prie d'en prendre soin. Vous pouvez promettre tout ce que vous jugerez à propos aux gouverneurs des places pour les affermir à leur devoir.

Je me porte bien, Dieu merci, et vous assure que tant plus mes ennemis disent du mal de vous, tant plus cela m'augmente l'affection que j'ai pour vous, qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer.

Louis.

4. Régiments portant les noms des provinces.

5. Régiments ou compagnies de cavalerie portant le nom du propriétaire. — 6. Villes de Champagne.

7. Villes de Picardie. — 8. Antoine Coeffier, dit Ruzé, marquis d'Effiat, premier écuyer de la grande écurie, maréchal de France, mort en 1632. Il était le père du célèbre Cinq-Mars.

Lettre 29. — Archives de Chantilly.

1. Fresnes, village et château à l'est de Paris, sur la grande route de Paris à Meaux, entre Claye et Meaux.

30

A la suite de quelques troubles survenus en Provence, et tolérés, sinon encouragés, par le duc de Guise, gouverneur de la province, le roi avait jugé utile de nommer à ce poste important un homme énergique : il avait choisi le maréchal de Vitry dont le succès fut complet.

Monceaux [1], 26 juillet 1631.

Mon cousin, je commencerai par vous assurer que je me porte très bien. J'ai pris deux cerfs aujourd'hui.

Je vous envoie le maréchal de Vitry [2] auquel j'ai dit que vous lui feriez savoir mes intentions sur un emploi que je voulais lui donner ; son voyage sera très utile en Provence ; comme vous me l'avez proposé, j'accorde à Monseigneur ce qu'il me demande. Assurez-vous que je vous tiendrai ce que je vous ai promis, jusqu'au dernier soupir de ma vie.

Louis.

31

Ce simple billet de Richelieu montre qu'il consultait toujours le roi, même pour les affaires les plus simples.

On voit aussi que Louis XIII répondait immédiatement et toujours d'une façon précise.

S. d. 1631.

Puisque Mme de Luxembourg [1] a reconnu la vérité de son mariage devant Monseigneur de Tresmes, évêque de Nantes, et autres, le Roi peut mander s'il lui plait à Mme la Comtesse [2] qu'il n'y a rien qui empêche les parties de vivre comme mari et femme et de s'en aller chez eux ainsi que bon leur semblera. Si Sa Majesté,

Lettre 30. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin - XIV.

1. Le château de Monceaux, à 7 kilomètres environ à l'est de Meaux, près de Trilport, sur la Marne, deviendra un des séjours favoris de Louis XIII. — 2. Le baron de Vitry, capitaine aux gardes, puis maréchal de France, très apprécié du roi. On connait son rôle dans la conspiration contre Concini.

Lettre 31. — Archives de Chantilly.

1. Madame de Luxembourg. Charlotte-Marguerite, fille et héritière de Henri de Luxembourg, duc de Piney, avait épousé, en juillet 1620, Léon d'Albert, seigneur de Brantes, frère du connétable de Luynes, qui prit le nom de Monsieur de Luxembourg. — 2. Madame la comtesse de Soissons, femme de Louis de Bourbon, comte de Soissons.

pour se décharger d'y envoyer exprès, trouve bon, Mr de Nogent fera cet office, ce soir, de sa part.

REPONSE DU ROI

Mon cousin, je trouve très bon que Nogent[3] voie Mme la Comtesse de ma part, pour lui dire ce qui est contenu en ce mémoire.

LOUIS.

3. Nicolas de Bautru, comte de Nogent, capitaine des gardes de la porte du roi, avait toute la faveur de Richelieu.

1632

Révolte de Monsieur, duc d'Orléans, et du duc de Montmorency. — Départ de Louis XIII pour le Languedoc. — Victoire des troupes royales à Castelnaudary. — Capture du duc de Montmorency. — Son exécution à Toulouse. — Fuite du duc d'Orléans. — Ses nouvelles entreprises. — Retour de Louis XIII à Paris. — Richelieu tombe gravement malade à Bordeaux. — Gustave-Adolphe, roi de Suède, est tué à la bataille de Lutzen.

32

Pendant toute l'année 1632, Louis XIII se préoccupa particulièrement de la santé du cardinal. Ses pronostics étaient malheureusement fondés, puisque Richelieu devait tomber dangereusement malade à Bordeaux.

21 février 1632.

Mon cousin, j'ai été très aise d'apprendre par Beaumont votre arrivée au Bois-le-Vicomte [1] en bonne santé. Je m'en vais vous attendre à Versailles [2]. Je vous conjure d'avoir soin de votre personne, non seulement pour l'amour de vous, mais pour l'amour de moi. Je trouve très bon que vous ayez envoyé votre compagnie de gendarmes [3] au lieu où vous me mandez.

Dès aussitôt que les compagnies qui amènent Marillac [4] seront venues, je les enverrai en ce pays à même fin. Je vous assurerai que je me porte très bien, et que je suis en grande impatience de vous voir pour vous assurer de mon affection, et que je vous tiendrai ce que je vous ai promis jusques à la mort.

LOUIS.

Lettre 32. — Archives de Chantilly.

1. Bois-le-Vicomte, château bâti par Richelieu, à 3 kilomètres environ de Mitry, près de la route de Paris à Meaux. Le cardinal l'avait entouré de larges fossés défendus par des bastions. — 2. Versailles n'était encore qu'un rendez-vous de chasse, où Louis XIII achetait des terres depuis 1624. Mais ce n'est que le 8 avril 1632 qu'il acheta la terre, seigneurie et château de Versailles à l'archevêque de Paris, Jean François, cardinal de Gondi.

3. Compagnie de gendarmerie accordée par le roi pour la garde et sûreté personnelle de Richelieu. — 4. Le maréchal de Marillac, garde des sceaux.

33

Gaston d'Orléans cherchait comme toujours à nouer des intrigues avec les ennemis de la France. Il devait s'adresser naturellement au duc de Lorraine, dont l'attitude toujours douteuse devenait nettement hostile lorsqu'il croyait l'occasion favorable. Mais il faut bien reconnaître que M. de Lorraine prévoyant son assujettissement à la France et peut-être même sa dépossession complète n'envisageait pas l'avenir d'une façon très favorable.

Saint Germain[1], 1er mai 1632.

Mon cousin, j'ai reçu ce soir votre lettre par laquelle je vois la continuation des mauvais desseins de mon frère et de M. de Lorraine[2]. J'espère, avec l'aide du bon Dieu et vos bons conseils, qu'ils ne nous feront point de mal, pourvu que l'on ne s'endorme pas.

Je suis très satisfait de la diligence que vous avez apportée à faire dépêcher tous ceux que me mandez. Je vous prie de continuer à presser mon cousin, le maréchal d'Effiat[3], de partir lundi comme il me l'a promis.

Je vous conjure d'avoir soin de votre personne et de votre santé, car, pourvu que vous vous portiez bien, rien ne saurait mal aller pour moi. Je ne me portai jamais mieux, grâces au bon Dieu. Assurez-vous de mon affection, qui sera toujours telle pour vous que vous la pouvez désirer, et prie le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

J'ai brûlé votre lettre.

34

Mello[1], 10 mai 1632.

Mon cousin, je vous avoue que vous m'avez fait un grand plaisir de m'envoyer la lettre de M. de Noyers[2], car cette affaire me mettait fort en peine. Je suis arrivé en ce lieu en très bonne santé, grâce au bon Dieu.

Lettre 33. — Archives de Chantilly.

1. Du château de Saint-Germain-en-Laye. — 2. Charles IV, duc de Lorraine.

3. Antoine Coeffier, dit Ruzé, marquis d'Effiat, maréchal de France, mort cette même année, 1632.

Lettre 34. — Archives de Chantilly.

1. Mello, château sur la route de Creil à Beauvais, près de Clermont, département de l'Oise. — 2. François Sublet, sieur de Noyers, né en 1578, intendant des Finances, puis surintendant des Bâtiments du Roi, fut nommé secrétaire d'État à la guerre, en 1636, en remplacement de Servien, disgracié; c'était une créature de Richelieu.

Je ne la ferai pas plus longue: seulement je vous assurerai toujours de mon affection, qui sera toujours telle que je vous l'ai promise.

LOUIS.

Je vous renvoie dans ce paquet la lettre de M. de Noyers.

35

La Fère[1], 7 juin 1632.

Mon cousin, j'ai été extrêmement aise d'apprendre par votre lettre que vous vous portiez bien.

Je m'en vais aujourd'hui à Laon[2] où je séjournerai demain pour vous attendre, étant en grande impatience de vous revoir; je me trouvai hier soir un peu mal: mais à cette heure je me porte bien, Dieu merci.

Assurez-vous de mon affection qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer; je finirai celle-ci en priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

36

Monceaux[1], 27 juillet 1632.

Mon cousin, je crois que quand vous avez envoyé Dumont[2], vous n'aviez encore reçu ma lettre par laquelle je vous mande mon partement[3].

J'irai demain dîner à Villeparisis[4], pour courre le cerf après dîner; je me porte très bien, Dieu merci, et m'en vas courre un cerf avec les chiens de M. d'Angoulême[5].

Assurez-vous de mon affection, qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer.

LOUIS.

Lettre 35. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XVI.)

1. La Fère, place forte, actuellement chef-lieu de canton du département de l'Aisne. Louis XIII, accompagné de la reine Anne d'Autriche; était arrivé le 4 mai, pour en repartir le 7. — 2. Laon, chef-lieu du département de l'Aisne, formait avec La Fère la position militaire bien connue, dite Laon-La Fère, que le roi allait examiner.

Lettre 36. — Archives de Chantilly.

1. Le château royal de Monceaux, près de Meaux, un des séjours favoris de Louis XIII. — 2. Dumont, agent de Richelieu

3. Départ. — 4. Villeparisis, château et bourg à 23 kilomètres à l'est de Paris, sur la route de Paris à Meaux.

5. Charles de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, reconnu comme cousin par le roi.

LE DUC DE MONTMORENCY

DÉCAPITÉ A TOULOUSE EN 1632

Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

37

Le duc d'Orléans, trahissant ouvertement, était entré en France par la frontière de l'Est, avec une troupe étrangère. Il se dirigea vers le Languedoc où il devait opérer sa jonction avec le duc de Montmorency, gouverneur de cette province, devenu son complice.

Louis XIII se mit en route pour le Languedoc par la vallée du Rhône ; forcé par une indisposition de s'arrêter à Lyon, il y apprit la victoire de Castelnaudary, le 1er septembre 1632, la capture du duc de Montmorency et la fuite honteuse (et autorisée sans doute par le cardinal) de Gaston d'Orléans.

Saint-Germain-en-Laye [1], 1er août 1632.

Mon cousin, dès aussitôt que j'ai reçu votre lettre, j'ai fait arrêter Cusigny [2], lequel j'envoie à la Bastille [3] ; je suis d'avis qu'il soit interrogé dès ce soir.

Le maréchal d'Estrées est parti, qui promet de faire diligence et de bien servir.

N'ayant plus rien à vous mander, je vous assurerai de mon affection, qui sera toujours telle que je vous l'ai promise.

Louis.

38

Versailles [1], 7 août 1632.

Mon cousin, je vous envoie dans ce paquet la lettre que vous m'avez envoyée pour vous écrire. Je trouve très bon tout ce que vous me mandez que vous avez fait.

J'ai écrit à La Vrillière pour faire dépêcher Guron [2]. J'ai mis ordre pour le logis de l'ambassadeur d'Angleterre. Je vous prie me mander le temps que je pourrai demeurer ici et quand il faudra que j'aille à Paris ou à Saint-Germain [3], et si j'irai au Parlement [4] ou non. Je vous envoie les noms des soldats que je veux mettre aux maisons de M. de Montmorency [5], afin que l'on les y envoie.

Lettre 37. — Archives de Chantilly.

1. Le château de Saint-Germain-en-Laye. — 2. Cusigny. On voit que, comme d'habitude, c'est Louis XIII qui décide les arrestations, dont il informe ensuite Richelieu.

3. La Bastille de Charles V à Paris, devenue la célèbre prison d'État, démolie en 1789.

Lettre 38. — Archives de Chantilly.

1. Louis XIII, devenu propriétaire de Versailles, depuis le 8 avril 1632, y allait fréquemment, et y faisait élever des constructions qu'il qualifiait de modestes. — 2. Guron, introducteur des ambassadeurs.

3. Saint-Germain-en-Laye. — 4. Le Parlement de Paris ; Louis XIII ne l'aimait pas, et avait horreur des discoureurs. Il n'allait jamais aux séances que sur la demande du cardinal.

5. Le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, ayant été déclaré rebelle, Louis XIII faisait garder, puis saisir ses propriétés, Chantilly, Écouen, Vigny, etc.

Je me porte très bien, Dieu merci; mes eaux passent fort bien; en somme je suis en état de faire voir à mes ennemis que je ne suis prêt à mourir comme ils disent, et finirai en vous assurant que je vous aimerai jusques à la mort.

LOUIS.

39

Versailles, 9 août 1632.

Mon cousin, je vous mandai hier par M. de Châtillon[1], que j'irai coucher demain à Paris; mandez l'heure qu'il faut que je m'y rende; assurez-vous que je n'y manquerai pas.

J'ai averti la Reine[2]. J'entendrai mercredi les compagnies sur les quatre heures, et jeudi j'irai au Parlement[3], si vous le jugez ainsi à propos.

Je crois que le plus tôt que je pourrai partir pour Lyon sera le meilleur.

Ce que vous avez fait pour les trois compagnies de cavalerie est très à propos; pour l'infanterie et l'artillerie, j'y donnerai ordre dès que je serai à Paris.

Attendant que je vous y voie, je prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous conserve en parfaite santé aussi longtemps que je le désire.

LOUIS.

40

Fleury[1], 13 août 1632.

Mon cousin, Lépine[2] passant ici, j'ai ouvert son paquet et lu toutes les lettres, excepté les vôtres; je vais demain dîner à Fontainebleau, où je vous attendrai avec impatience.

LOUIS.

Lettre 39. — Archives de Chantilly.

1. Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon-sur-Loing, maréchal de France. — 2. La reine, Anne d'Autriche, qui habitait le Louvre, à l'ordinaire.

3. Le Parlement de Paris. Richelieu avait insisté pour que le roi s'y rendît.

Lettre 40. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XVII.)

1. Fleury-en-Bière, village de Seine-et-Marne, près de la forêt de Fontainebleau, où se trouve le beau château de Fleury, construit au XVIe siècle. Louis XIII était parti de Paris le 12 août pour dîner à Villejuif, coucher à Juvisy, et arriver le 14 à Fontainebleau, faisant étape à Fleury. — 2. Lépine, huissier et courrier du cabinet du roi.

41

Brives-la-Gaillarde[1], 6 novembre 1632.

Mon cousin, l'évêque de Saint-Flour[2] m'ayant dit qu'il vous allait trouver, je l'ai chargé de ce mot, qui est pour vous assurer toujours de mon affection. Il vous dira comme je me porte très bien, grâce au bon Dieu. J'ai été contraint de séjourner ici aujourd'hui pour reposer nos équipages, qui étaient fort malmenés des montagnes[3] que nous avons passées.

J'ai commandé à M. Bouthillier[4] de vous écrire deux ou trois affaires; c'est pourquoi je ne vous en parlerai pas davantage.

Je vous puis assurer qu'il m'ennuie extrêmement de ne vous voir point, et qu'il me semble qu'il y a plus de deux mois que vous êtes parti d'auprès de moi. Tout ce que je vous puis dire, attendant votre retour, est de vous assurer que je vous aimerai jusques à la mort, et finirai en priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

42

Le duc d'Orléans, épargné par le roi et Richelieu, un moment effrayé par le châtiment de ses complices, se hâta d'essayer de recommencer, croyant Richelieu perdu. D'après les nouvelles qu'il recevait, Louis XIII pressa son retour à Paris.

Saint-Marcel[1], 12 novembre 1632.

Mon cousin, le frère de l'évêque d'Orléans vient d'arriver de la part de son frère qui m'apporte nouvelle du partement de mon frère de Tours, pour tirer vers la Lorraine ou Flandre[2] je crois que c'est plutôt pour le premier ; je vous envoie celui qui m'a apporté la nouvelle, qui vous en dira ce qu'il en sait.

Lettre 41. — Archives de Chantilly.

1. Ville du Limousin, chef-lieu d'arrondissement du département de la Corrèze. — 2. Ville de l'Auvergne, chef-lieu d'arrondissement du département du Cantal.

3. Les montagnes du plateau central de la France. — 4. Claude Bouthillier, conseiller d'État, nommé, cette année 1632, surintendant des finances avec Claude de Bullion, seigneur de Bonnelles.

Lettre 42. — Archives de Chantilly.

1. Saint-Marcel, près Argenton-sur-Creuse, dans le département de l'Indre. — 2. Le duché de Lorraine. La Flandre était alors province espagnole.

PRISE DE PRIVAS

LE 28 MAI 1629

D'après le tableau de la Galerie du Château de Richelieu
actuellement au Musée de Versailles, n° 610.

J'ai dépêché sur champ à Verdun [3], Stenay [4], Clermont [5] et Jametz [6] pour les avertir de prendre garde à eux et renforcer les garnisons. J'ai aussi envoyé en Picardie pour faire aller trois régiments à Verdun et autres places susdites, et aussi pour retarder les licenciements qui ne seront point faits. J'ai envoyé trois hommes sur la piste de mon frère pour savoir le chemin qu'il tiendra.

Je vas demain coucher à Châteauroux [7] pour y séjourner dimanche, pour y attendre M. de Bullion [8] pour pourvoir diligemment à tout.

Tout le monde trouve cette affaire fort étrange, et dit-on tout haut qu'il ne se faut jamais fier aux paroles de mon frère.

Je crois que le plus tôt que vous pourrez venir sera le meilleur ; cependant j'aurai l'œil ouvert à toutes choses afin qu'il n'y arrive rien de mal. Je crois que cette affaire fera plus de tort à mon frère que à moi, qui finirai en vous assurant de mon affection, qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer, et prierai le bon Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

43

Vatan [1], 15 novembre 1632.

Mon cousin, j'ai reçu cette après dîner une lettre de mon frère par un de ses gardes, laquelle je vous envoie pour y faire la réponse ; je crois que pas un des siens ne s'en est voulu charger, et que c'est la cause pourquoi il a choisi une personne de si petite qualité. Je le retiendrai jusques à tant que j'aie reçu de vos nouvelles.

Je suis en grande impatience de vous voir ; ce que je puis faire, en attendant, est de vous assurer de mon affection et de prier le bon Dieu qu'il vous ramène en santé et vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

3. Verdun-sur-Meuse, l'un des trois évêchés occupés par la France. — 4. Stenay-sur-Meuse, chef-lieu de canton de la Meuse.

5. Clermont-en-Argonne, chef-lieu de canton de la Meuse, sur la route de Paris à Verdun. — 6. Jametz, place forte près de la rivière de Meuse, près de Dun-sur-Meuse, département de la Meuse.

7. Châteauroux en Berry, chef-lieu du département de l'Indre. — 8. Claude de Bullion, seigneur de Bonnelles, qui venait d'être nommé surintendant des finances avec Claude Bouthillier.

Lettre 43. — Archives de Chantilly.

1. Vatan, bourg du Berry, chef-lieu de canton du département de l'Indre.

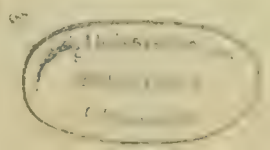

44

Beaugency[1], 17 novembre 1632, à 8 heures du soir.

Mon cousin, je suis extrêmement en peine de votre maladie, quoique l'on me mande que ce ne sera rien. J'envoie Crouzille en diligence pour m'en apporter des nouvelles, que je prie le bon Dieu de tout mon cœur être telles que je le désire, et ne serai point en repos qu'il ne soit revenu. Je fais faire réponse à la lettre de M. Bouthillier[2] par son fils[3] sur les affaires de quoi il écrit.

Je ne vous la ferai pas plus longue, et prierai le bon Dieu qu'il vous ramène bientôt avec une santé parfaite. Si je croyais que ma présence peut apporter quelque allégement à votre mal, je partirais en poste pour vous aller trouver. Assurez-vous que mon affection sera toujours pour vous telle que je vous l'ai promise.

LOUIS.

45

Versailles, 22 novembre 1632.

Mon cousin, ayant appris ce matin la mort de mon cousin le maréchal de Schomberg[1], et sachant l'amitié que vous aviez pour lui, est la cause pourquoi je vous envoie ce gentilhomme pour me rapporter de vos nouvelles, craignant que le déplaisir que vous aurez reçu ait apporté altération à votre santé, qui m'est plus chère que la mienne propre. Vous jugerez bien la fâcherie que j'ai eue, sachant cette nouvelle.

Nogent[2] voulait aller vous trouver, mais je l'ai retenu ici pour quelques considérations que je vous dirai quand je vous verrai, qui ne sera sitôt que je le désire, attendant quoi, je vous assurerai toujours de mon amitié, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

Lettre 44. — Archives de Chantilly.

1. Beaugency, bourg de l'Orléanais, sur la Loire, chef-lieu de canton du département du Loiret. — 2. Claude Bouthillier, surintendant des finances.

3. Léon Bouthillier, fils du précédent, entré de bonne heure dans la confiance de Louis XIII.

Lettre 45. — Archives de Chantilly.

1. Le maréchal de Schomberg, nommé surintendant, en 1610, grand maître de l'artillerie, puis gouverneur du Limousin. Maréchal de France en 1625. — 2. Le comte de Nogent, capitaine des gardes de la porte du roi.

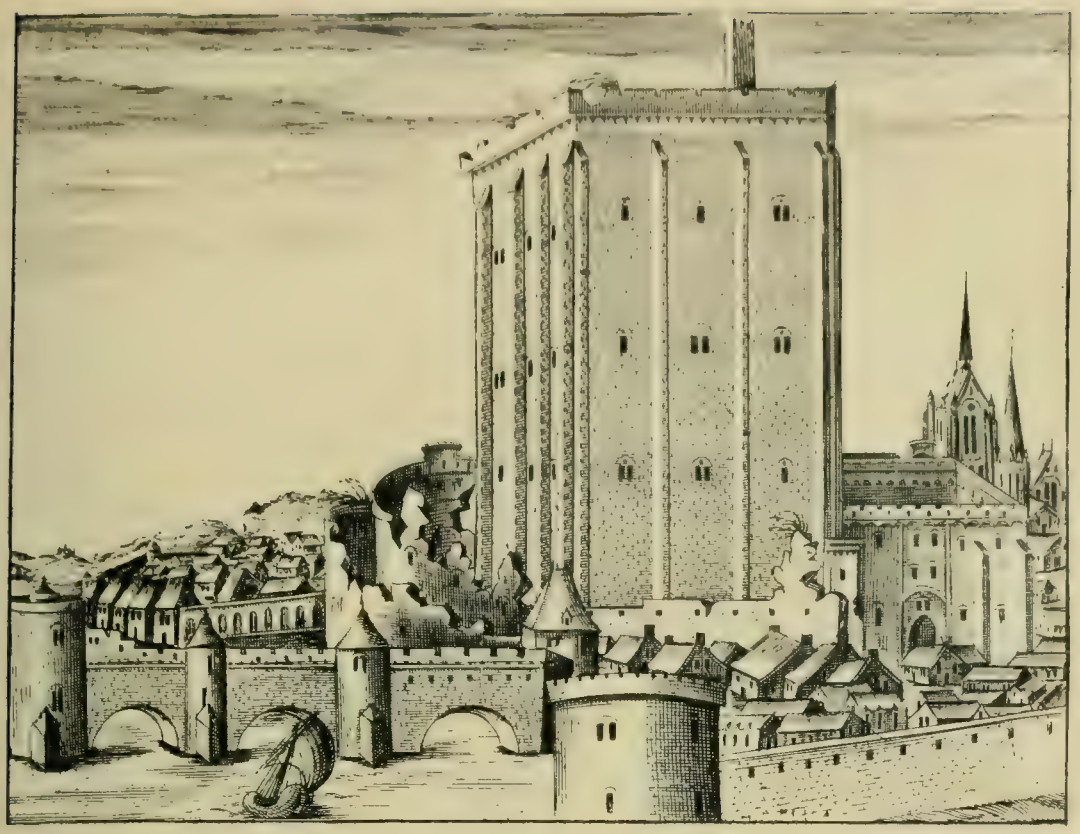

LE CHATEAU DE BEAUGENCY-SUR-LOIRE
SOUS LOUIS XIII

D'après Cl. Chatillon. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

46

Saint-Germain-en-Laye, 26 novembre 1632.

Mon cousin, j'ai été très aise d'apprendre par Saint-Aoust [1], que vous étiez parti de Bordeaux [2], qui est un signe que vous vous portez bien. Je vous puis assurer que c'est la meilleure nouvelle qu'il m'eut su apporter et qui me donne espérance de vous revoir bientôt en parfaite santé.

Pour moi, je me porte fort bien, Dieu merci, et finirai en vous assurant de mon

Lettre 46. — Archives de Chantilly.

1. Jean Frodet, comte de Saint-Aoust. — 2. Richelieu avait voulu faire l'inspection des côtes de l'Océan; tombé dangereusement malade, à Bordeaux, il se mit en route dès qu'il fut rétabli.

affection, qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

47

Versailles, 1er décembre 1632.

Mon cousin, je vous fais ce mot par Monseigneur[1], qui n'a point eu de repos qu'il ne vous ait été voir.

Il vous dira que je me porte très bien, grâce au bon Dieu, et voudrais de tout mon cœur que votre santé fût aussi bonne que la mienne. Je suis en très grande impatience de vous voir pour vous assurer toujours de mon affection ainsi que je vous l'ai promise ; attendant quoi, je prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

48

Saint-Germain-en-Laye, 17 décembre 1632.

Mon cousin, j'ai reçu votre lettre datée de Tonnay-Charente[1], par laquelle je vois votre acheminement vers Richelieu[2], ce qui m'a augmenté l'envie et l'espérance que j'ai de vous voir bientôt. M. Bouthillier vous écrit quelque chose que je lui ai commandé sur le sujet d'un homme qui vous va trouver, lequel je vous prie de ne rien croire ni en bien ni en mal de tout ce qu'il vous pourra dire de moi, ayant reconnu sa mauvaise volonté. Je ne vous en parlerai pas davantage : seulement vous assurerai-je que je vous tiendrai ce que je vous ai promis jusques au dernier soupir de ma vie, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

Lettre 47. — Archives de Chantilly.

1. Monseigneur, homme de confiance déjà cité.

Lettre 48. — Archives de Chantilly.

1. Tonnay-Charente, petite ville sur la Charente, chef-lieu de canton du département de la Charente-Inférieure. — 2. Richelieu, érigé en duché-pairie pour le cardinal, qui y faisait construire un magnifique château ; chef-lieu de canton du département d'Indre-et-Loire.

49

Versailles, 21 décembre 1632.

Mon cousin, ayant jugé à propos que le sieur de Charnacé[1] vous allât trouver pour vous rendre compte des affaires d'Allemagne, je ne l'ai voulu laisser partir sans vous écrire ce mot pour vous témoigner la joie que j'ai d'avoir appris par votre lettre du 18, que m'a apportée l'abbé de Coursan, que vous étiez délivré de l'appréhension que vous aviez d'un nouvel abcès[2], ce qui me donne bonne espérance de vous voir bientôt en la parfaite santé que je désire, pour laquelle je prierai le bon Dieu de tout mon cœur, et qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

50

Saint-Germain-en-Laye, 31 décembre 1632.

Puisque vous me mandez que vous serez à Rochefort[1], le 3 ou le 4 du mois prochain, je veux prendre le terme le plus court, et vous assure que je serai lundi, avant trois heures de l'après-midi, à Rochefort où je vous attendrai avec impatience. Je ne doute point que le désir de me revoir ne vous empêche de ressentir les incommodités du mauvais temps.

Assurez-vous de mon affection qui sera toujours telle que vous le pouvez désirer.

Louis.

Lettre 49. — Archives de Chantilly.

1. Hercule Girard, baron de Charnacé, alors ambassadeur du roi en Hollande. — 2. Richelieu, pendant son retour à Paris, avait subi une rechute que ses ennemis annonçaient dangereuse, et qui le força à s'arrêter quelques jours.

Lettre 50. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin. (XVIII.)

1. Rochefort-en-Yveline, où se trouvait un château appartenant au duc de Montbazon, sur la route de Paris à Chartres, près Limours (Seine-et-Oise).

1633

Préparatifs militaires du roi. — Intrigues de Madame de Chevreuse. — Arrestation du garde des sceaux Châteauneuf. — Exil de Madame de Chevreuse, en Touraine. — Période française de la guerre de Trente ans, sous la direction de Louis XIII et Richelieu. — Campagne de Lorraine. — Prise de Nancy par le roi. — Entrée à Nancy. — Retour à Paris. — Maladie de Richelieu à Saint-Dizier.

51

Dourdan [1], 5 janvier 1633.

Mon cousin, je vous envoie un rôle des troupes de quoi on se peut servir promptement, et pour l'infanterie, les lieux d'où on les peut tirer. Pour la cavalerie, je vous envoie le rôle de celles qui sont en Champagne, et des lieux où elles étaient, il y en a quelques-unes qui ont été changées, mais elles sont fort proches des lieux où elles étaient, comme vous saurez par Decures.

Je vous envoie une lettre que je viens de recevoir du gouverneur de Rocroy [2], qui me donne avis de la même affaire, de quoi m'a parlé M. le garde des sceaux, laquelle je vous envoie et celui qui l'a apportée. Si l'affaire s'échauffe, et qu'il soit nécessaire de marcher, je suis tout prêt.

Si vous jugez à propos, vous ferez avancer jusques à Nogent-sur-Seine [3] et Méry [4], Navarre [5], qui est à Gien et Montargis [6], lequel n'est encore retranché [7], et a, pour le moins, treize cents hommes fort bons.

Je finirai, en vous assurant de mon affection, qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer.

Louis.

Lettre 51. — Archives de Chantilly.

1. Dourdan, à 50 kilomètres de Paris, sur la route de Paris à Dreux, chef-lieu de canton du département de Seine-et-Oise. — 2. Ville forte du pays des Ardennes, chef-lieu d'arrondissement du département des Ardennes.

3. Nogent-sur-Seine, sur la route de Paris à Troyes, chef-lieu d'arrondissement du département de l'Aube. — 4. Méry-sur-Seine, ibid., chef-lieu de canton du département de l'Aube.

5. Le régiment de Navarre. — 6. Gien et Montargis, villes de l'Orléanais, chefs-lieux d'arrondissement du département du Loiret.

7. Retranché : qui n'est pas encore diminué d'effectif par suite de licenciement, congés d'hiver, etc.

52

Il s'agit encore ici des tentatives de trahison et de rébellion de Gaston d'Orléans.

Dourdan[1], 7 janvier 1633.

Mon cousin, je n'ai su parler à M. de Chaulnes[2], parce qu'il arriva comme nous allions souper, et s'en alla coucher dès que nous fûmes hors de table, et partit d'ici le lendemain matin, devant le jour, sans m'en rien dire.

Si vous jugez à propos, de peur qu'il ne conclue le marché, je lui enverrai un des miens pour lui dire que il ne conclue rien que je n'aie parlé à lui, et que s'il ne s'en fût allé si matin, je lui voulais dire un mot sur cette affaire, ou bien si je lui écrirai ce que je lui voulais dire et que celui qui portera la lettre la voie brûler, afin qu'il ne puisse la montrer à personne. Je vous prie me mander ce que j'ai à faire là-dessus, et vous assurerai toujours de mon affection, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

Je vous prie que l'on use de toute sorte de diligence pour l'affaire où va Saint-Chamond pour ne leur donner temps de se fortifier. Il me semble qu'il y a de la cavalerie suffisamment en ce pays-là pour les bloquer et empêcher que l'on ne leur mène des vivres et munitions de guerre.

Il y a aussi vers cette frontière trois cents chevaux[3] que le comte d'Egmont a fait lever, qui mangent nos terres, qui pourraient servir en cette occasion ; ils ne peuvent pas être à plus de six ou sept lieux de là.

53

Chevreuse[1], 24 janvier 1633.

Mon cousin, je trouve très bon que l'on redépêche sans attendre ni Roquemont, ni Castellane, et l'homme de M. de Mantoue[2], et me semble que le plus tôt sera le meilleur.

Lettre 52. — Archives de Chantilly.

1. Dourdan, chef-lieu de canton du département de Seine-et-Oise. — 2. Henri d'Albert, frère du connétable de Luynes, seigneur de Cadenet.

3. Des chevaux qui vivent aux dépens du pays, et qu'il voudrait utiliser pour le service.

Lettre 53. — Archives de Chantilly.

1. Chevreuse, château et terre érigés en duché-pairie, le 12 mars 1612, en faveur de Claude de Lorraine, fils de Henri de Guise le Balafré ; chef-lieu de canton du département de Seine-et-Oise, au sud de Paris, dans la vallée de l'Yvette. — 2. L'envoyé du duc de Mantoue.

Je demeurerai encore aujourd'hui ici pour voir si je pourrai voler[3], et, mardi, je serai à Versailles.

Ma médecine a fort bien fait, et m'en porte très bien, Dieu merci. Assurez-vous de mon affection, qui sera toujours telle pour vous que je vous l'ai promise. Je finirai donc celle-ci en priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

Les eaux sont si grandes dans cette vallée, que le parterre de Dampierre[4] et toutes les allés basses sont couvertes d'eau, et ce matin les gens de pied ne pouvaient aller à la maison à cause de l'eau.

54

Chevreuse, 24 janvier 1633.

Mon cousin, j'ai reçu votre lettre par Vaugelle, qui m'a fait grand plaisir. Je vous avoue que cette affaire me mettait en peine. J'ai vu Priandy et le gentilhomme de Mantoue, auxquels j'ai parlé comme vous me mandez.

J'irai demain coucher à Versailles. J'ai été aujourd'hui à Dampierre courre un cerf dans le parc, et en y allant, j'ai pris cinq merles avec mes oiseaux, qui ont fait rage.

Je me porte très bien, Dieu merci, et finirai cette lettre en vous assurant toujours de mon affection, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

55

Saint-Germain-en-Laye[1], 1er février 1633.

Mon cousin, je suis extrêmement aise de ce que vous me mandez. Je suis de la même opinion que vous touchant la trêve[2], car s'il avait envie de la faire il ne vous eût pas envoyé ce paquet. J'ai accordé volontiers au chevalier des Roches l'abbaye que vous m'avez demandée pour lui, pourvu que son frère en soit capable. Pour

3. Chasse au vol, plaisir favori de Louis XIII. — 4. Le château de Dampierre, dans la vallée de Chevreuse, sur l'Yvette, construit par le fils du connétable de Luynes.

Lettre 54. — Archives de Chantilly.

Lettre 55. — Archives de Chantilly.

1. Le château de Saint-Germain-en-Laye. — 2. La trêve proposée par le duc de Savoie.

les abbayes du frère de la comtesse de Fiesque, je les conserverai à ceux pour qui vous les demandez, pourvu qu'ils les puissent tenir.

Je vous assurerai de ma parfaite santé et que je vous tiendrai ce que je vous ai promis jusques à la mort.

LOUIS.

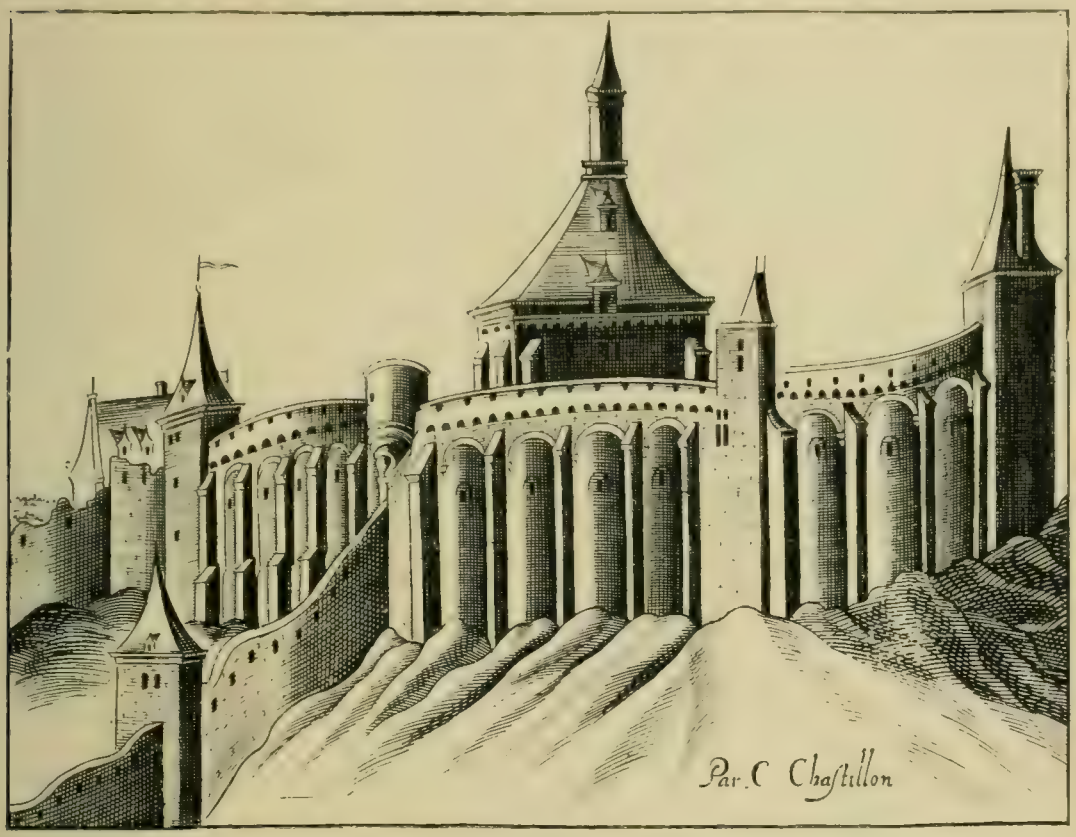

LE CHATEAU DE CHEVREUSE
SOUS LOUIS XIII

D'après CL. CHATILLON. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque nationale.

56

Saint-Germain-en-Laye, le 3 février 1633.

Mon cousin, je fais état d'aller à Versailles demain, s'il fait beau, et, après, m'en revenir à Saint-Germain quand il le faudra pour mes affaires; voilà tout ce que je puis vous mander.

Lettre 56. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XIX.)

Assurez-vous toujours de mon affection ; je finirai en priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

57

Saint-Germain-en-Laye, 4 février 1633.

Mon cousin, je viens d'avoir avis par une voie du tout assurée [1] que je vous dirai), qu'un ouvrier venu d'Angleterre est allé trouver la lapidaire à Jouarre [2]. Si elle le vous dit d'elle-même, c'est quelque témoignage d'amendement. Si elle ne vous en parle point, au moins connaissez pour la dernière fois qu'elle vous trompe et se moque de vous et de moi.

Je vous avoue que deux choses me piquent extraordinairement et m'empêchent quelquefois de dormir, l'insolence du Parlement, et les moqueries que ces personnes que vous savez font de moi, sans vous y oublier. Vous savez comme je vous crois en toutes mes affaires ; croyez-moi en ces deux-ci, et nous en aurons raison.

Ayez soin de vous, et vous assurez que l'affection que je vous porte ne diminuera jamais. Je finirai ce mot en priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

58

Chantilly [1], 8 février 1633.

Mon cousin, sans la lettre que j'ai reçue de vous, je n'eusse pas manqué de me rendre demain à Saint-Germain [2], et ne faillirai d'y être mardi comme vous me le mandez [3]. Je vous prie de faire savoir dès ce soir aux gardes que je n'y serai que ledit jour. Pour l'abbaye de Saint-Paul de Verdun [4], le père du prétendu coadjuteur, qui s'appelle Bretonnière, m'est venu trouver pour me dire que son fils était pourvu en cour de Rome, et même avait pris possession, il y avait longtemps. Je lui ai répondu que s'il y avait droit, je ne voulais faire tort ni injustice

Lettre 57. — Archives de Chantilly.

1. Par une voie absolument sûre. — 2. La duchesse de Chevreuse.

Lettre 58. — Archives de Chantilly.

1. Le château de Chantilly, appartenant au duc de Montmorency, décapité à Toulouse, avait été saisi par le roi pour cause de rébellion, et dévolu à la couronne. C'est la première fois que Louis XIII séjourne comme propriétaire dans ce château, qui devint un de ses séjours favoris. — 2. Saint-Germain-en-Laye.

3. Il tenait à se rendre près du cardinal alors souffrant pour lui éviter autant que possible des déplacements. — 4. Verdun-sur-Meuse, chef-lieu d'arrondissement de la Meuse.

à personne. Voilà la seule réponse que je lui ai faite, que je vous ai voulu mander, afin qu'il ne vous dise autrement Je ne m'engagerai à personne de la ditte abbaye que je vous aie vu.

Je suis bien fâché de quoi Carondelet a été arrêté prisonnier à Bruxelles. Je trouvai bien étrange quand on me dit qu'il y était allé. C'est une très bonne nouvelle si la trêve est rompue.

Je suis en peine de votre santé ; j'enverrai demain un gentilhomme pour m'en rapporter des nouvelles. Pour moi, je me porte très bien, et vous assurerai de mon affection, qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

59

Saint-Germain-en-Laye, le 7 mars 1633.

Mon cousin, je ne manquerai de me rendre demain, à une heure après-midi, au port de Neuilly [1], chez Moroy, et de là je fais état d'aller coucher à Ecouen [2] ; je n'ai pas pris médecine, deux petits remèdes en ayant servi au lieu, et vous puis assurer que je me porte bien et me porterai encore mieux, quand je vous aurai vu en la santé que je désire et pour laquelle je prierai le bon Dieu incessamment et qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

Saint-Simon vous envoie un quartier de marcassin.

60

Marie de Rohan Montbazon, si connue sous le nom de duchesse de Chevreuse, épouse en premières noces du connétable de Luynes, remariée à Claude de Lorraine, fils de Henri de Guise le Balafré, duc de Chevreuse, et dont l'influence, jadis grande, déclinait tous les jours, intriguait continuellement contre le cardinal avec la reine mère et Gaston d'Orléans.

Elle avait gagné à sa cause le garde des sceaux Châteauneuf en lui laissant espérer la succession de Richelieu. Le roi s'aperçut de ces manœuvres et prévint le cardinal.

Louis XIII donna l'ordre direct, et sans en référer à Richelieu, d'arrêter Châteauneuf ; puis il exila Madame de Chevreuse dans une de ses terres en Touraine, craignant à bon droit qu'à l'étranger elle ne fût plus dangereuse.

Lettre 59. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-XX.)

1. Le port de Neuilly-sur-Seine ; il n'y avait pas de pont ; on traversait la Seine en bac, à peu près à l'emplacement du pont actuel. — 2. Le château d'Écouen, confisqué au duc de Montmorency.

Saint-Germain-en-Laye, 7 mars 1633

Mon cousin, je vous dépêche pour vous dire que Lamont[1] me mande qu'il a pris quelques papiers dans la toilette du sieur de Châteauneuf[2], écrit d'une lettre italienne pleine de jargon[3] et chiffres ; qu'il sait encore que son chirurgien, nommé Le Jay, en a caché, et que le dit sieur de Châteauneuf en a de cousus dans son pourpoint, qu'il croit importants d'être pris. Mais d'autant qu'il n'en a pas charge de moi, il me mande qu'on lui envoie un maître des Requêtes ou une commission de mon grand Sceau pour faire cette exécution, qu'il juge importante. Il dit que le sieur de Châteauneuf est fort mélancolique.

Je vous prie d'avoir soin de vous et de prendre garde à votre personne[4], et me mander votre avis. Quant à moi, j'aimerais mieux envoyer une personne confidente avec une commission du grand Sceau que non pas un maître des Requêtes.

Celle-ci n'étant à autre fin, je finirai en vous assurant de mon affection, qui sera toujours telle que vous le pouvez désirer, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

61

Ecouen[1], 10 mars 1633.

Mon cousin, j'ai reçu votre lettre à 7 heures du soir, par laquelle vous me mandez que je puis aller à Chantilly. J'irai donc demain coucher. Le marquis de Rosny m'a envoyé son fils aujourd'hui, et m'a fait demander permission par celui qui l'a amené de pouvoir venir à Paris pour solliciter un procès qu'il a contre les Arnauld[2], qui lui importe de 50 000 francs, pour tant et si peu de temps qu'il me plairait, ce que j'ai cru ne lui pouvoir refuser pour lui donner quelque peu de contentement après lui avoir fait le déplaisir de lui ôter son fils ; je n'ai point réglé le temps afin que, quand vous jugerez qu'il y ait assez été, on lui fasse savoir qu'il se retire.

Lettre 60. — Archives de Chantilly.

1. Lamont, exempt aux gardes. — 2. Le sieur de Châteauneuf, garde des sceaux, arrêté par ordre du roi.

3. Au XVIIe siècle, on employait beaucoup le jargon comme correspondance secrète. Cela consiste à remplacer des mots courants par des mots quelconques, d'après un ordre convenu. — 4. Louis XIII redoutait toujours quelque tentative violente contre le cardinal qu'il savait très impressionnable.

Lettre 61. — Archives de Chantilly.

1. Le château d'Ecouen. — 2. Arnauld avait été secrétaire de Sully, et trésorier de France, à Paris.

Je vous ai voulu donner avis de ceci, ne voulant jamais rien faire sans vous le faire savoir.

Je me réjouis extrêmement de quoi vous vous portez bien. J'espère que tout va bien en dépit de nos ennemis; je parle en ces termes à cause que tous ceux qui sont les vôtres sont les miens. Je ne vous fais point de réponse sur ce que me mandez qu'avez fait, parce qu'il n'y a rien à redire à tout ce que vous faites. Je me porte très bien, grâces au bon Dieu, et vous assurerai toujours de ce que vous ne devez jamais être en doute pour ce qui est de mon affection, qui durera pour vous jusques au dernier soupir de ma vie, finissant celle-ci en priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

62

Chantilly, ce 13 mars 1633.

Mon cousin, aussitôt votre lettre reçue, j'ai envoyé un gentilhomme voir la Reine[1], qui vous verra avant que de revenir ici pour me rapporter de vos nouvelles, attendant quoi je vous assurerai toujours de mon affection et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

63

Chantilly, 14 mars 1633.

Mon cousin, je vous écris ces quelques lignes pour vous faire savoir que je me rendrai samedi au soir à Saint-Germain[1]. Si je vous pouvais voir le dit jour en tel lieu, ce me serait un très grand contentement, car il me semble qu'il y a un an entier que je ne vous ai vu. Je vous prie donc me faire savoir le lieu et l'heure qui vous sera le plus commode, laquelle attendant avec impatience, je vous assurerai cependant de mon affection et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

Lettre 62. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XXI.)

1. La reine Anne d'Autriche.

Lettre 63. — Archives de Chantilly.

1. Le château de Saint-Germain-en-Laye.

64

Chantilly, ce 16 mars 1633.

Mon cousin, je me réjouis extrêmement de ce que Dumont m'a dit que vous vous portiez bien. Je ne manquerai pas de me rendre samedi à deux heures après-midi au port de Neuilly[1], auquel lieu je vous attendrai.

Je me porte très bien, Dieu merci, et suis très gaillard. Je vous assurerai par celle-ci de mon affection qui sera toujours telle que je vous l'ai promise, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

65

Chantilly, ce 27 avril 1633.

Mon cousin, ayant envoyé, ce matin, au bois et n'ayant rien trouvé pour chasser, je me suis résolu d'aller à Livry[1] de quoi j'ai voulu vous donner avis. Je suis en impatience de savoir de vos nouvelles ; j'espère que ce porteur m'en rapportera de bonnes. Je me porte bien, Dieu merci, je vous assurerai toujours de mon affection qui durera jusqu'à la mort, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

66

Gaston d'Orléans, veuf de Mlle de Montpensier, morte le 4 juin 1627, après un an de mariage, s'était remarié, sans le consentement du roi, avec Marguerite, sœur du duc de Lorraine. Ce dernier croyait tenir ainsi l'incapable Gaston. On verra la décision du roi de faire casser ce mariage.

Louvres-en-Parisis[1], 27 avril 1633.

Mon cousin, je trouve très bon que M. Bouthillier[2] parle à d'Elbène[3] de la façon que vous jugerez à propos. Il est très à propos de renvoyer des Roches à M. d'El-

Lettre 64. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XXII.)

1. Neuilly-sur-Seine.

Lettre 65. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XXIII.)

1. Livry, bourg à 14 kilomètres à l'est de Paris, sur la route de Paris à Meaux.

Lettre 66. — Archives de Chantilly.

1. Louvres-en-Parisis, bourg à 24 kilomètres de Paris, sur la route de Paris à Chantilly. — 2. Claude Bouthillier, surintendant des finances.

3. D'Elbène, agent de Gaston d'Orléans.

LE DUC D'HALLUIN

MARÉCHAL DE FRANCE EN 1637

D'après la gravure de JEAN PICART. — Cabinet des Estampes. Bibliothèque Nationale.

beuf[4]. Je donnerai ce soir la lettre de M. d'Halluin[5] pour la faire tenir sûrement. J'ai vu le bracelet, lequel à mon avis il faut rendre à la dame à qui il touche et toutes les lettres aussi.

M. Servien[6] vous dira un avis que lui donne M. de Saint-Chaumont[7] des étapes que l'on prépare en Lorraine pour faire passer les troupes qui sont en Alsace dans le Luxembourg ; mon opinion est que c'est pour le passage de mon frère et qu'ils ont pris ce prétexte pour tenir ce dessein couvert, et suis en doute si mon frère ne déclarera point son mariage en passant.

Je vous recommande votre santé, car, pourvu qu'elle aille bien, nos affaires ne sauraient mal aller.

Je vais demain coucher à Livry[8], où j'attendrai de vos nouvelles. Assurez-vous toujours de mon affection, qui sera telle que je vous l'ai promise.

LOUIS.

67

Livry, 29 avril 1633.

Mon cousin, je vous écris ce mot pour vous donner avis, que je fais état d'aller coucher à Crosne[1], pour être plus proche de Fromont ou Villeroy[2], où vous m'avez mandé que vous deviez aller. Je vous recommande toujours d'avoir soin de votre santé, et me mander, par ce porteur, l'état auquel est, en étant en peine.

Je vous prie me mander, ce que dit de Ville, et si il n'est point venu de nouvelles de Hollande et Flandre[3]. Assurez-vous toujours de mon amitié, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

4. Le duc d'Elbeuf.

5. Le duc d'Halluin, fils du maréchal de Schomberg. — 6. M. Servien, secrétaire d'État à la guerre.

7. Le marquis de Saint-Chamond. — 8. Livry, bourg du département de Seine-et-Oise, sur la route de Paris à Meaux.

Lettre 67. — Archives de Chantilly.

1. Crosne, près de la route de Paris à Melun, sur la rive droite de l'Yères. — 2. Villeroy, où devait aller le cardinal ; château sur l'Essonne, près du village de Mennessy, à 7 kilomètres environ, en amont de Corbeil. Ce château a donné leur nom aux Neufville, marquis, puis ducs de Villeroy.

3. Louis XIII surveillait les événements politiques et militaires qui se produisaient en Hollande et dans la Flandre espagnole.

68

Essonne[1], 1er mai 1633.

Mon cousin, je commencerai par vous remercier du lévrier que vous m'avez donné, qui est le plus beau qui se soit jamais vu dans la bande pour loup, et a été trouvé tel par les experts.

Je vous avais mandé par M. d'Halluin[2] que j'irais demain coucher à Fleury[3]; j'ai changé depuis de dessein et séjournerai demain ici, parce que j'ai trouvé quantité de loups ici autour, à qui je ferai demain, et après demain, la guerre.

Je vous assurerai toujours de mon affection et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

Comme j'achevais cette lettre, j'ai reçu la lettre que vous écrit Le Plessis-Praslin; je ne vous parlerai point sur icelle, attendant la venue de M. Bouthillier[4], que vous me mandez devoir venir demain me trouver.

Louis.

Je n'ai su lire la lettre de ma sœur[5], tant elle est mal écrite.

69

Malesherbes[1], 9 mai 1633.

Mon cousin, je commencerai par me réjouir de votre bonne santé et de ce que l'on me dit que vous montez tous les jours à cheval[2]. Pour changer de discours, vous voyez bien par les places, que demande d'Elbène[3], la continuation des mauvais desseins de mon frère[4], choisissant des lieux proches ou des Espagnols ou de la Savoie; je crois que le plus tôt qu'on le pourra renvoyer sera le meilleur.

Lettre 68. — Archives de Chantilly.

1. Essonne, bourg sur l'Essonne, près de Corbeil, en Seine-et-Oise. — 2. M. d'Halluin, fils du maréchal de Schomberg.

3. Le château de Fleury-en-Bière, proche la forêt de Fontainebleau. — 4. Claude Bouthillier, surintendant des finances.

5. Christine de France, sœur de Louis XIII, surnommée, en son enfance, la *petite Madame*, née le 10 février 1606, mariée le 10 février 1619 à Victor Amédée, duc de Savoie, en 1630, à la mort de son père le duc Charles-Emmanuel. Madame Christine mourut le 27 décembre 1663.

Lettre 69. — Archives de Chantilly.

1. Malesherbes, ville de l'Orléanais, chef-lieu de canton du Loiret. — 2. La santé de Richelieu était momentanément tout à fait rétablie.

3. D'Elbène, commandant la compagnie des chevau-légers de Monsieur, était resté son compagnon et son agent. — 4. Gaston d'Orléans.

Je suis très aise que l'affaire de Margueritte se soit découverte être pour quelque prisonnier.

Je suis bien en impatience d'avoir des nouvelles de Charnacé[5]; j'ai brûlé votre mémoire comme vous me le mandez.

Je me porte très bien, grâce au bon Dieu. Assurez-vous de mon affection, qui sera toujours telle que je vous l'ai promise, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

70

Versailles[1], le 9 juin 1633.

Mon cousin, je trouve bon que le sieur de Bullion[2] donne de bonnes assignations au trésorier de la Reine[3] de l'argent que je lui ai accordé pour le payement de ses dettes; mais je désire qu'il soit employé à l'acquit des plus justes; quant à ce que vous me demandez, si vous verrez Mme de Chevreuse[4] qui veut vous dire adieu, vous savez bien quel plaisir m'a fait la Reine en désirant la voir. Je sais que sa visite ne vous peut être utile; vous savez bien qu'elle ne me sera pas agréable[5]; après cela, faites ce que vous voudrez, et vous assurez que je vous serai toujours le meilleur maître qui ait jamais été au monde.

Je ne vous écris pas de ma main, parce que je viens d'être saigné.

LOUIS.

71

Versailles, le 10 juin 1633.

Mon cousin, je vous renvoie les lettres de MM. de Charnacé et de Baugy[1]; je suis très aise de savoir par celles-ci qu'il y a grande apparence que la trêve ne se fera pas; pour l'autre affaire, je m'en mêlerai en façon du monde.

Je me porte très bien, assurez-vous de mon affection qui sera toujours telle que je vous l'ai promise.

LOUIS.

5. Hercule Girard, baron de Charnacé, ambassadeur du roi en Hollande.

Lettre 70. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XXIV.)

1. Le château de Versailles. — 2. Claude de Bullion, surintendant des finances, nommé en 1632.
3. La reine Anne d'Autriche. — 4. La duchesse de Chevreuse, qui va être exilée en Touraine.
5. La façon dont Louis XIII communique son avis à Richelieu mérite d'être signalée.

Lettre 71. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XXV.)

1. Le sieur de Bar, seigneur de Baugy, envoyé du roi en Hollande, accompagnait Charnacé.

72

Rebais[1], 15 juin 1633, au soir.

Mon cousin, je vous envoie la lettre que vous m'avez demandée; mais il faut prendre garde que, pendant ces allées et venues du sieur Perrochel, on ne coupe la tête à ce pauvre gentilhomme.

Pour changer de discours, je suis ici à une maison qui est très jolie et en fort beau pays de chasse, et crois que c'est votre vraie couchée au partir de Pontoise[2].

Je vais demain coucher à Gournay[3], et après-demain à Forges[4], où je commencerai à me purger pour commencer à boire vendredi.

Je vous y attendrai avec grande impatience, y ayant bien longtemps que je ne vous ai vu. Assurez-vous toujours de mon affection.

Louis.

73

La reine mère, Marie de Médicis, était assez sérieusement malade : le 3 juin, Louis XIII lui avait envoyé le sieur des Roches, pour en avoir des nouvelles. Il semble qu'elle n'ait point voulu désarmer contre le cardinal, et ait préféré s'adresser à son fils. Celui-ci, comme on le voit, n'hésite pas à informer le cardinal de tous les détails.

Forges, 16 juin 1633, à 9 heures du soir.

Mon cousin, je vous envoie les lettres que j'ai reçues de la Reine ma mère, et aussi une du père Suffren[1]. Son gentilhomme m'a fait trois demandes : la première, la liberté de Vautier[2]; sur quoi je lui ai répondu ce qu'il fallait; voyant donc qu'il ne pouvait obenir cela de moi, il m'a dit qu'il avait apporté la consultation de la maladie, et que la Reine ma mère me priait que M. Breier en put consulter avec Vautier, ce que j'ai cru ne lui pouvoir refuser; mais il faut donner ordre que ce soit en présence de quelqu'un qui entende le latin[3], afin qu'il ne parle que de la maladie, à quoi vous mettrez ordre en écrivant au Tremblay[4].

Lettre 72. — Archives de Chantilly.

1. Rebetz, village du canton de Buchy, arrondissement de Rouen (Seine-Inférieure). — 2. Pontoise, ville de l'Ile-de-France, chef-lieu d'arrondissement de Seine-et-Oise.

3. Gournay, dans le pays de Bray en Normandie, chef-lieu de canton de la Seine-Inférieure. — 4. Forges-les-Eaux, ville d'eaux du pays de Bray, en Normandie. Ces eaux, recommandées par Bouvard, premier médecin du roi, devinrent à la mode à la suite du séjour du roi; plus tard, Anne d'Autriche s'y rendit également, avant la naissance de Louis XIV.

Lettre 73. — Archives de Chantilly.

1. Le P. Suffren, jésuite, confesseur du roi, dévoué à Marie de Médicis. — 2. Vautier, médecin.

3. Les médecins se servaient beaucoup du latin barbare qu'a ridiculisé Molière. — 4. Charles le Clerc, sieur du Tremblay, frère du P. Joseph, et gouverneur de la Bastille.

L'autre a été de me prier d'envoyer quelqu'un à Péronne [5], pour conduire ceux que la Reine ma mère m'enverra, afin de prendre garde à leurs actions, pour m'ôter de soupçon qu'ils vinssent ici pour autre chose que pour savoir de mes nouvelles et pour m'apporter des siennes.

Je ne lui ai pas répondu sur ce dernier article, sinon que je ferais réponse dans un jour ou deux à la lettre qu'il m'avait apportée. Il y a à penser si on doit entretenir ce commerce ; je crois que pour encore un ou deux, durant sa maladie, il n'y aurait point de danger ; mais, après cela, je voudrais vivre comme on a fait jusques à cette heure.

Mandez-moi ce que j'ai à dire là-dessus. Je suis arrivé à trois heures en ce lieu ; j'ai été à la fontaine, asisté de M. Bouvard [6], laquelle nous avons trouvée très pure, ne se sentant en façon du monde des pluies qu'il a fait. Je trouve ce lieu assez beau pour la chasse, et n'est point si laid que l'on me l'avait dit.

Je boirai demain à votre santé, pour laquelle je prierai le bon Dieu qu'il vous la donne telle que vous la souhaite la personne du monde qui vous affectionne le plus.

LOUIS.

74

Aussitôt la lettre précédente partie, Louis XIII reçut la lettre de Richelieu qu'il attendait ; pour ne pas embrouiller les événements, il envoie de suite un billet au cardinal pour presser sa réponse.

Forges [1], le 16 juin 1633, à 10 heures du soir.

Mon cousin, depuis mon autre lettre écrite, Dumont [2] est arrivé, qui m'a apporté la réponse pour la Reine [3] ma mère, laquelle je ne ferai pas que je n'aie la réponse de la lettre que je vous écris le premier.

LOUIS.

75

Louis XIII et Richelieu cherchent à diriger la politique extérieure de la France dans une voie nouvelle et à conquérir la suprématie en Allemagne ; l'attention du roi et du cardinal s'attache particulièrement aux événements qui se passent dans ce pays. C'est le commencement de ce que les historiens appellent la période française de la guerre de Trente ans.

5. Péronne, ville forte de Picardie, chef-lieu d'arrondissement de la Somme. — 6. Bouvard, premier médecin du roi, depuis la mort d'Héroard.

Lettre 74. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XXVI.)

1. Forges-les-Eaux. — 2. Dumont, agent et courrier de Richelieu.

3. Marie de Médicis.

Forges, le 17 juin 1633.

Mon cousin, j'ai reçu votre lettre et la dépêche de Charnacé [1] par laquelle je vois qu'il n'y a encore rien de certain pour la trêve ou pour la guerre ; ces longueurs sont bien fâcheuses ; si la nouvelle de la Grange aux Ormes [2] est vraie, cela les doit bien échauffer pour la guerre [3], car ils n'auront jamais si beau ni nous aussi contre la Croce [4] ; car Wallenstein mort, je tiens les affaires 16, 17, 22, 13, 24, 26, 28, 17, 31, 28, 26, 17, 28, 16, 31, 17, 29, 17, 24. Importune par conséquent Bourelier ne 26, 17, 31, 30, 13, 31, 25, 21, 28, 29, 17, 15, 25, 31, 28, 29, 16, 17, 15, 17, 15, 25, 29, 30, 17, 22, 13 je ne parle de ceci qu'en cas que 22, 13, 30, 28, 17, 24, 17, 29, 17, 18, 13, 15, 17, 26, 13, 29 [5].

Je me porte bien, Dieu merci, et vous attends avec impatience.

LOUIS.

76

Forges [1], 19 juin 1633.

Mon cousin, je vous envoie les deux lettres pour M. le Garde des Sceaux. Les eaux n'ont encore point de force, mais nous espérons que si le beau temps dure, elles seront mardi bonnes. Je me porte bien et suis en grande impatience de vous voir, attendant quoi je prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

Je vous prie de me mander si la nouvelle du Wallenstein continue [2].

Lettre 75. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin, (XXVII.)

1. Ambassadeur du roi en Hollande. — 2. La grange aux Ormes, envoyé du roi près les électeurs et les villes libres d'Allemagne.

3. Le reste de la lettre est un mélange de jargon et de chiffres.

4. La Croce, en italien la croix (de Lorraine) = la Lorraine.

Bourelier = le duc de Lorraine Charles IV.

Importune = Allemagne.

Les chiffres sont une simple cryptographie par substitution.

13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35
a	*b*	*c*	*d*	*e*	*f*	*g*	*h*	*i*	*l*	*m*	*n*	*o*	*p*	*q*	*r*	*s*	*t*	*u*	*v*	*x*	*y*	*z*

5. Ils n'auront jamais si beau ni nous aussi contre la Lorraine, car, Wallenstein mort, je tiens les affaires de l'empereur perdues en Allemagne ; par conséquent le duc de Lorraine ne peut avoir de secours de ce côté-là. Je ne parle de ceci qu'en cas que la trêve ne se fasse pas. — Topin, p. 76.

Lettre 76. — Archives de Chantilly.

1. Forges-les-Eaux, en Normandie. — 2. Si la nouvelle de la mort de Wallenstein est vraie. Wallenstein, duc de Friedland, général en chef de l'armée impériale, assassiné à Egra, en Bohême, sur l'ordre de l'empereur, comme visant à l'indépendance ; mais la nouvelle de sa mort était prématurée. Ce qui avait donné naissance à cette nouvelle, c'était la mort de son neveu, qui s'appelait aussi Wallenstein.

77

Forges, 19 juin 1633.

Mon cousin, j'ai dépêché le gentilhomme de la Reine ma mère [1], comme vous me le mandez ; j'ai écrit une lettre au Tremblay [2] par lui suivant ce que je vous ai mandé. Je trouve bon que Mrs de Bulion [3] et Bouthillier [3] demeurent à Paris. Je suis bien aise de quoi Oxenstiern [4] tourmente Mr de Lorraine [5].

Je ne prends point encore d'eaux, parce que les pluies de hier les ont toutes gâtées et ne sentent rien.

Je me porte très bien, et vous assurerai que j'aurai toujours la même affection pour vous que j'ai eue jusqu'à cette heure et plus grande si il se peut, et prierai le bon Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

78

La lettre suivante est une des rares où Louis XIII fasse allusion à un désaccord passager avec le cardinal. Probablement il avait différé d'avis, exigé l'exécution de ses ordres, et il craignait que Richelieu ne lui en voulût un peu.

Chantilly, 6 juillet 1633.

Mon cousin, je vous avoue que votre lettre m'a été une grande consolation, car j'avais peur qu'il vous restât quelque chose sur le cœur. Vous avez très bien fait d'aller à Paris pour les raisons que vous m'écrivez. Je vous envoie un petit mémoire des lieux où les recrues se peuvent faire, craignant que, les faisant toutes en Champagne [1] et aux environs, ils ne se nuisent les uns aux autres, et aussi que les Lorrains [2] auront eu tous ceux de ces frontières, qui nous viendront trouver dès que l'armée sera en campagne, qui sera une seconde recrue.

Je quitterai ce discours pour vous assurer que j'ai et aurai toute ma vie la même

Lettre 77. — Archives de Chantilly.

1. Marie de Médicis réfugiée à Bruxelles. — 2. Le Tremblay. On remarquera que Louis XIII décline les noms propres précédés de l'article, comme on le fait encore dans certaines provinces : on dirait aujourd'hui j'ai écrit à du Tremblay.

3. Claude de Bullion et Claude Bouthillier, surintendants des finances depuis 1632. — 4. Oxenstiern, général suédois, commandant les troupes qui menaçaient les États du duc de Lorraine.

5. Le duc Charles IV de Lorraine.

Lettre 78. — Archives de Chantilly.

1. La province de Champagne était frontière du côté de la Lorraine. — 2. Les sujets du duc de Lorraine.

affection que j'ai toujours eue pour vous, et plus grande si il se peut, et prierai incessamment le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

Je vous prie de dire à Mrs de Bullion et Bouthillier qu'ils paient ces pauvres fauconniers de Provence ; c'est une chose ordinaire, il y a plus de cent ans.

SEIGNEUR DE BONNELLES, SURINTENDANT DES FINANCES EN 1632
Cabinet des Estampes, Bibliothèque nationale.

79

Cette lettre, comme plusieurs autres, montre Louis XIII s'occupant en personne des détails des troupes, et aussi sa façon de diriger son entourage, avec une fermeté unie à une bonhomie un peu narquoise.

Chantilly, 7 juillet 1633.

Mon cousin, j'ai reçu votre lettre par des Roches touchant d'Elbène [1] ; je me remets à vous de cette affaire pour en user comme vous le jugerez à propos. Je me porte très bien, grâces au bon Dieu.

J'ai fait faire l'exercice à mes chevau-légers, qui commencent à bien faire. M. d'Halluin [2] m'a écrit une lettre sur ce cheval-léger [3] que j'ai cassé [4], qui est toute pleine de beaux mots ; je ne suis pas résolu de lui faire réponse du même style, car il est si haut que je craindrais de me rompre le col ; je me contenterai de lui faire doucement savoir que je suis son capitaine et qu'il est mon lieutenant, et que je ne fais rien que bien à propos.

Je vous assurerai encore par celle-ci de ce qui ne vous manquera jamais, qui est mon affection, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

80

Chantilly, 8 juillet 1633.

Mon cousin, nous ne pouvions avoir de meilleures nouvelles que vous m'avez mandées.

Le vieux La Serre est venu ici, qui accepte le gouvernement de Jametz [1] à bras ouverts ; je crois que on n'y saurait mettre un meilleur homme.

Je vous remercie aussi du soin que vous prenez de l'affaire de Rassan.

Je m'en vas faire faire exercice à ma cavalerie pour les rendre en état de vous donner du plaisir, quand vous les voudrez voir.

Assurez-vous de mon affection, qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer.

LOUIS.

Lettre 79. — Archives de Chantilly.

1. M. d'Elbène, commandant la compagnie des chevau-légers de Monsieur, duc d'Orléans, et son agent intime. — 2. M. d'Halluin, fils du maréchal de Schomberg.

3. Louis XIII dit un cheval-léger, des chevau-légers ; plus tard on dira un chevau-léger, le mot composé s'étant fondu en un seul comme gens d'armes et gendarme. — 4. Cassé de son grade.

Lettre 80. — Archives de Chantilly.

1. Jametz, ville forte sur la Meuse. Comme on l'a déjà signalé, Louis XIII s'occupait avec le plus grand soin du choix des gouverneurs des places fortes et leur donnait ses instructions.

81

Chantilly, 11 juillet 1633.

Mon cousin, j'ai entendu La Haye au long. Je jugerais à propos de faire faire recrue aux garnisons de Picardie[1] pour deux raisons ; la première, en cas que mon frère voulût faire quelque chose dans la Picardie, pour avoir des troupes prêtes à joindre à nous pour s'y opposer ; l'autre pour renforcer Mr de Saint-Chamond ; et vous réponds que je puis tirer de Picardie deux ou trois régiments en mettant ceux qui y demeureront à 60 hommes par compagnie, et ceux qui sortiront je les voudrais mettre à 100, afin que, arrivant à l'armée, ils en aient 70 effectifs.

Je vous renvoie le billet de Madoré que vous m'avez envoyé.

Je finirai celle-ci en vous assurant de mon affection, qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer.

Louis.

82

Chantilly, 12 juillet 1633.

Mon cousin, il est meilleur de mettre toutes les compagnies à 70 comme vous me le mandez. J'estime très à propos de mander les secrétaires d'État, car on a besoin d'eux à toute heure.

J'accorde volontiers à Parfait la prébende[1], principalement étant demandée par la personne du monde que j'aime le mieux, pour laquelle je prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il la conserve et garde aussi longtemps que le désire celui qui vous écrit cette lettre.

Louis.

83

La reine mère, Marie de Médicis, cherchait divers prétextes pour essayer de se rapprocher directement de son fils en dehors du cardinal. Mais Louis XIII déjouait toutes ces manœuvres, qu'il trouvait suspectes, et jugeait par expérience peu désintéressées. Il tenait Richelieu au courant de tout, lui communiquait les lettres de la reine mère et les réponses.

Lettre 81. — Archives de Chantilly.

1. La province de Picardie bornait la frontière du côté des Pays-Bas espagnols.

Lettre 82. — Archives de Chantilly.

1. Louis XIII accorde la prébende demandée par Richelieu d'une façon extrêmement aimable.

Chantilly, ce 14 juillet 1633.

Mon cousin, je viens de recevoir une lettre de la Reine, ma mère, par Brasseur[1], laquelle je vous envoie ; il ne m'a rien dit que des compliments sur ma bonne santé; je lui ai répondu de même sur celle de ma mère; celle-ci n'étant à autre fin, je prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

84

Chantilly, 15 juillet 1633.

Mon cousin, j'ai dépêché le gentilhomme de La Reine ma mère, comme vous me l'aviez mandé; il ne m'a rien dit en partant, ni moi à lui, sinon que il fit mes recommandations à l'Infante, qui m'en avait fait faire par lui, ce que j'oubliai hier à vous mander.

Je vous prie que M. Bouthillier m'envoie l'état des garnisons de Champagne, afin que je voie de quelles de ces troupes, on pourra se servir en campagne.

Je vous assurerai toujours de mon affection, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

85

Chantilly, 15 juillet 1633.

Mon cousin, je trouve très bon que vous alliez à Paris aujourd'hui; je vous conjure dans ce lieu-là de prendre bien garde à vous[1].

LOUIS.

Je vous prie, s'il est venu des nouvelles de Hollande[2] ou de Lorraine[3], je les sache promptement.

Lettre 83. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XXVIII.)

1. L'envoyé de Marie de Médicis.

Lettre 84. — Archives de Chantilly.

Lettre 85. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XXIX.)

1. Louis XIII redoutait toujours un guet-apens contre son ministre, à Paris surtout. — 2. La Hollande. Louis XIII et Richelieu poussaient les Hollandais dans le sens de la politique française.
3. Le duché de Lorraine, menacé par les Suédois.

86

Nanteuil [1], 30 juillet 1633.

Mon cousin, je vous renvoie la dépêche de Charnacé [2]; les longueurs et les incertitudes de ces Messieurs-là [3], sont bien fâcheuses. Vous jugerez si il est à propos

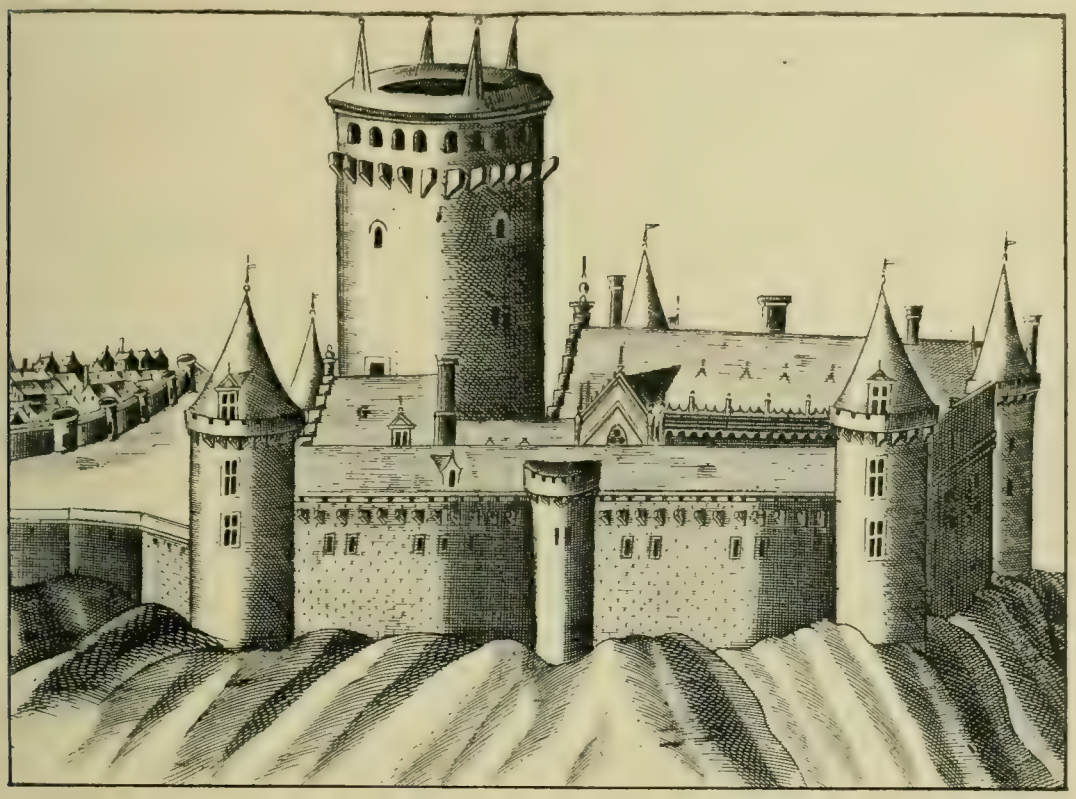

LE CHATEAU DE COUCY
SOUS LOUIS XIII

D'après Cl. Chatillon. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

d'envoyer le pouvoir que demande Charnacé, et, en cas, vous ferez ce qui est nécessaire pour cela.

Je trouve bien étrange que l'on ait donné autrefois l'ordre de Saint-Michel [4] à

Lettre 86. — Archives de Chantilly.

1. Nanteuil-le-Haudoin, à 50 kil. environ, au N.-E. de Paris, sur la route de Paris à Soissons. Le château, construit par les Guise, appartenait à cette époque au maréchal de Schomberg. — 2. Charnacé, ambassadeur du roi en Hollande.

3. Des Hollandais, à faire l'accord avec la France. — 4. L'ordre de Saint-Michel, ordre du roi, passé au second rang depuis la création de l'ordre du Saint-Esprit.

des huguenots, et principalement à ce secrétaire du prince d'Orange[5], depuis que Charnacé est là. Je crois que cela ne se peut pas en conscience et ne le voudrais pas faire.

Il faut savoir qui est le secrétaire d'État qui a signé cette expédition, pour l'en châtier, pour leur apprendre à faire de ces choses-là à mon insu.

Je suis en peine de votre santé ; je vous prie que j'en puisse savoir souvent des nouvelles. Assurez-vous de mon affection, qui sera toujours telle que je vous l'ai promise.

LOUIS.

87

La guerre étant devenue inévitable, Louis XIII mit ses troupes en mouvement, et envahit la Lorraine isolée de ses autres alliés. Le duc Charles IV demanda à traiter et signa avec Richelieu, à Charmes, un traité dont Louis XIII a donné tous les détails à la *Gazette de France*.

Ce traité livrait Nancy à la France pour quatre ans et garantissait dans l'avenir la neutralité du duc de Lorraine.

Le roi et le cardinal étaient partis pour la frontière dès le commencement de septembre. Louis XIII fit son entrée à Nancy, le 26 septembre 1633, et y mit garnison. Richelieu demeura pour négocier encore certains détails, puis se mit en route pour rentrer à Paris. Il tomba assez gravement malade à Saint-Dizier, le 4 octobre, ce qui inquiéta d'autant plus Louis XIII que, dès le début de la campagne, la santé du cardinal était très précaire.

Château-Thierry[1], 6 septembre 1633, à 6 heures du matin.

Mon cousin, Rambures[2] allant vous trouver, je l'ai chargé de ce mot pour vous témoigner le déplaisir que j'ai d'un côté de votre mal, et de l'autre le contentement que je reçois d'apprendre qu'il n'y a nul danger, comme m'assure M. Bouvard[3] sur les lettres qu'il reçoit de ceux qui sont auprès de vous ; si je pouvais souffrir les douleurs que vous sentez en votre place, je les supporterais de très bon cœur assurément ; tout ce que je puis faire est de prier incessamment le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous redonne la santé et vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

5. Frédéric-Henri de Nassau, prince d'Orange, frère de Maurice. Il lui avait succédé, en 1625, comme stathouder.

Lettre 87. — Archives de Chantilly.

1. Château-Thierry, fort ancienne ville de Champagne, chef-lieu d'arrondissement du département de l'Aisne. — 2. Jean de Rambures, capitaine de chevau-légers, fort dévoué au roi, qui le nomma chevalier des Ordres. Il fut tué au siège de La Capelle, le 4 octobre 1637.

3. Bouvard, premier médecin du roi.

88

Château-Thierry, 8 septembre 1633.

Mon cousin, comme je voulais envoyer vers vous un gentilhomme pour vous témoigner la joie extrême que j'ai de votre guérison, le petit Bouthillier[1] a voulu avoir cette mission, qui vous assurera tout de nouveau de mon affection, qui augmente tous les jours pour vous ; et ne me reste pour me contenter que de vous voir bientost ici en la santé parfaite telle que je la désire, pour laquelle je prierai incessamment le bon Dieu de tout mon cœur.

Louis.

89

Au camp devant Nancy[1], 19 septembre 1633, à 9 heures du matin.

Mon cousin, pour répondre à votre lettre, je vous dirai que je fus hier delà l'eau avec M. de Saint-Chamond[2] pour voir ce que vous m'aviez dit. J'ai résolu la circonvallation de ce côté-là et marqué la place des forts, auxquels on va travailler puissamment. Je l'ai allongée d'environ 150 toises de plus que M. de Saint-Chamond ne voulait, et si[3], nous mettrons nos quartiers dedans ; et avons trouvé des chemins creux qui nous sauvent plus de 120 toises de besogne, où dès à cette heure on ne passe ni à pied ni à cheval ; et n'y faudra qu'un simple parapet, n'y pouvant mener du canon pour le battre. J'ai aussi été au lieu où le petit Leroy[4] veut faire la digue, et ai vu où la voulait faire La Roche ; celui de Leroy est le meilleur et le plus aisé, c'est l'avis général de tout le monde et le mien ; je crois que La Roche avait peur du canon, et si il y a aussi loin ou plus que à celle de la Rochelle[5]. Toutes les lignes de delà seront achevées demain, et les forts entre Navaille et la Montagne sont en défense et prêts à y mettre la fraise[6]. Pour les autres, vous savez bien qu'ils sont faits. Je mènerai demain matin 1 200 ouvriers de ceux qui ont fait les lignes au travail delà l'eau, où la terre est à souhait, et

Lettre 88. — Archives de Chantilly.

1. Léon Bouthillier, fils du surintendant des finances, Claude Bouthillier, de l'intimité du roi. Louis XIII l'appelait quelquefois familièrement, « le Jeune ».

Lettre 89. — Archives de Chantilly.

1. Louis XIII dirigeait personnellement les travaux du siège de Nancy. — 2. Le marquis de Saint-Chamond.

3. Et ainsi, grâce à cela. — 4. Le petit Leroy, et La Roche, ingénieurs militaires.

5. La digue de la Rochelle qui avait forcé la ville à la reddition. — 6. Une fraise se compose d'une série de pieux pointus disposés au couronnement des ouvrages. C'est un dispositif encore employé en fortification.

espère que dans six jours toute la plaine entre Tomblaine et Essey[7] sera fermée. Nous avons trouvé quantité de bois tout abattu proche de où on veut faire la digue. On abat force arbres dans le bois de Tomblaine pour faire le pont sur la prairie.

Il est venu un courrier de Suisse qu'il y a quatre jours qui en est parti, qui dit qui croit que Constance[8] est pris à cette heure, et que Gustave Horn[9] a 14 000 hommes de pied et 6 500 chevaux.

Voilà tout ce qui s'est passé depuis votre partement, étant en grande impatience de votre retour pour vous assurer toujours de ce qui vous est déjà trop assuré, qui est de mon amitié, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

Je me réjouis de quoi M. de Lorraine a été si ponctuel au rendez-vous; ç'a été contre l'opinion de tout le monde de cette armée.

Il vient d'arriver 300 paysans de Moyenvic[10].

90

Commercy[1], 2 octobre 1633.

Mon cousin, je suis extrêmement en peine de votre indisposition, et n'aurai point de joie que je ne vous revoie en parfaite santé. Si je vous puis servir de quelque chose, je vous prie me le mander; je vous irai trouver aussitôt en quelque lieu que vous soyez.

J'ai donné ordre pour quatre compagnies des gardes pour demeurer auprès de vous[2].

Je finirai en priant le bon Dieu de tout mon cœur, qu'il vous redonne la santé parfaite telle que je la désire.

LOUIS.

7. Localités des environs de Nancy, occupées par l'armée française d'envahissement. — 8. Constance, sur le Rhin, lac de Constance, actuellement ville du grand-duché de Bade.

9. Gustave Horn, général suédois. — 10. Moyenvic, ancienne ville fortifiée sur la Seille, dans la partie de la Lorraine annexée à l'Allemagne ; elle avait une certaine importance, et fut prise par Louis XIII. Ce fut même la prise de Moyenvic qui fut la cause de la disgrâce du garde des sceaux Châteauneuf, qui avait livré le secret du roi à Mme de Chevreuse.

Lettre 90. — Archives de Chantilly.

1. Commercy, autrefois ville fortifiée de Lorraine, sur la Meuse, chef-lieu d'arrondissement du département de la Meuse. — 2. Louis XIII faisait veiller tout particulièrement à la sûreté personnelle de Richelieu.

91

Pendant toute la maladie du cardinal, la principale préoccupation du roi est d'avoir fréquemment des nouvelles, montrant ainsi tout l'intérêt qu'il porte à son ministre, et en même temps « à ses affaires ».

Châlons [1], le 3 octobre 1633.

Mon cousin, je ne saurais être en repos si je n'ai souvent de vos nouvelles : c'est pourquoi j'envoie ce porteur pour m'en rapporter, que je prie le bon Dieu de tout mon cœur être telles que je les désire.

Louis.

92

Château-Thierry [1], 10 octobre 1633.

Mon cousin, ne pouvant être en repos si je n'ai souvent de vos nouvelles, j'envoie Neuvilly pour m'en rapporter, vous assurant que je n'aurai point de contentement que je ne vous voie en la santé parfaite telle que je la souhaite.

Je finirai celle-ci en vous assurant toujours de mon affection, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

93

Château-Thierry, 16 octobre 1633.

Mon cousin, Monseigneur [1], voulant vous aller trouver, a voulu être porteur de cette lettre ; il vous dira l'impatience que j'ai de vous voir, pour vous témoigner la joie que j'ai de votre guérison.

Je ne la ferai plus longue, de peur de dire quelque impertinence, m'en remettant entièrement sur Monseigneur, qui vous en dira assez, et finirai celle-ci en priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

Lettre 91. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-XXX.

1. Châlons-sur-Marne, en Champagne, chef-lieu du département de la Marne.

Lettre 92. — Archives de Chantilly.

1. Château-Thierry, ville forte très ancienne, sur la Marne et la grand' route de Paris en Lorraine, actuellement chef-lieu d'arrondissement du département de l'Aisne. Louis XIII revenait très lentement vers Paris, attendant toujours le rétablissement du cardinal.

Lettre 93. — Archives de Chantilly.

1. Monseigneur, l'homme de confiance, dont Louis XIII parle si souvent.

94

Château-Thierry, 19 octobre 1633.

Mon cousin, n'étant point en repos si je n'ai souvent de vos nouvelles, j'envoie Savignac pour m'en rapporter, voyant par votre lettre que vous prenez le chemin de Sézanne [1]. J'ai pris résolution de m'en aller à deux et trois lieues par jour chassant vers Saint-Germain [2], où je me rendrai la veille de la Toussaint.

De vous dire le chemin que je tiendrai, je ne le puis, ne le sachant encore moi-même. Je vous assurerai de mon affection, qui sera toujours telle que je vous l'ai promise, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

BILLET DE LOUIS XIII

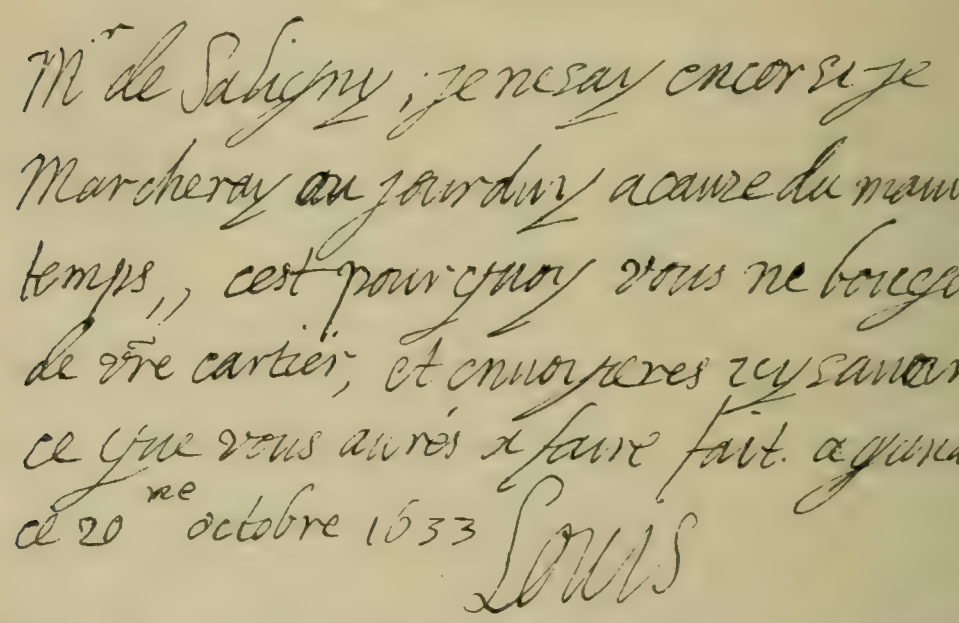

Mr de Saligny, je ne say encor si je
Marcheray au jourduy a cause du mauvais
temps, c'est pourquoy vous ne bougerés
de vre cartier, et envoyeres icy savoir
ce que vous aurés a faire fait. a gandelus
ce 20me octobre 1633 Louis

Ce billet autographe de Louis XIII est conservé au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Écrit pendant le voyage de retour du Roi, il montre bien avec quelle précision les ordres étaient donnés.

« Gandelu [3], 20 octobre 1633.

« Mr de Saligny, je ne sais encore si je marcherai aujourd'hui à cause du mauvais temps : c'est « pourquoi vous ne bougerez de votre quartier [4], et enverrez savoir ce que vous aurez à faire. »

Lettre 94. — Archives de Chantilly.

1. Sézanne, bourg de la Brie, sur la route de Paris à Vitry-le-François et Saint-Dizier, chef-lieu de canton du département de la Marne. Richelieu, à peine convalescent, revint de Saint-Dizier ; il voyageait à petites journées et arriva à Sézanne le 22 octobre 1633 pour en repartir le 28. — 2. Saint-Germain-en-Laye.

3. Gandelu, village du département de l'Aisne, près Château-Thierry. — 4. Le quartier était le logement occupé par les troupes ou convois. De là vient la locution actuelle : prendre quartier.

95

Le Plessis-des-Bois[1], ce 23 octobre 1633.

Mon cousin, la nouvelle que j'ai reçue de votre nouveau mal, m'a mis extrêmement en peine; mais M. Bouvard[2] m'assure que ce ne sera rien[3]; je vous prie de séjourner où vous vous trouverez bien jusqu'à tant que le chemin ne puisse plus vous faire de mal. M. Bouthillier[4] vous fera réponse sur le mémoire que vous m'avez envoyé, c'est pourquoi je ne vous en parlerai pas davantage. Assurez-vous de mon affection qui durera jusqu'au dernier soupir de ma vie.

Louis.

96

Ce 26 octobre 1633[1].

Mon cousin, ne pouvant être en repos, si je n'ai souvent de vos nouvelles, j'envoie Montorgueil pour m'en apporter ; je prie le bon Dieu qu'elles soient telles que les désire la personne du monde qui vous aime le plus, et qui n'aura point de joie qu'elle ne vous revoie en parfaite santé.

Louis.

97

Saint-Germain-en-Laye, ce 3 novembre 1633.

Mon cousin, je ne saurais demeurer plus longtemps sans envoyer savoir de vos nouvelles; c'est pourquoi j'envoie ce porteur pour m'en rapporter, que je prie le bon Dieu être telles que je les désire ; pour moi, je me porte parfaitement bien et ne me reste pour avoir contentement entier que de vous revoir en l'état que je le souhaite, pour lequel je prierai le bon Dieu incessamment.

Louis.

Lettre 95. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XXXI.)

1. Le Plessis-des-Bois, château appartenant au président de Flesselles; le roi y resta jusqu'au 26 octobre, pour chasser. — 2. Bouvard, 1er médecin du roi depuis la mort d'Héroard.

3. Richelieu avait eu une rechute, en arrivant à Sézanne. — 4. Claude Bouthillier, surintendant des finances depuis 1632.

Lettre 96. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XXXII.)

1. Lieu d'origine indéterminé.

Lettre 97. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XXXIII.)

98

Versailles, 6 novembre 1633.

Mon cousin, je vous envoie une lettre que je viens de recevoir de la Reine[1] ma mère, par Villiers-Saint-Genest[2]. J'ai fait écrire à M. Bouthillier un mémoire des choses de quoi je me suis ressouvenu qu'il m'a dites, que vous trouverez dans ce paquet.

J'ai encore à vous assurer tout de nouveau sur tout ceci des promesses que je vous ai toujours faites, auxquelles je ne manquerai jamais, et continuerai mes prières envers Dieu, afin qu'il vous conserve longtemps en santé et vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

99

Versailles[1], ce 10 novembre 1633.

Mon cousin, je suis extrêmement en peine de votre nouveau mal: mais ce qui me console est que vous m'assurez que ce ne sera rien.

J'ai parlé à Villiers suivant votre mémoire[2] : je dirai à M. Bouthillier, à la première vue, tout ce qu'il m'a dit pour vous le rapporter.

Je vous assurerai toujours mon affection, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte bonne garde.

Louis.

Lettre 98. — Archives de Chantilly.

1. Marie de Médicis. — 2. Envoyé de la reine mère.

Lettre 99. — Archives des affaires étrangères à Paris. — Topin.- XXXIV.)

1. Versailles, alors château de chasse pour Louis XIII, qui en était devenu propriétaire en 1632. — 2. Le mémoire sur les demandes de la reine mère apporté par Villiers Saint-Genest, dont il est question dans la lettre précédente.

1634

Nouvelles intrigues du duc d'Orléans, qui traite avec les Espagnols. — Louis XIII fait casser le mariage de son frère et obtient sa rentrée en France. — Hostilités sur les frontières. — Campagne en Allemagne. — Arrestation de Fabert par les Espagnols. — Victoire d'Heidelberg sur les Impériaux.

Pendant l'année 1634, on voit la confiance sans bornes qu'avait Louis XIII dans le cardinal de Richelieu, s'augmenter d'une vive et étroite amitié. La santé du cardinal exige de grands ménagements, auxquels il ne consent que difficilement, absorbé qu'il est par le travail. Mais c'est le roi qui prescrit et impose ces ménagements, en évitant à son ministre toutes les fatigues matérielles inutiles. On réunira le conseil des ministres chez le cardinal et c'est le roi qui se déplacera; le roi ira le trouver à Rueil, à Chantilly, partout où Richelieu ne pourra se rendre.

La politique française, tout en étant gênée par les intrigues de cour et par les manœuvres de Gaston d'Orléans, peut exercer une action directe sur les événements européens. Richelieu veut abaisser la maison d'Autriche ; pour cela il faut des troupes et des alliances : le roi se charge des unes et lui des autres.

Avec les Hollandais, on pourra prendre les Espagnols à revers dans les Flandres, et, avec les princes protestants allemands, menacer les Impériaux en Allemagne.

Cette année se termine par deux succès : la rentrée de Gaston d'Orléans en France, et la victoire d'Heidelberg en Allemagne.

100

Saint-Germain [1], 23 janvier 1634.

Mon cousin, j'ai reçu votre lettre à la chasse, qui est cause que j'ai retenu Vaugeles si tard. Pour répondre à votre lettre, je vous dirai qu'il est vrai que j'ai quelque mélancolie [2], laquelle se passera avec le temps, faisant tout ce que je puis pour me réjouir.

J'irai demain à deux ou trois lieux d'ici, à la chasse, pour demeurer sur le pays;

Lettre 100. — Archives de Chantilly.

1. Le château de Saint-Germain-en-Laye, résidence assez fréquente de la cour, depuis la construction du château neuf. — 2. C'est la première fois que Louis XIII parle de mélancolie; le fait ne devait pas être fréquent, puisqu'il le signale.

mais je ne sais encore de quel côté sera. Je finirai en vous assurant de mon affection, qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer.

LOUIS

Je me suis trouvé un peu enflé[3], cette après dinée, qui sera cause que je prendrai un petit remède ce soir.

101

Versailles, ce 28 janvier 1634.

Mon cousin, comme le Jeune[1] est arrivé, j'allais vous écrire pour vous témoigner la joie que je reçus en vous voyant, et le contentement qui m'en est demeuré : lequel m'a redonné la santé parfaite ; je vous puis assurer que le feu de Versailles[2] est plus enflammé que celui de Rueil[3], et qui durera jusqu'à jamais.

LOUIS.

102

Saint-Germain, 4 février 1634.

Mon cousin, me voyant accablé, en ce lieu, de fâcheux[1], je me suis résolu d'aller aujourd'hui coucher à Ecouen[2], et, si les affaires me le peuvent permettre, aller pour huit jours à Chantilly ; je ne passerai Ecouen que je n'aie de vos nouvelles.

Je vous prie me mander si je le puis ou non, ne voulant rien faire sans votre avis.

Je ne vous saurais témoigner le contentement qui me reste depuis votre voyage de Versailles, et n'aurai point de satisfaction qu'il ne se présente quelque occasion où je vous puisse faire voir la grande affection que j'ai toujours eue pour vous,

3. Enflé du ventre. Le fait se reproduira de temps en temps. Louis XIII le signalera. Ce n'est du reste pas étonnant, avec les remèdes excessifs par lesquels Bouvard traitait le roi.

Lettre 101. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-XXXV.

1. Le Jeune : le roi désigne sous ce nom dans l'intimité, le jeune Léon Bouthillier, fils de Claude Bouthillier, surintendant des finances depuis 1632. Léon Bouthillier fut nommé successivement conseiller d'État, secrétaire d'État, comte de Chavigny et de Buzançais. Il conserva toujours la confiance intime de Louis XIII et fut désigné par lui pour faire partie du conseil de régence de Louis XIV mineur. Il se retira, son père, Claude Bouthillier, ayant été disgracié par Anne d'Autriche, et mourut en 1652. — 2. L'affection que j'ai pour vous, à Versailles, est encore plus grande que celle que vous pouvez avoir pour moi, à Rueil.

3. Rueil, chef-lieu de canton de Seine-et-Oise, où se trouvait le château de Rueil, résidence préférée de Richelieu aux environs de Paris.

Lettre 102. — Archives de Chantilly.

1. Les importuns et les courtisans. — 2. Le château d'Écouen, confisqué au duc de Montmorency en 1632.

qui durera jusques à la mort ; c'est le cœur qui parle ; et finirai en priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

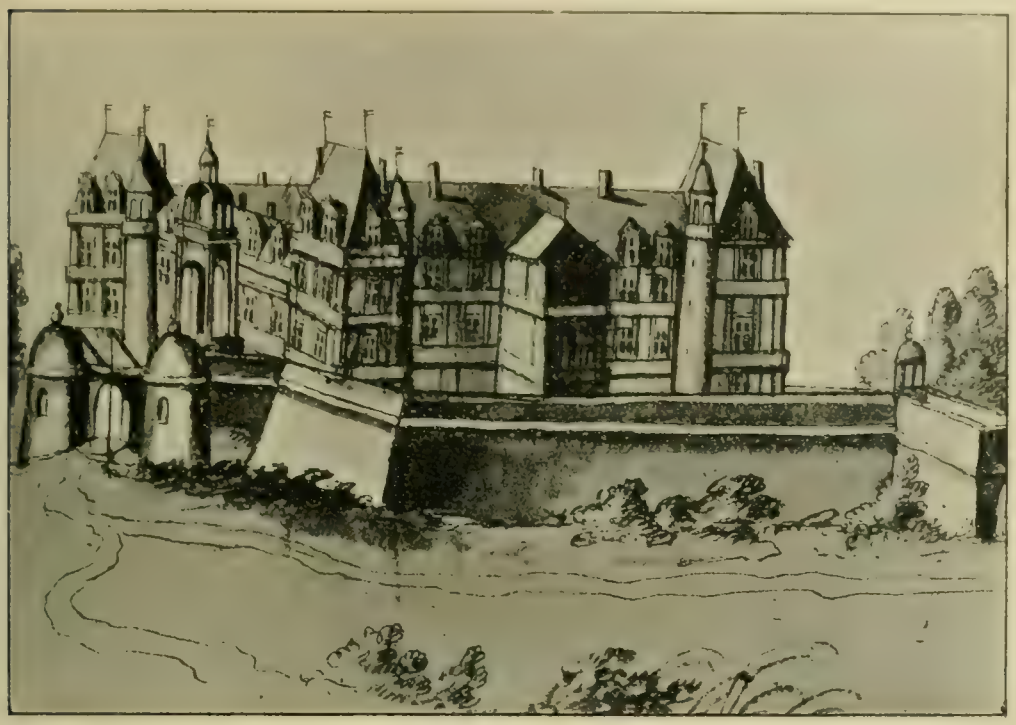

LE CHATEAU D'ECOUEN, près Paris
SOUS LOUIS XIII

D'après un dessin de DUVIERT, au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale.

103

Chantilly, ce 14 février 1634.

Mon cousin, Saint-Simon[1] s'en allant à Paris, je l'ai chargé de vous dire mon affection ; il vous dira l'état de ma santé et à quoi je passe le temps.

Celle-ci n'étant à autre fin que de vous assurer combien je vous continuerai

Lettre 103. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XXXVI.)

1. Claude de Rouvroy, sire de Saint-Simon, nommé duc et pair en 1635, mort en 1693. C'est le père de l'auteur des Mémoires. Il était grand louvetier, fonction très importante sous Louis XIII, premier gentilhomme de la Chambre, et gouverneur de la place forte de Blaye sur la Gironde.

mes prières envers le bon Dieu, afin qu'il vous tienne en parfaite santé, ainsi que le souhaite la personne du monde qui vous aime le plus.

Louis.

104

Chantilly, 15 février 1634.

Mon cousin, j'ai toujours bien cru que le voyage de d'Elbène[1] n'aboutirait à rien. J'approuve fort votre avis de mettre garnison dans toutes les places importantes de Lorraine[2]; je crois que le plus tôt, que l'on le pourra faire, sera le meilleur.

Je donne les trois mille écus à Cato à votre prière, car, sans cela, elle n'en eût pas tant eu. Je n'appellerai pas de la sentence que vous avez donnée contre moi de donner deux mille écus à Falquerolle. Je partirai vendredi d'ici pour me rendre samedi à Saint-Germain[3] et, si vous venez à Rueil[4], vous y aller, dimanche, trouver, m'ennuyant extrêmement d'être si longtemps sans vous voir.

Je vous rassurerai encore de mon affection, qui ne vous manquera jamais tant que je vivrai, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

105

Saint-Germain-en-Laye, 24 février 1634.

Mon cousin, Fournier[1] m'est venu trouver de la part des princesses de Lorraine[2], qui m'a conté tout ce qui s'était passé, et m'a prié de leur part de les vouloir prendre en ma protection. Je lui ai répondu en paroles générales de peur de m'engager à quelque chose, et lui ai fait connaître le mécontentement que j'avais du cardinal[3]. Ensuite il m'a parlé du mariage de mon frère[4], sur quoi j'ai répondu comme il faut. Il prie d'être bientôt dépêché pour ôter ses princesses de la peine où elles sont; je lui ai dit qu'il le serait au plus tôt.

Mandez-moi comme je dois parler à Lenoncourt.

Lettre 104. — Archives de Chantilly.

1. D'Elbène, agent de Gaston, duc d'Orléans. — 2. Depuis le traité de Charmes, le roi occupait la Lorraine.

3. Le château de Saint-Germain-en-Laye. — 4. Le château de Rueil, résidence favorite du cardinal.

Lettre 105. — Archives de Chantilly.

1. Fournier, envoyé des princesses de Lorraine. — 2. Les princesses de Lorraine, abandonnées par le duc Charles IV, se trouvèrent bientôt dans un grand dénuement, à Paris, où elles s'étaient réfugiées. Louis XIII fut obligé de subvenir à leurs besoins.

3. Louis de Lorraine, fils du duc Henri de Guise le Balafré, assassiné à Blois, appelé le cardinal de Lorraine. — 4. Mariage de Gaston d'Orléans avec la princesse Marguerite de Lorraine, contracté sans l'autorisation du roi.

LE CORTÈGE DU ROI A LA PRISE DE PRIVAS

LE 28 MAI 1629

Détail du tableau de la Galerie du Château de Richelieu
actuellement au musée de Versailles, n° 610.

Je vous prie de m'envoyer le Jeune[5] demain, à 8 heures du matin, parce que je fais état d'aller dîner et coucher à Marcuil[6], si il n'y a rien qui m'en empeche, et achèverai cette lettre en vous assurant de mon amitié, qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer.

Louis.

J'écrirai la lettre de la Reine ma mère[7] et l'enverrai au Jeune.

En fermant cette lettre, Fournier est revenu parler à moi, pour me prier que je fisse bientôt savoir mes intentions à M. de Brassac, parce que ces princesses croient être prisonnières. Je lui ai répondu que je lui ferai savoir mes volontés dans deux fois vingt-quatre heures.

106

Chantilly, ce 11 mars 1634.

Mon cousin[1], je ne changerai point mon discours ordinaire qui a toujours été de vous assurer de mon affection; je continuerai toute ma vie dans cette volonté et, s'il était nécessaire de vous en donner des témoignages, faites-moi connaitre en quoi et vous verrez que je m'y porterai avec plus de chaleur que je n'ai jamais fait; en attendant quoi, je prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

107

Chantilly, ce 19 mars 1634.

Mon cousin, ce mot n'est que pour vous assurer de la continuité de mon affection, qui durera jusqu'à la mort; je suis en bonne santé, grâce au bon Dieu. Je le prie que la vôtre soit telle que vous la souhaite la personne du monde qui vous aime le plus.

Louis.

5. Léon Bouthillier, conseiller d'État. — 6. Marcuil-sur-Mauldre, en Seine-et-Oise.
7. La reine mere, Marie de Médicis. On voit que Louis XIII continue à tenir le cardinal exactement au courant de toutes les lettres de sa mère.

Lettre 106. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XXXVII.)

1. Richelieu redoutait toujours de voir aboutir une conspiration de cour. C'est ce qui explique les nombreux et variés témoignages d'affection, que ne cesse de lui donner Louis XIII.

Lettre 107. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XXXVIII.)

108

Chantilly, ce 23 mars 1634.

Mon cousin, j'envoie ce gentilhomme vers vous pour me rapporter des nouvelles de votre santé, sans lesquelles je ne puis être en repos. Je vous recommande d'avoir toujours soin de votre personne, principalement à Paris[1].

Il est passé ici deux ouvriers qui viennent d'Allemagne et qui sont allés trouver M. Bouthillier. Je vous prie me mander les nouvelles qu'ils ont apportées, en étant en impatience.

Je finirai cette lettre en vous assurant de mon affection qui sera toujours telle que vous le pouvez désirer.

LOUIS.

109

Chantilly, 25 mars 1634.

Mon cousin, je me réjouis bien fort de votre bonne santé. Je n'ai manqué de brûler votre lettre aussitôt que je l'eus lue. Le père Maillant[1], m'a dit que les curés n'étaient point encore rétablis dans les villages dépendant de Haguenau[2] et Saverne[3] et que M. de La Force[4] l'avait empêché. Cela n'est pas bien ; il faudrait donner ordre promptement afin que l'on leur fît savoir qu'ils eussent à revenir à leurs cures, et, en cas qu'il y en eût quelques-uns de qui on eût soupçon d'être mal affectionnés, y mettre quelque autre prêtre en leur place.

Il m'a aussi parlé des Jésuites de Bouquenom, pour les faire rétablir dans leur maison, étant fort mal traités par le comte de Nassau[5], qui tient cette ville. J'ai fait mon bon jour[6] aujourd'hui et ai prié le bon Dieu pour vous, afin qu'il vous

Lettre 108. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XXXIX.)

1. Louis XIII, comme on l'a déjà vu, redoutait toujours un attentat contre le cardinal, attentat plus facile à Paris qu'ailleurs.

Lettre 109. — Archives de Chantilly.

1. Le P. Maillant, confesseur de Louis XIII, jusqu'en 1635, année où il mourut. — 2 et 3. Villes d'Alsace occupées par les troupes françaises.

4. Le maréchal de la Force, commandant l'armée française sur le Rhin. — 5. Le comte Henri de Nassau, frère du prince Maurice de Nassau. Il était général dans l'armée suédoise, alliée de la France. Farouche protestant, il avait dû plutôt maltraiter les jésuites. Il devint prince de Nassau Dillemburg, et mourut en juillet 1662.

6. C'est-à-dire qu'il avait communié (25 mars, fête de l'Annonciation). Plus tard le roi dira « j'ai fait la fête », ou « j'ai fait ma fête ».

donne la santé parfaite et qui vous tienne toujours en sa sainte garde, ainsi que je le souhaite de tout mon cœur.

Louis.

110

Vigny [1], 21 avril 1634.

Mon cousin, De Serre dit qu'il n'a point d'argent pour faire le voyage, et demande que l'on lui avance la moitié de sa pension de cette année, ce que je crois raisonnable; c'est pourquoi vous le ferez savoir aux surintendants.

Pour changer de discours, je vous témoignerai l'impatience que j'ai de vous voir; c'est pourquoi je ne manquerai de me rendre à Rueil, demain, à trois heures après midi, pour vous assurer toujours de la continuation de mon affection, qui durera jusques à la mort.

Louis.

MARÉCHAL DE FRANCE
Mort en 1652
D'après la gravure du Cabinet des Estampes Bibliothèque Nationale.

111

Essonnes [1], 28 avril 1634.

Mon cousin, je vous ai voulu donner avis comme je m'en vas aujourd'hui à Fontainebleau [2], et n'en partirai point que vous ne soyez arrivé à Fleury [3]. Je fais accroire à tout le monde

Lettre 110. — Archives de Chantilly.

1. Le château de Vigny, construit par le cardinal Georges d'Amboise, ministre de Louis XII, appartenait au duc de Montmorency. Confisqué après la révolte du duc en Languedoc, en 1632, il fut dévolu à la couronne. Louis XIII y passe quelquefois, en chassant, et même y couche.

Lettre 111. — Archives de Chantilly.

1. Essonnes, sur l'Essonne, près Corbeil (Seine-et-Oise). — 2. Le château de Fontainebleau, où était né Louis XIII et de moins en moins fréquenté par lui, car la cour y était trop nombreuse.

3. Le château de Fleury-en-Bière, près de la forêt de Fontainebleau.

que je vas dimanche à Malesherbes[4], afin d'être un peu libre, deux ou trois jours durant[5].

Je me porte bien, Dieu merci ; je le prie de tout mon cœur qu'il vous tienne en la santé que le souhaite la personne du monde qui vous aime le plus.

LOUIS.

112

Fontainebleau, ce 29 avril 1634.

Mon cousin, je commencerai cette lettre par vous assurer de mon affection, et par vous dire que Rambures[1], m'a fait voir le règlement que vous avez fait pour vos gardes[2]; il est très bien. Je vous attendrai mercredi avec impatience, et finirai cette lettre en vous disant que je tiendrai toujours ce que je vous ai promis, et prie le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

113

Fontainebleau, 1er mai 1634.

Mon cousin, je suis très aise de quoi le prince d'Espinoy[1] s'est retiré à Guise[2]. M. le Comte[3], qui est ici, ne manquera de se rendre jeudi à Paris pour aller vendredi à la Cour des Aides.

Je trouve très à propos de renouveler l'édit des Duels, ainsi que vous me le mandez.

Je vous conjure de prendre plus garde à vous que jamais, tant pour l'amour de vous que pour l'amour de moi, qui aimerais mieux être mort qu'il vous fût arrivé le moindre accident, dont Dieu vous gardera s'il lui plaît.

LOUIS.

4. Malesherbes, chef-lieu de canton du Loiret.
5. Etre débarrassé de la Cour et des courtisans.

Lettre 112. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.- XL.

1. Jean de Rambures, capitaine de chevau-légers, tué au siège de la Capelle, en 1637. — 2. A diverses reprises Louis XIII permit au cardinal d'augmenter le nombre de ses gardes, et lui donna toujours toutes facilités pour satisfaire à ses désirs et calmer ses craintes.

Lettre 113. — Archives de Chantilly.

1. Le comte de Lindre, prince d'Espinoy, ancien ambassadeur d'Autriche. — 2. Guise, ville sur l'Oise, érigée en duché-pairie par François Ier, en faveur de la maison de Lorraine; ancienne capitale de la Thiérache, chef-lieu de canton du département de l'Aisne.
3. M. le comte de Soissons, Louis de Bourbon.

LOUIS XIII RECEVANT LE MÉDECIN RIOLANT (1626)

MÉDECIN DE LA REINE-MÈRE, MARIE DE MÉDICIS
ET AGENT DE RICHELIEU EN FLANDRE

D'après CRISPIN DE PASSE. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

114

Fontainebleau, ce 12 juin 1634.

Mon cousin, je ne saurais vous témoigner la joie que j'ai d'apprendre qu'il n'y a rien à craindre pour votre vieux mal [1]. Je prie que le bon Dieu vous donne la parfaite santé ; la mienne va toujours de mieux en mieux.

Je vais aujourd'hui à la chasse pour essayer si je pourrai endurer le cheval.

Je vous conjure d'avoir plus de soins que jamais de votre personne et croire que la même affection que j'ai eue pour vous est plus grande, si cela se pouvait jusqu'à ce moment, et durera éternellement, priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

115

Fontainebleau, 14 juin 1634.

Mon cousin, étant en impatience de savoir de vos nouvelles me fait envoyer Livry [1] pour m'en apporter. Je commence aujourd'hui mon jubilé, et ferai demain ma fête [2], où mes prières ne seront pas oubliées pour vous. Je me porte bien, grâce au bon Dieu, et le prie de tout mon cœur qu'il vous donne la santé telle que vous la souhaite la personne du monde qui vous aime le plus.

Louis.

Je ne fais pas état de partir d'ici plus tôt que lundi ou mardi, si ce n'est qu'il y ait quelque affaire, ou que je vous sois utile en quelque chose.

116

Fontainebleau, ce 18 juin 1634.

Mon cousin, je pars pour aller coucher à Juvisy [1], après-demain à Rueil [2], où je serai, vers 4 heures du soir. Je ne vous ferai réponse sur ce que vous avez écrit à

Lettre 114. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XLI.)

1. Les rhumatismes dont souffrait le cardinal.

Lettre 115. — Archives de Chantilly.

1. Charles Sauguin, chevalier, seigneur de Livry, maître d'hôtel et gentilhomme ordinaire, mort le 23 novembre 1660. — 2. Louis XIII se servira dorénavant de cette expression pour signifier qu'il s'approchera des sacrements.

Lettre 116. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XLII.)

1. Juvisy, bourg de l'Ile-de-France, près Paris, où se trouve le château de Juvisy; Louis XIII y faisait souvent étape pour les voyages de Fontainebleau. — 2. Rueil, près Paris, où se trouvait le château de plaisance de Richelieu.

M. Bouthillier[3], parce qu'étant parti ce matin, je n'ai osé ouvrir son paquet[4]; seulement vous assurerai-je que j'aurai toujours pour vous la même affection que je vous ai promise, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

117

Juvisy, 19 juin 1634.

Mon cousin, je viens de recevoir votre mémoire, auquel je répond à la marge[1]. Je vous prie de ne trouver point étrange, si je n'ouvris point hier la lettre de M. Bouthillier[2] (puisque vous désirez que j'en use autrement, je le ferai une autre fois), et croire que ce n'a été que par respect, qui va toujours avec l'affection, qui me durera pour vous tant que j'aurai de la vie.

LOUIS.

118

Saint-Germain-en-Laye, ce 27 juin 1634.

Mon cousin, je viens de recevoir votre billet; si ce n'était que j'ai commencé aujourd'hui à prendre mes eaux[1], et que je n'ose aller au chaud, j'irais vous porter ma réponse moi-même.

Je vous dirai donc que vous pouvez mander le conseil demain, à trois heures après-midi, en ce lieu ou à Rueil[2], si votre santé ne vous permet de venir ici; laquelle il vous faut préférer à toutes choses, priant le bon Dieu qu'il vous la conserve telle que je la désire.

LOUIS.

3. Claude Bouthillier, surintendant des finances. — 4. Le paquet de dépêches et de rapports sur les affaires de l'Etat envoyé par le cardinal et apporté par le surintendant.

Lettre 117. — Archives de Chantilly.

1. C'était une des façons habituelles pour Louis XIII de répondre aux mémoires ou rapports du cardinal. Il donne dans ses lettres des instructions d'ensemble; les réponses aux détails se trouvent en marge des mémoires. — 2. Claude Bouthillier avait mis dans le paquet de dépêches une lettre à l'adresse du cardinal. Louis XIII et Richelieu font, en cette circonstance, comme en beaucoup d'autres, assaut de confiance réciproque.

Lettre 118. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XLIII.)

1. Après la cure de Forges-les-Eaux, Louis XIII en faisait une autre et était soumis à ce régime désastreux qui finira par ruiner sa robuste constitution. — 2. On voit ici tous les ménagements dont use Louis XIII envers la santé du cardinal. C'est chez Richelieu que se réunira le Conseil. Le roi s'y rendra, et, malgré la mauvaise santé du cardinal, les affaires seront expédiées.

119

Cette lettre nous montre que les intrigues de cour continuent toujours autour de la reine Anne d'Autriche, et que Louis XIII y portait une grande attention.

Saint-Germain, 6 juillet 1634.

Mon cousin, arrivant ici, je trouvai chez la Reine un nommé Plainville, de quoi vous m'avez parlé autrefois (qui est celui qui fait les allées et venues de Mme de Chevreuse), lequel était caressé de tous chez la Reine comme le messie. Je vous écris ceci pour savoir si vous êtes d'avis que, quand je saurai qu'il sera dépêché, je le fasse arrêter et prendre ses lettres [1]. Je vous prie me mander votre avis là-dessus.

Je vous renvoie le billet de hier dans ce paquet, et finirai en priant le bon Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

120

Chantilly, ce 15 juillet 1634.

Mon cousin, j'ai répondu à votre mémoire à la marge ; je vous assurerai par celle-ci de ma bonne disposition. Je prie le bon Dieu que toujours il vous tienne en sa sainte garde

LOUIS.

121

Louis XIII faisait continuer par ses troupes l'occupation de la Lorraine : quelques villes résistaient, malgré le traité. Le maréchal de la Force dut assiéger la Mothe qui fut prise le 28 juillet 1634. Le roi attachait beaucoup d'importance à cette opération, qui devait pacifier tout le pays.

Chantilly, 19 juillet 1634.

Mon cousin, j'avoue qu'il me semble qu'il y ait plus de six mois que je vous ai vu ; mais ce qui me console est que j'espère que, quand vous aurez achevé les

Lettre 119. — Archives de Chantilly.

1. Louis XIII consulte toujours le cardinal même sur les affaires de cour ; mais on voit qu'il n'hésite jamais à employer les grands moyens.

Lettre 120. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin. XLIV.)

affaires que vous me mandez, nous ne serons plus si longtemps sans nous voir.

Sur le sujet de La Mothe[1], je vous dirai que M. de La Force[2] m'a écrit pour

MADAME DE CHEVREUSE

MARIE DE ROHAN-MONTBAZON, DUCHESSE DE LUYNES, PUIS DUCHESSE DE CHEVREUSE

D'après Jean Le Blond. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

savoir si, quand les mines seront prêtes, il fera sommer ceux de dedans devant que les faire jouer. Je crois qu'il le doit faire, et que s'ils se rendent, cela épargnera

Lettre 121. — Archives de Chantilly.

1. La Mothe, petite place forte, en Lorraine. — 2. Le maréchal de La Force, commandant les troupes françaises en Lorraine.

la vie à beaucoup de gens de condition qui sont là. Pour les Liégeois [3], que l'on lève nouveaux, s'il ne se peut autrement, il les faut mettre à 100 hommes ou à 150 pour le plus. Vous ferez voir ma lettre à M. de Bullion [4].

Je vous envoie des perdreaux par ce porteur, qui sont pris de hier ; je crains qu'ils se gâtent par les chemins ; toutefois, George m'a assuré qu'ils seraient encore bons pour souper.

Assurez-vous de la même affection que je vous ai toujours promise, qui durera éternellement.

LOUIS.

Tout le monde veut que je parte d'ici ; mais il n'y a rien qui presse : je m'y trouve fort bien [5].

122

Chantilly, ce 1er août 1634, onze heures du soir.

Mon cousin, vous m'avez fait grand plaisir de m'envoyer la dépêche [1]; je vous avoue que j'eusse été toute cette nuit en peine sans cela; je garderai le paquet [2] jusqu'à demain que Le Jeune [3] vienne ici, ou s'il ne vient à midi, je vous le renverrai; je vous donnerai le bonjour par celle-ci, parce que je crois qu'elle ne vous sera rendue que demain matin, et prierai le bon Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

3. Troupes wallonnes, levées dans la province de Liége. C'est le régiment que Louis XIII s'était engagé, le 15 avril 1636, par traité avec les Hollandais, à lever et à entretenir à ses frais. Les wallons étaient réputés pour être d'excellents soldats. Louis XIII leva un régiment d'infanterie dont le colonel fut Charnacé et une compagnie de cavalerie commandée également par Charnacé, son ambassadeur en Hollande. — 4. Claude de Bullion, seigneur de Bonnelles, surintendant des finances avec Claude Bouthillier depuis 1632.

5. Chantilly était relativement un « petit logis » pour le roi, qui y vivait plus isolé de sa cour, et, par conséquent, plus tranquille.

Lettre 122. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XLV.)

1. La dépêche annonçait la prise de la place de la Mothe, en Lorraine, dont le roi parle dans la lettre précédente, et à laquelle il attachait une si grande importance. — 2. Le paquet des dépêches et des rapports d'État.

3. Léon Bouthillier, conseiller d'État, fils du surintendant des finances. Il était fort apprécié de Louis XIII comme de Richelieu.

123

Monceaux[1], 11 août 1634.

Mon cousin, le porteur de cette lettre, appelé Sifredy[2], est celui à qui j'ai donné la compagnie que j'avais réservée dans le régiment de Charnacé; il a été cinq ans dans mes mousquetaires où il a très bien servi, et de plus a deux mille écus comptant devant lui, que son père lui a envoyés pour faire une bonne compagnie. Je viens de prendre médecine, pour ne pas perdre la journée de demain, espérant aller à la chasse. Assurez-vous toujours de mon affection qui sera à jamais telle que je vous l'ai promise, priant le bon Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

124

Chantilly, 16 août 1634.

Mon cousin, je faisais état de vous aller voir aujourd'hui, mais la goutte[1], m'ayant pris cette nuit, m'en empêchera à mon grand regret. J'essaierai sur le soir à voler un perdreau dans mon parc n'osant aller plus loin de peur d'être surpris par la douleur et avoir trop longue retraite. J'ai force petites choses à vous dire que je vous dirai demain moi-même s'il plaît au bon Dieu.

Je ne vous assurerai pas seulement de mon affection mais de la grande passion que j'ai pour vous qui durera tant que j'aurai une minute de vie.

Louis.

Lettre 123. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XLVI.)

1. Le château de Monceaux, près Meaux, va devenir de plus en plus une des résidences favorites de Louis XIII. Là il peut travailler, chasser et vivre tranquille, loin de la cour et des courtisans. — 2. Sifredy reçut une commission pour une compagnie dans le régiment wallon, dont il est parlé à la lettre 121, et dont Charnacé était colonel.

Lettre 124. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XLVII.)

1. Le roi a maintenant, de temps en temps, des attaques de goutte. Celle-ci n'était pas bien violente, puisque Louis XIII espère, le soir même, chasser au vol dans le parc. Mais cette attaque se prolongea deux jours, et Richelieu, alors à Royaumont, vint voir le Roi, l'entretenir des affaires courantes, et savoir les « petites choses ».

125

Nanteuil[1], 30 août 1634.

Mon cousin, j'envoie des Chapelles[2] au Jeune[3], afin qu'il l'expédie promptement et qu'il s'en aille à Sierck[4]; je l'ai chargé de ce mot pour vous assurer de la continuation de la grande affection que j'ai pour vous. Je me porte bien à cette heure, et me porterai encore mieux, quand je saurai que votre santé sera telle que la désire la personne du monde qui vous aime le plus, c'est-à-dire moi, qui prie le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous conserve aussi longtemps que je le désire.

Louis.

126

Dans cette lettre, Louis XIII donne encore une preuve du soin qu'il apportait à tout ce qui touchait à l'art de la guerre. Il va reconnaître lui-même les passages de rivière ou les points importants, et les note sur la carte. Il s'agit encore ici des tentatives de Gaston d'Orléans; mais bientôt la campagne deviendra des plus sérieuses, et il faudra lutter avec toutes les forces ennemies.

On voit également que Louis XIII informe le cardinal de tout ce qu'il apprend, et sait, suivant les circonstances, lui donner des ordres, des conseils ou de simples indications.

Nanteuil, 1er septembre 1634.

Mon cousin, Buisson[1] vient d'arriver à Ham[2], qui m'a apporté une carte, laquelle j'ai peinte, des passages de la rivière de Somme[3], et des lieux par où passent ceux qui vont trouver mon frère, là où il est besoin de faire prendre garde

Lettre 125. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XLVIIII.)

1. Nanteuil-le-Haudoin où se trouvait le magnifique château des Guises, habité ensuite par les maréchaux de Schomberg et d'Estrées, chef-lieu de canton de l'Oise, dans la vallée de la Nonette, à 50 kilomètres de Paris. — 2. Des Chapelles fut nommé gouverneur de Sierck, mais, à la première attaque des Impériaux, il rendit la place. Aussi fut-il condamné par un conseil de guerre, et exécuté à Mézières, le 9 mai 1635.

3. Léon Bouthillier, conseiller d'État, fils du surintendant des finances. — 4. Sierck, place forte sur la Moselle, près de la frontière de Lorraine et du Luxembourg. Autrefois, chef-lieu de canton du département de la Moselle, actuellement ville de l'Alsace-Lorraine.

Lettre 126. — Archives de Chantilly.

1. Du Buisson, gouverneur de Ham. — 2. Ham, ville de Picardie, célèbre par son château fort, où furent emprisonnés bien des détenus politiques. Actuellement chef-lieu de canton du département de la Somme.

3. Le fleuve de Somme forme par sa vallée marécageuse une véritable ligne de défense, que l'on ne peut traverser qu'en certains passages. Cette ligne, sans avoir la même importance qu'au temps de Louis XIII, puisqu'elle est plus éloignée de la frontière, est encore considérée comme opposant un sérieux obstacle à la marche des armées ennemies.

avec de la cavalerie; à cause que à cette heure, voyant les passages de la rivière gardés, ils vont tous par la plaine, ainsi que vous le verrez marqué dans la carte et mémoire que je vous envoie dans ce paquet.

Il m'a aussi dit qu'il y a un certain cordelier dans l'armée, appelé frère Jacques, qui est normand, lequel débauche nos soldats, et les envoie en Flandre ; de plus, il est connu pour avoir été, en Piémont, espion pour les Espagnols. Je crois qu'il est bon de mander à M. de La Force [4] de le faire arrêter prisonnier. Il m'a aussi dit que si on ne fait entrer en garde compagnie par compagnie [5], qu'il n'y a pas moyen de les faire tenir les compagnies complètes ; c'est pourquoi il serait bon d'en faire faire une dépêche générale par toute la Picardie. Je demeurerai encore aujourd'hui ici, où je me porte très bien, et vous assurerai toujours de mon affection, priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

127

Nanteuil, 1er septembre 1634.

Mon cousin, j'ai répondu en marge à votre mémoire. Le frère de l'abbé Mousson [1] a passé aujourd'hui par ici, qui dit que les Espagnols empêchent nos levées en Liège [2], tant qu'ils peuvent. Je vous ai envoyé Lucas [3] pour l'affaire du mariage de Roquemont [4]. Je me porte très bien, grâce au bon Dieu, et vas demain coucher à Monceaux [5], où je vous attendrai avec impatience, priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous conserve et garde aussi longtemps que je le désire.

Louis.

128

Bien que la guerre ne fût pas officiellement déclarée, les troupes françaises et espagnoles avaient constamment des « affaires », tout le long de la frontière.

4. Le maréchal de La Force, commandant les troupes françaises.

5. Ce principe de faire le service par unité constituée, et d'éviter le mélange de troupes, figure aujourd'hui dans les règlements militaires.

Lettre 127. — Archives de Chantilly.

1. Abbé de Mousson, chargé d'affaires de la France, à Liège. — 2. Les Espagnols empêchaient de leur mieux la levée du régiment wallon dans le pays de Liège, ordonnée par Louis XIII, d'après le traité fait avec les Hollandais.

3. Lucas, secrétaire de confiance du roi, qui lui remettait la garde de ses papiers importants et intimes, notamment les minutes de ses articles à la *Gazette*. — 4. Roquemont, gentilhomme très apprécié par Richelieu.

5. Le château royal de Monceaux.

Monceaux, 4 septembre 1634.

Mon cousin, j'ai vu le marquis de la Force[1] et ses instructions. Il me semble qu'il lui faudrait un petit équipage[2] ou pour le moins quelques munitions d'artillerie, suivant le mémoire que j'en ai dressé, lequel je vous envoie; car s'il trouve le moindre obstacle du monde, savoir barricades et traverses dans des chemins, sans petites pièces, il les forcera difficilement.

Toutefois je me remets en tout cela à ce que vous jugerez à propos.

Je me porte bien, grâce à Dieu, et suis en grande impatience de vous voir pour vous assurer de la continuation de mon amitié, qui durera juqu'à la mort.

LOUIS.

129

Dans cette lettre, on voit que Louis XIII recommandait au cardinal de se méfier des propos de cour qui lui seraient rapportés, et qui, généralement, avaient pour but de le mettre en défiance contre le roi. Ce fait se reproduira plusieurs fois.

Monceaux, 8 septembre 1634.

Mon cousin, je vous envoye un mémoire d'un bel entretien que nous avons eu, Saint-Preuil[1] et moi, ce soir, lequel vous trouverez assez étrange. Je vous prie de croire que c'est la pure vérité, et que vingt gentilshommes vous témoigneront en avoir ouï la plus grande partie. Je sais qu'il a des amis chez vous, comme le cardinal de La Valette[2] et quelqu'autres, qui vous en pourront parler et l'excuser pour mettre la faute sur moi; je vous prie de croire que ce que je vous mande est la pure vérité.

LOUIS.

Lettre 128. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin. (XLIX.)

1. Armand de Caumont, marquis de La Force, fils du maréchal de La Force, commandant l'armée française en Picardie et sur les frontières des Pays-Bas espagnols. Il était maréchal de camp dans l'armée de son père, et fut nommé maréchal de France en 1652. — 2. Un équipage d'artillerie, c'est-à-dire des pièces d'artillerie, canons, voitures et accessoires. On dit encore maintenant un équipage de siège, pour désigner de l'artillerie de siège.

Lettre 129. — Archives de Chantilly.

1. François de Jussac d'Ambleville, sieur de Saint-Preuil, gouverneur d'Arras, révoqué pour violence, et exécuté à Amiens, le 9 novembre 1641. — 2. Louis de Nogaret, fils du duc d'Epernon, connu sous le nom de *cardinal de La Valette*, mort en 1639, à quarante-sept ans, commanda souvent aux armées, et s'y distingua. Ses frères étaient Henri de Nogaret de La Valette, comte de Candale, et Bernard de Nogaret qui devint duc d'Epernon.

130

Monceaux, ce 12 septembre 1634.

Mon cousin, j'ai écrit les billets pour les surintendants [1], lesquels je vous envoie. J'ai apostillé votre mémoire que je vous renvoie également dans ce paquet. Je finirai ce billet en vous assurant que l'affection que j'ai pour vous augmente de jour en jour, et durera éternellement.

Louis.

J'ai écrit le tout dans mon lit, ce qui est cause que mon écriture est un peu plus difficile à lire.

131

Monceaux, ce 12 septembre 1632.

Mon cousin, je vous prie que de l'affaire [1] dont il est question, personne n'en sache rien que vous, le Jeune [2] et le maréchal de Brézé [3], lequel désire faire un régiment, ce à quoi je consens très volontiers.

Louis.

132

Monceaux, ce 14 septembre 1634.

Mon cousin, j'ai vu la lettre de d'Argencourt [1]. Je trouve très à propos de mettre garnison à Charleville [2]; vous choisirez le régiment. Il me semble aussi bon de faire des magasins de foin et avoine dans les villes et faire commandement à toute

Lettre 130. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(L.)

1. Les surintendants des finances, Claude Bouthillier et Claude de Bullion; il s'agissait sans doute de paiements à effectuer.

Lettre 131. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LI.)

1. Renforcement de la cavalerie française par la création de nouveaux régiments. — 2. Léon Bouthillier, conseiller d'État, fils du surintendant des finances.

3. Urbain de Maillé, marquis de Brézé, nommé maréchal de France, en 1632; il était beau-frère de Richelieu; veuf en 1635, il mourut en 1650.

Lettre 132. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LII.)

1. D'Argencourt, ingénieur militaire, d'abord au service des Huguenots, puis à celui du roi. — 2. Charleville, ville forte des Ardennes.

la campagne d'apporter leurs grains dans les villes; j'entends pour la Picardie[3] et la Champagne, qui sont les lieux par où l'ennemi peut entrer. Je trouve bien étrange que nous n'ayons nulles nouvelles d'Allemagne et de Hollande[4]. Je vous prie dès qu'il y en aura, que je les sache promptement. Je me porte bien de ma médecine.

LOUIS.

133

Monceaux, 15 septembre 1634.

Mon cousin, je vous avoue que je n'ai jamais cru que la perte fut si grande pour les Suédois[1] que la disait Miré[2], je me réjouis extrêmement de ne m'être pas trompé; je crois qu'il serait bon de faire mettre quelque chose dans la Gazette[3], pour détromper le monde de cette nouvelle, qui a tant couru. J'espère, avec l'aide du bon Dieu et votre vigilance ordinaire, sans laquelle tout irait mal, que nos affaires iront bien. Voilà une grande diversion aux Espagnols que le siège de Bréda[4], lequel les empêchera pour un temps de penser à nous: ce qui nous donnera loisir de nous fortifier. Je finirai celle-ci en vous assurant de mon affection.

J'oubliais à vous dire que, bien que ce me soit un extrême déplaisir d'être si longtemps sans vous voir, toutefois ce qui me console est que vous n'y êtes que pour mes affaires, desquelles vous prenez un tel soin que je ne vous saurais assez témoigner l'obligation que je vous en ai, qu'en vous rassurant tout de nouveau de la grande amitié que j'ai pour vous, qui durera jusques à la mort, priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous conserve aussi longtemps que je le désire.

LOUIS.

134

L'ancienne organisation féodale des bans et arrière-bans des provinces, avec des charges obligatoires d'un service gratuit, ne convenait plus aux nécessités de la politique européenne,

3. La Picardie était exposée aux Espagnols et la Champagne aux Impériaux. Le roi donne l'ordre de faire apporter les vivres de la campagne dans les places fortes pour augmenter leurs approvisionnements et éviter en outre de fournir des ressources aux fourrageurs ennemis. — 4. La Hollande, alliée de la France, devait marcher contre les troupes espagnoles, et Richelieu, qui agissait sur les princes protestants allemands, voulait par eux tenir en échec les troupes impériales.

Lettre 133. — Archives de Chantilly.

1. Le bruit avait couru d'une défaite considérable de l'armée suédoise par les impériaux. Du reste, depuis la mort glorieuse de Gustave Adolphe, le prestige de la Suède était fortement ébranlé. — 2. Beaumont de Miré, neveu d'Hugues de Charnacé, ambassadeur en Hollande, et son collaborateur.

3. Dans la *Gazette de France*. — 4. Bréda, place forte de Hollande. Les Hollandais s'étaient décidés à marcher contre les Espagnols, qui voulurent par représailles s'emparer de Bréda. Cette diversion empêchait leur offensive du côté de la Picardie.

au XVIIe siècle. Louis XIII le comprenait parfaitement, et voulut former son armée de troupes soldées; mais, pour cela, il fallait des ressources d'argent, et c'était la difficulté continuelle de s'en procurer, qui le faisait, sans cesse, avertir Richelieu.

18 septembre 1634.

La dernière recrue des 10 hommes de la cavalerie[1], qui est venue en Picardie[2] et Tardenois[3], n'a reçu aucun argent, ni montre[4], ni surtaux[5]. Ces capitaines me sont venus pour m'en avertir, et me dire qu'ils ne les peuvent plus tenir sans argent. Vous parlerez aux surintendants[6], pour leur en faire donner.

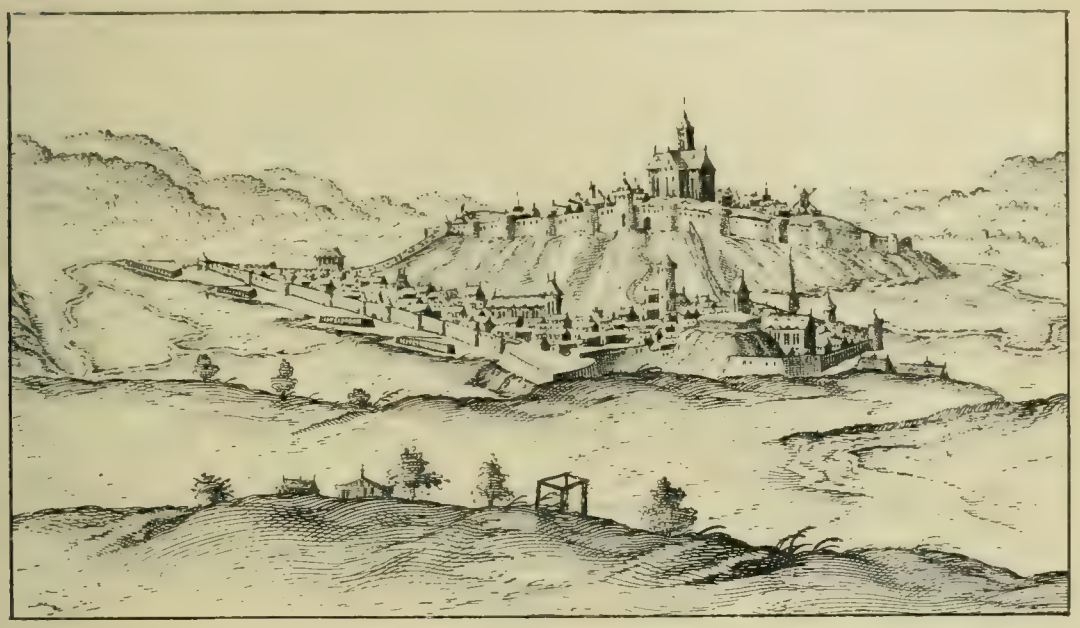

LA VILLE FORTE DE SAINTE-MENEHOULD
SOUS LOUIS XIII

D'après Cl. Chatillon. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque nationale.

Vous aurez la sédition armée à laquelle je crois qu'il faut remédier, à Rouen[7], et ne pas souffrir telles choses. Je crois qu'il serait bon pour leur faire peur de rétablir le fort Sainte-Catherine[8], et de faire avancer quelques régiments de ce côté.

Lettre 134. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LIII.)

1. Levée supplémentaire pour renforcer les compagnies de cavalerie de 10 hommes chacune. — 2. La Picardie était la province frontière du côté des Espagnols.

3. Le Tardenois, ancienne région de la Picardie, dont le chef-lieu s'appelle encore Fère en Tardenois. — 4. Solde des officiers.

5. Surtaux, supplément de paie accordé dans certaines circonstances analogues à ce qu'on appelle maintenant l'indemnité d'entrée en campagne. — 6. Les surintendants des finances Claude Bouthillier et Claude de Bullion.

7. Vous aurez à Rouen des troubles militaires, dus à l'insubordination des arrière-bans qui ne veulent pas partir. — 8. Fort qui commandait Rouen.

J'ai commandé à la Ville-aux-Clercs[9] les provisions pour MM. de Sully et la Meilleraye[10], et ferai toujours de bon cœur tout ce que je connaitrai que vous désirerez. — Moncaut me presse pour un régiment, et m'a dit que vous me l'aviez renvoyé. Je m'en remets à vous d'en faire ce que vous jugerez à propos. Je crois qu'il sera content qu'on le mette sur le rôle de ceux qui en demandent pour l'avenir.

Louis.

135

S. L. 22 septembre 1634.

Je me suis enquis à la Ville-aux-Clercs si M. de Sully[1] avait la survivance de son fils ; il m'a assuré que le Marquis de Rosny[2] fut reçu à pur et à plein[3], et que dans son serment il ne fut point dit à survivance de son père, et que pour savoir ce qui en est il faut voir les registres de la Chambre des Comptes, où les lettres de l'un et de l'autre sont registrées. Les lettres du fils sont de l'année 1610.

Si le père l'a, il faut que ce soit de M. de Puisieux[4].

Louis.

136

Le Plessis-du-Bois[1], ce 26 septembre 1634.

Mon cousin, je réponds en marge à ce mémoire que s'il est nécessaire que je m'approche plus tard de Paris, mandez-le-moi ; car, au lieu d'aller à Chantilly, je me rendrai à Saint-Germain, au temps que vous me manderez. Je me porte de mieux en mieux, et prie le bon Dieu de tout mon cœur que votre santé soit telle que je la désire, moyennant quoi rien ne saurait mal aller.

Louis.

9. Henri de Loménie, comte de Brienne, seigneur de la Ville-aux-Clercs, secrétaire d'Etat après la mort de Richelieu, chargé des Affaires Étrangères de 1643 à 1663. — 10. Le marquis de la Meilleraye, cousin germain de Richelieu, allait être nommé grand maître de l'artillerie.

Lettre 135. — Archives de Chantilly.

1. Le duc de Sully, le célèbre ministre de Henri IV. — 2. Le marquis de Rosny, fils du duc de Sully, qui s'appelait, du reste, M. de Rosny, avant l'érection de la terre de Sully en duché-pairie.

3. Sans condition. — 4. Si le duc de Sully avait la survivance de ses charges en faveur de son fils ce dut être de l'époque où M. de Puisieux (Pierre Brulart, vicomte de Puisieux) était secrétaire d'État.

Lettre 136. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LIV.)

1. Château entre Meaux et Dammartin, appartenant au président de Flesselles.

137

Écouen, 30 septembre 1634.

Mon cousin, je vous ai mandé ce matin par mon cousin le cardinal de La Valette que je faisais état d'aller lundi à Saint-Germain, pour y être mardi et mercredi ; toutefois, si vous désirez que j'aille plus tôt à Versailles que jeudi, mandez-le-moi ; j'irai à l'heure même que j'aurai de vos nouvelles.

Il vient d'arriver un capitaine de la garnison de La Capelle [1], qui m'a dit qu'il y avait 4 ou 5 mille hommes de pied autour d'Avesnes [2], et que l'on y attendait mon frère [3] dans peu de temps. Je lui ai demandé s'il y avait de la cavalerie ; il m'a dit que il y en avait à ce qu'on disait, mais qu'elle était plus avant dans le pays.

Je m'étonne bien de quoi Kenut [4] ne vient pas, y ayant huit jours que le vent est bon.

Je finirai celle-ci en vous assurant de mon affection, qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

138

Saint-Germain-en-Laye [1], ce 4 octobre 1634.

Mon cousin, j'ai reçu les billets que vous m'avez envoyés ; je les donnerai à ceux qu'il faut.

J'espère que le bon Dieu me préservera de tous ces mauvais desseins [2], et vous aussi, auquel je recommande d'avoir plus de soin de vous que jamais. Je me rendrai, vendredi, à Sainte-Geneviève-des-Bois [3], pour être plus proche de vous que jamais.

Lettre 137. — Archives de Chantilly.

1. La Capelle, place forte de la Flandre, entre Avesnes et Vervins, chef-lieu de canton du département du Nord. — 2. Avesnes, place forte de la Flandre, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département du Nord.

3. On redoutait encore une nouvelle trahison de Gaston d'Orléans à la tête de troupes espagnoles. — 4. Kenut, de son vrai nom Knuyt, ambassadeur de Hollande près le roi de France, venait par mer de Hollande, pour éviter de traverser les Pays-Bas espagnols.

Lettre 138. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LV.)

1. Le château royal de Saint-Germain-en-Laye, où Louis XIII passait les mois d'octobre, novembre et décembre, sauf quelques jours à Versailles. — 2. Les mauvais desseins de Gaston d'Orléans.

3. Sainte-Geneviève-des-Bois, village de Seine-et-Oise, à l'est de Montlhéry, où se trouvait un grand château bâti par François Ier, près de la forêt de Sequigny, où la chasse était agréable au roi. Louis XIII s'y rendit le 6 octobre, venant de Chevreuse ; le cardinal était au château de Chilly, appelé ensuite Chilly-Mazarin, près de Longjumeau.

Vous me mandez par les billets qu'il faut veiller aux passages et autres lieux, pour faire arrêter ces deux hommes. Je ne sais s'il faut que je le mande, ou si vous l'avez déjà fait. Si je n'ai de vos nouvelles demain là-dessus, ce sera signe que vous l'aurez fait.

Assurez-vous de mon affection qui durera pour vous jusqu'à la mort.

LOUIS.

139

Le duc d'Orléans s'était retiré dans les Pays-Bas espagnols, où sa présence gênait la politique du roi. Louis XIII désirait qu'il rentrât en France, et, en outre qu'il acceptât l'annulation de son mariage avec la princesse de Lorraine. Gaston aux abois, suspecté par les Espagnols, et plutôt leur prisonnier que leur allié, chercha à leur échapper. Il put quitter Bruxelles le 8 octobre et accepta, au moins en apparence, toutes les conditions imposées à sa rentrée en France.

Sainte-Geneviève-des-Bois, le 10 octobre 1634.

Mon cousin, je vous renvoie votre lettre que j'avais tenue secrète ; mais, revenant de la chasse, j'ai trouvé un gentilhomme appelé Laforêt[1], qui est borgne, qui venait de Chilly, et disait à tout le monde que mon frère s'était sauvé de Bruxelles[2] et s'était retiré lui quatrième à La Capelle. Je vous mande ceci, afin que vous sachiez que tout ce que vous me mandez, je n'en parle à personne sans savoir devant qui, et s'il le faut ou non. Je demeurerai encore ici demain pour être plus proche de vous.

Sur cette nouvelle, je finirai celle-ci en vous assurant que je tiendrai ce que je vous ai souvent promis de tout mon cœur, et prierai le bon Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

Je vous prie que s'il vient d'autres nouvelles, que je les sache au plus tôt.

140

Sainte-Geneviève-des-Bois, 13 octobre 1634.

Le chevalier du guet[1] me dit, l'autre jour, qu'il y avait un homme du Coudray-Montpensier[2], qui avait été en prison à Bruxelles, lequel avait mauvais dessein

Lettre 139. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LVI.)

1. De la suite de Richelieu. — 2. Gaston d'Orléans s'était enfui de Bruxelles le 8 octobre 1634.

Lettre 140. — Archives de Chantilly.

1. Le chevalier du guet était chargé de la police. — 2. Le marquis du Coudray-Montpensier, compagnon de Gaston d'Orléans.

contre vous, lequel était venu à Paris. J'estime qu'il est très à propos de s'enquérir tout doucement d'Elbène[3] (et le Jeune[4] s'en peut encore enquérir à de ceux de mon frère, étant à Soissons[5]) si il a eu quelqu'un, prisonnier à Bruxelles depuis quelque temps, qui fut au Coudray, ou à mon frère, pour savoir si cet avis est véritable. Cette pensée m'est venue cette nuit; songeant à vous, de qui j'aime mieux la conservation que la mienne propre.

Louis.

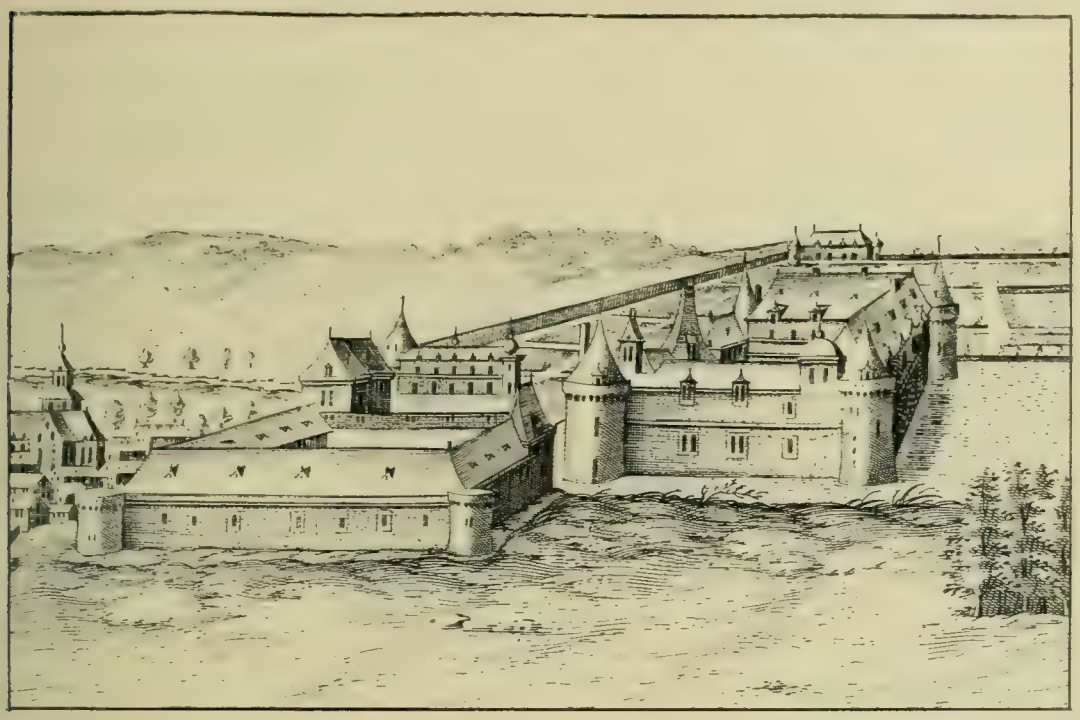

LE CHATEAU DE CHILLY, près Paris
SOUS LOUIS XIII
APPELÉ ENSUITE CHILLY-MAZARIN

D'après Cl. Chatillon. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

141

Versailles, ce 15 octobre 1634.

Mon cousin, vous me mandez trois nouvelles qui sont très bonnes toutes à la fois, grâce au bon Dieu; j'espère avec son aide et le soin que vous prenez de tout

3. D'Elbène, ancien capitaine des chevau-légers de M. le duc d'Orléans, était resté son agent et son confident. — 4. Léon Bouthillier, secrétaire d'État, fils du surintendant des finances, Claude Bouthillier.

5. Monsieur était arrivé à Soissons, ville forte sur l'Aisne, actuellement chef-lieu d'arrondissement du département de l'Aisne.

Lettre 141. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin (LVII.)

que nos affaires iront bien. Je demeurerai encore demain ici et finirai celle-ci en vous assurant de mon amitié, priant Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

142

Versailles, ce 16 octobre 1634.

Je viens d'apprendre que le marquis de Vardes[1] est venu trouver mon frère à La Fère[2].

Il n'est compris dans le traité[3], étant de ceux qui sont sortis avec la Reine ma mère; c'est pourquoi il me semble qu'il faudrait mander au Jeune qu'il dise à mon frère, que je ne l'ai voulu faire arrêter qu'en sa considération; mais qu'il le renvoie en Flandre[4], ou qu'il le chasse d'auprès de lui. Il me semble aussi que le séjour de La Fère n'est point propre pour mon frère, et qu'il serait aussi bien ailleurs.

Je vous prie que je sache au plus tôt ce que Knuyt a apporté, et aussi si c'est le prêtre[5] qui est arrêté.

Louis.

143

Louis XIII voulait entraîner les Hollandais dans une alliance offensive contre les Espagnols. Mais les Hollandais trainaient les négociations en longueur avec Richelieu, ce qui exaspérait le roi.

Versailles, 26 octobre 1634.

Mon cousin, je trouve très bon que vous acheviez demain de dépêcher les Hollandais[1], afin que Knuyt[2] puisse revenir promptement.

Je vous attendrai demain avec impatience.

Louis.

Lettre 142. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LVIII.)

1. Le marquis de Vardes avait accompagné Marie de Médicis, dans sa fuite de Juillet 1631. — 2. Gaston d'Orléans était alors à La Fère, place forte, actuellement chef-lieu de canton du département de l'Aisne.

3. Dans le traité fait avec Gaston d'Orléans, qui accordait l'amnistie et certaines réintégrations aux personnnes de son entourage. — 4. Dans la Flandre espagnole, d'où il vient.

5. Probablement frère Jacques, dont parle Louis XIII dans une de ses précédentes lettres.

Lettre 143. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LIX.

1. L'ambassade de Hollande, dont Knuyt était le chef, et qui demandait à retourner dans son pays pour prendre de nouvelles instructions. — 2. Knuyt, l'ambassadeur de Hollande près du roi, était pressé de revenir le plus tôt possible de Hollande pour signer le traité définitif.

144

Les préparatifs de lutte entre les Espagnols et la France se poursuivaient continuellement, aussi bien sur les frontières de Picardie que sur celles de Lorraine. Les Espagnols envoyaient des quantités d'espions pour inspecter les positions françaises et évaluer les ressources. Plusieurs purent être arrêtés et furent réclamés par leur gouvernement. Comme représailles, les Espagnols arrêtèrent celui qui devint plus tard le célèbre maréchal Fabert.

De Saint-Germain, ce 1er novembre 1634, au soir.

Il me semble qu'il est à propos de mander qu'on retienne les Espagnols qui ont été arrêtés près de Nancy jusqu'à tant qu'on ait des nouvelles de Fabert[1].

La Boissière Arambure est revenu de l'armée ; il m'a baillé l'étroit général de sa revue[2], et à M. Servien[3], le particulier de la force des compagnies. Normandie[4] est bien faible ; je crois qu'il en faudra faire un exemple. Piémont[4] et Navarre[4] sont bien forts ; la cavalerie est bonne. J'ai depuis hier une atteinte de goutte laquelle ne m'a pas empêché d'aller voler le merle sans toutefois mettre pied à terre.

Je vous renvoie dans ce paquet les lettres que vous m'avez envoyées par Dumont[5].

Louis.

145

Saint-Germain, 4 novembre 1634.

Mon cousin. Je vous écris ce mot pour Fabert, afin que si vous jugez à propos que Grateloup[1] aille en Flandre, on l'y envoie promptement de peur que on ne tranche la tête au pauvre Fabert. Je crois qu'il leur faudrait faire savoir, et à l'ambassadeur d'Espagne, que le traitement que on lui fera, que on fera le même à Don Juan de Menesses[2]. Celle-ci n'étant à autre fin, je conclurai en vous assurant toujours de mon affection, priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

Lettre 144. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LX.)

1. Abraham Fabert, nommé maréchal de France par Louis XIV, en 1658, mort en 1662. — 2. L'état numérique insuffisant de la revue des troupes.

3. Abel Servien, secrétaire d'État de la guerre depuis 1630. — 4. Les régiments de Normandie, de Piémont et de Navarre.

5. Dumont, agent de confiance de Louis XIII et Richelieu.

Lettre 145. — Archives de Chantilly.

1. Grateloup, envoyé par le gouverneur des Pays-Bas espagnols. — 2. Alors détenu en France.

146

Saint-Germain-en-Laye, 7 novembre 1634.

Mon cousin, j'oubliai hier à vous donner la lettre du maréchal de La Force[1], laquelle je vous envoie dans ce paquet. J'ai écrit à M. de Bullion[2] pour le régiment de Saint-Luc.

Ma médecine a très bien fait et la goutte s'en est allée.

Je m'en vas à Versailles cependant qu'il fait beau. Je n'ai point vu Legras, depuis que je parlai hier à vous. Je vous recommande d'avoir soin de votre personne, pour laquelle je prierai incessamment le bon Dieu de tout mon cœur qu'il la veuille conserver aussi longtemps que je le désire.

Louis.

147

Saint-Germain-en-Laye, ce 28 novembre 1634.

Mon cousin, Saint-Simon[1] s'en allant vous trouver, je l'ai chargé de vous assurer de la continuation de mon affection. Je vous conjure d'avoir soin de vous dans ces grandes foules, tant pour l'amour de moi qui vous aime plus que toutes les choses au monde. Je finirai celle-ci en priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

148

Saint-Germain, 9 décembre 1634.

M. de Puylaurens[1] me parla hier du mariage de mon frère[2], et me dit que demain il viendrait recevoir mes commandements là-dessus. Il me parla aussi pour

Lettre 146. — Archives de Chantilly.

1. Le maréchal de la Force, commandant l'armée française contre les Espagnols. — 2. Claude de Bullion, surintendant des finances.

Lettres 147. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LXI.)

1. Claude de Rouvroy, plus tard duc de Saint-Simon, père du duc de Saint-Simon, l'auteur des célèbres mémoires. Ce favori de Louis XIII avait un fort mauvais caractère.

Lettre 148. — Archives de Chantilly.

1. M. de Puylaurens, chambellan de Gaston d'Orléans. — 2. Le mariage de Gaston d'Orléans avec la princesse de Lorraine, dont le roi avait obtenu la cassation par le parlement.

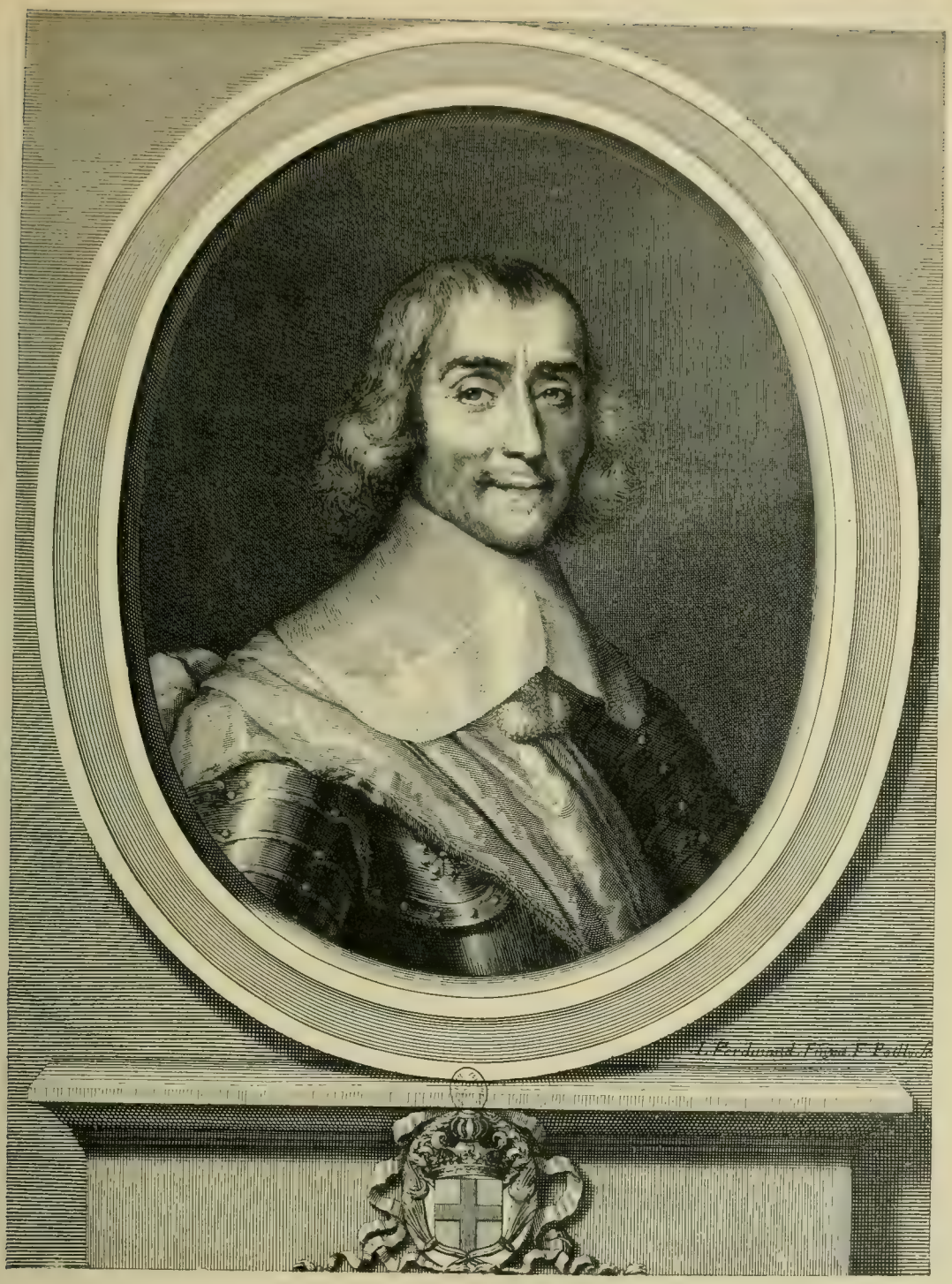

ABRAHAM FABERT

MARÉCHAL DE FRANCE EN 1658, MORT EN 1662

D'après le tableau de FERDINAND, gravé par POILLY

Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale.

La Frette, à quoi je fis de grandes difficultés. Je me rendrai demain à une heure à Rueil pour vous voir, me semblant qu'il y a deux mois que je ne vous ai vu. Je me porte bien et m'en vas voler le merle[3] à Saint-Nom[4].

LOUIS.

149

Saint-Germain, 25 décembre 1634.

Mon cousin, j'ai parlé au Gras[1] comme il faut de l'ambassadeur d'Espagne[2]. Saint-Simon me fait toujours fort le froid depuis l'autre jour, bien que je l'aie recherché. Je me porte très bien, grâce au bon Dieu. J'espère faire demain ma fête, pour prier le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous conserve aussi longtemps que le désire la personne du monde qui vous aime le mieux.

LOUIS.

150

Ce 29 décembre 1634.

Mon cousin, je viens de recevoir une bonne nouvelle[1], laquelle vous apprendrez par celui qui me l'a apportée, et qui est un lieutenant de Piémont[2] que j'ai nourri dans mes mousquetaires[3], me remettant sur lui.

Je finirai en vous assurant toujours de mon affection.

LOUIS.

(*En marge de haut en bas.*) Je vous irai voir demain.

3. Chasse au vol ; le merle se volait, en général, avec des émérillons, oiseaux favoris de Louis XIII. — 4. Saint-Nom-La Bretèche, près Saint-Germain et Versailles.

Lettre 149. — Archives de Chantilly.

1. Le Gras ; on voit que le roi décline tous les noms propres commençant par l'article. — 2. Pour lui faire savoir les représailles qu'on tirerait de tout ce que les Espagnols feraient contre Fabert.

Lettre 150. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LXII.)

1. La levée par les Impériaux du siège du château de Heidelberg, occupé par les alliés allemands de la France ; les assiégeants furent obligés de se rendre aux troupes du maréchal de la Force. — — 2. Le régiment de Piémont était au siège de Heidelberg.

3. On dirait aujourd'hui « mettre en subsistance ».

1635

Lutte de la maison d'Autriche contre la France. — Campagne de Flandre. Victoire de l'armée à Avein. — Départ de Louis XIII pour la Lorraine. Prise de Saint-Mihiel. Défauts des armées françaises. Retour du roi à Paris. — Prise des îles de Lérins par les Espagnols.

L'année 1635 voit se développer la lutte de la maison d'Autriche contre la France. En Flandre, au nord, en Lorraine et en Italie, à l'est, sur les côtes de Provence, comme dans les Pyrénées, au sud, toutes les frontières sont menacées.

Dès le commencement de l'année, les incidents de frontière s'aggravent au nord et à l'est; le roi peut se rendre compte que la guerre était inévitable.

Louis XIII et Richelieu ont réuni ce qu'ils ont pu de troupes de toute nature, et pressé nos alliés d'agir. Les Espagnols menacent la Picardie ; mais si les Hollandais sont fidèles au traité d'alliance, ils les prendront à revers. De même, en Allemagne, les Suédois et les princes protestants confédérés devront agir contre les Impériaux et les troupes de M. de Lorraine.

Louis XIII fait solennellement déclarer la guerre à l'Espagne, le 19 mai. Dès le 22, l'armée française défait complètement les Espagnols dans la plaine d'Avein, aux Pays-Bas. Ce brillant succès, s'il eût été poursuivi, ruinait la domination espagnole.

Mais la mésintelligence des généraux français, les lenteurs calculées des alliés de Hollande, et surtout la mauvaise organisation des armées françaises laissent aux Espagnols le temps de se réorganiser ; la campagne de Flandre est manquée.

Louis XIII décide alors de se porter à l'autre frontière, en Lorraine. Richelieu objecte que les armées de renfort ne sont pas prêtes. Le seront-elles jamais? Le roi veut agir, il pousse les opérations militaires, et s'empare de la place forte de Saint-Mihiel.

Bientôt apparaissent parmi les troupes françaises de Lorraine, et avec plus de gravité encore, les mêmes défauts qu'en Flandre.

La noblesse de province veut bien se battre, mais les obligations du service courant lui répugnent; au terme convenu, ne devant plus rien au roi son suzerain, elle exige de retourner à ses terres. Les levées de province ne donnent que des troupes mal entraînées et mal résistantes. Les soldats de fortune veulent une solde régulière, sinon ils passeront à l'ennemi, qui les paiera mieux.

Bref, c'est tout l'ancien système des armées nationales et féodales qui s'écroule.

Pour exécuter les desseins d'une politique royale, il faut une armée royale régulière, bien payée et entretenue, ne dépendant directement que du roi.

Louis XIII et Richelieu, malgré les difficultés de toute nature et surtout la pénurie du trésor, vont préparer cette organisation nouvelle.

Entre temps, les Espagnols qui menaçaient les côtes de la Méditerranée s'étaient emparés, en septembre, des îles de Lérins, qui constituaient une base d'opération pour envahir la Provence.

En Italie, les opérations militaires traînent un peu : l'intérêt est ailleurs. L'hiver survenu arrête partout les opérations. Chacun prend ses quartiers, et se prépare pour la campagne prochaine, que l'on pressent décisive.

151

Saint-Germain, ce 17 janvier 1635.

Mon cousin, j'accorde volontiers au fils de Guron[1] la gratification que vous me demandez pour lui.

Je vous prie que je sache demain ce que les Hollandais[2] auront fait.

J'enverrai ce soir Roquemont à Monsieur le Prince[3]. Je me porte bien grâce à Dieu et suis très gaillard. J'ai de quoi vous faire rire à la première vue[4] : cependant je vous dirai que les ennemis sont si bas, faute de vivres, qu'ils sont réduits à manger des châtaignes[5], et nous, nous ne vivons que de citrons doux, ce dont quoi ils enragent.

Je vais donner audience aux Nonces[6].

Je vous conjure d'avoir toujours soin de votre santé.

Louis.

152

Saint-Germain, ce 20 janvier 1635.

Mon cousin, j'envoie ce gentilhomme pour savoir de vos nouvelles, en ayant été toujours en peine depuis hier[1].

La Reine[2] ne s'en va que lundi, et moi mardi. Elle s'attend de bien passer son temps à Paris, en mon absence ; elle sera bien attrapée, quand elle me verra arriver. On me dit, hier au soir, qu'elle faisait état d'aller tous les jours répéter le ballet

Lettre 151. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-LXIII.

1. Guron, conducteur (on dirait aujourd'hui introducteur) des ambassadeurs, était mort ce 17 janvier ; le cardinal demandait de suite une gratification pour son fils. — 2. Les ambassadeurs de Hollande devaient signer, le 15 janvier, le traité d'alliance avec la France. Grâce à leurs lenteurs, il ne fut signé que le 8 février.

3. M. le prince de Condé. — 4. A notre première rencontre.

5. A Brisach, sur le Rhin, en Alsace, assiégé par le duc de Rohan. — 6. Les Nonces Mazarin et Bolognetti venaient à Saint-Germain, pour les négociations relatives à l'organisation d'une confédération des princes italiens contre l'Autriche.

Lettre 152. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LXIV.)

1. Richelieu était tombé malade à Rueil, Louis XIII avait été l'y voir, le 19 janvier. — 2. La reine Anne d'Autriche arrive à Paris, le 22 janvier, le roi et le cardinal y viennent le 24. Le 25 janvier, il y eut conseil le matin, et le soir ballet.

chez les unes et les autres, et ensuite faire bonne collation, et la comédie après.

Je vous prie de ne le dire à personne, parce qu'on saurait bien qui me l'aurait dit. Je vous recommande toujours d'avoir soin de votre santé pour laquelle je prierai le bon Dieu de tout mon cœur.

LOUIS.

URBAIN DE MAILLÉ, MARQUIS DE BRÉZÉ

MARÉCHAL DE FRANCE EN 1632 ; MORT EN 1650.

Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

153

1er février 1635 [1].

Mon cousin, je vous envoie la lettre en notre langue, toute ouverte[2], laquelle

Lettre 153. Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LXV.)

1. De Saint-Germain-en-Laye. — 2. Lettre avec des mots en jargon dont le reste était destiné à être chiffré.

vous ferez fermer l'ayant vue et celle que vous m'avez envoyée, afin que vous voyiez les mots que j'ai été contraint de changer n'étant en notre langue ; j'en ai ajouté quelques-uns, que nous n'aurions pas vus, lesquels sont marqués d'une raie dessous. Je vous les envoie pour les envoyer à mon cousin le maréchal de Brézé[3], et mettre en chiffre les mots français afin que, s'il était pris, on n'y connaisse rien. Je me porte très bien et vous assurerai de mon affection.

LOUIS.

154

Saint-Germain, ce 2 février 1635.

Mon cousin, j'espère avec l'aide du bon Dieu et vos bons conseils que nos affaires iront bien, et que nos ennemis ne viendront pas à bout de leurs mauvais desseins. Je vous prie, quand vous saurez le particulier de ce qui s'est passé à Philippsbourg[1], de me le faire savoir.

LOUIS.

155

Versailles, ce 23 février 1635.

Mon cousin, je vous envoie le chevalier de Bellebrune pour vous dire l'état auquel est Péronne[1], ce à quoi il faut remédier promptement. Je me porte bien, Dieu merci, et vous assurerai toujours de mon affection.

LOUIS.

156

Senlis[1], ce 1er mars 1635.

Mon cousin, comme Vaugeles est arrivé, j'allais envoyer un gentilhomme vers vous pour savoir de vos nouvelles, en étant toujours en peine. Je fais réponse à

3. Urbain de Maillé, marquis de Brézé, avait épousé la sœur de Richelieu. Veuf en cette année 1635, il mourut en 1650. Il avait été nommé maréchal de France en 1632.

Lettre 154. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.- LXVI.)

1. Philippsbourg, place forte sur le Rhin, dans le Palatinat. Le gouverneur français de cette place, Arnauld de Corbeville, s'était laissé surprendre par les Impériaux dans la nuit du 23 au 24 juillet 1635.

Lettre 155. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LXVII.)

1. Louis XIII, sur le point de déclarer la guerre à l'Espagne, s'occupait de ravitailler les places de la frontière du Nord, où Péronne, sur la Somme, était un point de passage important. Il ne comptait pas beaucoup sur le gouverneur de Péronne, M. de Blérancourt, et voulait mettre la place en des mains plus sûres.

Lettre 156. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LXVIII.)

1. Senlis, ville fort ancienne de l'Ile de France, sur la grande route de Paris en Flandre, chef-lieu d'arrondissement du département de l'Oise.

votre mémoire, à la marge de chaque article. Ce porteur vous dira une petite défaite de 190 hommes[2], qu'Epernon[3] a forcés dans un fort, vis-à-vis de Philippsbourg.

Je me porte bien grâce à Dieu, lequel je prierai de tout mon cœur de vouloir vous donner la santé telle que la souhaite la personne du monde qui vous aime le plus.

Louis.

De peur de battre les corneilles en cette corneillière, et les voulant garder pour la Reine[4], quand elle sera à Chantilly, j'ai pris résolution de m'en aller, lundi, à Nanteuil[5], si le temps me le permet, et que mes affaires ne m'en empêchent pas ; vous aurez de mes nouvelles entre ci et là.

157

Senlis, 5 mars 1635.

Mon cousin, je vous envoie Goulard avec l'homme de Bruxelles qui a donné les avis que vous avez vus[1] ; il dit qu'il sait beaucoup de choses, qui importent à mon service ; il voudrait bien parler à vous, mais je n'en suis pas d'avis, ne le connaissant point, et venant du pays d'où il vient. J'ai dit à Goulard que si il parlait à vous, on le pourrait voir et que cela lui ferait tort dans le pays, et qu'il valait mieux qu'il parlât au père Joseph[2], à qui j'avais entière confiance. Je vous recommande d'avoir soin de votre personne sur toutes choses, et que des gens inconnus n'approchent point de vous.

Assurez-vous de mon affection, qui sera toujours telle pour vous que vous la pouvez désirer, priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

J'irai jeudi à Chantilly, où je ferai venir la Reine.

2. On dirait aujourd'hui une capture.

3. Bernard de Nogaret, duc d'Epernon, fut colonel général de l'infanterie ; mort en 1661. — 4. Anne d'Autriche.

5. Nanteuil-le-Haudoin, à 50 kilomètres de Paris, sur la grande route de Paris à Reims, où se trouvait le magnifique château construit par les Guises.

Lettres 157. — Archives de Chantilly.

1. Louis XIII se défiait de tout ce qui venait de Bruxelles, à cause de Marie de Médicis. — 2. Le célèbre Père Joseph du Tremblay, capucin, appelé par les historiens l'Eminence grise.

158

14 mars 1635.

Je trouve très à propos d'envoyer Vogles [1] à Péronne pour donner ordre à la (sûreté) de la place, dont elle a besoin.

Si j'eusse retrouvé le gentilhomme de mon frère [2], je vous l'aurais envoyé, ce que je ferai lorsque je le verrai, et ferai voir le portrait que vous m'avez envoyé au capitaine de mes gardes et à ceux auxquels je me fie le plus.

Je me suis fait saigner ce matin, par précaution, ce dont je me trouve fort bien.

Saint-Simon a été mon secrétaire à cause de ma saignée.

LOUIS.

159

Le jour de Pâques, 8 avril 1635.

Je crois que vous aurez vu Saint-Florent, lequel vient de l'armée du maréchal de Châtillon qui assure qu'il y a, dans cette armée, 11 à 12 000 hommes à pied, très bons, et 300 chevaux aussi très bons.

J'ai songé, cette nuit, à Verdun [1]; on peut mander à M. de Châtillon qui n'en est qu'à huit lieues, d'y envoyer promptement un régiment et deux compagnies de cavalerie, lesquels on ôtera, quand on voudra aller ailleurs.

Je donnerai ordre de faire meubler l'hôtel de Guise et une chambre ici pour mon frère. Charost [2] doit partir mardi pour venir ici; je crois qu'il est bon de lui mander qu'il ne bouge pas de là.

Je vous renvoie, dans ce paquet, la lettre du Jeune [3] et celle de Chamblay. Le voyage du marquis de Sourdis [4] a été très à propos.

Lettre 158. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LXIX.

1. Vogles était le gouverneur proposé par le cardinal, pour mettre la place de Péronne en des mains sûres. — 2. Léon Bouthillier avait été nommé chancelier, chef du conseil et surintendant de Gaston d'Orléans, le 21 février 1635. En mettant un de leurs amis près de ce dernier, le roi et Richelieu espéraient l'assagir un peu, ou au moins être renseignés.

Lettre 159. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LXX.)

1. Verdun-sur-Meuse en Lorraine, l'un des trois évêchés; chef-lieu d'arrondissement du département de la Meuse. — 2. Louis de Béthune, comte de Charost, neveu de Sully, gouverneur de Stenay, fut créé duc de Charost en 1672.

3. Léon Bouthillier. — 4. Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis, frère de l'archevêque de Bordeaux, maréchal de camp, mort en 1666.

J'ai touché[5], ce matin, 1 300 malades, ce qui m'a un peu fatigué.

LOUIS.

160

Senlis[1], 19 avril 1635.

Mon cousin, je vous écris ce mot pour vous assurer que je me porte très bien ce matin, grâce au bon Dieu ; toutefois je n'ai pas laissé de prendre médecine pour râcler, si il y était demeuré quelque chose.

Je me rendrai samedi à Compiègne[2], où je vous attendrai avec impatience pour vous assurer toujours de la grande passion et affection que j'ai pour vous, priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

161

Depuis la déclaration de guerre à l'Espagne, le roi s'occupait constamment des préparatifs de la campagne, et se tenait prêt à partir.

(Première quinzaine de mai 1635.

Faire venir à Roye et Montdidier les 10 compagnies du régiment des gardes, qui sont à Paris, et les 5 des Suisses.

Savoir si on fera venir en Picardie, de l'armée lorraine, 10 compagnies de cavalerie et 30 compagnies de gens à pied.

J'ai mandé celles qui sont en ce pays.

Si je manderai mes compagnies à cette heure, parce qu'ils ne sauraient être ensemble qu'à la fin de ce mois.

Prendre garde à Calais, Nieullay et Ardres ; faire courir le bruit d'aller à Compiègne.

Si de Mons vient, ce que je dois faire.

LOUIS.

5. Louis XIII, suivant l'usage, touchait les malades aux grandes fêtes. Plusieurs fois, il se déclare fatigué par cette cérémonie, ce qui, avec un chiffre de plusieurs centaines de malades, n'a rien d'extraordinaire.

Lettre 160. — Archives de Chantilly.

1. Senlis, chef-lieu d'arrondissement de l'Oise. — 2. Compiègne, à 84 kilomètres de Paris, où se trouvait le château royal de Compiègne. Louis XIII n'y a jamais séjourné qu'en passant ; chef-lieu d'arrondissement du département de l'Oise.

Lettre 161. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.- LXXI.

On reproduit ici cette note du roi au cardinal de Richelieu parce qu'elle figure dans le recueil Topin.

162

Château-Thierry[1], 27 mai 1635.

Mon cousin, j'ai fait faire les lettres que vous m'aviez mandées[2]. M. le garde des sceaux et Bouthillier les ont vues et les ont trouvées bien. M. de Bullion étant allé vous voir, n'a pu y être.

Nous chanterons le Te Deum[3] après dîné; j'ai prié, ce matin, le bon Dieu pour qu'il vous donne la santé telle que je la désire.

Louis.

163

Monceaux[1], 9 juin 1635.

Mon cousin, M. Bouthillier m'ayant hier dit votre indisposition, laquelle me met extrêmement en peine[2], fait que j'envoie Livry[3] pour me rapporter de vos nouvelles. Si je vous suis utile en quelque chose, m'approchant du lieu où vous serez, mandez-le moi; je ne manquerai de m'y trouver, et quitterai toujours toutes choses pour vous, vous aimant comme je fais.

Je finirai cette lettre en priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous redonne la santé parfaite, et vous tienne toujours en sa sainte garde.

Louis.

M. de Coulombier vient de me mander que la Reine ma mère est allée à Anvers[4].

Lettre 162. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin, LXXII.

1. Château-Thierry, chef-lieu d'arrondissement du département de l'Aisne, sur la route de Paris à Nancy. — 2. Lettres pour le duc d'Orléans.

3. *Te Deum* pour la victoire d'Avein, près de Liège, dans les Pays-Bas espagnols, remportée, le 22 mai 1635, sur les Espagnols commandés par le prince Thomas de Savoie.

Lettre 163. — Archives de Chantilly.

1. Le château royal de Monceaux. — 2. Richelieu était tombé malade, le 7 juin, à Bois-le-Vicomte; il y resta jusqu'au 11, fit le voyage en litière, et arriva à Rueil le 12 juin.

3. Charles Sauguin, chevalier seigneur de Livry, maître d'hôtel et gentilhomme ordinaire du roi, mort le 23 novembre 1666. Il eut deux fils : l'un fut évêque de Senlis, l'autre, capitaine des chasses des forêts de Livry et de Bondy, et premier maître d'hôtel de Louis XIV. — 4. A la suite de la défaite d'Avein, les Espagnols croyaient à l'invasion de la Flandre par les Français. Marie de Médicis s'était retirée à Anvers.

RÉDUCTION DE NIMES

LE 4 JUILLET 1629

D'après le tableau de la Galerie du Château de Richelieu
actuellement au Musée de Versailles, n° 611.

164

Monceaux, 11 juin 1635.

Mon cousin, je suis extrêmement fâché de la continuation de votre mal. Je vous prie, que je puisse avoir de vos nouvelles le plus souvent que faire se pourra pour m'ôter de la peine où je suis. Tout ce que je puis faire est de prier le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous redonne la santé telle que je la désire.

LOUIS.

(En marge.) On vient de m'assurer que les vaisseaux hollandais[1], qui sont à la rade de Dunkerque[2], en ont coulé à fond 5, qui venaient d'Espagne.

165

Monceaux, 13 juin 1635.

Mon cousin, j'ai vu ce que vous avez écrit à M. Bouthillier, et les bonnes nouvelles que le sieur du Bois a apportées. Je vous avoue que le mot de fièvre[1], qui est dans votre lettre, m'afflige plus que ne me réjouit ces bonnes nouvelles. J'ai vu une lettre que M. Citois écrit à M. Bouvard[2], par laquelle il mande que les accidents du passé ne sont point à craindre, et que la tumeur est toute en dehors, et qu'il espère que ce ne sera rien. J'en prie le bon Dieu de tout mon cœur, et qu'il vous conserve aussi longtemps que je le souhaite.

LOUIS.

Que je sache de vos nouvelles le plus souvent qu'il se pourra, pour m'ôter de la peine où je suis.

166

Monceaux, 15 juin 1635.

Mon cousin, j'ai appris par M. Bouthillier comme votre mal avait été heureusement percé, et que vous vous portiez bien à cette heure. Je n'ai pas voulu demeu-

Lettre 164. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-LXXIII.)

1. Les Hollandais, malgré leur traité d'alliance, n'avaient pas encore fait avancer leurs troupes de terre ; aussi le roi se hâtait-il d'informer Richelieu de leur premier acte d'hostilité sur mer contre les Espagnols. — 2. Dunkerque, port de Flandre, sur la mer du Nord, chef-lieu d'arrondissement du département du Nord.

Lettre 165. — Archives de Chantilly.

1. Richelieu était fort souffrant, à son château de Rueil. — 2. Bouvard, premier médecin du Roi.

rer plus longtemps sans m'en envoyer réjouir avec vous, et vous témoigner la joie que j'en ai, priant Dieu qu'il vous conserve et garde aussi longtemps que je le désire.

LOUIS.

Un gentilhomme français, qui était avec le prince Thomas[1], lequel est connu de Gordes, arriva hier ici, lequel, sachant la déclaration de la guerre par le héraut La Guitte[2], a dit à Gordes qu'il était arrivé audit prince un homme de la part de M. de Savoie nommé Tartery, lequel apportait toute sorte de contentement audit prince de la part de M. de Savoie, et qu'il devait passer ensuite en Espagne par Dunkerque. Il a dit aussi que ledit prince perdit à cette dernière affaire tout son équipage, et qu'il ne lui resta rien que ce qu'il avait sur le dos et le cheval sur quoi il était.

167

Monceaux, 16 juin 1635.

Mon cousin, vous saurez par l'abbé de Coursan[1] l'état des affaires du côté de M. de La Force[2]; elles sont très bien, grâce au bon Dieu.

Je ne saurais vous dire quelle joie j'éprouve d'apprendre que vous vous portez de mieux en mieux; Bontemps en a assuré encore ce matin M. Bouvard par une lettre qu'il m'a fait voir. Il ne me reste qu'à prier le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous conserve en santé aussi longtemps que je le désire.

LOUIS.

168

Monceaux, 18 juin 1635.

Mon cousin, étant dans l'impatience de vous voir, j'ai résolu d'aller demain à Rueil, où je serai à 2 heures après midi, pour vous témoigner la joie que j'ai de votre meilleure disposition, et vous assurer toujours de la continuation de mon affection, qui durera jusqu'à la mort.

Lettre 166. — Archives de Chantilly.

1. Le prince Thomas de Savoie, frère du duc de Savoie, qui commandait les Espagnols à la bataille d'Avein. — 2. Le héraut La Guitte avait été à Bruxelles pour déclarer solennellement la guerre au cardinal Infant, le 19 mai 1635.

Lettre 167. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LXXIV.)

1. Bruillart, abbé de Coursan, chargé de mission près du maréchal de la Force. — 2. Commandant l'armée française en Lorraine avec le cardinal de la Valette.

Lettre 168. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LXXV.)

Finissant cette lettre, je prierai Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

169

Fontainebleau[1], 22 juin 1635.

Mon cousin, ayant longtemps que je n'ai eu de vos nouvelles, j'envoie ce gentilhomme pour m'en apporter; je l'ai chargé de vous présenter quatre faisandeaux, que mes crecerelles[2] ont pris cette après-dîné; je prie le bon Dieu qu'ils vous fassent autant de bien que le désire celui qui vous les envoie, et qu'il vous redonne la santé telle que vous la souhaite la personne du monde qui vous aime le plus.

LOUIS.

170

Chantilly, 27 juin 1635.

Mon cousin, j'ai reçu votre lettre d'aujourd'hui, par laquelle je vois que votre santé va tous les jours de mieux en mieux, de quoi j'ai une extrême joie.

Crouzille m'ayant dit, l'autre jour, que vous aviez trouvé les faisandeaux bons, je vous en envoie encore quatre par Neuilly, porteur de cette lettre, lequel vous assurera de ma bonne santé. Je finirai celle-ci en priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

171

Fontainebleau, 4 juillet 1635.

Mon cousin, voyant comme les troupes diminuent, et que les régiments qui partent du rendez-vous avec mille hommes, n'en ont que 6 ou 700, huit jours après, ce qui est arrivé à ceux de Bellefonds[1], je vous fais ce mot pour vous dire qu'il faut faire des levées, pour nous rafraîchir, à la fin d'août. Nous ne paierons que la levée davantage[2]; si M. de Bullion[3] en fait difficulté, je vous prie emprunter l'argent, et

Lettre 169. — Archives de Chantilly.

1. Le château royal de Fontainebleau, où Louis XIII avait l'habitude de passer une partie de l'été. — 2. Les crécerelles, oiseaux de proie du genre faucon, étaient employées à *voler*, c'est-à-dire à chasser au vol les gros oiseaux. Leur dressage est difficile.

Lettre 170. — Archives de Chantilly.

Lettre 171. — Archives de Chantilly.

1. Le régiment de Bellefonds. — 2. Pour augmenter nos effectifs, la levée ne nous coûtera, en plus, que ce temps supplémentaire d'entretien.

3. Claude de Bullion, surintendant des finances.

y satisfaire. Je suis d'avis que nous levions 6 régiments et 10 compagnies de cavalerie. Je suis en peine de votre santé ; je vous prie de m'en faire savoir des nouvelles le plus souvent que vous pourrez.

LOUIS.

172

Fontainebleau, 7 juillet 1635.

Mon cousin. Je suis très marri de voir, par ce que vous écrivez à M. Bouthillier[1], que votre mal ne se guérit pas sitôt que je l'espérais. et aussi la faiblesse qui vous en est demeurée, ne pouvant prendre l'air que à la fenêtre, ce qui est contre votre naturel, qui aimez à vous promener, aussi bien que moi. Si je pouvais vous redonner la santé telle que je la désire, en faisant quelque chose, il n'y a rien au monde que je ne fisse pour cela, et de bon cœur, vous aimant comme je fais, priant le bon Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. Je me porte très bien grâce au bon Dieu.

LOUIS.

173

Fontainebleau, 7 juillet 1635.

Mon cousin, je vous écris ce mot pour vous assurer que je suis en très bonne santé, et que le dernier lavement que j'ai pris n'a été que le houspillon[1] ordinaire après la médecine. Je me réjouis de quoi vous vous portez mieux, à ce que m'a assuré ce porteur. Je suis en état d'aller où les affaires le requerront.

Je ne la ferai pas plus longue; seulement vous assurai-je toujours de mon affection, priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

174

Saint-Germain, ce 20 juillet 1635.

Mon cousin, je vous renvoie les billets dans ce paquet. Je prie Dieu que la nouvelle soit vraie ; il faut attendre le boiteux[1]. Je vous remercie de la tapisserie que

Lettre 172. — Archives de Chantilly.
1. Claude Bouthillier, surintendant des finances.

Lettre 173. — Archives de Chantilly.
1. « La rincette » comme on dit populairement en Normandie.

Lettre 174. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-LXXVI.
1. Probablement « le temps ».

vous m'avez envoyée, laquelle est très belle ; je l'ai fait tendre aussitôt dans ma chambre.

Les raisons que vous me mandez pour le chevalier de Frugé sont si fortes qu'il n'en faut plus parler ; je vous prie d'en chercher quelque autre pour remplir la 10e compagnie.

Saint-Simon[2] vous va voir. Je crois que M. Bouthillier vous aura dit ce qui se passa hier entre nous.

Je m'en vas à la chasse pour prendre des perdreaux, que je vous enverrai aussitôt, priant le bon Dieu qu'ils vous fassent autant de bien que le souhaite la personne qui vous les envoie.

LOUIS.

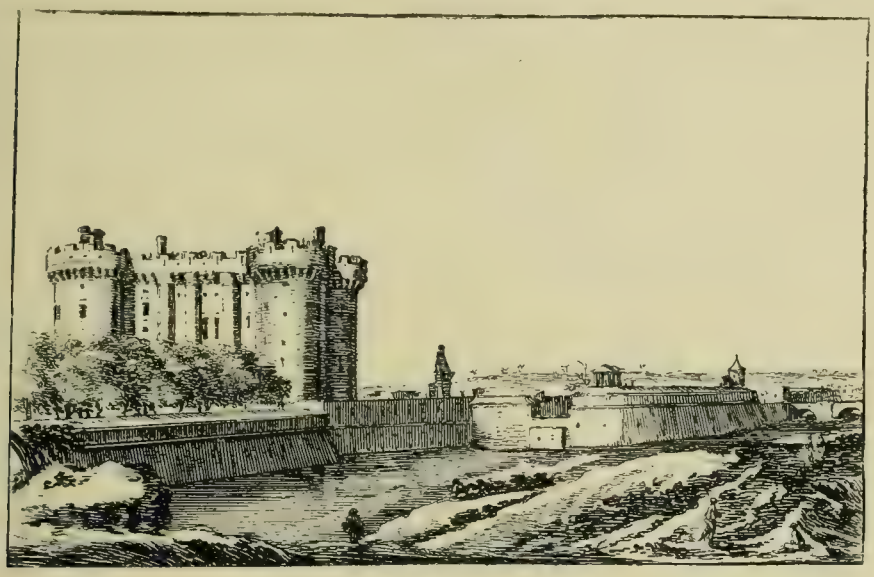

LA BASTILLE A PARIS

D'après I. SILVESTRE. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

175

Ce 30 juillet 1635 [1].

Pour les commissions de Fumel, il se faut adresser à Loustelnau, au cloître Saint-Marcel.

2. Claude de Rouvroy, nommé duc de Saint-Simon en 1635, était favori du roi, premier gentilhomme de la chambre, etc. Il avait demandé une part du butin fait sur les Espagnols à la bataille d'Avein, à laquelle il n'avait pas assisté. Richelieu ayant trouvé la prétention extraordinaire, Louis XIII refusa énergiquement. Il en résulta un certain froid entre le roi et son favori, qui fut invité à rejoindre son gouvernement de Blaye.

Lettre 175. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LXXVII.)

1. Sans date, probablement de Chantilly.

Je ne sache aucun des officiers des vieux régiments pour les recrues, étant tous ou presque tous allés à leur charge, de peur d'être cassés, et, ceux qui n'y sont allés, se cachant de moi[2]. — Je trouve bon que M. le Prince fasse le régiment de 1500 hommes qu'il demande[3].

Il est très à propos que M. de la Meilleraye[4] mène la noblesse à la façon que me le mandez, puisque M. de Longueville n'y va pas[5].

J'approuve la proposition de cette nouvelle façon de cavalerie pour servir en Allemagne. Quant au nom qu'on leur doit donner, je suis bien empêché d'en trouver un ; j'y penserai un peu. — Je vous prie que dès qu'il sera venu des nouvelles de Thibaut, de me les faire savoir, pour m'ôter l'inquiétude où je suis de ce combat.

Kéroel a exécuté mon ordre pour le prince de Marcillac[6] et marquis d'Hautefort[7] ; ils sont partis ce matin.

Je vous envoie Ceton auquel j'ai donné ordre de faire le même commandement à ceux qui sont encore à Paris, et aussi d'arrêter Tavannes[8], qu'on m'a dit être à Paris et le mettre à la Bastille, si vous le jugez ainsi à propos.

Il a pris, cet après-dîner, une grosse fièvre à M. Bouthillier, et M. Bouvard dit qu'il est menacé d'une grande maladie. Il a voulu aller à la Victoire, où il est à présent. Vous vous pouvez assurer que M. Bouvard en aura eu tout le soin qui se pourra.

Zamet[9] m'a dit que M. Servien[10] lui voulait donner un enfant de Paris, pour enseigne ; je lui ai commandé de ne pas le prendre et de choisir une personne de commandement.

Louis.

De ce mémoire écrit, j'ai pensé qu'il est à propos que le chevalier du Guet s'enquiert doucement si ces Messieurs, qui auront reçu le commandement de se

2. Louis XIII avait signé, le 26 juillet, une ordonnance prescrivant à chacun de rejoindre son poste, sous peine d'être cassé.

3. Le prince de Condé avait demandé de lever un régiment pour son fils, le duc d'Enghien, le futur grand Condé, qui n'avait pas encore quatorze ans. — 4. M. de la Meilleraye, gentilhomme normand, nommé marquis de la Meilleraye, en 1698.

5. M. le duc de Longueville, chargé d'aller quérir la noblesse en Normandie, n'avait montré aucun zèle dans cette mission. — 6. Le prince de Marsillac devint duc de la Rochefoucauld. C'est l'auteur des « Maximes ».

7. Le marquis de Hautefort était le frère de Marie de Hautefort, amie de Louis XIII. — 8. Tavannes n'alla à la Bastille que le 11 septembre, sur le conseil de Richelieu, qui lui fit part de l'intention du roi.

9. Sébastien Zamet, originaire de Lucques, naturalisé français avec ses frères, en 1581, surintendant de la maison de Marie de Médicis, avait eu deux fils : le second, Sébastien, devint évêque de Langres ; l'aîné, Jean Zamet, baron de Muret et de Billy, gentilhomme ordinaire de la maison du roi, capitaine et surintendant des bâtiments de Fontainebleau après son père, maître de camp du régiment de Picardie, maréchal de camp, fut blessé d'un coup de canon au siège de Montpellier, le 3 septembre 1822, et mourut le 8 du même mois, laissant un fils : Jean II Zamet, mort à Compiègne, à l'âge de vingt-deux ans, le 16 janvier 1636. — 10. Abel Servien, secrétaire d'État de la guerre, depuis 1630. Il fut disgracié en 1636, et mourut en 1659.

retirer chez eux, l'auront exécuté, et en cas qu'ils ne l'aient fait, les faire mettre à la Bastille pour leur apprendre à obéir.

176

Chantilly, ce 1er août 1635.

Je trouve très à propos ce que vous proposez pour Gassion[1] et Bideran ; je voudrais que nous eussions beaucoup de gens pareils.

Le prince Virtemberg[2] qui est ici, m'a baillé un mémoire que je vous envoie dans ce paquet ; je crois qu'il lui faudrait faire donner quelque chose.

Je suis en grande impatience de savoir la vérité de la dernière nouvelle de ce combat[3]. Je crois que la nouvelle de Dieppe[4] se trouvera la plus vraie. M. Bouthillier[5] se portait mieux hier au soir; mais cette nuit a été très mauvaise, à ce que m'a dit M. Bouvard. Je me réjouis de votre bonne santé, et prie le bon Dieu vous la vouloir conserver aussi longtemps que je la désire.

Louis.

(*En marge.*) J'attends le Jeune[6] avec impatience. M. Bouthillier, qui se porte bien, Dieu merci, me vint ici voir.

Louis.

177

Chantilly, 4 août 1635.

Il est à propos de changer de la garnison de Nancy les régiments de Saint-Etienne et Brassac, et y en mettre deux autres à la place, parce que ils ont trop de connaissances dans la ville. Bretagne m'a dit qu'il est du tout nécessaire pour maintenir la dite garnison forte de leur faire faire deux prêts de neuf jours chacun par-dessus les huit montres, et que par ce moyen on se sauvera de faire faire 10 montres, et que les soldats seront aussi bien, et qu'il n'y aura que les capitaines et officiers qui y perdront. Savoir si, à mesure que les compagnies nouvelles du régiment des gardes arriveront, on les fera loger avec les huit vieilles qui sont ici, et s'ils entreront en garde devant mon logis, parce que celle du chevalier Saint-

Lettre 176. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LXXVIII.)

1. Gassion avait servi d'abord sous Gustave-Adolphe ; il venait de passer au service de la France, et fut nommé plus tard maréchal. — 2. Le prince de Wurtemberg.

3. Livré en Flandre. — 4. Venue par le port de Dieppe.

5. Claude Bouthillier, surintendant des finances. — 6. Léon Bouthillier, secrétaire d'État, fils de Claude.

Simon[1] est toute prête, et prennent aujourd'huy leurs armes à Pont Sainte-Maxence[2]. Personne ne sait que je vous écris ceci ; c'est pourquoi vous me pouvez mander librement votre avis là-dessus; de quoi je ne parlerai à personne. Si vous n'aviez point affaire du Jeune pour un jour, je serais bien aise de le voir.

Louis.

178

Chantilly, 5 août 1635.

Nous apprenons bien par Mayolas[1] comme le duc Charles[2], Gallas[3], et le roi de Hongrie ne sont si forts comme on nous le fait entendre ; Mayolas m'a aussi dit que les Hongrois du duc Charles, sur le bruit qui avait couru que je m'avançais vers ce pays, se voulaient tous retirer vers Brisach[4]. Quand M. Bouthillier le jeune[5] sera ici, nous en parlerons plus au long.

Louis.

179

S. l., 5 août 1635.

C'est une chose étrange de la légèreté des Français. Je crois que le meilleur remède pour faire revenir les officiers à leurs charges est ce que vous proposez ; c'est pourquoi vous ferez faire toutes les expéditions nécessaires là-dessus. Pour ceux qui ont demandé congé, on leur peut donner trois semaines pour revenir, comme vous êtes d'avis.

Si le marquis de La Force[1] fait le mécontent, M. d'Angoulême étant arrivé là, je lui voudrais permettre de revenir. Je vois aussi le peu d'armes qu'il y a dans notre cavalerie; c'est pourquoi pour faire exemple, et aussi qu'on y gagnera la moitié, ne payer ceux qui n'ont point d'armes que comme carabins, et les chefs aussi des compagnies qui n'en ont point du tout.

Lettre 177. — Archives de Chantilly.

1. Le chevalier de Saint-Simon, frère de Claude de Rouvroy, nommé duc de Saint-Simon le 1er février 1635. Celui-ci avait été autorisé à former un régiment des gardes, dont son frère avait une compagnie. — 2. Pont Sainte-Maxence, sur la rivière d'Oise.

Lettre 178. — Archives de Chantilly.

1. Mayolas, lieutenant des gardes de Richelieu. — 2. Le duc Charles IV de Lorraine.

3. Le comte de Gallas, commandant l'armée impériale en Lorraine. — 4. Brisach, ville forte sur le Rhin, en Alsace.

5. Léon Bouthillier.

Lettre 179. — Archives de Chantilly.

1. Le maréchal de la Force, commandant l'armée française en Lorraine. On avait partagé son commandement avec le duc d'Angoulême, ce dont, naturellement, il n'était pas satisfait.

D'après une gravure du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale.

Je m'en vas courre le sanglier, et prendre médecine ce soir, y ayant six semaines que je n'ai rien pris.

Saint-Simon m'a parlé ce matin pour la montre de la compagnie de son frère, qui est toute prête.

LOUIS.

180

Le 6 août 1635 [1].

J'ai fait loger aujourd'hui la compagnie du chevalier de Saint-Simon, avec les autres [2], comme vous me le mandez. J'approuve extrêmement de faire lever cette nouvelle cavalerie aux lieux où vous me mandez [3]; c'est pourquoi vous y enverrez un gentilhomme pour faire choix des personnes les plus aptes à cet emploi.

Je suis très aise que la pensée vous soit venue de faire comprendre le gouvernement d'Aunis avec celui de Brouage et des Iles: car, aimant le maréchal de Brézé [4] comme je le fais, je serai toujours très aise de faire du bien à son fils [5].

J'ai pris, cette nuit, une médecine qui m'a fait grand bien. — J'ai fait asseoir mon frère au cercle; il en a été ravi, et dit à tout le monde le contentement qu'il a de la façon dont je vis avec lui.

J'apprends par ce gentilhomme de M. d'Angoulême que le duc Charles est vers Mirecourt [6]; je le trouve bien avancé dans la Lorraine.

LOUIS.

181

Chantilly, 7 août 1635.

Mon cousin, je vous renvoie Saint-Etienne avec une dépêche de mon cousin le cardinal de La Valette [1], lequel fait très bien où il est. Si vous voulez entretenir ce porteur, il vous dira force particularités de ce pays-là. Je vous envoie dans ce paquet, un mémoire de M. d'Angoulême [2], lequel j'ai fait mettre au net le mieux

Lettre 180. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin, LXXIX.

1. De Chantilly. — 2. Richelieu avait proposé au roi de faire loger les nouvelles compagnies des gardes dans les faubourgs de Paris, comme c'était l'usage.

3. Richelieu avait proposé de lever trois nouveaux régiments de cavalerie dans le Périgord, le Rouergue et les Cévennes. — 4. Le maréchal de Brézé avait épousé la sœur de Richelieu.

5. Le fils du maréchal de Brézé, neveu du cardinal, avait, sur la demande de son oncle, reçu du roi la survivance du gouvernement de Brouage, place forte dans l'Aunis. — 6. Mirecourt en Lorraine, chef-lieu d'arrondissement du département des Vosges.

Lettre 181. — Archives de Chantilly.

1. Le cardinal Nogaret de la Valette, frère du duc d'Epernon. — 2. Le duc d'Angoulême, commandant l'armée française en Lorraine.

que j'ai pu ; encore en a-t-il fallu deviner la moitié, tant il est mal écrit. J'ai entretenu le Jeune[3] ce soir ; je le retiendrai encore demain, puis je vous le renverrai.

Assurez-vous toujours de mon affection, qui durera jusqu'à la mort, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

182

Le 10 août 1635[1].

Quinçay[1] est venu me trouver pour me dire qu'il a 100 ou 120 chevaux de 100 écus pièce. J'ai eu une pensée là-dessus qu'il vous fera entendre ; aussi bien avons-nous assez de dragons ; laquelle pensée si vous la trouvez à propos, vous la ferez exécuter. On en pourrait faire de même aux autres régiments.

M. d'Harcourt[2] m'a prié d'écrire à M. le garde des sceaux, ce que j'ai fait pour son évocation[3] ; ledit M. le garde des sceaux vous en parlera ; si c'est chose que je puisse faire en justice, j'en serai bien aise ; sinon je m'en remets à vous et à M. le garde des sceaux d'en faire comme vous le jugerez à propos.

M. de Bullion[4] réduit la garnison de Bar[5] à six montres, ce qui est trop peu ; il la faudrait mettre à huit.

LOUIS.

183

11 août 1635.

Je suis bien aise d'avoir su votre guérison plus tôt que votre maladie car elle m'eût mis extrêmement en peine ; je loue le bon Dieu que cela ne soit rien.

C'est très bien fait d'avoir pourvu aux vivres de l'armée de M. d'Angoulême, car, sans cela elle ne pouvait subsister.

J'ai mis en marge de votre mémoire des absents ceux que je crois mériter être cassés, et aussi ceux qui sont malades, ou retournés à leurs charges.

J'approuve le projet de cette nouvelle cavalerie[1] ; le principal est de la lever promptement.

LOUIS.

3. Léon Bouthillier, secrétaire d'État.

Lettre 182. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LXXX.)

1. De Chantilly. — 1. Quinçay, officier envoyé en Normandie pour y lever des hommes et des chevaux. — 2. Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, frère cadet du duc d'Elbeuf, intentait un procès à sa mère, la duchesse douairière d'Elbeuf.

3. L'appel de son procès en justice. — 4. Claude de Bullion, surintendant des finances.

5. Bar-le-Duc, capitale du duché de Bar en Lorraine, chef-lieu du département de la Meuse.

Lettre 183. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LXXXI.)

1. La cavalerie hongroise.

184

Chantilly, ce 11 août 1635, à 8 heures du soir.

Mon cousin, si nous n'eussions été si près de la fête[1], je serais allé demain à Ecouen, pour me rendre lundi à Rueil; mais ce sera pour jeudi, où je recevrai toujours avec joie vos bons conseils, m'en étant trop bien trouvé par le passé pour ne pas les suivre à l'avenir en tout et partout, comme j'ai fait jusqu'ici. Vous vous pourrez assurer que si j'ai eu jusqu'à cette heure de l'affection pour vous, qu'à l'avenir elle augmentera toujours, et n'aurai point de plus grande joie que quand je vous la pourrai témoigner; attendant quoi, je prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous donne une longue vie, et vous tienne toujours en sa sainte garde.

Louis.

185

12 août 1635[1].

On ne pouvait faire mieux que d'envoyer d'Argencourt[2] et du Châtelet[3] à Châlons pour régler ces brigades; je crois que, sans cela, M. le Comte[4] et M. de Longueville y eussent été bien empêchés.

Je vous renvoie l'ordonnance contre les officiers absents, laquelle j'ai signée. Elle est un peu rude, mais aux extrêmes maux, il faut d'extrêmes remèdes.

Mon frère dit l'autre jour à Saint-Simon, en partant d'ici, que dans quelque temps, il me voulait demander de faire un régiment de mille chevaux; ce que je ne trouve nullement à propos, ni pour votre sûreté, ni pour la mienne[5].

Louis.

Lettre 184. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LXXXI.)

1. La fête de l'Assomption, le 15 août.

Lettre 185. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LXXXIII.)

1. De Chantilly. — 2. D'Argencourt était un ingénieur militaire réputé. Étant protestant, il avait dirigé le siège de Montpellier, en 1622, contre Louis XIII. Il fut fort apprécié de Richelieu, qui le fit passer au service du Roi.

3. Du Châtelet, ancien avocat général à Reims, envoyé à l'armée de Lorraine pour y remplir les fonctions d'intendant de justice. — 4. Le comte de Soissons et le duc de Longueville.

5. L'observation de Louis XIII est à noter.

186

19 août 1635 [1].

Comme je montais à cheval, le comte de Tresmes [2] m'a fait voir une lettre du sieur de Blerencourt, son frère, qui lui écrit qu'un gentilhomme venu de Calais à Péronne l'a assuré que le fort de Schenck [3] avait été repris par les Français, où il y avait eu quatre cents Espagnols de tués et des nôtres que cent cinquante, un capitaine et un enseigne, qui est la confirmation de l'autre nouvelle.

LOUIS.

187

20 août 1635 [1].

Il ne se peut rien ajouter aux ordres que vous avez donnés pour la Champagne tant à Vaubecourt qu'à Arpajon [2]; il ne faut que les faire exécuter promptement.

Vous donnerez les ordres nécessaires au troisième corps, qui doit marcher avec moi, de se rendre à Joinville [3], au lieu de Langres, où toutes les troupes ont leur rendez-vous.

Se souvenir de mander les 200 gardes du corps, qui sont avec M. de Chaulnes [4], parce que, s'ils sont dans le Boulonnais, ils ne pourront plus rattraper.

Le Hallier [5] m'a dit qu'il avait visité toutes les pièces de batterie de la citadelle de Metz, et qu'elles étaient toutes éventées; c'est pourquoi, s'il faut faire le siège de Sierck, il en faudra prendre ailleurs. Pour celles de Nancy, elles seront de 40 livres de balles, par conséquent trop difficiles à mener; il faut savoir de bonne heure du lieutenant de l'artillerie où on en pourra prendre aux lieux les plus proches de Metz, et s'il y en a à Moyenvic [6], et Marsal [6], en état de tirer.

Lettre 186. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LXXXIV.)

1. De Chantilly. — 2. René Potier, comte, puis duc et pair de Tresmes, en 1648, commandant de la compagnie des gardes du corps; mort en 1670.

3. Le fort de Schenck, situé à la séparation du Rhin et du Wahal, avait été pris aux Hollandais par les Espagnols, le 28 juillet 1635. Comme il empêchait la navigation, Français et Hollandais essayaient de le reprendre. Mais la nouvelle de ce succès était inexacte, comme le roi l'annonce le 22 août.

Lettre 187. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LXXXV.)

1. De Chantilly. — 2. Vaubecourt et Arpajon avaient été chargés de conduire à l'armée de Lorraine les troupes organisées à Châlons-sur-Marne par M. le comte de Soissons.

3. Joinville en Champagne. — 4. M. de Cadenet, nommé duc de Chaulnes, en 1621.

5. François de l'Hopital, seigneur du Hallier, d'abord ecclésiastique, puis capitaine des gardes du corps général au service du roi, dont il était fort apprécié, maréchal de France en 1643, gouverneur de Paris en 1649, mort le 20 avril 1660. Louis XIII l'appelle généralement le Hallier, et décline son nom : « J'ai reçu du Hallier, j'écris au Hallier ». — 6. Places fortes de Lorraine.

Les mineurs liégeois sont avec le cardinal de la Valette; c'est pourquoi il faut avertir le petit de Serre, qui est à Paris, de se tenir prêt et de chercher des ouvriers pour les mines.

Je parlerai au marquis de Nesle, s'il vient ainsi que vous me le mandez. Parlez à M. de Bullion pour envoyer Pons avec moi, pour la montre des nouvelles compagnies des gardes, à mesure qu'ils arriveront.

Launoy m'écrit de Picardie qu'aux gens d'armes de MM. de Chaulnes et de Soyecourt, il n'y a que vingt-neuf maîtres à chaque compagnie.

J'irai coucher mercredi à Livry [7], pour me rendre jeudi à Noisy [7], à la maison de M. Coulon, à une heure après midi; vous ferez trouver vos compagnies au bac à Brie, jeudi, à midi, du côté dudit Noisy.

Mme de Lorraine [8] se plaint fort du mauvais traitement qu'elle reçoit de M. de Bullion pour la pension ; je lui en ai écrit; vous lui en direz encore un mot.

LOUIS.

188

Chantilly, ce 22 août 1635.

Vous apprendrez par les dépêches que porte Beaumont, comme le fort de Schenck n'est point pris ni près de l'être, de tout cet hiver. Ce porteur dit que si le prince d'Orange eût voulu, ils eussent battu les ennemis plus de quatre fois depuis la bataille, et que c'est une honte de voir la peur qu'il a de tout.

Je trouve très à propos que mes deux cents gardes demeurent avec M. de Chaulnes, afin qu'il n'ait point d'excuse.

LOUIS.

189

Lagny [1], 24 août 1635.

Le premier corps est parti de Châlons [2], hier au soir ; il est composé de 1 200 gentilshommes de Normandie, 500 de Champagne et Brie, 190 de Niver-

7. Livry et Noisy, à l'est de Paris. — 8. Nicole de Lorraine, fille de Henri II, duc de Lorraine, avait épousé le duc Charles. Il abdiqua en faveur de son frère, et abandonna Nicole en 1634. Elle vint alors s'installer à Paris, où Louis XIII donna ordre de subvenir à ses besoins.

Lettre 188. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LXXXVI.)

Lettre 189. — Archives de Chantilly.

1. Lagny, sur la Marne, à 28 kilomètres est de Paris. — 2. Châlons-sur-Marne. Dans cette lettre comme dans beaucoup d'autres, qui vont suivre, on voit que le roi même, avant d'avoir pris le commandement effectif, communique à Richelieu l'ordre de bataille, et les ordres de marche des différents corps d'armée.

nais, 100 du Lyonnais, des gendarmes de M. de Longueville, de M. d'Estrée, chevau-légers de Marolles, et plusieurs autres compagnies de cavalerie, que ce porteur ne m'a pu nommer ; outre cela, Arpajon est à Bar avec les dragons de Quinçay, Brulon et Bernieul, qui attend cette noblesse (qui s'y doit rendre samedi), pour la conduire à MM. d'Angoulême[3] et de La Force, suivant nos ordres. J'ai témoigné à ce porteur la satisfaction que j'avais de M. le Comte[4], de la promptitude dont il avait usé à exécuter mes ordres. Il m'a assuré que tout cela ensemble fera 5 000 chevaux; je ne crois pas que le duc Charles attende à cette heure, et crois qu'il se retirera à l'arrière de ses troupes.

Mme de Lorraine se plaint toujours des assignations qu'on lui donne ; j'en ai écrit encore à M. de Bullion.

LOUIS.

190

Monceaux, 25 août 1635.

J'ai vu les nonces, auxquels j'ai parlé suivant votre mémoire, et encore un peu plus sec sur l'affaire du mariage de mon frère[1] ; ensuite ils m'ont parlé pour donner réponse à mon ambassadeur sur l'affaire de Jérusalem : je leur ai dit que je le ferai.

M. de Tresmes est venu me dire cet après-dîner que Bourdonois lui avait dit de me dire qu'un Président de Paris l'avait chargé de me faire savoir que, si je sortais du royaume, je courais fortune de la vie ; il me semble qu'il serait bon que vous envoyassiez quérir Bourdonois, pour savoir de lui, qui est le Président, et parler ensuite au Président pour savoir ce que c'est et éclaircir un peu cette affaire.

Les nouvelles que vous me mandez d'Allemagne sont très bonnes; je ne parlerai de l'affaire de Pologne à personne[2].

M. de Saint-Luc[3] vient d'arriver pour me parler encore de ce capitaine; je lui répondrai si sec qu'il n'y reviendra plus une autre fois.

Comme je fermais cette lettre, Saint-Simon m'a dit qu'il avait envoyé quérir Bourdonois, et lui avait mandé de venir ici, bien instruit de l'affaire.

LOUIS.

3. Le duc d'Angoulême et le maréchal de la Force, commandants de l'armée de Lorraine. — 4. M. le comte de Soissons.

Lettre 190. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LXXXVII.)

1. Le mariage de Gaston d'Orléans avec Marguerite de Lorraine, sœur du duc de Lorraine, dont Louis XIII avait décidé la cassation. — 2. L'affaire de Pologne, ce qui rendait plus libres les troupes suédoises de leurs mouvements.

3. Louis d'Espinay Saint-Luc, né en 1613, fils du maréchal de Saint-Luc.

191

Monceaux, 26 août 1635.

Le Hallier est arrivé ce soir, lequel s'en va demain matin ; il arrivera vendredi à Joinville, où, étant, il me mandera les troupes qui y seront arrivées, et celles de qui il aura nouvelles. Je ne partirai d'ici que je n'aie de ses nouvelles, afin de ne séjourner pas à Châlons, et aussi pour être plus proche de vous. Dès aussitôt qu'il y aura mille chevaux ensemble et quatre régiments d'infanterie, je partirai dès le lendemain, et irai jusques à Saint-Dizier, sans séjourner. Je vous envoie une lettre de M. de Baricourt, où vous verrez comme l'affaire de Saint-Mihiel s'est passée. Revenant ce soir de la chasse, le tonnerre est tombé sur le derrière de ma brouette, moi étant dedans, qui la menais. Grâce au bon Dieu, je n'ai point eu de mal ; j'ai senti seulement un peu de chaleur ; il n'y a que Laverdure, mon cocher, qui était derrière où se met le valet, qui a eu un côté de la joue et l'œil du même côté un peu incommodé, et un valet de pied qui avait la main sur la portière, de laquelle il ne se peut aider, ni du bras ; l'un de mes chevaux de carrosse a donné du ventre à terre, et tous les chevaux de ceux qui étaient autour de moi en ont fait autant ; cela sentait si mauvais que Kéroel, enseigne de mes gardes, a été contraint de jeter sa casaque, sur laquelle le feu et la fumée avaient passé. Je vous ai voulu donner avis de ceci, afin que vous n'en fussiez point en peine, et que on ne vous fît le mal plus grand qu'il n'est.

J'irai demain à la chasse, dès le point du jour, à cause de la chaleur.

LOUIS.

192

Monceaux, 29 août 1635.

Je ne manquerai de parler aux nonces, ainsi que vous me le mandez. J'accordai à Saint-Étienne les supernuméraires du marquis de la Varenne, ne sachant point que vous eussiez dessein de faire ce régiment ; mais, à cette heure, je vous prie de les retenir, et que le dit Saint-Étienne fasse sa compagnie d'autres gens. Nogent sait bien comme il me demanda ce que deviendraient les dits supernuméraires ; je lui dis que, n'en ayant point affaire ailleurs, il valait mieux que Saint-Étienne les eût, que de les laisser retourner au pays. Si le dit Nogent m'eût fait connaître votre dessein, comme (après y avoir pensé) je crois qu'il le savait, je n'eusse eu garde de

Lettre 191. — Archives de Chantilly.

D'après Michel Lasne. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

les donner à personne. Je vous prie encore de la même chose que j'ai fait autrefois, qui est de ne croire ledit Nogent ni en bien ni en mal de tout ce qu'il vous pourra dire de moi. Ceci me fait souvenir d'une question que me fit M. Servien[1] à Argenteuil[2], qui est en quel nom il ferait les dépêches en mon absence ; ne songeant point encore au pouvoir que je vous voulais donner, je lui dis : « *faites-les en mon nom, car tout ce que commandera le cardinal, je le tiens comme si c'était moi* ». Il me répondit : « *faut donc les antidater* » ; je lui dis : « *faites-le, je le veux bien.* » Je crains tant qu'on n'explique en mon absence les choses autrement qu'elles ne sont, que j'ai été *bien aise de vous faire savoir ceci.* J'oubliais hier à vous dire que M. le Comte m'écrivait que l'autre corps de noblesse ne sera prêt que au 10 de l'autre mois ; je ne laisserai pas de partir pour cela le 1er septembre, si je n'ai autre ordre de vous du contraire.

Si le baron de Nan ne fait point ce régiment, il faudrait prendre 2 ou 300 hommes qu'il a pour les mettre dans un des vieux régiments. Je vous prie de m'envoyer une carte de Lorraine, n'en ayant point trouvé dans mes coffres.

LOUIS.

193

Monceaux, 30 août 1635.

J'ai ouvert le paquet que porte le vicomte de Montbas, par lequel j'ai vu l'approche des troupes du duc Charles vers Neufchâteau et le Barrois. J'ai cru devoir envoyer un courrier diligemment après Crouzille, pour lui faire surseoir sa commission jusqu'à nouvel ordre, et au Hallier de les mettre en corps le plus tôt qu'il pourra, pour aller où il sera besoin ; car, ces troupes-là étant où elles sont, les compagnies qui iraient seule à seule et deux à deux vers Metz seraient taillées en pièces infailliblement. Vous me manderez si j'ai bien fait ou non.

Je vous prie de commander aux capitaines de votre régiment[1] de n'en débaucher point dans le régiment des gardes, y en ayant déjà plusieurs qui demandent congé pour y aller. J'ai fait faire un ban aujourd'hui à ce que nul soldat n'eût à aller à Paris, et même je les ferai samedi déloger de Meaux, pour les envoyer vers Château-Thierry, où je m'en irai lundi.

LOUIS.

Lettre 192. — Archives de Chantilly.

1. Abel Servien, secrétaire d'Etat de la guerre. — 2. Argenteuil-sur-Seine, près Paris.

Lettre 193. — Archives de Chantilly.

1. Louis XIII prescrit à Richelieu d'empêcher que les officiers de son régiment des gardes ne fassent des recrues dans le régiment des gardes du roi.

194

Monceaux, 1er septembre 1635.

Vous apprendrez par ce courrier comme Arpajon est arrivé jeudi à Toul sans trouver personne, les ennemis s'étant retirés à son approche. J'ai ouvert les paquets que porte ce courrier, et les ai refermés de mon cachet, ce que je ferai à tous ceux que j'ouvrirai à l'avenir. Fontenoy demande la compagnie de son neveu de Gamache pour un de ses frères; mais ils sont encore au collège; le lieutenant est fort honnête homme, qui la maintiendra fort bien, si je lui donne ; je n'en disposerai point, que je n'aie de vos nouvelles.

Louis.

195

Louis XIII désirait partir au plus tôt pour l'armée, croyant, à juste titre, que sa présence activerait toutes choses. Richelieu trouvait contraire à la dignité royale de se trouver en présence de forces insuffisantes, et en période d'organisation. Ce sentiment est à l'honneur de tous les deux. Louis XIII y mit toutes les formes possibles, mais il partit. Son attitude rappelle ce mot de Napoléon : « Si j'avais attendu que mes armées fussent prêtes d'après le rapport de mes généraux, je n'aurais jamais pu livrer une bataille. »

Ce léger dissentiment entre le roi et Richelieu, fort amplifié par les historiens, montre que Louis XIII savait vouloir et agir, même contre la volonté du cardinal.

Monceaux, ce 2 septembre 1635.

Mon cousin, je suis au désespoir de la promptitude que j'eus, hier, à vous écrire le billet sur le sujet de mon voyage; je vous prie de le vouloir brûler, et oublier en même temps, ce qu'il contenait, et croire que, comme je n'ai eu dessein de vous fâcher en rien, je n'aurai jamais d'autre pensée que de suivre vos bons avis en toutes choses et ponctuellement. Je vous prie encore une fois de vouloir bien oublier...., et m'écrivez par ce porteur que vous n'y pensez plus, et me mettrez ainsi l'esprit en repos. Je vous assure que je n'aurai point de contentement que je ne vous puisse témoigner encore l'extrême affection que j'ai pour vous, et qui durera jusqu'à la mort, priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

Lettre 194. — Archives de Chantilly.

Lettre 195. — Le P. Griffet. — Topin.-(LXXXVIII.)

196

Monceaux, 3 septembre 1635, à 8 heures du soir.

Je viens de recevoir nouvelles du Hallier[1], lequel ne parle ni en bien ni en mal des nouvelles que mande Vaubecourt. Son courrier dit de bouche que Lemont est autour de Saint-Mihiel[2] avec 2 000 chevaux et quelque 1 200 hommes de pied ramassés, qui tiennent les bois; qu'il est vrai qu'ils ont été trois heures dans Saint-Mihiel, mais qu'ils en sont ressortis comme l'autre fois; ceci a été assuré à ce courrier par un gentilhomme appelé Raubucourt, qui demeure à 3 lieues dudit Saint-Mihiel, lequel lui dit de le dire au Hallier, croyant qu'il l'allait trouver. J'ai donné ordre au Hallier de donner à Vaubecourt[3] les 2 compagnies d'Anguien, les 3 de Torigny, Bussy, de Vaire, Tachy, Tourville, lesquelles se devaient rendre auprès de lui le lendemain que ce courrier est parti. Je lui mande aussi que si les gendarmes de M. de Tresmes et quelques autres compagnies sont arrivés, qu'il achève de parfaire le nombre des X, afin que, si ensuite on les veut envoyer au cardinal de La Valette, elles soient toutes portées. D'infanterie il n'a que le régiment de Chabrignac, lequel est de 1 100 hommes. Je lui mande que si Vaubecourt en a affaire au lieu des dragons (desquels il n'a nulle nouvelle), il lui donne. Si les ennemis ont pris Saint-Mihiel, et qu'ils y mettent 1 000 hommes dedans, ce que a Vaubecourt ne les en saurait chasser; et faut un plus grand corps d'infanterie. Si le duc Charles se retire, et qu'il laisse ses troupes là derrière, celui qui aura la commission de les charger, acquerra de l'honneur à bon marché.

J'oubliais à vous dire que le convoi est en sûreté dans Ligny[4], à ce que assure le courrier du Hallier, qui est son maître d'hôtel, et dit qu'il n'y a eu que 60 chevaux de pris, qui allaient pour chercher du fourrage. Ledit courrier assure aussi que il devait arriver dans deux jours 3 régiments; le Hallier n'en mande rien.

Louis.

J'oubliais à vous dire que Lemont est beau-frère de Vaubecourt, et que je crains qu'il ne le fasse plus fort qu'il n'est.

Lettre 196. — Archives de Chantilly.

1. François de l'Hopital, seigneur du Hallier, ancien capitaine des gardes, alors lieutenant général. Il était frère du maréchal de Vitry, et avait épousé Charlotte des Essarts, ancienne maîtresse de Henri IV et du cardinal de Guise. Il fut nommé maréchal de France en 1643, ayant une réputation de fidélité incorruptible. — 2. Saint-Mihiel, ville forte de Lorraine sur la Meuse.

3. Jean de Nettancourt, comte de Vaubecourt, gouverneur de Châlons, était à l'armée de Lorraine. — 4. Ligny en Barrois, chef-lieu de canton du département de la Meuse.

197

Monceaux, 5 septembre 1635, à 2 heures après midi.

Mon cousin, ce porteur qui est conseiller au parlement de Metz, et qui vient de Nancy, vous dira des nouvelles de ce pays-là ; il vous parlera de l'affaire de Riquet, de quoi vous avez déjà entendu parler à du Hamel. Vous ferez en cette affaire ce que vous jugerez à propos ; cependant je prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

198

Monceau, 7 septembre 1635.

Il est venu un soldat de la part du gouverneur de Guise, lequel s'appelle Boissy, que je connais il y a dix ans[1] pour l'avoir vu sergent de la Colonelle[2] de Piémont, qui est très avisé ; il dit que ledit gouverneur me l'a envoyé sur un bruit, qui court dans ce pays, que j'avais conseillé à M. de Chaulnes de l'ôter de Guise[3] et y mettre un gentilhomme nommé Boispréau, et qu'il ferait tout ce que je lui commanderais ; je lui ai dit que j'étais très content dudit gouverneur, et que c'est un faux bruit ; ledit gouverneur est fort honnête homme et très affectionné, à ce que j'ai connu jusques à cette heure. Je lui ai demandé quelles nouvelles il y avait des ennemis en ce pays-là ; il m'a assuré que, s'il n'y en est venu de hier (de quoi on ne parlait point, quand il est parti), il n'y a que 7 à 8 cents croates et 4 compagnies du comte de Bucquoy en toute cette frontière depuis Guise jusques à Rocroy, lesquels ont brûlé deux villages ; que ledit gouverneur et le baron du Bec[4] sortirent après eux, que s'ils les eussent attendus que ils les eussent bien frottés, et que ils ne surent attraper que 50 croates, dont il en demeura 5 sur la place, tout le reste s'enfuit.

J'oubliais à vous dire qu'ils n'ont nulle infanterie que les paysans, qu'ils ramassent quand ils veulent faire quelque course.

LOUIS.

Lettre 197. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(LXXXIX.)

Lettre 198. — Archives de Chantilly.

1. Héroard avait signalé la mémoire prodigieuse de Louis XIII dès son enfance, qui lui permettait de se rappeler les noms et les figures des gens qu'il n'avait vus qu'une seule fois. — 2. La compagnie Colonelle du régiment de Piémont.

3. Guise en Thiérache, chef-lieu de canton du département de l'Aisne. — 4. Le baron du Bec, gouverneur de La Capelle.

199

Monceaux, 9 septembre 1635.

En l'absence de M. Bouthillier, qui est allé à Coulommiers[1] voir sa femme, je ferai réponse à votre mémoire. Vous aurez vu par le vicomte de Bouville, et, depuis, par Castelnau de La Force, comme M. d'Angoulême a fait retirer Lemont, et ensuite a envoyé à Ligny quérir 200 charrettes, qui restaient avec leurs chevaux, pour les mener à Nancy avec lui, et que de là il s'en retournait à Lunéville[2], où je le crois à présent, pour marcher droit au duc Charles, lequel a fait quelques forts aux principales avenues de Rambervilliers. Vous aurez vu les copies des dépêches que j'ai faites à Vaubecourt, tant sur le convoi que sur Saint-Mihiel. Le Jeune vous aura porté un mémoire de mes pensées sur tout cela. Je serai sans faute, dimanche, à Saint-Dizier[3], pour le plus tard. Je n'ai pas jugé à propos de faire les dépêches que vous me mandez, parce que, M. d'Angoulême s'en étant retourné, comme je vous ai dit ci-dessus, et Vaubecourt étant avancé suivant les ordres que vous avez vus, je n'ai pas jugé qu'il y eût rien à leur mander de nouveau.

Dès que je serai à Saint-Dizier, je ferai passer le reste du convoi, duquel les chevaux se rassemblent cependant, et assurerai les chemins de Bar à Nancy, si Vaubecourt ne l'a déjà fait.

Louis.

200

Monceaux, 9 septembre 1635.

Je vous envoie Troisville, qui vous mène Parvy, qui revient de Flandre; il vous parlera d'une affaire d'importance[1]. Il partit dimanche dernier de Marienbourg[2], trois lieues proche de Chimay[2], où l'on nous mandait de Rocroy[3] qu'il s'y assemblait un corps d'armée. Il assure qu'il n'y a pas un homme de guerre en tout ce canton de pays-là, que, devers Avesnes, il est vrai qu'il y a 2 000 croates et 600 dragons, que d'autres troupes il n'y en a point du tout. Pour Piccolomini, il est encore

Lettre 199. — Archives de Chantilly.

1. Coulommiers en Brie, chef-lieu d'arrondissement de Seine-et-Marne. — 2. Lunéville en Lorraine, chef-lieu d'arrondissement de Meurthe-et-Moselle.

3. Saint-Dizier en Champagne, chef-lieu de canton de la Haute-Marne.

Lettre 200. — Archives de Chantilly.

1. Les nouvelles de l'armée française en Flandre étaient rares. — 2. Marienbourg et Chimay, villes de Belgique, non loin de la frontière actuelle de la France.

3. Rocroy, chef-lieu d'arrondissement du département des Ardennes.

à l'armée du Marquis d'Aytona; M. de Villerceau, qui est à Bar, a fait décharger les blés qui étaient à Ligny, voyant les pluies, parce qu'ils se germaient sur les charrettes, à ce qu'il mande. Je crains que la plupart des chevaux s'en sont retour-

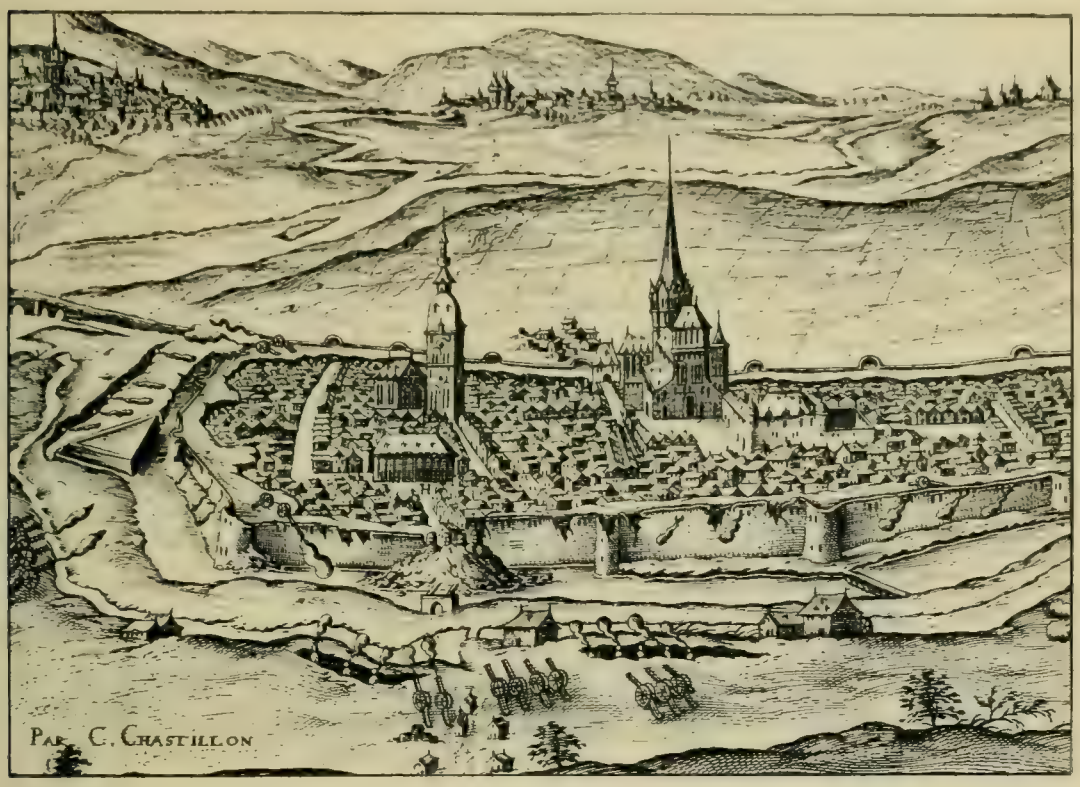

LA VILLE D'ÉPERNAY-EN-CHAMPAGNE
SOUS LOUIS XIII

D'après Cl. Chatillon. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.
Siège d'une ville fortifiée.

nés devant que mon ordre soit arrivé, les commis de M. Bouthillier étant un peu longs à expédier les courriers, de quoi j'ai fait reproche ce matin à M. Bouthillier même.

Il n'y a nulles nouvelles de Lorraine depuis hier.

Louis.

201

Dans cette lettre, comme dans beaucoup de celles qui suivront, on voit le roi insister près du cardinal pour qu'il lui fournisse de l'argent et des approvisionnements. Richelieu répondait qu'il faisait tout le possible, et pressait le secrétaire d'Etat pour obtenir le nécessaire.

Monceaux, 9 septembre 1635.

Mon cousin je suis très fâché d'être contraint de vous écrire qu'il n'y a à Saint-Dizier ni trésorier ni munitionnaire et que toutes les troupes qui y sont sur le point de se débander s'il n'y est pourvu promptement ; pour moi sans cela je n'oserai y aller à cause des plaintes et crieries que j'aurai de tout côté ce à quoi je ne pourrai remédier.

LOUIS.

202

Louis XIII était parti de Monceaux, le 10 septembre, pour se rendre sur le théâtre des opérations. Il serait trop long d'en expliquer le détail, même par des notes : car il faudrait faire une véritable histoire détaillée de cette campagne. La lecture des lettres permet du reste de suivre tous les événements.

Il faut noter dès le début les instructions de Louis XIII prescrivant qu'*on* (c'est-à-dire le cardinal) ne donne point d'ordres en dehors de lui.

Châlons, 12 septembre 1635.

Mon cousin, vous verrez par la dépêche de M. Bouthillier les propositions que fait M. d'Angoulême[1] et les difficultés qu'il y a ; nous attendrons votre avis là-dessus.

Je vous prie que, quand on donnera des ordres aux troupes, qui me doivent venir joindre, et même à celles qui sont arrivées, je le puisse savoir, parce que j'en donne d'un côté et on en donne des autres sans m'en avertir ; cela pourrait causer quelque désordre aux affaires, si cela continuait.

J'ai ici quelque 600 chevaux de noblesse, sans ce que Vaubecourt a avec lui. Je lui ai mandé que, si M. d'Angoulême le mande, qu'il lui mène 2000 chevaux effectifs, 500 dragons et 2000 hommes de pied, et qu'il me renvoie le reste entre Bar et Saint-Dizier.

Ceux de Saint-Mihiel se fortifient ; ils ont abattu toutes les murailles des jardins d'autour de la ville, et se retranchent sur le haut des Capucins : toutefois, avec tous leurs beaux préparatifs, je ne crois pas qu'ils nous attendent. Je me ferai saigner demain matin à cause de la goutte, et espère partir samedi, pour aller à

Lettre 201. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.- XC.

Lettre 202. — Archives de Chantilly.

1. Charles de Valois, duc d'Angoulême, fils de Charles IX et de Marie Touchet. D'abord comte d'Auvergne, il fut arrêté avec le maréchal de Biron, en 1602, et mis à la Bastille. Gracié, puis reconnu comme cousin par Louis XIII, il commandait en Lorraine. Il mourut en 1650.

Vitry et de là à Saint-Dizier. Je finirai cette lettre en vous assurant de mon affection, qui sera toujours telle que vous la pouvez souhaiter, priant le bon Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde.

J'oubliais à vous dire que, lundi prochain, il part encore d'ici 500 charrettes chargées de blé.

LOUIS.

203

12 ou 13 septembre 1635.

Nous avons avis de tous côtés que le duc Charles[1] s'est retiré fort malade à Rambervilliers, à un château nommé Fougerolles, qui est auprès de Plombières ; il n'a amené avec lui que 200 chevaux pour sa garde, ayant laissé tout le reste à Jean de Werth[2], au dit Rambervilliers.

LOUIS.

204

Châlons[1], 14 septembre 1635.

Nous n'avons encore nulles nouvelles d'argent, ni de commis des vivres.

J'ai envoyé 4000 livres au Hallier pour faire fournir des vivres aux troupes à mesure qu'ils arriveront, attendant le dit commis. Il n'y a d'arrivés que les régiments de Chabrignac, Commières et trois compagnies de Vigneux[2], et les compagnies de cavalerie ci-dessous, savoir : deux de M. le Prince, trois de Torigny, Bussy, de Vaire, Tourville, Tachy, Bouquinville, et les dragons d'Alaigre ; outre ce que dessus, il a bien 1200 gentilshommes ou plus. Vaubecourt a tout ce que dessus avec lui. Nous n'avons point encore réponse de M. d'Angoulême, savoir si Vaubecourt l'ira trouver ou non.

Le Hallier me manda, hier au soir, que le Régiment de Sévigné devait arriver aujourd'hui ; celui de Roquelaure doit être auprès de Langres, il y a huit jours ; on croit que Bourbonne[3] l'a arrêté, lequel arrête toutes les troupes qui passent, au

Lettre 203. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XCI.)

1. A l'approche de l'armée française, le duc Charles avait abandonné Nancy, sa capitale, et s'était réfugié à Rambervilliers, dans les Vosges. — 2. Jean de Werth, était un chef de partisans au service de l'empereur. Il fut fait prisonnier en 1638.

Lettre 204. — Archives de Chantilly.

1. Châlons-sur-Marne, chef-lieu du département de la Marne. — 2. Les régiments et compagnies portaient le nom des colonels ou capitaines propriétaires.

3. Charles de Livron, marquis de Bourbonne, lieutenant du roi en Champagne, était à Langres, chef-lieu d'arrondissement de la Haute-Marne.

lieu de nous les envoyer, et se laisse venir manger par les ennemis jusques aux portes de Langres, sans oser sortir. Quand il n'a point de troupes, il dit que, s'il en avait, il ferait rage, et quand il en a, il ne fait rien ; je lui ai écrit une lettre bien sèche là dessus.

Senarpont couche ce soir à quatre lieues d'ici. Vernancourt conduit demain cinquante-six charrettes de blé à Bar. Nous attendons de jour à autre les régiments de Boisse, d'Allemand et 9 compagnies de Nan. Voilà de ce que je peux faire état entre ci et quinze jours, n'ayant nulles nouvelles des autres, au-devant desquels j'ai envoyé pour les hâter. Pour la cavalerie, sont arrivés les gens d'armes de Tresmes, 4 compagnies de Saint-Simon, la cinquième a passé avec Arpajon, Sancourt, Harlay ; Lannoy arrivera mardi. Je crois que Bourbonne retient les trois autres d'Anguien, 3 compagnies de dragons de Bernieulles ; voilà de quoi je peux faire état de compagnies réglées pour le présent, lesquelles, les miennes comprises, pourront faire 1100 chevaux pour le plus.

Depuis avoir achevé ce mémoire, M. le Garde des sceaux, lequel prend un très grand soin des vivres, me vient d'assurer que nous en aurons pour 10000 hommes de pied pour vingt jours devant nous, bien qu'il n'y ait ici ni argent ni munition.

Il est nécessaire de nous envoyer de l'argent tant pour l'armée que pour les achats de blé et voitures, qu'il faut faire avant que les pluies viennent, de quoi vous parlerez à M. de Bullion[4] comme il faut. Je pensais partir demain, mais j'ai été contraint de demeurer ici, tant pour faire avancer les troupes que pour attendre Le Jeune[5], qui doit venir ce soir, par lequel j'apprendrai vos intentions, lesquelles je suivrai de point en point, si ce n'est que les occasions qui se présenteront les fassent changer, et auxquelles il faut pourvoir sur le champ. Si je n'eusse fait avancer Vaubecourt à Void, Saint-Mihiel fût rendu à cette heure. Dès que les troupes ci-dessus seront assemblées, j'y envoyerai pour essayer d'attraper dedans 3000 coquins qui y sont.

J'oubliais à vous dire que, outre les compagnies réglées, nous pouvons avoir 560 gentilshommes, non compris M. du Rivau, que nous attendons demain ou après-demain, de façon que nous aurons dans quatre jours, tout compris, quelque 1600 chevaux et 8 à 9000 hommes de pied. Je fais état de mener avec moi 2 canons de batterie et 2 bâtardes de fer, pour reprendre toutes ces bicoques, qui ravagent toute la frontière. Je n'ai plus de goutte depuis hier, grâce au bon Dieu ; je vous recommande d'avoir soin de votre santé.

On me vient de dire que Mme de Phalsbourg est à Luxembourg, qui

4. Louis XIII recommande presque chaque jour de stimuler le zèle des surintendants des finances pour en obtenir des ressources.

5. Léon Bouthillier servait d'intermédiaire entre le roi et le cardinal.

CHARLES DUC D'ANGOULÊME

NÉ EN 1573, MORT EN 1650

D'après le portrait de Th. de Champaigne, gravé par Morin.

amasse des troupes, et que le jeune de Mérode doit être son lieutenant général.

Louis.

Je vous envoie l'état des troupes de Lemont.

205

S. l. 14 septembre 1635, à heures du soir[1].

Depuis mon paquet fermé, Le Hallier m'a mandé que le régiment d'Urfé était arrivé, et qu'il était bien fort.

Le lieutenant de M. de Tresmes a dit qu'il avait laissé 4 ou 5 régiments vers Troyes ; j'ai envoyé au-devant pour les faire hâter. Le trésorier de l'extraordinaire est arrivé avec 48 000 livres seulement ; voyez si c'est pour faire subsister les troupes ; je vous prie d'y faire pourvoir promptement, Le Hallier me mandant que les troupes qui sont arrivées sont sur le point de se débander, quoi voyant j'ai encore envoyé 2 000 écus au Hallier pour leur faire fournir du pain ; 40 charrettes de blé sont arrivées à Nancy, desquelles les munitionnaires en ont pris la moitié pour mener à l'armée, et renvoyé le reste sans escorte (que je crois prises à l'heure que je vous écris), contre les ordres que je leur avais donné ; sont tous les chevaux de la campagne : s'ils en usent ainsi, il n'y a plus de moyen d'envoyer des convois à Nancy, à faute de chevaux. Je leur en écris ce qui m'en semble bien sèchement.

Il se débande quantité de Normands en bande de 30 et 40, qui disent à tous ceux qu'ils rencontrent que la peste et la famine sont dans l'armée de M. d'Angoulême ; ce qui fait appréhender à la noblesse, qui est avec Vaubecourt, d'y aller. Le dit Vaubecourt nous envoie des avis qu'il a reçus, lesquels M. Bouthillier vous envoie.

Louis.

206

Châlons, 15 septembre 1635, à 9 heures du matin.

Mon cousin, je crois que M. Bouthillier vous aura mandé, ce matin, les nouvelles que nous avons de MM. d'Angoulême et la Force.

Il est arrivé à Saint-Dizier trois commis des vivres ; j'espère qu'ils feront leur devoir. Bourbonne a encore retenu 2 compagnies de chevau-légers et 2 de dragons,

Lettre 205. — Archives de Chantilly.
1. De Châlons-sur-Marne.

COMBAT DU PONT DE CARIGNAN

LE 6 AOUT 1630

D'après le tableau de la Galerie du Château de Richelieu
actuellement au Musée de Versailles, n° 614.

disant qu'il en a ordre de Paris, ce que je ne crois pas; il est si décrié et si mal vu partout, que c'est une chose étrange; il ne se sert des dites troupes que pour venger ses animosités, et ne fait aucun mal aux ennemis.

Le courrier qui vous portera cette dépêche a la langue bonne; si vous voulez l'écouter, il vous dira force nouvelles.

Je suis bien fâché d'être si longtemps ici sans rien faire, mais n'y ayant trouvé ni argent, ni troupes, ni vivres, j'ai bien voulu avancer sans tout cela.

Je partirai lundi si je me porte bien, comme je l'espère; j'ai eu un peu de goutte cette nuit, à cause d'une petite purgation, que je pris hier, qui a remué les humeurs; tout cela ne sera rien s'il plaît au bon Dieu. J'attends Le Jeune et La Meilleraye avec impatience. Je vous recommande votre santé, et d'avoir bien soin de vous, moyennant quoi tout ira bien.

Je finirai cette lettre en vous assurant de mon affection, qui sera telle que vous la pouvez désirer.

Louis.

207

Châlons, 16 septembre 1635.

Je suis contraint de demeurer ici encore demain, tant à cause du pain, que l'on fait à Vitry[1], et qui ne sera prêt que mardi au soir, que parce que nous attendons ma garde, qui n'est encore revenue d'auprès de M. d'Angoulême. Le reste du convoi de Ligny doit partir demain pour Nancy; il en part un autre d'ici et de Vitry, qui va à Bar attendre que je sois à Saint-Dizier, pour leur donner escorte.

La Chapelle de Charleville mande que 1500 croates et 2000 hommes à pied, qui viennent de l'armée d'Espagne, ont passé la Sambre, et vont vers la frontière de Picardie. Le dit Chapelle dit aussi qu'il n'y a nulles troupes dans le Luxembourg. J'attends Charost demain ou mardi, qui nous en dira des nouvelles.

Grenelle qui est mon page a recu une lettre de son frère, qui est revenu de Flandre (auquel la reine ma mère avait fait retirer ses livrées, parce qu'il parlait trop à l'avantage des Français), qui le prie, de la part de Meigneux sa tante, de me demander un passeport pour elle, pour se retirer chez ses sœurs, en Picardie, à cause du mauvais traitement qu'elle reçoit de Chanteloup[2], l'accusant d'avoir été votre espionne et la mienne, lui faisant ensuite tout le mal qu'il peut. J'ai cru ne pou-

Lettre 206. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XCII.)

Lettre 207. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XCIII).

1. Vitry-le-Français, près Châlons-sur-Marne, chef-lieu d'arrondissement du département de la Marne. — 2. Jacques d'Apchon, seigneur de Chanteloup, d'abord militaire, entra dans les ordres en 1621. Il accompagna Marie de Médicis dans sa fuite en 1631, et devint son aumônier. Naturellement il était hostile à Richelieu.

voir lui refuser cette grâce à cause de l'ancienne connaissance, et que j'ai cru que cela ne vous déplairait pas.

J'ai été contraint de prendre encore aujourd'hui médecine, le ventre m'ayant toujours bouffé[3] depuis que je me suis senti de la goutte; quoique j'aie pris quatre petits remèdes, cela n'y faisait rien. J'espère que ce sera la dernière pour ce mois: je ne me sens du tout de la goutte depuis hier.

J'attends avec impatience des nouvelles de M. d'Angoulême.

LOUIS.

208

Châlons, 16 septembre 1635, à 5 heures du soir.

Mon cousin, ne voulant perdre aucune occasion de vous écrire, j'ai trouvé celle de ce porteur, qui est enseigne du régiment liégeois de Henin, qui est à Longwy[1]; ils ont fait quelque petite défaite[2], qu'il vous dira, ou à celui que vous commanderez de l'entendre, si vous ne lui voulez parler.

Nous n'avons encore nulle nouvelle de M. d'Angoulême. M. Bouthillier vous envoie des lettres de Vaubecourt, que nous venons de recevoir; c'est pourquoi je ne vous en parlerai pas davantage; seulement je vous assurerai de la continuation de mon affection, qui durera jusqu'à la mort, et je prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

Je m'étonne que La Meilleraye ne soit pas encore arrivé; il nous manque bien ici; je vous prie, s'il n'est pas parti, de le faire hâter.

209

S. L. 22 septembre 1635.

Mon cousin, je vous écris ce mot pour vous dire que la voiture est à Vitry, et qu'elle arrivera ici demain, à midi. Les 50 000 écus en pistoles arrivèrent hier; vous

3. Louis XIII se plaindra souvent de ce que son ventre est bouffé (gonflé); ce n'est pas étonnant, à cause du grand nombre de purgations et remèdes, qu'on lui fait prendre, et qui, comme il le dit lui-même, lui remuent les humeurs.

Lettre 208. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XCIV.)

1. Longwy, chef-lieu de canton du département de la Meuse. — 2. Ont infligé une défaite à l'ennemi.

Lettre 209. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XCV.)

le direz à M. de Bullion, et que je suis bien content de lui; je suis très satisfait du Jeune, et vous puis assurer qu'il me soulage extrêmement, et travaille jour et nuit. Je me porte bien, grâce au bon Dieu, lequel je prierai de vouloir vous tenir toujours en sa sainte garde.

LOUIS.

LES PENDUS

D'après CALLOT. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

210

Saint-Dizier[1], 22 septembre 1635.

Depuis ma lettre écrite, M. Gobelin[2] a écrit à M. le garde des sceaux que ceux de Saint-Nicolas, pour exempter sept ou huit de leurs habitants d'être pendus (pour avoir assisté les Lorrains à tuer les chevaux du convoi), lui ont offert 100 000 livres, qu'il a acceptées, et lui ont donné bonnes et suffisantes cautions pour cela, qu'il a envoyées à Nancy.

J'ai été d'avis que des dites 100 000 livres on en retînt 10 000, pour donner aux veuves de ceux qui ont été tués en charriant les blés, et à ceux qui ont perdu leurs chevaux; le reste, je l'employe à faire acheter des chevaux dans l'armée, qui y sont à bon marché, pour servir aux veuves. Notre avant-garde part demain.

LOUIS.

Lettre 210. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XCVI.)

1. Saint-Dizier, en Champagne, chef-lieu de canton du département de la Haute-Marne. — 2. M. Gobelin, entrepreneur du ravitaillement des villes de Lorraine et d'Alsace.

211

Bar-le-Duc[1], 25 septembre 1635.

Mon cousin, j'ai été extrêmement aise de voir l'approbation que vous faites de mes sentiments sur les affaires de ce pays. J'attends ici nouvelles que le canon soit arrivé à Saint-Mihiel, pour y aller, n'y voulant arriver que ledit canon ne joue six heures après que je serai dans le camp, afin que ces coquins n'aient la gloire de dire qu'ils m'ont fait attendre quatre jours devant une si méchante place. M. le Comte[2] et Cramail[3] allongent les affaires tant qu'ils peuvent, et font les ennemis beaucoup plus forts qu'ils ne sont, et seraient bien aises que je ne fusse dans l'armée. J'avoue que je suis en extrême impatience que l'affaire de Saint-Mihiel ne soit faite pour exécuter l'autre dessein. J'ai écrit ce matin à M. de la Meilleraye, pour presser M. le Comte, et hâter la venue des canons; je suis très satisfait de lui, et nous accommodons bien ensemble.

Bourbonne retient toujours les troupes à Langres, quelque ordre que je lui donne; je crois qu'à la fin, on sera contraint de l'ôter de là. Je vous assurerai de la continuation de mon affection, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

212

26 septembre 1635.

M. le Comte est parti ce matin pour aller à Bar; il s'avancera ensuite vers Saint-Mihiel. Je partirai demain pour ledit Bar, où j'attendrais des nouvelles, si celles de Saint-Mihiel sont aussi mauvaises qu'ils disent.

J'ai dit un mot à M. Bouthillier d'un discours que me fit hier le comte de Cramail; lequel je lui commande de vous écrire; je vois que son dessein est de tirer les choses en longueur, ce que j'empêcherai autant que je pourrai.

Lettre 211. — Archives de Chantilly.

1. Bar-le-Duc, capitale du duché de Bar, chef-lieu du département de la Meuse. — 2. M. le comte de Soissons.

3. Adrien de Montluc, comte de Cramail, maréchal de camp, mari de Jeanne de Foix. Mis à la Bastille, il en était sorti en 1635, et avait obtenu d'accompagner le roi à l'armée. Il essaya de nuire à Richelieu, ce qui lui valut de Louis XIII un second emprisonnement à la Bastille, où il resta jusqu'à la mort du cardinal.

Lettre 212. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XCVII.)

Pour M. le Comte il a bonne volonté, et fait ce qu'il peut; je l'ai averti hier qu'il était trop rude à la noblesse, qui s'en plaint un peu. Il est parti un convoi de Ligny pour Nancy, qui est à cette heure avec 400 chevaux d'escorte.

M. Bouthillier vous écrit l'ordre que j'ai donné pour lesdits convois; si vous y trouvez quelque chose de manque, mandez-le-moi; j'y donnerai ordre.

Louis.

213

27 septembre 1635.

Mon cousin, vous saurez par M. Bouthillier les nouvelles que nous avons eues du cardinal de la Valette[1]; il vous mande aussi le secours que je lui envoie, lequel je souhaite faire arriver avant qu'il soit au combat.

Pour ce qui est des affaires de cela, M. le Comte me manda qu'il avait envoyé 800 chevaux et 400 dragons, quérir le canon à Verdun; je lui fis réponse que je tenais l'escorte trop faible. Lemont[2] étant vers... Château, qui n'est qu'à trois lieues de Saint-Mihiel, et qu'il fallait envoyer 2 000 hommes à pied, et 1 500 chevaux au-devant, jusqu'au delà de Tilly-sur-Meuse, pour assurer le convoi,

M. le Comte, voyant ma lettre, y est allé lui-même avec 2 300 chevaux et 9 000 hommes à pied, deux petites pièces, et a laissé Vaubecourt barricadé dans Kœur[3] avec 800 chevaux et 2 000 hommes à pied et tout le bagage. Je pensais aller demain à Saint-Mihiel, mais j'attendrai que le canon soit venu; il arrive ici, demain, le régiment de M. le Prince, lequel a 200 hommes plus que son nombre, et encore les compagnies d'Anguien, qui restaient à Langres. J'attends aussi, samedi, la noblesse de Touraine, et M. Bruan avec celle du Poitou. Nos affaires sont un peu embrouillées; mais j'espère, avec l'aide du bon Dieu et vos avis, que nous viendrons à bout de tout.

Louis.

214

Camp de Saint-Mihiel[1], 2 octobre 1635, 7 heures matin.

Mon cousin, j'envoie à la Reine[2] par ce porteur quatre cornettes de cavalerie

Lettre 213. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XCVIII.)

1. Le cardinal Nogaret de la Valette, frère du duc d'Epernon, commandant l'armée française, qui opérait en Allemagne sur le Rhin. — 2. Lemont, gentilhomme lorrain, commandant les troupes du duc de Lorraine; il était beau-frère de Vaubecourt.

3. Les Kœurs, village sur la Meuse, à 7 kilomètres au sud de Saint-Mihiel.

Lettre 214. — Archives de Chantilly.

1. Saint-Mihiel, chef-lieu de canton du département de la Meuse, situé sur la Meuse, à 37 kilomètres au sud de Verdun. Saint-Mihiel était une place-forte, siège des États du duché de Bar. Après le siège de 1635, Louis XIII en fit raser les fortifications. — 2. La reine Anne d'Autriche.

des neuf qui ont été prises sur Gallas[3], mon cousin le cardinal de La Valette n'ayant encore pu ramasser le reste ; il est arrivé à Metz ; je lui envoie demain 1000 chevaux au Pont-à-Mousson pour le conduire ici, afin qu'il me rende compte de l'état où il est. J'arrivai hier ici à quatre heures du soir, où je trouvai tout en grand désordre ; j'espère que dans midi je réglerai tout.

Ce qui nous incommode un peu, est que la noblesse ne veut point faire de gardes ; je les en prierai aujourd'hui avec toute la douceur que je pourrai ; je m'en vas voir les quartiers à cette heure. J'espère que dans mardi prochain nous aurons Saint-Mihiel par amitié ou par force.

Je me porte bien, grâce au bon Dieu ; assurez-vous toujours de mon affection, qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer.

LOUIS.

J'oubliais à vous dire que vous avez perdu, en cette dernière occasion, MM. de Mouy, Sanzac et Landigny, lesquels sont regrettés de tout le monde généralement.

La Meilleraye sert parfaitement bien ; et vous puis dire qu'il est le seul qui me secoure ; son attaque est sur le bord du fossé.

LOUIS.

215

Camp de Saint-Mihiel, 2 octobre 1635.

Mon cousin, je ne m'étais pas trompé à mon compte, quand je vous ai mandé que nous aurions la place mardi ; ils se sont rendus ce soir ; à la capitulation que je vous envoie, ils doivent remettre la place demain, à 9 heures. Sans la crainte du désordre, du côté de La Meilleraye, on les eût forcés dès midi ; mais nous avons jugé plus à propos, pour conserver quantité de vivres, qui sont dans la ville, et des chevaux, qui serviront pour nos vivres, d'en user comme nous avons fait.

Des quatre canons que nous avions, il s'en est éventré deux dès les premiers quarante coups ; ce qui a été cause que je n'ai osé m'opiniâtrer à les avoir tous à discrétion. Tous nos grands seigneurs ont bien crié contre moi de quoi je les traitais si rudement. J'attends, demain, au soir, mon cousin le cardinal de La Valette ; Fabert, qui est venu de sa part, assure que si je le renforce de 6 000 hommes de pied et 1 200 chevaux, il chassera Gallas d'où il est.

Pour Lemont, des gens, que j'avais envoyés à la guerre, sont revenus ce matin, qui m'ont rapporté qu'il est à onze lieues d'ici, dans le ban de Bazeilles, sur la

3. Le comte de Gallas, commandant l'armée impériale.

Lettre 215. — Archives de Chantilly.

frontière du Luxembourg, vers Sancy, campé dans des bois d'où ils ne sortent point ; ils ne nous ont pas donné d'alarme depuis que nous sommes ici. Assurez-vous toujours de mon affection ; je vous recommande d'avoir soin de votre santé et de votre personne, pour laquelle je prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il la conserve aussi longtemps que je le désire.

LOUIS.

216

Au camp de Kœur, 3 octobre 1635, 2 heures après midi.

Mon cousin, je vous écrivis hier au soir la capitulation ; je vous écris aujourd'hui comme les gardes y sont entrés, sans nul désordre, par les soins de La Meilleraye; la ville est aussi paisible que si elle n'avait point été assiégée.

J'envoie, demain, à Mandre-aux-Quatre-Tours [1], 2 000 hommes à pied, 800 chevaux et 2 canons, le tout commandé par le comte de Cramail; je crois qu'ils ne tiendront pas. Je vous envoie un contrôle de notre armée, lequel est très vrai, la cavalerie est très bonne, l'infanterie fort mauvaise.

Je finirai celle-ci en vous assurant de la continuation de mon affection, priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

217

Camp de Kœur, 4 octobre 1635.

Mon cousin, vous saurez par M. Bouthillier les résolutions que nous avons prises, ce matin, avec mon cousin le cardinal de La Valette. Je suis au désespoir d'être contraint de quitter ce pays sans avoir fait quelque chose de bon. Si j'espérais, en demeurant un mois à Bar ou Saint-Dizier, pouvoir ramasser des troupes, j'y demeurerais volontiers pour retourner aux ennemis, et y passer l'hiver.

Je suis bien fâché de vous dire qu'il ne faut faire nul état de notre noblesse [1] volontaire, que pour faire perdre l'honneur à celui qui voudra entreprendre quelque

Lettre 216. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(XCIX.)

1. Mandre-aux-Quatre-Tours, village fortifié entre Saint-Mihiel et Toul, que Louis XIII voulait enlever aux Impériaux, à cause du blé qu'ils y avaient emmagasiné.

Lettre 217.— Archives de Chantilly.

1. La noblesse (ou les Français, comme dit plus loin Louis XIII), n'était pas apte à faire la guerre en dehors de sa province. Dès que les nobles avaient terminé leur temps de service, ils demandaient à rentrer chez eux ; ils n'avaient point de discipline, et, fort braves pour défendre leur sol natal, ne comprenaient rien à ce qu'ils appelaient les guerres étrangères du roi.

chose de bon avec eux, où il y aura la moindre fatigue à faire ; quand on les veut envoyer seulement à trois heures d'ici, tirant vers Metz ou Nancy, ils murmurent, jurent et disent tout haut qu'on les veut perdre et qu'ils s'en iront. Voyez à quoi en est réduit celui qui commande une armée, dont les principales forces sont composées de telles gens, comme la mienne est à cette heure.

Cela m'a fait résoudre à m'en retourner à Saint-Dizier, après avoir donné tous les meilleurs ordres que j'ai pu en ce pays, selon les forces que j'avais songé à avoir des étrangers, les Français n'étant nullement propres à faire la guerre dans ces pays-ci. Je ramène avec moi les 16 compagnies des gardes, les 4 suisses, et mes chevau-légers et gendarmes, dont il y en a plus de 70 à pied, le reste n'ayant que des bidets, leurs bons chevaux étant morts, et les croates leur ayant pris, en revenant, tout leur bagage près Vaudrevanges ; j'espère les remettre en peu de temps en état de servir.

Pour revenir à mon premier discours, je ne sais avec quel visage j'aborderai Paris, ayant fait si peu de chose ; je cherche consolation partout, mais je ne la peux trouver qu'en Dieu, et, après, en vous, de qui j'espère toujours la continuation de vos bons avis, priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous veuille conserver aussi longtemps que je le désire.

LOUIS.

218

Bar-le-Duc[1], 7 octobre 1635.

Je vous écris, la larme à l'œil, de voir la lâcheté et légèreté des Français[2] ; depuis hier midi nous avons perdu 8 à 900 chevaux de noblesse, quelques harangues, promesses, flatteries, menaces que je leur ai pu faire.

On me vient de dire que, cette nuit, des régiments de Commières et d'Urfé il s'est perdu 4 à 500 hommes ; je n'attends que l'heure qu'on me dise qu'il n'y a plus rien ; j'ai donné tous les ordres possibles sur les passages pour les arrêter et détrousser, serrant les chevaux pour refaire de la cavalerie ; ceux qui ont commencé ce débandement sont ceux qui n'arrivèrent que lundi dernier et depuis ; ceux qui sont venus les premiers, comme Auvergne, Lyonnais, Forez, Beaujolais, Bourgogne, sont ceux qui tiennent le mieux, et la noblesse d'Alençon, qui arriva hier, laquelle m'a donné parole de ne point quitter.

Lettre 218. — Archives de Chantilly.

1. Bar-le-Duc, capitale du duché de Bar, chef-lieu du département de la Meuse. — 2. Comme dans la lettre précédente, il faut entendre par « Français » les troupes composées de l'arrière-ban des provinces. Cette armée territoriale, comme on dirait aujourd'hui, n'était généralement pas payée, et n'était pas régulièrement tenue de servir plus de vingt à quarante jours, suivant les cas, hors de sa province.

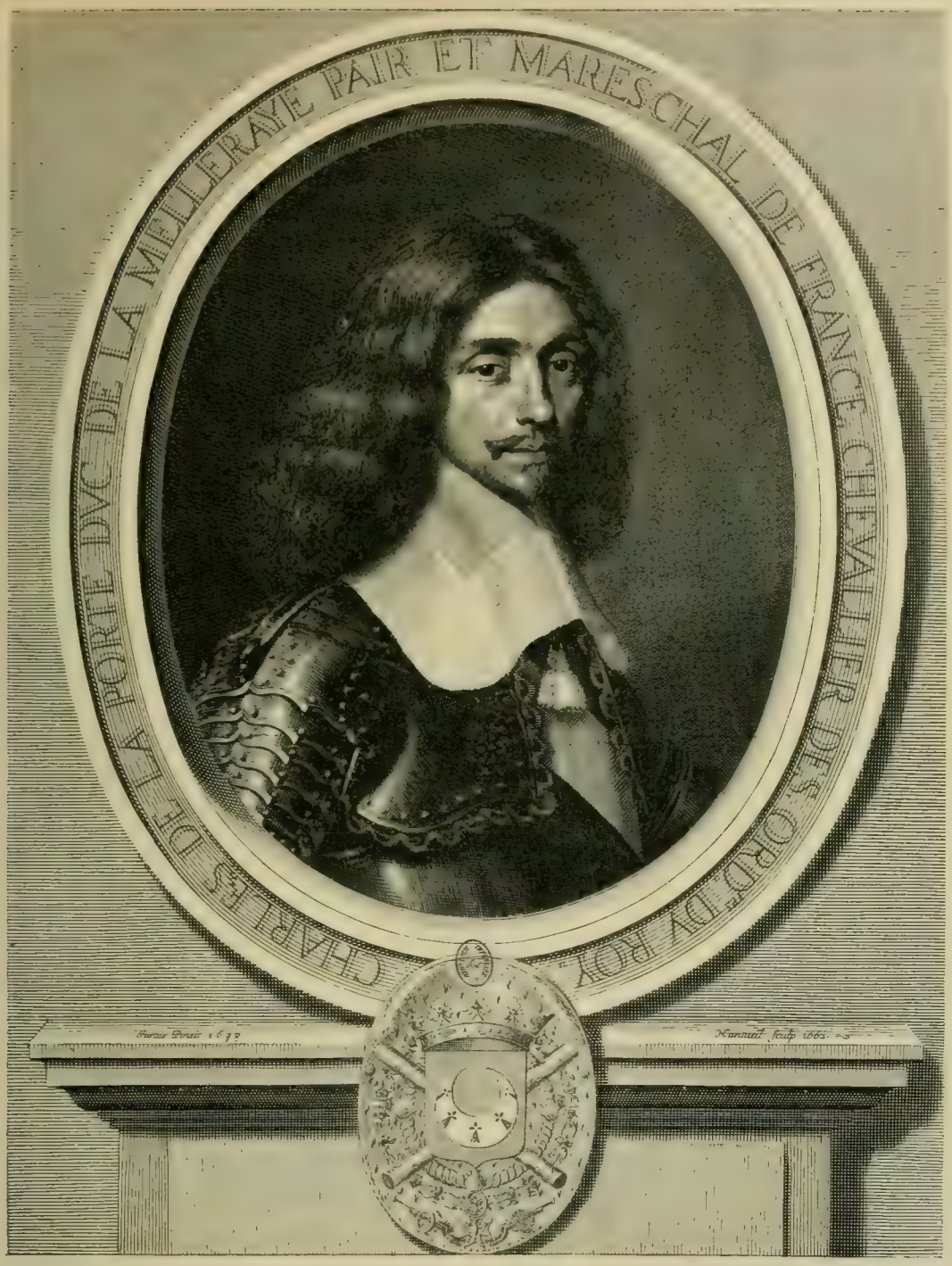

CHARLES DE LA PORTE, M^IS DE LA MEILLERAYE

GRAND MAITRE DE L'ARTILLERIE 1634, MARÉCHAL DE FRANCE 1639
DUC ET PAIR 1663, MORT 1664

D'après le tableau de JUSTUS 1648, gravé par NANTEUIL 1662

Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

Ils demandent que l'argent qu'on a levé sur ceux de leur bailliage, qui ne sont venus, leur soit donné, et ne soit diverti ailleurs, ce que je leur ai accordé volontiers, étant de bonne volonté comme ils sont, offrant d'aller en Allemagne et partout pour quel temps que je voudrai. Voyant ce débandement, je suis contraint de me retirer à Saint-Dizier, ne me restant plus que 10 compagnies des gardes, en ayant encore donné 6 à M. de La Meilleraye, à cause de sa faiblesse. Il nous arrive ce soir 10 compagnies de suisses, outre les 5 de Berne qui y sont déjà ; je les ferai partir demain, si je puis, ou après-demain matin pour le plus tard, si nous pouvons trouver de l'argent pour leur donner, pour les envoyer à mon cousin le cardinal de La Valette. Je vous envoie le contrôle des troupes de MM. d'Angoulême et La Force, lesquelles vous trouverez en petit nombre.

Cramail, que j'avais envoyé à Mandres, l'a pris après avoir souffert 70 coups de canon; il s'est aussi saisi de Bouconville. Lenoncourt a écrit à celui qui commande dans Pierrefort, qui est à lui, de le remettre à celui que j'y enverrai. J'ai baillé la lettre à mon cousin le cardinal de La Valette pour y envoyer, n'étant qu'à deux lieues de Pont-à-Mousson. M. de Coislin, porteur de la présente, vous assurera de la continuation de mon affection, et du déplaisir que j'ai d'être contraint de me retirer. Je finirai donc en priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

Depuis ma lettre écrite, j'ai reçu une lettre de M. d'Angoulême, dont je vous envoie la copie, par laquelle vous verrez l'état des ennemis, et le manque de fourrages qu'ils ont.

LOUIS.

219

Bar-le-Duc, 7 octobre 1635.

Mon cousin, vous verrez dans le paquet de M. Bouthillier les avis de MM. de La Meilleraye et d'Arpajon, de ce que doit faire l'armée de MM. d'Angoulême et La Force, eux y étant joints ; je crois que, quand vous aurez vu ces deux avis, vous choisirez celui de M. de La Meilleraye, nos troupes étant trop faibles pour faire deux corps séparés.

Je m'en vais à Vitry où j'attendrai de vos nouvelles, étant bien fâché d'être contraint de me retirer d'ici.

M. le Comte s'en va à Paris, qui nous doit tailler en pièces auprès de vous, M. Bouthillier, Saint-Simon et moi, et ce sans aucun sujet ; je vous prie de ne le vouloir croire et de garder une oreille pour les absents.

Je me porte assez bien, et vous assurerai de la continuation de mon affection, priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

Il serait à propos qu'on fît savoir des nouvelles à Renaudot[1] de la prise de Saint-Mihiel, pour l'empêcher de dire quelque sottise.

LOUIS.

220

Saint-Dizier[1], 8 octobre.

Mon cousin, depuis la lettre que je vous ai écrite par le marquis de Coislin[2], j'ai rallié quelque 900 gentilshommes de ceux qui s'étaient débandés, lesquels m'ont tous donné leur parole de servir jusqu'à la Saint-Martin ; il s'en est peut-être allé 80 sur 900 ; j'ai fait un état par estimation de ce qui reste, lequel vous verrez dans l'état des troupes; M. de la Meilleraye en doit faire la revue aujourd'hui, laquelle il m'enverra ; je ne manquerai pas de vous la faire tenir promptement.

Je vous envoie une relation d'une entreprise sur Longwy ; celui qui l'a apportée assure que Lemont a passé la Moselle, à Sierck, et est allé joindre Gallas à Vodrenange, et que M. l'évêque de Verdun[3] fait une armée; mais elle n'est encore qu'en papier.

Le chevalier de Lorraine[4], fils de M. du Hallier, est lieutenant-colonel de son régiment, de façon que ce régiment ne sera commandé que par un évêque et par le fils d'un autre. Il faudrait que tous les soldats fussent bâtards de moines et chanoines, et que l'abbé de Chailly en fût l'aumônier pour rendre le régiment parfait[5].

M. de Cossé m'a mandé que ceux d'Etain[6] se sont rendus, et qu'il va le faire raser.

LOUIS.

Lettre 219. — Archives de Chantilly.

1. Théophraste Renaudot, fondateur de la *Gazette de France*. Comme on l'a vu, Louis XIII y envoyait de nombreux articles, et tenait toujours à ce que la presse fût dirigée et surveillée.

Lettre 220. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(C.)

1. Saint-Dizier, chef-lieu de canton de la Haute-Marne. — 2. Le marquis de Coislin, cousin de Richelieu, mourut au siège d'Aire, en 1641.

3. François de Lorraine, cardinal de Lorraine, frère du duc Charles, était évêque de Verdun avec une seigneurie et une jurisprudence territoriale fort importantes. — 4. Le chevalier de Lorraine était le fils de Charlotte des Essarts, comtesse de Romorantin, ancienne maîtresse de Henri IV, et de Louis de Lorraine, cardinal de Guise. Elle avait épousé François de l'Hopital, seigneur du Hallier, dont il est si souvent question.

5. Cette boutade de Louis XIII est à retenir. — 6. Etain, petite ville forte, entre Verdun et Metz, chef-lieu de canton de la Meuse.

221

A Saint-Dizier, ce 8 octobre 1635, à 8 heures du soir.

Depuis ma lettre écrite, deux de mes chevau-légers, qui étaient demeurés malades derrière, m'ont assuré avoir trouvé deux bandes de noblesse de Poitou[1], qui se retirent en gros, l'une de 90 et l'autre de 60 ; elles leur dirent que tout le reste suivait après. Comme ceux-ci voulurent répondre qu'ils avaient tort de se retirer de cette façon, elles répliquèrent, en jurant Dieu, que s'ils parlaient davantage, il leur serait fait un mauvais parti.

LOUIS.

222

Saint-Dizier, 10 octobre 1635.

Mon cousin, je commencerai cette lettre par vous dire que je ne m'ennuie nullement ici, au contraire ; j'attends avec impatience les troupes, que vous m'avez mandées devoir venir, pour me rapprocher de la Lorraine.

J'ai déjà les compagnies de chevau-légers de Roquelaure, Coupet, et Lalande, que j'attends dans trois jours ; j'ai envoyé hâter Treilly. Dès que j'aurai 1 000 chevaux, compris mes compagnies, je m'avancerai aux lieux où MM. d'Angoulême, La Force et La Meilleraye seront d'avis.

M. de La Meilleraye m'écrit que la noblesse s'est un peu rassurée, et qu'ils sont encore le nombre qui s'en suit : le Poitou, 280 ; Bourbonnais, Haute et Basse Normandie et Cotentin, 310 ; Lyonnais, Berry, Touraine et l'Auvergne, commandée par Langeac, 320 ; l'Auvergne de Polignac, Orléans et petits bailliages, 300 ; M. du Rivau, 120 ; Anjou, 80 ; le Maine, Haute et Basse Marche et Alençon, 110 ; outre ce que dessus, il s'est mis dans le régiment de Saint-Simon plus de 80 gentilshommes de condition, qui n'ont voulu servir sous les arrière-bans.

De tous les volontaires qui étaient ici, il ne s'en est retourné des jeunes à Paris, que Sourdis, Bourdeille, Rostaing, Pransac et Saint-Preuil. Je trouve cela bien étrange. Je vous envoie de quoi je vous parle ci-dessus. J'ai fait faire une dépêche aux généraux d'Angoulême et La Force, de quoi M. de Chavigny[1] vous envoie

Lettre 221. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CI.)

1. L'arrière-ban de la noblesse de Poitou paraît avoir été le plus excité contre les projets militaires de Louis XIII. C'était du reste le plus éloigné de sa province.

Lettre 222. — Archives de Chantilly.

1. Léon Bouthillier, que Louis XIII appelait jusqu'ici familièrement « le Jeune », était le fils de

copie, laquelle, selon mon petit sens, est assez à propos, les choses étant par de là en état qu'elles sont.

Le comte de Hanau me vient de dire qu'il lui vient d'arriver un messager dudit Hanau, qui lui assure que le Landgrave de Hesse[2] se rapproche de Francfort avec une puissante armée ; si cela était, il faudrait que Gallas[3] s'en retournât, ou y envoyât la moitié de son armée ; je vous donne cette nouvelle comme on me l'a donnée. D'Argilès, présent porteur, lequel vient de l'armée de Gallas, vous en dira toutes nouvelles. Je vous envoie un mémoire des points sur quoi je l'ai enquis, auquel il m'a très bien répondu. Il est revenu tout nu ; je lui ai baillé un de mes habits, pour vous l'envoyer ; il est gentil garçon et a bon esprit. En achevant cette lettre, je viens de recevoir un paquet de M. d'Angoulême, par lequel vous verrez la continuation de leurs timidités ; j'espère que M. de La Meilleraye les réchauffera ; je vous puis assurer qu'il a avec lui 1 200 bons chevaux de compagnies réglées et la noblesse.

Je me vas purger selon ma coutume, le mois étant expiré ; je me porte bien et vous assurerai toujours de la continuation de mon affection, priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

223

Le 10 octobre 1635, à 6 heures du soir[1].

Le courrier de M. d'Angoulême dit que l'armée a pris le logement de Saint-Nicolas[2], ce que M. d'Angoulême ne mande point. Il dit aussi que la cavalerie du duc de Weimar[3] est venue loger à Lunéville, ce que je ne crois pas ; il dit également que le bruit court dans l'armée que le duc Charles[4] a quitté son camp, et s'en va vers Remiremont, pour faire des courses dans la Bourgogne. J'ai voulu vous mander le tout ci-dessus, bien que je n'y ajoute pas grande foi.

Je vous avais mandé que Sourdis s'en était allé ; il est encore ici.

Louis.

Claude Bouthillier, surintendant des finances, conseiller d'État, puis secrétaire d'État et surintendant des finances ; il était seigneur de Pont-sur-Seine, et avait été nommé comte de Chavigny et de Busançais. — 2. Le landgrave de Hesse était un des princes confédérés allemands hostiles à l'Empereur. Son mouvement, en arrière des Impériaux, constituait une diversion fort utile à l'armée française.

3. Le comte de Gallas, commandant en chef les Impériaux.

Lettre 223. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CII.)

1. Saint-Dizier. — 2. Saint-Nicolas-du-Port, près Nancy.

3. Le duc Bernard de Saxe-Weimar, allié des Français, s'était retiré à Amance, près Nancy, pour prendre ses quartiers d'hiver. — 4. Le duc Charles de Lorraine. Le bruit avait couru qu'il allait faire une incursion en Bourgogne, ce qui eût été fort nuisible aux armées françaises; mais la saison était trop avancée.

J'oubliais de vous dire que les 900 prisonniers[5], que j'avais donnés à M. le garde des sceaux avec les escortes qu'il m'a demandées, les prévôts en ont laissé sauver 600, et il n'en reste plus que 260, ce dont je suis très fâché. Tous les chefs, que j'avais baillés en garde aux compagnies de mes gardes, y sont encore tous; je les envoie demain à Châlons avec bonne escorte.

LOUIS.

224

Saint-Dizier, le 12 octobre 1635.

Mon cousin, j'ai fait la dépêche à MM. d'Angoulême et La Force, suivant votre mémoire ; nous verrons ce qu'ils feront. Le renfort, que je leur ai envoyé par M. de la Meilleraye les doit joindre demain. Ces volontaires, que je vous avais mandés être allés à Paris, se sont ravisés : les uns sont allés à l'armée, après la honte que je leur avais faite d'être demeurés ici, les autres y sont restés. Les Suisses joignent aujourd'hui M. le cardinal de la Valette[1], à Pont-à-Mousson[2]. On ne peut vous rien mander d'assuré où est Gallas.

Le cardinal de la Valette écrit de Metz qu'il retourne vers Haguenau, et le duc Charles annonce qu'il s'avance vers la Seille pour se joindre au duc Bernard. Dès que nous en apprendrons quelque chose, je ne manquerai pas de vous en donner avis promptement. Je vous prie d'envoyer à Châlons 6 milliers de poudre menue grenue, parce qu'il n'y en a pas un grain pour charger dix coups. Je vous dirai que je me porte très bien de ma médecine, grâce au bon Dieu, lequel je prie vous vouloir toujours tenir en sa sainte garde.

LOUIS.

M. de Tresmes et le comte de Cramail décrient les affaires tant qu'ils peuvent, et crient la paix publiquement.

225

Saint-Dizier, 13 octobre 1635.

Mon cousin, vous verrez par la lettre de M. de La Meilleraye, que M. Bouthillier vous envoie, comme ils ont laissé défaire le convoi proche Gondreville, qui allait

5. Les prisonniers faits à Saint-Mihiel. A cette époque beaucoup de soldats passaient facilement d'une armée dans l'autre. On recherchait parmi les prisonniers les déserteurs ou débauchés, comme on disait alors, et on les condamnait à la pendaison ou aux galères.

Lettre 224. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CIII.)

1. Le cardinal de la Valette commandait l'armée française qui avait opéré sur le Rhin. Il était revenu à Metz. — 2. Pont-à-Mousson sur la Moselle, chef-lieu de canton du département de Meurthe-et-Moselle.

à Nancy. Je vous puis assurer que ce n'est pas manque de leur avoir dit en partant qu'ils y prissent bien garde ; il était escorté par les régiments de Vigneulles et Commières, qui pouvaient monter les deux à 700 hommes, et par deux compagnies de cavalerie. Les deux régiments ont jeté les armes dès qu'ils ont vu les ennemis ; il n'y a eu que les officiers qui ont payé de leurs personnes. La cavalerie n'a pas mieux fait.

M. de La Force a envoyé Saint-Torse demander congé pour lui, ce que je lui ai refusé. MM. le cardinal de La Valette, d'Angoulême, Weimar et La Force sont à Nancy pour conférer ensemble de ce qu'ils ont à faire : ils me doivent envoyer demain un courrier pour me faire savoir leurs résolutions, lesquelles je vous enverrai aussitôt.

Le duc Charles partit, dimanche dernier, de Rambervilliers, pour aller s'aboucher vers Sarrebruck avec Gallas, de qui les Croates courent toujours jusqu'aux portes de Metz. J'envoie le peu de cavalerie que j'avais ici, qui consiste à 300 chevaux, à M. d'Estranges, pour renforcer l'escorte des convois qui doivent passer et conduire les cinq compagnies suisses à Toul et Nancy, comme vous l'avez mandé. Me voyant donc ici tout seul, j'ai pris résolution de me retirer à Vitry, où je m'en irai demain coucher. Je vois tout le monde dans une telle lenteur que cela me met au désespoir. Je vous avoue que la mélancolie me mange de voir les malheurs qui nous arrivent tous les jours ; si j'y pouvais remédier étant sur les lieux, j'irais de bon cœur. Je finirai celle-ci en priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

J'oubliais à vous dire que Saint-Torse dit que des prisonniers des ennemis disent que..... a défait un grand convoi aux ennemis proche d'Epinal, où il a pris plus de 200 chevaux.

LOUIS.

226

Vieux-Maisons[1], ce 20 octobre 1635, à 1 heure après midi.

Mon cousin, je vous envoie dans ce paquet les lettres que je viens de recevoir de l'armée par Lacour d'Argy. Il vous dira comme le duc Charles a quitté Rambervilliers, et est allé joindre Gallas, le lieu où ils sont logés à présent, les logis que notre armée a pris, et la licence que les généraux demandent de donner bataille.

Lettre 225. — Archives de Chantilly.

Lettre 226. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CIV.)

1. Viels-Maisons, commune du département de l'Aisne.

Je n'ai pas voulu lui donner de mon chef résolution sur ce dernier point; c'est pourquoi je vous le renvoie. Il vous dira force particularités sur ce pays, sur quoi me remettant, je finirai en vous assurant de la continuation de mon affection, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

Lacour est arrivé à trois heures, après que M. Bouthillier a été parti.

Le comte de Cramail[2] commence à discourir, comme à son ordinaire, sur cette jonction Gallas; je lui donnerai beau jeu pour le faire parler.

Louis.

227

Le 26 octobre 1635.

Il n'y a rien à ajouter au mémoire[1], que vous m'envoyâtes hier par l'abbé de Saint-Mars.

M. de Nouveau me vient de dire qu'il est avisé que le cardinal Infant[2] est allé à Cologne voir le roi de Hongrie. Vous verrez ci-dessous les compagnies que je désire qui reviennent de Hollande : Desche, Beauregard, Guiche, Saint-Simon, Pont de Courlay, Brouilly, Domon, Lenoncourt. Pour le reste, je m'en remets à vous.

J'ai eu un peu de goutte, cette nuit; à cette heure, j'ai fort peu de douleur. Le nonce barbe carrée me doit venir voir demain matin; s'il y a quelque chose à lui dire, vous me le ferez savoir.

Louis.

228

Le 29 octobre 1635.

Baradat[1] ne veut point refaire son régiment, disant qu'il ne le peut sans se ruiner entièrement.

La noblesse de Bourgogne, qui est à Saint-Mihiel, demande son congé à la Saint-

2. Le comte de Cramail fut mis à la Bastille dès le retour du roi à Paris; il n'en sortit qu'après la mort de Richelieu, en 1642.

Lettre 227. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CV.)

1. C'était le mémoire envoyé par Richelieu sur les faits et gestes du comte de Cramail. — 2. Le cardinal Infant commandait les Pays-Bas espagnols.

Lettre 228. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CVI.)

1. François de Baradat, favori de Louis XIII, avait été disgracié en 1627. Il était ennemi de Richelieu, bien que dévoué au roi qui lui avait donné l'autorisation de former un régiment.

Martin[2]. Il y a trois mois qu'ils servent, sans avoir fait aucune plainte ; je crois qu'il leur faut donner; autrement ils le prendront.

Bourdonnaye demande les fonds pour monter trois compagnies d'augmentation de son régiment, lesquelles sont arrivées dans l'armée de M. d'Angoulême, avec 80 hommes chacune et 300 hommes de recrue pour les vieilles.

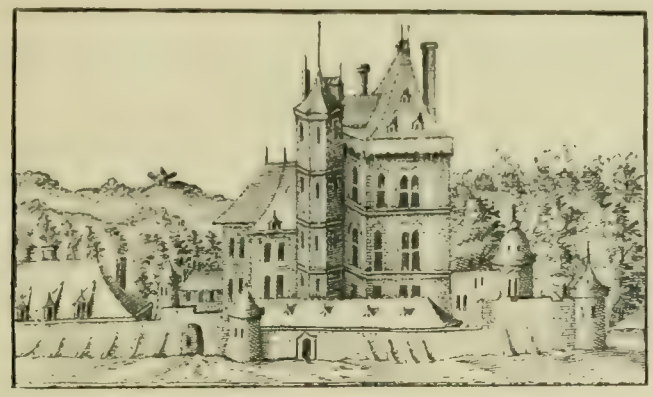

LE CHATEAU DE VIELS-MAISONS
SOUS LOUIS XIII

D'après la gravure de Cl. Chatillon. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

Lucas[3] vous menera un homme, lequel a toujours donné de bons avis, tant que j'ai été en Lorraine. Il propose de faire attraper le baron des Salles, et faire surprendre Vézelise, Vaudémont et un autre château qui sont tout pleins de blé. Vous en ferez parler à qui vous voudrez.

Pour nouvelles d'ici, Baradat est amoureux de la Hautefort[4] et elle en dit tout le bien du monde. J'attends M. de Bullion et Bouthillier, qui me doivent venir voir aujourd'hui.

Je me porte très bien, et serais bien gaillard sans l'impatience où je suis d'apprendre des nouvelles de votre arrivée, et la peur que j'ai de la confession[5].

Louis.

Je viens de recevoir un mémoire que celui qui est Gondrecourt (un petit garçon) écrit à Montalent; je vous l'envoie ainsi qu'une lettre de M. de Barrault[6].

Depuis ma lettre écrite, j'ai appris que depuis que je fus sorti de chez la

2. La Saint-Martin, 11 novembre, qui est encore dans beaucoup de provinces une époque de fin de contrats, était, à cette époque, une échéance presque générale.

3. Lucas, secrétaire du roi. — 4. Mlle de Hautefort, dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche, était l'ancienne amie de Louis XIII.

5. Le Père Gourdon, jésuite, réputé très rigide, venait d'être choisi comme confesseur du roi. — 6. M. de Barrault, ancien ambassadeur de Louis XIII, en Espagne, était gouverneur de Nancy.

Reine, hier au soir, elle se mit à faire l'éloge de Baradat, plus d'une demi-heure durant.

LOUIS.

229

Saint-Germain-en-Laye, le 4 novembre 1635.

Rambures a demandé congé pour deux jours, afin de venir me voir, ce que je lui ai accordé, pour ce temps-là seulement.

Les gardes du corps qui sont en Picardie, réduits à 47, demandent ce qu'ils ont à faire, n'ayant pas un sol.

Je vous envoie une lettre du Maréchal de Vitry[1], lequel propose de reprendre les îles Saint-Honorat [2], et celle que les Espagnols tiennent.

Je me porte bien grâce au bon Dieu ; je suis très content du Père Gourdon.

LOUIS.

Je vous envoie par la Chesnaye[3] des fruits[4] de Versailles, dont vous ferez faire l'essai avant que d'en manger, comme de tout ce que je vous enverrai.

230

Ce 8 novembre 1635[1].

J'ai pris cette nuit deux petits remèdes, qui m'ont fait déboufler[2] le ventre, et mis en parfaite santé. Je m'en vais voler à deux lieues d'ici.

Je vous envoie la lettre de Saint-Simon, que je reçus hier en sortant de chez vous, avec un mémoire des forces de Gallas et du duc Charles; je vous prie de me renvoyer la lettre. — J'ai songé, cette nuit, au besoin d'armes où nous sommes, et qu'il doit y en avoir une grande quantité dans la Lorraine, de tous ces régiments nouveaux qui se sont débandés. Il serait à propos de les faire chercher, tant pour s'en servir que pour les ôter aux ennemis, qui en ont encore plus à faire que nous.

Lettre 229. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CVII.)

1. Nicolas de l'Hôpital, marquis de Vitry, appelé le maréchal de Vitry, et premier maréchal de France, était le frère de François de l'Hôpital, seigneur du Hallier, dont il est si souvent question. — 2. Le 14 septembre précédent, les Espagnols s'étaient emparés par surprise des îles de Lérins, Sainte-Marguerite et Saint-Honorat sur la côte de Provence en face de Cannes.

3. La Chesnaye, valet de chambre du roi. — 4. Louis XIII recommande toujours au cardinal de faire l'essai contre le poison de toutes les choses qu'il lui envoie, ce qui caractérise les mœurs de la cour à cette époque.

Lettre 230. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CVIII.)

1. De Saint-Germain-en-Laye. — 2. Toujours ce bouffement ou gonflement du ventre dû à l'abus des remèdes de toute sorte.

CLAUDE BOUTHILLIER

SEIGNEUR DE PONT-SUR-SEINE, ETC., SURINTENDANT DES FINANCES 1632

D'après la gravure de Michel Lasne. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

Il doit y en avoir à Saint-Mihiel de ces régiments qui se sont débandés, de quoi armer nos hommes tout à fait à neuf, pour le moins ; idem à Pont-à-Mousson et Toul. Il faudrait s'enquérir près des mestres de camp, qui sont encore dans l'armée, où ils les ont laissés, et les faire ramasser à Toul, Nancy, Bar et autres villes les plus proches pour en faire magasin ; celles de Saint-Mihiel seront bien à Bar.

LOUIS.

231

Le 10 novembre 1635 [1].

Je viens de recevoir des nouvelles de M. de Vignolles[2], lequel est à Soissons avec les régiments de Saint-Luc, Langeron, Saint-Aubin, Biscarra et cinq compagnies d'Allemands, qui font onze cents hommes, et les compagnies de chevau-légers de Villequier, Granille, Lignières, Foix, Boufflers, Contreuille, Dromeny, Heilly et du Bec, lequel demande ce qu'il doit faire. Le porteur de cette lettre est un aide de camp qui est venu de sa part. Je vas envoyer Lucas à Sourdis[3] pour l'affaire de Baradat.

Nogent m'a dit que vous désiriez un oiseau de poing; j'en avais un fort bon, qui mourut avant-hier ; je vous l'aurais envoyé. A l'heure même, j'ai mis des gens en campagne pour en trouver, s'il se peut.

Je vous recommande d'avoir soin de votre santé, plus que vous ne l'avez fait.

LOUIS.

232

Le 18 novembre 1635.

Je vous envoie un mémoire que j'ai reçu de Saint-Simon, dans lequel vous verrez force nouvelles. Je vous prie de me le renvoyer, quand vous l'aurez vu.

Rambures me mande qu'il est arrivé à Huchy-le-Château 30 charrettes chargées de bateaux et d'échelles. Il ne sait à quel dessein, et il en a donné avis à toutes les places frontières ; de plus il dit que les ennemis assemblent force troupes alentour. Pour moi, je crois que c'est pour entreprendre sur Rue[1], ou pour faire un pont sur

Lettre 231. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CIX.)

1. De Saint-Germain-en-Laye. — 2. M. de Vignolles, récemment nommé lieutenant-général en Champagne, était gouverneur d'Epernay et de Sainte-Menehould.

3. Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis, maréchal de camp, mort en 1666. Il avait été enfant d'honneur du roi.

Lettre 232. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CX.)

1. Rue, près d'Abbeville, département de la Somme.

la Somme, afin d'entreprendre quelque course en France, et même vers Paris, avec leur cavalerie, voyant qu'il n'y a plus de troupes pour les en empêcher; partant, je ne sais s'il est à propos de faire avancer à cette heure M. de Vignolles vers Langres, n'ayant plus d'ennemis à cette frontière, et me semble que la cavalerie de Vaubecourt, qui doit être logée du côté de Void[2], suffirait pour faire des courses vers Neufchâteau et La Mothe, en attendant le passage des convois.

Si la cavalerie de Hollande revient, elle est plus que suffisante pour garder cette frontière de Picardie.

LOUIS.

233

Versailles, ce 21 novembre 1635.

Mon cousin, j'ai pensé que faisant les régiments de province[1], mon cousin le duc d'Epernon pourrait avoir les mêmes prétentions sur eux que sur les vieux régiments, ce à quoi je ne puis consentir pour plusieurs raisons. Je vous écris donc cette lettre pour vous prier de voir avec mon cousin, le duc de la Valette[2], si on pourra s'accommoder avec eux, et au cas que le premier veuille tenir ferme, je me résoudrais plutôt à ne point faire lesdits régiments de province. Je m'adresse à vous, bien que mon dit cousin soit votre allié, sachant que vous préférez mon intérêt et le bien de l'Etat à toutes sortes de choses.

Ledit duc de la Valette ne se peut pas plaindre que je n'aie pas confiance en lui, puisque je lui en donne une marque assez grande, dans le cas que je fasse les régiments de province, en lui donnant celui de Guyenne. Je vous assurerai toujours de la continuité de mon affection, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

234

Versailles, ce 21 novembre 1635.

Mon cousin, aussitôt votre lettre venue, j'ai envoyé quérir, à Paris, Brissac[1]. Je

2. Void, chef-lieu de canton du département de la Meuse.

Lettre 233. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXI.)

1. Louis XIII avait prescrit de lever des régiments dans les provinces, en prévision de la campagne du printemps suivant. — 2. Bernard de Nogaret était le second fils du duc d'Epernon, marié à Mlle de Pontchateau, parente de Richelieu; il avait été nommé duc de la Valette en 1631. Le duc d'Epernon était colonel général de l'infanterie.

Lettre 234. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXII.)

1. François de Cossé, fils aîné du maréchal de Brissac, lieutenant-général en Bretagne, mort en 1652.

trouve très bon tout ce qui est dans votre mémoire, lequel on devra exécuter le plus promptement que faire se pourra.

Je me porte bien grâce au bon Dieu, et m'en vais voler le merle. Je vous recommande d'avoir toujours soin de votre santé.

LOUIS.

235

Livry[1], 22 novembre 1635.

Si mes affaires me le permettent, je serai bien aise de demeurer ici jusqu'à lundi. Si la gelée continue et que les lévriers ne puissent courre, je m'en retournerai plus tôt.

LOUIS.

Le régiment de Picardie est encore dans trois villages proches de Beauvais, où il dépérit, parce que ils n'ont point de pain, ni encore leur montre, et que sans cela ils ne sauraient entrer en garnison; ceux qui sont avec eux dans Beauvais ont touché et y sont entrés[2].

236

Le 29 novembre 1635[1].

Je vous prie de m'envoyer demain la revue de l'armée de M. de La Force, que Goulard a apportée, parce que j'ai quelque pensée de remettre ces troupes là; mais je serais bien aise de voir la revue avant que d'en parler.

LOUIS.

Il est besoin de faire justice de ceux qui ont rendu Aubac[2] lâchement. Je n'irai point demain à la chasse.

237

Le 1er décembre 1635[1].

J'ai vu la lettre de M. le Comte[2], laquelle est remplie de toute sorte d'excuses. Vous lui pouvez écrire que je suis satisfait.

Lettre 235. — Archives de Chantilly.

1. Livry, près Paris. — 2. En garnison.

Lettre 236. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXIII.)

1. Probablement de Saint-Germain-en-Laye. — 2. Le château d'Aubac, en Lorraine, avait été rendu sans combat par l'officier, nommé Buire, qui le commandait.

Lettre 237. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXIV.)

1. De Saint-Germain-en-Laye. — 2. M. le comte de Soissons était accusé de vendre des permissions à ses officiers et par conséquent d'affaiblir ses troupes.

M. de Bullion ne veut payer le voyage de Goulard ; je vous prie de lui en parler de ma part.

Je travaillerai aux projets de remettre les vieux régiments[3], et vous les ajouterez à ceux dont je vous ai parlé dans le mémoire, que vous porte Goulard.

Louis.

238

Saint-Germain, 1er décembre 1635.

Mon cousin, je viens de recevoir avis certain de la frontière du Roussillon que les ennemis font de grands préparatifs pour attaquer fortement en même temps le Languedoc et la Provence[1]. Je désire que, sans s'arrêter à la dépense, on en fasse de tels de notre côté qu'ils soient capables de résister à ces deux puissantes attaques, parce que, autrement, ce serait donner lieu aux Espagnols de prendre pied en France, pour ravoir la Lorraine.

Je travaille aux projets[2] de quoi je vous parlai l'autre jour, lesquels je vous porterai à la première vue.

Le Hallier me mande qu'il y arrive 2 régiments qui viennent de vers Joinville. Le commissaire Bragelonne m'a dit que il a vu en Picardie 4 compagnies de Carabins que Rambures a faites, qui sont très bonnes ; j'en ai parlé à Rambures, qui m'a dit que, pourvu que on leur donne une montre, ils iront où on voudra (je leur voudrais bailler, ils n'ont point eu de levées, ils n'en demandent point). Je les voudrais envoyer à M. le Comte, qui est faible en cavalerie. Nous en levons tous les jours, et celle-ci est toute faite. Je remets à vous cette affaire pour en user comme vous le jugerez à propos.

J'ai envoyé pour prendre une bête noire[3] pour vous envoyer. Je ne vous la ferai plus longue, seulement vous assurerai-je de la continuation de mon affection, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

Saint-Simon me mande tant de bien de la Meilleraye qu'il ne s'en peut dire davantage.

3. Louis XIII voulait transformer les vieux régiments en régiments à 20 compagnies, pour renforcer l'armée en vue de la campagne suivante.

Lettre 238. — Archives de Chantilly.

1. Les Espagnols menaçaient le Languedoc et la Provence pour faire diversion aux opérations en Lorraine et dans les Pays-Bas. — 2. Les projets d'amélioration de l'armée.

3. Un sanglier.

239

Saint-Germain, 2 décembre 1635.

Mon cousin, je ne manquerai de parler à tous ceux que me mandez pour les compagnies de Gendarmes. Je vous envoie dans ce paquet la lettre pour M. le Comte.

MM. les Nonces m'ont parlé ce matin pour empêcher le maréchal d'Estrées d'aller à Rome. J'ai persisté que je le voulais envoyer, étant très capable de servir dans cette cour, y ayant été longtemps, et aussi pour maintenir mon autorité contre les Espagnols, qui y veulent entreprendre tous les jours. Vous aurez su la prise de Neufchâteau par Gassion ; c'est pourquoi je ne vous en parle pas davantage. Je me porte fort bien, grâce au bon Dieu. Je travaille aux mémoires pour remettre les troupes, mais je crains de les montrer, de peur que ceux qui corrigent les mots et la façon d'écrire n'y trouvent à redire.

Je vous recommande d'avoir toujours soin de votre santé.

LOUIS.

Depuis avoir achevé cette lettre, je crois qu'il est à propos d'écrire à M. de La Force que, quand il mettra ses troupes en garnison, il mette les vieux régiments dans les meilleures et les plus proches de la France qu'il pourra.

240

Le 3 décembre 1635.

J'ai envoyé à M. d'Angoulême[1]. Je parlerai comme il faut à M. de Bullion[2]. Si vous jugez à propos que Saint-Simon ne soit plus utile à l'armée, je lui manderai qu'il revienne, ayant donné ordre pour faire son régiment.

D'Elbène[3] me dit hier qu'un gentilhomme nommé Toury, qui demeure près de Chambord, s'était déclaré ennemi de mon frère, et ensuite avait dit mille sottises contre lui. Je crois qu'il est très à propos de l'envoyer arrêter plus tôt que plus tard et le mettre à la Bastille. Cette affaire touchant extrêmement mon frère, cela lui prouvera l'affection que j'ai pour lui. Quand il vous verra, vous lui direz que je

Lettre 239. — Archives de Chantilly.

Lettre 240. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXV.)

1. Le duc d'Angoulême, commandant l'armée française en Lorraine, venait de rentrer en France. — 2. Toujours les demandes de fonds au surintendant des finances.

3. D'Elbène, agent et confident du duc d'Orléans. On voit que Louis XIII ne négligeait aucune occasion de chercher à être agréable à son frère.

LEVÉE DU SIÈGE DE CASAL

LE 26 OCTOBRE 1630

D'après le tableau de la Galerie du Château de Richelieu
actuellement au Musée de Versailles, n° 593.

vous ai écrit avec chaleur à ce sujet. Je crois qu'il faudra que je prenne demain quelque petit remède, le ventre commençant à me bouffer.

LOUIS.

241

Le 4 décembre 1635[1].

Je vous envoie le mémoire dont je vous ai parlé, et Nogent vous porte un marcassin, que mes chiens prirent hier, non pas ceux qui ont la rage ; je ne vous l'enverrais pas.

C'est bien fâcheux qu'on ait laissé s'évader les prisonniers de Maëstricht[2].

Pour Buire[3], je voudrais le faire juger par contumace, et faire raser sa maison. J'enverrai quérir Saint-Simon, ayant donné ordre à son régiment.

Si ma santé eût pu me le permettre, j'eusse été à Rueil ; mais, étant dans les remèdes, je n'ai osé le faire, de peur d'accident, par les chemins où il n'y a point de couvert.

LOUIS.

242

Le 7 décembre 1635[1].

J'attendrai M. le Jeune avec impatience. C'était bien ma résolution de faire ma fête[2] ; mais je la ferai encore, sur ce que me mandez, avec la plus grande dévotion possible. Vous avez très bien fait d'écrire à Rambures qu'il fasse remplir les compagnies de Langeron, qui sont à Doullens.

Je vous renvoie votre mémoire dans ce paquet.

Le ventre me gonflant toujours, malgré plusieurs petits remèdes que j'ai pris, je me suis résolu à prendre médecine ce soir.

LOUIS.

243

Le 15 décembre 1635[1].

J'envoie ce gentilhomme pour savoir de vos nouvelles, ne vous ayant pas trouvé hier en bonne santé.

Lettre 241. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXVI.)

1. De Saint-Germain-en-Laye. — 2. Maëstricht, ville forte sur la Meuse, dans les Pays-Bas actuellement à la Hollande.

3. Buire, l'officier qui avait rendu le fort d'Aubac, en Lorraine, sans le défendre.

Lettre 242. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXVII.)

1. De Saint-Germain-en-Laye. — 2. La fête de la Vierge, le 8 décembre.

Lettre 243. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXVIII.)

1. De Saint-Germain-en-Laye.

Mme de Rohan[2] demande le gouvernement de Sondrio[3] pour le sieur de Saint-Léger[4], aide de camp. Je ne sais si, pour cause de religion, je dois le lui donner. — J'oubliai de dire à Nogent, quand il vous porta le jambon de marcassin, que je vous priais d'en faire faire l'essai à quelqu'un, avant que d'en manger, comme aussi de tout ce que je vous envoie par les uns et par les autres.

Je me porte bien, Dieu merci ! Je vais emmener mon frère chasser le merle à la forêt.

LOUIS.

Il y a ici des Pères Récollets qui m'ont parlé pour la Terre sainte, et m'ont dit que c'était le Père Joseph[5], qui me les envoyait. Vous verrez ce qu'il faudra faire en cette occasion avec ledit Père Joseph.

244

Paris, 19 décembre 1635.

M. Servien[1] vient de me parler d'une dépêche à M le Comte pour entrer dans le comté de Bourgogne[2], et, par ce moyen, jeter des vivres dans Colmar et Schlestadt[3]. Je lui ai dit de vous dire que je désirais vous voir avant que cette dépêche partît; jai voulu vous écrire ceci de peur qu'il ne vous dise autrement que ce que je lui ai dit, ou qu'il n'ajoutât quelque chose à la vérité.

LOUIS.

245

Saint-Germain, 27 décembre 1635.

J'ai fait parler à M. de Limoges[1], qui fera tout ce qu'il faut pour mon affaire.

Quelques capitaines d'infanterie m'ont averti que, pourvu qu'on donnât la 7e montre aux officiers, que pour les soldats ils n'en auraient pas besoin, et qu'on

2. Marguerite de Béthune, fille du duc de Sully, avait épousé, le 7 février 1605, Henri, duc de Rohan, qui venait de terminer la campagne dans la Valteline, vallée italienne au sud des Grisons.

3. Sondrio, chef-lieu de la Valteline. — 4. Le sieur de Saint-Léger et le duc de Rohan étaient protestants.

5. Le Père Joseph, appelé par les historiens l'Eminence grise.

Lettre 244. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXIX.

1. Abel Servien, secrétaire d'Etat de la guerre. — 2. La Franche-Comté.

3. Colmar et Schlestadt en Alsace. Les villes d'Alsace s'étaient placées sous la protection de la France, depuis le traité d'Heilbronn en 1633.

Lettre 245. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXX.)

1. François de La Fayette, aumônier de la reine Anne d'Autriche, et évêque de Limoges; il était oncle de Mme de La Fayette. Louis XIII désirait que son amie fût laissée tranquille par sa famille.

pourrait s'en servir pour la première de janvier. Je crois que vous ferez plaisir à M. de Bulion de lui donner cet avis.

J'ai eu une pensée pour faire mener les blés qui sont à Toul, à Nancy, qui est de se servir des chariots des Suédois[2], en les payant comme les autres.

Leur quartier d'hiver n'est qu'à dix lieues de Toul, le plus loin; ceux qui viennent de l'armée m'assurent qu'ils en ont plus de douze cents; ce serait pour mener une belle voiture[3] à Nancy; il faudrait en faire la proposition au duc Bernard[4]. M. de la Force m'écrit qu'il faut se hâter de pourvoir à Schlestadt et Colmar, et qu'il envoie un mémoire, je crois que c'est à M. Servien.

LOUIS.

Il est aussi temps de penser aux recrues. Bourdonnais demande vingt compagnies comme les autres. La Tour fait la même demande. J'ai remis la capacité de celui à qui j'ai donné l'abbaye de Vierzon sur la responsabilité de M. de Chartres[5]; je voudrais, pour m'ôter tout scrupule, qu'il m'envoyât un certificat du collège où il est, pour savoir s'il est capable de la tenir.

LOUIS.

Comme j'allais envoyer un gentilhomme vous porter ce billet, Mayolas[6] est venu; je l'ai envoyé pour vous le porter.

2. Les Suédois, alliés de la France, avaient pris leurs quartiers d'hiver en Lorraine.

3. Une belle voiturée, un beau convoi. — 4. Le duc Bernard de Saxe-Weimar avait pris le commandement en chef de l'armée suédoise depuis la mort de Gustave-Adolphe; il était complètement à la disposition de Louis XIII; il mourut en 1639, à l'âge de trente-cinq ans.

5. Leonor d'Etampe-Valençay, évêque de Chartres, devint archevêque de Paris, en 1641. — 6. Mayolas, lieutenant aux gardes de Richelieu.

LOUIS XIII A LA TÊTE DE L'ARMÉE EN 1636

D'après la gravure de Mariette. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.
(Gaston d'Orléans est à la gauche du Roi).

1636

Le duc de Parme à Paris. — Invasion de la Picardie par les Espagnols, et prise de Corbie. Siège et reprise de Corbie par le roi. Le duc d'Orléans et le comte de Soissons essayent de se révolter, puis négocient leur soumission.

1636 est l'année de Corbie, dont le souvenir resta longtemps dans le peuple. Cette année pouvait être l'année du désastre; elle apporta le salut.

A l'improviste les Espagnols envahissent la Picardie, surprennent Corbie et sont maîtres des passages de la Somme.

Louis XIII, dont les troupes sont médiocres, cherche à préserver Paris où la frayeur était grande. Il organise la défense sur la ligne de l'Oise, puis reprend l'offensive, et va diriger le siège de Corbie, qui capitule le 14 novembre.

La campagne est terminée et l'entreprise des Espagnols a définitivement échoué.

Après le succès de Louis XIII, Monsieur et le comte de Soissons essayent de conspirer contre le cardinal; mais Monsieur négocie sa soumission, et demande la rentrée en grâce de M. le Comte.

En Italie, les Espagnols avaient envahi les États du duc de Parme, qui, dès le début de l'année, était venu demander des secours à Louis XIII.

Sur les côtes de Provence, ils conservaient les îles de Lérins, qu'on n'arrivait pas à leur reprendre.

Sur la frontière des Pyrénées, ils avaient fait de petites incursions, et s'étaient même emparés de Saint-Jean-de-Luz; mais leur défaite en Picardie amena un ralentissement général de leurs opérations.

246

Saint-Germain, 1er janvier 1636 [1].

Mon cousin, j'envoie ce gentilhomme exprès pour savoir de vos nouvelles, étant en peine de votre santé. Je vous envoie, ci-joint, un mémoire d'un avis que j'ai eu.

Je me porte bien, grâce au bon Dieu, lequel je prie de vous donner la santé telle que je vous la souhaite, et qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

247

3 janvier 1636 [1].

Je juge très à propos d'envoyer quérir ceux du Parlement pour samedi. Je remettrai l'audience des nonces à dimanche ; il faut que M. de Chavigny [2] leur fasse dire, parce que M. de Brulon [3] n'est pas ici pour les avertir.

On a quelque espérance de Saint-Simon [4], et les médecins disent que le 14 commence assez bien.

M. de la Force est arrivé à qui j'ai cru devoir faire chère [5].

LOUIS.

248

5 janvier 1636 [1].

Je vois par votre mémoire que vous n'oubliez rien pour que mes affaires aillent bien [2].

Lettre 246. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXXI.)

1. Saint-Germain-en-Laye. Le roi, la reine et la cour avaient l'habitude de s'y rendre au nouvel an.

Lettre 247. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXXII.)

1. De Saint-Germain-en-Laye. — 2. Léon Bouthillier, que Louis XIII jusqu'ici appelait familièrement « le Jeune », fils de Claude Bouthillier, surintendant des finances. Il était conseiller d'État, seigneur de Pont-sur-Seine, comte de Chavigny et de Busançais et surtout fort apprécié du roi et de Richelieu.

3. M. de Brulon était conducteur (on dit aujourd'hui introducteur) des ambassadeurs. — 4. Le duc de Saint-Simon. Louis XIII parle du quatorzième jour de sa maladie.

5. Faire bon accueil.

Lettre 248. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXXIII.)

1. De Saint-Germain-en-Laye. — 2. Il s'agissait de la réception, par Louis XIII, des députés du Parlement.

Pour le règlement entre la grande chambre et les enquêtes, j'ai une pensée là-dessus que je vous dirai à première vue.

On vient de me dire que le Liège est mort : il avait la charge de major de la Rochelle et capitaine des tours; laquelle je vous mets entre les mains pour en disposer à qui vous voudrez.

LOUIS.

Si vous n'avez envoyé un gentilhomme à M. le Comte [3], la haine qu'il porte au cardinal de la Valette peut empêcher de lui envoyer promptement.

249

Versailles, 17 janvier 1636.

Je trouve bon de donner demain audience à l'ambassadeur de Hollande [1], pourvu qu'il vienne à dix heures du matin.

Je vous dirai force choses qui se sont passées depuis que je vous ai écrit sur l'affaire de la fille [2]; je serai bien aise de savoir ce qu'il y a contre le borgne pour ne pas perdre l'occasion.

LOUIS.

Si vous rencontrez demain Sauguin [3] avant que vous ne m'ayez vu et qu'il vous parle de la fille [2], faites semblant de n'en avoir pas entendu parler.

250

Versailles, 29 janvier 1636.

Mon cousin, la Coudrelle, porteur de cette lettre, est celui que j'ai nommé pour commander au fort de la Croix; il a désiré que je vous écrivisse par lui pour être mieux reçu de vous, ne vous ayant jamais salué, étant toujours à sa charge et peu à la cour.

Je m'en retourne à Paris à cette heure pour travailler à notre ballet: tout le reste va le mieux du monde [1], vous m'entendez bien ?

3. M. le comte de Soissons (Louis de Bourbon) avait été primitivement chargé de ravitailler les places d'Alsace, puis remplacé dans cette mission par le cardinal de La Valette, ce dont naturellement il n'était pas satisfait.

Lettre 249. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXXIV.)

1. Les Hollandais, malgré le traité d'alliance, se montraient peu pressés d'en assurer l'exécution et d'aider aux projets du roi. — 2. Probablement il s'agit ici de Mlle de La Fayette, fille d'honneur de la reine, l'amie de Louis XIII, que sa famille voulait faire entrer au couvent.

3. Charles Sauguin, chevalier, seigneur de Livry, maître d'hôtel et gentilhomme ordinaire du roi, mort le 23 novembre 1660. Il laissa deux fils, dont l'un fut premier maître d'hôtel de Louis XIV.

Lettre 250. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXXV.)

1. Il s'agit encore sans doute de Mlle de La Fayette.

Assurez-vous toujours de mon affection, qui sera telle que vous pouvez la désirer.

LOUIS.

251

Janvier 1636.

Mon cousin, si la Coudrelle n'a vu ma lettre, je vous prie de ne lui faire voir, pour des raisons que je vous dirai à la première vue.

LOUIS.

252

Versailles, 2 février 1636.

J'attendais hier Servien[1] jusques à la nuit, qui a été la cause que je ne vous ai pas envoyé dès hier votre mémoire, lequel vous trouverez dans ce paquet, porté par Dumont, homme sûr et fidèle. Je ne manquerai de lui parler comme vous me mandez et peut-être un peu plus chaudement. Je m'en retourne à Paris, où je serai à 2 heures, pour répéter le ballet.

J'oubliais à vous dire que j'ai dit à M. de Chavigny[2] mes intentions sur les abbayes du sieur de Saint-Marc pour vous les dire ; c'est pourquoi je ne vous en parlerai pas davantage.

LOUIS.

253

Versailles, 20 février 1636.

J'ai avis de tous côtés de Picardie[1] que les troupes, qui y sont, se défont tous les jours faute de paiement, et qu'il y a deux mois et demi passé qu'ils n'ont rien reçu ; c'est pourquoi vous en parlerez à MM. de Bullion et Bouthillier[2] comme il faut, pour

Lettre 251. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXXVI.)

Lettre 252. — Archives de Chantilly.

1. Abel Servien, secrétaire d'État à la guerre. En charge depuis 1630, il fut disgracié en cette année, et mourut en 1659. — 2. Léon Bouthillier. Souvent Louis XIII prévient le cardinal qu'il avait disposé de certaines vacances, pour éviter de recevoir des propositions à cet égard.

Lettre 253. — Archives de Chantilly.

1. Comme on l'a fait déjà remarquer, la Picardie était à cette époque, frontière du côté des Pays-Bas espagnols, et c'était là que Louis XIII réunissait des troupes en prévision de la campagne qu'il prévoyait prochaine. — 2. Les surintendants des finances.

y envoyer la montre promptement. Il ne sert à rien de faire des levées, si, après qu'elles sont en état de servir, on ne les fait subsister. Je vous recommande aussi les blés de Nancy, cette affaire me touchant extrêmement au cœur.

J'espère faire demain voir au Prince de Parme[3] mon régiment des Gardes et les Suisses. Je me porte bien, grâce au bon Dieu. Je crois que vous aurez su la prise de Longwy ; je trouve bien étrange que le duc Bernard[4] ne l'ait point secouru.

LOUIS.

254

Paris, 22 février 1636.

Je parlerai à M. de Bullion pour les garnisons de Picardie[1]. Je parlerai à M. le Prince de l'affaire de la Bourgogne[2]. MM. de Montbazon et de Chaulnes[3] n'ont pas visité le duc de Parme et ne parlent point d'y aller. Je parlerai aux autres quand ceux-là l'auront vu.

Je ne peux plus demeurer à Paris sans être malade, n'y ayant aucun repos.

LOUIS.

255

Saint-Germain, 26 février 1636.

J'ai vu sur le mémoire, que M. de Brulon[1] m'a apporté, qu'il allait voir M. de Ventadour de ma part pour lui demander de voir le duc de Parme. J'y avais envoyé avant de partir de Paris : il m'avait fait réponse qu'il ne manquerait d'y aller ; je ne sais s'il l'a fait. J'ai commandé au dit Brulon de faire ce qui est contenu dans votre mémoire.

Je vous envoie dans ce paquet un mémoire du colonel Sinot[2], irlandais auquel

3. Édouard Farnèse, duc de Parme, allié de la France. Ses États ayant été envahis par les Espagnols il venait demander à Louis XIII des secours en troupes et en argent. — 4. Le duc Bernard de Saxe-Weimar, commandant en chef les troupes suédoises, allié de Louis XIII.

Lettre 254. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXXVII.

1. Toujours des demandes d'argent aux surintendants des finances pour les besoins de l'armée. — 2. M. le Prince de Condé, commandant en Bourgogne, avait proposé au roi d'envahir le comté de Bourgogne, c'est-à-dire la Franche-Comté, qui dépendait de l'Espagne. Il espérait ainsi faire une diversion utile.

3. Les ducs et pairs avaient montré une certaine répugnance à aller les premiers faire visite au duc de Parme, que Louis XIII voulait recevoir avec les honneurs dus à un prince souverain.

Lettre 255. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXXVIII.)

1. M. de Brulon, conducteur des ambassadeurs. Il s'agit encore des visites à faire au duc de Parme. — 2. Le colonel Sinot commandait quinze compagnies irlandaises au service du roi.

ABEL SERVIEN

SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE LA GUERRE, 1630-1636, MORT EN 1659

D'après Michel Lasne. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

il est à propos de faire donner quelque argent pour la subsistance de son régiment; autrement, il se débandera.

Vic[3], qui était cornette de ma compagnie, est mort. J'ai jeté les yeux sur Roquemont pour être en sa place, en récompensant les enfants de telle somme que je voudrai. Je n'ai voulu lui en parler, ni à qui ce soit, sans savoir auparavant si vous approuveriez ce choix. Vous m'en aviez déjà parlé, il y a quelque temps, pour le récompenser; ce qui est la cause qui m'y a fait penser. On dit ici que vous allez samedi à Paris voir danser le ballet à l'Arsenal[4]; je vous prie me mander ce qu'il en est.

Je me porte bien, et suis bien aise d'avoir su que vous vous portiez mieux que ces jours passés.

LOUIS.

M. de Brulon m'a dit qu'il était arrivé des nouvelles d'Italie, et que les Espagnols étaient entrés dans le Parmesan[5].

256

Saint-Germain-en-Laye, 2 mars 1636, à 10 heures du matin.

J'ai songé toute la nuit[1] au dessein des ennemis vers la Picardie; ce ne peut être que pour surprendre quelque place, ou pour fortifier quelque poste avantageux sur la rivière de Somme, pour faire des courses et leur donner l'entrée libre dans la France (je crois que ce dernier est leur dessein); ma pensée là-dessus est qu'il faut, le plus tôt que l'on pourra, assembler un corps un peu considérable pour joindre avec ce que M. de Chaulnes amène à cette heure avec lui, chasser les ennemis du lieu où ils se nicheront, que je crois être Bray-sur-Somme[2].

Ce corps se peut composer de Navarre, Normandie, qui peuvent être en 5 jours par terre à Charenton et en 3 par eau, étant tout contre Auxerre; le régiment de l'infanterie de M. d'Anguien est aussi fort proche de là; encore de quelques compagnies des Gardes. Pour la cavalerie on peut tirer de celui de M. d'Anguien 2 ou 300 chevaux; Saint-Simon a 4 compagnies en Normandie; le reste de mes compagnies, et peut être d'autres qui sont revenues par deçà pour se raccommoder, dont

3. Vic était le fils de l'ancien garde des sceaux, mort en 1622. Louis XIII pense à dédommager ses enfants, s'il donne la place à un autre. — 4. L'Arsenal de Paris où étaient les appartements du grand maître de l'artillerie. Richelieu vint le 2 mars, et assista au ballet des Deux Magiciens.

5. Les Etats du duc de Parme, alors en visite à Paris.

Lettre 256. — Archives de Chantilly.

1. On remarquera dans cette lettre, comme dans beaucoup d'autres, le soin que le roi apporte à toutes les affaires militaires, la précision des ordres ou des avis qu'il donne, et sa connaissance du terrain des opérations. — 2. Bray-sur-Somme, chef-lieu de canton du département de la Somme, entre Corbie et Péronne.

M. de Noyers[3] aura les noms. Je crois que ce second corps pourra être en emble au 12 ou 14 de ce mois, pourvu qu'on leur dépêche diligemment. Le lieu du rendez-vous général doit être vers Compiègne, étant là porté à aller partout. Faut aussi faire venir les chevaux de canon qui sont arrivés à Dieppe, et des compagnies de Rantzau, qu'on dit y être aussi. Pour cette occasion, je crois que on pourrait assembler jusques à 1 000 gentilhommes des provinces voisines, comme Ile-de-France, Beauce, Normandie et Perche.

Je vous prie m'envoyer M. de Chavigny demain, avant que le duc de Parme vienne.

LOUIS.

257

Saint-Germain, ce 8 mars 1636.

Je suis de votre opinion que si le duc de Parme avait eu à venir, MM. de Bullion et Bouthillier vous en auraient donné avis. Voyant que cela n'est point, je mène aujourd'hui la Reine à la volerie[1], le temps étant parfaitement beau.

Je m'éclairai hier au soir de l'autre affaire que j'ai trouvée comme je la pouvais désirer[2]; le tout est contraire à ce que l'on m'avait dit. J'ai dormi cette nuit durant dix heures, et me porte très bien grâce au bon Dieu.

LOUIS.

Je prie Dieu que la consultation des médecins vous...

258

Le 14 mars 1636.

J'ai écrit une lettre bien sèche à MM. de Bullion et Bouthillier sur le paiement des troupes de Hollande[1]; je crois qu'ils en prendront l'alarme bien chaude.

La Coudrelle ne désire plus le gouvernement du fort de la Croix, s'excusant sur son peu de moyens pour y subsister.

3. François Sublet, sieur de Noyers, né en 1578, premier commis des finances en 1624, nommé secrétaire d'Etat de la guerre en 1636, en remplacement d'Abel Servien, disgracié. Créature de Richelieu, il fut à son tour disgracié après la mort du cardinal, et mourut à Dangu, en 1645.

Lettre 257. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXXIX.)

1. A la chasse au vol. — 2. — Probablement encore l'affaire de Mlle de la Fayette.

Lettre 258. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXXX.

1. Les troupes restées en Hollande sous le commandement du maréchal de Brezé. Elles réclamaient leur dû et les surintendants des finances, à court d'argent, ne se pressaient point de leur donner satisfaction.

La Bloquerie, colonel liégeois, demande quelque contentement pour son paiement ; il y a quelque droit ; on en pourra parler, quand on parlera pour le colonel étranger. Il est très bon homme et point difficile.

LOUIS.

259

Saint-Germain, le 23 mars 1636.

Dès que je vis hier M. de Noyers et Belsunce[1], il me souvint sur le champ de ce que vous m'aviez dit, il y a trois semaines ; j'en ai rendu grâce au bon Dieu dès ce matin, après la communion. Je le ferai encore cet après-dîner. J'attendrai M. de Noyers pour savoir les troupes qui sont les plus prêtes à marcher.

Les Suisses[2], qui sont à Bar et à Toul, sont prêts à se débander faute d'argent. S'il n'y est pourvu promptement, je crains que tous s'en soient allés, quand la revue arrivera. Je me réjouis que vous vous portiez bien ; je suis aussi en parfaite santé.

LOUIS.

260

Saint-Germain, le 29 mars 1636.

Je vous écris, dans ce paquet, un billet pour la subsistance des recrues, lequel vous pourrez envoyer à M. de Bullion, pour lui montrer comme je prends cette affaire à cœur.

Je suis en peine de votre santé ; c'est pourquoi j'envoie ce gentilhomme pour m'en apporter des nouvelles.

Vous aurez su par le cardinal de La Valette, ce que nous fîmes hier pour les quartiers[1].

J'eusse été hier à Rueil, sans que le duc Bernard vous allât voir[2].

LOUIS.

Lettre 259. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.- CXXXII.

1. Belzunce, aide de camp du marquis de la Force, fils du maréchal de la Force, avait appris la nouvelle d'une défaite des Impériaux et la capture du général Colloredo. — 2. Les troupes suisses à la solde de la France.

Lettre 260. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXXXI.

1. Pour l'organisation du logement des troupes. — 2. Si le duc Bernard de Saxe-Weimar n'avait pas été vous voir.

261

Saint-Germain, le 30 mars 1636.

Je vous envoie pour mon frère la lettre que j'ai écrite de ma propre main ; vous pouvez le dire au sieur de Chavigny[1]. Les gens du duc Bernard[2] ont passé la Meuse, et sont venus dans le Barois[3], où ils ont pris plus de 300 chevaux dans les villages et 19 des plus riches laboureurs du pays, lesquels ils ont menés à Adon Château, puis leur ont fait payer rançon comme ennemis. Ils sont aussi venus jusqu'aux portes de Bar pour prendre des bourgeois, et leur faire essuyer le même traitement; ceux de la ville sont sortis sur eux, lesquels en ont pris quelques-uns prisonniers. Si on souffre qu'ils passent la Meuse, ils pilleront tout le Barois et la Champagne jusque vers Châlons.

Je me porte bien, grâce au bon Dieu.

LOUIS.

262

Saint-Germain, le 1er avril 1637.

L'ambassadeur de Hollande m'est venu voir, ce matin, pour me représenter la grande nécessité où sont mes troupes[1], qui sont par delà. Je lui ai promis d'y faire pourvoir promptement ; c'est pourquoi vous en parlerez à MM. de Bullion et Bouthillier, comme il le faut.

La recrue de Normandie part demain de Mantes; elle est composée de 1 290 hommes fort bons. Si on ne pourvoit à leur subsistance en arrivant, tout se débandera.

La Bloquerie est toujours après moi pour son payement ; vous en parlerez à M. de Noyers[2] pour savoir ce que c'est; il est homme qui sert bien et mérite qu'on prenne soin de lui.

LOUIS.

Lettre 261. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXXXIII.)

1. Chavigny était, comme on l'a vu, chancelier de Gaston d'Orléans. — 2. Le duc Bernard de Saxe-Weimar, allié de Louis XIII. Il ressort de cette lettre, comme de plusieurs autres, qu'évidemment les troupes suédoises du duc Bernard, insuffisamment disciplinées et soldées, vivaient durement sur le pays. C'étaient de fort « dangereux amis ».

3. Le duché de Bar en Lorraine.

Lettre 262. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXXXIV.)

1. Les troupes restées en Hollande sous le maréchal de Brezé. La solde et les allocations en nature faisaient défaut. Léon XIII presse Richelieu, parle sévèrement aux surintendants des finances; mais là où il n'y avait point d'argent, le roi naturellement perdait ses droits. — 2. François Sublet, sieur de Noyers, secrétaire d'État de la guerre, nommé, comme on l'a vu, en cette année 1636, après la disgrâce de son prédécesseur Abel Servien.

J'ai fait ce mémoire tel qu'il est, afin que vous le fassiez voir à M. de Bullion si vous le jugez à propos.

LOUIS.

263

Vigny[1], 7 avril 1636.

J'approuve le choix de l'abbé de Chancelade pour l'évêché de Lavaur[2]; venant de votre main, il ne peut être que bon; vous lui pouvez dépêcher un courrier pour lui faire savoir le choix que j'ai fait de lui pour ledit évêché.

Je vas aujourd'hui coucher à Pontoise, après avoir volé dans ces plaines ici. J'irai demain dîner et coucher à Ecouen[3], où je demeurerai jusques à jeudi à 2 heures après-midi; puis, je m'en irai coucher à Chantilly, où la Reine se doit rendre le même jour.

Je vous prie que si le duc de Weimar[4] me voulait venir voir à Ecouen de l'en empêcher, parce que je ne pourrais où le loger, n'y ayant point de meubles du tout. Je serai très aise que vous m'envoyiez le mouton à Chantilly.

Je ne doute point que l'espérance que on nous donne de quelque bon succès ne vienne à effet, venant du lieu d'où il vient; il faut donner la gloire de tout au bon Dieu, qui nous a tant assisté jusques à cette heure, et le fera encore s'il lui plaît, et essayer à se rendre digne des grâces qu'il nous fait tous les jours.

Je vous recommande toujours d'avoir soin de votre santé et de votre personne.

LOUIS.

264

Pontoise[1], ce 8 avril 1636.

Vous saurez par ce porteur, lieutenant de mon cousin le duc de Saint-Simon, comme les sept compagnies de cavalerie de Hollande que nous avions mandées,

Lettre 263. — Archives de Chantilly.

1. Vigny, commune de Seine-et-Oise, à 10 kilomètres environ à l'ouest de Pontoise. Le cardinal George d'Amboise, ministre de Louis XII, avait fait construire un superbe château, qui existe encore. Le domaine et le château de Vigny appartenaient, au XVIIe siècle, au duc de Montmorency. Après la rébellion de celui-ci, tous ses biens ayant été confisqués et dévolus à la couronne, Louis XIII devint propriétaire de Vigny. Il y passait de temps à autre pour chasser surtout au vol, pour « voler », comme il disait, dans les plaines où le perdreau abonde. — 2. Lavaur est chef-lieu d'arrondissement du Tarn. Cette lettre montre nettement que les plus petites nominations étaient faites par le roi et en son nom.

3. Le château d'Écouen, au nord de Saint-Denis. Il faisait partie du domaine de Montmorency comme Chantilly et Vigny, et avait été aussi dévolu à la couronne. — 4. Le duc Bernard de Saxe-Weimar était venu à Paris, pour conférer au sujet des dégâts commis par ses troupes « alliées » de la France.

Lettre 264. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXXXV.)

1. Pontoise, sur l'Oise, à 30 kilomètres de Paris, chef-lieu d'arrondissement du département de Seine-et-Oise.

sont repassées. Il est nécessaire de leur faire donner un peu d'argent et une garnison pour les remettre, vu qu'ils ne sont pas en état de servir, la plupart de leurs chevaux étant morts ou très malmenés.

Louis.

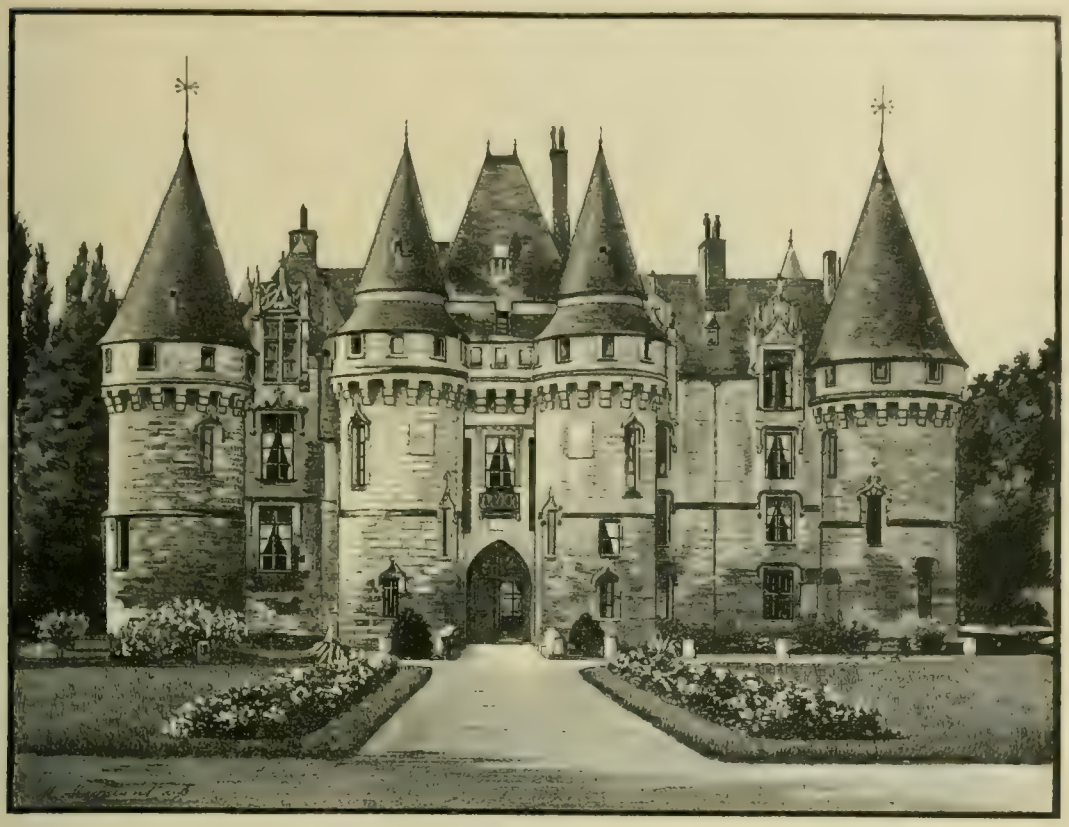

LE CHATEAU DE VIGNY, près Pontoise

265

Ecouen[1], 8 avril 1636.

Je remets à la Reine de faire mercredi l'assemblée ou non, et ce quelle fera je trouverai bon[2]. C'était une partie assurément faite devant que je partisse de Saint-Germain, car ce fourbe de Nogent[3], qui se mèle toujours de sonder les gens, fit ce

Lettre 265. — Archives de Chantilly.

1. Le château d'Ecouen. Il faut signaler tout particulièrement cette lettre, où se montre nettement le caractère décidé et, en même temps, patient du roi. — 2. « Je trouverai bon », ajouté en interligne, voulait dire : « il est inutile de me faire des objections, je suis de votre avis ».

3. Nicolas de Bautru, comte de Nogent, était capitaine des gardes de la porte du roi. Il était bien vu de Richelieu et souvent employé pour communiquer entre le roi et le cardinal. C'est le père du comte de Nogent tué au passage du Rhin, en 1672.

qu'il put devant la Reine pour me persuader à ne me rendre à Chantilly que samedi, et je lui dis que j'y serais plutôt mercredi que samedi. Je vous prie que, quand le bal aura été tenu, de faire voir ce papier à M. de Nogent, pour lui faire connaitre qu'il n'a pas affaire à un sot, et qu'on le voit venir de loin, quand il veut sonder les gens. Je vous prie encore de ne faire semblant de tout ce que dessus, que le bal n'ait été tenu.

Je me porte bien, grâce au bon Dieu.

LOUIS.

266

Écouen[1], 10 avril 1637.

Je ne vous parlerai point de l'affaire de Nogent, m'en remettant du tout sur M. de La Meilleraye[2]. Je trouve très bon que vous acceptiez le présent que vous veut faire Mme de Lorraine.

Je suis très marri que le duc de Weimar n'ait vu le bal : Nogent a fait une seconde sottise de l'empêcher ; je vous prie, s'il vous disait quelque chose de moi, de ne croire ni le bien ni le mal, comme je vous ai souvent dit, sans que j'aie été ouï. Saint-Simon m'a dit l'impatience que vous aviez de me voir : je vous puis assurer qu'elle est aussi grande de mon côté, et que, quand mes affaires vous le pourront permettre, vous me ferez plaisir de venir à Beaumont[3].

LOUIS.

267

Chantilly, ce 14 avril 1636, à 2 heures après-midi.

Je trouve très bon que La Ferté Senecterre[1] fasse le voyage d'Angleterre, ainsi que M. Bouthillier me l'a mandé ; je ne lui ai rien dit de ce que son père a mandé.

L'ambassadeur d'Angleterre m'a fort pressé[2] sur la réponse à un mémoire qu'il a donné à M. de Chavigny[3], ou, pour le moins, savoir le temps où il le pourra recevoir, parce qu'il dit que M. de Chavigny l'avait assuré, en partant, que son père

Lettre 266. — Archives de Chantilly.

1. Le château d'Ecouen. — 2. M. de la Meilleraye était de plus en plus apprécié de Louis XIII.
3. Beaumont-sur-Oise, chef-lieu de canton du département de Seine-et-Oise.

Lettre 267. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXXXVI.)

1. La Ferté-Senecterre allait comme ambassadeur complimenter le roi Charles Ier d'Angleterre sur la naissance de sa fille la princesse Elisabeth d'Angleterre, née en 1635. — 2. L'ambassadeur d'Angleterre était venu à Chantilly.

3. C'est toujours Léon Bouthillier, l'ancien « Jeune », qu'il faut entendre maintenant par M. de Chavigny.

lui rendrait réponse dans deux jours, après qu'il vous l'aurait fait voir, ce qui n'ayant pas été observé, est cause qu'il me presse pour savoir quand il l'obtiendra. Il a déjà mandé au roi, son maître, la réponse que lui avait faite M. de Chavigny. Je lui ai répondu que j'écrirai à Paris, afin qu'on vît en combien de temps ladite réponse serait prête, pour me la faire voir, et ensuite dans quel délai il la pourrait avoir.

Il m'a parlé de la revision d'un procès qui a été jugé au conseil, touchant le vaisseau que du Cheylard a pris sur la côte du Maroc.

Il m'a parlé ensuite de sept vaisseaux anglais que M. de Mantes a arrêtés à Marseille, pour les faire relâcher, et a fini son audience par me prier qu'on me donnât des commissaires pour diverses affaires de marchands dont il est chargé. Je lui ai dit sur ces trois derniers points que je vous écrirais, afin qu'on rendît justice en ces affaires.

Le Nonce, qui m'a vu, m'a parlé de quatre lieux que l'empereur avait choisis pour faire une assemblée pour la paix, savoir : Spire, Trente, Augsbourg et Constance. Je lui ai dit que nous en avions proposé quelques autres ; il m'a répondu là-dessus que c'était Liège ou Cologne. Après affirmation de ma part, il m'a prié que Sa Sainteté puisse savoir le lieu que je désirais, ce à quoi j'ai répliqué que j'y penserais un peu, et en aviserais avec ceux de mon conseil, puis je lui ferais savoir mon intention.

Je vous envoie, dans ce paquet, une lettre que j'ai reçue de mon frère. J'ai averti le porteur que je ne lui remettrais pas avant deux jours la réponse, qu'il faudra m'envoyer avant ce temps-là.

J'ai pris avec grand plaisir deux loups, ce matin, et me porte fort bien, grâce au bon Dieu.

Louis.

268

Chantilly, ce 19 avril 1636.

Mon cousin, M. de Coislin[1] m'ayant dit qu'il vous allait trouver, je l'ai chargé de ce mot pour vous assurer de la continuation de mon affection, et de l'impatience que j'ai de vous voir, quand mes affaires vous le pourront permettre.

Je donne demain audience à ces messieurs du clergé. J'ai commandé à M. d'Harcourt[2] de partir diligemment, ce qu'il m'a promis de faire.

Lettre 268. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXXXVII.)

1. Le marquis de Coislin, cousin de Richelieu. — 2. Le comte d'Harcourt (Henri de Lorraine, frère cadet du duc d'Elbeuf) avait été nommé au commandement de l'armée chargée de reprendre les îles de Lérins sur les Espagnols.

Le secrétaire de Parme[3] m'a vu, ce matin, pour presser le secours de son maître ; je lui ai dit que nous avions fait toutes les choses possibles pour le hâter.

Ma santé va très bien ; je prie le bon Dieu de tout mon cœur que la vôtre soit telle que je la désire, et qu'il vous tienne toujours en sa sainte garde.

LOUIS.

269

Chantilly, ce 20 avril, à midi, 1636.

Mon cousin, on m'a dit que le duc Bernard[1] doit venir, demain, ici. Si j'ai quelque chose à lui dire pour son affaire, je vous prie de me le faire savoir avant qu'il arrive. J'ai fait réponse à ce que M. de Bordeaux[2] m'a lui-même apporté. Assurez-vous toujours de mon affection.

LOUIS.

270

Chantilly, ce 20 avril 1636.

J'ai ouï Messieurs du clergé auxquels j'ai répondu mot pour mot, selon votre mémoire. M. de Bordeaux vous dira comment cela s'est passé.

Je suis très aise que l'affaire du duc Bernard soit sur le point d'être achevée. J'ai parlé au président du Bernet[1], ainsi que vous me l'aviez mandé. Il y a huit jours que M. de Souvré[2] m'a dit que vous vouliez qu'il allât voir l'armée navale. Je lui répondis que j'y consentais, et en suis très satisfait. Je suis très content de la confirmation que cette personne donne de quelque bon succès. J'essayerai de me rendre digne des grâces qu'il plaît au bon Dieu de me faire tous les jours.

J'ai brûlé votre mémoire.

LOUIS.

3. Le comte Scotti, secrétaire du duc de Parme, était resté en France après le départ de son maître, retourné en Italie pour tâcher de défendre ses États.

Lettre 269. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXXXVIII.)

1. Le duc Bernard de Saxe-Weimar devait venir faire ses adieux au roi, avant de regagner ses cantonnements. — 2. Sourdis, l'archevêque de Bordeaux, commandant la flotte de la Méditerranée, était venu chercher ses instructions.

Lettre 270. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXXXIX.)

1. Le président du Bernet, du parlement d'Aix, était venu prendre congé du roi avant de retourner en Provence. — 2. Jean de Souvré, marquis de Courtenvaux, était le fils du maréchal de Souvré, gouverneur de Louis XIII, celui qu'il appela si longtemps « moussu de Souvre ».

271

Chantilly, ce 22 avril 1636.

J'ai parlé au duc Bernard[1] des désordres que font ses troupes, et de ce qu'elles ont enlevé une des compagnies de Canillac. Il m'a témoigné en être extrêmement fâché, et m'a dit qu'il avait déjà écrit pour faire tout rendre, et la faute en était à celui qu'il avait laissé pour commander ses troupes, lequel n'était pas assez absolu, et que, dès qu'il serait retourné, il empêcherait bien ces désordres.

Il m'a parlé du dessein qu'il avait de se rapprocher du Comté[2]; je lui ai dit les raisons, portées dans votre mémoire, que j'ai le besoin de faire passer des troupes et des munitions par la Suisse pour les envoyer aux Grisons, avant de faire aucune rupture avec le Comté, ce qu'il a fort approuvé.

Je lui ai parlé ensuite du dessein de reprendre la place de la Moselle, et faire un effort de ce côté, ce qu'il m'a témoigné approuver; mais je vois bien par son discours qu'il voudrait bien vers Ulm ou Constance. Il ne m'a rien dit de son traité, ni moi à lui. Je lui ai fait part des nouvelles de Liège, et de ce que ses troupes qui étaient avec M. de Turenne[3] avaient fait, ce dont il a témoigné une grande joie.

Je lui ai fait la meilleure chère que j'ai pu. On m'a fait connaître qu'il désirait me donner la serviette à mon dîner, ce qui a été exécuté, et dont il a témoigné grand contentement à plusieurs, auxquels il a parlé depuis.

Pour changer de discours, M. de Souvré est venu à moi me dire qu'il croyait que je n'entendais pas qu'il fît ce voyage à ses dépens, et qu'à cet effet il fallait que j'écrivisse à M. de Bullion de lui donner de l'argent comptant pour faire son voyage. Je lui ai dit que je le ferais.

Deux heures après, j'ai reçu votre lettre qui sera cause que je le remettrai jusqu'à votre venue. Je crois que ce voyage n'est que pour avoir de l'argent et des lettres d'État, comme vous avez très bien dit, ce que je savais bien, et n'avais pas osé vous écrire. Je ne sais si je vous ai déjà entreteuu ou non de votre bonne œuvre, qui est de faire commandement par le chevalier du Guet à l'abbesse de Saint-Pierre de Metz, qui est à Paris, de se retirer en son abbaye; on dit qu'elle vit dans Paris avec grand scandale.

J'accorde à M. de Bullion le prieuré qu'il me demande, pourvu que vous jugiez que la personne pour laquelle il le demande en soit capable.

Lettre 271. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXL.)

1. Le duc Bernard de Saxe-Weimar. — 2. La Franche-Comté.

3. Le vicomte de Turenne s'était déjà distingué à plusieurs reprises; il venait de battre les Impériaux et de reprendre le château de Sancy.

Le duc Bernard ne s'en ira que jeudi. Je me réjouis extrêmement de votre approche à Royaumont[4]. Je ne manquerai pas de vous aller voir samedi; nous parlerons à première vue de l'affaire de Brochart.

LOUIS.

272

Versailles, ce 24 avril 1636.

Je me réjouis extrêmement d'apprendre que votre fièvre ne revint point hier.

Si je n'eusse eu le mémoire de cette nuit, j'eusse accueilli très froidement M. le Prince[1]; mais, à cette heure, je lui ferai fort bon visage, et l'échaufferai, comme il le faut, à l'affaire des îles.

J'ai donné tous les ordres pour le deuil de l'empereur.

Mme de Rohan[2] n'est point venue. Si elle vient, je lui ferai bonne chère. Il faut songer à faire de bons choix pour les crèches.

Vervins doit venir aujourd'hui ; je lui parlerai comme il faut.

Je reconnus hier par le discours du duc de Weimar qu'il ne fait pas état de partir si tôt ; je crois qu'il est nécessaire de le presser.

On me vient dire que Vervins est arrivé ; je lui parlerai dès que je le verrai.

LOUIS.

273

Chantilly, ce 26 avril 1636.

Mon cousin, j'entendis, hier au soir, fort au long le sieur Prioleau[1] qui m'a fait entendre les nécessités de cette armée : à savoir le pain et les recrues. Pour le pain, je vous prie d'en parler de ma part à M. de Bullion, cela étant surtout nécessaire, et il est besoin que ledit Prioleau emporte des lettres de change à cet effet.

Pour les recrues, il faut faire écrire à ceux qui les font, de les hâter. M. le duc de Weimar est parti d'ici très satisfait de moi, et m'a témoigné qu'il m'allait

4. L'abbaye de Royaumont, près de Nogent-les-Vierges et de Creil, département de l'Oise.

Lettre 272. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXLI.)

1. M. le Prince de Condé, au sujet de la reprise des îles de Lérins en Provence. — 2. Mme de Rohan, femme du duc de Rohan, qui commandait les troupes françaises occupant la Valteline.

Lettre 273. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXLII.)

1. Prioleau, secrétaire du duc de Rohan, était venu réclamer de l'argent et des approvisionnements pour les troupes françaises de la Valteline. On voit que toutes les armées, trop nombreuses du reste pour les ressources du pays, étaient dans le même état de dénuement. C'est là-dessus que comptaient les ennemis pour épuiser la France.

servir de bon cœur, et qu'il ferait merveille. Montausier, sachant qu'il y avait une compagnie vacante dans son régiment, vint ici à la hâte pour me la demander.

MADAME DE ROHAN

MARGUERITE DE BÉTHUNE, DUCHESSE DE ROHAN
MORTE A PARIS, LE 21 OCTOBRE 1660

D'après la gravure de G. Huret. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

Je la lui ai accordée, ne sachant pas que M. de Rohan la sollicitait pour un lieutenant qui a très bien servi; c'est pourquoi vous direz à M. de Noyers qu'il

ne l'expédie point à celui pour qui Montausier[2] l'avait demandée, et qu'il l'expédie à celui pour qui M. de Rohan la demande : un nommé Clavaut. Je finirai celle-ci en vous assurant toujours de mon affection.

LOUIS.

274

Chantilly, ce 28 avril 1636.

Je trouve très bon que M. de Souvré[1] ne fasse pas ce voyage ; je crois qu'ayant des lettres d'État, il a tout ce qui lui faisait désirer cette commission.

Le marquis de Villeroy[2] servira très bien dans l'armée de M. le Prince, et je le trouve fort à propos.

Je me réjouis de la venue de M. de Chavigny pour apprendre par lui en quelle disposition est mon frère.

J'irai vous voir demain sur les deux heures après midi.

Je me porte bien, grâce au bon Dieu.

LOUIS.

275

Versailles, le 29 avril 1636.

Je ne manquerai pas de me rendre à Rueil samedi, à 2 heures après midi, pour vous voir.

Je parlerai à M. de la Force.

Je dirai à la Reine qu'elle donne le tabouret[1] à la fille de Mme de La Trémoille.

Je ne parlerai à personne de l'affaire du cardinal de la Valette, ce pour les raisons que vous me mandez.

Si vous n'étiez proche de Messieurs des finances, tout demeurerait en arrière.

Le Père Monod[2] me doit venir dire adieu demain, à 10 heures du matin. Si vous savez qu'il veuille me parler de quelque affaire, je vous prie de m'écrire ce que j'ai à lui répondre.

LOUIS.

2. Charles de Sainte-Maure de Montausier, marié, en 1645, à Mlle de Rambouillet, nommé duc et pair en 1664.

Lettre 274. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXLIII.)

1. M. de Souvré, marquis de Courtenvau, qui avait demandé à aller en Provence en mission près de la flotte de la Méditerranée. — 2. Nicolas de Neuville, marquis de Villeroy. Il avait été gouverneur de Pignerol, en Piémont, de 1631 à 1635. Nommé maréchal en 1646, il fut gouverneur de Louis XIV ; nommé duc et pair en 1663, il mourut en 1685.

Lettre 275. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXLIV.)

1. Le tabouret à la cour, réservé aux duchesses. — 2. Pierre Monod, jésuite, était confesseur de la duchesse Christine de Savoie, sœur de Louis XIII. Il était venu, paraît-il, en France avec la mission de faire reconnaître à la maison de Savoie les honneurs royaux.

276

Chantilly, ce 3 mai 1636.

Mon cousin, le frère du gouverneur de Guise[1] vient d'arriver, lequel m'apporte un oiseau pour héron, du Cardinal Infant[2], et qui a été pris près de Guise.

Il m'a dit que toutes les troupes, tant cavalerie qu'infanterie, qui étaient sur cette frontière, tirent vers le Luxembourg, et qu'il ne reste dans les places que les garnisons ordinaires. Le gouverneur de Bohain[3] allant à la guerre avec 80 chevaux et 160 hommes de pied, ils ont été chargés par 300 chevaux des ennemis, lesquels ont tué toute l'infanterie, pris le gouverneur de Bohain. La cavalerie s'est sauvée en toute vitesse. Je prie Dieu que ce soit là une partie de ce qui doit arriver à nos troupes.

M. de Noyers vous parlera de quelque chose, que demande ledit frère du gouverneur de Guise pour la subsistance de la cavalerie, qui est là en garnison, sur quoi vous ordonnerez ce que vous jugerez à propos. — J'ai écrit, dès le jour de l'Ascension, à M. le Chancelier, la lettre que vous savez. Tous les vieux régiments ont tous qui 300, qui 400 hommes de plus qu'il ne leur faut; c'est grand dommage de laisser perdre tout cela. Si on ne veut leur laisser, il les faudrait faire donner aux autres régiments qui ne sont pas complets. Assurez-vous toujours de mon affection, qui durera éternellement.

LOUIS.

277

Chantilly, ce 1er mai 1636.

J'ai remis l'attouchement des malades à la mi-août, sous prétexte de la peste, qui est à Paris et dans plusieurs villages. J'ai donné ordre pour l'aumône extraordinaire, laquelle j'avance sur mes menus plaisirs; mais il faudra que M. de Bullion me rembourse.

Je trouve très bon la proposition pour M. de Bouillon[1], tant pour la lieutenance générale sous M. le Comte[2], que pour l'ordre du Saint-Esprit, pourvu que je puisse faire le dernier sans contrevenir à mes vœux, et le tout à condition qu'il se

Lettre 276. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXLV.)

1. Guise en Thiérache, département de l'Aisne. — 2. Le cardinal Infant, gouverneur des Pays-Bas espagnols.

3. Bohain, place forte au XVIIe siècle, chef-lieu de canton du département de l'Aisne.

Lettre 277. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXLVI.

1. Le duc de Bouillon avait promis de redevenir catholique, comme l'exigeaient du reste les statuts de l'ordre du Saint-Esprit. — 2. M. le comte de Soissons.

déclarera catholique auparavant. J'approuve aussi qu'on fasse revenir Le Hallier[3]; pour Vaubecourt, il est bon de le laisser à Châlons, y pouvant servir utilement.

Le bruit court ici que 800 Croates se sont venus rendre, et qu'ils sont près de Troyes; plusieurs m'en ont parlé. Je n'ai pas fait semblant de savoir qu'il y eût nul traité avec eux. Je vous prie de me mander si cette nouvelle est vraie, ce que j'ai peine à croire, à cause de ce que Mayolas[4] a mandé.

J'ai l'intention de partir d'ici lundi, pour aller à Versailles, où je resterai 5 ou 6 jours; et après irai à Fontainebleau, si vous jugez que mes affaires me le puissent permettre. Ma santé va fort bien, grâce au bon Dieu.

J'accorde à Espenan la charge qu'il me demande.

LOUIS.

278

Chantilly, ce 10 mai 1636.

Mon cousin, je vous envoie le vieux Bellevue, que j'avais dirigé vers la frontière de Picardie pour traiter avec le gouverneur d'une place, dont il vous dira le nom. Je vois l'affaire en assez bon état. Quand vous l'aurez entendu, vous lui direz ce qu'il aura à faire à ce sujet. Celle-ci n'étant à autre fin, je prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne toujours en sa sainte garde.

LOUIS.

Je vous envoie dans ce paquet la réponse que M. de Bullion m'a faite.

279

Fontainebleau, le 21 mai 1636.

Je suis bien fâché de la mauvaise humeur du duc Bernard[1]; j'ai peur que ce soient des gens mal intentionnés qui l'y mettent; c'est pourquoi le plus tôt qu'on pourra le faire partir sera le mieux.

Pour l'affaire de Haguenau[2], il ne peut se faire autre chose que d'y envoyer le cardinal de la Valette. — Je crois que la cavalerie, qui est passée au Comté, est pour empêcher les courses que les Suédois y ont déjà faites comme m'a dit le marquis

3. François de l'Hôpital, seigneur du Hallier. — 4. Mayolas, lieutenant des gardes de Richelieu.

Lettre 278. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXLVII.)

Lettre 279. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXLVIII.)

1. Le duc Bernard de Saxe-Weimar. — 2. Haguenau sur la Moder, en Alsace, ancien chef-lieu de canton du département du Bas-Rhin. Cette ville était menacée par les Impériaux. Pour l'empêcher d'être prise, Louis XIII indiquait d'envoyer à son secours le cardinal de la Valette, commandant l'armée française en Alsace.

de la Force), et non pour faire grande opposition à notre armée, le nombre de 1200 chevaux n'étant pas assez important à cette fin ; cela fait voir qu'ils n'ont pas grandes troupes vers Brisach[3], puisqu'ils se servent de celles de Luxembourg pour secourir le Comté.

Je suis en peine de l'affaire de Coblentz[4], et n'y vois guère de moyen d'y remédier. Il faut savoir vraiment si le duc Charles est à Saint-Avold[5]. Je suis bien marri que l'affaire de Bréhart n'ait réussi.

Je trouve très bon de faire le vœu[6] de la manière que vous me le mandez dans votre mémoire du 19 mai 1636.

Je ne m'engagerai pas pour l'évêché de Grasse[7], que je n'aie votre avis.

Je me porte très bien grâce au bon Dieu auquel il faut bien recommander toutes nos affaires ; puis il en disposera selon sa sainte volonté.

Je vous prie de me mander quelles nouvelles il y a du côté de Rocroi.

LOUIS.

280

Fontainebleau, 25 mai 1636.

Je trouve bon, comme nous avons déjà résolu, que en cas que les ennemis veuillent entrer en France, M. de Chaulnes se joigne à M. le Comte avec les troupes qu'il aura assemblées. Il ne serait point mal à propos de faire tenir prêts les arrières bans de Normandie, Ile de France et Beauce, pour en cas qu'on en eut besoin, et ainsi que cela facilitera les levées des compagnies de gendarmes. Je vous avoue que ce vœu m'avait bien déjà donné du scrupule. Il ne se peut rien ajouter à l'ordre et à l'argent que vous donnez pour l'armée nouvelle. Vous me feriez bien plaisir de m'envoyer M. de Chavigny pour vingt-quatre heures seulement.

Je prie le bon Dieu que le bruit de Coblentz soit faux[1].

LOUIS.

281

Fontainebleau, le 30 mai 1636.

Je vous envoie dans ce paquet une lettre de Bellevue, ainsi qu'un petit billet

3. Brisach sur le Rhin. — 4. Coblentz, ville forte sur le Rhin, au confluent de la Moselle. La ville était assiégée par les Impériaux; non secourue, elle fut obligée de se rendre.

5. Saint-Avold, en Lorraine, ancien chef-lieu de canton du département de la Moselle. — 6. Vœu pour obtenir de la Vierge sa protection contre les Espagnols.

7. Grasse, en Provence, chef-lieu d'arrondissement du département des Alpes-Maritimes.

Lettre 280. — Archives de Chantilly.

1. Le bruit de la prise de Coblentz était malheureusement fondé.

que j'ai reçu par son fils, qui vous rendra ce paquet. Vous verrez l'état où est l'affaire ; c'est pourquoi je ne vous en parle pas davantage.

J'ai commencé la Notre Dame[1], que M. de Chavigny m'a demandée de votre part; elle sera terminée demain, s'il plaît à Dieu.

Mon frère sera mercredi ici.

LOUIS.

282

Fontainebleau,.... juin 1636.

J'ai vu toutes les lettres que vous m'avez envoyées, par lesquelles il me semble connaître que l'intention de M. de Savoie[1] est d'allonger les affaires; pour moi, je crois que il ne veut faire rien qui le puisse mettre hors d'état de s'accommoder avec l'Espagne, quand bon lui semblera, et le tout par le conseil de Toiras[2], duquel il se fie entièrement ; d'un mauvais payeur, il en faut tirer ce que l'on peut. Je trouve l'avis de M. d'Eméry bon sur le secours de Parme[3] par le Génois ; mais, en leur en écrivant nos sentiments, je voudrais m'en remettre à eux, qui sont sur les lieux, et qui voient mieux les choses faisables que nous, qui en sommes éloignés.

M. d'Emery doute que ce soit ma sœur[4] qui empêche tous ces desseins, de peur que son mari n'y courre fortune ; cela pourrait bien être, mais je ne sais que juger là-dessus. Il est bon de parler un peu fermement de toutes ces affaires ici à l'ambassadeur de Savoie, toutefois sans faire connaître que on ait nul soupçon de son maître. Je vous renvoie dans ce paquet tous les papiers que vous m'avez envoyés. Pour changer de discours, je vous dirai que j'ai encore eu nouvelles de Dôle[5], où on mande que M. de la Meilleraye a fait à cette occasion dernière tout ce que un homme de cœur pouvait faire; il a de Picardie[6] deux capitaines morts, cinq blessés, et douze autres lieutenants et enseignes fort blessés, trente soldats morts et quatre-vingts blessés; ceux de dedans ont fait une chose de quoi je n'avais point ouï parler encore, qui est que tous leurs mousquetaires, qui soutenaient

Lettre 281. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.(-CXLIX.)

1. Une retraite pieuse que faisait Louis XIII à l'occasion de son vœu.

Lettre 282. — Archives de Chantilly.

1. Le duc de Savoie, pris entre la France et l'Espagne, offrait alternativement ses services aux deux puissances, et cherchait à se les faire payer le plus possible. Louis XIII savait par trop de preuves qu'il ne méritait aucune confiance. — 2. Le maréchal de Toiras du service du roi était passé au service du duc de Savoie. Il fut tué le 14 juin, dans le Milanais.

3. Faire secourir par les Génois le duc de Parme, dont nous avons vu les États envahis par les Espagnols. — 4. Christine, sœur de Louis XIII, femme du duc de Savoie.

5. La ville forte de Dôle, en Franche-Comté, était assiégée par l'armée française commandée par le prince de Condé. La Meilleraye commandait l'artillerie. — 6. Le régiment de Picardie.

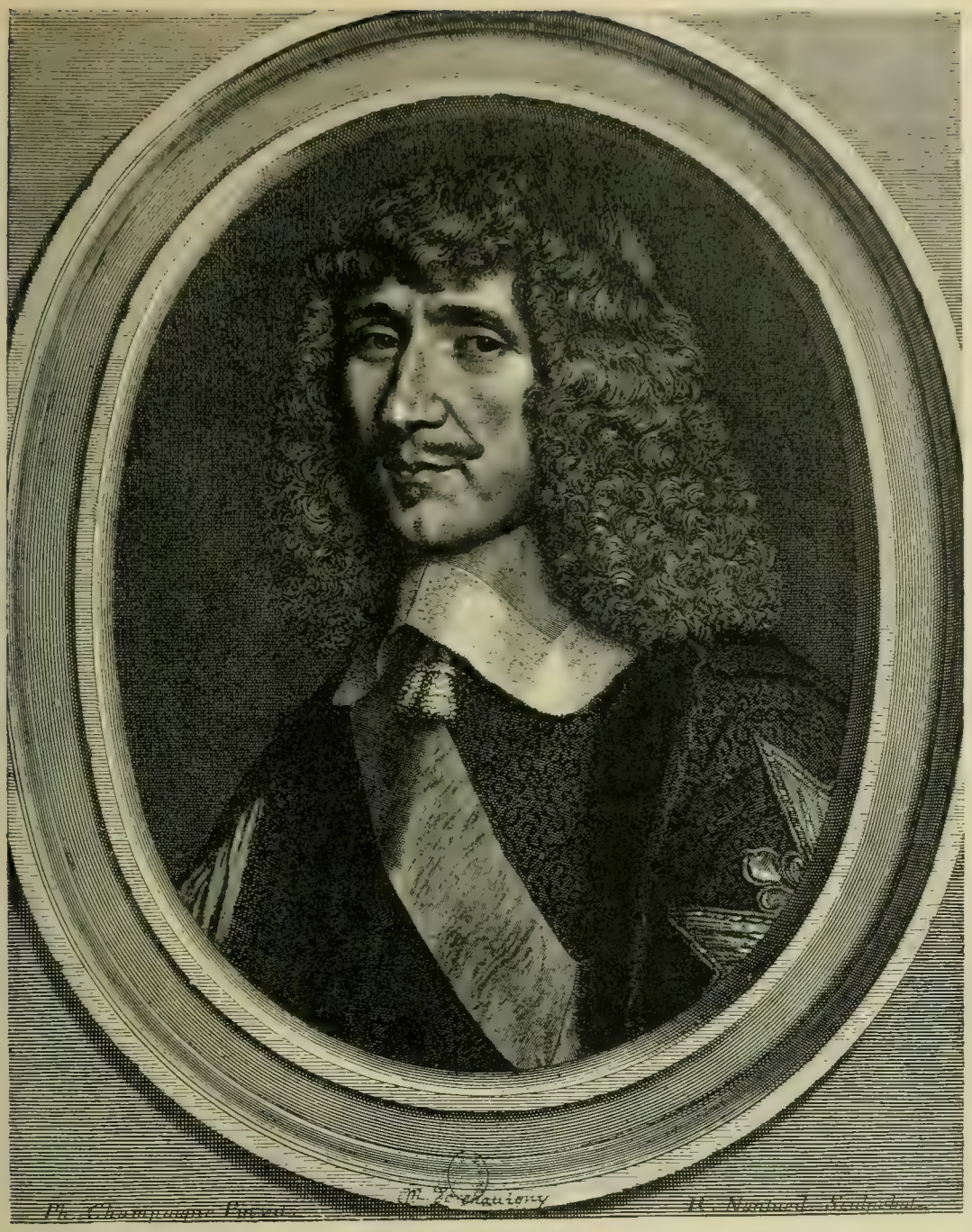

LÉON BOUTHILLIER, dit LE JEUNE

COMTE DE CHAVIGNY, ETC., SECRÉTAIRE D'ÉTAT, MORT EN 1652.

D'après le tableau de Ph. de Champaigne, gravé par Nanteuil

Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

cette attaque, étaient tous armés de cuirasses, facettes et bourguignotes, de façon que, après s'être servi de leurs mousquets en trois décharges, ils les jetèrent, mirent l'espée à la main et vinrent à nos gens, qui n'étaient point armés, à coups d'épée, lesquels ils chassèrent de la demi-lune de laquelle ils étaient maitres, et furent contraints de faire leur logement sur la pointe de la dite demi-lune.

Louis.

283

Fontainebleau, 1er juin 1636.

Je vous envoie dans ce paquet un mémoire que le Père Gourdon [1] adresse de la façon que je dois faire le vœu, pour m'ôter tout scrupule à l'avenir. A cette heure que les ennemis sont dans Coblentz, il me semble que le dessein, pour lequel M. de Bouillon était allé, est inutile, si ce n'est pour jeter des vivres dans Hermerstein [2].

On a pris ici un italien qui est fou, qui dit être celui de qui M. de Mantoue avait envoyé le portrait pour le faire arrêter; il ne me souvient plus de cela; toutefois, j'ai jugé à propos de l'envoyer par un exempt du grand prévôt à M. le chancelier pour le faire interroger; le porteur de cette lettre est l'exempt de mes gardes qui l'a arrêté. Je me porte très bien, grâce au bon Dieu, lequel je prie vous vouloir donner longue vie et parfaite santé.

Louis.

J'oubliais à vous dire que j'ai vu les revues de l'armée de M. le Comte [3], qui se monte à plus de 3 400 chevaux et 10 000 hommes de pied.

284

Fontainebleau, ce 4 juin 1636.

J'ai vu le mémoire qui vient de la Comté [1]; il me prouve que tout commence bien. J'espère que le bon Dieu nous en donnera bonne issue, comme aussi en toutes nos autres armées.

Je suis très aise que notre armée de Hollande repasse [2]. Il me semble qu'il est

Lettre 283. — Archives de Chantilly.

1. Le Père Gourdon, confesseur du Roi, était âgé de 83 ans; il fut remplacé, en 1637, par le P. Caussin. — 2. Hermerstein, place forte en face Coblentz, dans le Palatinat.
3. M. le comte de Soissons.

Lettre 284. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CL.)

1. La Franche-Comté, où M. le Prince de Condé commandait l'armée française. — 2. L'armée française de Hollande revenait successivement en France.

à propos de commander aux capitaines de cavalerie, qui en sont, d'aller présentement tenir leurs recrues prêtes, pour renforcer leurs compagnies quand elles arriveront, afin qu'elles soient bientôt en état de servir; autrement elles seront deux mois dans les garnisons à manger le peuple sans rien faire.

Pour le Père Rigaut[3], je trouve bon cette proposition; mais je n'entendrai point de sermon qu'à la mi-août, et à la Toussaint, et en Avent; c'est pourquoi, s'il fallait que j'entendisse le sermon tous les dimanches et fêtes entre l'un et l'autre, cela m'embarrasserait fort. Je me porte bien, grâce au bon Dieu.

J'attends mon frère ce soir.

LOUIS.

285

Saint-Germain, ce 8 juin 1636.

J'ai vu la lettre, que vous écrivez, à M. de Brézé, laquelle est très bien.

Je parlerai comme il faut à Bellefonds. Je vis hier d'Erlach[1] à qui je fis très bonne chère, et lui témoignai grande satisfaction du duc de Weimar.

Je parlerai à l'envoyé de Hesse[2] comme vous me le mandez.

Je ne partirai que lundi pour Fontainebleau, et j'avais chargé dès ce matin M. de Noyers de vous le dire.

LOUIS.

286

Fontainebleau, 13 juin 1636.

Les nouvelles, que vous m'envoyâtes l'autre jour du cardinal de la Valette, sont très bonnes; j'espère que son voyage sera heureux; j'ai bonne espérance de nos affaires d'Italie. Je ne vois pas qu'il se prépare un secours assez prompt, ni assez fort pour secourir Dôle[1]: par conséquent, je crois que M. le Prince la prendra dans le temps qu'il mande ou peu après. Je n'ai parlé de cette affaire à personne, ni de celle que Dunkerque a reçue de Constantinople. Je ne manquerai de faire bonne

3. Le Père Rigaut, supérieur des Carmes de Paris, que Richelieu avait fait nommer prédicateur du roi.

Lettre 285. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLI.)

1. Jean d'Erlach, lieutenant du duc Bernard de Saxe-Weimar. — 2. La Hesse était alliée de la France.

Lettre 286. Archives de Chantilly.

1. Nous avons déjà vu que M. le prince assiégeait Dôle en Franche-Comté. La prise de la ville eût été d'importance à cause de sa situation, et des personnages qui s'y étaient réfugiés; mais, Condé fut obligé de lever le siége le 18 août.

chère à Mme de Rohan[2]. J'enverrai Forest à M. de Bullion. Je me porte très bien, grâce au bon Dieu.

Louis.

J'oubliais à vous dire que j'ai montré à mon frère, en secret, les nouvelles du cardinal de la Valette, pour lui montrer confiance, n'y ayant rien que tout le monde ne peut savoir.

287

Tigery[1], ce 16 juin 1636.

Mon cousin, je vous envoie dans ce paquet un mémoire de quelques pensées, que j'ai eues depuis les bonnes nouvelles[2], que vous m'avez envoyées. Vous en prendrez ce qu'il y aura de bon, et rejetterez ce que vous ne trouverez pas à propos. Celle-ci n'étant à autre fin, je prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous conserve et garde aussi longtemps que je le désire.

Louis.

288

Tigery, ce 17 juin à 2 heures après-midi 1636.

Mon cousin, je vous envoie un lieutenant de Navailles[1] lequel est très bien instruit de tout ce qui se passe à Dôle. Bréauté[2] n'est point blessé ; mais il y a force autres capitaines de Picardie et des meilleurs.

Celle-ci n'étant à autre fin, je prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainte garde.

Louis.

2. Mme de Rohan, femme du duc de Rohan, qui commandait les troupes françaises en Valteline.

Lettre 287. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLII.)

1. Tigery, commune et château de Seine-et-Oise, aux environs de Corbeil. C'était une des étapes de Louis XIII, sur la route de Fontainebleau à Paris. — 2. Les bonnes nouvelles de la campagne de Franche-Comté.

Lettre 288. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLIII.)

1. Le régiment de Navailles. — 2. Le marquis de Bréauté, mestre de camp au régiment de Picardie, fut tué au siège d'Arras.

289

Le 24 juin 1636.

La mort du maréchal de Toiras[1] n'empirera pas nos affaires en Italie, du moins selon ma pensée ; au contraire, je crois que M. de Savoie, n'ayant plus un tel esprit avec lui, sera plus aisé à gouverner.

Saint-Simon m'a demandé pour M. d'Esche[2] les chiens pour renards et pour lièvres, ce qui est la même chose qu'avait M. de Toiras[3]. J'ai cru les lui devoir accorder et que vous ne le trouverez pas mauvais. M. de Souvré[4] les demandait aussi ; mais je l'avais promis dès hier à Saint-Simon ; et puis on ne s'accommode pas toujours bien avec M. de Souvré.

Le maréchal de Brézé ira, ce soir, coucher à Paris, et se rendra demain matin à Conflans. Il vous parlera de quelques affaires, ce dont je l'ai chargé, ayant entière confiance en lui. Votre mémoire m'a tiré un peu de peine du côté du cardinal de la Valette, non seulement pour sa personne que j'aime extrêmement, mais aussi pour mes affaires.

J'ai vu le nonce qui m'a parlé de force affaires, dont vous entretiendra M. de Brézé.

Louis.

290

Fontainebleau, ce 27 juin 1636.

On m'a dit, ce matin, à mon réveil, que le train du maréchal de Brézé[1] était allé à Paris, ce qui m'a confirmé dans une pensée que j'eus, lorsque vous me mandâtes de l'envoyer à Paris pour les recrues des troupes de Hollande : c'est que vous trouvâtes cette occasion pour l'ôter d'ici, de peur qu'il ne fit quelque chose, qui me fut désagréable sur l'affaire dont je vous ai écrit.

Il vous souviendra que mon mémoire portait que je n'en étais nullement fâché

Lettre 289. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLIV.)

1. Le maréchal de Toiras, au service du duc de Savoie, avait été tué le 14 juin dans le Milanais. — 2. D'Esche, père d'une des filles d'honneur de la reine.

3. Toiras avait conservé la charge de lieutenant de vénerie avec la direction de la meute des chiens pour les renards et les lièvres. Tout ce qui touchait à la vénerie avait, grâce au goût du roi pour la chasse, une très grande importance. C'est l'emploi de Toiras que demandait Saint-Simon. — 4. M. de Souvré, fils de l'ancien gouverneur de Louis XIII.

Lettre 290. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLV.)

1. Le train, c'est-à-dire les bagages et le mobilier, dont chacun se faisait suivre à cette époque dans tous les déplacements.

contre lui; je vous puis assurer que je ne l'ai été en aucune façon du monde, et vous prie que, s'il n'y a que ce sujet-là qui vous empêche de le laisser revenir ici, et qu'il me soit utile à Paris (pour mes affaires ou les vôtres), de me le renvoyer, étant très aise de l'avoir auprès de moi, car je m'y fie extrêmement.

On dit que dans le Comté il y a grande quantité de blé. Il me semble qu'il serait bien d'écrire à M. le Prince de m'en faire serrer le plus qu'il pourra, et en faire des magasins, tant pour nos troupes que pour l'ôter aux ennemis, qui s'en pourront servir.

Je me suis un peu trouvé mal, hier au soir; j'eus un peu d'émotion avec froid; à cette heure je me porte bien, et vas à la chasse pour me divertir.

Je vous prie de faire en sorte qu'on puisse attraper ce mousquetaire[2], de quoi je vous écrivais hier; il se promène par Paris effrontément; je vous avoue que cette affaire me tient au cœur.

LOUIS.

291

Madrid[1], 26 juin 1636.

J'ai trouvé quatre hommes pour commander les compagnies de trois cents hommes qu'on proposa l'autre jour. Le chevalier du Guet[2] me vient dire que le baron du Bec s'était retiré en Hollande; en ce cas, il serait à propos d'en faire écrire à Charnacé[3] pour le faire arrêter en ce pays-là.

M. de Chavigny m'enverra deux lettres, l'une pour le Roi d'Angleterre[4], l'autre pour la Reine[5] ma sœur, par le marquis de Gordon qui s'en va.

Je donne demain audience au nonce, à onze heures.

LOUIS.

292

Fontainebleau, 30 juin 1636.

Mon cousin, j'ai reçu avec grande joie la nouvelle[1] que vous m'avez mandée, de

2. Il s'agit sans doute d'un duel qui venait d'avoir lieu, malgré l'édit contre les duels.

Lettre 291. — Archives de Chantilly.

1. Le château de Madrid, au bois de Boulogne. Il avait été construit par François Ier. Mal entretenu, Louis XIII ne l'utilisait guère que comme rendez-vous de chasse. — 2. Chef de la police officielle.
3. Charnacé était toujours ambassadeur en Hollande. — 4. Charles Ier.
5. Henriette-Marie de France, sœur de Louis XIII, sixième enfant de Henri IV et de Marie de Médicis, née le jeudi 26 novembre 1609, avait épousé Charles Ier en 1625; elle mourut en 1669.

Lettre 292. — Archives de Chantilly.

1. Les Espagnols venaient d'être battus à Buffalora par le duc de Savoie et Créqui, le 22 juin.

la victoire qu'il a plu au bon Dieu de nous donner en Italie : je l'en ai déjà remercié sur le champ, et le ferai encore ce soir. J'espère faire ma fête dimanche, après que je serai revenu de vous voir. J'irai mercredi coucher à Tigery, où vous me manderez le lieu où je vous trouverai jeudi à 1 heure après-midi. Assurez-vous de mon affection, qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer.

LOUIS.

293

Fontainebleau, 6 juillet 1636.

La Roche vous retournant trouver et m'ayant dit l'état de l'armée, où il y a 10 000 hommes de pied effectifs et plus de 4 000 chevaux, m'a fait venir une pensée qui est de faire revenir de cette armée en celle de Picardie Gassion[1], afin de l'opposer à ces marauds de Croates[2], et aussi que, s'il y a quelques convois à faire ou à envoyer à la guerre pour prendre langue des ennemis[3], personne ne le peut faire si bien que lui ; c'est une pensée que j'ai eue, laquelle je remets toute à ce que vous jugerez à propos.

LOUIS.

294

Fontainebleau, 6 juillet 1636.

Je vous envoie la relation que vous m'avez envoyée, par laquelle je vois comme le combat a été grand et opiniâtre. Il serait bien nécessaire de les renforcer[1] ; mais je ne vois pas que ce soit chose qui se puisse à cette heure.

Saint-Simon m'a rendu compte de tout ce que vous lui aviez commandé, tant du Languedoc que du lèvement du siège de Liège, de l'avancement de M. le Comte vers Mézières, du renfort d'hommes et d'argent que demande M. de Créqui, que des ordres que vous avez donnés à M. de Chaulnes de faire jeter Guébriant dans Guise, en cas qu'il ne peut entrer dans La Capelle[2], ce qui est très à propos.

Lettre 293. — Archives de Chantilly.

1 Gassion avait d'abord servi sous les ordres de Gustave-Adolphe ; puis il passa au service du roi, dont il était fort apprécié. — 2. Les régiments de Croates, recrutés par l'Empereur, étaient des bandes de pillards.

3. On dirait maintenant : prendre contact avec l'ennemi.

Lettre 294. — Archives de Chantilly.

1. Les Espagnols ayant commencé à envahir la Picardie, Louis XIII donna l'ordre de concentrer en cette région toutes les troupes disponibles, et d'abandonner toutes les opérations de guerre qui n'étaient pas très importantes sur les autres théâtres d'opération. — 2. La Capelle, en Picardie, avait été surprise par les Espagnols. Le gouverneur, baron du Bec, s'était réfugié en Hollande, où Louis XIII voulait le faire arrêter.

J'espère que Saverne[3] sera bientôt pris ; s'il en pouvait arriver autant de Dôle, ce serait une bonne affaire. Je commanderai à cette heure que les courriers qui viendront d'Italie et de Dôle passent par ici ; j'ouvrirai les lettres des secrétaires d'État, mais non pas les vôtres. J'ai fait ma fête aujourd'hui.

LOUIS.

Mayolas est passé, auquel j'ai bien recommandé de dire à M. le Prince de ne faire plus d'attaque, et se servir de fourneaux[4] au lieu.

295

Fontainebleau, le 8 juillet 1636.

Vous recevrez ce billet par le baron de Bussy[1] que j'ai fort entretenu, et, pour un prisonnier, il est aussi bien instruit des affaires de Flandre que s'il avait été en liberté parmi eux.

Je trouve très bon qu'on envoie dans les places de Picardie tous ceux qui sont nommés dans votre mémoire.

J'approuve aussi que M. d'Halluin[2] lève un régiment sous le titre de Languedoc.

Il n'y a point de chevaux de poste sur le chemin de Dôle. Il faut parler à M. de Nouveau[3] pour en faire mettre.

Il faudrait faire hâter le régiment suisse d'Erlach qui vient de Bar pour le mettre dans les places qui ont besoin de plus fortes garnisons qu'ils n'ont.

LOUIS.

296

Fontainebleau, ce 11 juillet à 7 heures du soir 1636.

J'approuve ce que vous me mandez tant pour le comte d'Alais[1] que pour les autres, ce qu'il faut exécuter promptement.

3. Saverne, en Alsace, sur la route de Nancy à Strasbourg. — 4. Fourneaux de mines.

Lettre 295. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLVI.)

1. Charles de Lameth, baron de Bussy, avait soutenu le siège de Coblentz et de Ehrenbreitstein, depuis plus de deux ans. Obligé de capituler, il fut reconduit en France ; il fut tué en 1637, au siège de Mézières. — 2. Charles de Schomberg, duc d'Halluin, fils du maréchal de Schomberg nommé maréchal de France en 1637.

3. M. de Nouveau était directeur général des postes.

Lettre 296. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLVII.)

1. Le comte d'Alais était Louis de Valois, fils du duc d'Angoulême. Il mourut en 1653.

On ne saurait faire meilleur choix que de Moison[2] pour commander dans Verdun.

Je trouve très bon que l'on donne le drapeau blanc[3] aux régiments de la 20e compagnie, et ce que je vous ai mandé n'a jamais été avec l'intention de ne leur pas donner.

Je me rendrai demain à Juvisy[4], à 6 heures du soir.

LOUIS.

297

Versailles, 17 juillet 1636.

Je ne saurais vous témoigner le déplaisir que j'ai reçu de la mort de M. Hepburn[1]; ce sera une grande perte pour cette armée-là; il faut pourvoir promptement à empêcher le débandement de son régiment, et écrire au cardinal de la Valette[2] d'en prendre soin, attendant que nous ayons trouvé quelqu'un qui le puisse maintenir. Saverne[3] étant pris, comme je le crois, à cette heure, cette armée sera libre pour faire ce que l'on voudra.

Je suis bien empêché pour un maréchal de camp; j'y songerai entre ci et demain que je me rendrai à Paris. Pour M. de Candale, je trouve bon qu'on le mande. Pour celui qui a pris la Capelle[4], il y a une compagnie vacante dans Rambures, laquelle on lui peut donner. Pour les deux compagnies de Sénecterre, on les peut envoyer au cardinal de la Valette, pourvu qu'ils puissent passer sûrement.

Tout le monde dit ici que j'ai envoyé arrêter le baron du Bec.

LOUIS.

298

Chantilly, 6 août 1636, 9 heures soir.

Je logerai mardi l'armée qui vient de Bourgogne, en sorte, que elle sera prête à passer ou à Compiègne ou à Pont, comme vous le jugerez à propos; mon opinion

2. Moison, maréchal de camp, avait été nommé gouverneur de Verdun.

3. Le drapeau blanc, étendard personnel du roi, était donné à titre honorifique à certains corps de troupe, qui n'en avaient pas moins leur drapeau ou étendard personnel servant de ralliement. — 4. Juvisy, au sud de Paris, sur la Seine.

Lettre 297. — Archives de Chantilly.

1. John Hepburn, dit le colonel Hebron, commandait le régiment écossais de Douglas au service de la France. Il venait d'être tué au siège de Saverne. — 2. Le cardinal de La Valette, commandant l'armée française dite d'Allemagne alors en Lorraine et en Alsace. On signale encore ici que les régiments et compagnies sont désignés en général par les noms de leur propriétaire.

3. Saverne en Alsace. — 4. La Capelle, en Picardie, avait été reprise sur les Espagnols.

est que on en fasse passer à Compiègne, pour joindre M. le Comte, le plus grand corps de cavalerie, et encore 2 000 hommes de pied, et que l'infanterie de Dôle[1], et la nouvelle avec le canon qui vient de Paris passe à Pont[2], après que les troupes de M. le Comte seront logées à Neuville-le-Roy et aux environs ; comme je vous l'ai mandé cette après dînée, nous pouvons toujours loger delà l'eau, en attendant toute notre infanterie, comme la plus grande part y est déjà, sans qu'elle courre aucune fortune, le pays étant avantageux pour l'infanterie, le canon passera en demi-jour.

Le principal est les vivres, auquel je ne vois pas qu'il y ait grand ordre, ni nombre de chariots pour suivre l'armée. Il faut aussi faire donner de l'argent à notre nouvelle cavalerie en passant l'eau, autrement il est à craindre qu'elle ne se débande.

LOUIS.

299

S. l., août 1636[1].

Mon cousin, M. de Chavigny vous rendra compte de ce que j'ai ordonné pour Amiens, et du refus que M. de Charost a fait de donner des armes pour deux régiments que ceux de la ville voulaient lever et payer. Je me suis chargé de vous mander les petites nouvelles. Moulinet est revenu ce matin de la guerre, lequel a ramené trente prisonniers et cinquante chevaux.

Les prisonniers disent que Piccolomini délogea avant-hier de Damery près Gournay, et alla loger à Rosières[2], près Erbonnière[2], qui n'est qu'à deux lieues de Corbie.

Un paysan assure être parti du camp des ennemis jeudi au soir, à la nuit, qui dit que ceux de la ville tiraient fort, ce que je ne crois pas. Comme j'ai quitté M. le Comte proche Verberie[3], un de mes chevaux légers est venu de Compiègne, qui nous a dit que Saint-Preuil venait d'arriver, qui est un mauvais signe ; M. le Comte m'en mandera des nouvelles demain matin. J'ai commandé le chevalier de Treilly pour aller à la guerre cette nuit.

Lettre 298. — Archives de Chantilly.

1. Qui vient de Dôle, dont on levait le siège. — 2. Pont-Sainte-Maxence, sur l'Oise.

Lettre 299. — Archives de Chantilly.

1. Probablement de Verberie, pendant le voyage de reconnaissance du roi. On remarquera dans cette lettre, comme dans toutes celles relatives aux événements militaires, la précision des nouvelles, des instructions ou des ordres donnés par le roi. Il reconnaît lui-même les points importants et particulièrement les passages de rivière que l'absence générale de ponts, à cette époque, rendait particulièrement difficiles. Il serait trop long de donner des détails sur toutes les localités ou toutes les personnes citées dans ces lettres, on ne signalera que les principales.

2. Localités de Picardie en arrière de la ligne de la Somme. — 3. Verberie sur l'Oise, entre Compiègne et Pont-Sainte-Maxence.

J'ai visité la rivière d'Oise[4] depuis Verberie jusque ici ; il n'y a que deux endroits qui leur soient favorables pour faire un pont; l'un est vis-à-vis du bois des Ajeux, à une lieue au-dessus de Pont, l'autre est vis-à-vis de l'église de Brenouille. Je ne crois pas qu'ils essaient pourtant d'y passer, parce que nous avons la côte de notre côté, qui commande, non à la rivière, mais à toute la plaine à la

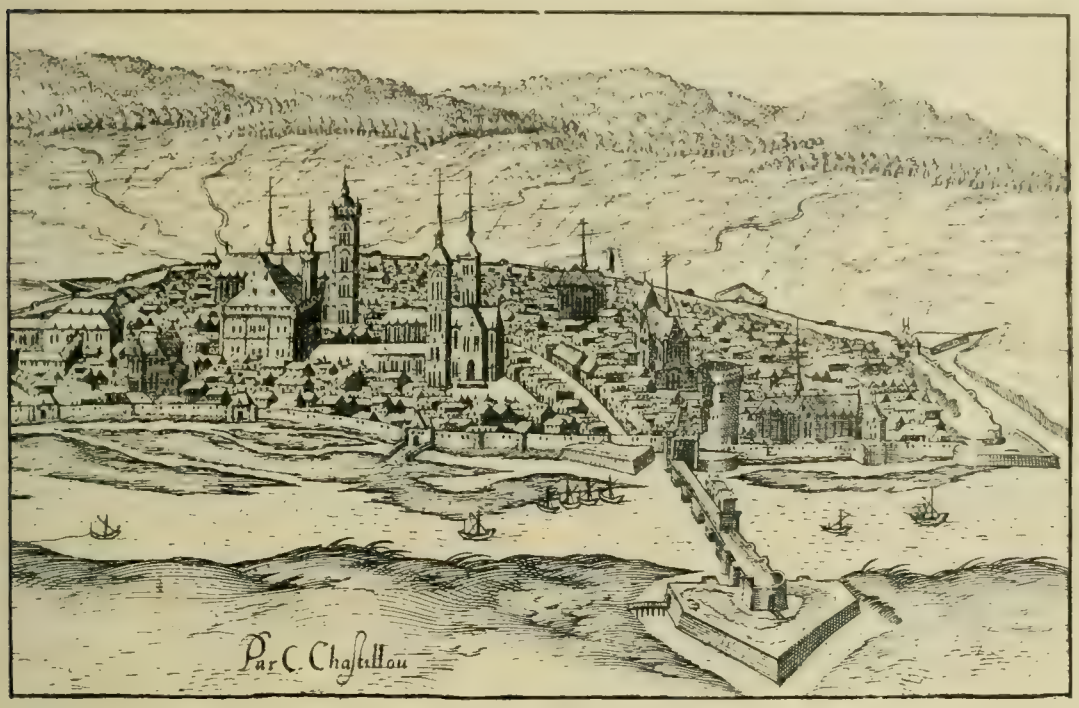

LA VILLE DE COMPIÈGNE-SUR-L'OISE
SOUS LOUIS XIII

D'après Cl. Chatillon. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

portée du canon, d'où ils ne pourraient sortir sans défiler devant nous par des gorges fort serrées, dont nous tenons les éminences. J'ai fait la meilleure chère du monde à M. le Comte; il s'en est allé très satisfait de moi, et moi de lui; il a grande affection de faire quelque chose de bien. Je finirai celle-ci en vous assurant de la continuation de mon affection, qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer.

Louis.

Le maréchal de la Force trouve toujours difficulté à tout.

La peste est très fort à Noyon[5]; le pauvre de Vennes l'a sur l'épaule, Mme la

4. Les Espagnols ayant traversé la ligne de la Somme, le roi redoutait qu'ils ne franchissent la ligne de l'Oise, et alors ils se seraient trouvés aux portes de Paris. — 5. Noyon, ville sur l'Oise, au nord de Compiègne.

Comtesse a couché cette nuit à Senlis et est allée ce matin à Compiègne; Sardiny est avec elle.

300

Chantilly, 3 septembre 1636.

La peste n'a pas augmenté à Senlis depuis les trois maisons que je vous ai mandé hier; j'en ai fait sortir tous les réfugiés de Picardie[1]; je crois qu'elle ne passera pas plus avant.

J'ai envoyé à Compiègne les ordres dont je vous envoie la copie. Hocquincourt[2] est revenu, qui dit que toute l'infanterie, et le canon des ennemis est delà la Somme, et que la cavalerie est deçà. Il vient de venir un paysan, qui quitta les ennemis dimanche la nuit, lequel dit la même chose et plusieurs particularités que Nogent[3] vous dira.

Je verrai demain, proche de Senlis, le reste de la cavalerie que M. d'Angoulême doit envoyer. Je voulais envoyer un gentilhomme savoir de vos nouvelles; mais Nogent a voulu avoir cette commission. M. de Noyers vous aura dit quelques petites particularités que je lui écrivis hier au soir.

Louis.

301

On reproduit ici cet ordre, parce qu'il fait partie de la collection des lettres de Louis XIII, à Chantilly, et qu'il est très probablement inédit, comme les lettres.

Chantilly, 3 septembre 1636.

Copie de l'ordre envoyé à Compiègne.

Le roi désire savoir de M. le vicomte de Briqueville la quantité de maisons, qui se trouvent frappées de peste dans Compiègne, ou qui en sont soupçonnées; que l'on fasse sortir de la ville toutes les personnes qui en sont frappées ou soupçonnées; que l'on aie le soin de faire purger et aérer toutes les dites maisons et les fermer, que l'on fasse sortir de la ville toutes les personnes réfugiées en icelles; que l'on fasse promptement enlever toutes les immondices du camp et des envi-

Lettre 300. — Archives de Chantilly.

1. Les réfugiés de la province de Picardie qui avaient fui devant l'invasion espagnole. — 2. Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt, maréchal de camp, gouverneur de Péronne, en octobre 1636, puis, maréchal de France en 1651, fut tué dans les rangs espagnols, la veille de la bataille des Dunes, 13 juin 1658.

3. Le comte de Nogent, capitaine des gardes de la porte du roi.

Lettre 301. — Archives de Chantilly.

rons de la ville, et nettoyer le tout ; que si les huttes des soldats y sont restées, que l'on aie à les conserver. Et du tout que dessus Sa Majesté en désire savoir réponse par le retour du valet de pied, porteur de ce paquet.

Louis.

Avec ce que dessus y avait une lettre du roi portant ordre de satisfaire au mémoire qui accompagne la lettre de Sa Majesté.

302

Chantilly, 3 septembre 1636, 3 heures après-midi.

Le chevalier de Treilly vient de revenir de la guerre, lequel rencontra hier, près de Roye[1], Jean de Werth[2] avec douze escadrons : savoir cinq de chevaux légers et sept de dragons, qui avaient chacun un tambour à cheval, ce qui les lui fit juger dragons.

Il essaya de les attirer pour en attraper quelqu'un pour savoir des nouvelles ; pas un ne se voulut débander du gros, et ne vont plus moins de six cents chevaux. Ils furent repaître à un château nommé Conchy-les-Pots, puis s'en retournèrent à Roye, où plusieurs paysans lui assurèrent que le Prince Thomas[3] était avec 14000 chevaux, ce que ledit Treilly ne croit pas, mais bien que Piccolomini[4] y est avec toutes ses troupes et celles de Jean de Werth. Le dit Treilly voulait vous aller trouver pour vous dire cela ; je lui ai dit que je vous le manderais et qu'il valait mieux qu'il s'en retournât. Saint-Simon est venu ici, qui dit que M. le Comte est satisfait que mon frère y aille, pourvu qu'il commande toujours l'avant-garde, et qu'il croyait qu'on le voulait renvoyer en Champagne, et que, voyant que cela n'est pas, il témoigne être content aux conditions que dessus.

J'ai renvoyé quérir la cavalerie qui était à Beauvais, et n'y renverrai point d'autre. Il vient de venir un habitant de Montdidier, qui dit que 2.000 chevaux parurent hier, à 4 heures, aux portes de Montdidier; la cavalerie et partie de l'infanterie de la garnison sortirent ; ils escarmouchèrent bien deux heures sans perte d'aucuns des nôtres. Ceux de Montdidier leur prirent 12 hommes, et entr'eux un qui se dit lieutenant-colonel de Jean de Werth. Ledit habitant dit que, après qu'il a été sorti cette nuit de la ville, on y a tiré le canon. Je vous envoie une lettre de

Lettre 302. — Archives de Chantilly.

1. Roye, ville de Picardie, en arrière de la ligne de la Somme, au nord-est de Montdidier. — 2. Jean de Werth, dont il sera souvent question, était un chef de partisans fort réputé à cette époque. Après une carrière très accidentée, il était au service de l'Empereur ; il fut fait prisonnier par les Français en 1638; remis en liberté en 1642, il prit sa retraite après le traité de Westphalie.

3. Le prince Thomas, frère du duc de Savoie, au service d'Espagne. — 4. Ottavio Piccolomini, né en 1599, était un général italien au service de l'Empereur; il mourut feld-maréchal en 1656.

Guébriant par laquelle vous verrez l'insolence de ceux de Vervins[5], laquelle il ne faut pas souffrir.

LOUIS.

Il est besoin d'envoyer 2 prêts pour 3 compagnies de Bourbonne et une de Brézé qui sont à Creil; autrement ils se débanderont.

303

Chantilly, ce 4 septembre 1636.

Mon cousin, j'envoie ce gentilhomme exprès pour savoir de vos nouvelles, n'en ayant point eu d'aujourd'hui, ce qui me fait craindre que vous vous soyez trouvé plus mal que de coutume.

Je vous prie me mander si vous viendrez jamais loger à la Victoire[1] ou à Senlis. S'il n'y a rien qui presse, je serais bien aise de demeurer encore demain ici; je vous prie me le mander par ce porteur. Je suis plus révolté que jamais contre le régiment de Comarin; je crois qu'à la fin, il faudra séparer les compagnies dans les autres régiments, si on veut s'en bien servir.

Il n'est venu nulles nouvelles des ennemis, depuis ce que je vous mandais hier.

Assurez-vous de mon affection qui sera toujours telle envers vous que vous le pouvez désirer, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous redonne la santé telle que je la désire.

LOUIS.

304

Chantilly, ce 4 septembre 1636.

Je donnerai ordre de faire arrêter les capitaines qui ont quitté Doullens[1].

Je suis en peine de votre mal; je vous prie que j'en sache souvent des nouvelles.

J'ai peur que Dubois[2] soit enlevé ou tué; j'aimerais mieux le faire loger au bois de Vincennes, en lui donnant la liberté de chasser dans le parc[3].

5. Vervins en Thiérache, chef-lieu d'arrondissement du département de l'Aisne.

Lettre 303. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLVIII.)

1. L'abbaye de la Victoire, près Senlis.

Lettre 304. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLIX.)

1. Doullens en Picardie, au nord d'Amiens, chef-lieu d'arrondissement de la Somme. — 2. Dubois, ancien capucin, apte à tous les métiers, personnage fort suspect.

3. Louis XIII dit généralement « envoyer au bois de Vincennes » pour « emprisonner au château de Vincennes ». Cet emprisonnement était gradué suivant les cas. On voit qu'ici le prisonnier aurait pu se promener dans le parc du château.

J'attends à toute heure un valet de pied que j'ai envoyé à Compiègne, pour savoir l'état du mal et les ordres qu'on y aura mis.

M. de Noyers m'a envoyé les noms des officiers absents de la garnison de Doullens que Rambures[4] a procurés, afin que je fasse arrêter ceux qui se trouveront ici.

J'envoie dans ce paquet un contrôle à Des Cures[5], afin qu'il ne prenne point nos logements comme il le fait tous les jours.

Louis.

305

Chantilly, 5 septembre 1636.

Je viens de recevoir nouvelles de Lambert ; l'infanterie arriva hier aux environs de Meaux ; la cavalerie n'y arrivera que demain dimanche.

J'ai envoyé les ordres pour faire marcher lundi toutes ces troupes-là, et leur ai envoyé les quartiers qu'ils devaient prendre, qui sont entre Meaux[1] et Nanteuil[2], pour être mardi, près de Senlis, aux lieux que je leur manderai lundi.

Il est à propos de faire avancer les recrues qui sont à Pontoise pour les séparer mardi dans les régiments, qui sont bien plus faibles qu'on ne nous avait mandé, la plupart des recrues qu'ils avaient eu des élections[3] s'en étant enfuis, depuis qu'ils ont approché de la rivière de Yonne, parce qu'ils étaient de là proche. Navarre seul a perdu 300 hommes. Je leur fais prendre du pain en partant de Meaux pour lundi et mardi ; il faut pourvoir à Senlis et Crépy pour mercredi.

Je viens d'avoir nouvelles de Montdidier que Neufvillette, qui était allé à la guerre[4] avec 30 chevaux, a été chargé[5] ; il a perdu 6 de morts, et quelques autres prisonniers, et s'est retiré avec le reste.

Louis.

306

Chantilly, 7 septembre 1636, 2 heures soir.

Ma pensée sur la jonction des deux armées était de renforcer M. le Comte de 2.500 chevaux, savoir : de votre régiment, de celui de Saint-Simon et de celui de

4. Jean de Rambures, maréchal de camp, mestre de camp du régiment des gardes, et gouverneur de Doullens, mort au siège de la Capelle, le 11 octobre 1637.

5. Des Cures des Fourneaux était maréchal-général des logis de l'armée.

Lettre 305. — Archives de Chantilly.

1. Meaux sur la Marne. — 2. Nanteuil le Haudoin, sur la route de Paris à Reims. — 3. Pays d'élections. La France était divisée en pays d'états et en pays d'élections.

4. Aller à la guerre : aller au combat. — 5. A été chargé par un parti de cavalerie ennemi.

Genfelt, et 12 compagnies des nouvelles levées, afin d'aller prendre un logement entre La Neuville-le-Roy et Averny (où M. de la Force prendra son logement le même jour), pour le couvrir, ayant pour la plus grande part (comme vous savez) toutes nouvelles troupes qui n'ont pas besoin de voir les ennemis d'abord[1].

Mandez-moi votre avis demain matin là-dessus, afin que je donne les ordres nécessaires, n'y ayant point de temps à perdre. Aussi que si on retient toutes les troupes qui sont ici, celles qui viennent et le canon pour passer à Pont, ayant depuis Pont-Sainte-Maxence à défiler une lieue sur une chaussée étroite, ils ne passeront pas en trois jours avec leurs bagages ; toutefois, si vous le jugez à propos mandez-le, il sera exécuté.

Je ne manquerai de me rendre demain à Senlis à 4 heures du soir. Si vous ne trouvez M. le Comte assez fort de cavalerie, on le renforcera encore, ou bien, au lieu des nouvelles, on lui en baillera encore des vieilles. Pour des armes, je n'en ai ramassé que de quoi armer 200 hommes, que j'ai donnés à Cunningham, parce que ils ne valaient pas beaucoup de chose. Je n'ai nulles nouvelles de la plupart de ceux qui doivent aller quérir des gens à Pontoise : c'est pourquoi, il me semble qu'il faudrait faire conduire ici par Bezançon les gens qui restent à Pontoise pour les mettre dans les régiments à mesure qu'ils passeront. M. de La Meilleraye m'avait dit en partant qu'il enverrait prendre les siens ; je n'en ai pas ouï parler depuis. Mon frère faisait état de ne partir avec l'armée que de hier en huit jours : je lui ai dit qu'il fallait qu'il partît jeudi pour le plus tard.

Zamet[2], comme vous savez, est mort ; je ne disposerai de rien que je ne vous aie vu.

LOUIS.

307

Chantilly, 8 septembre 1636, 8 heures matin.

Mon cousin, je vas donner tous les ordres pour effectuer ce que vous me mandez. Je vous envoie un mémoire que j'avais fait hier au soir, par lequel vous verrez quelque chose à quoi il faut pourvoir promptement. Je vous avais mandé par le mémoire ci-joint que M. de la Force ne partirait que un jour après M. le Comte ; mais, depuis, j'ai pensé, suivant votre avis, qu'ils se peuvent loger le même jour, M. le Comte entre La Neuville-le-Roy et Averny, et M. de La Force à Averny et en deçà. Je ne vois pas que on puisse marcher plutôt que jeudi, tant pour les

Lettre 306. — Archives de Chantilly.

1. On voit que Louis XIII connaissait bien les défauts de ces régiments levés trop rapidement ou renforcés à la hâte. Il fallait leur laisser le temps d'être un peu disciplinés et de s'aguerrir. — 2. Jean Zamet, baron de Muret, était petit-fils du célèbre financier de Lucques, qui fut naturalisé français en 1581, et mourut surintendant de la maison de la Reine Marie de Médicis, en 1614.

raisons que je vous ai mandées par le mémoire ci-joint que parce que les troupes de Bourgogne ne sauraient être arrivées à Compiègne plutôt que mercredi à 2 heures après midi. Je m'en vas faire ma fête[1] pour prier le bon Dieu qu'il vous redonne la santé parfaite, qu'il nous donne la victoire sur nos ennemis et une bonne paix ensuite.

Je ne manquerai de vous aller voir demain à La Victoire[2].

LOUIS.

LA VILLE DE SENLIS, près Paris,

SOUS LOUIS XIII

D'après le dessin original de DUVIERT. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

308

Senlis, 17 septembre 1636, 8 heures soir.

On me vient de dire que mon frère[1] fait état de tirer les garnisons d'Amiens et Abbeville ; si cela est, nous serons affaiblis d'autant, parce que nous faisons état

Lettre 307. — Archives de Chantilly.

1. La fête de la Vierge, 8 septembre. — 2. L'abbaye de la Victoire, près Senlis.

Lettre 308. — Archives de Chantilly.

1. Louis XIII, qui avait été obligé de presser son frère de se rendre à l'armée, se défiait naturellement de ses projets.

de les prendre avec nous; il serait à propos de lui mander de ne les prendre pas.

J'avais mandé, ce matin, à M. de Noyers d'écrire à Beauvais par le sieur de Beaurecourt afin que les 2 régiments, qui sont là, se remplissent et se tinssent prêts à marcher dans quatre jours; je ne sais si cela a été fait; si il n'est fait, il est à propos de le faire promptement si on veut s'en servir, parce que on m'a assuré que ceux de la ville les veulent licencier, ayant déjà réduit les compagnies à 60 hommes.

Faites-moi savoir où l'on a donné rendez-vous à M. de Longueville et quand.

LOUIS.

309

Senlis, le 18 septembre 1636.

La compagnie du baron de Senac est de chevau-légers; elle est assez bonne et de 50 maîtres. Je l'ai vue; il la faudrait séparer dans les vieilles compagnies qui sont faibles, ou la donner à quelqu'un.

M. d'Angoulême m'a proposé d'aller à Château-Thierry, ce que j'ai extrêmement approuvé. Je me porte très bien.

J'ai encore entretenu le major qui a proposé de faire les opérations relatives à Corbie[1]. Il dit qu'il n'y a pas moyen de se loger au deuxième pont, parce qu'il est trop vu de la ville, et qu'on ne peut aller derrière la chaussée ni travailler, parce que c'est tout marais.

LOUIS.

310

Senlis, le 20 septembre 1636.

Je vous prie me mander si nous continuons dans la résolution de partir lundi[1], parce qu'il faut donner aujourd'hui à midi les ordres aux troupes qui sont derrière de marcher demain auprès de Pont.

M. de Senlis[2] veut faire publier le jubilé pour lundi. Regardez s'il ne serait

Lettre 309. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLX.)

1. Corbie, petite ville forte sur la Somme, à l'Est d'Amiens. Elle avait été prise par les Espagnols, Louis XIII décida de la reprendre. Le succès du siège décida du sort de la campagne, et détermina la retraite des Espagnols.

Lettre 310. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLXI.)

1. Louis XIII voulait partir pour Roye, qui venait d'être reprise par les Espagnols. — 2. L'évêque de Senlis.

point à propos de le faire remettre jusqu'à mardi ou mercredi, afin qu'il ne commençât point le jour du départ.

LOUIS.

Nous n'avons ici ni mèches ni plomb.

311

1er octobre 1636.

Mon cousin, il ne se peut rien ajouter au mémoire que vous m'avez envoyé. Je crois que le meilleur avis que vous puissiez prendre est d'aller à Amiens.

Espenan[1] vient d'arriver; il apporte, sur toute chose, de nouvelles difficultés, qu'il faut surmonter. Assurez-vous de mon affection.

LOUIS.

312

Demuin[1], 3 octobre 1636, 8 heures matin.

Il serait à propos d'envoyer commandement à ceux de Reims de faire garder Neufchâtel sur Aisne, qui n'en est qu'à deux lieues, étant le seul passage où les ennemis peuvent passer à cette heure ladite rivière.

Si vous jugez que je puisse encore demain coucher ici, j'irai demain matin voir le passage de Serizy et Sailly (qui sont les deux seuls où les ennemis peuvent passer la Somme), parce que du quartier où je dois aller il y a quatre lieues, et d'ici il n'y en a que une et demie ; le quartier de Tezy, où je dois aller, est le seul que vous pouviez prendre, si vous voulez sortir d'Amiens.

Je viens d'envoyer un gentilhomme à mon frère pour le presser de faire travailler. Il est très à propos de faire faire l'hôpital pour les blessés, y en ayant plusieurs de blessés tous les jours qui ne sont point secourus.

LOUIS.

Vannes demande congé de revenir, n'ayant plus rien à faire à Noyon; mandez moi si je lui dois donner ou non.

Lettre 311. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLXII.)

1. Roger Bostot d'Espenan était un agent de Richelieu.

Lettre 312. — Archives de Chantilly.

1. Demuin, où Louis XIII va séjourner de longs jours, et d'où il va diriger les opérations du siège de Corbie, est une petite localité de Picardie, dans le voisinage de Corbie.

313

Demuin, 3 octobre 1636.

Je dépêcherai demain à la pointe du jour à M. le Comte suivant ce que vous m'avez mandé. Il m'a fait savoir ce soir par Marandé qu'il partirait demain à la pointe du jour. Il ne peut rien ajouter à l'ordre que vous avez donné à Hocquincourt d'aller à Guise.

J'ai eu réponse de mon frère, lequel était à son poste dès 7 heures du matin, où il a attendu Argencourt[1] jusques à midi, duquel il se plaint fort; il promet faire telle diligence que j'en serai content; M. d'Angoulême ira le voir demain pour le chauffer encore.

Il est besoin de mettre quelque garde à Sailly: si vous jugez à propos, je ferai venir une des 4 compagnies de Roye pour faire cette garde. J'enverrai demain Lambert à mon frère. Je vous prie de dire à M. de la Meilleraye de commander à la Boissière qu'il soit un peu plus soigneux de faire fournir ce qu'il faut pour les travaux, et surtout des gabions pour l'esfalsade que on fait sur le pavé. Il serait bon de faire donner 100 écus à Meigneux, auquel je donne la charge de faire le fort de Sailly, pour payer ses soldats qui le feront. Si il y a, comme on dit, des chevaux de frise à Amiens, je vous prie de les envoyer au parc de l'artillerie.

LOUIS.

Je vous prie qu'on raccommode les deux ponts entre ici et Amiens, les eaux étant si hautes qu'on a très grand peine à passer au gué.

314

De la campagne, près Sailly[1], le 4 octobre 1636.

Mon cousin, l'Epinois, un de mes mousquetaires, que j'avais envoyé dans l'armée, revint hier au soir à Amiens, donner avis à M. de Châtillon de l'entreprise de Jean de Werth. Il vous dira tout ce qu'il a appris parmi eux et l'état de leurs forces.

LOUIS.

Lettre 313. — Archives de Chantilly.

1. D'Argencourt était un ingénieur militaire protestant fort distingué. Il avait défendu Montpellier, en 1622, contre Louis XIII; Richelieu, cependant, n'hésita pas à l'attacher au service du roi.

Lettre 314. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLXIII.)

1. Sur la Somme, près Corbie.

LOUIS XIII A CHEVAL

Gravure anonyme. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

315

Demuin, 5 octobre 1636, 2 heures soir.

Le gué de Sailly est rompu. On n'a pu travailler au fort, manque d'outils; nous en avons grand besoin en ce quartier de deçà ; le marquis de La Force en demande aussi. L'un de nos ingénieurs, nommé Beauvais, nous a quitté depuis la pre-

mière fois que j'allai à Amiens ; je crois qu'il est bien aise de travailler où on ne tire point ; je vous prie de le renvoyer au marquis de la Force, qui en a grand besoin. Nous avons ouï le signal des trois coups de canon[1] ; nous sommes mis sous les armes aussitôt, et avons envoyé Presques au camp pour savoir ce que c'était ; il est revenu sur les 1 heure, et nous a rapporté que c'était de la ville, et qu'il n'y avait aucun bruit ; sachant que ce n'était rien, tout le monde s'est retiré.

M. de Bléraucourt a donné avis en même temps qu'il était averti que les ennemis avaient quantité de pontons, et qu'il croyait que c'était pour entreprendre sur quelque quartier de deçà l'eau ; j'ai fait partir sur le champ 8 parties de 5 chevaux chacune, pour aller battre l'estrade depuis ici jusques à Péronne, afin qu'il n'arrivât de deçà ce qui est arrivé de delà. J'ai aussi donné ordre au marquis de la Force de faire faire le même depuis Corbie jusques à Sérisy.

Bien qu'il y ait une garde à Sailly de 50 mousquetaires et 20 chevaux, je mettrai demain tel ordre à faire battre l'estrade du long de l'eau qu'on ne sera plus en soupçon de rien de ce côté-là ; ce n'est pas mon opinion qu'on puisse faire un pont et passer en une nuit ; toutefois il ne faut rien mépriser.

LOUIS.

316

Demuin, 6 octobre 1636.

J'ai dit à mon cousin le duc d'Angoulême de vous mander que je trouvais très bon que vos compagnies entrassent demain en garde, comme vous m'avez mandé ; je vous l'eusse écrit moi-même sans que j'aie reçu votre billet à la chasse, où je n'avais point d'écritoire ; j'ai envoyé mon dit cousin au galop, pour vous faire savoir que je le trouvais bon, parce qu'il était tard.

Je vous envoie la lettre pour Saint-Simon toute ouverte, pour voir si vous la trouverez bien ; en ce cas, vous l'enverrez par qui vous jugerez à propos. Je vous envoie l'ordre que j'ai fait pour les gardes de cavalerie que nous devons fournir, pour voir si vous le trouverez bien aussi.

Votre voyage a été très utile au quartier de delà.

LOUIS.

Lettre 315, — Archives de Chantilly.

1. Le signal des trois coups de canon est encore usité aujourd'hui, pour donner l'alarme aux troupes d'une ville forte et indiquer le rassemblement.

Lettre 316. — Archives de Chantilly.

317

Demuin, 7 octobre 1636, 8 heures soir.

M. d'Angoulême partira demain à la pointe du jour pour faire ce qui est porté dans votre mémoire, qui est très à propos, auquel j'ai ajouté quelques pensées que j'ai eues.

Le cornette du marquis de Gesvres est ici, qui m'a assuré que le passage d'Offoy est rompu ; je le renvoie demain matin pour y faire encore travailler, et y mettre garde, moitié de la garnison de Péronne et moitié de Ham. Il ne se peut rien ajouter à ce que vous avez fait pour faire avancer les travaux.

LOUIS.

Si vous jugez à propos, je retiendrai les compagnies des Roches Baritaut et Saint-Géran pour deux jours, pour fortifier nos gardes de cavalerie. Je renforcerai demain la garde des lignes de 600 hommes des gardes et 200 Suisses. J'envoie demain loger à Vert 8 compagnies des gardes et 3 de Suisses pour monter au retranchement en cas d'alarme.

LOUIS.

Si on pouvait faire fournir quelque avoine pour faire subsister la cavalerie quatre jours et qu'elle se tînt ensemble, il serait très à propos.

Il serait très à propos de faire un peu approcher vos chevau-légers pour quatre jours. Envoyez ici 6 chevaux de poste.

LOUIS.

318

Entre Heilly[1] et Montigny, 9 octobre 1636.

J'ai donné ordre que les régiments qu'a Fontenay camperont demain dans les lignes, lesquelles sont en défense. Je trouve très bon qu'on fasse arrêter Bournonville, lequel est allé à Amiens. M. de La Meilleraye fera marché avec les Suisses pour les huttes. Je viens d'avoir nouvelles par un prisonnier, que Gassion a pris cette nuit, que Jean de Werth est parti pour aller au siège, de quoi nous doutons fort, et que ce ne soit pour donner dans nos quartiers qu'il ait fait cette feinte.

Lettre 317. — Archives de Chantilly.

Lettre 318. — Archives de Chantilly.

1. Heilly, village sur la rivière d'Ancre, au nord de Corbie, entre Ailly et Corbie.

J'ai retiré le quartier d'Allonville de peur qu'il ne lui arrivât accident. Je fais faire cette nuit, une garde de 1 000 chevaux par Gassion, Silar et Miche entre la rivière d'Ancre et celle qui passe au quartier de mon frère, et, en cas d'alarme, donné ordre à mon neveu de Beaufort de se rendre à la tête du fort de M. de Chatillon avec 2,000 chevaux. Je m'étonne comme ils n'ont jeté par là un secours dans Corbie, ne s'y faisant aucune garde ; nous avons été contraints de faire des gardes extraordinaires, c'est pourquoi vous ordonnerez à vos gendarmes et chevaux-légers de rentrer en garde demain matin au poste où ils ont déjà été. Vous parlerez à M. le chancelier pour le pain, qui est très mauvais. Depuis avant-hier la nouvelle des prêts a réjoui toute l'infanterie.

On vient de prendre un espion, qui vient de l'armée des ennemis, qui dit que ceux de la ville l'avaient envoyé pour dire qu'ils n'en peuvent plus ; je ne l'ai pas encore vu, je l'ai envoyé quérir.

LOUIS.

La cavalerie disent que si les villages de M. de Chaulnes ne leur laissent prendre du fourrage, ils ne peuvent pas subsister ici. Ils ont tué 8 cavaliers et pris 40 chevaux de notre cavalerie.

LOUIS.

319

Demuin [1], 10 octobre 1636.

J'approuve le dessein d'envoyer Praslin avec 500 chevaux à Guise; je les ferai tenir tout prêts à partir, après que j'aurai reçu nouvelles de Rambures, pour savoir au vrai si Jean de Werth est parti. J'avais déjà dit à Gassion que je trouvais bon que le reste de Plancy et de Miche fussent joints à lui; M. de Noyers fera ce qui est nécessaire là-dessus: je vous renvoie la lettre du comte de Launoy et celle de Guébriant.

Mon frère m'a mandé qu'il était impossible de faire demain la revue à cause du changement de camp, et qu'il fallait attendre à dimanche matin. J'irai demain matin voir les travaux.

LOUIS.

320

Demuin, le 10 octobre 1636.

Il est très à propos de donner le prêt, et commencer le plus tôt possible aussi le pain à la cavalerie. Il serait également à propos de faire passer la revue aux

Lettre 319. — Archives de Chantilly.

1. Demuin, village de Picardie, dans le voisinage de Corbie.

régiments de Paris, car il m'a été assuré qu'il y en a qui n'ont pas 300 hommes, et sont payés pour 600, entre autres Moncaut.

Je n'ai pas jugé bon de laisser aller M. le Comte à la guerre, à cette heure, mais bien quand les travaux seront un peu plus avancés, de peur que, pendant qu'ils iraient d'un côté, les ennemis ne viennent par l'autre et ne jetassent quelque chose dans Corbie. Quand le retranchement sera un peu plus avancé, et le marais inondé, il n'y aura plus rien à craindre. J'irai demain dès la pointe du jour aux travaux de delà, et n'en reviendrai qu'au soir.

LOUIS.

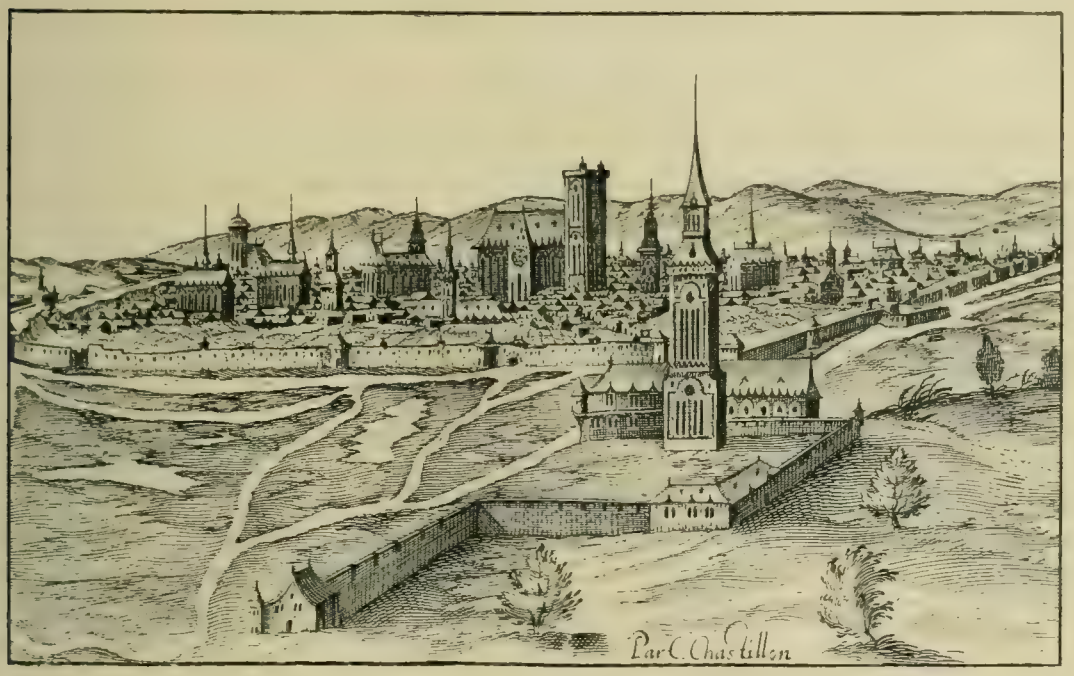

ABBEVILLE-SUR-SOMME EN PICARDIE
SOUS LOUIS XIII

D'après Cl. CHATILLON. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

321

Demuin, 10 octobre 1636.

Mon cousin, je désire qu'on fasse donner quelque argent au prince de Wurtemberg[1] pour se remettre en équipage.

LOUIS.

Lettre 320. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLXIV.)

Lettre 321. — Archives de Chantilly.

1. Le prince de Wurtemberg était allié de Louis XIII.

322

Demuin, 14 octobre 1636.

Il ne se peut rien ajouter aux résolutions que vous prites hier; si j'eusse reçu vos lettres de bonne heure, j'eusse été reconnaître ce que vous me mandez; mais ne les ayant reçues qu'à 3 heures après midi (comme je revenais de voir tirer au moulin à vent, lequel n'est pas en état de faire jamais farine, si on ne le refait tout neuf), je n'ai su y aller; je ne manquerai d'y retourner demain sur le midi, et visiter tout ce que vous me mandez.

Il vient de revenir un des gens de Genfelt, qui dit qu'il a laissé Jean de Werth une lieue au deçà d'Arras, et que toute l'armée passa avant-hier dans Arras, où ils reçurent de l'argent pour aller à leurs quartiers d'hiver; il ne faut pas laisser de se préparer comme si ils devaient venir dans deux jours.

Louis.

323

Demuin, 14 octobre 1336.

J'ai été au camp choisir les champs de bataille, selon que vous me mandâtes hier; ils sont très avantageux, pourvu que ceux qui y doivent aller exécutent les ordres que je leur ai donnés; je vous puis assurer qu'ils ne peuvent venir sans être battus. J'ai donné ordre particulier pour faire garde exacte, afin que âme qui vive n'y puisse entrer. J'ai aussi commandé qu'on travaillât cette nuit. La circonvallation sera fermée dans deux jours, et en état de se défendre. Je trouve le quartier des gendarmes bien gaillard; on ne le peut ôter de là si ils ne campent.

Mon frère a donné congé à toute sa noblesse, et aussi à Saint-Remy, lequel n'avait plus que 4 hommes. La noblesse de Normandie m'a promis de demeurer encore cinq jours, moyennant que leur congé soit entre les mains de M. de La Meilleraye pour s'en aller dimanche au soir, ce que j'ai écrit à M. de Noyers pour un d'eux.

Je trouve bon que le régiment d'Anjou aille à Abbeville et que Brézé revienne. J'ai fait rapport à tous ces messieurs de ce que Vercant vous a dit, sans leur montrer votre lettre, et aussi de ce que Rambures vous a mandé.

Louis.

Lettre 322. — Archives de Chantilly.

Lettre 323. — Archives de Chantilly.

REPRISE DE CORBIE

LE 14 NOVEMBRE 1636

D'après le tableau de la Galerie du Château de Richelieu
actuellement au Musée de Versailles, n° 616.

324

Demuin, 14 octobre, à 4 heures du soir.

J'accorde ces deux abbayes aux deux personnes pour qui vous me les demandez.

Boissy vous a envoyé le sergent par deux de vos gardes. M. le chancelier a honneur à son fait de nous avoir si bien pourvu d'avoine. Je ne manquerai de faire dire aux carabins[1], Gassion et Silar, qu'ils aillent quérir du pain, savoir à Gassion 700, aux carabins 1000, et à Silar 400.

LOUIS.

Comme j'achevais ce billet, un commissaire de l'artillerie m'est venu dire que le moulin était à bas.

325

Demuin, 16 octobre 1636.

M. d'Esche est parti, et est résolu d'amener sa fille[1] chez lui, disant qu'il ne veut point répondre de sa langue; il m'a emprunté le carrosse que j'ai à Paris pour cela.

Je m'en vas au camp pour voir les lieux où nous logerons les troupes, qui demeureront dans la circonvallation. Je retirerai les gendarmes d'où ils sont, mais je ne les puis loger que deçà de l'eau, au village de Villers-aux-Erables, où Brézé loge à cette heure faute de couvert. Je ferai faire encore un pont, afin qu'ils puissent passer diligemment de là en cas d'alarme, laquelle ils ont eue cette nuit de delà, ayant paru près d'Ancre 8 escadrons, dont le capitaine Paget donna avis sur les onze heures du soir; toute l'armée a été à cheval cette nuit.

LOUIS.

326

Demuin, 17 octobre 1636.

Je ne peux pas loger Lambert à Vert, parce que la gendarmerie et les chevaux d'artillerie y sont logés; je les voulais mettre plus loin, mais mon frère n'y a jamais

Lettre 324. — Archives de Chantilly.

1. Cavaliers, munis de carabines, qu'on appela plus tard des carabiniers.

Lettre 325. — Archives de Chantilly.

1. Fille d'honneur de la Reine Anne d'Autriche.

voulu consentir : il n'y a point d'autre village que Hamel, où loge la cavalerie, qui bat l'estrade[1] de la nuit. J'irai demain sur les lieux pour voir tout ce qui s'y pourra faire ; cependant, j'ai ordonné la garde très exacte pour cette nuit. Mon frère est venu ici, qui m'a dit que, à cette heure qu'il était bien logé, qu'il fallait faire demeurer l'armée delà dix ou douze jours ; je lui ai dit que la cavalerie n'y pouvait subsister longtemps ; il n'a su que me répondre.

La cavalerie demande l'avoine ; vous en parlerez à M. le chancelier.

LOUIS.

Il semble que mon frère ait pris résolution de ne s'en plus aller.

327

Demuin, 18 octobre 1636.

Je trouve bon qu'on ne donne point d'avoine aux étrangers[1] et aux carabins.

Il y a trois jours que M. de Châtillon m'avait promis de faire tracer ce fort ; si on est toujours dessus, ils ne font rien. J'y eusse été aujourd'hui sans un peu d'émotion que j'ai eue cette nuit, avec un flux de ventre qui m'a empêché de dormir, lequel me dure encore ; j'ai pris un petit remède ce matin ; je m'en vas prendre médecine pour être en état d'aller demain au camp.

Je m'assure que La Roche ira bien vite à ce fort, car la terre est fort bonne. On travaillera demain matin aux lignes de deçà ; le mauvais temps a été cause de quoi on n'a rien fait ce matin. Il est très à propos de faire la tête[2] de Châtillon, devant que travailler à celle de Fontenoy. Je donnerai ordre aux huttes, afin qu'elles ne soient pas si pressées. Voyant que je ne pouvais aller au camp, j'y ai envoyé M. d'Angoulême et Chavigny avec pleine instruction.

LOUIS.

328

Demuin, le 20 octobre 1636.

Il est nécessaire de faire fournir mercredi de l'avoine pour les 600 chevaux qui doivent entrer en garde aux lignes parce que ils demeureront vingt-quatre heures, et ensuite pour toutes les gardes qui se feront dudit côté.

LOUIS.

Lettre 326. — Archives de Chantilly.

1. Battre l'estrade, surveiller les routes, faire le service de reconnaissance.

Lettre 327. — Archives de Chantilly.

1. Régiments étrangers. — 2. L'ouvrage de fortification.

Lettre 328. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.- CLXV.)

329

Demuin, 22 octobre 1636.

Il est nécessaire d'envoyer les tourbes pour les corps de garde au bac à Dour.

Il faudrait avoir quelqu'un qui ait le même soin du paiement des travaux que M. de Chartres.

M. le Comte commence déjà à faire le protecteur des gens de guerre, disant que la cavalerie ne peut subsister si on ne l'envoie au loin, qu'il la faut épargner, que pour lui, si il en était cru, que on la logerait mieux, plusieurs autres discours comme cela.

Louis.

330

Demuin, le 26 octobre 1656.

Mon cousin, le marquis de La Force m'ayant témoigné le désir de venir avec moi, je crus lui devoir permettre, ayant toujours besoin de quelqu'un à cette heure que je ramasserai des recrues; je vous enverrai mon cousin le duc d'Angoulême qui vous dira toutes nos résolutions.

Louis.

331

Chantilly, 8 novembre 1636.

Mon cousin, j'ai vu par le mémoire que vous m'avez envoyé par Saint-Preuil que M. de La Meilleraye vous avait dit que je ne voulais point absolument le siège de Corbie par force. Je lui ai bien dit que la saison était fort avancée, et que tout le monde criait contre à Paris, et que je ne voyais pas que la chose fût si faisable qu'on le disait[1], et que mon sentiment n'y était pas si le mauvais temps qu'il faisait, à l'heure que je lui parlais, durait; toutefois je m'en remettrais à vous; il fit ce qu'il peut afin de me dissuader, même des batteries. Je lui répondis que

Lettre 329. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLXVI.)

Lettre 330. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLXVII.)

Lettre 331. — Archives de Chantilly.

1. On voit que Louis XIII était d'avis de maintenir l'investissement de Corbie, mais qu'il ne croyait pas, avec la mauvaise saison et les moyens dont il disposait, pouvoir faire un siège en règle.

pour les dites batteries j'étais d'avis qu'on les fit et que, quand elles seraient faites, peut-être le temps se ferait beau, et que on pourrait pousser en avant; voici tout ce que je dis; M. de Chavigny était présent, qui vous pourra dire la même chose. Je suis tout prêt à retourner à l'heure même que vous le manderez.

M. de Chavigny vous fait réponse sur les autres points de votre mémoire. Je me porte fort bien, grâce au bon Dieu, lequel je prie vous vouloir conserver aussi longtemps que le souhaite la personne du monde qui vous aime le plus.

Louis.

332

Chantilly, 13 novembre 1636.

Mon cousin, je vous envoie dans le mémoire joint à cette lettre les troupes que j'estime devoir demeurer en garnison à Corbie[1], afin que vous les y fassiez entrer après que le régiment de mes gardes en sera sorti. Je n'estime pas qu'il faille retirer mon armée de la circonvallation, qu'on n'aie fait abattre tous les travaux qui ont été faits tant pour la dite circonvallation que pour l'attaque de force, excepté la demi-lune de Campiz et le fort du marquis de La Force, que je désire être gardé, ce à quoi vous tiendrez la main, afin que le tout s'exécute selon mon intention. Je désire aussi, lorsque les ennemis sortiront vendredi, que mon armée soit en bataille, et que vous fassiez défense sur peine de la vie de mettre le feu dans le camp, que vous donniez ordre qu'on porte les meilleures huttes dans les dehors de la place et aux lieux qui seront choisis sur les remparts, pour hutter la garnison que j'ordonne y être mise, à cause du mauvais air, et que vous fassiez conserver dans Corbie les corps de garde et grands couverts qu'on avait faits pour la cavalerie dans la circonvallation. Je m'assure que vous ferez exécuter bien ponctuellement et avec soin les ordres contenus en cette lettre, comme important au bien de mon service. Sur ce, je prie Dieu vous avoir, mon cousin, en sa sainte garde.

Louis.

Je désire que le sieur du Hallier aille en Champagne avec les troupes de cavalerie, ainsi que vous verrez par le mémoire des logements de la cavalerie que je vous envoie.

Lettre 332. — Archives de Chantilly.

1. Louis XIII avait vu juste. Corbie épuisée capitula, et fut remise aux troupes françaises le 14 novembre.

333

Pont de Neuilly[1], 18 novembre 1636.

Mon cousin, M. le Comte[2] est arrivé ce matin, auquel j'ai fait la meilleure chère que j'ai pu; je lui ai montré ensuite le projet que j'avais fait des garnisons; il m'a demandé si je m'étais donné la peine de le faire moi-même; je lui ai dit que oui, et que je l'avais fait transcrire à Lucas, parce qu'il était trop brouillé. Il m'a dit : « S'il vous plaît me bailler ledit mémoire, je le ferai exécuter de point en point pour les troupes qui vont en Champagne, lesquelles je conduirai moi-même dans les garnisons. » Je lui ai dit que cela ne méritait pas qu'il y allât. Il m'a extrêmement pressé de retourner à l'armée et ensuite en Champagne; je lui ai remontré plusieurs fois que cela n'était nullement nécessaire, et que, même si il y avait quelque chose à faire, ce serait du côté de la Bourgogne, où un maréchal de camp suffirait pour mener les troupes à M. le prince pour les raisons qu'il pouvait bien penser sur le commandement.

Il n'a pas laissé de persister toujours à vouloir y aller, et disait qu'il n'y voulait être que quinze jours; toutefois, si je ne voulais pas absolument, qu'il obéirait, mais qu'il avait bien peur qu'on eût bien de la peine à faire recevoir garnison à ces grandes villes sans sa présence. Je lui ai fait connaître et dit doucement que je ne voulais pas qu'il y allât; à même temps les larmes lui sont venues aux yeux, et n'a rien répondu. Il m'a dit qu'il n'avait rien ici, et qu'il s'allait cacher à Paris pour deux ou trois jours, jusqu'à temps que son train fut venu. J'ai reconnu son esprit fort ulcéré. Il m'a prié ensuite qu'on exemptât Soissons de garnison, ce que j'ai cru lui devoir accorder.

Il dit aussi que Rethel et Château-Porcien sont tous pleins de peste. Je lui ai baillé de mes chevaux pour aller à Paris. Nous nous sommes séparés fort civilement en apparence, mais en effet je crois qu'il n'est pas content.

J'ai reçu un billet de M. de Chavigny, de Paris, trois heures après que M. le Comte était parti d'auprès de moi, par lequel vous me mandiez que je lui dise que je vous allais envoyer l'état des garnisons; il croira bien, par mon discours que je lui ai fait, que vous ne l'aviez encore vu, et que je vous le dois envoyer.

Pour Nanteuil, je lui en ai parlé comme s'il en eut déjà su quelque chose; si j'eusse reçu votre billet à temps, je lui en eusse parlé comme vous me le mandiez.

Lettre 333. — Archives de Chantilly.

1. Neuilly-sur-Seine, près Paris. — 2. M. le comte de Soissons quitta Paris avec Gaston d'Orléans dans la nuit du 19 au 20 novembre, et recommença à comploter contre Richelieu. M. le Comte allait même essayer de révolter la Champagne; il fut tué à la bataille de la Marfée, en 1641.

Je m'en vas à Versailles, la peste s'étant réchauffée à Saint-Germain depuis deux jours ; assurez-vous toujours de mon affection.

LOUIS.

J'oubliais à vous dire que M. le Comte s'en voulait retourner ici demain matin.

334

Versailles, 20 novembre 1636.

Mon cousin, je vous envoie ce gentilhomme en diligence sur l'extraordinaire surprise où je suis de ce que je viens d'apprendre du partement de mon frère[1] et M. le Comte avec lui. Je suis extrêmement en peine de vous, ayant peur qu'il n'ait quelque dessein contre votre personne. Je vous prie que j'en puisse apprendre au plutôt des nouvelles pour me mettre hors de peine.

Il me semble qu'il est à propos de faire avancer quelque cavalerie de deçà. Je ne doute point que, sur la nouvelle de Saint-Preuil, vous n'ayez donné ordre à toutes les places de Picardie. Dès que j'ai su la chose, j'ai donné ordre à M. de Chavigny[2] de le faire, comme aussi de tous côtés; je ne sais s'il le fera, étant si éperdu qu'il ne sait ce qu'il fait.

Je m'en vas encore envoyer pour faire exécuter tout ce que dessus. Je me rendrai demain matin à Paris pour donner ordre à tout le reste. Assurez-vous que je vous aimerai jusqu'au dernier soupir de ma vie.

LOUIS.

335

Versailles, 24 novembre 1636.

Mon cousin, j'envoie ce gentilhomme pour me rapporter de vos nouvelles.

J'eusse été vous attendre à Rueil, mais, jugeant que vous serez harassé du chemin et que vous aurez plus de besoin de repos que de visites, j'ai remis à demain à vous aller voir, en étant en extrême impatience.

Rames doit venir ici demain matin pour avoir la réponse à la lettre de mon frère ; vous m'enverrez la dite réponse, si vous jugez que je la doive faire avant que de vous avoir vu; sinon, je le remettrai au temps que vous me manderez, ne

Lettre 334. — Archives de Chantilly.

1. Gaston d'Orléans, toujours indécis, se sépara rapidement du comte de Soissons, et se retira à Blois dans son apanage. — 2. Il faut se rappeler que Chavigny joignait à toutes ses charges celle de chancelier du duc d'Orléans.

Lettre 335. — Archives de Chantilly.

M. LE COMTE

LOUIS DE BOURBON, COMTE DE SOISSONS, TUÉ A LA MARFÉE, LE 6 JUILLET 1641

D'après le portrait de FERDINAND, gravé par DAVID.

Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

voulant rien faire sur toutes choses sans bons avis, m'en étant trop bien trouvé jusque à cette heure. Je ne vous ferai cette lettre plus longue, M. de Chavigny étant pleinement instruit de tout ce qui s'est passé depuis mon partement de l'armée ; seulement je vous assurerai de l'extrême affection que j'ai pour vous, et que je prierai le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous donne longue vie, et vous tienne toujours en sa sainte garde.

LOUIS.

Depuis la prise de Corbie, je me suis mis dans la dévotion beaucoup plus que devant, pour remercier Dieu des grâces que j'en reçus en cette occasion.

336

Décembre 1636.

Mon cousin, les longueurs du sieur Dubois[1] n'ont point de rapport à ses promesses; mais ce n'est pas ce qui me fâche; le péril où il se met tous les jours me déplaît, et vous savez le bruit que fait son travail, et l'envie que beaucoup de gens ont de se saisir de sa personne; nous avons été trompés à ne juger pas mal de beaucoup d'esprit comme vous savez; il est à craindre que nous le soyons encore, et ce me serait un déplaisir irréparable qu'on fit mal à cet homme, et que mes ennemis s'en puissent prévaloir; je vous prie d'y bien penser et ne vous reposez pas sur la bonté et la facile créance du bon père Joseph[1], et sur celle que vous même avez quelquefois, car il en pourrait arriver inconvénient. Ma pensée est que vous fassiez conduire cet homme au bois de Vincennes, pour y être jusqu'à ce que nous soyons assurés qu'on ne puisse lui faire du mal; si vous êtes du même avis, je vous envoie Després pour cet effet; sinon je vous charge de l'événement, c'est-à-dire que s'il lui arrive mal, vous vous souviendrez que ma pensée n'était pas qu'on laissât les choses en l'état où elles sont.

Assurez-vous de mon affection qui ne vous manquera jamais.

LOUIS.

Lettre 336. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLXVIII.)

1. Le sieur Dubois est cet ancien capucin, dont il a déjà été parlé. Il prétendait connaître le secret de la pierre philosophale, c'est-à-dire le moyen de fabriquer de l'or dont Louis XIII et Richelieu avaient si grand besoin. C'est le Père Joseph, « l'éminence grise », qui l'avait introduit près du cardinal. En réalité, c'était un aventurier de dernier ordre qui se nommait Pingard et abusait de la crédulité de tous. Enfermé à Vincennes, il fut condamné à mort en 1637 « pour fausse monnaie et autres crimes ».

337

Noisy [1], 3 décembre 1636.

Je trouve très à propos que vous alliez à Paris, où vous en ferez plus en un jour de votre présence, qu'on en ferait en dix, vous n'y étant pas.

M. de Chavigny vous est allé trouver dès ce matin. Je parlerai de l'affaire de M. Dubois comme vous me le mandez; il lui faut faire voir ces deux religieux, à qui il a confiance, pour le rassurer un peu et remettre son esprit. Je vous envoie dans ce paquet la lettre pour M. le Comte, à laquelle il ne se peut rien ajouter.

Je suis extrêmement aise de savoir que vous vous portez bien.

LOUIS.

338

S. l. 3 décembre 1636 [1].

Prugne, qui est à M. le Comte, m'est venu demander réponse; je lui ai dit que j'envoyais vers son maître, et que celui qui y allait portait la réponse de sa lettre: je ne lui ai point dit que ce fût Liancourt.

LOUIS.

Si on a affaire de maréchaux de camp en Guyenne, le marquis de Fimarcon, qui est Tilladet, que vous avez vu autrefois dans les gardes, s'y offre, et aussi de faire un régiment de 12 compagnies.

339

Noisy, 8 décembre 1636.

Je vous prie de ne vous mettre point en peine de moi. Je me garderai bien, s'il plaît au bon Dieu. Je vous recommande de prendre garde à vous plus que jamais.

Ceux d'Epernay n'ont voulu laisser entrer le régiment de Picardie dans leur

Lettre 337. — Archives de Chantilly.
1. Noisy-le-Roi, près Versailles.

Lettre 338. — Archives de Chantilly.
1. Probablement de Noisy.

ville. Ceux de Reims en ont fait autant au régiment de Champagne[1]: il est besoin d'y pourvoir et ne pas souffrir tels refus, autrement cela arrivera tous les jours.

Je vous prie que je sache demain ce qui sera arrivé de l'essai de la poudre[2] que vous faites ce soir. J'ai prié le bon Dieu pour vous aujourd'hui.

LOUIS.

340

Noisy, 12 décembre 1636.

Les ambassadeurs d'Angleterre m'ont demandé audience pour demain matin[1]: je vous prie me faire savoir de quoi vous pensez qu'ils me veulent parler, afin que je ne sois pas surpris.

Je suis en impatience de savoir comme mon frère aura reçu M. de Chavigny.

J'ai parlé aux capitaines du régiment des gardes sur la faiblesse de leurs compagnies, sans leur faire rien connaître: ils m'ont promis que le 25 de ce mois qu'ils seront tous remplis, et disent qu'ils ne leur manquent pas quantité de soldats, mais que ils en ont grand nombre de malades.

LOUIS.

341

Noisy, le 12 décembre 1636.

Je me rendrai après-midi à Rueil, pour savoir ce que rapportera M. de Chavigny[1], en étant en peine. Il faut faire ou manquer promptement cette affaire, pour ne leur donner loisir d'ajuster leurs plans, et gagner quelque gouverneur.

On m'a assuré que les receveurs de l'argent, que ceux de Paris ont donné, en ont encore entre leurs mains. Il serait bon de les faire compter.

J'approuve fort que Lambert aille à Charleville. Je vous rendrai demain réponse sur le major de Nancy.

LOUIS.

Lettre 339. — Archives de Chantilly

1. C'étaient les résultats des tentatives de révolte du comte de Soissons en Champagne. — 2. Il s'agit simplement d'un remède que devait prendre le cardinal.

Lettre 340. — Archives de Chantilly.

1. On a vu à deux reprises que le roi abandonnait complètement à Richelieu les relations avec les ambassadeurs étrangers.

Lettre 341. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLXIX.)

1. M. de Chavigny devait rapporter la nouvelle de la soumission que faisait une fois de plus Gaston d'Orléans.

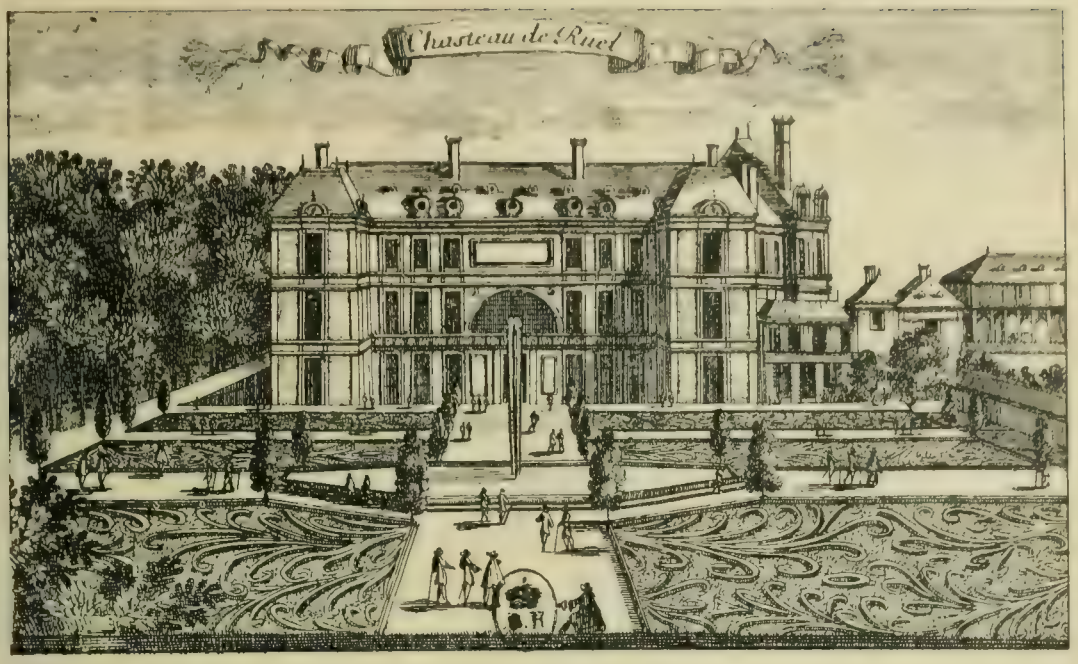

LE CHATEAU DE RUEIL, près Paris

AU CARDINAL DUC DE RICHELIEU

D'après la gravure éditée par N.-D. Poilly. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

342

Noisy, 15 décembre 1636.

J'ai entretenu Lendresse, que Gramont a envoyé. Je vois qu'il est du tout nécessaire à se hâter de prendre le passage d'Ascain[1], lequel se peut prendre à cette heure facilement ; et si on leur donne loisir de s'y fortifier, le poste étant très avantageux pour eux, on ne les en pourra déloger. Il m'a dit vous avoir montré la carte du pays, laquelle il m'a baillée, par laquelle je juge ce que dessus.

Les 4 régiments que nous envoyons de delà sont fort mal armés ; ils m'ont assuré que pour des hommes ils n'en manqueront point, mais qu'ils ont grand peur de ne pas trouver d'armes à acheter à Bordeaux ; c'est pourquoi, si il n'y en a point, il serait nécessaire d'y en faire porter par des marchands.

Il faudrait parler à M. de Nouveau[2] pour les postes de ce chemin là, pour les

Lettre 342. — Archives de Chantilly.

1. Les Espagnols menaçaient actuellement la France d'une attaque sur la frontière des Pyrénées dans le pays basque. C'est de ce côté que Louis XIII portait son attention. — 2. M. de Nouveau était directeur des Postes.

faire mieux fournir qu'elles ne sont. J'oubliais à vous dire que Gramont demande, si MM. de La Valette ou d'Epernon viennent à Bayonne, s'il les laissera entrer les plus forts dans la ville. Je vous envoie la lettre qu'il m'écrit, laquelle m'a été expliquée aussi par Landresse.

LOUIS.

343

Noisy, 18 décembre 1636.

J'ai entendu Liancourt, lequel m'a dit vous avoir dit les mêmes choses qu'à moi. Je crois qu'il serait à propos de faire savoir à M. de Chavigny que M. le Comte dit que c'est mon frère[1] qui lui a donné les principaux avis que on le voulait arrêter, et que c'est lui qui l'a fait résoudre à s'en aller de la façon qu'il a fait, afin qu'il fasse voir à mon frère que M. le Comte se décharge sur lui de tout.

Il a dit aussi à Liancourt toutes les choses que j'avais dit à mon frère qu'il ne devait pas souffrir, quand il serait dans l'armée. Sardiny a dit à Liancourt que mon frère aimait extrêmement sa femme; ce qui me fait juger qu'ils ont conseillé mon frère de faire la demande qu'il a faite sur son mariage, croyant que je ne lui accorderais jamais, et que, par ce moyen, ils tiendraient mon frère irréconciliable avec moi. J'ai eu cette pensée sur ce que m'a dit Liancourt, laquelle j'ai cru vous devoir faire savoir.

L'ambassadeur de Savoie me parla avant-hier de l'affaire de Pignerol, et me dit qu'il vous en parlerait; c'est pourquoi je ne vous en dirai rien; il est besoin d'y penser avant l'assemblée de Cologne. Plessis-Praslin demande son congé, ayant des affaires très pressantes ici. Vous ferez faire les réponses au comte de Passeran, qui est venu me complimenter de la part de M. de Savoie sur la prise de Corbie. J'en envoie les lettres à M. Bouthillier.

LOUIS.

344

Noisy, 19 décembre 1636.

Je pensais aller à Rueil vous voir; mais voyant le temps si mauvais et si rude, j'ai cru que vous ne seriez point fâché que je n'y allasse point aujourd'hui; je vous

Lettre 343. — Archives de Chantilly.

1. Gaston d'Orléans, en faisant sa soumission, avait demandé la grâce du comte de Soissons. Celui-ci prétendait qu'il n'avait fait que céder aux sollicitations de Gaston, ce qui était inexact.

envoie Lucas qui vous parlera de plusieurs petites affaires de ma part : si vous jugez à propos qu'il parle à M. de Châtillon de ma part il le fera.

LOUIS.

Je vous prie me mander comment va l'affaire de Dubois[1].

345

Noisy, ce 19 décembre 1636.

Puis[illegible]icourt a vu M. de Chavigny il n'est pas besoin de lui rien mander. J'ai écrit à M. de Châtillon de se rendre demain à Rueil, où je serais à 1 heure après midi.

LOUIS.

346

Noisy, le 23 décembre 1636.

Je vous envoie deux billets que j'ai reçus de Rambures. Je crois qu'il est bon de lui faire savoir ce qu'il doit répondre au gouverneur d'Arras. Je trouve bien étrange que nous n'ayons pas de nouvelles de M. de Chavigny[1].

LOUIS.

Lettre 344. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLXX.)
1. L'aventurier enfermé à Vincennes.

Lettre 345. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLXXI.)

Lettre 346. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLXXII.)
1. M. de Chavigny était chargé de traiter tout ce qui concernait Gaston d'Orléans.

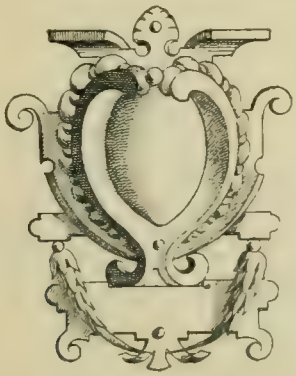

1637

Précautions contre le comte de Soissons. — Résistance des parlements. — Troubles dans les provinces. — Divers succès aux frontières. — Reprise des Iles de Lérins. — Disgrâce du maréchal de Vitry. — Mlle de la Fayette entre en religion.

Après « l'année de Corbie » il fallait payer les frais de la victoire. Il était nécessaire d'entretenir sur toutes les frontières de la France des armées de plus en plus nombreuses, et de les faire vivre aux frais de l'État et non aux dépens des populations.

Pour subvenir à tous ces besoins, le roi soumet de nouveaux impôts à l'enregistrement des parlements. Ceux-ci faisaient beaucoup de résistance, sentant le peuple avec eux. Il y eut des soulèvements en Périgord et en Limousin.

Le comte de Soissons et d'autres grands seigneurs cherchaient à agiter le pays. En face de difficultés de toutes sortes, Louis XIII combattait à l'extérieur, et négociait à l'intérieur.

Il put reprendre les iles de Lérins sur les Espagnols, et mettre la Provence à l'abri. Il prépara l'offensive en Roussillon et surtout en Picardie, et il projeta la conquête de l'Artois.

Il faut signaler la disgrâce du maréchal de Vitry et l'entrée au couvent de Mlle de la Fayette. Louis XIII est profondément affecté de cette vocation de son amie. Il ne s'y oppose point, mais sent d'autant plus le vide de cette séparation que dans sa famille il ne trouvait ni appui ni affection.

347

Langennerie [1], 4 janvier 1637.

Arrivant en ce lieu, j'ai trouvé le comte de Brion [2] avec une lettre de mon frère, laquelle je vous envoie par ledit Brion dans ce paquet ; il a fait ce qu'il a pu pour me faire arrêter en ce lieu, me témoignant l'appréhension que mon frère aurait de mon avance à Orléans. Je l'ai assuré qu'il ne devait non plus avoir d'appréhension de moi à Orléans que si j'étais encore à Fontainebleau, si il avait le dessein, qu'il me disait, de se remettre bien avec moi.

Lettre 347. — Archives de Chantilly.

1. Sur la grand'route de Paris à Orléans, à peu près à l'emplacement actuel de la gare de Chevilly. Louis XIII à la tête de quelques troupes se dirigeait sur Orléans, ce qui était le meilleur moyen de confirmer Monsieur dans ses idées de soumission. — 2. Agent du duc d'Orléans.

Il m'a dit ensuite que mon frère, sachant mon arrivée, pourrait bien s'éloigner de dix ou onze lieues de Blois, pour pouvoir avec plus de loisir achever son traité; ce qui me fait juger qu'il a dessein de s'en aller, joint aussi la grande appréhension qu'il a que je loge des troupes de là l'eau, ce que je ne fais pas de peur de l'alarmer. Je vous prie m'envoyer la réponse que je lui dois faire.

Je monte à cheval pour m'en aller à Orléans.

LOUIS.

348

Saint-Germain-en-Laye, ce 10 janvier 1637.

En m'enquétant combien il y avait de Joinville[1] à Sedan[2] (où j'ai trouvé n'y avoir que 26 lieues), j'ai pensé à Sainte-Menehould[3], où je crois qu'il serait à propos de mettre quelque garnison[4]. Je vous prie de vous informer auprès de M. de Noyers[5], si Arnould y est retourné et, en cas qu'il soit encore à Paris, le faire partir diligemment.

Je vous prie de me mander, si vous croyez que je puisse demeurer encore quelque temps dans ce lieu, auquel cas je ferai venir la reine, les soirées étant bien longues ici sans compagnie. Je vous recommande d'avoir toujours soin de vous, plus que jamais. Je me porte bien, grâce au bon Dieu.

Depuis ma lettre écrite, j'ai vu M. de Chavigny[6] qui n'a rien reçu et le petit Saint-Chamond, qui dit que Mathieu vous aura rendu le paquet de son père[7]; j'ai vu la lettre que son frère lui en écrit. Elle porte ce que je vous ai mandé dans le précédent mémoire et que, pendant ledit temps, il espère y faire entrer un autre. Rantzau[8] m'a promis que si Ermerstein[9] tient encore quinze jours après qu'il sera dans le pays, il y jettera des vivres assurément.

LOUIS.

Lettre 348. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLXXIII.)

1. Joinville, en Champagne, ville forte sur la Marne, chef-lieu de canton de la Haute-Marne. — 2. Sedan, ville forte sur la Meuse, où s'était retiré le comte de Soissons, chef-lieu d'arrondissement du département des Ardennes.

3. Sainte-Menehould, ville forte sur l'Aisne, commandant un défilé de l'Argonne, chef-lieu d'arrondissement du département de la Marne. — 4. Louis XIII réunissait des troupes pour empêcher le comte de Soissons de continuer ses tentatives de révolte.

5. M. de Noyers, secrétaire d'État de la guerre. — 6. M. de Chavigny n'avait pas de réponse du duc d'Orléans.

7. Le marquis de Saint-Chamond, envoyé du roi près l'armée suédoise. — 8. Josias, comte de Rantzau, né en 1609, en Holstein, servit Gustave-Adolphe, puis l'Empereur et encore les Suédois; il entra au service de France en 1635, secourut Saint-Jean-de-Losne contre les Impériaux en 1636; perdit un œil au siège de Dôle, une main et une jambe devant Arras en 1640, reçut, en 1641, trois blessures au siège d'Aire, quatre en 1642 à la bataille d'Honnécourt; maréchal de France en 1645, il mourut en 1650. « Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur »

9. Ehrenbreitstein, forteresse sur le Rhin en face de Coblentz.

349

Saint-Germain, 11 janvier 1637.

Je vois bien que M. de Chavigny[1], qui est fâché contre moi, vous a rapporté les choses plus chaudement que je ne les lui ai dites. J'ai pensé depuis hier à cette affaire.

Je trouve très bon, et en suis d'avis suivant le vôtre, que M. de Longueville[2] aille à Sedan pour faire à M. le Comte les propositions portées dans votre mémoire, pourvu que cette négociation ne dure que jusqu'au 15 février. Il faut hâter M. de Châtillon d'aller en Champagne. Pour la dépêche de Chaudebonne, si vous le jugez à propos ou non de lui bailler sa dépêche, vous le ferez.

J'accorde les deux abbayes à Flamareins, évêque de Saint-Malo. Pour l'affaire de La Rivière, je crois qu'on lui peut donner la liberté, ne pouvant faire plus mal que ceux qui sont à présent en crédit avec mon frère, et pouvant faire bien. Je penserai à des gens pour envoyer dans les places.

Je vous prie que quand vous voudrez envoyer quelqu'un en créance, que ce soit un autre que M. de Chavigny.

LOUIS.

350

Fontainebleau[1], 25 janvier 1637.

Je ne vois pas qu'on puisse prendre sûreté en la parole de mon frère. Il n'y a que quatre moyens pour se pouvoir assurer du dedans du royaume : le premier, *le gerloter en menin garlone fini a val velio;* le deuxième, *le charder mugir en manlans barière maroc sourdre regerloté inton mac*; le troisième, lequel je trouve le pire, *vol castonner rip janoce*, parce que, cependant qu'il nous promènera, en le suivant *vol marpo armera brancher har de colier* assisté des troupes d'Espagne en Champagne ; le quatrième, si il se raccommodait avec nous par contrainte, étant

Lettre 349. — Archives de Chantilly.

1. Évidemment Louis XIII n'était pas satisfait de la façon dont M. de Chavigny conduisait les négociations avec le duc d'Orléans. — 2. Richelieu avait proposé d'envoyer le duc de Longueville négocier avec le comte de Soissons, à Sedan. Malgré toutes ces tentatives de conciliation, Louis XIII voulut qu'on réunit des troupes, c'est pour cela qu'il pressait l'arrivée de M. de Chatillon en Champagne.

Lettre 350. — Archives de Chantilly.

1. Cette lettre, extrêmement importante, contient beaucoup de jargon. Elle n'a pas été déchiffrée jusqu'ici dans ses détails, bien qu'on en puisse suivre le sens général.

LE PRÉVÔT DES MARCHANDS

SUIVI DES ÉCHEVINS DE LA VILLE DE PARIS, VIENT COMPLIMENTER LE ROI LOUIS XIII SUR LA PRISE DE LA ROCHELLE

D'après la gravure d'Abraham Bosse. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

Toutes les figures contenues en ce Liure ont esté faites et se vendent à PARIS par
Melchior Tavernier Graueur et Imprimeur du ROY pour les Tailles douces, demeurant en Lisle du Palais sur le Quay a l'Epic d'Or.
Pierre Firens Graueur en Tailles douces de[illegible] rue St Iaques [illegible] l'enseigne de l'Imprimerie en Tailles douces.

à Orléans, le mener avec nous en Champagne ; encore n'y aurait-il nulle sûreté que, quand il aurait passé toutes les rivières avec nous, il ne s'allat jeter avec M. le Comte.

Bref, après y avoir bien pensé, je ne vois que l'un des deux premiers moyens de quoi on se puisse servir ; de laisser traîner l'affaire en longueur, je n'en suis nullement d'avis.

Je ne vois pas que, si mon frère était allé en Angleterre, ce qui nous en peut arriver de grand dommage. Pour la paix, les ennemis s'y porteront plus tôt, mon frère étant hors du royaume, que si il y demeure mal intentionné, comme il sera toujours assurément, ayant auprès de lui les personnes mal intentionnées qui y sont à présent, et qu'on ne lui fera jamais éloigner de son bon gré.

Pour le royaume, il est si décrié que pas un gouverneur, étant hors, ne se fiera en lui, si ce n'est *Vol Marco Stercolin* ; encore, ne pensé-je pas qu'il voulut faire cette trahison, ce qui fera bien plus tôt *Monbroche sourdant Miclot*. Au reste, *sa garlone ne racle soin vol ferre ne recroche tor vol port, gerlotant nintre signati stercols, blereau val pousante on fiche magari hur port.*

Il n'y a point de doute que qui pourrait prendre sûreté en mon frère, le droit du jeu serait de s'accommoder avec lui pour aller à l'autre ; mais n'y en voyant que par les 2 premiers moyens, je conclus qu'il faut que nous nettoyons le dedans cependant que nous en avons le loisir, et que M. le Cardinal de La Valette[2] et M. de Chatillon tiennent tête à M. le Comte, cependant que nous pourrons mettre fin à l'affaire de mon frère le mieux que nous pourrons, *rat en vol natant rip perroce, rat rip roquetie rat vol saugrant romo bac glane* cy dessus.

Ou considérer sur le 4e point, si il ne vaut pas mieux qu'il manque à sa parole donnée authentiquement en allant joindre M. le Comte, que de nous promener par le royaume en le suivant, cependant que M. le Comte, joint avec les Espagnols, entrerait dans la Champagne, comme j'ai dit ci-dessus. Au cas de raccommodement, il faut qu'il chasse d'auprès de lui tous ces petits Messieurs de son conseil.

LOUIS.

351

Dangu[1], 10 mars 1637.

J'envoie ce gentilhomme pour me rapporter de vos nouvelles, lesquelles je prie le bon Dieu être telles que je les souhaite.

2. Le cardinal de La Valette, qui commandait toujours l'armée de Lorraine, avait reçu l'ordre de se préparer à marcher contre le comte de Soissons.

Lettre 351. — Archives de Chantilly.

1. Dangu sur l'Epte, près Gisors en Normandie, actuellement commune du département de l'Eure.

Je ne vous manderai rien des affaires de Rouen, croyant que M. le Chancelier vous en tient averti; seulement je vous dirai qu'ils sont fort étonnés de voir le régiment des gardes dans la ville.

J'ai envoyé 2 maîtres des requêtes visiter les garnisons de cette province pour les faire vivre avec ordre, m'ayant été dit qu'ils prenaient la contribution et ne payaient point dans leurs garnisons. L'Espine[2] est allé avec eux pour faire en même temps les revues des compagnies pour régler la contribution selon leur force. Les 2 maîtres de requêtes sont Choisy, de Cany, en Basse Normandie, et Gobelin[3], autour de Rouen.

M. le Chancelier me dit hier qu'il fallait que je demeurasse ici douze jours pour voir l'enregistrement des édits et le commencement des exécutions, ce que je ferai volontiers, ce pays étant parfaitement beau pour toutes sortes de chasse.

Il court ici un bruit d'une défaite de Götz par Baner[4]. Je me porte bien, grâce au bon Dieu.

LOUIS.

352

Dangu, 13 mars 1637.

J'ai vu par la lettre de mon cousin le comte d'Harcourt[1], ce qui s'est passé en son voyage, qui n'est pas grand'chose. Je crois qu'il faut envoyer diligemment ordre à M. de Bordeaux[2] de passer promptement en la mer de deçà, avec 20 vaisseaux, comme nous avions déjà résolu ci-devant.

Sur la nouvelle de cette bataille et Gallas[3] s'en allant vers le Danube, si on pouvait envoyer le duc de Weimar[4] dans l'Alsace ou dans le Palatinat, je crois que cela pourrait faire bon effet, tant pour soulager nos terres[5] que pour faire diversion en ces côtés de deçà, comme Baner le demande. Quoi que la mort de l'Empereur soit arrivée un peu plus tard, toutefois je crois que cela pourra apporter quelque changement dans l'Allemagne, non si grand qu'il eût fait avant l'élection du roi des Romains.

2. L'Espine, huissier du cabinet du roi.

3. Gobelin entrepreneur du ravitaillement de l'armée, « traitant » comme on a dit depuis. — 4. Baner, général suédois.

Lettre 352. — Archives de Chantilly.

1. Le comte d'Harcourt, Henri de Lorraine, frère cadet du duc d'Elbeuf, avait été nommé commandant de la flotte chargée de reprendre les Iles de Lérins aux Espagnols. — 2. M. de Bordeaux, l'archevêque de Bordeaux d'Escoubleau de Sourdis, commandant la flotte de la Méditerranée.

3. Le comte de Gallas commandait les Impériaux. — 4. Le duc Bernard de Saxe-Weimar commandant les Suédois alliés de Louis XIII.

5. Pour soulager nos terres de la présence des troupes alliées.

Bernhard par la grace de Dieu Duc de Weymar Juliers Cleues et Berg Landgraue de Turingue Marquis de Misnie Comte de La Marck et de Rauensbourg Seigneur de Rauenstein

LE DUC BERNARD DE SAXE-WEIMAR

D'après la gravure de Balthazar Moncornet — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

Si ceux du Parlement de Rouen[6] font la bête, comme c'est mon opinion, je les traiterai comme nous prîmes résolution en votre présence.

Je parlerai de l'affaire d'Angleterre, en cas qu'on m'en parle, comme vous me mandez ; autrement je n'en parlerai point du tout le premier.

Je n'ai pu empêcher mon frère d'aller à Paris, m'ayant promis d'être ici lundi de bonne heure, ne pouvant avoir réponse du Parlement plus tôt que dimanche soir ou lundi matin. Il est temps de songer à ce qu'on peut faire cette année : j'en mettrai des pensées que j'ai eues par écrit pour vous les faire voir à mon retour.

Le jeune Saint-Chamond assure que Ermerstein[7] a eu des vivres pour trois mois ; il a porté à M. de Chavigny les dépêches de son père, lesquelles je n'ai pas encore vues, M. de Chavigny étant logé aux Noyers à une demi-lieue d'ici.

LOUIS.

353

Dangu, 16 mars 1637.

Mon cousin, le sieur de Gassion[1] a désiré que je vous écrivisse comme il m'a fait la proposition que mon cousin le maréchal de Châtillon lui avait commandé de faire, laquelle j'ai trouvé très avantageuse ; mais, comme en telles affaires il y faut bien penser avant que les entreprendre, je lui ai dit que je voulais y penser jusques à samedi prochain que j'espère être à Saint-Germain, pour dimanche vous aller voir et conférer avec vous sur ses propositions, et que cependant il pouvait aller m'attendre à Paris, si vous ne jugez à propos qu'il soit mieux à son régiment.

Celle-ci n'étant à autre fin, je finirai en vous assurant toujours de la continuation de mon affection, et prierai le bon Dieu de tout mon cœur, qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

6. On soumettait des édits, généralement relatifs à de nouveaux impôts, aux parlements de province, qui faisaient toutes sortes de difficultés pour les enregistrer.

7. Ehrenbreitstein, forteresse sur la rive droite du Rhin, au confluent de la Moselle, en face la ville de Coblentz.

Lettre 353. — Archives de Chantilly.

1. Gassion, comme on l'a déjà vu, avait servi dans l'armée suédoise sous Gustave-Adolphe. Après la mort du roi de Suède, il était passé au service de Louis XIII, dont il était fort apprécié.

354

Dangu, 18 mars 1637, 10 heures matin.

Depuis mon billet écrit, Vervins m'est venu trouver, qui m'a dit qu'il venait d'avoir avis de Vervins[1] que 4000 hommes de pied et 4000 chevaux s'assemblaient entre Avesnes[2] et Maubeuge[3] pour faire quelque course dans la France[4].

Je lui ai parlé de la cavalerie qu'il avait promise; il m'a dit qu'il avait déjà 120 chevaux, et que, s'il avait de quoi les faire subsister, il achèverait ce qu'il a promis, et qu'il en a parlé à M. de Noyers[5] souvent, de quoi il n'a eu aucune réponse. M. le Chancelier vient de venir, qui m'a dit que le Parlement avait tout vérifié, excepté l'édit de création d'officiers, et celui du contrôle des greffes, que on croit que ils vérifieront au premier jour; c'est pourquoi, n'ayant plus que faire ici, je partirai demain pour venir coucher à Vigny[6].

Louis.

355

Saint-Germain, ce 28 mars 1637.

Le jeune Brûlon qui vint hier soir, dit que le duc de Weimar[1] presse toujours son audience de congé (et que Ponica[2] témoigne être plus satisfait qu'il ne l'était avant-hier). Je vous prie de me mander ce que j'ai à faire là-dessus.

Louis.

356

Dans beaucoup des lettres suivantes, Louis XIII entretiendra Richelieu de toutes les péripéties de l'affaire de Mlle de La Fayette, ce qui montre l'importance qu'il attachait à son entrée au couvent.

Lettre 354. — Archives de Chantilly.

1. Vervins, en Picardie, chef-lieu d'arrondissement du département de l'Aisne. — 2. Avesnes, en Flandre, chef-lieu d'arrondissement du département du Nord.

3. Maubeuge, sur la Sambre, en Flandre, chef-lieu de canton du département du Nord. — 4. Les Espagnols préparaient continuellement des incursions contre la France.

5. De Noyers, secrétaire d'État à la guerre. — 6. Château, près de Pontoise, où Louis XIII a déjà été plusieurs fois.

Lettre 355. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLXXIV.)

1. Le duc Bernard de Saxe-Weimar. — 2. Ponica, envoyé du duc Bernard.

Saint-Germain, 31 mars 1637.

J'accorde volontiers à Boisrobert le dévolu de quoi vous m'écrivez. Je vous prie de vouloir éclaircir et de pousser l'affaire de quoi vous me parlâtes hier, pour savoir si ces bruits ne viennent pas de la dame que vous savez; pour celui d'Orléans j'en réponds, et crois que le reste vient de la même boutique. Cela est bien étrange qu'on veuille se mettre en réputation au dépend de celle d'autrui, qui n'y ont jamais pensé ; je vous avoue que cela me touche extrêmement.

J'entretins hier, tout bas, le petit Lalande, qui venait de Paris, une heure entière, de sornettes[1] devant des gens qui ne manqueront pas de l'aller dire.

J'entretiendrai encore aujourd'hui quelqu'un qui viendra de Paris, afin que j'aie lieu de dire à la fille[2], quand je voudrai, que des personnes, qui sont venues de Paris, m'ont dit l'affaire d'Orléans ; du reste je n'en parlerai pas.

Je me suis toujours bien porté depuis que je vous vis hier, et ne prendrai point de médecine.

LOUIS.

357

Pour payer les frais de l'année de Corbie, il avait fallu établir de nouveaux impôts soumis à l'enregistrement des parlements. Souvent ceux-ci opposaient une résistance opiniâtre, car ils se sentaient naturellement soutenus par les populations.

Dangu, 16 avril 1637.

Ceux du Parlement de Rouen ont déjà enregistré 9 édits, et on espère qu'ils achèveront le reste des 13, à 2 près qui sont de peu de conséquence ; sur quoi on leur enverra une fusion et les fera-t-on venir ici. Ceux des aides et des comptes ont tout fait, à ce que dit hier M. le Chancelier à M. de Chavigny. Je crois que les choses étant ainsi, il ne sera pas besoin que j'y aille ; toutefois, s'il le faut, je suis tout prêt.

J'ai vu Gassion et entendu les propositions qu'il fait de la part de M. de Châtillon, qui sont bonnes, pourvu que les Hollandais[1] jouent de leur côté. Je fais un

Lettre 356. — Archives de Chantilly.

1. On voit par cette réflexion du roi le cas qu'il faut faire des faits et anecdotes citées par les courtisans dans leurs mémoires, puisqu'il s'amusait lui-même à les induire en erreur. — 2. La fille — veut toujours dire Mlle de La Fayette, fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche. Il faut remarquer que dans le langage de l'époque, le mot n'était pas pris en mauvaise part; on disait toujours les « filles de la reine » pour « les filles d'honneur ».

Lettre 357. — Archives de Chantilly.

1. Pourvu que les Hollandais alliés continuent de menacer les Espagnols dans les Pays-Bas.

mémoire sur tout cela, que je vous montrerai à mon retour, qui sera de sitôt que je n'aurai plus rien à faire en ce pays.

Je m'en vas mener M. le Chancelier à la volerie[2] assisté de MM. de Leon et Courmoulin; si le vent était aussi froid qu'hier, je prendrais grand plaisir à le faire rafraichir quatre ou cinq heures le nez dans le vent. Je me porte tres bien grâce au bon Dieu. Je vous recommande d'avoir toujours soin de votre santé.

Louis.

M. de Chavigny fait réponse à M. de Noyers sur tout ce qu'il lui a envoyé pour me faire voir.

358

Versailles, 17 avril 1537.

Je ne manquerai de me rendre demain samedi à Rueil à 2 heures après-midi. Je trouve les propositions de M. le Comte[1] bien impertinentes; vous verrez la réponse au bas du mémoire que je vous renvoie dans ce paquet, comme aussi la lettre que me donna hier le Brion.

Je suis bien en peine de votre santé, de laquelle je vous recommande d'avoir plus de soin que jamais.

Louis.

359

Saint-Germain, 21 avril 1637, 5 heures après-midi.

Je n'ai rien su de votre maladie que par ce porteur. J'avoue que j'en suis en peine. J'enverrai demain matin un gentilhomme pour me rapporter de vos nouvelles. Si vous avez besoin de moi en quelque chose, je vous irai trouver aussitôt.

J'ai dit à Gordes l'avis que vous m'aviez donné pour lui de l'abbaye de la Rouve. Je suis très aise que les montres des armées soient prêtes, et l'artillerie. Le duc de Weimar me dit hier que le colonel Roze avait défait, dans le Comté[1], le régiment du baron de Suisse, et que ses gens avaient pris plus de 1 000 chevaux.

J'ai parlé à mon frère comment il savait que les ennemis voulaient entrer du

2. A la chasse au vol.

Lettre 358. — Archives de Chantilly.

1. M. le comte de Soissons dont on négociait toujours la soumission.

Lettre 359. — Archives des Affaires Étrangères, à Paris. — Topin.-(CLXXV.)

1. Le comté de Bourgogne, appelé ensuite la Franche-Comté.

côté de Laon et Soissons ; il n'a pas voulu me le dire ouvertement, mais j'ai jugé que cela venait du côté de Sedan[2].

La Vrillière m'a dit que ceux du Parlement de Dijon[3] ont bien fait la bête : il ne faut laisser cette faute impunie, pour faire différence de ceux de Rouen, qui ont obéi, d'avec ceux-ci qui sont désobéissants : s'il est besoin que j'y aille, je suis tout prêt ; peut-être aussi que ce voyage pourrait faire quelque bon effet pour la Provence[4]; et sera fait en 10 jours.

LOUIS.

360

Saint-Germain, 5 mai 1637

Je crois que le rendez-vous de l'armée de Picardie sera mieux à Aumale[1] qu'à Bray[2], comme nous avions résolu, l'autre jour, quand je fus à Rueil.

LOUIS.

361

Saint-Germain, 8 mai 1637.

Le porteur de ce paquet est Lille-Bellebrune que j'envoie pour major à Amiens, lequel je crois s'en acquittera très bien. J'ai fort entretenu le comte d'Alais[1] sur les régiments de cavalerie, auxquels je l'ai trouvé fort contraire, mais fort porté aux brigades de 5 compagnies chacune.

Saint-Ravy n'a encore été payé de la moitié de la dépense qu'il fit l'année passée pour la conduite des cerfs que je donnai au roi d'Angleterre[2]; cela est un peu honteux; j'en écris un mot à M. de Bullion : vous lui en parlerez encore si vous le voyez.

Je me porte assez bien, à la mélancolie près de ce que M. de Noyers vous dit

2. Par les relations de Gaston d'Orléans avec le comte de Soissons réfugié à Sedan.

3. Comme ceux du parlement de Rouen, ils faisaient des difficultés pour l'enregistrement des nouveaux impôts. — 4. Ce voyage dans la direction du Midi activerait peut-être l'expédition en Provence contre les Espagnols.

Lettre 360. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin-(CLXXV.

1. Aumale sur la Bresle, en Normandie, chef-lieu de canton de la Seine-Inférieure. — 2. Bray-sur-Somme, près Corbie, en Picardie, chef-lieu de canton du département de la Somme.

Lettre 361. — Archives de Chantilly.

1. Louis de Valois, comte d'Alais, fils du duc d'Angoulême. C'est lui qui fut nommé gouverneur de Provence après la disgrâce du maréchal de Vitry. — 2. Charles Ier, roi d'Angleterre, beau-frère de Louis XIII.

hier; je crois qu'elle s'en ira[3] dans 7 ou 8 jours exécuter son dessein, auquel je ne m'oppose point.

LOUIS.

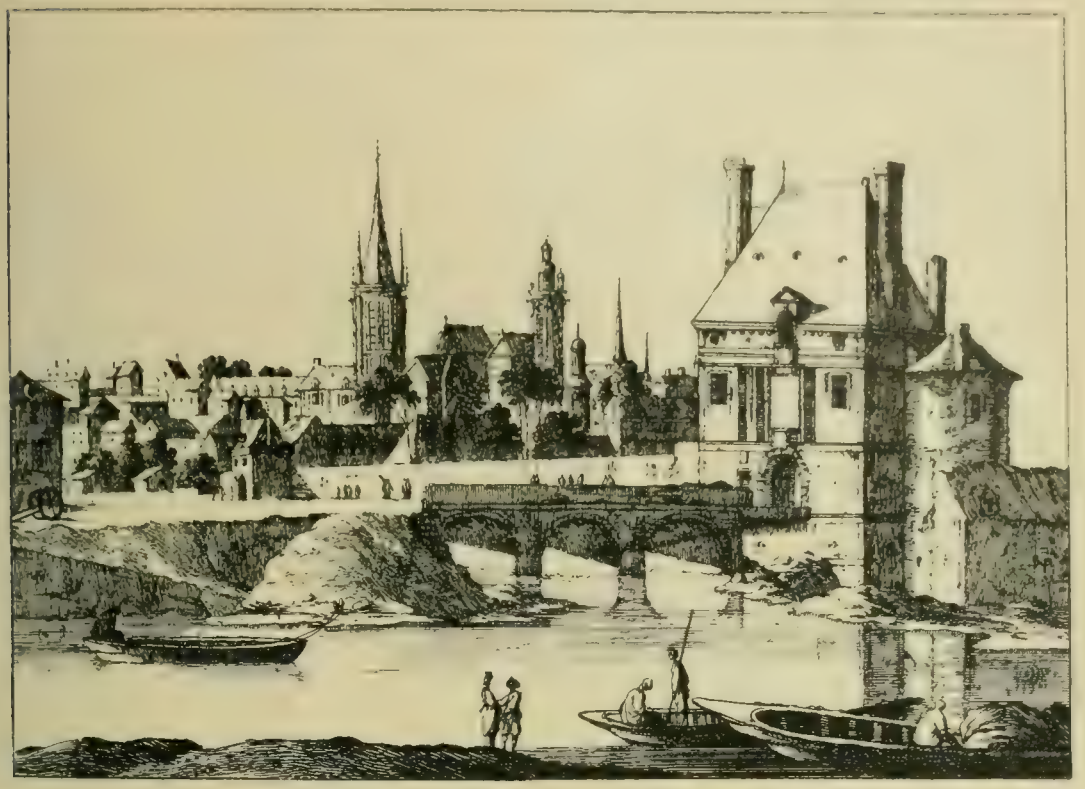

LA PORTE SAINT-BERNARD, à Paris

Dessinée par I. SILVESTRE, gravée par PÉRELLE. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

362

Saint-Germain-en-Laye, 9 mai 1637.

Ceux du régiment des Gardes se plaignent que Senante est venu à Paris avec de l'argent pour leur débaucher[1] leurs soldats, et même qu'on fait déjà courre le bruit dans leurs quartiers qu'il donne beaucoup d'argent aux soldats qui veulent aller avec lui.

M. de Créqui m'a parlé pour donner un brevet de maréchal de camp à Maleissye.

3. Toujours l'entrée au couvent de Mlle de la Fayette.

Lettre 362. — Archives de Chantilly.

1. Débaucher, comme on l'a déjà vu, veut dire faire déserter les soldats pour les « embaucher » dans un autre corps.

gouverneur de Pignerol[2]; je lui ai répondu qu'il en parlât à M. de Noyers, auquel je ferais entendre mon intention.

La fille[3] me parla encore hier de son dessein, me disant que si ce n'était une forte vocation de Dieu, que pour rien du monde elle n'eût songé à me quitter présentement; bien est-il vrai que si ce n'eût été à cette heure que c'eût été dans un an et demi pour le plus tard, comme elle m'avait toujours dit; toutefois, si je le voulais absolument, qu'elle se forcerait jusqu'à tant que j'allasse à l'armée, où on disait que je devais aller au mois de juillet.

Je lui répondis là-dessus, qu'elle savait bien que je n'avais jamais désiré qu'elle se contraignit en rien pour l'amour de moi, et qu'en cette affaire ici qu'elle regardât son sentiment et qu'elle le suivit entièrement. Elle a été voir le Père Caussin[4], lequel est très satisfait d'elle. J'ai dit encore audit Père la même chose pour lui dire, et aussi à Mme de Senecey, qui lui en a parlé pour savoir mon intention. Si quelqu'un vous en parle, comme on commence à en parler ici, vous pouvez dire la réponse que j'ai faite.

Pour moi, si elle est demain en la même résolution, ce que je crois, bien que Mme de Senecey la tourmente de lui donner quelque temps, je m'en irai lundi à Versailles ou Chantilly pour essayer de passer mon affliction, qui me reprend de fois à d'autre extrêmement forte, surtout quand je suis seul; cela ne mérite pas que vous preniez la peine de vous approcher d'ici. J'espère que le bon Dieu me donnera de la consolation. Je vous manderai demain au soir si je m'en irai, ou oui ou non.

Si les filles de Sainte-Marie[5] envoient vers vous pour savoir si je trouverai bon qu'elles la reçoivent, vous leur pouvez répondre que je le trouverai bon; si elles ne vous en font point parler, vous ne leur en ferez semblant de rien.

LOUIS.

363

13 mai 1637, à 11 heures du soir.

Mon cousin, vous saurez, par le sieur d'Oinville, la capitulation du fort Sainte-Marguerite[1]. J'espère que le bon Dieu nous continuera, le reste de cette année, ses

2. La forteresse de Pignerol en Piémont, était toujours occupée par les troupes françaises, ce qui gênait singulièrement M. de Savoie.

3. Mlle de la Fayette. Après ce récit de Louis XIII, il ne reste pas grand'chose des on-dit des contemporains. — 4. Le Père Caussin, nommé confesseur du roi, le 25 mars 1637, disgracié en décembre de la même année, et exilé à Quimper pour avoir voulu contrecarrer la politique du cardinal.

5. Le couvent des filles Sainte-Marie, rue Saint-Antoine, à Paris.

Lettre 363. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLXXVI.)

1. Le fort Sainte-Margerite est le chef-lieu de l'île Sainte-Marguerite, occupée en même temps que l'île Sainte-Honorat par les Espagnols. — Les Espagnols évacuèrent l'île Sainte-Marguerite le 12 mai, et l'île Saint-Honorat le 15.

bénédictions pour avoir une bonne paix, ce pourquoi je le prie de tout mon cœur, et qu'il vous tienne toujours dans sa sainte garde.

LOUIS.

364

Saint-Germain, 18 mai 1637.

Je trouve bon le papier qu'on enverra à M. le Comte [1]. Il est à propos de prendre soigneusement garde à Metz. Je ne parlerai de l'affaire de Saint-Honorat, bien que le fils de M. de Nouveau en dit hier quelque chose chez la Reine.

Il est besoin de penser à cette révolte de Périgord [2], y envoyant quelqu'un d'autorité. J'ai quelques petites pensées sur ce que peut entreprendre l'armée de M. de La Meilleraye [3], que je vous dirai à la première vue. Je me porte bien.

LOUIS.

365

Villeroy, 29 mai 1637.

Je vous renvoie la lettre de Limoges [1] ; je crois qu'il fait ces croquants beaucoup plus forts qu'ils ne sont ; je juge que ce prince dont il entend parler est M. le Comte, car pour mon frère je ne crois pas qu'il y songe. Si le père Caussin ou autre me parlent de faire venir l'évêque [2], je leur ferai connaître que je ne le désire pas, et qu'il est à propos qu'il demeure à son évêché en ces temps de brouillerie. Il est besoin de prendre garde aux brouilleries de Paris et autres lieux, et châtier les premiers qui voudraient commencer.

J'ai un peu de goutte, qui ne m'empêchera pas d'aller demain à Fontainebleau.

Je vous prie, en ce temps ici, de n'aller à Paris que le moins que vous pourrez, et de prendre bien garde à vous.

LOUIS.

Lettre 364. — Archives de Chantilly.

1. Toujours les négociations avec M. le comte de Soissons, à Sedan. — 2. Les paysans du Périgord, que Louis XIII appelait les « croquants », s'étaient révoltés en refusant les nouveaux impôts.

3. Claude de la Porte, marquis de la Meilleraye, était de plus en plus apprécié de Louis XIII. Cousin germain de Richelieu, il avait été nommé grand maître de l'artillerie, puis lieutenant-général en 1636. Il fut nommé maréchal de France en 1639, duc et pair en 1663, et mourut en 1664.

Lettre 365. — Archives de Chantilly.

1. Contenant les nouvelles relatives aux révoltes de Limoges qui éclataient en même temps que celles du Périgord, à cause des nouveaux impôts. — 2. L'évêque de Limoges

366

Fontainebleau, 31 mai 1637.

Je vous envoie la lettre pour faire voir au premier président : je crois que vous la trouverez bien.

Il ne se pouvait faire mieux que de faire jeter le régiment de Brézé dans Ardres[1]. J'ai peur qu'ils aient quelque avis du dessein du prince d'Orange[2], et qu'ils assemblent là leurs troupes pour l'empêcher. Il faut presser le cardinal de la Valette de marcher, si tout son fait est prêt, pour faire diversion ; la dépêche que vous avez faite à M. de La Valette est très à propos pour le renvoyer vers la frontière[3], au lieu de s'amuser aux croquants.

J'accorde à M. de Saint-Malo l'abbaye de Saint-Armel. J'oubliais à vous dire que l'abbaye du Valsecret est en règle, et non en commande. Je crois qu'il est très à propos d'envoyer un maréchal de camp pour ces croquants, puisque M. d'Epernon n'y peut aller : vous songerez à quelqu'un ; j'y songerai de mon côté.

Louis.

Il faut expédier l'affaire des croquants, s'il se peut, avant que le roi d'Espagne[4] s'avance vers Bayonne, afin qu'on n'ait pas ces deux affaires sur les bras en même temps.

367

Fontainebleau, 3 juin 1637.

Un de mes gardes du corps, qui est de Mouzon[1], m'est venu trouver pour me dire que on lui a envoyé un homme exprès pour lui donner avis qu'on avait amené à Arlon[2] 18 pièces de canon et qu'on disait qu'il y devait venir force troupes. Je crois cela difficilement ; si cela était, ce pourrait être pour donner à M. le Comte pour faire quelque diversion vers Mouzon.

Lettre 366. — Archives de Chantilly.

1. Ardres près Calais, chef-lieu de canton du département du Nord. — 2. Le prince d'Orange devait secourir les Espagnols dans les Pays-Bas.

3. Au lieu de s'arrêter à réprimer les troubles du Limousin et du Périgord. — 4. Philippe IV, roi d'Espagne depuis 1621, beau-frère de Louis XIII. Né en 1605, il avait épousé en 1615 Mme Elisabeth de France, née en 1602, sœur du roi. A ce moment il menaçait la frontière des Pyrénées.

Lettre 367. — Archives de Chantilly.

1. Mouzon sur la Meuse, près Sedan, actuellement chef-lieu de canton du département des Ardennes. — 2. Arlon, dans le Luxembourg, chef-lieu du Luxembourg belge.

Les nouvelles compagnies des gardes qui ont logé dans Saint-Denis[3] et autres villages d'autour de Paris ont fait tant de désordres qu'il serait bon d'y envoyer voir pour faire payer les pauvres gens, sur la montre qu'ils vont recevoir. La Gazette[4] dit que Jean de Werth[5] a donné deux assauts à Hermerstein[6] desquels il a été repoussé avec perte de beaucoup de gens ; si vous en avez quelques nou-

LA VILLE DE SAINT-DENIS, près Paris

D'après le dessin de Joachim Duviert. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

velles, je vous prie me les faire savoir. Egenfelt me vient de dire qu'il a nouvelles qu'une partie des troupes de Gallas tournent vers ledit Hermerstein.

Si vous avez des nouvelles de Rantzau[7], faites-les-moi savoir. Souvenés-vous de presser le duc de Weimar de marcher.

Espenan[8] avait fait une proposition pour les garnisons des iles d'Hyères[9], que je ne trouve point mauvaise ; vous y penserez.

Louis.

3. Saint-Denis-sur-Seine, près Paris. — 4. La *Gazette de France*.
5. Jean de Werth, le chef de partisans à la solde de l'Espagne, dont il a été souvent parlé. — 6. Ehrenbreitstein, forteresse sur le Rhin en face Coblentz. Elle était occupée par les Français.
7. Rantzau, officier étranger au service du roi. — 8. Roger Bostot d'Espenan, gentilhomme agent de Richelieu.
9. Les iles d'Hyères sur la côte de Provence.

368

Chailly, 4 juin 1637, 9 heures du soir.

Je trouve bon de remettre M. le Comte en ses charges, suivant la proposition de Mme de Longueville, qui est qu'il ne fera servir personne qui ne me soit agréable ; de plus je désire que les maîtres d'hôtel et gentilhommes servants, à qui j'ai promis quartier pour juillet et octobre, les aient et servent les dits quartiers, pour son gouvernement qu'il n'en fera aucune fonction. Je désirerais bien, si il se pouvait, avoir les promesses par écrit, et qui portassent ce qu'il veut promettre sur les évangiles. Toutefois, si on en peut venir à bout autrement, il se faut contenter de sa parole en présence de quelques témoins qui certifieront par écrit ce que M. le Comte aura juré sur les évangiles. Je crois, puisqu'il ne veut rien écrire, c'est qu'il a intention de tromper ; il en faut courre le hasard.

LOUIS.

Je dépêcherai demain matin l'autre gentilhomme, n'ayant eu le loisir de voir encore les lettres interceptées.

Si le dessein de Dunkerque[1] est découvert, il en faudrait donner avis au prince d'Orange, afin qu'il se préparât à quelqu'autre dessein.

369

Fontainebleau, 5 juin 1637.

Il ne se pouvait faire une dépêche plus à propos que celle que vous avez faite à M. de Châtillon sur les avis que vous avez reçus de Treilly. Je ne doute nullement de la mauvaise intention de M. le Comte, mais je doute de son pouvoir, comme je vous l'ai mandé cette après-dînée. Il faudrait essayer à faire attraper de ces porteurs de lettres[1] ; Briquemaut, qui écrit, est lieutenant-colonel du régiment de Turenne, auquel je crois qu'il est bon de prendre garde, s'il est proche de Sedan.

Il ne se peut rien ajouter aux ordres que vous avez donnés pour le fort de Nieullay[2]. Il faut faire avancer les troupes vers Abbeville[3] le plus tôt qu'on pourra.

Lettre 368. — Archives de Chantilly.

1. Dunkerque en Flandre, actuellement chef-lieu d'arrondissement du département du Nord.

Lettre 369. — Archives de Chantilly.

1. Louis XIII, comme on l'a vu, donnait fréquemment l'ordre d'arrêter les courriers suspects ou ennemis. — 2. Nieullay était un fort situé à l'ouest de la citadelle de Calais. Le gouvernement du fort de Nieullay existait encore au XVIIIe siècle.

3. Abbeville sur la Somme, en Picardie, chef-lieu d'arrondissement du département de la Somme.

Je suis bien aise que vous ayez vu par les lettres de Limoges[4], qu'il écrit à sa sœur, comme la fille ne se laissait gouverner par eux, et que quand je vous ai dit cela souvent, je ne vous trompais pas.

Je vous renvoie tout ce que vous m'avez envoyé dans le paquet, excepté votre mémoire, lequel j'ai brûlé. Je penserai à des maréchaux de camp.

Louis.

370

Fontainebleau, 12 juin 1637.

Je ne manquerai de parler à La Brousse comme vous me mandez, et retirerai les articles qu'il a apportés, lesquels je vous enverrai aussitôt.

Les Landgraves de Hesse[1], qui sont ici, ont confirmé la nouvelle du combat de Baner[2], et disent de plus qu'étant venu du renfort d'infanterie aux Impériaux, que Baner a été contraint de se retirer dans ses retranchements de Torgau[3]; ils ont aussi dit que le duc de Weimar revenait vers notre frontière, ayant trouvé les ennemis trop forts dans le Comté, et que toutes les troupes françaises l'avaient quitté. J'ai bien songé pour les places, mais je ne trouve personne; j'y songerai encore. Je ne doute pas que M. de Châtillon n'ait à soutenir un grand effort cette année, vers la Champagne; mais je ne crois pas que les troupes que M. le Comte mènera aux ennemis les renforcent de beaucoup. Il ne se peut mieux faire que d'avoir ôté les Suisses de Charleville[4]. J'oubliais à vous dire qu'il me semble que nous avions nommé Bosquet pour l'envoyer à Mouzon[5].

Je ne doute nullement de la mauvaise volonté des Impériaux envers la France, mais j'espère que le bon Dieu nous en préservera, et nous donnera une bonne paix.

Louis.

4. François de La Fayette, évêque de Limoges, premier aumônier de la reine, et oncle de Mlle de La Fayette.

Lettre 370. — Archives de Chantilly.

1. Les Landgraves de Hesse, alliés du roi. — 2. Baner, général suédois, qui avait battu les Impériaux l'année précédente à Wittstock, au nord-ouest de Berlin, près de la frontière du Mecklembourg.

3. Torgau, ville forte sur l'Elbe, dans la Saxe. — 4. La forteresse de Charleville près Mézières, chef-lieu du département des Ardennes.

5. Mouzon-sur-Meuse, près Sedan.

371

Fontainebleau, 13 juin 1637.

Il est bon de faire prendre soigneusement garde aux actions de Mme de Rohan [1], car, si elle s'en veut aller, c'est un mauvais signe. Je ne doute nullement que tous les mécontents du royaume n'aient intelligence avec M. le Comte. Il faut essayer à faire prendre le gentilhomme que La Forest-La Motte a envoyé vers lui, et ceux que le duc Charles [2] a envoyé vers Tours et aux dits croquants [3].

La Brousse n'est point encore arrivé ici.

LOUIS.

372

Fontainebleau, 14 juin 1637.

Je suis bien aise de ce que vous me mandez de la confirmation du combat de Baner [1] et de celui du Landgrave de Hesse. Je ne doute nullement de ce que M. le Nonce vous a dit de la venue de Piccolomini ; mais qu'il vienne si fort, je ne le crois pas, et suis en cela de votre opinion.

Je ne trouve pas M. de Châtillon assez fort (ayant garni les places), pour tenir tête à cette armée ; c'est pourquoi je voudrais faire un corps derrière lui, composé des régiments qu'on garde pour le renfort des armées, afin que, s'il ne se trouvait assez fort, le pouvoir renforcer des dites troupes, ou pour le moins le soutenir. Pour la Bourgogne, M. le Prince [2] et M. de Longueville joints ensemble sont assez forts pour résister au prince Savelli [3] et autres troupes qui sont dans ce pays-là. En cas que le duc de Weimar ne passe en Allemagne, il se peut encore joindre à eux.

Pour M. le Comte [4], il ne renforcera nos ennemis que de son train. Je trouve très bons les choix des personnes pour mettre dans les places, savoir : Saint-Pol à Charleville et le Mont-Olympe, avec Perrigny avec lui. Fontenay-Mareuil doit avoir soin de Rethel, Château-Porcien et Reims en deçà. Je trouve très bon aussi

Lettre 371. — Archives de Chantilly.

1. Marguerite de Béthune, fille du duc de Sully, femme du duc de Rohan, commandant l'armée française en Valteline. Elle mourut en 1660. — 2. Le duc Charles IV de Lorraine.

3. Les révoltés du Limousin et du Périgord.

Lettre 372. — Archives de Chantilly.

1. Baner, général suédois. — 2. M. le prince de Condé commandait en Bourgogne.

3. Le prince Savelli, commandant les Impériaux en Franche-Comté. — 4. M. le comte de Soissons était décidément passé à l'ennemi. Louis XIII le traite dédaigneusement en indiquant qu'il n'apportera que sa personne et ses bagages.

qu'on mette Refuge à Laon, et Pagan à Soissons. Bosquet est bien où il est. Il est très à propos d'envoyer Beaufort à Mouzon comme vous me le mandez.

Ordre à M. de Châtillon de mettre quelqu'un dans Donchery[5]. Je crois que le plus grand effort que nous aurons cette année sera vers la Champagne : c'est pourquoi il faut bien penser aux remèdes qu'on apportera pour empêcher qu'il ne nous arrive du mal de ce côté-là. Si M. de Noyers a loisir, je serais bien aise de le voir pour lui dire mes pensées là-dessus. La Brousse vient d'arriver, auquel je n'ai encore eu loisir de parler, étant pressé de vous faire réponse.

LOUIS.

LE FORT DE NIEULLAY, près Calais
SOUS LOUIS XIII

D'après CHATILLON. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

373

Fontainebleau, 15 juin 1637.

Je parlai hier à La Brousse comme il fallait ; je l'ai pressé de me bailler les articles qu'il avait apportés, il me jura qu'il les avait brûlés, y ayant dedans des choses si étranges, qu'il eût cru être criminel de les présenter, mais qu'il les avait montrés à M. de Brassac, qui en avait pris copie, et qu'il croyait qu'il les avait envoyés à quelqu'un des secrétaires d'Etat. L'ayant encore pressé, il me dit qu'il avait une lettre de La Motte pleine de soumission, mais qu'il ne me la voulait bailler; je lui dis : « Montrez-la-moi, et je vous la rendrai après » ; quand je l'ai eue, je l'ai retenue et vous l'envoie dans ce paquet, et lui ai dit de dire qu'il ne me l'avait osé présenter.

5. Donchery sur la Meuse, près Sedan.

M. de Duras vient d'arriver, qui a apporté la nouvelle de la dissipation des croquants [1] ; cette nouvelle est très bonne, mais il faut empêcher que, dès que M. de la Valette [2] sera retourné à Bordeaux, qu'ils ne se remettent ensemble, ce qui est à craindre. Il me semble aussi qu'il faut faire justice de quelques-uns des plus coupables, et pardonner aux autres. Je voudrais encore faire différence à la levée des impositions des villes et villages, qui sont demeurés dans leur devoir, d'avec ceux qui ont pris les armes, en soulageant ceux qui sont demeurés dans l'obéissance.

LOUIS.

374

Villeroy [1], 20 juin 1637.

Il ne se peut rien ajouter aux ordres que vous avez donnés aux troupes qui doivent aller à Calais. Je dispense d'Aigueberre de me venir trouver, afin qu'il s'en retourne promptement. Je vous renvoie dans ce paquet l'écrit que M. de Charnacé [2] a envoyé. J'attends avec impatience des nouvelles du cardinal de la Valette.

Hirson [3] était une méchante bicoque qui incommodait tout le pays. M. le prince d'Orange a témoigné son affection en ne voulant voir en particulier le gentilhomme de M. le Comte.

Je trouve bon ce que vous me demandez pour Mme de Praslin.

J'accorde à ce bon prêtre de Normandie l'abbaye que vous me demandez pour lui ; je vous prie me mander le nom de l'abbaye, afin que, si on me la demande, je ne m'engage à personne.

J'ai vu Beaupuis, qui m'a dit le soin qu'avait eu M. le Comte de chauffer les croquants [4] ; il m'a dit aussi que quelques gentilshommes du pays avaient tenu quelques discours à M. de la Valette sur ce sujet, lequel attend ma volonté là-dessus.

Les Suisses sont venus ce matin à moi, pour me dire que les assignations que M. de Bullion leur a données pour les 6 montres de l'année passée ne valent rien,

Lettre 373. — Archives de Chantilly.

1. Les révoltés du Périgord et du Limousin. — 2. Le duc Nogaret de La Valette, frère du cardinal de La Valette.

Lettre 374. — Archives de Chantilly.

1. Villeroy, château avec bois, sur la rive droite de l'Essonne, à l'ouest de Mennecy, en amont et à 8 kilomètres environ de Corbeil ; ce château, aujourd'hui ruiné, appartint longtemps aux Neuville, marquis, puis ducs de Villeroi. — 2. Charnacé, ambassadeur en Hollande.

3. Hirson sur l'Oise, chef-lieu de canton du département de l'Aisne. — 4. On a vu que le comte de Soissons envoyait des émissaires aux paysans révoltés du Limousin et du Périgord.

et que leurs soldats s'en veulent aller[5], n'ayant plus rien à leur donner, même qu'ils m'avertissent que si on ne leur donne quelque chose, qu'ils seront contraints de vivre à discrétion dans leurs quartiers, et qu'ils ne pourront plus répondre de leurs soldats. Je vous prie en parler à M. de Bullion et lui faire voir ce que je vous en écris.

Un gentilhomme qui vient de devers Langres m'a assuré que le duc de Weimar n'était encore parti ; il faudrait mander au Hallier[6] de le presser : le dit gentilhomme m'a dit qu'il attendait ses chevaux de canon, lesquels il avait rencontrés au delà de Troyes, il y a quatre jours.

LOUIS.

375

Villeroy, 22 juin 1637.

Je suis très aise de ce que Estrade a apporté des nouvelles de la beauté de l'armée. Le cardinal de La Valette s'est gouverné en cette entreprise en homme de guerre, faisant semblant d'attaquer une place et aller à deux autres. J'espère que le bon Dieu nous donnera bonne issue de ces deux sièges. Il faut empêcher tant que on pourra les brûlements, tant à cause des fourrages que pour le mauvais bruit que cela donne à nos armées. Il ne se peut rien ajouter aux ordres que vous donnâtes hier d'envoyer 300 chevaux d'artillerie pour mener des munitions au cardinal de La Valette ; vous pourvoyerez aux autres choses avant que on en ait besoin. Je trouve très bon qu'on envoie quérir le plus diligemment que on pourra les régiments de Bellenave, Saintonge et Périgord, pour les envoyer au cardinal de La Valette ; je crois que, à même temps, il faut songer à en faire de nouveaux pour servir de renfort aux armées au lieu de ceux-ci, de quoi nous faisions état pour le mois d'août. Le frère de M. de Thou me demanda hier une abbaye ; je lui demandai si l'abbé était mort ; il me dit que non ; je lui demandai si ce n'était point le curé de Saint-Jean qui l'avait ; il me répondit que non ; sur cela je lui dis que je ne m'engageais point avant que les gens fussent morts, et que, quand elle serait vacante, je verrais ce que j'en ferais, et que il se fît mettre sur le rôle du Secrétaire d'État ; voilà comme l'affaire s'est passée, ne m'étant point engagé du tout à lui, ni à personne. Je m'en retourne demain à Fontainebleau.

LOUIS.

J'oubliais à vous dire que le pauvre Mellay, qui est à Amiens, est fort malade d'une vieille blessure qui s'est rouverte ; il demande de venir à Paris se faire

5. On voit l'application du proverbe « pas d'argent pas de Suisses ». — 6. François de l'Hôpital, seigneur du Hallier.

panser, les chirurgiens de là n'y entendant rien et n'y ayant que le Juif[1] qui connaisse son mal, l'en ayant traité l'année qu'elle se rouvrit. Son homme s'adressera à M. de Noyers pour avoir réponse.

LOUIS.

376

Fontainebleau, 24 juin 1637.

Je suis très aise que M. de Bullion ait satisfait les gardes françaises et Suisses. Il ne se peut mieux faire que de faire arrêter les officiers[1] des armées qui sont à Paris, et, au lieu de les mettre à la Bastille, les mettre dans les prisons ordinaires à leurs dépens. Comme j'ai reçu votre mémoire, je vous allais écrire pour faire licencier la compagnie de M. le Comte; il est très à propos d'en user comme vous me mandez. Je suis très aise du bon succès de Menillet en Espagne; j'espère que le bon Dieu continuera à nous en donner, pour parvenir à une bonne paix. La dépêche que vous faites à M. de la Valette est très à propos, et le petit mot que vous écrivez à Espenan l'échauffera encore à bien faire.

Je suis très aise que les Espagnols n'aient réussi à leur dessein de Saint-Tropez[2]; assurément les 4 vaisseaux l'ont sauvé.

Quand Dieu donne de la prospérité d'un côté, il donne de l'adversité de l'autre, pour tenir toutes choses en égalité. En même temps que nous avons pris ce port, nous avons perdu Nice de la Paille[3]. J'ai été très satisfait de ce que Lambert assure que les 4 000 hommes de pied et les 500 chevaux seront à Boulogne le 25 de ce mois.

M. de Nouveau[4] me dit hier qu'il avait appris, de l'homme que vous savez, que Piccolomini[5] ne viendrait point cette année en Flandre; si cela est, les affaires de nos ennemis et de M. le Comte n'iront pas bien.

Vous m'entendez bien quand je dis ci-dessus l'homme que vous savez. Je vous écris en ces termes, parce que j'ai peur que votre courrier soit volé par les chemins, et qu'on ouvre ma lettre; il serait à propos d'assurer les chemins d'ici à Paris, personne n'osant plus aller à moins de 6 ensemble.

LOUIS.

Lettre 375. — Archives de Chantilly.

1. Le Juif, charlatan célèbre qui avait soigné Richelieu en 1632.

Lettre 376. — Archives de Chantilly.

1. Les officiers qui sont sans autorisation à Paris. A la Bastille ils auraient été entretenus aux frais du roi. — 2. Saint-Tropez, sur la côte de Provence.

3. Nice-sur-le-Paillon, chef-lieu du département des Alpes-Maritimes. — 4. M. de Nouveau, le directeur général des postes.

5. Piccolomini, général des Impériaux.

LA REINE MÈRE MARIE DE MÉDICIS

D'après le portrait de Pourbus, gravé par Morin

Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

Marie de Medicis Royne de France

Pongebus Pinx. Mori dit l'an

377

Fontainebleau, ce 25 juin 1637.

Je tiens à bonne augure la prise de Cateau-Cambrésis[1]. J'espère que nous aurons bonne issue de Landrecies[2]. Vous avez très bien fait de demander à A... et Saint-Luc de s'en aller à leurs charges. S'ils n'y vont après ce commandement, il les faut mettre à la Bastille pour faire un exemple.

Louis.

378

Fontainebleau, 27 juin 1637.

J'ai été bien aise d'apprendre par Renart l'état auquel est l'armée du cardinal de la Valette, et comme elle commence à bien faire. Je suis en impatience de savoir quand les Hollandais seront en campagne. On m'a dit que les affaires du Landgrave de Cassel[1] vont assez mal, et Hermerstein[2] aussi, et que Rantzau ne fait pas ce qu'il avait promis; je vous prie me mander ce que vous en savez, et si le duc de Weimar marche.

Le petit Renart m'a dit qu'il n'y avait point de postes en ci[3] et l'armée; il serait bon de faire avertir M. de Nouveau d'y en établir. La compagnie de Beauregard, qui est à cinq lieues d'ici, prend un écu par jour pour chaque cavalier au lieu de 40 sols qui leur sont ordonnés; j'enverrai demain pour savoir ce qui en est et y mettre ordre.

Louis.

Lettre 377. — Archives de Chantilly.

1. Le Cateau-Cambrésis, place forte de Flandre, prise par le cardinal de la Valette, le 20 juin; chef-lieu de canton du département du Nord. — 2. Landrecies, place forte sur l'Escaut en Flandre, prise quelques jours après par le cardinal de la Valette, chef-lieu de canton du département du Nord.

Lettre 378. — Archives de Chantilly.

1. Le Landgrave de Hesse-Cassel, allié de la France. — 2. Ehrenbreitstein, forteresse sur le Rhin en face Coblentz, était occupée par les Français et assiégée par les Impériaux.

3. M. de Nouveau, directeur général des postes.

379

Fontainebleau, 2 juillet 1637.

Je me réjouis des bonnes espérances que Arnauld a apportées de la prise de Landrecies[1]; il ne se peut mieux faire que de faire joindre le grand maître[2] avec lui, avec le cardinal de la Valette. Je suis très aise de la prise du garde de M. le Comte[3]; la commission que vous avez envoyée à M. de Bellejambe, pour lui faire son procès, est très à propos.

M. l'Évêque d'Auxerre[4] passa hier ici, où il reçut l'ordre pour faire arrêter le lieutenant de Treilly; il m'en parla; je lui ai demandé par qui il l'eût fait faire si il eût été à Auxerre; il me dit que c'eût été par le baron de Guerchy, lieutenant de M. le Prince; nous jugeâmes à propos de lui en envoyer les ordres, avec une lettre de ma main pour exécuter cette commission, que M. d'Auxerre m'a assuré que il fera fort bien.

Je crois que M. le Comte fera beaucoup de bruit et peu de mal, comme ça a été toujours mon opinion; M. de Châtillon[5] est en état de l'en empêcher; il est très à propos que cette armée-là ne s'engage à rien que Landrecies ne soit pris.

La difficulté que font les Suisses de sortir ne me plaît point; je ne vois que eux qui puissent faire faux bond. Je voudrais écrire à M. de Châtillon de les tirer des places, ou par amitié, ou par force, mettant dans les villes où ils sont des troupes plus fortes que eux, et leur dire hautement qu'il faut qu'ils sortent. M. de Longueville sert très bien dans la Comté. Je crois que vous aurez su par le sieur de Rothau, qui est au duc de Weimar, la défaite qu'il a faite d'une partie des troupes du duc Charles. Tout commence bien de tous côtés, de quoi il faut bien louer Dieu. Le dit Rothau apporte aussi la prise de Champlitte.

Je crois qu'il est bon de faire mettre dans la Gazette, en suite de ces défaites, comme le secours de 6 000 hommes de pied, qui devait venir d'Allemagne au duc Charles, est réduit à 1200 hommes, suivant ce que en mande Médavy.

Je ne doute nullement que les Espagnols ne veulent entreprendre quelque chose vers le Languedoc. Le voyage de M. d'Estampes vers M. de Rohan est très

Lettre 379. — Archives de Chantilly.

1. Landrecies, place forte de la Flandre sur l'Escaut, était assiégée par l'armée française. — 2. Le marquis de la Meilleraye, grand maître de l'artillerie.

3. M. le comte de Soissons. — 4. Auxerre en Bourgogne, actuellement chef-lieu du département de l'Yonne.

5. M. de Châtillon a déjà été souvent nommé par Louis XIII. Il était un des meilleurs généraux de l'armée française. Gaspard III de Coligny, petit-fils de l'amiral, seigneur de Châtillon-sur Loing, et comte de Coligny, naquit en 1584. Colonel-général de l'infanterie française en 1614, il fut nommé maréchal de France en 1622. Commandant l'armée de Flandre en 1638, il prit Arras en 1640; il fut battu à la Marfée le 6 juillet 1641, et se retira à son château de Châtillon où il mourut.

à propos. Je trouve la proposition du Mont Olympe très bonne, et la faut commencer le plus tôt qu'on pourra, n'y ayant point de temps à perdre. Ceux de La Tour et Veillac proposent de s'entretenir tous deux de ce que le pays donne au régiment du Maréchal seul, ce que je crois qu'il faut accepter et licencier le régiment du Maréchal. Il faut pourvoir à les faire remettre, étant deux bons régiments.

J'oubliais à vous dire que j'avais donné dès avant-hier l'enseigne de Normandie à un gentilhomme, qu'il y a huit ans qui est dans mes mousquetaires.

J'écrirai à M. de Noyers la lettre pour les officiers de la compagnie de la Reine.

LOUIS.

380

Fontainebleau, 2 juillet 1637.

La peste commence à s'échauffer ici autour ; il y en a 27 maisons à Montereau [1], 4 à Chailly [2], 8 à Barbizon [2] et autres lieux circonvoisins, ce qui est cause que je me suis résolu de partir d'ici mardi ou mercredi pour aller à Versailles ou Madrid [3].

Le major de la Tour, qui vous rendra cette lettre, m'a fait entendre tous les sujets de plainte qu'il avait du maréchal de Vitry [4] ; je vous ai mandé mes sentiments ce matin là-dessus ; c'est pourquoi je ne vous en parlerai pas davantage. Je vous prie encore qu'on fasse sortir les Suisses des garnisons où ils sont en Champagne.

LOUIS.

Je vous envoie dans ce paquet la lettre du duc de Weimar.

381

Fontainebleau, 4 juillet 1637.

Vous avez très bien fait de mander à M. de Châtillon d'aller lui-même ôter les Suisses des garnisons. Je n'ai jamais douté de la mauvaise volonté de M. le Comte ;

Lettre 380. — Archives de Chantilly.

1. Montereau-Fault-Yonne, au confluent de la Seine et de l'Yonne. — 2. Chailly en Bière, Barbizon, villages près de la forêt de Fontainebleau.

3. Le château de Madrid, au bois de Boulogne. — 4. Le maréchal de Vitry était gouverneur de Provence. Il était fort apprécié du roi, mais les plaintes contre lui devinrent telles qu'à la fin Louis XIII fut obligé de le disgracier.

comme je vous ai déjà écrit si souvent, je persiste toujours dans mon opinion qu'il ne peut renforcer les ennemis que de son train [1]. Je partirai mardi d'ici.

LOUIS.

382

Fontainebleau, 7 juillet 1637.

Le sieur de Maisonneuve, qui m'a apporté des drapeaux de la part de M. de Longueville [1], vous dira comme il a pris les châteaux de Lons-le-Saulnier [2] et Montaigne, lesquels il a rasés, et est allé assiéger Chavigny, lequel il croit pris à cette heure. Il dit aussi que le duc de Weimar est un peu embarrassé parce que le duc Charles [3] lui a gagné le derrière, qui lui ôte la commodité de vivres, et que M. de Longueville se prépare à l'aller secourir.

M. de Rohan [4] est toujours à Genève. Il serait nécessaire de parler à M. de Nouveau [5] pour donner ordre aux postes du côté de Bourgogne.

Je m'en vas coucher à Villeroy et me rendrai à Versailles demain au soir ou jeudi à dîner.

LOUIS.

383

Chantilly, 18 juillet 1637.

Ceux de Hermerstein ont fait leur devoir, ayant tenu dix-neuf mois, et ne s'étant rendus que manque de vivres. Je suis très aise de l'accommodement de M le Comte [1] ; j'en parlerai comme vous me mandez. Ce que vous me mandez du prince d'Orange m'a tout réjoui ; j'avoue que j'en avais mauvaise opinion avant que j'eusse reçu votre mémoire ; le vent lui est du tout contraire depuis jeudi der-

Lettre 381. — Archives de Chantilly.

1. On a déjà vu Louis XIII exprimer cette opinion blessante pour M. le comte de Soissons qu'il ne pourrait renforcer les ennemis que de sa personne et de son train de bagages.

Lettre 382. — Archives de Chantilly.

1. Le duc de Longueville commandait l'armée française qui devait défendre la Bourgogne et attaquer la Franche-Comté — 2. Lons-le-Saulnier en Franche-Comté, chef-lieu du département du Jura.

3. Le duc Charles de Lorraine. — 4. Le duc de Rohan, commandant l'armée française d'opération en Valteline, s'était avancé en Suisse.

5. M. de Nouveau, directeur général des postes.

Lettre 383. — Archives de Chantilly.

1. On voit combien les résolutions de M. le Comte étaient variables et combien les négociations traînaient en longueur.

nier. J'ai très bonne opinion de Landrecies, si les choses sont comme les rapporte ce lieutenant de Turenne.

Je vous irai voir demain. LOUIS.

384

Madrid, ce 20 juillet 1637.

Je vous envoie dans ce paquet la lettre pour M. le Comte. J'ai donné ordre à La Ferté, mon aumônier, de vous aller trouver pour savoir de vous l'ordre qu'il doit tenir pour l'exécution de l'affaire pour laquelle il va à Sedan [1].

Je vous renvoie aussi dans ce paquet l'extrait que vous m'avez envoyé des armes qui doivent entrer en France.

LOUIS.

385

Madrid [1], 10 août 1637, 7 heures du matin.

Comme hier au soir je m'allais mettre au lit, le petit Lalande me vint dire que la reine [2] lui avait dit qu'elle ne pouvait venir à Chantilly plus tôt que mercredi ou jeudi, parce que son bagage n'était pas prêt ; je lui dis que ce n'était point cela, et que c'était qu'elle voulait tenir cercle à Paris deux ou trois jours.

Je trouve étrange ce changement, car elle m'avait dit avant-hier au soir qu'elle serait mardi à Chantilly sans faute. J'ai cru vous devoir donner avis de ce que dessus.

LOUIS.

386

Ecouen [1], 10 août 1637, 8 heures du soir.

J'approuve votre proposition sur l'affaire que vous savez ; j'envoie Dumont [2]

Lettre 384. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLXXVIII.)

1. Sedan sur la Meuse, résidence de M. le comte de Soissons. Comme on le verra plus loin, sa soumission, dont le roi était satisfait, ne fut qu'apparente.

Lettre 385. — Archives de Chantilly.

1. Le château de Madrid, près du Bois de Boulogne ; bien que fort délabré, Louis XIII l'utilisait comme rendez-vous de chasse. — 2. Cette lettre, comme beaucoup d'autres, prouve l'erreur des faiseurs de mémoires ou des historiens qui prétendent que Louis XIII et Anne d'Autriche avaient cessé toutes relations.

Lettre 386. – Archives de Chantilly.

1. Le château d'Ecouen, au nord de Paris, actuellement maison d'éducation de la Légion d'honneur. — 2. On voit que Dumont était fréquemment employé comme agent de confiance par Louis XIII et Richelieu.

vous trouver pour savoir plus amplement votre pensée sur ce qu'il y a à faire. Je ne crois pas que ce soit l'homme de quoi il est question qui aille prendre les paquets au Val-de-Grâce[3] pour les porter à celui qui les fait tenir ; toutefois, il est bon d'y faire prendre garde.

Au pis-aller, l'affaire se peut faire, comme vous l'avez proposé ; si il vient après la reine, comme c'est sa coutume, M. de Noyers pourra écrire une lettre à L'Hostelneau[4] pour l'assister en cas de besoin dans le faubourg Saint-Jacques.

LOUIS.

387

Chantilly, 14 août 1637.

M. de Brulon m'ayant dit qu'il vous allait trouver, je lui ai baillé ce billet pour vous faire savoir que je suis en impatience de savoir ce qui se sera passé à Paris, ensuite de la prise de La Porte[1], tant au logis dudit La Porte pour ses papiers, que au lieu où M. le chancelier devait aller.

J'ai appris, depuis que je ne vous ai vu, que Chenelle[2] entretint l'homme de quoi j'ai parlé ci-dessus deux heures entières dans son petit cabinet, le jour devant qu'il fut arrêté. Elle garda hier le lit tout le jour, disant qu'elle avait mal à la tête ; je m'en rapporte à ce qui en est.

LOUIS.

388

Chantilly, le 16 août 1637.

Patrocle[1] qui arriva hier ici, a tenu de très mauvais discours sur vous et sur moi. Je vous en dirai davantage à première vue et je vous prie de ne dire ceci qu'à M. de Noyers.

3. Le Val-de-Grâce, ancienne abbaye au sud de Paris, où Louis XIII devait faire élever l'église actuelle en reconnaissance de la naissance du Dauphin. — 4. L'Hostelneau, officier aux Gardes françaises.

Lettre 387. — Archives de Chantilly.

1. La Porte, premier valet de chambre de la reine, fut arrêté le 12 août, au soir, à Paris. Il avait passé dans la journée deux heures chez la reine, qui lui remit une lettre pour Mme de Chevreuse. La reine partit pour Chantilly, le 12 août, y coucha, et resta au lit, le lendemain 13, se disant malade.

2. Chenelle est le mot de jargon qui désignait dans les correspondances secrètes la reine Anne d'Autriche.

Lettre 388. — Le Père Griffet. — (Topin.-CLXXIX.)

1. Patrocle, écuyer de la reine Anne d'Autriche.

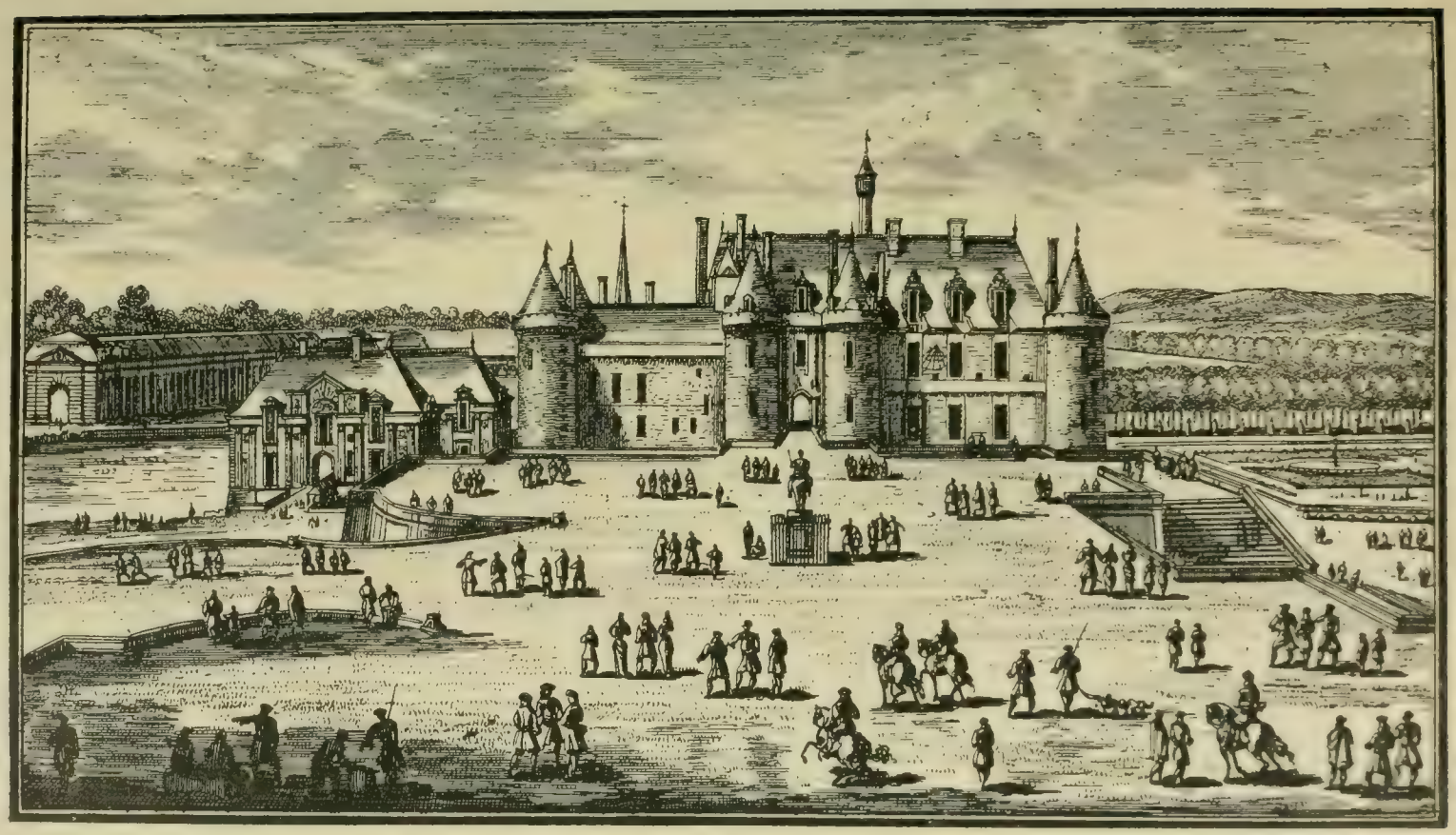

LE CHATEAU DE CHANTILLY

SOUS LOUIS XIII

Vue prise de l'esplanade, d'après une gravure du Musée Condé, à Chantilly.

Je crois qu'il faudra l'envoyer hors de Paris, comme on a fait pour le supérieur, ou le mettre à couvert ; le plus tôt qu'on pourra le faire sera le mieux, donnant, comme je le crois, de mauvais conseils à Chenelle[2].

Je m'en vas courre le loup à Merlou[3].

LOUIS.

389

Chantilly, 21 août 1637.

Les six compagnies des Gardes que j'ai commandées, dont il y a cinq vieilles, sont : Miraumont, Castelnau, Le Bourdet, Guébriant, Drouet et Saint-Simon ; ils ne partiront que dimanche de leurs deux garnisons, qui sont Béthisy et Crépy, toutes deux à 4 lieues de Compiègne ; les deux de Suisses qui sont derrière partiront demain pour joindre les Français dimanche.

Il me semble qu'il serait bon de faire interroger La Porte pour savoir ceux de la maison de la reine qui étaient de l'intelligence de Mme de Chevreuse[1].

Depuis avoir parlé hier à M. de Noyers du voyage de Monceaux[2], il m'en est revenu un laquais qui y était allé mener une lice pour faire relever, qui dit qu'il y a force maladie dans le bourg, non peste, mais force fièvres, et qu'il n'y a guère de logis qui en soient exempts, qui sera la cause que je n'irai point pour cette année.

J'ai baillé à Legras le mémoire que vous m'avez mandé de lui donner. L'ordinaire de Flandre[3] est venu, à ce que M. de Nouveau m'a dit ; je vous prie que je puisse savoir les nouvelles qu'il y aura.

LOUIS.

390

Il faut signaler tout particulièrement cette lettre à cause des détails intimes qu'elle donne sur l'attitude de la reine Anne d'Autriche.

2. La reine Anne d'Autriche.
3. Marlou ou Merlou, comme écrivait Louis XIII, actuellement Mello dans l'Oise.

Lettre 389. — Archives de Chantilly.

1. Marie de Rohan-Montbazon, veuve du connétable de Luynes, épouse de Claude de Lorraine, fils de Henri de Guise le Balafré, nommé duc de Chevreuse le 12 mars 1612. On a vu que Mme de Chevreuse, ne pouvant supporter d'être réduite à un rang secondaire, ne cessait d'intriguer et de conspirer contre le cardinal et contre le roi. — 2. Le château de Monceaux, séjour favori du roi, près Meaux.
3. Le courrier ordinaire de Flandre.

Chantilly, 23 août 1637, 11 heures du matin.

Je reçus hier votre mémoire et la lettre de M. le Chancelier avec l'interrogatoire de La Porte[1], étant à la chasse ; après l'avoir lu, je jugeai à propos de n'en parler à la reine que le matin avant qu'elle fût levée, ce que j'ai fait en cette façon. Après que j'ai été levé, j'ai envoyé quérir le Père Caussin[2] pour me servir de témoin (Legras n'étant ici), auquel j'ai baillé à lire, cependant que je priais Dieu, la lettre de M. le Chancelier et l'interrogatoire de La Porte ; ensuite je lui ai dit que je voulais montrer à la reine les susdits papiers qu'il venait de voir, et la conjurer de dire la vérité pour sauver la gêne[3] au dit La Porte, et qu'il fallait qu'il lui dit qu'en conscience elle serait cause du mal qui arriverait à La Porte, ce qu'il m'a dit qu'il ferait.

Nous sommes donc allés, le dit Père et moi, chez la reine, auquel j'ai fait lecture de la lettre et de l'interrogatoire, elle et moi regardant le papier, ce que j'ai voulu afin qu'elle ne crut que on y ajoutât ni diminuât rien ; après quoi, le Père Caussin lui a remontré qu'elle devait dire la vérité, ou que autrement sa conscience serait chargée du mal qui en arriverait au dit La Porte. Elle nous a dit jusques à trois fois que elle avait dit la vérité, et que c'était La Porte à qui elle baillait les lettres pour les porter à Auger, mais qu'elle ne savait pas si ledit La Porte les portait lui-même, ou les baillait à quelque autre pour les donner audit Auger, qu'elle avait donné hier au matin au sieur Legras, qui est allé à Paris, un billet (pour vous donner) qu'elle écrit à La Porte, par lequel elle lui commande de dire tout ce qu'il sait, et que ç'a été la peur qui l'a empêché de parler, et qu'elle me priait de me souvenir que je lui avais promis en votre présence que on ne ferait point de mal à La Porte, ce que je lui ai dit être vrai, et que il n'en recevrait aucun que celui de la prison.

Ensuite, le Père a repris la parole pour lui dire que si c'était l'abbesse du Val-de-Grâce ou quelque autre, elle le devait dire, et que pour la dite abbesse, quand ce serait elle qui aurait fait tenir les dites lettres, que on ne lui ferait point de mal, et que on la laisserait vivre au couvent où on l'a envoyée selon les règles de l'ordre, ce que je lui avais dit de lui dire pour essayer à la faire parler ; elle a toujours persisté que l'abbesse ni autre religieuse n'a jamais su qu'elle écrivit en Flandre depuis la rupture, que auparavant elle avait écrit au roi son frère[4], ce qui est à présupposer que l'abbesse savait.

Voilà ce que j'ai pu tirer d'elle en présence du Père Caussin, que j'avais amené pour me servir de témoin.

Louis.

Lettre 390. — Archives de Chantilly.

1. La Porte dont on a vu l'arrestation. — 2. Le Père Caussin, confesseur du roi.
3. La torture que, sans cela, on infligerait au dit La Porte. — 4. Le roi Philippe IV d'Espagne, beau-frère de Louis XIII, grand ennemi de la France.

391

Saint-Maur[1], 12 septembre 1637.

Je vous envoie le papier de M. de Nouveau, lequel est celui de quoi je vous parlai hier. Je vous puis assurer que tout ce que M. de Chavigny vous a dit est très vrai.

Si il n'y a rien qui m'empêche d'aller à Fontainebleau, je serais bien aise d'y aller mercredi pour être revenu ici lundi au soir. Je vous prie me mander demain si c'est chose que je puisse faire, sans faire tort à mes affaires.

J'ai mené la reine à la chasse, qui a vu prendre cinq loups et un renard. Je lui ai dit la belle affaire de Mme de Chevreuse, laquelle elle a trouvé fort étrange, disant qu'il n'y a que une folle qui pût faire ce tour-là.

Louis.

392

Saint-Maur, ce 13 septembre 1637.

Je vous renvoie le paquet que vous m'avez envoyé et par lequel je vois les déplaisirs que reçoit le comte D.[1] des nouvelles qu'il apprend de Flandre. Il commence déjà à songer à l'année qui vient. Il est nécessaire que nous fassions de même.

Je vous attendrai demain en ce lieu avec impatience.

Louis.

393

Fontainebleau, 14 septembre 1637.

La nouvelle que vous m'avez envoyée m'a fort réjoui ; cela amoindrira, à mon avis, le secours que les Espagnols qui sont devant Leucate[1] espèrent de ce côté-là.

Lettre 391. — Archives de Chantilly.

1. Saint-Maur-les-Fossés, sur la Marne, à 11 kilomètres environ à l'est de Paris. Catherine de Médicis y avait fait élever un superbe château qui servit souvent de résidence aux rois de France.

Lettre 392. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLXXX.)

1. Le comte D. signifie le comte duc d'Olivarès, premier ministre et favori du roi d'Espagne Philippe IV.

Lettre 393. — Archives de Chantilly.

1. Leucate, sur la Méditerranée, près de la frontière du Roussillon, chef-lieu de canton du département de l'Aude. Elle était assiégée par les Espagnols.

ANNE D'AUTRICHE

REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE

D'après le tableau de Rubens, gravé par I. Loüys.
Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

Anna Ludouici XIII Dixor Galliarum et Nauarra
Regina Inuictissima
Cum Priuil. Sa. Ca. M.
P. P. Rubens Pinxit
I. Louys Sculpsit

Je crois que La Capelle[2] ne tiendra pas plus de huit jours, les choses étant en l'état que vous me le mandez. Il faut remercier le bon Dieu des grâces qu'il nous fait tous les jours, et reconnaître que toutes ces prospérités viennent de lui. Le plus tôt que M. de Chavigny[3] pourra partir sera le meilleur, pour ne perdre aucun temps en la saison où nous sommes, qui est fort avancée.

Egenfelt a eu un peu sa revanche de l'année passée.

Louis.

394

Saint Maur, le 15 septembre 1637.

Je vous envoie dans ce paquet un mémoire que vient de me donner un gentilhomme du maréchal de Vitry[1] sur des choses qu'il dit avoir été fournies aux îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat[2].

J'ai été bien aise d'avoir occasion de vous envoyer ce mémoire, pour vous assurer de la satisfaction que j'ai de vous avoir vu hier et vous assurer toujours de mon affection. Je m'en vas coucher aujourd'hui à Tigery[3].

Louis.

395

Melun[1], 19 septembre 1637, 4 heures du soir.

Je trouve très bon qu'on envoie diligemment quatre compagnies des gardes à Péronne, savoir : de Vannes, Brissac, Tessé, Chaudenier. De faire lever le siège de Damvillers[2], je n'y vois pas encore d'apparence, mais je voudrais envoyer diligemment quérir 1200 chevaux de cette armée ; toutefois, si vous jugez qu'il soit à propos de mander l'armée entière, je m'en remets à vous et trouverai très bon tout ce que vous ferez là-dessus.

2. La Capelle en Flandre, assiégée par l'armée française du cardinal de La Valette.
3. On voit que Chavigny était rentré en grâce.

Lettre 394. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.- CLXXXI)

1. Le maréchal de Vitry, gouverneur de Provence. — 2. Les îles de Lérins qui venaient d'être reprises sur les Espagnols.
3. Le château de Tigery, près Corbeil, sur la route de Paris à Fontainebleau, plusieurs fois étape de Louis XIII et rendez-vous de chasse pour la forêt de Sénart.

Lettre 395. — Archives de Chantilly.

1. Melun, sur la Seine, au sud de Paris, chef-lieu du département de Seine-et-Marne. — 2. Damvillers, place forte au nord de Verdun, chef-lieu de canton du département de la Meuse. Le maréchal de Châtillon, qui commandait sur la Meuse, avait reçu l'ordre de s'emparer de Damvillers.

Il ne se pouvait mieux faire que de faire jeter dans Doullens [3] les 300 hommes du Havre ; il faut avertir toutes les places de Somme de se tenir en état et prendre garde à eux.

Je ne crois pas que 4 000 hommes de pied et 2 000 chevaux puissent faire grand chose, s'ils ne tirent la meilleure partie des troupes qui sont à Mons [4] ; c'est pourquoi, en cas qu'ils le fassent, on en peut tirer quelques-unes du camp de Maubeuge et de devant La Capelle, surtout de la cavalerie. Mon opinion est que si ils viennent sur la Somme, ils attaqueront Ham [5], dans laquelle il y a fort peu de gens ; il serait bon de donner avis à Buisson de se tenir prêt. Je serai demain à Grosbois [6], à trois heures après-midi ; si vous avez besoin de moi, mandez-le-moi, je vous irai trouver aussitôt à Conflans [7] ; ou si je n'ai de vos nouvelles, je me rendrai lundi à deux heures après-midi à Conflans. Je vis hier le marquis de Saint-Germain, qui me dit tout le particulier du combat de Piémont.

Louis.

396

Saint-Maur, 29 septembre 1637.

Comme j'allais envoyer savoir de vos nouvelles, votre gentilhomme est venu, qui m'a assuré, que vous vous portiez mieux que hier. Les mêmes qui m'avaient tenu le discours que je vous mandai hier par M. Bouthilier [1], m'ont parlé ce matin conformément à ce que Mme de Châtillon [2] a dit à M. de Noyers.

J'approuve la proposition d'envoyer trois gentilhommes pour faire la levée des 2 000 hommes ; je vous enverrai pour cet effet Quinville, Varenne, Croisille.

Si on y pouvait envoyer quelques troupes réglées, ce serait bien troupes le meilleur. Je ne suis point d'avis que on retire à cette heure les 1000 chevaux de l'armée de M. de Châtillon, étant mieux là qu'en quelque autre lieu que on les peut envoyer. Je vous prie de faire savoir à M. le Chancelier que ceux de la chambre des comptes et autres, si il y en a, viennent demain à une heure après midi. Je me porte bien, grâce à Dieu.

Louis.

3. Doullens, dans le département de la Somme. — 4. Mons, dans le Hainaut.

5. Ham, place forte sur la Somme, chef-lieu de canton du département de la Somme. — 6. Le château de Grosbois, à 22 kilomètres environ à l'est de Paris, appartenant au duc d'Angoulême.

7. Conflans, à l'est de Paris, au confluent de l'Oise et de la Seine.

Lettre 396. — Archives de Chantilly.

1. Bouthilier, surintendant des finances, père du comte de Chavigny. — 2. Mme de Châtillon, femme du maréchal de Châtillon qui commandait sur la Meuse.

Je vous envoie dans ce paquet une lettre du maréchal de Vitry, et la copie d'une lettre que M. d'Halluin[3] lui a écrite; le tout m'a été baillé par son secrétaire.

397

Grosbois, 5 octobre 1637.

Je vous avais mandé hier par M. de Chavigny à que je me rendrais demain à Charonne[1] à 2 heures après midi. Si il n'y a rien qui presse, je serais bien aise de remettre jusqu'à mercredi, lequel jour je ne manquerai de m'y rendre à 3 heures après midi.

Je me trouvai hier au soir un peu mal, et fus contraint de prendre un petit remède; à cette heure, je me porte bien et me suis levé dès 6 heures du matin. Si il est venu quelques nouvelles des armées, je vous prie de me les mander.

Louis.

Nous avons celé depuis hier à M. d'Angoulême[2] la mort de son petit-fils, qui mourut hier après dîner, de quoi tous ces gens disent qu'il sera extrêmement affligé.

398

Saint-Maur, 9 octobre 1637.

A cette heure que on sait assurément la mort de ce pauvre Rambures[1], je crois qu'il est nécessaire d'écrire promptement à Saint-Preuil, pour lui faire savoir mon intention sur le sujet de Doullens[2], et aussi envoyer quelqu'un audit Doullens pour conforter ceux qui sont dedans à faire bonne garde et à bien servir jusqu'à temps que celui que je leur enverrai pour gouverneur soit arrivé; autrement il serait à craindre qu'il arrivât quelque accident à la place, sachant la mort de Rambures.

Je ne saurais que je ne vous témoigne encore par ce mot la satisfaction avec laquelle je m'en vais de ce que vous me dites hier; je l'avais dès hier au soir dit à

3. Le duc d'Halluin, fils du maréchal de Schomberg.

Lettre 397. — Archives de Chantilly.

1. Charonne, village à l'est de Paris, actuellement dans Paris. — 2. Le duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, mais reconnu comme cousin par Louis XIII. C'était le fils du comte d'Alais qui venait de mourir.

Lettre 398. — Archives de Chantilly.

1. Jean de Rambures, capitaine de chevau-légers, gouverneur de Doullens, venait d'être tué le 4 octobre au siège de la Capelle. — 2. Doullens, chef lieu d'arrondissement du département de la Somme.

M. de Noyers pour vous le dire; je vous l'ai voulu encore confirmer par ces lignes.

LOUIS.

399

Crosne[1], le 12 octobre 1637.

Je suis bien fâché qu'on ait abandonné sitôt Maubeuge[2] et perdu tous les vivres que nous avions dedans. Savigny m'a dit qu'il ne fallait plus attendre que cette armée pût rien faire de ce côté-là; c'est pourquoi il faut songer à faire réussir l'entreprise de M. de Châtillon[3] en lui envoyant un renfort de cavalerie, le plus promptement que faire se pourra. J'ai chargé Savignac de vous le dire et encore quelque autre petite chose. Je vous répète qu'il faut appuyer fortement le siège[4] de M. de Châtillon.

LOUIS.

400

Crosne, 12 octobre 1637.

J'envoie ce gentilhomme pour savoir de vos nouvelles. Je vous prie me mander les nouvelles que vous avez du cardinal de La Valette[1]; on faisait hier courir le bruit qu'il avait gagné un grand combat; je me suis bien douté, qu'il n'en était rien puisque vous ne me mandiez rien.

Je m'en vais coucher à Villeroy. Si vous avez des nouvelles de M. de Châtillon[2] je vous prie de me les faire savoir. Je crains que l'avance qu'a fait Piccolomini[3] vers Emerich[4] n'ait été à dessein d'amuser notre armée cependant qu'il envoie du secours à Cantelmi, de peur que le cardinal de la Valette, en ayant avis, n'en envoyât aussi à M. de Châtillon, ou n'essayât à leur faire couper le chemin par quelques troupes.

Lettre 399. — Archives de Chantilly.

1. Crosne sur l'Yères, au sud-est de Paris, où se trouvait un château considérable. — 2. Maubeuge, place forte de Flandre, chef-lieu de canton du département du Nord. Cette place venait d'être enlevée par les Espagnols du Cardinal Infant, gouverneur des Pays-Bas espagnols.

3. Louis XIII conseille au Cardinal, puisque l'armée du cardinal de La Valette ne peut plus rien faire d'important en Flandre, de renforcer le maréchal de Châtillon qui est en train d'avoir des succès sur la Meuse. — 4. Le siège de Damvillers, place forte de la Meuse, dont il a déja été question. Cette ville fut prise par le maréchal de Châtillon le 27 octobre.

Lettre 400. — Archives de Chantilly.

1. Le cardinal de la Valette commandait l'armée de Flandre. — 2. Le maréchal de Châtillon commandait l'armée sur la Meuse.

3. Piccolomini, général des Impériaux, opérait dans les Pays-Bas. — 4. Emerich, place forte en Hollande, sur le Rhin.

Je suis plus que jamais résolu à bien vivre et reconnaître les grâces que le bon Dieu nous fait tous les jours; j'espère qu'il nous donnera bientôt la paix; je ne souhaitais le gain d'un grand combat que pour cet effet; je crois que nous sommes bien d'accord tous deux en cette pensée, et serons toujours en toutes autres.

Je me porte bien, et prie le bon Dieu que votre santé soit aussi bonne que la mienne.

Louis.

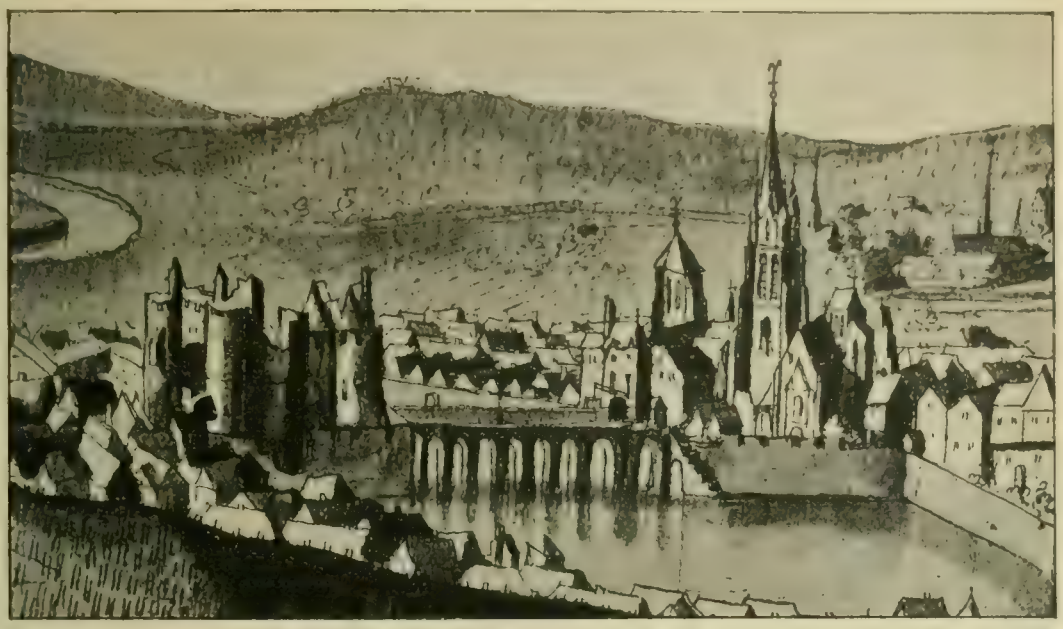

LA VILLE DE CORBEIL-SUR-LA-SEINE, près Paris

D'après un desin de Duviert. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

401

Villeroy, 12 octobre 1637, 9 heures du soir.

Livry[1] que j'avais envoyé visiter la princesse Marie[2] m'a dit que le maréchal de Vitry[3] était passé Lyon, et qu'on disait qu'il venait en poste.

Lettre 401. — Archives de Chantilly.

1. Charles Sauguin, chevalier, seigneur de Livry, maître d'hôtel et gentilhomme ordinaire du roi, mort le 23 novembre 1666.

2. Louise-Marie de Gonzague, fille aînée de Charles Ier, duc de Mantoue, avait hérité du duché de Nevers. Elle fut recherchée en mariage par Gaston d'Orléans, puis Cinq-Mars au temps de sa faveur. Elle épousa en 1645 Vladislas, roi de Pologne, puis son frère et successeur Jean Casimir, et mourut à Varsovie en 1667. — 3. Le maréchal de Vitry disgracié avait été relevé de son gouvernement de Provence et rappelé à Paris.

Si de hasard, il vient avant que je sois à Versailles (qui sera le 15 au soir ou le 16 au matin), je vous prie me mander si j'exécuterai ce que nous avons résolu, ou bien si j'attendrai que je sois à Versailles ou Saint-Germain. Ledit Livry dit qu'il a trouvé depuis hier plus de 20 personnes qui lui ont demandé si l'homme, de quoi j'ai parlé ci-dessus, venait bientôt.

Je crois qu'il serait bien à propos que j'envoyasse un gentilhomme pour savoir des nouvelles de M. de Savoie[4] sur sa maladie; si il venait à faillir en ce temps ici, cela ferait grand tort à nos affaires d'Italie.

LOUIS.

402

Villeroy, 13 octobre 1637, 10 heures du matin.

Je vois par les lettres de M. de Châtillon[1] qu'il ne craint point Cantelmi avec les forces du pays. Pour le cardinal Infant[2] je ne vois pas qu'il soit en état d'y envoyer grand secours, surtout si Bréda[3] est rendu. M. de Châtillon donne toujours bonne espérance de son siège, de quoi je suis très aise. Je ne manquerai de parler au marquis de Saint-Germain ainsi que vous me le mandez.

Je n'ai pas ici un gentilhomme propre à envoyer en Piémont, tous ceux qui savent un peu parler étant à l'armée ou en commission; vous chercherez quelqu'un pour faire ce voyage. Envoyez-moi la lettre qu'il faut que j'écrive à ma sœur[4]. Je crois qu'il sera à propos d'écrire en Hollande (sur le sujet de l'abandonnement de Maubeuge[5] de peur que cela ne les refroidisse) pour leur faire connaître que cette place nous était inutile, et leur donner courage d'entreprendre encore quelque chose cette année, et que nous ferons de même de notre côté.

J'ai entretenu le comte de Bioule des choses que M. de Halluin[6] pouvait faire dans le Roussillon, sur quoi il ne m'a su rien dire du tout.

LOUIS.

Je vous renvoie dans ce paquet toutes les lettres que vous m'avez envoyées de

4. Le duc de Savoie, beau-frère de Louis XIII.

Lettre 402. — Archives de Chantilly.

1. Le maréchal de Châtillon commandait l'armée qui opérait sur la Meuse. — 2. Le Cardinal Infant, gouverneur des Pays-Bas espagnols.

3. Bréda, place forte en Hollande. — 4. Mme Christine de France, qui avait épousé le duc de Savoie. On a vu que Louis XIII voulait envoyer un gentilhomme pour savoir des nouvelles de la maladie de son beau-frère.

5. La place forte de Maubeuge avait été surprise par les Espagnols du Cardinal Infant. Louis XIII redoutait que les Hollandais, dont le zèle comme alliés n'était jamais très grand, ne prétextassent de cet échec pour ne plus continuer leur marche en avant. — 6. Le duc d'Halluin, fils du maréchal de Schomberg, chargé d'un commandement à la frontière du Roussillon; il avait été nommé maréchal de France en cette année 1637.

l'armée de M. de Châtillon; si la montre n'est partie, il la faut faire partir promptement, M. de Châtillon la demande fort.

403

Saint-Germain en Laye, 22 octobre 1637.

Je vous envoie les lettres[1] que vous m'avez envoyées, par lesquelles on voit beaucoup de desseins des ennemis; les principales choses que j'y ai remarquées, sont :

De faire venir les troupes de l'Empereur en Frise[2] (pour moi je crois que c'est pour faire diversion de Bréda), et dit qu'il a fait toutes les dépêches nécessaires pour cela.

Témoignant par deux dépêches désirer la paix, se remet sur les passeports à tout ce que ils trouveront à propos en Flandre, pourvu que cela ne touche à sa souveraineté; leur donne ordre de voir si les États[3] voudraient traiter à part sans nous;

Commande à Don Francisco de Melos[4] de ne bouger d'auprès du Cardinal Infant pour l'assister en ces occurrences;

Commande à ses députés qui sont à Cologne[5] de n'en bouger, ou du moins s'ils viennent voir le Cardinal Infant, ils laissent tout leur équipage au dit Cologne;

Mande qu'il enverra en Flandre à la fin de février 6 à 8 000 fantassins, italiens ou espagnols; c'est un signe que ils n'ont pas dessein de faire grand chose vers l'Italie et Bayonne, et que leur principal dessein est vers la Picardie et la Champagne[6];

Recommande de prendre garde à la côte de Flandre de peur que le Palatin et les Français ne s'accommodent ensemble pour y faire quelque descente.

Je vois aussi le dessein qu'ils ont de mettre leur armée navale de Flandre à 40 vaisseaux et 18 frégates, mais je ne vois pas que ce soit chose faite. Ils mandent qu'ils enverront encore de l'argent pour essayer à peu près à mettre cette armée navale au dit nombre, et me semble que la plupart des vaisseaux ne sont encore faits.

Il parle aussi d'une déclaration que le Palatin a faite sur la nullité de l'élection de l'Empereur, et a peur que les Hollandais ne se joignent au dit Palatin sur ce

Lettre 403. — Archives de Chantilly.

1. Il s'agit d'une série de correspondances dont plusieurs émanent du roi d'Espagne enlevées aux Espagnols et qui donnaient les nouvelles les plus intéressantes sur leurs projets. — 2. La Frise, province du Nord de la Hollande.

3. Les États généraux de Hollande. — 4. Général espagnol.

5. Cologne sur le Rhin. — 6. Cette nouvelle, qui indiquait les projets des Espagnols pour la prochaine campagne, était de la plus haute importance.

prétexte et ne l'assistent. Il dit aussi qu'il faut faire en sorte que l'Empereur assiste le Cardinal Infant de ses troupes comme auxiliaires, s'il ne se veut déclarer ouvertement contre les Hollandais.

LOUIS.

404

Saint-Germain-en-Laye, 22 octobre 1637.

Vous savez ce que je vous ai déjà dit sur le sujet de M. d'Halluin[1], estimant qu'il était à propos de faire connaitre par effet à tout le monde le gré que je lui sais de s'être conduit avec la chaleur qu'il a fait pour chasser les Espagnols du Languedoc.

Je vous prie me mander encore si vous ne trouvez rien à redire à ma pensée, et en ce cas faire tenir toutes les expéditions prêtes par M. de Noyers, afin que je puisse envoyer un des miens les lui porter.

Je me porte bien aujourd'hui, et vous puis assurer que je suis plus content de vous que je ne fus jamais.

LOUIS.

405

Saint-Germain-en Laye, 23 octobre 1637.

Si le prince d'Orange[1] a attaqué Gennepe, il n'y a nul doute qu'il veut attaquer Venloo[2], à ce que croient tous ceux qui ont été en ce pays-là : Gesvres m'a dit que la ville de Gennepe ne vaut rien et qu'ils la prendront en quatre jours, et que c'est le chemin de Grave à Venloo. Il serait bon de voir ce que le cardinal de La Valette pourrait faire si le Cardinal Infant s'éloigne de lui pour aller vers le prince d'Orange. J'y penserai et vous en parlerai demain que je vous irai voir.

J'ai dit à Nogent[3] de vous parler de M. de Reims[4], vous me manderez votre pensée là-dessus.

LOUIS.

Lettre 404. — Archives de Chantilly.

1. Le duc d'Halluin, fils du maréchal de Schomberg, commandant les troupes françaises avait reçu l'ordre de repousser les Espagnols sur la côte du Languedoc et de les attaquer ensuite en Roussillon.

Lettre 405. — Archives de Chantilly.

1. Frédéric-Henri de Nassau, prince d'Orange, avait succédé à son frère Maurice en 1625 comme stathouder et capitaine-général de l'Union. Il jouissait d'une grande réputation, surtout comme preneur de villes, et mourut en 1647. — 2. Venloo, place forte sur la Meuse en Hollande.

3. Le comte de Nogent, capitaine des Gardes de la Porte du roi. — 4. L'archevêque de Reims était Henri de Lorraine, duc de Guise, bien connu pour ses excentricités et l'aventure de Naples. Il mourut en 1664.

406

Versailles, 30 octobre 1637.

J'envoie ce gentilhomme exprès pour avoir de vos nouvelles, le gentilhomme de M. de Châtillon m'a dit qu'il y avait quantité de fourrages dans le camp, il serait à propos de les faire mettre dans la ville parce qu'il est nécessaire d'y tenir 150 ou 200 chevaux. Je ne vois pas que M. de Châtillon ait grande envie d'attaquer Ivry ; j'ai plusieurs choses à vous mander ; si M. de Noyers n'a que faire, vous me feriez plaisir de l'envoyer vers cinq et sept heures du soir.

Louis.

407

Crosne[1], 3 novembre 1637.

Je vous envoie dans ce paquet la lettre pour ma sœur [2] ; je l'ai écrite de ma main.

Je suis bien aise que MM. les Hollandais [3] se résolvent de faire quelque chose de bon l'année qui vient ; il les faut conforter dans cette bonne résolution.

Je ne me porte pas très bien ; je m'en vais prendre un petit remède et encore un demain matin.

Louis.

408

Grosbois[1], 6 novembre 1637.

Il m'arrive toujours de bonnes nouvelles à Grosbois. Je suis très aise de l'effet qu'a fait Gassion. Je vous ai déjà écrit de M. de La Meilleraye [2] la même chose que vous me mandez. Je suis bien aise que l'affaire de Laffemas [3] soit achevée. Il

Lettre 406. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLXXXIII.)

Lettre 407. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLXXXIV.)

1. Crosne, sur l'Yères, au sud de Paris. — 2. La duchesse de Savoie, Christine de France, sœur de Louis XIII.

3. Les Hollandais alliés de la France se montraient toujours très circonspects dans leurs attaques contre les Espagnols.

Lettre 408. — Archives de Chantilly.

1. Grosbois, près de Boissy-Saint-Léger, à l'est de Paris. — 2. Le marquis de la Meilleraye, grand maître de l'artillerie. — 3. Isaac de Laffemas, maître des requêtes, conseiller d'état, lieutenant civil à Paris, passait pour fort servile, on disait de lui : « Vir bonus strangulandi peritus ».

ne se pouvait faire mieux que d'envoyer M. de Mende[3] au duc de Weimar[4] avec les 2 000 hommes.

Je suis très aise que vous ayez parlé fermement à Strozzi ; si il vient à moi, je ferai de même. Depuis vous avoir écrit la première lettre, le gentilhomme de M. de La Valette[5] est venu prendre congé de moi, auquel j'ai dit qu'il dit à son maître que j'étais bien fâché que les Espagnols se fussent retirés sans avoir sur les doigts, que M. d'Halluin, lequel n'y avait pas tant apporté de façon, les avait bien chassés de leur retranchement et y avait acquis un grand honneur, que si M. de La Valette eût voulu, qu'il eût bien fait de même ; il m'a fait des réponses fort faibles, et s'en est allé là-dessus.

Je me rendrai dimanche à Versailles.

Louis.

409

Versailles, 5 novembre 1637.

Je vous avais mandé avant hier que je n'arriverais en ce lieu que aujourd'hui ; mais le vent s'étant mis avant-hier au soir dans son trou, qui est à dire au mauvais temps par l'avis du marquis homme à ce connaissant, je me résolus de venir dès hier coucher en ce lieu pour éviter ledit mauvais temps qu'il devait faire, et sauver la vie à mes oiseaux qui fussent morts par les chemins, si ce temps nous y eût trouvé.

Nous assisterons aujourd'hui M. le Curé à dire vêpres, et je vous irai voir demain, en m'en allant à la garnison. Je me porte fort bien, grâce au bon Dieu et suis fort gaillard.

Louis.

410

Versailles, ce 8 novembre 1637.

Je ne manquerai pas de me rendre à Rueil demain[1], entre une et deux heures après midi.

Le voyage de M. de Noyers[2] à Paris pour les quartiers d'hiver est très à

3. L'évêque de Mende. — 4. Le duc Bernard de Saxe-Weimar, allié de Louis XIII.
5. Le duc Nogaret de la Valette.

Lettre 409. — Archives des affaires étrangères, à Paris. - Topin.-(CLXXXV.)

Lettre 410. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLXXXVI.)

1. Richelieu était malade à son château de Rueil. — 2. M. de Noyers, secrétaire d'État de la guerre, allait désigner les quartiers d'hiver qu'occuperaient les troupes. C'était toujours une charge pour la population et les troupes constituaient un voisinage souvent désagréable.

propos. Nous serons bien empêchés, ne sachant où faire subsister nos troupes sans ruiner le pays où elles seront. Il faudra faire tout ce qu'on pourra pour l'éviter.

LOUIS.

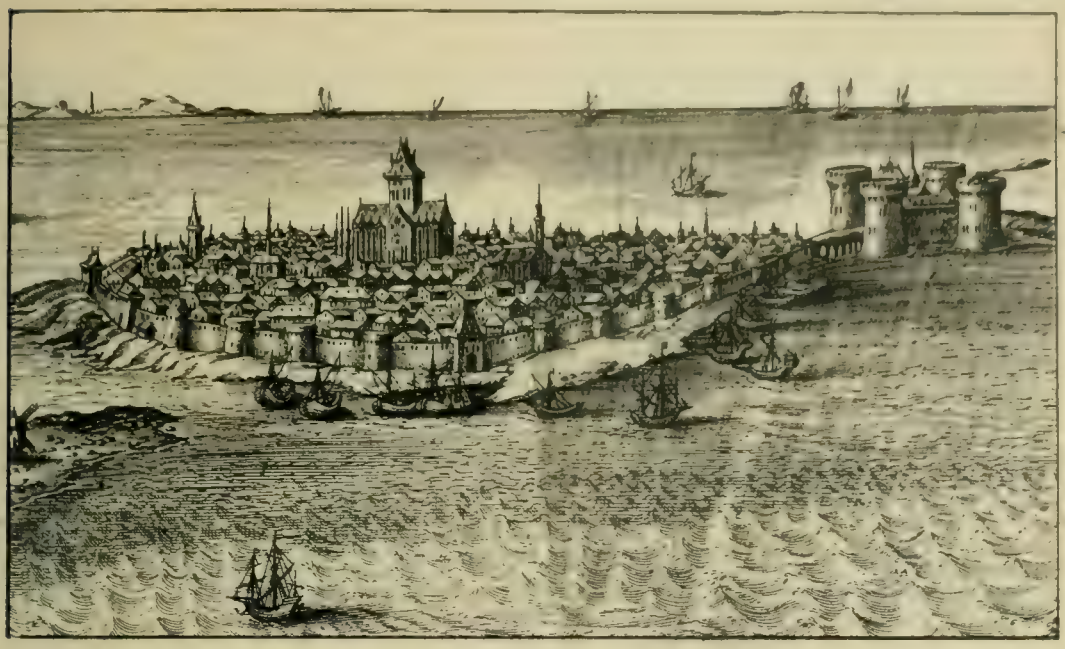

LA VILLE FORTE DE SAINT-MALO-EN-BRETAGNE
SOUS LOUIS XIII

D'après CL. CHATILLON. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

411

Crosne, 4 décembre 1637.

J'ai dit à Des Roches les mêmes choses que vous lui aviez dites sur le sujet de Chimay[1], qui était que nous n'y eussions jamais pensé, que sur ce que ceux de l'armée nous avaient mandé que ce serait un bon quartier d'hiver pour nos étrangers ; si c'est chose qui ne se puisse, on ne peut pas forcer la nature des lieux ; je crois qu'il s'en faut remettre à eux, qui l'ont vu à cette heure, et leur mander que, si il se peut avec sûreté de ceux qui seront dedans, que je désire qu'on y mette des étrangers ; s'il ne se peut, je voudrais mettre ce lieu en tel état qu'on le peut reprendre sans gros canon[2] toute fois et quand on voudra.

Lettre 411. — Archives de Chantilly.

1. Chimay, ville des Pays-Bas espagnols, dans la province de Namur en Belgique. — 2. Il faut fortifier ce lieu de manière à résister à une petite attaque, mais pas trop, de façon que s'il était surpris par l'ennemi, on puisse le reprendre, sans avoir besoin de faire un siège régulier.

Pour Trélon, s'en remettre à eux absolument en prenant avis de Lambert, parce que il est tout contre La Capelle. Il faut songer à mettre nos Allemands en cas qu'ils ne demeurent à Chimay en des lieux où ils ne puissent faire grand mal si il se peut, c'est-à-dire en des pays déjà presque ruinés.

Je trouve bon que mon cousin le cardinal de La Valette revienne. Si on n'a plus besoin de mes compagnies, M. de Noyers écrira qu'on leur donne congé de se retirer chacun chez soi, afin qu'elles puissent être prêtes à marcher de bonne heure. Je m'en vas coucher à Palaiseau et demain à Versailles.

LOUIS.

Si vous trouvez quelque chose à redire à ce que dessus, vous le changerez; je le trouverai très bon.

Je me porte fort bien, grâce au bon Dieu; j'ai dormi douze heures cette nuit.

412

Versailles, 5 décembre 1637.

Je vous avais mandé hier que je ne viendrais que aujourd'hui en ce lieu; mais étant arrivé deux heures de jour à Palaiseau [1], je pris résolution de gagner ceci, ce que je fis hier sur les six heures du soir. Je m'en vas voler [2], n'ayant su le faire qu'une fois depuis que je suis parti, à cause du grand vent.

Je suis très aise que le duc de Weimar [3] ait pris ses quartiers d'hiver dans le Comté de Bourgogne; il faut attendre des nouvelles de Feuquières pour prendre résolution sur toutes ses demandes.

Je trouve bien étrange que le roi d'Espagne [4] se soit retiré à l'Escurial [5] à cette heure qu'il a tant d'affaires sur les bras, tant dans son pays que dehors; si j'en eusse fait autant l'année passée en quelqu'une de mes maisons, j'eusse mis le royaume en bel état.

Je vous renvoie dans ce paquet la lettre de Bruxelles [6] par laquelle je vois qu'ils ont autant besoin de la paix que nous; le bon Dieu nous la veuille donner, s'il lui plaît.

LOUIS.

Lettre 412. — Archives de Chantilly.

1. Palaiseau sur l'Yvette, à 17 kilomètres au sud de Paris, chef-lieu de canton du département de Seine-et-Oise. — 2. Chasser au vol.

3. Le duc Bernard de Saxe-Weimar, allié de Louis XIII, prenait ses quartiers d'hiver dans la Franche-Comté, ce qui soulageait d'autant les provinces françaises. — 4. Philippe IV.

5. L'Escurial, couvent construit au nord de Madrid par Philippe II. — 6. Probablement une lettre interceptée d'un courrier des Pays-Bas espagnols.

J'oubliais à vous dire qu'il sera bon d'entendre promptement Vosberg, pour voir ce que le prince d'Orange voudra faire l'année qui vient.

413

Saint-Germain, ce 27 décembre 1637, à 10 heures du soir.

J'ai oublié de vous dire aujourd'hui que je donnais demain audience aux ambassadeurs d'Angleterre. Je vous prie de me mander ce que j'ai à leur répondre sur les vaisseaux qui ont été arrêtés[1], et aussi sur le traité qu'ils font avec M. de Bulion.

Si M. de Chavigny[2] faisait son devoir, je ne vous donnerais pas cette peine. Le voyage de la Reine chez la Tante[3] a été désapprouvé de tout le monde.

LOUIS.

Lettre 413. — Archives des affaires étrangère, à Paris. — Topin (CLXXXVII).

1. Des vaisseaux anglais avaient été saisis, et naturellement les ambassadeurs d'Angleterre réclamaient. Louis XIII accorda à l'Angleterre la libre circulation pour ses navires et la liberté du commerce. — 2. On voit que le « Jeune » n'était plus en faveur comme autrefois. Il faut bien reconnaître que sa situation de chancelier du duc d'Orléans rendait sa position difficile.

3. Il s'agit de Mme de Sennecey, dame d'honneur de la reine et tante de Mlle de La Fayette. Louis XIII la soupçonnait ainsi d'avoir pressé son amie d'entrer au couvent et la renvoya de la Cour.

1638

Continuation des opérations militaires aux frontières. — Prise de Verceil par les Espagnols. — Naissance du Dauphin.

L'état de guerre continue sur toutes les frontières avec des alternatives de succès et de revers; mais on peut constater un progrès général des armées françaises. Les Espagnols et les Impériaux faiblissent sur divers points. Louis XIII commence à recueillir les fruits de sa politique si bien comprise et secondée par Richelieu. On commence à pouvoir espérer une paix « bonne et sérieuse ».

L'événement capital de l'année est la naissance du Dauphin, depuis si longtemps désirée. Sa venue modifie toutes les intrigues basées au fond sur des projets de succession à la couronne de France.

414

Saint-Germain[1], le 29 janvier 1638.

Je vous envoie les deux lettres de Pujol[2], auxquelles il n'y a pas à répondre grand'chose. Je vous attendrai demain à l'heure que vous me mandez.

La Reine[3] se porte bien, grâce au bon Dieu.

Je m'en vais à la chasse à 3 lieues d'ici. Je me porte bien.

Louis.

415

Les amis et confidents de Gaston d'Orléans l'avaient toujours poussé dans sa lutte contre Richelieu. Louis XIII avait bien pardonné à son frère, et avait facilité sa rentrée en France en 1634; mais il n'avait point pardonné aux conseillers de ce caractère faible et irrésolu.

Lettre 414. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.- CLXXXVIII.)

1. Le château neuf de Saint-Germain-en Laye, entre le château vieux actuellement existant et la Seine. Il a été complètement démoli; il n'en reste que le pavillon Henri IV. En prévision de la naissance du Dauphin, Louis XIII y avait fait une installation complète, et tous les courtisans étaient venus s'y fixer. — 2. Pujol, agent français en Espagne.

3. La grossesse de la reine Anne d'Autriche avait été annoncée officiellement.

Claude d'Angennes, sieur du Fargis, Henri d'Escoubleau, marquis du Coudray Montpensier, le sieur de Gouville et Puylaurens, chambellan de Gaston, furent arrêtés le 14 février 1635, dans la cour du Louvre. Puylaurens, que Richelieu considérait comme le plus dangereux, fut mis au « bois de Vincennes », où il mourut. Les autres furent logés à la Bastille, et y restèrent jusqu'à la mort de Louis XIII.

Saint-Germain, 31 janvier 1638.

Je suis bien aise que vous ne soyez pas venu, puisque vous vous êtes trouvé mal ; je vous prie d'avoir soin de votre santé, et surtout prévoir que votre vieux mal ne revienne point.

Tremblay[1] m'a parlé des prisonniers de la Bastille ; il propose de réserver le Coudray, le Fargis et Gauville ; pour le moins, il les faudrait renfermer dès que quatre heures du soir seront sonnées ; vous en userez comme vous le jugerez à propos ; il fait encore une autre proposition que je n'approuve pas autrement ; toutefois je m'en remets à vous.

La Reine m'a prié de vouloir donner la charge de sous-gouvernante de l'enfant qui viendra à Mme Du Tot[2] ; je ne lui ai voulu accorder que je ne susse votre avis auparavant ; je lui ai dit que je ne me voulais point encore hâter de promettre ces charges, afin de pouvoir avoir votre sentiment là-dessus.

Louis.

416

Mme de Chevreuse, comme nous l'avons vu, n'avait jamais cessé de conspirer contre le cardinal. Elle avait quitté la France à l'automne de 1637, et s'était réfugiée en Espagne, puis en Angleterre, où le roi et la reine écrivirent en sa faveur à Louis XIII, à Anne d'Autriche et à Richelieu. Celui-ci chercha à la faire revenir en France ; mais la duchesse qui n'avait peut-être pas la conscience très nette n'eut jamais confiance.

Elle se fixa aux Pays-Bas, et ne revint en France qu'après la mort de Louis XIII.

Versailles, 23 février 1638.

J'ai vu les états de l'artillerie de l'année présente, lesquels sont très bien. M. de la Meilleraye[1] a très bien travaillé et bien pourvu à tout ce qui est nécessaire. Je verrai ce soir les dépêches que vous m'avez envoyées, et vous les rendrai demain.

Lettre 415. — Archives de Chantilly.

1. Charles le Clerc, sieur du Tremblay, frère du célèbre père Joseph, était gouverneur de la Bastille. — 2. Mme du Tot était la femme de Charles-Henri du Tot, mestre de camp du régiment de ce nom.

Lettre 416. — Archives de Chantilly.

1. Charles de La Porte, marquis de La Meilleraye, cousin germain de Richelieu. Grand maître de l'artillerie depuis 1634, il était de plus en plus apprécié du roi. Il fut nommé maréchal de France l'année suivante, à la prise de Hesdin, duc et pair en 1663, et mourut en 1664.

Je vous attendrai demain ici entre deux et trois, ou bien, si vous vous trouvez le moins du monde incommodé, j'irai à Rueil.

M. d'Alincourt[2] m'a traité un peu rudement; et sans qu'il faut que je voie l'ambassadeur de Mantoue jeudi, je ne fusse retourné à Saint-Germain de dix jours pour y coucher, mais seulement pour voir la reine et non autre.

Nous parlerons demain de l'affaire de Mme de Chevreuse[3].

LOUIS.

417

Saint-Germain, 24 mars 1638

Je crois qu'il ne se peut faire un meilleur choix pour remplacer le marquis de Créqui que de M. le cardinal de La Valette[1]; c'est pourquoi vous le pouvez faire savoir à l'ambassadeur de Savoie. Si l'homme de quoi il est question vient ici, j'exécuterai mon dessein; la princesse de Guéméné a dit à la Reine qu'elle l'avait hier trouvé tout contre Rueil.

Je vous envoie la lettre pour le comte de Guiche[2]. Je ne me porte pas bien aujourd'hui[3], j'espère que ce ne sera rien.

LOUIS.

418

Saint-Germain-en-Laye, 30 mars 1638.

J'allais prendre la plume pour vous écrire quand j'ai reçu votre mémoire, pour savoir ce qui s'était passé hier au Parlement; je vous prie me mander ce qu'ils ont fait. Je ne manquerai de me trouver demain mercredi à Rueil, à une heure après-midi, où vous ferez trouver le conseil.

2. Alincourt Charles de Neufville, marquis de Villeroy et d'. gouverneur de Lyon, mort, en 1642, père et grand-père des deux maréchaux ducs de Villeroy.

3. Marie de Rohan-Montbazon, veuve du connétable de Luynes, avait épousé en secondes noces Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. Nous avons déjà vu à diverses reprises son esprit d'intrigue.

Lettre 417. — Archives de Chantilly.

1. Le cardinal Nogaret de la Valette, qui a été si souvent mentionné par Louis XIII. — 2. Antoine de Gramont, comte de Guiche, avait épousé une parente de Richelieu, Mlle du Plessis-Chivré, en 1634. Il était maréchal de camp; protégé par le cardinal, il fut nommé maréchal de France en 1641.

3. Louis XIII signale chaque fois ses indispositions dues à ce déplorable traitement qu'il suivait, se ruinant la santé avec ses grands et petits remèdes; les malaises deviennent plus fréquents, mais n'ont aucune gravité, comme il l'indique lui-même.

Il ne faut point marchander ces messieurs du Parlement[1], qui font les insolents; autrement on n'en aura jamais raison.

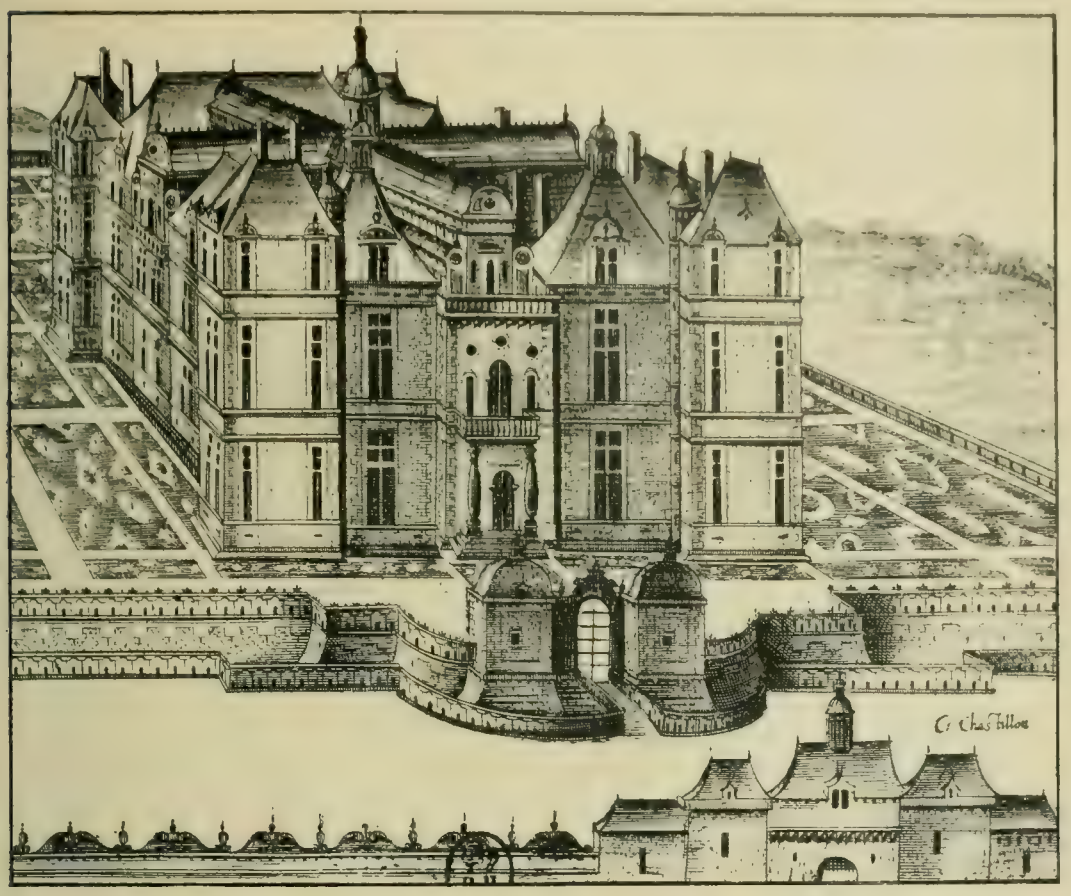

LE CHATEAU DE FRESNE, près Paris

SOUS LOUIS XIII

D'après Cl. Chatillon. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

Je vous eusse été voir aujourd'hui, sans que je m'en vas prendre médecine pour achever de nettoyer la boutique, afin que le mal que j'ai eu ne me revienne, dans cette semaine de dévotion[2].

Je vous donne le bonjour.

Louis.

Lettre 418. — Archives de Chantilly.

1. On voit que Louis XIII persiste toujours dans sa manière d'agir vis-à-vis des Parlements. Il faut les laisser dire ce qu'ils voudront et obtenir qu'ils votent les impôts. 2. La semaine sainte.

419

Saint-Germain, 12 avril 1638.

M. de la Force[1] m'est venu tourmenter, et ne m'a point quitté que je n'aie commandé à La Ville-aux-Clercs[2] de dire à M. le Chancelier de recevoir un officier huguenot ; vous le ferez avertir qu'il réponde que il m'en parlera la première fois qu'il me verra, et que il ne le reçoive point.

Egenfeld m'est venu demander son congé, et m'a donné le mémoire que je vous envoie des raisons qui le portent à cela ; il m'a dit de plus que depuis que ses deux compagnies sont dans Rue[3], elles n'ont touché que vingt-huit jours de subsistance, qui est cause qu'il y a beaucoup de ses gens à pied, lesquels il remontera devant que partir.

Louis.

420

Saint-Germain, le 19 avril à 1 heure après-midi 1638.

Je vous envoie la lettre de Castagneda par laquelle je vois le mauvais état des affaires de l'Empereur. Il ne faut pas perdre l'occasion de faire quelque chose, cette année[1], pour essayer d'avoir une bonne paix, cet hiver.

Si vous veniez demain dîner à Rueil[2], je vous irais voir sur les deux heures. Si vous ne venez que le soir, je vous irai voir mercredi à la même heure.

Je vous prie que je sache ce que vous ferez demain à dix heures du matin.

Louis.

Lettre 419. — Archives de Chantilly.

1. Le maréchal de la Force était protestant. — 2. Henri de Loménie, comte de Brienne, appelé ordinairement seigneur de la Ville-aux-Clercs. Il était secrétaire d'État et fut nommé aux affaires étrangères en 1643.

3. Rue, place forte de Picardie, près de l'Authie, actuellement chef-lieu de canton du département de la Somme.

Lettre 420. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CLXXXIX.)

1. Louis XIII va revenir constamment sur l'idée de profiter des difficultés qu'ont l'Empereur et le roi d'Espagne pour prendre l'offensive partout ou ce sera possible et obtenir une bonne paix. L'empereur était Ferdinand III de Habsbourg, élu en 1637. — 2. Richelieu habitait alors à Paris, à l'Arsenal. Sa santé était toujours très précaire. Pour lui éviter toute fatigue inutile et lui permettre de dépenser ses forces aux affaires du pays, Louis XIII allait le trouver et constamment lui prescrivait, comme nous l'avons déjà vu, de réunir le conseil à Rueil.

421

Saint-Germain, ce 8 juin 1638.

J'ai parlé à l'ambassade de Savoie, selon votre mémoire.

Vous trouverez, dans ce paquet, les lettres que m'a apportées le comte de Cameran [1], et une que l'ambassadeur vient de me donner sur l'affaire de Verceil [2]. Envoyez-moi, ce soir, la réponse qu'il faut faire aux lettres de ma sœur, par le comte de Cameran, lequel est pressé de partir.

LOUIS.

422

Saint-Germain, 10 juin 1638.

Je vois par ces deux lettres [1] le mauvais état où sont les Espagnols, et le peu de fondement qu'ils font sur les troupes de Piccolomini [2]. Je vois aussi comme ils voudraient que la Reine ma mère [3] fût en France, tant ils en sont chargés et tiennent tous ses gens pour espions. Il paraît que le Cardinal Infant [4] s'en va à Anvers, ce qui rompra les desseins du prince d'Orange [5] de ce côté.

Ils écrivent aussi que le dit prince est en campagne vers Bois-le-Duc [6]; je ne sais pas de quel côté il veut aller, ayant fait son rendez-vous de ce côté-là. Ils parlent aussi du grand effort que doit faire le prince Thomas [7] pour secourir Saint-Omer; pourvu que M. de La Force arrive à temps, je ne crains rien.

Puisque nous avons si beau jeu cette année, il ne le faut pas perdre, pour avoir une bonne paix cet hiver, qui est par où commence la dépêche du Cardinal [8] au comte Duc, disant qu'il fasse la paix à quelque prix que ce soit. J'espère que le bon Dieu nous la donnera s'il lui plaît.

Lettre 421. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXC.)

1. Le comte de Cameran était un gentilhomme envoyé à Louis XIII par sa sœur la duchesse Christine de Savoie pour le complimenter, ainsi qu'Anne d'Autriche, sur la future naissance du Dauphin. — 2. Verceil, place forte sur la Sésia en Italie, à la frontière du Piémont, assiégée par les Espagnols depuis le 27 mai.

Lettre 422. — Archives de Chantilly.

1. Lettres interceptées aux Espagnols. — 2. Piccolomini, général des Impériaux.

3. La reine mère Marie de Médicis, réfugiée à Bruxelles depuis 1631. Elle arrivait à se rendre suspecte à la fois aux Français et aux Espagnols. — 4. Le Cardinal Infant, gouverneur des Pays-Bas espagnols.

5. Le prince d'Orange commandait les troupes hollandaises alliées de la France. — 6. Bois-le-Duc, ville de la Hollande méridionale.

7. Le prince Thomas de Savoie, général des Espagnols en Flandre, voulait secourir Saint-Omer. — 8. La dépêche du Cardinal Infant au comte d'Olivarès, premier ministre et favori du roi d'Espagne Philippe IV.

Je vous donne le bonsoir, et vous renvoie les deux lettres dans ce paquet.

LOUIS.

423

Villeroy [1], 15 juin 1638.

J'ai entretenu Frémicourt, qui m'a assuré n'y être entré que le nombre d'hommes que vous me mandez; il excuse fort M. de Châtillon [2], disant qu'il ne pouvait pas empêcher jusques à cette heure qu'il n'y jetât du monde, mais il croit que maintenant cela ne peut plus arriver.

L'abbaye dont vous m'écrivez m'a été demandée par plusieurs, tant religieux que séculiers : si elle est en règle, il l'y faut laisser et choisir un bon religieux, ce de quoi j'aviserai avec vous à mon retour, et ne m'engagerai cependant à personne que je ne vous aie vu.

Je vous prie me faire savoir ce que c'est que ce que vous me parlez de ceux qui soufflent aux oreilles de mon frère [3]. Je suis encore en doute si j'irai à Fontainebleau; je vous le manderai demain au soir ou après-demain matin. Je serai toujours prêt à marcher ou à demeurer ainsi que vous le jugerez à propos.

J'oubliais à vous dire que Frémicourt [4] m'a dit que le prince Thomas est allé vers Hulst [5], d'où le prince d'Orange s'approchait.

LOUIS.

424

Villeroy, 16 juin 1638.

Je vous renvoie les deux gentilshommes qui ont fait les revues de l'armée de M. de La Force [1], où je vois qu'il y a quantité de cavalerie qui n'y est encore arrivée [2]; il est nécessaire de les hâter. Je vous envoie les dits gentilshommes pour

Lettre 423. — Archives de Chantilly.

1. Villeroy, château au sud de Paris, près Corbeil sur Seine. — 2. Gaspard de Coligny, né en 1584, colonel général de l'infanterie française en 1614, maréchal de France en 1622. C'est lui qui avait gagné la bataille d'Avein dans la Flandre en 1635; il prit Arras en 1640, mais fut battu à la Marfée en 1641. Il se retira à son château de Châtillon où il mourut.

3. Encore des intrigues près de Gaston d'Orléans. — 4. M. de Frémicourt était capitaine au régiment de Brézé. Il venait rendre compte des progrès du siège de Saint-Omer investi par le maréchal de Châtillon.

5. Hulst, ville forte de Flandre à l'ouest d'Anvers, actuellement en Hollande près de la frontière.

Lettre 424. — Archives de Chantilly.

1. Le maréchal de La Force. — 2. On voit que Louis XIII avait désigné deux inspecteurs qui devaient le renseigner directement sur l'état de ses armées.

les renvoyer faire la revue de l'armée de M. de Brézé[3], pour savoir au vrai en quel état elle est.

Je m'en vas coucher à Fontainebleau, et me rendrai mardi au soir à Saint-Germain.

LOUIS.

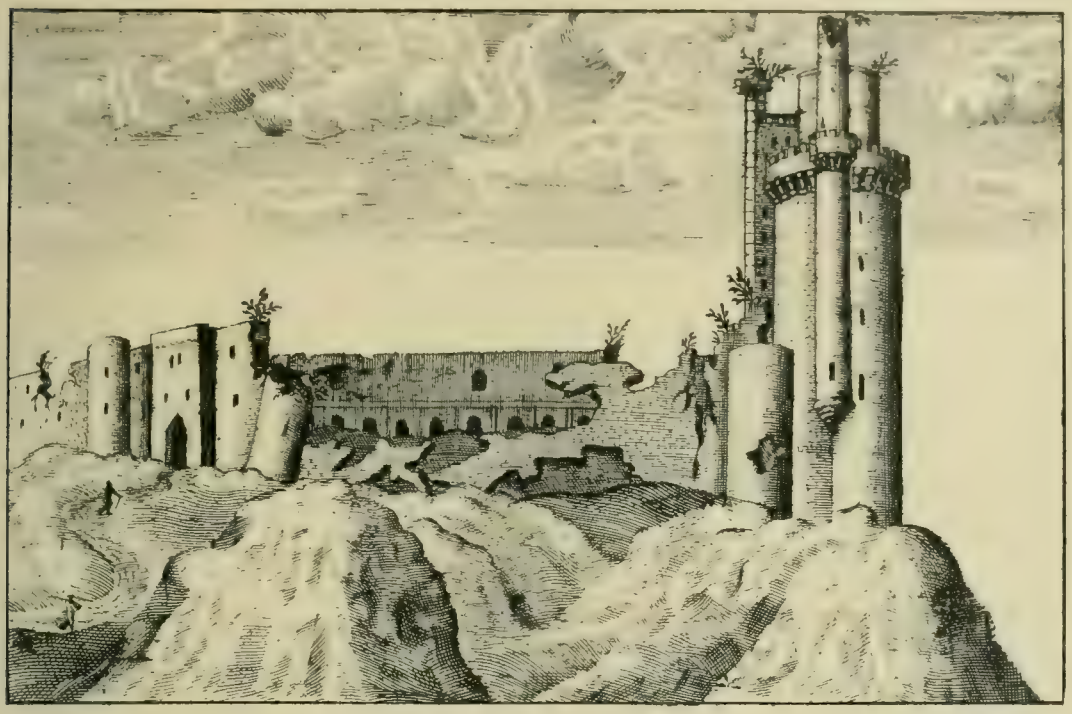

LE CHATEAU DE MONTLHERY, au Sud de Paris
SOUS LOUIS XIII

D'après CHATILLON. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

425

Bondoufle[1], ce 18 juin 1638.

Je suis très aise des nouvelles que Quérabin[2] a apportées. J'espère qu'ils secourront Verceil[3].

3. Urbain de Maillé, marquis de Brézé. Beau-frère de Richelieu, fort apprécié du roi, il avait été nommé maréchal de France en 1632. Il mourut en 1650.

Lettre 425. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXCI.)

1. Bondoufle, à 6 kilomètres environ à l'ouest de Corbeil, en Seine-et-Oise, près de la forêt de Sainte-Geneviève-des-Bois, où nous avons déjà vu Louis XIII en déplacement de chasse. — 2. Quérabin était venu apporter le traité d'alliance entre la Savoie et la France.

3. Verceil, comme on l'a vu, venait d'être assiégée par les Espagnols.

Je trouve bon que Gassion[4] soit maréchal de camp, à la condition que vous me mandez de son régiment.

Il est à propos que vous envoyiez un des vôtres à M. le Prince[5], pour le presser d'agir comme vous le mandez.

Je trouve bon que Premarcon ne serve pas avec M. le Prince.

Je ferai bonne chère[6] à mon frère. Je vous écris ce billet dans le bois, avant que mon frère soit venu.

LOUIS.

426

Saint-Germain, 24 juin 1638.

Je vous renvoie les lettres marquées A. B. C. Je m'étonne bien de quoi le Prince d'Orange[1] n'est encore attaché à rien ; peut être, ayant pris Calloo[2], veut-il s'attacher à Anvers. Nous voyons aussi le retour de Piccolomini[3] vers Bruxelles ; nous voilà hors de peine pour Guise[4] et notre frontière.

Il est très à propos que M. Bouthilier aille parler promptement de ma part à Mme de Rohan[5] pour M. de Nemours, afin d'être engagé quand les ambassadeurs en parleront.

Je trouve très à propos de donner à Chalancey la lieutenance de Roi de son frère, en cas qu'il en vienne faute. Bautru m'a dit ce matin qu'il avait ouvert une lettre de Manicamp qui s'adressait à son frère, qui porte que les gardes avaient ouvert la tranchée à Saint-Omer[6] le 22 de ce mois, où il était.

Je ne connais point ce Guyon à qui écrit Mme de Chevreuse ; il faut s'enquêter qui il est.

LOUIS.

4. Gassion, qui avait servi sous Gustave-Adolphe, était fort apprécié depuis son entrée dans l'armée française. Il fut nommé maréchal de camp en ce mois de juin.

5. Le prince de Condé commandait l'armée française en Navarre. Il avait reçu l'ordre de passer la frontière d'Espagne et d'attaquer les Espagnols. — 6. Bonne chère, bon accueil.

Lettre 426. — Archives de Chantilly.

1. Frédéric-Henri, comte de Nassau, prince d'Orange, avait succédé en 1625 à son frère Maurice comme Stathouder et capitaine de l'Union ; général remarquable, il prit Bois-le-Duc en 1629, Maestricht en 1632, Bréda en 1637, Gand en 1640, Hulst en 1645 et mourut en 1647. S'attacher doit être pris dans le sens de commencer une opération, une attaque. — 2. Calloo, fort sur l'Escaut, en aval d'Anvers.

3. Piccolomini, général des Impériaux. Son retour vers Bruxelles montrait qu'il ne songeait pas en ce moment à attaquer la frontière de France du côté de Guise. — 4. Guise en Thiérache, chef-lieu de canton du département de l'Aisne.

5. Le duc de Rohan, son mari, commandant l'armée française en Suisse, était mort le 28 février des blessures reçues à la bataille de Rheinfeld. — 6. L'armée française de Flandre avait commencé le siège de Saint-Omer

427

Saint-Germain, 1er juillet 1638, 9 heures du soir.

J'ai lu la lettre de Bruxelles, par laquelle je vois le malheur qui est arrivé aux Hollandais[1]; j'ai bien peur que ils ne feront pas grand chose cette année, et que toutes les troupes des ennemis nous tomberont sur les bras ; il ne faut point perdre de temps à faire avancer promptement M. de Brézé vers Guise.

Je vous irai voir demain ; je vous donne le bonsoir. J'ai brûlé votre mémoire et vous renvoie la lettre de Bruxelles.

LOUIS.

428

Saint-Germain, 5 juillet 1638.

J'ai entretenu Palevoisin de ce qui se passe à Saint-Omer[1]; il m'en a rendu très bon compte, et me semble que ce siège va assez bien.

Votre voyage à Paris sera très à propos pour envoyer de l'argent à M. de Châtillon ; comme vous me mandez, il faut mettre le tout pour le tout pour emporter cette place.

Je trouve bon qu'on mande à M. de La Force de lui donner 2 000 hommes, et aussi à Villequier de lui envoyer sa milice. Je vous donne le bonsoir, et vous remercie des léopards que vous m'avez envoyés

LOUIS.

429

La lettre suivante répond à celle que Richelieu avait adressée le même jour au roi sur la curieuse affaire des Carmes.

« L'insolence des Carmes est venue jusqu'à ce point que leur impunité crie vengeance

Lettre 427. — Archives de Chantilly.

1. Le malheur arrivé aux Hollandais était assez sérieux. Le prince d'Orange ayant fait mine de menacer Anvers, le Cardinal Infant s'était avancé contre lui et avait taillé en pièces un corps hollandais. La défaite des Hollandais laissait les Espagnols libres d'attaquer la France. Louis XIII voyait la frontière menacée de nouveau. C'est pourquoi il donnait l'ordre au maréchal de Brézé de se porter vers Guise.

Lettre 428. — Archives de Chantilly.

1. Saint-Omer, place forte de Flandre, chef-lieu d'arrondissement du département du Pas-de-Calais. C'était le maréchal de Châtillon qui en faisait le siège.

contre le ciel. Eux-mêmes demandent qu'on apporte de l'ordre à leur désordre insupportable et ne peut se faire qu'avec main forte à cause de leur voisinage. M. le chancelier demande au roi à cette fin de commander à trois compagnies des gardes françaises et suisses de faire ce qu'il leur dira pour cet effet. Je crois que c'est chose du tout nécessaire et que cette œuvre est très agréable à Dieu. »

Saint-Germain, 8 juillet 1638.

J'ai commandé à Montigny[1] de donner tout ce que M. le Chancelier[2] demandera des gardes françaises ; pour les Suisses je le demanderai tout à cette heure au colonel, qui loge au petit Saint-Antoine[3].

Il est bon que vous alliez ce soir coucher à Paris comme vous me mandez.

Je donne de bon cœur à M. Lescot l'abbaye de Vivron.

Mme de Pontbriant[4] m'a prié que on n'expédie point le bénéfice à son beau-frère que je n'aie parlé à vous ; vous le direz au secrétaire d'État qui est en mois.

Louis

430

Saint-Germain, 11 juillet 1638, 8 heures du soir.

J'ai entretenu l'homme dont il est question, qui dit que les trois attaques qui ont été données ont été à la digue et non à Clairmarais[1], que c'est le lieu où M. de La Barre et les officiers de Navarre ont été blessés, et assure que vendredi à huit heures du matin, Bellefons gardait encore la digue, et que, en s'en venant, il avait vu M. de La Force, qui n'était qu'à une heure de chemin du camp de M. de Châtillon. Il ajoute que le régiment de Nettancourt avait donné deux fois à la redoute que les ennemis ont prise, et qu'il avait été repoussé toutes les deux fois.

Voilà ce que j'ai pu tirer de l'homme, qui n'a pas grand esprit ; je vous l'envoie, afin que vous l'interrogiez vous-même.

Louis.

Lettre 429. — Archives de Chantilly.

1. Le sieur de Montigny, capitaine aux Gardes françaises. — 2. Le chancelier Pierre Séguier. 3. Le petit Saint-Antoine, abbaye près la Bastille, sur la route de Paris à Vincennes. — 4. Mme de Pontbriand, Anne des Essarts, fille d'honneur de Marie de Médicis, l'avait suivie en Flandre. Ayant été rappelée par le roi, elle épousa, le 29 juillet 1637, Tanneguy du Breil, seigneur de Pontbriand. Le roi et la reine signèrent au contrat.

Lettre 430. — Archives de Chantilly.

1. Clairmarais, près de Saint-Omer, au milieu de marécages qui rendaient les travaux d'approche du siège de Saint-Omer très difficiles.

431

Saint-Germain, 13 juillet 1638.

Je fus hier si surpris de la nouvelle de la capitulation de Verceil[1] (après les bonnes espérances qu'on nous avait données, qu'elle était hors de péril), que je ne sus vous écrire ; je vous assure que cette nouvelle m'a extrêmement touché parce que je vois que c'est un éloignement à la paix, que vous et moi désirons avec tant de passion.

J'ai bien peur que M. de Châtillon n'ait laissé entrer quelque secours dans Saint-Omer[2], qui serait pour nous achever de perdre, si on manquait à le prendre.

Le bon Dieu fera tout pour le mieux ; il s'en faut remettre à sa volonté.

Louis.

Je vous envoie dans ce paquet une lettre de M. le Prince[3] que j'oubliai hier à donner à M. de Noyers[4].

432

S. l., 29 juillet 1638, 11 heures du soir.

Il est du tout nécessaire de renvoyer promptement Hocquincourt et Vanto à leurs gouvernements, donner avis à Doullens de la marche des ennemis vers eux, et aussi à Corbie et autres places de la Somme de prendre garde à la surprise ; ces dépêches se doivent faire cette nuit pour partir demain à porte ouvrante ; pour le reste nous en parlerons demain matin[1].

Louis.

Lettre 431. — Archives de Chantilly.

1. Verceil sur la Sésia, était, comme on l'a vu, assiégé par les Espagnols depuis le mois de mai. — 2. Que le maréchal de Châtillon n'ait laissé entrer par inadvertance les secours que les Espagnols envoyaient à Saint-Omer, ce qui en ralentirait la prise.

3. M. le prince de Condé qui commandait l'armée française sur la frontière occidentale des Pyrénées. — 4. M. de Noyers, le secrétaire d'État de la Guerre.

Lettre 432. — Archives de Chantilly.

1. Les prévisions de Louis XIII s'étaient réalisées ; les Espagnols se préparaient encore à attaquer la frontière ; aussi le roi se hâtait-il d'avertir les gouverneurs et de faire le nécessaire.

433

Saint-Germain, 29 août 1638

Vous apprendrez par le sieur Strozzi[1] le bon succès qu'a eu le duc de Weimar, sur Goëtz et Savelli ; je voudrais bien que nos généraux fissent, avec beaucoup de gens qu'ils ont, ce que le dit duc fait avec peu ; vous verrez par la lettre qu'il m'écrit qu'il appréhende que Piccolomini lui tombe sur les bras, à quoi il n'y a nulle apparence ; j'ai essayé à détourner Strozzi de cette appréhension ; vous savez que le dit duc fait toujours ses nécessités plus grandes qu'elles ne sont pour tirer de nous de l'argent et des hommes.

Je pars dans une heure pour Versailles (où mon frère arrivera ce soir), l'air de Saint-Germain n'étant pas bon à cette heure pour moi.

Louis.

434

Saint-Germain, 30 août 1638.

J'ai reçu votre mémoire du 29 aujourd'hui 30me ; je ne manquerai de faire ce que vous me mandez en cas que la Reine ma mère envoie ceci[1].

On ne peut faire mieux que de mettre deux compagnies de Suisses dans Péronne[2]. Je ne m'étonne pas si les ennemis avaient entrepris dessus, la garnison étant en l'état où vous me mandez qu'elle est, et étant bien avertis comme ils sont.

Dès que la reine sera accouchée[3], je fais état de m'en retourner quatre jours après où vous serez, étant de votre opinion que si vous ou moi, et pour dire franchement tous deux, nous ne sommes auprès de nos armées, ils ne feront rien.

Je vois, par le mémoire que Joannes a apporté, l'état où sont les ennemis, ce qui me donne espérance que nous pourrons encore faire quelque chose entre ci et le mois de novembre.

Lettre 433. — Archives de Chantilly.

1. Strozzi, seigneur florentin. — 2. Le duc Bernard de Saxe-Weimar, allié de Louis XIII, venait de remporter sur les Impériaux une série de succès qui allaient lui permettre de s'emparer de Brisach, place forte et tête de pont sur le Rhin, en Alsace.

Lettre 434. — Archives de Chantilly.

1. La reine Marie de Médicis, réfugiée à Bruxelles où nous avons vu qu'elle était devenue suspecte aux Espagnols. — 2. Péronne, place forte sur la Somme.

3. La reine Anne d'Autriche. On attendait la naissance du Dauphin au commencement de septembre, ce qui se réalisa.

Les enfants de feu M. d'Espeisses[4] m'ont fait demander la charge de M. de Fourcy ; je leur ai répondu à l'ordinaire que j'y aviserai et ne me suis engagé à rien ; c'est pourquoi je l'accorde volontiers à M. de Noyers, et encore de meilleur cœur puisqu'elle m'est demandée par vous. Le bon homme, M. Séguin, est extrêmement mal ; la reine a parlé à M. de Chavigny de sa charge pour son neveu, lequel je ne connais point.

LOUIS.

On me vient dire que Fontarabie[5] est pris, je ne vous le donne pas pour certain. Je n'ai su avoir nulles nouvelles d'Imbert pour les recrues (et si je l'ai fait chercher partout) ; c'est pourquoi je ne vous en veux point parler.

LOUIS.

435

Chantilly, 18 septembre 1638, 9 heures du matin.

Je savais la nouvelle de Fontarabie[1] dès avant-hier ; cela me fait prendre la résolution de m'en venir en ce lieu dès le même jour, pour n'être à Saint-Germain quand ce méchant bruit se répandrait. Je crois que vous savez que nous avons perdu tout le canon et le bagage de l'armée ; bref, on ne peut appeler ce malheur que la même chose qui arriva aux Espagnols l'année passée à Leucate ; le bon Dieu fait tout pour le mieux, il se faut remettre à sa volonté.

Le déplaisir que j'ai de cette affaire m'a failli faire retomber malade, m'étant hier trouvé plus mal qu'à l'ordinaire. J'espère être en état dans quatre ou cinq jours d'aller où il sera nécessaire ; si vous le jugez à propos, je pourrai m'avancer à Compiègne pour être plus proche de vous.

Puisque les ennemis se retirent vers Bruxelles, c'est signe qu'il leur est arrivé quelque chose du côté des Hollandais. Ne perdons point de temps, et essayons à faire quelque chose pour nous remettre un peu.

Je garderai la lettre de M. le Prince à M. de Noyers soigneusement, et manderai à M. de Chavigny de garder celle que M. le Prince m'écrit, qui est aux

4. Charles Faye, seigneur d'Espeisses, conseiller au Parlement de Paris, puis conseiller d'État ordinaire et ambassadeur en Hollande, était mort le 5 mai 1636. Il avait épousé Marguerite de Fourcy. Son beau-frère, Henri de Fourcy, président en la chambre des comptes de Paris, conseiller du roi et surintendant de ses bâtiments, venait de mourir ce mois d'août 1638.

5. Fontarabie, ville forte d'Espagne sur la Bidassoa. M. le Prince commandait l'armée française chargée de repousser les Espagnols au delà de la Bidassoa.

Lettre 435. — Archives de Chantilly.

1. M. le Prince, fort négligent de son naturel et fort peu zélé, s'était laissé surprendre. On voit combien Louis XIII était affecté de cette défaite et combien il craignait de voir la joie de l'Espagnole Anne d'Autriche et de certains courtisans.

mêmes termes que celle de M. de Noyers. J'ai envoyé à M. de Chavigny, qui est à Paris, votre lettre par homme exprès, afin de vous renvoyer votre gentilhomme. Pour M. de La Valette, nous en parlerons à la première vue.

Je vous prie que tous ces malheurs ne soient point cause que vous soyez malade, et nous remettons entièrement à la volonté du bon Dieu, qui fait tout pour le mieux.

LOUIS.

436

Saint-Germain, le 5 octobre 1638.

Je suis extrêmement fâché de l'accès de fièvre que vous avez eu[1]. S'il vous en reprend un autre, j'irai vous voir, autrement je n'aurai point de repos.

M. Bouvard[2] est allé ce matin à Paris. S'il apprend que vous vous êtes trouvé mal, il ne manquera pas d'aller vous voir et me rapportera de vos nouvelles, ce soir ; je les attendrai avec impatience.

LOUIS.

437

Versailles, ce 7 octobre 1638.

Je ressentis hier une grande joie, quand j'appris par Nogent[1] que vous n'aviez point eu de fièvre. J'envoie ce gentilhomme pour savoir comment vous avez passé la nuit. Je pensais aller vous voir aujourd'hui, mais Nogent m'a dit que peut-être viendriez-vous aujourd'hui à Rueil, si vous vous portez bien cette nuit.

Je prie le bon Dieu qu'il vous redonne la santé parfaite.

LOUIS.

438

Versailles, ce 8 octobre 1638.

J'envoie ce gentilhomme pour savoir comment vous aurez passé cette nuit, en attendant que j'aille moi-même vous voir, après dîner.

Lettre 436. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXCII.)

1. Richelieu était tombé malade à Paris, ce qui augmentait encore les difficultés où se trouvait le roi. Toutes les affaires étaient naturellement rendues plus difficiles ou retardées. — 2. M. Bouvard, le premier médecin du roi.

Lettre 437. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXCIII.)

1. Le comte de Nogent, capitaine des gardes de la porte du roi, dont il a été souvent question.

Je suis extrêmement fâché du déplaisir que vous me témoignez recevoir de la mort de M. de Lesclos[1], que vous me mandez comme certaine. Je puis vous assurer que je prendrai toujours autant de part à tout ce qui vous touchera, comme si c'était moi-même.

LOUIS.

LOUIS XIII EN TENUE DE CAMPAGNE

D'après JEAN BOULANGER. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

439

Saint-Germain, ce 23 octobre 1638.

Je vous avais mandé hier par celui que vous m'aviez envoyé que j'irais aujour-

Lettre 438. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXCIV.)

1. L'abbé de Lesclos, confesseur du Cardinal, et prieur de Sainte-Geneviève, venait de mourir le 7 octobre. Le Cardinal, déjà souffrant, en avait été fort affecté.

d'hui à Rueil ; mais puisque vous désirez venir ici, je vous attendrai tout aujourd'hui et ne monterai point à cheval.

LOUIS.

440

Saint-Germain, le 27 octobre 1638.

Je prie Dieu que les nouvelles que vous me mandez soient véritables. Je m'en vas coucher à Versailles et fais état de vous aller voir lundi à Rueil.

LOUIS.

441

Saint-Germain, ce 3 novembre 1638.

Mon mal de main dure encore ; je souffre davantage et suis plus enflé que hier, parce que j'ai travaillé aujourd'hui à la chasse. J'ai appris bien des choses que je vous dirai à la premiàre vue.

Je vous souhaite le bonsoir.

LOUIS.

442

Versailles, 4 novembre 1638.

Je vous envoie dans ce paquet une lettre du sieur Allègre, qu'il écrit à un lieutenant du régiment de Normandie[1], duquel le capitaine a été tué au premier combat du duc de Weimar, par laquelle vous verrez que les ennemis ont attaqué le retranchement du duc de Weimar, duquel ils ont été repoussés avec perte de 2000 des leurs. Je ne crois pas que l'homme qui le mande voulût donner une bourde ; nous en saurons la vérité bientôt.

Je me porte bien, et ne suis plus enrhumé du tout, la pluie[2] de hier ayant achevé de me guérir, ce que le vent avait commencé avant-hier.

LOUIS.

Lettre 439. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXCV.

Lettre 440. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXCVI).

Lettre 441. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXCVII.)

Lettre 442. — Archives de Chantilly.

1. Comme on l'a vu, le duc de Weimar, allié de Louis XIII, opérait sur le Rhin en Alsace. — 2. Cette singulière médication valait encore mieux que les grands remèdes et petits remèdes de M. Bouvart, et montre, dans tous les cas, que le roi avait encore une santé robuste.

443

Grosbois[1], 21 novembre 1638.

Je vous avais déjà parlé, sur le départ de M. de La Valette, d'envoyer un exempt de mes gardes au château Trompette. Maintenant que nous savons qu'il est en Angleterre, je crois que le plus tôt qu'on y pourra envoyer sera le meilleur: c'est pourquoi vous ferez tenir les expéditions toutes prêtes pour celui que j'y veux envoyer, duquel je vous enverrai le nom dans un jour ou deux; il est bon qu'il y arrive devant que M. le Prince parte de ce pays-là.

Millière est revenu à Damvillers[2], lequel j'ai fort entretenu; je ne trouve pas que cela aille trop bien; nous en parlerons à la première vue. J'ai appris, depuis que je ne vous ai vu, que le règlement, que je fis avant que d'aller à Abbeville[3] sur le sujet des finances, n'est pas observé. Je vous recommande de le faire observer, et de faire entendre à ceux des finances, que c'est mon intention qu'il soit suivi exactement.

Je m'en vas demain coucher à Sainte-Geneviève-des-Bois, pour me rendre mercredi de bonne heure à Versailles.

Je me porte bien, grâce au bon Dieu; la colère est plus grande à Saint-Germain contre moi que jamais.

Louis.

444

Grosbois, 22 novembre 1638.

Je trouve très bien l'ordonnance sur le sujet de M. de La Valette, laquelle je vous renvoie dans ce paquet; il est à propos que M. de Noyers la baille aux commissaires et prévôts des bandes pour la faire exécuter.

J'ai dit à La Grise l'avis que vous m'avez donné pour lui de l'abbaye qui est à Angers. Il est très bon de faire sortir de Guyenne le secrétaire de M. d'Epernon, nommé Faye, de quoi M. le Prince[1] parle.

Je ne peux souffrir l'imposture que j'ai vue dans la lettre que vous m'envoyâtes

Lettre 443. — Archives de Chantilly.

1. Grosbois, château près de Boissy-Saint-Léger, à l'est de Paris. Ce château appartenait au duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX. — 2. Damvillers, place forte près de la Meuse, dont il a souvent été question.

3. Abbeville en Picardie, sur la Somme, chef-lieu d'arrondissement du département de la Somme.

Lettre 444. — Archives de Chantilly.

1. On a vu que M. le Prince commandait l'armée française sur la frontière espagnole.

hier; je vous avoue que je n'ai point sorti de colère depuis que j'ai vu cela; vous savez comme l'affaire s'est passée, car je vous l'ai écrit; je vous prie, si vous en entendez parler, de vouloir détromper le monde, et que je n'ai pas la main assez légère pour faire de ces choses-là; je ne vous nomme pas les personnes par leurs noms, parce que la voie par laquelle vous recevrez ce paquet n'est pas trop assurée.

Je ne manquerai d'être mercredi à Versailles, à midi. Je pris hier 4 loups. Je me porte bien, grâce au bon Dieu.

LOUIS.

445

Don Pedro Savelli, général au service de l'Empereur, ayant passé le Rhin pour se joindre au duc de Lorraine, avait été battu à Blamont par le duc de Longueville.

Crosnes[1], 29 novembre 1638.

Je ne vous fis pas hier réponse par votre gentilhomme, parce qu'il me trouva à la chasse et aussi qu'il n'y avait rien qui pressât.

Je commence à ne douter point de la défaite de Savelli voyant les ciconstances que vous me mandez.

J'accorde à Saint-Aunais la pension de 3000 livres que vous me demandez pour lui. Je me porte bien, Dieu merci, et m'en vas demain à Grosbois, où je demeurerai dimanche tout entier. M. d'Angoulême fit hier merveille, à Bourdé. Votre gentilhomme m'assura que vous vous portiez bien, qui fut la cause que je n'envoyai pas savoir de vos nouvelles.

LOUIS.

Lettre 445. — Archives de Chantilly.

1. Crosnes sur l'Yères, au sud-ouest de Paris, où se trouvait un château considérable.

1639

Offensive partielle des armées françaises sur toutes les frontières. — Le roi assiste au siège d'Hesdin, en Artois. — Siège de Salces, en Roussillon. — Cinq-Mars est nommé grand écuyer.

La sage politique de Louis XIII, si bien compris et secondé par Richelieu, commence à porter ses fruits. Les Espagnols et les Impériaux ne peuvent plus soutenir la lutte avec la même ardeur. Les armées françaises, encore peu nombreuses, sont mieux « ordonnées ». On a bien toujours à redouter des incursions de l'ennemi, mais d'une façon générale sur toutes les frontières de France on peut renoncer à la défensive et se préparer à une offensive qui deviendra sérieuse. En attendant la guerre de campagne, on assiège quelques places au nord où le Roi se rend en personne coopérer à la prise d'Hesdin, et au midi où Salces est pris.

A l'intérieur du royaume la tranquillité se consolide ; la naissance du Dauphin, qui pouvait avoir d'autres frères (l'événement l'a bien montré), modifie tous les plans des ennemis de la couronne, et les conspirateurs habituels paraissent un peu calmés.

L'événement de cour à signaler est l'élévation rapide de Cinq-Mars dans la faveur de Louis XIII, et sa nomination au poste de grand écuyer.

446

Villeroy[1], le 14 janvier 1639.

Petit m'est venu trouver de la part de la reine pour me dire que Mme la Comtesse[2] était allée la voir pour la prier que les fiançailles d'Annery[3] et Vieux-Pont se fissent en sa présence ; mais je lui ai fait répondre qu'Annery ne me rendant aucun devoir, elle ne devait point présider ces fiançailles, ni voir Annery ; que cependant elle pouvait bien signer le contrat et que les fiançailles eussent lieu à Paris, chez Mme la Comtesse.

Louis.

Lettre 446. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXCVIII.)

1. Villeroy, château et bois, près Corbeil. — 2. Mme la comtesse de Soissons

3. D'Annery, gentilhomme de Picardie, devait épouser Mlle de Vieuxpont, fille d'honneur de la reine. Comme ils avaient été mêlés à l'affaire de Mlle de La Fayette, Louis XIII les avait en aversion.

447

Saint-Germain, 27 janvier 1639.

J'ai dépêché au comte de Lannoy aussitôt que j'ai reçu votre mémoire[1]. Il serait bon de renvoyer promptement Boisy[2] au pont de Remy[3]. Mon opinion est qu'ils entreprendront plutôt sur Rue[4], pont de Remy ou Picquigny que sur Montreuil[5] et Abbeville[6]. Il serait bon de donner avis à M. de Chaulnes[7] de faire prendre garde à Picquigny[8].

LOUIS.

448

S. l., 2 avril 1639.

J'ai eu avis de Nancy, qu'il y a quantité de Lorrains dans la garnison[1], ce à quoi il faut donner ordre, et qu'on trouve souvent des armes cachées dans les maisons, et qu'on ne fait aucun châtiment de ceux qui les cachent contre les défenses.

S'il vient des nouvelles de Trèves[2], je vous prie de me les faire savoir.

Le lieutenant de Mouzon[3] vint hier, qui dit que des troupes du prince Thomas[4] qui sont dans le Luxembourg disent tout haut qu'ils sont là pour exécuter une entreprise sur une place de France, pour leur donner l'entrée plus facile ; je crois que c'est sur Charleville[5], et serai toujours en impatience jusqu'à temps que nous en ayons des nouvelles.

Lettre 447. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CXCIX.)

1. Ce mémoire figure dans des papiers de Richelieu. — 2. Gouffier, marquis de Boisy.

3. Pont-Remy sur la Somme, en amont d'Abbeville. On voit combien Louis XIII se préoccupait d'une invasion des Espagnols. — 4. Rue, place forte de Picardie au sud de la baie de l'Authie, chef-lieu de canton du département de la Somme.

5. Montreuil, place forte de Picardie sur la Canche, chef-lieu d'arrondissement du département du Pas-de-Calais. — 6. Abbeville en Picardie, près de l'embouchure de la Somme, chef-lieu d'arrondissement de la Somme.

7. D'Albert, seigneur de Cadenet, avait été nommé duc et pair de Chaulnes en 1621. C'était le frère du Connétable de Luynes. Il avait épousé Claire d'Ailly, dame de Pequigny, comtesse de Chaulnes. — 8. Picquigny ou Pequigny, château et bourg sur la Somme, en aval d'Amiens. Cette terre appartenait à M. de Chaulnes.

Lettre 448. — Archives de Chantilly.

1. Louis XIII signale l'inconvénient qu'il y avait à employer des troupes dans leur pays d'origine. Elles servaient médiocrement et les désertions étaient très faciles. — 2. Treves sur la Moselle ; l'électeur de Trèves était allié de Louis XIII.

3. Le lieutenant gouverneur de Mouzon-sur-Meuse, place forte près Sedan. — 4. Le prince Thomas de Savoie, frère du duc de Savoie, qui commandait une armée espagnole dans le Luxembourg.

5. Charleville, place forte sur la Meuse, près Mézières, chef-lieu du département des Ardennes.

LE CARDINAL DUC DE RICHELIEU

D'après le portrait de Ph. de Champaigne, gravé par Nanteuil.

Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

Le marquis de Sourdis[6] m'a dit que vous vous portiez bien, de quoi je suis extrêmement aise.

Louis.

449

Saint-Germain, 24 avril 1639, 8 heures du soir.

Je suis de l'opinion de M. d'Emery[1] sur le siège de Turin, qui est que, si on fait passer promptement des troupes en Piémont, ce siège sera la ruine de l'armée des Espagnols.

Il est très à propos que vous alliez demain matin à Paris pour faire partir M. de Longueville[2] promptement comme vous me mandez. Je suis d'avis de tout ce qui est contenu dans votre mémoire, lequel je vous renvoie, que vous ferez exécuter le plus tôt que faire se pourra.

Je vous donne le bonsoir. En pensant à l'Italie, il ne faut pas mépriser l'avis de Mézières[3].

Louis.

450

Saint-Germain, 27 avril 1639.

Je commencerai à vous répondre sur le premier point de quoi vous m'écrivez ; je vous dirai que l'affaire va toujours de même, plutôt en pis que autrement.

J'attendrai l'ambassadeur de Savoie et le comte de Moret[1], lesquels ne sont pas encore arrivés. D'Erlach[2] vient de prendre congé de moi auquel j'ai fait très bonne chère.

Je vous prie de songer à l'affaire de Metz[3], pour y envoyer le plus tôt qu'on

6. Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis, maréchal de camp. C'était le frère de l'archevêque de Bordeaux.

Lettre 449. — Archives de Chantilly.

1. Michel d'Emery, intendant des finances. Il était apprécié de Louis XIII, et fut nommé commissaire royal à l'assemblée du clergé de 1641. — 2. Henri d'Orléans, duc de Longueville, dont il a été souvent question, était né en 1595; il avait épousé en 1617 Louise, fille de Charles de Bourbon, comte de Soissons, morte en 1637; devenu veuf, il se remaria avec Anne Geneviève de Bourbon-Condé, et mourut le 11 mai 1663.

3. On a vu précédemment que l'on avait toujours à redouter une incursion des Espagnols sur la frontière du Nord, du côté de Mézières-Charleville.

Lettre 450. — Archives de Chantilly.

1. Le comte de Moret, fils de Henri IV et de Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret. — 2. Jean Louis d'Erlach, lieutenant du duc Bernard de Saxe-Weimar, allié du roi.

3. Metz sur la Moselle; il s'agissait de renforcer la garnison de cette place si importante.

pourra ceux qu'on y veut envoyer ; j'en ai trouvé déjà quelques-uns, mais je ne leur en ai encore rien dit, et ne leur en dirai rien que je ne sache le nombre de ceux qu'il faut ôter ; cette affaire me met en peine aussi bien que celle des Hollandais.

Je m'en vas à la chasse.

LOUIS.

451

Versailles, 13 mai 1639.

Je viens de recevoir votre paquet. J'ai vu la lettre de M. d'Avaux [1] de la confirmation du gain du combat de Baner [2], lequel est encore plus grand que nous ne pensions, car, dans les relations qui sont venues ici devant, on ne parlait point que les troupes de Saxe, le secours que envoyait Gallas [3], commandés par le comte de Bouchain, fussent comprises dans cette déroute. Je ne crois pas que, vu l'état où sont les affaires du roi de Hongrie, les Pays-Bas en puissent espérer grand secours ; c'est pourquoi, de ce côté-là et du côté de Thionville, il faut essayer de faire quelque chose de bon cette année, cependant que les Allemands sont empêchés ailleurs.

Je vous prie de ne venir point ici demain, parce que je fais état de vous aller voir demain, et de là m'en aller à Saint-Germain.

Mon fils [4] ne se porte pas trop bien ; j'ai envoyé ce matin M. Bouvard le voir, lequel n'est pas encore revenu. Je vous recommande votre santé ; la mienne va très bien, grâce au bon Dieu.

Je m'en vas à la chasse.

LOUIS.

452

Au camp devant Hesdin [1], 4 juin 1639.

Je vous remercie des nouvelles que vous me mandâtes hier ; j'en ai fait part à

Lettre 451. — Archives de Chantilly.

1. D'Avaux, envoyé du roi, près les princes allemands. — 2. Le général suédois Baner, qui venait de remporter un succès sur les Impériaux. C'était un des innombrables incidents de l'interminable guerre. Mais au moment où on redoutait une attaque des Espagnols, on pouvait croire que cette défaite des Impériaux allait les paralyser.

3. Le comte Gallas, général des Impériaux. — 4. Le Dauphin, le futur Louis XIV. On verra plus loin toutes les difficultés que là aussi les intrigues de cour suscitèrent à Louis XIII.

Lettre 452. — Archives de Chantilly.

1. Hesdin, place forte sur la Canche, à la frontière de l'Artois, chef-lieu de canton du département du Pas-de-Calais. Louis XIII s'était décidé à aller en personne pousser les opérations contre les Espagnols et à activer la conquête progressive de l'Artois.

toute l'armée. Je ne saurais vous témoigner la satisfaction que j'ai de M. de La Meilleraye[2], lequel sert avec telle affection et capacité qu'on n'en saurait dire assez de bien et de tous ceux qui servent sous lui.

Je m'en vas tracer quelques lignes[3] et trois redoutes. Le porteur vous dira tout ce qui s'est passé cette nuit. Nos gens boivent de l'eau du fossé[4]. Je vous donne le bonjour

LOUIS.

453

Montreuil[1], 27 juin 1639.

Je crois que vous aurez su par M. de La Meilleraye l'état des mines, qui ne peuvent être prêtes à jouer que mercredi, à ce que La Magdeleine me dit hier de sa part, et les raisons pourquoi ; je lui dis de dire à M. de La Meilleraye de vous les faire savoir, et je crois qu'il ne se peut faire autrement. Pour la cavalerie qui vient de Guise[2], on la peut loger en deux endroits, sàvoir, ou sur la Somme entre Amiens et Abbeville, ou sur le ruisseau de Saint-Riquier dans des villages qui y sont ; je crois qu'il est important de la loger en lieu où elle puisse joindre l'armée en un jour ou un jour et demi ; toutefois, je m'en remets à vous d'en user comme vous le jugerez à propos.

La garnison du Monthulin[3], jeudi dernier, alla à la guerre vers Saint-Omer[4], où ils forcèrent l'abbaye de Clairmarais[5] et amenèrent quatre-vingts bêtes à cornes et quantité de chevaux, et entre autres ceux de carrosse de l'abbé. Mon frère est à une telle inquiétude qu'il ne se peut davantage ; il voulait aller aujourd'hui à Calais à toute force, mais enfin je l'en ai détourné avec grand'peine ; du reste, il est en très bonne humeur. Je pourrai bien aller demain voir les travaux de M. d'Auxerre ; toutefois, je n'y suis pas encore bien résolu ; la santé va assez bien, hors le ventre, qui me bouffe[6] encore un peu.

LOUIS.

2. La Meilleraye, bien souvent cité comme grand maître de l'artillerie. On voit aussi l'éloge qu'en fait Louis XIII. Il fut nommé maréchal sur la brèche même de la ville, au moment de la capitulation.

3. On voit encore ici la part active que Louis XIII prenait aux opérations sur le terrain. — 4. L'eau du fossé des fortifications.

Lettre 453. — Archives de Chantilly.

1. Montreuil, ville forte sur la Canche, chef-lieu d'arrondissement du Pas-de-Calais. — 2. Guise en Thiérache, chef-lieu de canton du département de l'Aisne.

3. Monthulin près Audruick, en Flandre. Audruick est un chef-lieu de canton du département du Pas-de-Calais. — 4. Saint-Omer, place forte des Flandres, chef-lieu d'arrondissement du Pas-de-Calais; aller à la guerre, on l'a déjà signalé, veut dire partir en campagne, faire une expédition, une escarmouche.

5. L'abbaye de Clairmarais, près Saint-Omer. — 6. Bouffe, gonfle; c'est l'indisposition dont se plaint le plus souvent Louis XIII

Surville m'a dit que vous vous portiez bien, ce qui me réjouit extrêmement. Cette place est en très bon état ; pour peu, on l'achèvera tout à fait. Les ennemis sont toujours à Lillers, d'où on ne parle point qu'ils bougent.

Louis.

454

Montreuil, 28 juin 1639.

Le courrier de Calais passant, je lui ai baillé ce billet pour vous dire que je viens de recevoir nouvelle de La Meilleraye[1] qui me mande que le désordre des ponts[2] n'est pas si grand qu'on pensait, que celui de Lambert sera raccommodé à l'heure que je recevrai sa lettre, et que pour le sien, il sera fait de fascines et bien ferme dans ce soir, et qu'il a meilleure espérance de la prise de Hesdin, qu'il n'a jamais eu ; cela m'a bien consolé, car je vous avoue que la rupture des ponts m'a empêché de dormir cette nuit. De plus, il me mande qu'il s'assure que dans cette semaine il sera maître des bastions. Le pauvre Bellebrune le jeune fut tué hier. Je vous donne le bonjour.

Louis.

Les volontaires[3] incommodent bien M. de La Meilleraye, et surtout MM. de Vendôme, Liancourt, Humières et Maurevert, qui sont logés dans sa chambre avec lui, qui n'est qu'un trou, de façon qu'il n'a repos ni nuit ni jour, et crains bien fort qu'il ne tombe malade ; ces messieurs-là pouvaient bien chercher quelque autre logis, ou se faire faire des huttes. J'irai demain au camp pour voir les travaux de deçà, sans passer delà la Canche[4].

455

Camp de Hesdin[1], 29 juin 1639.

J'ai retenu votre gentilhomme jusqu'à temps que la capitulation fut signée, laquelle ne l'a été qu'entre sept et huit heures du soir, ce qui est cause que je ne

Lettre 454. — Archives de Chantilly.

1. On a vu que le marquis de La Meilleraye, grand maître de l'artillerie, dirigeait le siège de la ville forte d'Hesdin. — 2. Les ennemis avaient tenté une sortie et désorganisé les ponts qu'on était en train d'établir pour franchir les fossés pleins d'eau des ouvrages de fortification.

3. Dans toutes les guerres, les généraux en chef demandent qu'on ne leur envoie pas de volontaires « élégants », mais en général propres à rien. — 4. La Canche, rivière qui passe à Hesdin.

Lettre 455. — Archives de Chantilly.

1. Du Camp devant Hesdin; la ville avait capitulé le 28 juin, et le marquis de la Meilleraye venait d'être fait maréchal par le roi.

l'ai pas envoyé dès ce soir. La garnison doit sortir demain à huit heures du matin, mais je ne crois pas qu'elle puisse sortir plus tôt que trois heures après midi, à cause de leur bagage pour lequel nous devons fournir 200 charrettes.

Vous devez être très content de M. d'Auxerre, lequel a fait de très beaux travaux, et très mal satisfait de M. de Ville [2], lequel a très mal pris sa circonvallation, et l'a mise en sorte qu'il fallait 20 000 hommes pour la garder, et encore est-elle tellement vue par derrière qu'en plusieurs endroits elle ne peut se défendre, et a fait faire 2 000 toises d'ouvrage plus qu'il ne fallait. Je ne vous saurais témoigner la satisfaction que j'ai de M. de La Meilleraye ; je vous puis assurer que toute l'armée l'a de même. J'ai un extrême déplaisir de la mort de Mayolas [3] et Frézelière, et, principalement, parce que je sais que vous les affectionnez tous deux extrêmement. Je ne saurais retourner à Abbeville que vendredi ; je me porte bien.

LOUIS

456

Pendant l'été et l'automne de 1639, le Roi et le Cardinal ne se quittèrent presque pas. Partis en juin, ils s'étaient rendus par Mézières et Saint-Dizier en Bourgogne, où ils étaient appelés par les affaires du duc Bernard de Saxe-Weimar.

La mort du duc de Savoie et de son fils aîné avait décidé Louis XIII à une entrevue avec sa sœur, la duchesse Christine de Savoie. Cette entrevue avait été fixée à Grenoble, où Richelieu avait accompagné le Roi pour le règlement des affaires de Savoie qui lui tenait fort à cœur.

Le Roi et le Cardinal quittèrent Grenoble en octobre, puis se rendirent à Lyon où ils étaient encore le 24 octobre et Louis XIII reprit la route de Paris par le Bourbonnais.

A la suite du voyage en Picardie, Louis XIII a probablement écrit d'autres lettres au Cardinal; elles n'ont pas été retrouvées. Il s'était passé un fait relativement important; le jeune Cinq-Mars, alors âgé de dix-neuf ans, fils du maréchal d'Effiat, qui était capitaine de mousquetaires était entré fortement dans la faveur du Roi par son élégance, son esprit et son caractère séduisant au premier abord. Il avait été nommé maître de la garde-robe. Louis XIII voulait le gratifier de la charge de grand écuyer de France qu'avait Roger de Saint-Lary, duc de Bellegarde. On eut quelque peine à décider le duc alors en disgrâce et fort besoigneux à vendre sa charge, dont il fut du reste assez mal payé. Cinq-Mars devint un personnage important qu'on n'appellera plus que M. le Grand et qui, par sa situation, était forcément en rapports constants avec le Roi. Celui-ci, comme on le verra, usa de toute la patience et de toute la longanimité possibles; rien ne pouvait aboutir avec le défaut de sens moral du favori.

2. Le fameux chevalier de Ville, qui a laissé un nom dans l'histoire de la fortification. On voit qu'à ce siège il avait commis de lourdes erreurs surtout en traçant une ligne de circonvallation qui n'était pas défilée et pouvait être prise à revers.

3. Mayolas était l'officier aux gardes de Richelieu, dont il a souvent été question.

La Charité, 29 octobre 1639

Vous saurez par Saint-Aoust en quel état est l'affaire pour laquelle il était allé trouver M. de Bellegarde ; il lui a baillé un mémoire de toutes ses prétentions, lesquelles vous trouverez, comme je crois, très déraisonnables ; je ne vois pas que

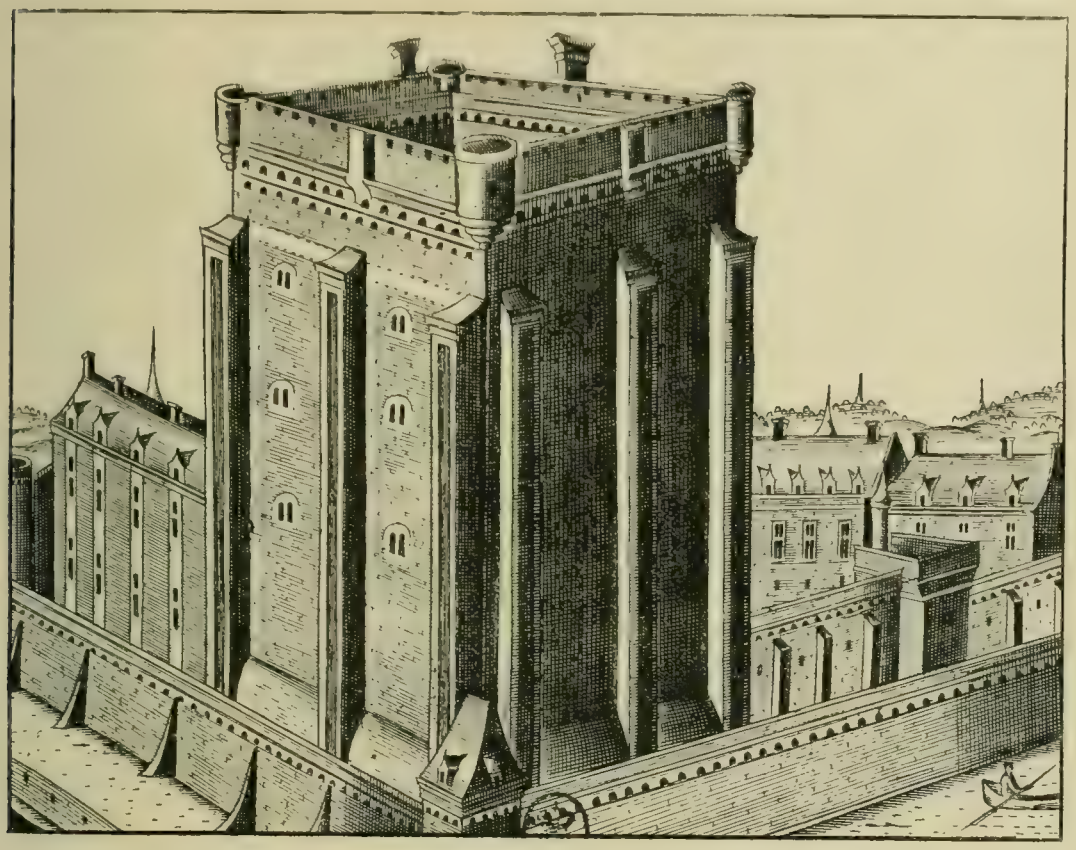

LE CHATEAU DE MONTEREAU-FAULT-YONNE

D'après Cl. Chatillon. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

cette affaire soit en état d'être sitôt achevée, vu les longueurs de quoi l'homme à qui nous avons à faire a accoutumé de se servir ; Saint-Aoust vous dira mes pensées sur ce sujet.

Je vous attendrai à Fontainebleau, où je ne vois pas que la Reine ait intention de venir par une lettre que j'en reçus hier. Je suis en une extrême impatience de

Lettre 456. — Archives de Chantilly.

1. La Charité-sur-Loire, ville du Nivernais, actuellement chef-lieu de canton du département de la Nièvre.

savoir des nouvelles de Salces[2]; je trouve que cette affaire tire bien en longueur. Je me porte très bien, et vous souhaite être en aussi bonne santé que moi.

LOUIS.

Je ferai la fête à Montargis[3].

457

Saint-Germain, le 26 novembre 1639.

Je vous remercie du soin que vous prenez d'envoyer savoir de mes nouvelles. Je me suis trouvé un peu mal, cette nuit, ce qui me contraint de prendre, ce matin, un petit remède[1]. Peut être prendrai-je médecine ce soir.

Vous verrez, par le certificat[2] que je vous envoie en quel état est le raccommodement que vous fîtes hier; en vous mêlant d'une affaire, elle ne peut mal aller. Je vous donne le bonjour.

LOUIS.

458

Saint-Germain, 8 décembre 1639.

J'allais envoyer pour savoir de vos nouvelles, quand Surville est arrivé. Je ne saurais vous témoigner la joie que j'ai de quoi vous vous portez mieux[1]. J'ai fait ma fête aujourd'hui[2], où j'ai prié le bon Dieu pour vous. J'enverrai ce soir savoir de vos nouvelles. Pour les abbayes de l'abbé de Castille, j'approuve la séparation que vous m'en proposez, et approuverai toujours tout ce que vous ferez.

LOUIS.

2. Salces, célèbre château fort du Roussillon, construit par Charles-Quint, et considéré comme type de la fortification de cette époque, assiégé alors par l'armée française.

3. Montargis, chef-lieu d'arrondissement du département du Loiret. Louis XIII revenait par la route directe de Paris en Bourbonnais. Il annonce qu'il allait faire à Montargis la fête religieuse de la Toussaint, le 1er novembre.

Lettre 457. — Bibliothèque nationale. — Topin.-(CC.)

1. Les indispositions de Louis XIII deviennent plus fréquentes; aussi il redouble les remèdes qui vont détruire en peu d'années sa robuste santé. — 2. Il s'agit ici des difficultés qu'avait Louis XIII avec son grand écuyer, le célèbre Cinq-Mars. Celui-ci, devenu favori, et élevé à ce poste fort important, se montrait d'une insupportable nullité. Louis XIII, qui était l'indulgence même pour les gens qu'il aimait, et ne les disgraciait qu'à la dernière extrémité, avait soumis son cas au cardinal. A la suite de son intervention, on avait rédigé un certificat de bonne entente.

Lettre 458. — Archives de Chantilly.

1. Bien que la santé de Louis XIII déclinât, il était encore fort robuste par rapport au Cardinal. — 2. La fête de la Vierge du 8 décembre

459

Saint-Germain, 14 décembre 1639.

Je vous donne de très bon cœur l'abbaye de Chailly[1], et tout ce qui m'en fâche est qu'elle ne soit meilleure. Je vous donne le bon soir.

Louis.

460

Saint-Germain, 20 décembre 1639.

J'envoie ce gentilhomme exprès pour savoir de vos nouvelles ayant été toujours en peine depuis hier que vous partites d'ici. Je prie le bon Dieu qu'il m'en rapporte de telles que je les désire. Je m'en vais jusqu'à Versailles pour y être jusqu'à vendredi que je reviendrai ici.

Louis.

Lettre 459. — Archives de Chantilly.

1. Le Cardinal tenait beaucoup à avoir des abbayes pour les siens ou à sa nomination. Les abbayes se donnaient comme aujourd'hui on donne des places dans les finances, etc. En principe, c'était pour rémunérer d'anciens services, ou permettre à des gens « de qualité », mais peu fortunés, de maintenir leur rang.

Lettre 460. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCI.)

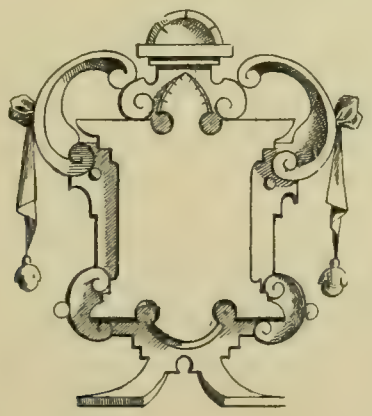

1640

Affaires du prince Casimir de Pologne et du comte Palatin. — Voyage de Louis XIII en Picardie. — Siège et prise d'Arras. — Intrigues près du jeune Dauphin. — M. le Grand.

L'événement principal est la prise d'Arras après un siège célèbre ; c'est la revanche de tant d'agressions espagnoles. Pour mieux assurer la frontière de Picardie, le roi conquiert peu à peu tout l'Artois. C'est donc un succès complet pour la politique royale.

Louis XIII eut à s'occuper de régler les affaires du prince Casimir de Pologne et du comte palatin, qui ne méritaient peut-être pas grande confiance, mais qu'on avait arrêtés tout au moins un peu brusquement.

La naissance du duc d'Anjou consolide la succession au trône, et Louis XIII brise les dernières intrigues de Cour qui venaient s'exercer jusque sur le Dauphin.

Les défauts de M. le Grand Écuyer fatiguent Louis XIII et laissent prévoir une solution fâcheuse pour celui qui se croyait l'irrésistible Cinq-Mars.

461

Saint-Germain[1], 4 janvier 1640.

Je trouve bon de voir demain les députés de Catalogne[2] ; s'il leur faut donner à dîner, ce ne peut être pour demain, mes officiers[3] ne pouvant avoir le temps de se préparer. Je vous prie que je puisse avoir réponse à onze heures. Je vous donne le bonjour.

Louis.

Si ce ne peut être pour demain, ce serait pour dimanche.

Depuis ma lettre écrite, Giraut est arrivé, qui m'a dit qu'il leur fallait donner à dîner ; j'ai parlé à mes officiers, qui m'ont dit ne le pouvoir faire plus tôt que dimanche ; c'est pourquoi il les faut remettre au dit jour.

Lettre 461. — Archives de Chantilly.

1. Saint-Germain-en-Laye. Le roi, la reine et le Dauphin habitaient le château neuf. On voit, d'après le détail qui suit, sur quel pied d'économie était établie la maison du roi. — 2. Les députés de Catalogne venaient faire des propositions d'alliance avec la France, ce qui était fort utile pour lutter dans le Roussillon contre les Espagnols.

3. Les officiers de bouche du roi.

462

Saint-Germain, 5 janvier 1640.

Je regardai hier au soir dans mes commissions; j'en ai trouvé encore une de Champagne[1], de façon que vous pouvez faire la proposition à Mayolas.

Les marchands et officiers de ma maison étaient prêts à partir demain pour Sedan[2], je les ai arrêtés. Je vous prie de me mander quand je pourrai parler au Maître de la Chambre aux deniers, parce qu'il a entre ses mains de l'argent qui est dû à M. le Comte[3], et je crains que si je ne lui parle promptement, il s'en dégarnisse. Il faut achever l'affaire de M. le Comte et M. de Bouillon[4] le plus tôt qu'on pourra, suivant ce que nous parlâmes hier.

Je vous envoie par de Grave les poires de bon chrétien, que je vous ai promises; elles sont de Versailles[5]; je suis bien marri qu'il n'y en ait davantage. Je vous donne le bonjour.

LOUIS.

Si le régiment de Turenne[6] était proche de Sedan, il serait bon de le mettre ailleurs.

463

Saint-Germain, 27 janvier 1640.

Je trouve très bon que on mette Gomin[1] dans la Bastille, que on interdise Scarron[2], et que Laisné[3] demeure à Rueil le reste du Parlement. Je suis très aise des bonnes espérances que Estrade apporte de Hollande, et aussi La Mothe[4] du

Lettre 462. — Archives de Chantilly.

1. Le régiment de Champagne. Il s'agit ici de commissions ou brevets d'officiers. On dit encore actuellement un employé commissionné. — 2. Sedan-sur-Meuse où s'était retiré le comte de Soissons.

3. Le comte de Soissons, dont on a vu les tentatives de rébellion aux années précédentes. — 4. Le duc de Bouillon avait succédé en 1623 à Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, maréchal de France.

5. On voit combien Louis XIII s'inquiétait des détails de sa « maison de Versailles ». Le potager du roi, devenu si célèbre, donnait ici ses prémices. — 6. Le régiment de Turenne était composé en partie de gens levés dans le pays. Ici encore Louis XIII signale l'inconvénient de ce qu'on appelle actuellement le recrutement régional.

Lettre 463. — Archives de Chantilly.

1. Il y a probablement confusion de nom entre Gomin et Boivin. Celui-ci était maître des requêtes. A la suite d'un refus par le Parlement de vérification d'un édit du roi, il fut mis à la Bastille. — 2. M. Scarron, conseiller de la grande chambre, eut ordre de se retirer à sa maison de Blois.

3. M. Laisné, conseiller au Parlement, eut à la même occasion commandement de s'en aller à sa maison de Rueil. — 4. La Mothe-Houdancourt, maréchal de camp, qui va être employé à l'armée de Roussillon.

côté d'Italie. Si les affaires vont bien de ces deux côtés, j'espère que nous ferons une bonne année.

Si la nouvelle de M. d'Avaux[5] est véritable, c'est une bonne affaire, mais la principale pour moi est votre santé, laquelle j'apprends par votre lettre n'être pas en bon état, ce qui me met en peine. Je vous conjure d'en avoir soin sur toutes choses. Je me porte bien.

LOUIS.

464

L'affaire de Pologne, comme on disait alors, occupa beaucoup les conversations et un peu le gouvernement du Roi. Le prince Casimir, frère du roi de Pologne, Vladislas VII, avait été arrêté en 1638, en Provence, par le comte d'Alais, gouverneur. Ses prétentions de simple voyageur avaient paru suspectes; il fut enfermé au château de Sisteron; puis, sur ses protestations appuyées par les réclamations du roi de Pologne, il fut conduit à Vincennes. Ayant pris et signé l'engagement de ne point combattre la France, il sortit de Vincennes à la fin de février 1640. Avant de quitter la France, il fut reçu par Louis XIII. et ensuite par Richelieu, avec les honneurs royaux. On chercha à lui faire oublier ce que son séjour, en France, avait eu plutôt de désagréable.

Saint-Germain, 8 février 1640.

J'oubliai hier à vous prier de vouloir bien faire faire l'essai[1] des sangliers et autres bêtes qu'on vous portera de ma part, parce que celui qui a les chiens pour noir[2] (lequel m'a prié que, les ayant pris, il vous les pût présenter) est neveu du président de Novion, et que je ne tiens pas toute cette maison bien affectionnée pour vous.

Je vous prie de prendre garde à vous en toutes façons et de tous côtés.

LOUIS.

465

Poissy[1], ce 26 février 1630.

Je trouve très bon qu'on loge le prince Casimir à l'hôtel de Schomberg[2], je ne

5. M. d'Avaux, envoyé près les princes allemands.

Lettre 464. — Archives de Chantilly.

1. L'essai contre le poison. Cette indication que Louis XIII a déjà donnée dans des cas semblables est tout à fait symptomatique. — 2. Les chiens pour sanglier, bêtes noires.

Lettre 465. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCII.)

1. Poissy, ville sur la Seine, en aval de Paris. — 2. L'hôtel Schomberg à Paris.

manquerai pas d'envoyer demain mes officiers trouver M. de Chavigny[3] pour savoir comme il le faut traiter.

CINQ-MARS

Mr LE GRAND

D'après la gravure de Daret. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

Je voudrais bien que l'affaire du Palatin[4] fût en aussi bon état. Je vous donne le bon soir.

Louis.

3. M. de Chavigny, secrétaire d'État, que Louis XIII appelait « le jeune ». — 4. Charles-Louis, comte palatin du Rhin, avait succédé à son père Ferdinand V, comte palatin et roi de Bohême en 1632. Il se disait bien allié de la France, mais Richelieu, ayant trouvé des indices du contraire, l'avait fait emprisonner.

466

Chantilly[1], ce 4 mars 1640.

Je vous remercie du soin que vous avez de moi ; je ne me suis point ressenti de la goutte depuis Saint-Germain. J'ai fait, ce matin, ma fête[2] où je n'ai pas manqué de prier le bon Dieu pour vous. J'espère aller vous voir mardi à Rueil[3] ; je vous prie d'avoir soin de votre santé et de votre personne.

LOUIS.

467

Mars 1640.

J'accorde volontiers au lieutenant Laboye ce qu'il me demande. Je me porte très bien et suis très aise que vous vous portiez mieux que quand je vous ai vu la dernière fois.

LOUIS.

468

Saint-Germain, ce 7 avril 1640.

Je vous prie de faire savoir à M. de Chavigny, dès ce soir, qu'il faut qu'il parle au Palatin[1], parce que c'est demain matin qu'il doit aller au prêche à Charenton[2].

La Fargue m'a dit que vous vous étiez mieux porté depuis que je vous avais vu. Si je croyais que ma vue pût vous redonner la vie, je ne partirais pas d'auprès de vous.

Je vous donne le bonsoir.

LOUIS.

Lettre 466. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCIII.)

1. Chantilly, où Louis XIII venait tous les ans et s'installait dans l'intimité, quelquefois avec la reine. — 2. « Je me suis approché des sacrements », locution déja signalée bien des fois.

3. Rueil, le château de plaisance de Richelieu, près Paris.

Lettre 467. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCIV.)

Lettre 468. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCV.

1. Le comte palatin avait été mis en liberté et protestait de son zèle pour tâcher de ravoir ses États. Il demandait à la France aide et protection contre les Impériaux. — 2. Charenton, à l'est de Paris, où les protestants avaient un temple célèbre. Le comte palatin, qui était « de la religion », y allait naturellement au prêche.

469

Saint-Germain, 29 avril 1640

Je vous remercie des bonnes nouvelles que vous me mandez de la bataille navale gagnée par les Hollandais [1] ; je prie Dieu que cette nouvelle soit véritable, et qu'il nous veuille donner un bon succès en Italie [2].

J'ai vu aussi par votre lettre que vous vouliez demeurer deux jours derrière pour voir la Reine [3] ; je lui ai fait voir votre lettre, et lui ai dit à même temps que je vous allais mander de me suivre dès demain, et que je lui disais adieu en votre place, et qu'il était nécessaire, en l'état présent des affaires, que nous fussions toujours proche l'un de l'autre, et que vous ne pourriez pas venir ici sans que nous fussions quatre jours sans nous voir. Elle a très bien reçu mon compliment, et est aussi contente que si vous l'aviez vue.

Je vous donne le bonsoir. Je partirai demain à six heures du matin pour aller coucher à Chantilly.

LOUIS.

Je vous renvoie dans ce mémoire votre billet.

470

Chantilly, ce 6 mai 1640.

J'ai regardé mes cartes [1] pour voir le chemin que nous pouvions prendre ; j'en ai trouvé deux que je vous envoie, afin que vous choisissiez. Les logements sont bons partout.

LOUIS.

Chemin sans passer par Soissons : Crépy pour le roi, Nanterre pour M. le cardinal ; la Ferté-Milon ; Fère-en-Tardenois ; Fismes ; Reims.

Lettre 469. — Archives de Chantilly.

1. Les Hollandais avaient gagné une bataille navale importante sur les Espagnols. En janvier 1640, ils avaient détruit une flotte espagnole de 86 voiles qui menaçait Pernambouc, ville du Brésil appartenant aux Hollandais. — 2. Les États du duc de Savoie étaient toujours menacés ou envahis par les Espagnols.

3. La reine Anne d'Autriche. On peut supposer avec vraisemblance que, tout en remerciant le Cardinal de son aimable intention, elle était plutôt satisfaite de ne pas avoir vu celui dont elle redoutait la surveillance.

Lettre 470. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCVI.)

1. Les détails donnés par Louis XIII montrent encore une fois le soin qu'il apportait à toutes choses.

Chemin passant à Soissons : Crépy pour le Roi ; Nanteuil pour M. le Cardinal ; Villers-Cotterets ; Soissons ; Fismes ; Reims.

471

Louis XIII avait décidé de se rendre avec Richelieu à l'armée du Nord pour y activer les opérations. Il était parti de Chantilly le 7 mai, passant par la seconde route indiquée par lui : Crépy en Valois, Villers-Cotterets, Soissons. Le fait capital de la campagne fut le siège d'Arras commencé le 13 juin 1640. Cette ville capitula le 9 août, malgré l'armée de secours espagnole, qui était venue à son tour menacer d'assiéger dans leurs lignes les assiégeants français.

La prise d'Arras décida la soumission de tout l'Artois à la France.

Varennes[1], le 12 mai 1640.

Depuis que je vous ai quité, j'ai été au seul buisson[2] où j'avais encore quelque espérance ; mais je n'y ai rien trouvé, ce qui m'a fait prendre la résolution d'exécuter la proposition que vous m'avez soumise, d'aller demain à Magny, s'il n'y a point d'empêchement. Je finirai ce billet en vous souhaitant le bonsoir.

Louis.

472

Varennes, ce 20 mai 1640.

J'ai été extrêmement surpris, quand j'ai su par le gentilhomme que j'avais envoyé prendre de vos nouvelles, que vous aviez eu la fièvre. Je vous annonce que cela me met extrêmement en peine et ne serai point en repos que ce porteur ne m'ait rapporté de vos nouvelles. Je demande au bon Dieu qu'elles soient telles que je les souhaite. Si j'apprends que votre mal continue, je ne manquerai pas de vous aller voir.

Louis.

Je puis vous assurer que M. le Grand Ecuyer[1] et moi sommes en très parfaite intelligence.

Lettre 471. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCVII.)

1. Varennes, sur la Marne, à l'est en amont de Château-Thierry. — 2. Il s'agit sans doute d'une partie de chasse, rare dans le pays assez déboisé de la Champagne Pouilleuse.

Lettre 472. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCVIII.)

1. On voit que les difficultés de caractère du grand écuyer Cinq-Mars devaient être sérieuses, puisque Louis XIII juge utile d'assurer qu'ils vivent en parfaite intelligence.

473

Corbie[1], 3 juillet 1640, à midi.

Etant arrivé en ce lieu, j'ai visité le lieu pour camper, lequel, quand on l'aurait fait exprès, il ne saurait être mieux ; il n'y a pas deux toises d'ouvrage à faire,

LA VILLE D'ARRAS

ATTAQUE DES ESPAGNOLS

D'après la gravure de N. Cochin (1654). — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

étant fermé de grands fossés pleins d'eau d'un côté, qui ne se peuvent passer ni à cheval ni à pied, et de l'autre de la Somme et de la rivière d'Ancre[2].

Tout ce qu'il y a de fâcheux est que tout le dit camp est plein des plus beaux blés du monde, et le seul lieu que les habitants ont semé. J'ai remis à après-demain à y faire camper les troupes, parce que je fais partir ce soir une partie de

Lettre 473. — Archives de Chantilly.

1. Corbie sur la Somme où avait eu lieu le fameux siège de 1636. — 2. La rivière d'Ancre, qui se jette dans la Somme à Corbie.

900 chevaux et 400 mousquetaires pour s'aller mettre sur le chemin entre Bapaume[3] et le chemin de notre convoi pour voir s'ils ne rencontreront point à leur retour les troupes qui sont sorties de Bapaume pour charger notre dit convoi.

La Ferté[4] m'a dit qu'il a nouvelles que Beck était hier à Barlaimont proche Aymeries, et qu'il serait à propos de faire approcher Biscarat[5] vers Guise[6], parce que il dit que 4 000 peuvent venir brûler la ville, ce que je ne crois pas ; je m'en remets à ce que vous jugerez à propos.

Je vous prie si vous avez nouvelles du convoi de me les faire savoir.

LOUIS.

474

Corbie, 3 juillet 1640.

Voyant que je n'avais plus rien à faire ici, j'ai pris la résolution de m'en retourner demain après-dîner à Amiens[1], où je ne serai que sur les quatre heures parce que je veux savoir, avant de partir, ce que la partie que j'ai envoyée à la guerre aura fait.

Saint-Pol, qui vous rendra ce mémoire, conduisit hier le convoi jusques à trois lieues de Doullens[2] où est tout le péril, à ce qu'il dit ; j'espère qu'il sera arrivé à bon port.

Je suis bien marri de la blessure de M. de Rantzau[3].

LOUIS.

475

Amiens[1], 16 juillet 1640.

J'ai pensé qu'on pourrait se servir de la cavalerie de Ham[2] pour faire un autre convoi de mèches et le faire partir après l'autre, par un autre chemin.

3. Bapaume, place forte de l'Artois au sud d'Arras, chef-lieu de canton du département du Pas-de-Calais. — 4. Henri de Saint-Nectaire, marquis de la Ferté, maréchal de camp en 1639, maréchal de France en 1651. Il fut nommé duc et pair en 1665, et mourut en 1681.

5. Biscarat était lieutenant aux chevau-légers du cardinal de Richelieu. — 6. Guise-en-Thiérache, chef-lieu de canton du département de l'Aisne.

Lettre 474. — Archives de Chantilly.

1. Pendant une partie de la campagne Richelieu demeurait à Amiens. — 2. Doullens, ville forte de Picardie, sur l'Authie, au nord d'Amiens, sur la frontière de l'Artois, chef-lieu d'arrondissement du département de la Somme.

3. Josias, comte de Rantzau, d'une ancienne famille de Holstein ; après avoir servi, comme on l'a vu, dans diverses armées, il était depuis 1635 au service de France. Il venait au siège d'Arras de perdre une main et une jambe.

Lettre 475. — Archives de Chantilly.

1. Amiens, capitale et place forte de la Picardie sur la Somme, chef-lieu du département de la Somme. — 2. Ham, place forte sur la haute Somme, en amont de Péronne, chef-lieu de canton de a Somme.

Je vous ai mandé par M. de Chavigny qu'il était à propos de faire avancer l'infanterie qui est vers Guise[3] jusques à Péronne[4] ; si cette infanterie était jointe à celle qui est ici avec les gardes françaises et suisses, et qu'il vint 4 000 chevaux du

LA VILLE D'ARRAS

D'après la gravure de N. Cochin (1654). — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

camp sans infanterie, on combattrait les ennemis, et puis dire que je crois qu'on les battrait. Je vous dis ma pensée ; toutefois je m'en remets à ce que vous jugerez à propos.

Je crois que les ennemis étant logés où ils sont, il est bien malaisé de sortir de l'infanterie du camp ; mais de la cavalerie, qui va plus légèrement, aura fait une lieue avant que les ennemis en aient avis. Si vous me voulez envoyer quelqu'un, je lui dirai mes pensées plus long.

Louis.

476

Arras ayant capitulé le 9 août 1640, Louis XIII revint à Chantilly. Richelieu était resté à Amiens d'où il dirigeait l'occupation de l'Artois. Mais cette nouvelle conquête exigeant de nombreuses troupes, on verra le soin que Louis XIII mit à les recruter.

3. Guise-en-Thiérache, sur l'Oise, chef-lieu du département de l'Aisne. — 4. Péronne, place forte sur la Somme, en amont d'Amiens, chef-lieu d'arrondissement du département de la Somme.

Chantilly, 1er septembre 1640.

Plusieurs des capitaines[1] qui s'étaient offerts se sont excusés sur la brièveté du temps que je leur donne ; il m'en reste encore onze qui m'ont promis être au rendez-vous, qui est à Chambly[2], le dernier de ce mois. Ils voudraient bien avoir les armes ; je leur ai dit qu'il ne fallait pas qu'ils s'y attendissent.

J'ai envoyé de tous côtés pour trouver des gens pour achever les vingt compagnies. J'ai envoyé quérir des marchands de Senlis et Compiègne pour essayer à faire marché avec eux pour de la mèche[3].

Je fis hier arrêter 46 soldats qui se sauvaient. Je vous prie que je puisse savoir souvent de vos nouvelles, autrement je serai toujours en peine de votre santé. L'air étant à cette heure très mauvais à Amiens, sortez-en le plus tôt que vous pourrez. Je suis toujours prêt à retourner au moindre mot.

LOUIS.

Si vous savez des nouvelles des ennemis, je vous prie de me le faire savoir.

477

Les députés de Catalogne étaient venus offrir aide et service à Louis XIII contre le roi d'Espagne. Cette diversion pouvait être fort utile surtout au moment où l'on préparait la campagne de Roussillon ; en effet, sur cette frontière, les Espagnols auraient été pris à leur revers, suivant la tactique que nous avons déjà signalée en Flandre et en Allemagne. Naturellement aussi les Espagnols, ayant un surcroit d'occupation du côté du Roussillon, étaient obligés de renoncer à toute attaque sur la frontière de la Navarre.

Chantilly, 2 septembre 1640.

Je vous renvoie le papier touchant l'affaire des Catalans ; celui de l'espion, je l'ai brûlé après l'avoir vu. Pour l'affaire des Catalans, je crois que c'est une affaire de quoi nous pouvons tirer grand avantage, tant pour l'embarras que cela donnera au roi d'Espagne[1] dans son pays, que pour la crainte que nous pouvions avoir du côté de Leucate[2], et de toute cette frontière, qui sera à couvert par ce moyen; et

Lettre 476. — Archives de Chantilly.

1. Des capitaines, qui s'étaient offerts pour lever chacun une compagnie, se plaignent du peu de temps que je leur laisse pour réunir l'effectif convenu. Il ne faut pas oublier que la nouvelle armée régulière organisée par Louis XIII se composait de troupes soldées, mais enrôlées volontairement. — 2. Chambly, sur la route de Paris à Beauvais, sur la rive droite de l'Oise, en Seine-et-Oise.

3. De la mèche à canon ; l'artillerie se développait beaucoup et cette question de la mèche va encore occuper le roi dans différentes lettres.

Lettre 477. — Archives de Chantilly.

1. Philippe IV, roi d'Espagne, beau-frère de Louis XIII. — 2. Leucate, place forte sur la Méditerranée, non loin de la frontière du Roussillon, chef-lieu de canton du département de l'Aude.

LOUIS XIV ENFANT

D'après la gravure de François de Poilly

Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

même cela l'empêchera de songer à nous attaquer du côté de Bayonne[3], s'il en avait envie, étant empêché de ce côté-là.

Pour les avis des espions, je ne vois pas que, s'il ne leur vient des troupes puissantes d'Allemagne, ils puissent venir à bout de leur dessein pour le siège. Pour incommoder Arras, essayant à traverser les vivres cet hiver, je crois que cela se peut faire ; toutefois, il se faut toujours préparer à tout événement pour n'être pas surpris.

Pour M. de Bordeaux[4], je vous dirai seulement que je crois qu'il n'a pas songé deux fois aux propositions qu'il fait, et que, s'il y avait bien pensé, il ne les aurait pas faites ; je trouve bien étrange qu'il ait mené Le Coudray avec lui en ce voyage ; s'il eût pris notre avis, il n'eût pas envoyé ce cartel au duc de Ferrandine ; pour les traités de MM. le Comte[5] et de La Valette, je m'en moque ; toutefois, il est toujours bon d'y prendre garde.

Je serai encore ici jusques à mercredi. Mon frère a été ici, qui est en la meilleure humeur du monde. Je reviens toujours sur Arras ; je ne crois pas, quand il viendrait un secours d'Allemagne, qu'il entreprenne le siège en hiver. Je vous prie d'avoir soin de votre santé.

LOUIS.

478

Saint-Germain, le 7 septembre 1640.

Je suis arrivé aujourd'hui en ce lieu où j'ai trouvé la Reine et mon fils en très bonne santé. Mon fils est extrêmement embelli, mais très opiniâtre[1] ; je ne suis nullement résolu de lui souffrir ces mauvaises humeurs.

Pour les recrues, j'ai songé que pour faire les levées plus diligemment, et suivant notre avis, il est plus à propos de mettre dès cette heure, les 4 vieux régiments qui sont de delà, à 30 compagnies.

Je trouve quantité de capitaines depuis que je leur donne jusqu'au 10 octobre[2]. Si vous trouvez l'expédient convenable, vous me ferez envoyer les commissions

3. Bayonne, place forte sur l'Adour près de son embouchure, chef-lieu d'arrondissement du département des Basses-Pyrénées. — 4. Henri d'Escoubleau de Sourdis, cardinal-archevêque de Bordeaux, était toujours commandant de la flotte française de la Méditerranée.

5. M. le Comte de Soissons.

Lettre 478. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCIX.)

1. Le Dauphin ressemblait à son père de bien des façons. Il est curieux de noter cette opiniâtreté pour laquelle Louis XIII avait été si souvent puni dans son enfance. — 2. En donnant plus de temps aux capitaines, qui offraient de lever des troupes, ceux-ci se présentaient en plus grand nombre.

au plus tôt. Sur mon état, j'y mets La Marine[3] et La Meilleraye[3]. Mandez-moi, si je les comprendrai dans l'état ou non. Je garde encore la généralité de Rouen qui est très grande, dans le cas qu'il fallût encore augmenter les recrues et par-dessus celle d'Alençon.

Louis.

M. de Bullion ne faisant état que de donner levée seulement pour 8000 hommes, par ce moyen nous trouvons de quoi en lever 10 900, parce qu'on ne donne aux capitaines que 2 écus par homme et qu'aux autres levées des généralités, M. de Bullion a fait état de donner 4 écus.

Voici le projet que j'en ai fait : A Picardie[3], 10 compagnies d'augmentation, Champagne idem, Rambures 9 compagnies, La Meilleraye 10 compagnies par levées des généralités ; dans Paris 2000 hommes, généralité de Paris 1 000 hommes, Châlons 600 hommes, Soissons 400, tout cela ensemble fait le nombre de 10 900 hommes. J'ai donné les lieux d'assemblée en chaque généralité ; j'ai nommé ceux qui iront faire les levées ; j'ai fait les routes pour se rendre à Amiens, et tout cela sans que Desaire, qui n'est pas ici, s'en soit mêlé.

Nous aurons 400 hommes prêts à Paris, le 14 ou le 15 de ce mois ; c'est pourquoi il est nécessaire d'envoyer 6 officiers en ce temps-là à Paris pour les conduire. Picardie étant le premier régiment, il me semble qu'on doit commencer par lui.

Je ne manquerai pas de vous donner avis de temps en temps de l'époque et des lieux où il faudra envoyer les officiers pour quérir les recrues. J'ai donné à Tubœuf tous les lieux d'assemblée et le menu de tous les ordres pour les porter à M. de Bullion, auquel je vais enjoindre de vous les faire savoir. Je l'eusse bien fait ; mais mon frère, qui vous rendra cette lettre, étant pressé de partir, je n'ai pas voulu l'arrêter plus longtemps. Je vous recommande votre santé.

Louis.

479

(Septembre 1640)[1].

Vous ferez presser les maîtres de camp de Piémont[2] et de Champagne[2] de m'envoyer ceux qu'ils me doivent nommer pour les compagnies que je leur ai accordées. Il y a un lieutenant de Picardie[2] qui a épousé une femme très riche ; il se

3. Les régiments de la Marine et de La Meilleraye, Picardie, etc.

Lettre 479. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCX.)

1. Probablement de Saint-Germain. — 2. Les régiments de Piémont, Champagne, Picardie, etc.

nomme Blancofort et serait, je crois, bien propre à faire une compagnie. Ce lieutenant est à l'armée du Hallier[3], lequel m'a souvent parlé de lui.

Je pense faire marché pour une quantité de mèches ; ils m'ont demandé huit jours pour voir le nombre qu'ils pourraient fournir. Ils me la bailleront à 3 sols au maximum. Ce sont des marchands de toile qui demeurent à Senlis[4], et très solvables. Ils sont allés visiter les lieux où ils espèrent prendre les chanvres.

Les intéressés demandent de pouvoir acheter dans les marchés tous les chanvres propres à faire des mèches au même prix que les autres marchands les prendraient en présence des juges du pays. J'ai vu une épreuve de la mèche qu'ils veulent donner ; elle est bien meilleure que celle de Hollande[5]. Je n'ai reçu que ce matin toutes les commissions pour les compagnies.

Louis.

480

Saint-Germain, 9 septembre 1640.

J'envoie à M. de Bullion votre mémoire pour lui faire voir que vous avez entendu 8000 hommes effectifs, et non pas 8000 hommes en tout. Je crois que vous aurez vu que par le moyen des compagnies, la levée va jusques à 10900 hommes ; si vous trouvez que ce ne soit pas assez, nous en ferons davantage.

Je vous ai déjà écrit sur les compagnies d'augmentation de La Marine et la Meilleraye, lesquels j'ai mis sur l'état pour 10 compagnies de recrues pour chacun ; vous donnerez les ordres qu'ils se fassent promptement. Je n'ai point encore eu les nominations des deux compagnies que j'ai données au mestre de camp de Champagne ; tous les autres me les ont envoyées, et travaillent déjà à leurs compagnies.

Je ne saurais vous dire la joie que j'ai que vous soyez sorti de ce méchant air d'Amiens. Le comte de Guiche[1] a très bien fait de loger les compagnies des gardes au long de la rivière de Somme ; autrement les ennemis eussent pu faire des courses jusque vers Chaulnes. J'ai averti le chevalier du Guet[2] de tenir des chambres prêtes pour ces messieurs qu'on lui doit envoyer.

3. François de l'Hôpital, seigneur du Hallier, dont il a souvent été question au cours des années précédentes, né en 1583, d'abord ecclésiastique, puis militaire ; il était à cette époque lieutenant-général et commandait en Lorraine où il était chargé de négocier avec le duc Charles. Il fut nommé maréchal de France en 1643 et mourut le 20 avril 1660. — 4. Senlis, vieille ville royale dans les environs nord de Paris, chef-lieu d'arrondissement de l'Oise.

5. Il s'agissait encore de la mèche à canon ; on voit tout le soin qu'apportait le roi à cette importante question. Avec des mèches irrégulières ou s'éteignant constamment, il était impossible de faire feu, et la meilleure artillerie pouvait en être paralysée.

Lettre 480. — Archives de Chantilly.

1. Antoine de Gramont, comte de Guiche, avait épousé une parente de Richelieu. Il commandait un corps de troupe en Picardie, et fut nommé maréchal au mois de septembre de l'année suivante. — 2. Le chevalier du Guet, sorte de préfet de police, avait reçu l'ordre du roi de préparer des logements pour les mécontents, dont Louis XIII avait décidé l'arrestation.

Je suis très mal satisfait de mon fils[3]; dès qu'il me voit, il crie comme si il voyait le diable, et crie toujours à maman; il lui faut faire passer ces méchantes humeurs, et l'ôter d'auprès de la Reine le plus tôt qu'on pourra.

J'ai pris médecine ce matin, qui a fait merveille; je crois que j'en suis quitte pour cette fois. Je vous recommande votre santé.

LOUIS.

J'ai répondu à votre mémoire en marge, lequel je vous renvoie.

481

Saint-Germain, 10 septembre 1640.

Je vous remercie du soin que vous avez de moi. Je me porte très bien à cette heure. Votre gentilhomme m'a trouvé à la chasse dans la forêt. J'espère en être quitte pour encore une médecine.

J'ai trouvé l'état que vous m'avez envoyé de la distribution des recrues si bien fait, que j'ai donné tous mes ordres sur celui-ci; c'est pourquoi nous en demeurerons là sans plus changer, parce que les changements pourraient apporter de l'embarras et du retardement.

Je vous recommande d'avoir soin de votre santé.

LOUIS.

482

Saint-Germain, 11 septembre 1640.

Je vous envoie le projet que j'ai dressé sur le vôtre pour la distribution des recrues; vous verrez dans le projet le temps et les lieux où il faut que les officiers les aillent prendre; il faut pour chaque centaine d'hommes un officier pour les conduire.

Je n'ai su gagner avec M. de Bullion d'aller jusqu'au dernier nombre que vous m'avez mandé, me disant que si j'en prends davantage et sur d'autres élections[1] que sur celles que j'ai déjà prises, les quartiers d'hiver demeureront; faudrait voir sur la généralité d'Amiens si on pourrait faire quelque chose; je n'ai encore que

3. Louis XIII commençait à se rendre compte que c'était de l'influence de la reine Anne d'Autriche et de son entourage que provenait la mauvaise humeur, à son égard, du Dauphin alors âgé de deux ans.

Lettre 481. — Archives de Chantilly.

Lettre 482. — Archives de Chantilly.

1. La France était divisée en pays d'élections et en pays d'États.

27 compagnies d'arrêtées et ai très grand'peine à trouver le reste, parce que je ne veux point de fretin, et veux tous honnêtes gens.

Je me porte assez bien aujourd'hui, mais toujours dans la mélancolie[2]. Je vous recommande d'avoir toujours soin de vous.

LOUIS.

483

Saint-Germain, 12 septembre 1640.

J'ai entretenu celui que le marquis de Brézé[1] a envoyé; cette action s'est passée avec beaucoup de courage, d'avoir attaqué et battu un si grand nombre de vaisseaux avec un nombre si inégal. Menillet m'a dit que votre neveu[1] y a fait merveilles; il est de trop bonne race pour faire autrement.

Je trouve très bon que l'armée rentre dans les ports, excepté les 3 vaisseaux que vous êtes d'avis qui demeurent en mer pour garder la côte.

Pour changer de discours, je vous dirai que mon fils demeure toujours en aversion contre moi, comme il a accoutumé. Je me porte très bien.

LOUIS.

484

Cette lettre et la suivante montrent que la question du Dauphin était bien terminée; elles donnent des détails bien curieux sur la vie intérieure à la Cour.

Mme de Lansac était l'ancienne dame d'honneur de la reine Marguerite de Valois, première femme de Henri IV. Comme elle n'avait jamais été près des reines « étrangères » Marie de Médicis et Anne d'Autriche, et qu'elle s'était toujours comportée honnêtement, elle inspirait grande confiance à Louis XIII.

Saint-Germain, 13 septembre 1640.

Je vous écris ce mot pour vous dire que, par l'adresse de Mme de Lansac[1], mon fils m'a demandé pardon à genoux, et a joué avec moi plus d'une grosse heure. Je lui ai donné des babioles pour se jouer; nous sommes les meilleurs amis du monde.

2. Comme on le verra plus loin, cette mélancolie provenait des inquiétudes sur le Dauphin, et disparut lorsque tout fut remis en ordre.

Lettre 483. — Archives de Chantilly.

1. Le marquis de Brézé, beau-frère de Richelieu, et son fils le jeune Brézé.

Lettre 484. — Archives de Chantilly.

1. Françoise de Souvré, fille du maréchal de Souvré, gouverneur de Louis XIII; elle avait épousé Artus de Saint-Gelais, sieur de Lansac.

Je prie le bon Dieu que cela dure, et qu'il vous donne longue, heureuse vie et parfaite santé.

LOUIS.

485

Saint-Germain, 14 septembre 1640.

Je vous remercie des bons avis[1] que vous me donnez sur l'aversion que mon fils témoignait avoir contre moi : grâce à Dieu, j'espère qu'il ne sera pas besoin de les exécuter.

Je crois que vous aurez déjà su par une lettre que je vous écrivis hier au matin comme le raccommodement s'était fait; depuis ce temps-là, il ne saurait durer sans moi; il me veut suivre partout; je lui fais toutes les caresses que je puis; je pense qu'un petit discours que je fis devant des personnes que je savais bien qui l'iraient redire, et l'adresse de Mme de Lansac (de laquelle je suis satisfait au dernier point), n'ont pas nui à ce changement.

Le discours fut qu'il y avait des femmes auprès de mon fils, de quoi je n'étais pas satisfait, qui lui faisaient avoir peur des hommes, et que si ces mauvaises humeurs continuaient, je changerais tout ce qui le sert, excepté Mme de Lansac et deux femmes, et que je voulais qu'il ne vît plus que des hommes, et dis à Montigny : « Si ces mauvaises humeurs durent à mon fils, vous changerez bientôt de garnison. »

Je disais cela pour faire connaître que je le pouvais bien ôter d'ici; même je m'enquis à M. Bouvard[2] sans dire pourquoi, qui était le meilleur air ou Chantilly ou Versailles.

Deux fois vingt-quatre heures après ce discours, ce que je vous ai déjà écrit arriva, et la bonne humeur lui revint. J'ai demandé à Mme de Lansac si elle n'avait point eu connaissance que quelque personne lui eusse rien dit pour lui faire venir cette aversion; elle m'a dit n'avoir rien connu.

Je crois que l'amitié qu'il me témoigne durera; mais en cas que cela changeât, j'en userai suivant les bons avis que vous me donnez; je m'en suis trop bien trouvé jusques à cette heure pour en user autrement.

Je ne manquerai de faire ce que vous me mandez touchant M. le Prince[3], Tubatel et Schmitberg.

On ne pouvait faire un meilleur choix pour traiter avec le prince Thomas[4] que

Lettre 485. — Archives de Chantilly.

1. C'était surtout de changer tout le personnel et d'ôter le Dauphin de Saint-Germain. — 2. M. Bouvard qui depuis douze ans était le premier médecin de Louis XIII.

3. M. le prince de Condé. — 4. Le prince Thomas de Savoie, frère du duc de Savoie et par conséquent beau-frère de Christine de France, sœur de Louis XIII, avait, comme on l'a vu, pris du service dans l'armée espagnole, et commandait un corps de troupes généralement dans les Flandres.

LETTRE DE LOUIS XIII AU CARDINAL DE RICHELIEU

DU 13 SEPTEMBRE 1640

Reproduction grandeur nature de l'original conservé au musée Condé, à Chantilly.

De St Germain ce 13me Sepbre 1640

je vous escris ce mot pour vous dire que par ladrsse de Madme delanxe mon fils ma demandé pardon agenous et a joue auec moy plus dune grosse heure, je luy ay dõne des babiolles pour se jouer, nous sõmes les meilleurs amis du monde je prie le bon Dieu que cela dure, et quil vous dõne lonque heureuse vie et parfaite sante

Louis

de M. Mazarin[5]; le plus tôt qu'il y pourra aller sera le meilleur. J'ai trouvé tous mes capitaines, à six près; les recrues s'avancent de tous côtés.

Je me porte bien. Dès que la Reine sera accouchée[6], j'irai à Compiègne pour m'approcher de vous. Ayez soin de votre santé.

Louis.

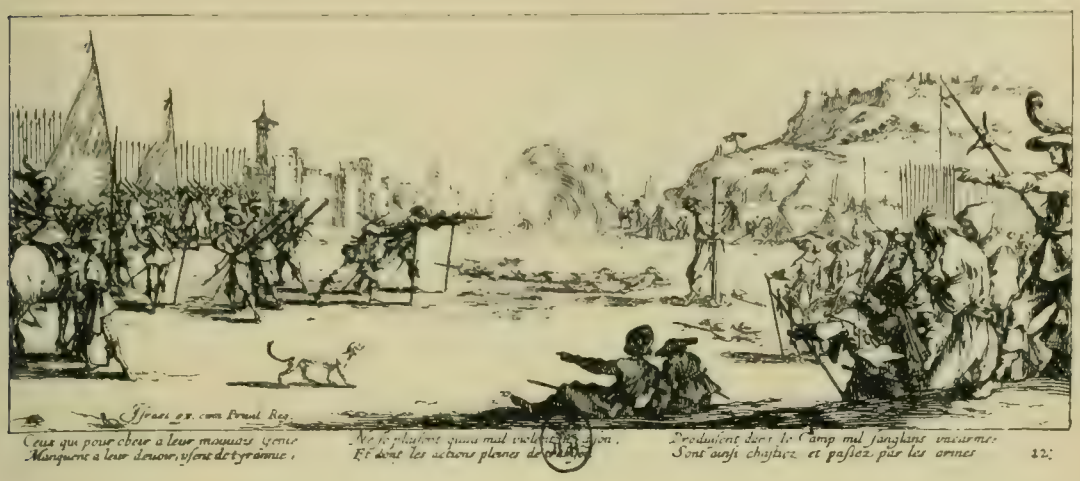

L'ARQUEBUSADE

D'après Callot. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

486

Saint-Germain-en-Laye, 15 septembre 1640.

Mon cousin, j'ai ouï dire que M. de Châtillon[1] voulait décamper d'Aubigny avant que tout ce qu'il faut jeter dans Arras[2] y soit entré; je vous écris ce mot pour vous faire savoir que je désire que vous lui écriviez de ma part que je veux qu'il demeure à Aubigny[3] jusques au ... de ce mois, autrement que j'aurais grande occasion de me plaindre de lui.

Celle-ci n'étant à autre fin, je finirai en priant le bon Dieu qu'il vous tienne, mon cousin, en sa sainte garde.

Louis.

5. Mazarin que nous avons vu dès le début employé à des missions diplomatiques importantes, était de mieux en mieux vu par le roi et le cardinal. On apprenait à connaître sa souplesse, son ingéniosité et sa discrétion. — 6. On attendait la naissance de celui qui devait s'appeler d'abord le duc d'Anjou.

Lettre 486. — Archives de Chantilly.

1. Le maréchal de Châtillon. — 2. On s'occupait de prendre solidement possession de l'Artois en commençant par Arras.

3. Aubigny en Artois, petite ville forte sur la Scarpe, au nord-ouest d'Arras, chef-lieu de canton du département du Pas-de-Calais.

487

Versailles, 16 septembre 1640.

J'ai vu ce matin M. de Montbazon[1] et M. de Bullion; ils espèrent que les levées de Paris iront mieux à l'avenir ; il part demain 4 000 hommes pour la Picardie ; ils espèrent avoir dans cette semaine les autres 400 pour la marine. Vu l'état où me mandez que sont les ennemis, je ne vois pas qu'ils puissent rien entreprendre cette année ; c'est pourquoi quand il ne s'en faudra que 1 000 ou 1200 hommes que le projet des recrues ne soit exécuté, je ne pense pas qu'il en puisse arriver accident. Les compagnies que j'ai données les premières seront bientôt prêtes à marcher ; les autres travaillent tant qu'ils peuvent à se mettre en état.

M. Mazarin me vint hier au soir dire adieu ; il me dit qu'il partirait ce matin dès la pointe du jour ; j'ai bonne opinion de son voyage.

Pour changer de discours, je vous dirai que Mme de Lansac[2] a choisi pour sous-gouvernante de l'enfant qui viendra Mme de La Folaine, et l'a envoyée quérir où elle est pour cet effet. Je me porte bien. Je vous recommande toujours votre santé.

LOUIS.

488

Saint-Germain, 18 septembre 1640, 4 heures du soir.

Je viens de recevoir présentement votre dépêche par le baron de Palière ; pour vous faire réponse sur-le-champ, je commencerai par vous dire que je me suis trop bien trouvé de suivre vos avis jusques à cette heure pour ne vouloir continuer.

Il ne se peut mieux, que ce que vous avez écrit à M. de Châtillon, et, s'il veut des ordres plus précis, vous les donnerez comme vous le jugerez à propos, m'en remettant entièrement à vous.

Je vous recommande votre santé.

LOUIS.

Lettre 487. — Archives de Chantilly.

1. Le duc de Montbazon, gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France. — 2. Mme de Lansac, ancienne dame d'honneur de la reine Marguerite de Valois et gouvernante du jeune Dauphin.

Lettre 488. — Archives de Chantilly.

489

Saint-Germain, 19 septembre 1640.

Depuis vous avoir écrit, j'ai pensé qu'il était nécessaire que je vous envoyasse un pouvoir pour M. de Châtillon [1] de combattre en cas qu'il le juge à propos, me remettant à vous de lui donner ou ne lui donner pas, selon que vous jugerez le plus expédient pour le bien de mes affaires, sachant bien que je ne puis mieux faire que de me conformer à votre avis.

Je ne sus hier vous faire réponse sur le sujet du lieutenant au gouvernement de Corbie [2], parce que je me trouvais mal ; je trouve bon que celui qui l'était à Marsal [3] le soit au dit Corbie.

Pour le gouvernement de Dinant [4], je ne m'engagerai à personne. Je ne me porte pas bien ; j'ai eu cette nuit un accès de fièvre avec frissons ; j'ai peur de la tierce ; j'ai été saigné ce matin, ce qui m'a empêché de vous écrire plus tôt.

Louis.

490

Saint-Germain [1], 19 septembre 1640.

Je donne permission à mon cousin le Maréchal de Châtillon, en cas qu'il trouve une occasion très avantageuse de donner un combat général, qu'il le fasse, me remettant du tout à son expérience et à son affection à mon service.

Louis.

Lettre 489. — Archives de Chantilly.

1. Le maréchal de Châtillon. Voir à la lettre suivante le billet que Louis XIII avait envoyé à Richelieu pour le maréchal. — 2. La ville forte de Corbie-sur-Somme, si souvent mentionnée.

3. Marsal, place forte sur la Seille, en Lorraine, près de Château-Salins et de Moyenvic, dans la partie de la Lorraine annexée à l'Allemagne. — 4. Dinant, place forte sur la Meuse, au nord de la frontière de Belgique.

Lettre 490. — Archives de Chantilly.

1. On remarquera combien le style de cet ordre officiel est différent du style familier employé avec le Cardinal.

491

Saint-Germain, 21 septembre 1640, 10 heures.

Je vous écris ce mot à la hâte, pour vous donner avis qu'il a plu au bon Dieu de me donner encore un fils[1]. La Reine n'a été qu'une heure en travail, et l'enfant se porte parfaitement bien. Je me porte bien[2].

LOUIS.

492

Saint-Germain, 23 septembre 1640.

J'ai été extrêmement aise d'apprendre, par la lettre que m'a apportée Tracy, que Arras[1] soit en l'état qu'il faut, et encore plus aise d'espérer de vous voir bientôt.

J'ai dit à M. de Chavigny mes pensées, qui vous les fera savoir. J'ai eu fort peu de douleur à mon pied cette nuit, mais je ne me puis encore soutenir dessus ; toutefois, j'espère être en état de me rendre vendredi 28 de ce mois, pour le plus tard, à Compiègne, étant en très grande impatience de vous voir.

LOUIS.

493

Saint-Germain, 24 septembre 1640.

Vous saurez par Vaucocourt, qui est à ma sœur, la reddition de Turin[1] ; il faut bien remercier le bon Dieu des grâces qu'il lui plaît de nous faire et les bien reconnaître. Cavois vient d'arriver, qui m'a apporté de vos nouvelles.

Je me porte mieux de ma goutte ; j'espère, pourvu qu'elle ne me reprenne point,

Lettre 491. — Archives de Chantilly.

1. Le duc d'Anjou, appelé Monsieur, duc d'Orléans, frère cadet du Dauphin. — 2. Peut-être n'est-ce qu'un hasard, mais Louis XIII donne des nouvelles de l'enfant nouveau-né, de ses nouvelles à lui ; contrairement à l'usage il « oublie » d'en donner de la mère.

Lettre 492. — Archives de Chantilly.

1. Que Arras soit mis en état de résister sérieusement. C'était la meilleure garantie pour rendre définitive la conquête de l'Artois.

Lettre 493. — Archives de Chantilly.

1. Turin venait de se rendre à l'armée française.

De St germain ce 21 Sepbre 1640
a 10 heures

Je vous escris ce mot a la haste pour vous donér
avis que il a pleu au bon Dieu de
me donér encor un fils, la Reyne
na esté que une heure en travail
et lenfant ce porte parfaitement bien

LOUIS

Je me porte bien

FAC-SIMILÉ DE LA LETTRE DU 21 SEPTEMBRE 1640

ce que je ne crois pas, être mercredi à Chantilly et jeudi à Compiègne[2]. Je vous manderai encore demain de mes nouvelles.

LOUIS.

2. Richelieu séjournait en ce moment à Royaumont près Compiègne.

494

Écouen[1], 25 septembre 1640.

Je vous ai écrit dès dimanche matin, et ma lettre a été rendue à M. de Chavigny à midi du même jour, par où vous aurez vu que je faisais état de me rendre à Compiègne[2] vendredi au plus tard. Depuis je vous ai écrit par le gentilhomme de ma sœur, la duchesse de Savoie, que je serai mercredi à Chantilly et jeudi à Compiègne.

Bien que j'aie eu cette nuit la goutte extrêmement forte, je n'ai pas laissé de partir aujourd'hui, contre l'avis des médecins, pour ne pas manquer à ce que je vous avais écrit ; grâce à Dieu, je me porte bien aujourd'hui, et n'ai nulle douleur, seulement un peu de faiblesse.

Je ne manquerai de me rendre jeudi à Compiègne, si je n'ai autre nouvelle de vous entre ci et demain une heure du soir. Si vous voulez que je me rende en quelque autre lieu, mandez-le-moi. M. de Bullion me vient d'envoyer un billet, par lequel il semble que vous n'ayez pas reçu ma lettre du dimanche, qui est la cause pourquoi je vous marque toutes ces particularités au commencement de ma lettre. J'ai reçu aussi par le courrier de M. de Bullion votre mémoire du 24 de ce mois, lequel j'ai brûlé.

Je suis en très grande impatience de vous voir.

LOUIS.

J'oubliais à vous dire que j'ai écrit dès le matin à M. de Bullion pour les cent mille livres pour les fortifications des places de Piémont[3].

495

Ecouen, ce 27 septembre 1640.

Je viens de recevoir de vos nouvelles par Boigency ; puisque vous êtes d'avis que je ne passe plus outre, je m'en vais coucher à Chantilly où je vous attendrai,

Lettre 494. — Archives de Chantilly.

1. Le château d'Ecouen, au nord de Paris, faisait partie des biens de Montmorency saisis par le roi, après la révolte du duc de Montmorency. Louis XIII venait passer de temps en temps quelques jours dans ce château, qui sert actuellement de maison d'éducation pour la Légion d'honneur. — 2. Louis XIII parle toujours de se rendre à Compiègne pour y rencontrer le Cardinal qui était ou à Royaumont où à Compiègne.

3. La France était obligée de fortifier ses nouvelles conquêtes sur toutes les frontières. Il faut remarquer comment on pouvait y parvenir avec des moyens de trésorerie très limités.

Lettre 495. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXI.)

ce qui me faisait avancer jusqu'à Compiègne, c'était l'impatience que j'avais de vous voir.

Louis.

496

Chantilly, 28 septembre 1640.

Je vous attendrai avec impatience à Chantilly à l'heure que vous me mandez.

Si j'eusse été en état de marcher, je vous eusse attendu à Royaumont; la goutte m'a repris au pied gauche, comme Nogent[1] vous aura dit, de façon que je ne puis pas du tout me soutenir, ce qui me fache bien et me rend tout mélancolique; j'espère que votre arrivée me remettra de meilleure humeur.

Louis.

497

Saint-Germain, 7 octobre 1630.

Je vous écris ce billet pour savoir de vous s'il n'y a point d'affaires qui me puissent empêcher d'aller mardi à Monceaux[1] où il y a quatre ans que je n'ai été, où on me mande qu'il y a grande quantité de loups. Vous savez que j'aime bien fort cette chasse ; si je n'y vas en cette saison, je n'y pourrai plus aller, les grandes pluies étant venues.

J'eusse attendu à demain que je vous irai voir à vous parler de ce voyage, mais ayant dix-sept lieues d'ici au dit Monceaux , il est nécessaire que je fasse partir un jour devant moi mes équipages de chasse ; c'est la raison pourquoi je vous écris dès ce soir, afin que, si mes affaires me le permettent et que je ne vous sois utile en quelque chose, je puisse faire partir tout mon fait dès demain, à la pointe du jour.

Je me porte fort bien aujourd'hui, et ai fait mon bon jour, où j'ai prié le bon Dieu pour vous.

Louis.

Lettre 496. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXII.)

1. Le comte de Nogent, bien souvent cité, capitaine des gardes de la porte du roi.

Lettre 497. — Archives de Chantilly.

1. Le château de Monceaux près Meaux, un des séjours favoris de Louis XIII. Le fait d'être resté quatre ans sans y aller goûter les plaisirs d'une retraite relativement intime et de la vraie chasse montre bien la gravité des événements qui s'étaient succédé, et l'impossibilité où avait été le roi de prendre depuis quatre ans un « seul jour de vacances ».

498

Monceaux, 13 octobre 1640.

J'ai entretenu La Mothe-Houdancourt[1] fort longtemps sur les affaires d'Italie ; je lui ai dit mes pensées sur icelles, lesquelles il vous dira. Je finirai en vous recommandant d'avoir soin de votre personne et de votre santé, moyennant quoi rien ne saurait mal aller.

LOUIS.

499

Monceaux, 14 octobre 1640.

Je trouve très à propos qu'on mette dans La Fère[1] les trois compagnies de Suisses des gardes que M. de Châtillon a avec lui, bien que La Fère soit bien avant dans le pays[2] pour y entreprendre ; toutefois il vaut mieux jouer au plus sûr.

Pour Le Câteau[3] il n'y a d'autre chose à faire que d'y jeter, quand l'armée se retirera, les mille hommes, comme on fit l'année passée. Je voudrais bien que M. de Châtillon voulût assiéger Aymeries devant que de se mettre en garnison[4] ; il peut aussi bien y faire subsister ses troupes pour quelque temps que où il est.

C'est une bonne nouvelle que celle que vous me mandez de Baner[5].

Je me porte très bien et suis très gaillard ; il fait parfaitement beau ici, et m'y divertis, et, les affaires ne pressant point mon retour, je serai bien aise d'y demeurer encore un peu. Je vous donne le bonjour.

LOUIS.

Lettre 498. — Archives de Chantilly.

1. Philippe de la Mothe-Houdancourt, né en 1605, était maréchal de camp du 31 mars 1637. Après deux campagnes en Italie il fut envoyé en 1641 en Catalogne. Il fut nommé maréchal de France, puis duc de Cardonne. Disgracié après son échec de Lérida, il fut enfermé à Pierre-Scize en 1644 ; il mourut en 1657.

Lettre 499. — Archives de Chantilly.

1. La Fère, place forte sur l'Oise, au nord de Soissons, chef-lieu de canton du département de l'Oise. — 2. La Fère se trouvait « en avant » dans le pays de France, c'est-à-dire loin de la nouvelle frontière.

3. Le Cateau-Cambrésis, place forte à l'est de Cambrai en Flandre, chef-lieu de canton du département du Nord. — 4. Avant de mettre ses troupes en garnison dans leurs quartiers d'hiver.

5. Baner, le général suédois qui, de temps en temps, remportait des succès sur les Impériaux en Allemagne.

500

Monceaux, 15 octobre 1640.

J'ai reçu votre mémoire à la chasse, qui est cause que n'ai su dépêcher Chamarande[1], plus tôt, et aussi qu'il n'y avait rien qui pressât de répondre. Si vous jugez qu'on puisse donner congé à M. de Longueville je le trouve bon.

J'eus hier très grand plaisir à la chasse, où je pris quatre loups; aujourd'hui j'ai été aussi fort heureux au renard et au merle. Je me porte très bien. Je demeurerai ci encore deux ou trois jours si je trouve encore des loups, sinon j'irai au Plessis-du-Bois[2], où je serai le même temps que j'eusse été ici. Je vous recommande toujours d'avoir soin de votre personne et de votre santé.

Louis.

501

De Monceaux, ce 17 octobre 1640.

Je m'en vais coucher demain au Plessis-du-Bois, le mauvais temps m'ayant contraint de partir d'ici, j'y demeurerai vendredi, et me rendrai samedi à Saint-Germain, et dimanche j'irai vous voir à Rueil.

Je me porte très bien et suis fort gaillard; je vous recommande d'avoir toujours soin de vous.

Louis.

502

Le Plessis-du-Bois, 19 octobre 1640.

Je vous ai écrit par Langlée comme je serais demain à Saint-Germain et que je vous irais voir lundi; je persiste toujours en cette résolution, et suis en très grande impatience de vous voir. J'eus hier très grand plaisir à la chasse, ayant pris 4 vieux loups et 2 jeunes.

Je crois que ce que M. de Châtillon vous mande est vrai, car la saison s'en va bien rude pour tenir la campagne. Je crois aussi, comme vous me mandez, que le

Lettre 500. — Archives de Chantilly.

1. Clair-Gilbert d'Ormaison, comte de Chamarande. — 2. Le Plessis-du-Bois appartenait au président de Flesselles.

Lettre 501. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.- CCXIII.

dessein d'Arras[1] est à vau-l'eau. Nous verrons ce que fera M. de Reims[2] sur la mort de son père, si il quittera ses bénéfices pour prendre l'épée. Je finirai en vous donnant le bonsoir.

LOUIS.

503

De Saint-Germain, ce 25 octobre à 6 heures.

Je viens de recevoir présentement votre mémoire par lequel j'apprends deux bonnes nouvelles ; vous m'avez fait grand plaisir de me les faire savoir ; j'ai été dix heures à la chasse[1] et je n'ai pas eu plaisir ; j'en aurai une autre fois davantage.

Je trouve bon que vous soyez allé à Paris ; j'irai samedi à Versailles. Je vous donne le bonsoir.

LOUIS.

504

Saint-Germain, 6 novembre 1640.

Je vous remercie du soin que vous avez de moi. J'ai pris médecine ce matin, qui ne m'a pas empêché d'aller à la chasse, où un loup a passé de galant homme au milieu de tous mes lévriers et s'est sauvé.

Pour M. Le Grand[1], il m'a fait la mine jusque à midi, et si je ne l'eusse été rechercher, il me la ferait encore. Je me porte bien, et irai demain matin aux Clayes pour courre le loup ; je ferai la retraite à Villepreux[2]. Je vous donne le bon soir.

LOUIS.

Lettre 502. — Archives de Chantilly.

1. Toute tentative d'agression des Espagnols contre Arras parait illusoire. — 2. L'archevêque de Reims, Henri de Lorraine, duc de Guise. On a vu par le Hallier et beaucoup d'autres avec quelle facilité les gens d'église devenaient gens d'épée, quelquefois avec avantage.

Lettre 503. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXIV.)

1. Je n'ai rien pris à cette chasse, aussi elle ne m'a pas fait plaisir.

Lettre 504. — Archives de Chantilly.

1. Encore le mauvais caractère de M. le grand écuyer Cinq-Mars. — 2. Villepreux, à l'extrémité du grand parc de Versailles.

505

De Versailles, ce 11 novembre 1640.

Vous m'avez fait grand plaisir de me mander les nouvelles qu'on a eues d'Espenan[1], car j'en étais un peu en peine.

J'ai pris médecine cette nuit, qui m'a fait très grand bien et je m'en porte fort bien ; je m'en vais courre le loup à Verrières avec tous les paysans que j'ai assemblés où j'espère avoir du plaisir. Je vous assure par cet écrit des mêmes choses que M. de Noyers[2] vous a dites de ma part.

Louis.

506

Saint-Germain, ce 14 novembre.

Je vous enverrai dans une heure les deux lettres par un gentilhomme exprès afin que je sache si vous jugez à propos qu'il baille ma lettre à M. de la Force.

Je me trouvais encore hier au soir fort abattu ; je le suis encore ; j'ai pris médecine ce matin ; M. Bouvard en écrit à M. Citois. Je vous recommande d'avoir toujours soin de vous.

Louis.

507

Saint-Germain-en-Laye, 14 novembre 1640.

Mon cousin, ayant su que la Rinville est arrivé à Paris, j'estime à propos que, ayant donné sa déposition, vous disiez de ma part à mon cousin le duc de La Force qu'il envoie promptement vers son fils[1] à ce qu'il envoie un mémoire bien ample de toutes les particularités que lui a dites le dit La Rinville, pour voir s'il sera conforme à sa déposition.

Lettre 505. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXV.)

1. D'Espenan, déjà plusieurs fois cité, était chargé par Louis XIII d'une mission près du cardinal de Sourdis, commandant en chef l'escadre de la Méditerranée. — 2. M. de Noyers, le sécrétaire d'État de la guerre.

Lettre 506. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXVI.)

Lettre 507. — Archives de Chantilly.

1. Le marquis de la Force aidait et quelquefois remplaçait son père alors fort âgé, le maréchal de la Force, dans les devoirs de son commandement.

Je vous avoue que cette lettre de M. de Soubise[2] brûlée me tient au cœur, et que cette finesse n'est point excusable dans une affaire de telle importance ; cette affaire me touche fort ; vous me ferez plaisir d'y agir selon ce que vous avez accoutumé en toutes les autres. Je finirai en priant Dieu, mon cousin, qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

508

Saint-Germain, le 17 novembre 1640.

Envoyant ce gentilhomme pour savoir de vos nouvelles, j'écris un mot pour vous dire que je ne manquerai point de me rendre demain à Rueil, entre midi et une heure ; puis de là, si point d'affaire ne m'en empêche, j'irai coucher en quelque lieu (lequel je n'ai pas encore choisi), à deux lieues de Rueil, sur le chemin de Livry[1]. Je me porte bien à cette heure et j'espère en être quitte pour ce coup. Je vous donne le bonsoir.

LOUIS.

509

Livry, 24 novembre 1640.

Je vous remercie du soin que vous prenez de me mander des nouvelles de mon fils[1], lequel vous me mandez se porter beaucoup mieux, grâce au bon Dieu, ce qui me met hors de la peine où j'étais. J'ai été ce matin voir M. Le Grand[2] à sa chambre, où le raccommodement s'est fait, et sommes maintenant bien ensemble.

Je viens de recevoir présentement des nouvelles de mon fils par un gentilhomme que j'y avais envoyé ce matin, qui porte que il se porte mieux, mais que son flux de ventre lui dure toujours ; ils lui ont baillé de la rhubarbe ; je prie Dieu que ce soit la dernière qu'il prenne pour cette fois, et qu'elle lui donne la santé parfaite.

2. Benjamin de Rohan, sieur de Soubise, frère du duc de Rohan, était né en 1583. Il était huguenot. En 1640 il était réfugié en Angleterre où se trouvait le duc de la Valette, condamné à mort en 1639 après l'échec de Fontarabie. Ils entretenaient des relations avec tous les mécontents de France, à la tête desquels se trouvait le comte de Soissons. La Rinville, gentilhomme arrivé d'Angleterre, accusa le duc de la Valette et Soubise de s'entendre avec le comte de Soissons. Celui-ci protesta de sa fidélité, mais montra peu après ce que valaient ses promesses.

Lettre 508. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXVII.)

1. Livry, à l'est de Paris. Nous avons vu que Louis XIII y allait de temps à autre.

Lettre 509. — Archives de Chantilly.

1. Le Dauphin. — 2. Toujours M. de Cinq-Mars, grand écuyer.

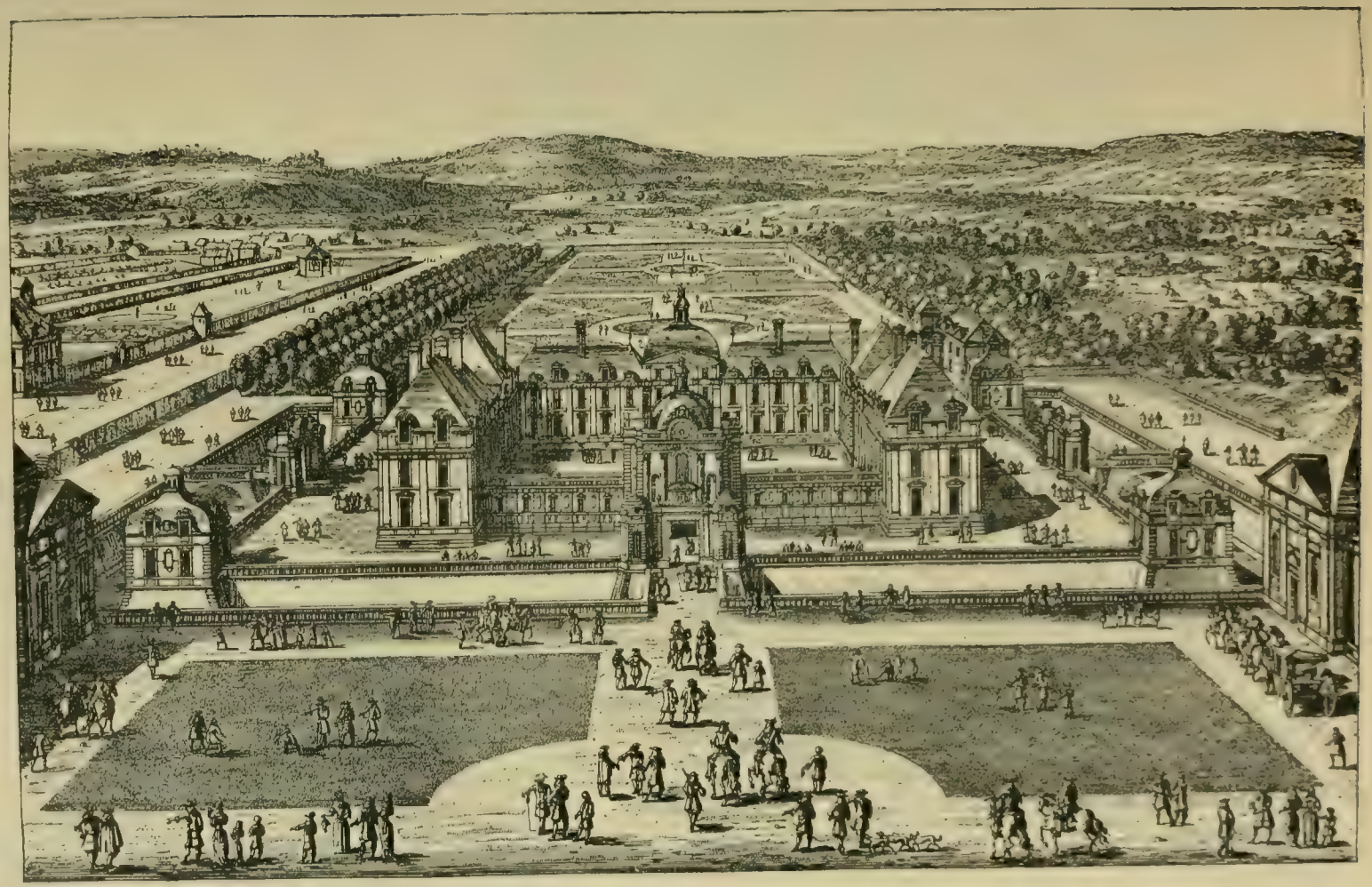

LE CHATEAU DE MONCEAUX-EN-BRIE

SOUS LOUIS XIII

D'après une gravure du Musée Condé, à Chantilly.

Pour moi, je me porte très bien, et suis en bonne humeur. Prenez toujours soin de vous.

LOUIS.

510

Saint-Germain, le 1er décembre 1640.

Je vous prie de ne point ajouter foi à tout ce que M. Le Grand[1] vous pourra dire de moi ou pourra faire dire, jusqu'à ce que vous m'ayez entendu.

LOUIS.

511

Saint-Germain, 10 décembre 1640.

Je vous remercie du soin que vous avez de moi. J'eus hier à la chasse un si grand bouffement[1] de ventre, ce que j'avais déjà eu le jour de devant, que cela m'a fait prendre résolution de prendre médecine aujourd'hui pour essayer à me tirer de cette incommodité ; sans cela j'eusse été vous voir aujourd'hui. Je vous donne le bonjour.

LOUIS.

Campion me vint trouver hier de la part de M. le Comte[2] sur le discours que je vous ai dit que j'avais fait à son secrétaire ; il me voulut parler comme si on voulait jeter le chat aux jambes à son maître. Je lui répondis ce qu'il fallait là-dessus, comme je vous le dirai à la première vue.

Lettre 510. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXVIII.)

1. On voit que les difficultés avec M. le Grand Écuyer occupent beaucoup Louis XIII.

Lettre 551. — Archives de Chantilly.

1. Bien que Louis XIII chasse beaucoup, prenne des quantités de loups et soit souvent « fort gaillard », ses grands et petits remèdes commencent à le menacer, et le « bouffement » de ventre devient plus considérable et plus fréquent. — 2. M. le comte de Soissons, qui en ce moment se préparait à une révolte ouverte.

1641

Procès du duc de Vendôme. — Traité avec le duc de Lorraine. — Impôts du clergé. — Voyage du roi en Picardie. — Continuation de l'offensive au Nord et au Midi.

Le Roi s'occupe d'achever la conquête de l'Artois et d'y consolider sa domination, il prépare avec Richelieu une armée importante pour la conquête du Roussillon, qui sera aidée par les difficultés que les Catalans vont susciter au roi d'Espagne.

A la frontière de l'Est, M. de Lorraine se décide à traiter; sa mauvaise foi nécessite une seconde intervention des troupes françaises; mais une partie de la Lorraine est cédée par lui à titre définitif.

Le procès bizarre du duc de Vendôme se termine à l'avantage de Richelieu. M. le Comte se décide à prendre les armes et il est tué à la Marfée, le 6 juillet 1641.

Pour soutenir la politique du Roi, le cardinal essaie de trouver de l'argent un peu partout, obligé de s'adresser au clergé dont les ressources étaient fort atteintes comme celles de tout le monde; on est forcé de recourir à des mesures de rigueur pour obtenir les subsides demandés. Le clergé n'a pas mis plus de zèle que le peuple et le parlement.

512

Saint-Germain[1], 3 janvier 1641.

J'envoie ce gentilhomme pour savoir de vos nouvelles, craignant que le froid d'hier ne vous ait fait mal. Je m'en vas courre le loup aux Alluets[2], et, si la chasse dure trop longtemps, je me retirerai à Wideville[3], sinon je reviendrai ici.

Si je couche dehors, je reviendrai demain à telle heure que vous me manderez par ce porteur, afin que, si vous jugez à propos que je voie dès demain les Catalans[4], je le fasse; sinon, je reviendrai au soir. Souvenez-vous de m'envoyer la lettre pour M. le Comte[5]. Je me porte très bien; ma médecine fit hier merveille, depuis que vous fûtes parti, et encore cette nuit.

Lettre 512. — Archives de Chantilly.

1. Le renouvellement de l'année trouve encore Louis XIII et toute la Cour au château neuf de Saint-Germain-en-Laye. — 2. Les Alluets, forêt au nord-ouest de Versailles entre la Seine et la Mauldre.

3. Wideville, château et bourg au sud-ouest de la forêt des Alluets. — 4. Les envoyés de Catalogne, qui venaient traiter de leur aide contre les Espagnols. Cette diversion était extrêmement importante en ce moment où on préparait la campagne de Roussillon.

5. M. le comte de Soissons, retiré à Sedan.

Songez à vous et à votre santé, et rien ne saurait mal aller. Je vous donne le bonjour.

LOUIS.

513

Saint-Germain, 3 janvier 1641.

Depuis la lettre que je vous ai écrite par mon gentilhomme, j'ai reçu la vôtre, et la lettre que je dois écrire à M. le Comte. J'ai vu aussi les deux extraits que vous m'avez envoyés, que je vous renvoie dans ce paquet ; dans l'un, on voit le mauvais dessein de M. le Comte [1] ; dans l'autre la recherche qu'ils veulent faire des Hollandais pour la trève; sur quoi je vous dirai ma pensée à la première vue.

Je vous donne le bonjour.

LOUIS.

514

Saint-Germain, le 5 janvier 1641, à 4 heures du soir.

Mon cousin, je suis bien marri de vous importuner sur les accès de mauvaise humeur de M. le Grand [1].

A son retour de Rueil [2], il m'a baillé le paquet que vous lui avez donné ; je l'ai ouvert et lui ai dit : « M. le Cardinal me mande que vous lui avez témoigné une grande envie de me complaire en toutes choses, et cependant vous ne le faites pas sur un chapitre dont je l'ai prié de vous parler : c'est votre paresse. »

Il m'a répondu que vous lui en aviez parlé, mais que sur ce point, il ne pouvait changer, et qu'à cet égard, il ne ferait pas mieux qu'auparavant. Ce discours m'a fâché, aussi lui ai-je dit : « Pour un homme de votre condition, qui doit songer à se rendre digne de commander les armées, et qui m'en avez témoigné le désir, la paresse est absolument un obstacle. » Il m'a répondu qu'il n'avait jamais eu cette pensée et n'y avait jamais prétendu. Sur quoi j'ai répliqué que si, et n'ai pas voulu approfondir ce discours. Vous savez ce qu'il en est.

J'ai repris ensuite l'entretien sur la paresse, lui disant que ce vice rendait un homme incapable de toute bonne chose et qu'il n'était propre spécialement qu'à

Lettre 513. — Archives de Chantilly.

1. Avant de se révolter ouvertement et d'en appeler aux armes, M. le comte de Soissons et M. le duc de Bouillon essayaient de détacher les Hollandais alliés de la France.

Lettre 514. — Recueil d'Aubéry. — Topin.-(CCXIX.)

1. M. le grand écuyer Cinq-Mars. Cette lettre montre la nullité prétentieuse du favori. — 2. Le château de Rueil, près Paris, où séjournait le cardinal de Richelieu.

ceux du Marais[3] où il avait été nourri, gens tout à fait adonnés au plaisir ; c'est pourquoi, s'il voulait continuer une telle vie, il fallait qu'il y retournât. Il m'a répondu arrogamment qu'il était tout prêt. A ces paroles, je lui ai dit : « Si je n'étais plus sage que vous, je sais ce que j'aurais à vous répondre là-dessus. »

Ensuite, j'ai ajouté qu'ayant envers moi des obligations, il ne devrait pas me parler de la sorte. Il m'a tenu son langage ordinaire, répétant qu'il n'avait que faire de mon bien, qu'il était tout prêt à me le rendre, et qu'il s'en passerait fort bien, que, d'ailleurs, il serait aussi content d'être Cinq-Mars que M. le Grand, et quant à changer de manière de vivre, il ne pouvait vivre autrement.

Après cela, il est venu toujours s'excitant et moi de même, jusque dans la cour du château où je lui ai dit qu'étant de pareille humeur, il me ferait plaisir de ne point me voir. Il m'a témoigné qu'il le ferait volontiers. Je ne l'ai point vu depuis. Tout ce que je vous mande s'est passé en la présence de Gordes[4].

LOUIS.

J'ai montré à Gordes ce mémoire avant de vous l'envoyer ; il l'a trouvé fidèle.

515

Saint-Germain, 8 janvier 1641.

Je trouve bon de différer de voir Jean de Werth[1] jusques à temps que les escortes soient prêtes.

Pour l'affaire de M. le Comte[2], j'y persiste, et crois que le plus tôt que on la pourra faire éclater sera le meilleur. Je vous prie que je puisse savoir ce soir si c'est aujourd'hui ou demain que vous venez de Rueil, parce que votre lettre dit que ce n'est que demain, et Chamarande dit que c'est dès aujourd'hui ; en ce cas, je vous irai voir demain.

Je vous prie que si M. le Grand vous va voir, de me garder une oreille. Je vous donne le bonsoir.

LOUIS.

3. Le quartier du Marais à Paris qui était à cette époque habité par beaucoup de gens riches. — 4. On remarquera que le ton des lettres citées par d'Aubéry ou le P. Griffet n'est pas le même que celui des lettres autographes de Chantilly.

Lettre 515. — Archives de Chantilly.

1. Jean de Werth était le célèbre chef de partisans, dont on a déjà souvent parlé. — 2. M. le comte de Soissons. L'avis de Louis XIII était qu'il fallait en finir et que plus tôt il se révolterait, plus facilement on en viendrait à bout.

516

Saint-Germain, 17 janvier 1641.

Etant en peine que le travail que vous prîtes hier à donner les ordres à votre assemblée ne vous ait fait mal, j'envoie ce gentilhomme pour me rapporter de vos nouvelles.

Je pris hier encore médecine, laquelle, je crois, a vidé tout le fond [1], de façon que j'espère n'en avoir de longtemps besoin. Songez à votre santé et à votre personne. Je vous donne le bonjour. Je vous irai voir dès que vous serez de retour à Rueil.

LOUIS.

517

Ce qu'on appela, à l'époque, l'affaire de Vendôme occupa beaucoup l'opinion publique. César, duc de Vendôme, fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, que nous avons vu emprisonné à Vincennes, puis libéré et réfugié en Hollande pendant quelque temps, s'était retiré en son superbe château d'Anet, près de Dreux, et s'était tenu à l'écart. En décembre 1640, deux aventuriers qui, soi-disant ermites habitant Vendôme, avaient été arrêtés comme prévenus de crimes de toutes sortes, déclarèrent, le 15 janvier 1641, que le duc de Vendôme leur avait demandé, contre argent, d'assassiner le cardinal de Richelieu. Cet aveu sensationnel retarda leur procès, vulgaire en lui-même. Etant donné les « précédents » du duc de Vendôme, l'accusation fut étudiée fort sérieusement, mais ne releva aucune preuve. Le Cardinal demanda à Louis XIII une grâce complète pour le duc de Vendôme ; ce qui termina cette affaire.

Versailles [1], 19 janvier 1641.

Je vous envoie la lettre pour mon frère de Vendôme tout ouverte, de peur de faillir, parce que, dans celle que vous m'avez envoyée, j'ai trouvé le commencement un peu brouillé, afin que vous voyez si je l'ai écrite selon votre sens. J'ai choisi Monnincourt, qui vous rendra ce paquet, pour porter la lettre à mon dit frère de Vendôme, parce qu'il est sûr et a de l'esprit ; vous lui direz ce qu'il aura

Lettre 516. — Archives de Chantilly.

1. On verra que Louis XIII sera de plus en plus amené à abuser des médecines, grands et petits remèdes.

Lettre 517. — Archives de Chantilly.

1. Louis XIII venait encore presque seul à Versailles : on verra plus loin que quand il était forcé d'amener une partie de sa cour il préférait loger le service en dehors, de peur qu'on n'abîmât « sa maison ».

à faire ; s'il eût été ici, je vous l'eusse envoyé dès hier au soir, mais il était à Saint-Germain, où je l'ai envoyé quérir. Je vous prie de prendre plus de soin de vous que jamais. Je vous donne le bonjour.

LOUIS.

518

Chantilly[1], 31 janvier 1641.

Vous m'avez fait très grand plaisir de me mander les nouvelles de Catalogne [2]. J'espère que La Mothe [3] y arrivant, les choses se rétabliront mieux qu'on n'eût pu espérer.

Je trouve bon qu'on use en l'affaire de mon frère de Vendôme [4] suivant ce que vous me mandez par le mémoire que je viens de recevoir daté du 30e janvier. Ma santé va bien. J'ai pris trois grands loups depuis que je suis ici. Je vous recommande d'avoir toujours soin de vous.

LOUIS.

M. le Grand témoigne avoir grand dessein de bien vivre avec moi.

519

Chantilly, 1er février 1641.

Le procédé de mon frère de Vendôme [1] ne m'a point surpris, car je n'ai jamais cru qu'il se présentât à la confrontation ; soit qu'il soit venu à Paris ou non, son absence fera voir à tout le monde que l'accusation qu'on lui a mise à sus est véritable. S'il est nécessaire pour cette affaire, ou pour quelque autre qui vous touche le moins du monde, que j'aille à Paris promptement, mandez-le-moi ; je m'y rendrai à point nommé ; sinon, je m'y rendrai jeudi à dix heures du matin sans faillir. Je ferai avertir la Reine de s'y rendre dès le mercredi soir, car je ne fais pas état de retourner à Saint-Germain qu'après avoir vu le ballet.

Lettre 518. — Archives de Chantilly.

1. Chantilly, l'ancienne demeure de Montmorency, était devenue une des résidences tout à fait favorites de Louis XIII, comme on l'a déjà signalé. — 2. Les nouvelles de Catalogne avaient une grande importance ; il fallait savoir si les délégués de Catalogne, « les Catalans », comme disait le roi, seraient suivis dans leur tentative de rébellion, disaient les uns, d'indépendance, disaient les autres vis-à-vis la couronne d'Espagne.

3. Le sieur de la Mothe-Houdancourt, maréchal de camp envoyé à l'armée de Roussillon. — 4. César, duc de Vendôme.

Lettre 519. — Archives de Chantilly.

1. Le duc de Vendôme, appelé en confrontation avec les deux ermites, ses accusateurs, avait craint d'être arrêté et s'était embarqué pour l'Angleterre. Le roi, qui n'avait pas l'intention de le faire arrêter, voit dans cette fuite un commencement d'aveu.

Je suis de votre avis, sur l'affaire de M. de Reims[2], qu'il n'est nullement à propos que l'ambassadeur de Venise le voie à la saison où nous sommes. J'ai écrit la lettre pour la princesse Anne[3], que je lui envoie par un gentilhomme, qui vous verra en passant pour savoir s'il n'aura rien à dire de bouche. Songez à vous, je vous prie, plus que jamais.

LOUIS.

520

Chantilly, 1er février 1641.

Je suis bien aise d'apprendre par votre mémoire que les affaires de Rome soient accommodées ; si on se fût relâché[1], on n'eût pas eu la satisfaction qu'on a eue.

J'ai bien peur que le prince Thomas[2] n'ait consenti à la surprise du château d'Asti[3] pour ne point exécuter ce qu'il avait promis.

Je voudrais bien, ainsi que vous, que M. Mazarin[4] fût de retour de son voyage de Nice. Le retour de Beurevert pour Hollande est très à propos. Je crois que mon frère de Vendôme fait le malade pour avoir un peu de loisir de prendre conseil de ce qu'il a à dire ou à faire.

Il est très à propos d'avoir fait mettre Bussy-Rabutin[5] à la Bastille ; il faut faire régner justice en ce temps-ci, autrement tout serait perdu. Je suis bien aise que mon frère ait pris pour confesseur le Père Bourgoin. Je ferai demain ma fête, où je prierai le bon Dieu qu'il vous conserve et garde, et donne longue et heureuse vie.

LOUIS.

2. M. de Reims était Henri de Lorraine, duc de Guise. Né en 1614, il avait été pourvu à quinze ans de l'archevêché de Reims sans être prêtre, et avait épousé secrètement Anne de Gonzague, sœur de la princesse Marie. Il se fit relever de ses vœux en janvier 1641, et, compromis dans l'affaire du comte de Soissons, il s'enfuit à Bruxelles. Abandonnant Anne de Gonzague, il épousa Honorine de Glimes qu'il quitta ensuite. Il ne fut remplacé à l'archevêché de Reims qu'en 1643. — 3. Anne de Gonzague épousa en 1645 le prince Palatin, et devint la fameuse princesse Palatine dont Bossuet prononça l'oraison funèbre en 1684.

Lettre 520. — Archives de Chantilly.

1. On voit que Louis XIII ne craignait pas de traiter la cour de Rome avec une certaine fermeté. — 2. Le prince Thomas de Savoie, frère du duc de Savoie, avait quitté le service d'Espagne.

3. Le château et la ville d'Asti en Piémont. — 4. Nous avons vu que Mazarin était de plus en plus appelé aux négociations importantes.

5. Roger de Bussy, comte de Rabutin, est l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Il faisait alors sa première expérience de la Bastille. Cette fois, il y était mis à cause du mauvais état de son régiment et des désordres commis par ses officiers et soldats à Moulins. Il sortit de la Bastille le 8 juin 1641.

De Chantilly ce 2 feurier 1641

Jenuoyeray demain matin vn gentilhõme
a ma sœur de Vandõme qui vous voira
auparauant, si la nouuelle de la Reuolte
de Landalourie se trouue veritable ~~les espag~~
le Roy despagne naura pas peu affaire cette
année de tous costes, je prie le bon Dieu
que ~~tous ces mauuais~~ tous ses desordres ~~que cela~~ le contreignãt
a venir a vne paix que nous desirons
auec tant de passion, jay comunié ce-
matin ou jay bien prie le bon Dieu pour
vous Louis

il ne faudroit plus que Mon frere de Vandome
a Sedan pour que le ~~ce~~ Triumvirat fut parfait

FAC-SIMILÉ DE LA LETTRE DU 2 FÉVRIER 1641

521

Chantilly, 2 février 1641.

J'enverrai demain matin un gentilhomme à ma sœur de Vendôme, qui vous verra auparavant.

Si la nouvelle de la révolte de l'Andalousie[1] se trouve véritable, le Roi d'Espagne n'aura pas peu affaire cette année de tous côtés. Je prie le bon Dieu que tous ces désordres le contraignent à venir à une paix que nous désirons avec tant de passion. J'ai communié ce matin où j'ai bien prié le bon Dieu pour vous.

LOUIS.

Il ne faudrait plus que mon frère de Vendôme à Sedan[2] pour que le triumvirat fût parfait.

LOUIS.

522

Bonnais[1], le 5 février 1641.

Je trouve très bon que Charost[2] fasse l'ordre à votre ballet[3] ; vous lui montrerez ce mot qui lui servira de commandement.

Nous ferons tout ce que nous pourrons pour tuer des marcassins[4], ce qui est assez difficile en cette saison. Je ferai toujours tuer un chevreuil et une bête fauve. Je viens de prendre deux loups et suis encore après un. Je vous donne le bonsoir.

LOUIS.

Lettre 521. — Archives de Chantilly.

1. L'Andalousie, province du sud de l'Espagne. Il est évident que si l'Andalousie et la Catalogne se révoltaient, le roi d'Espagne serait réduit à l'impuissance. — 2. Le duc de Bouillon et le comte de Soissons étaient déjà à Sedan.

Lettre 522. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXX.)

1. Le Bois Bonnais ou de Royaumont, où chassait le roi, fait partie du massif forestier de Chantilly; il est situé dans la vallée de la Thève, entre le village de Coye et l'abbaye de Royaumont. — 2. Louis de Béthune, comte de Charost, neveu du grand Sully, était capitaine des gardes du corps. Il fut créé duc de Charost en 1672.

3. Le ballet donné le 7 février, au Palais-Cardinal, actuellement Palais-Royal, à Paris, à l'occasion du mariage de Mlle de Brézé, nièce du Cardinal, et du duc d'Anguien (on écrit aujourd'hui Enghien), fils aîné de M. le prince de Condé. — 4. Nous avons vu à diverses reprises Louis XIII envoyer du gibier de ses chasses à Richelieu, qui s'en montrait toujours fort reconnaissant. Il s'agissait probablement du gibier pour les festins du mariage de Mlle de Brézé.

523

Saint-Germain, 9 février 1641.

Le sieur de la Malmaison[1] m'est venu trouver avec un billet de vous pour la prévoté des marchands; je ne vois aucune difficulté à son affaire; c'est pourquoi vous ferez faire toutes les expéditions nécessaires pour le faire entrer en la dite charge, étant à propos qu'elle soit remplie le plus tôt qu'on pourra.

Je vous prie de me mander ce que j'ai à faire en cas que mon frère de Vendôme[2] m'envoie quelqu'un; si ceux qu'il enverra parlent autrement de vous qu'ils ne doivent, je sais bien ce que j'ai à faire. Je me porte bien. Je vous donne le bonjour.

Louis.

524

Saint-Germain, 9 février 1641.

Vous m'avez fait très grand plaisir de me faire savoir le retour de M. Mazarin à Turin, car j'en étais bien en peine; j'attends avec impatience de savoir ce que son voyage aura produit; j'espère que nous en aurons nouvelles au premier jour.

Pour l'affaire de mon frère de Vendôme, je m'y comporterai comme vous me mandez en cas qu'il envoie quelqu'un vers moi.

Je crois que Monseigneur[1] vous aura porté ma chasse d'aujourd'hui. Pour des marcassins[2] je vous puis assurer qu'il n'y en a encore pas en un lieu. Je vous donne le bonsoir.

Louis.

Je vous prie de ne vous mettre point demain dans la presse[3] comme vous fites l'autre fois.

Lettre 523. — Archives de Chantilly.

1. La Malmaison sur la Seine, en aval de Paris, près Rueil. — 2. Le procès du duc de Vendôme continuait. La commission de jugement décida de passer outre à sa contumace; la procédure fut terminée le 17 mai.

Lettre 524. — Archives de Chantilly.

1. Monseigneur a été déjà plusieurs fois cité; c'était un serviteur de confiance que Louis XIII utilisait fréquemment pour ses commissions à Richelieu. — 2. Louis XIII annonce au cardinal qu'il n'a pu trouver de marcassins, les sangliers étant des animaux de passage.

3. Louis XIII avertit toujours le cardinal de prendre garde à sa personne, il ne le croit même pas en sécurité dans une fête au Palais-Cardinal.

525

François de l'Hôpital, seigneur du Hallier, était depuis longtemps chargé de négocier avec le duc Charles de Lorraine. Celui-ci, avec toutes ses intrigues, avait fini par être dans une fort triste situation : il voyait ses États occupés par la France, ses alliés espagnols dont les affaires périclitaient lui coûtaient cher en échange de services à peu près nuls.

Séparé de sa femme, la duchesse Nicole de Lorraine, que nous avons vue venir à Paris et être traitée par Louis XIII, il avait épousé la princesse de Cantecroix, et se trouvait, à cause de cela, en difficulté avec la cour de Rome. Il ne lui restait plus qu'à traiter avec la France pour sauver ce qu'il pourrait. Mais, comme le fait remarquer Louis XIII, il avait si souvent trompé tout le monde, qu'il fallut le faire venir à Paris et exiger de fortes garanties. Du Hallier croyait que tout était accepté et convenu.

Saint-Germain, le 17 février 1641.

Je suis extrêmement aise de ce que mande Le Hallier ; je confesse que je ne croyais pas que cette affaire pût réussir, ayant été tant de fois trompé par le duc Charles. Nous en serons encore plus assurés, quand nous le verrons ici. Je parle en ces termes, étant toujours en défiance de ce côté-là. J'ai eu un peu de goutte cette nuit ; à présent, je n'ai plus de douleur. Songez à vous et à votre santé, et rien ne saurait mal aller.

LOUIS.

526

Saint-Germain, le 18 février 1641.

Ayant peur que le mauvais temps que vous eûtes hier à la chasse, ne vous ait fait mal, j'envoie ce gentilhomme pour savoir de vos nouvelles. Je ne me sens plus du tout de la goutte et crois que votre vue m'a guéri, ne vous ayant jamais vu que je ne m'en sois bien trouvé.

Je me propose en sortant du Palais[1] d'aller coucher à Morsang[2], pour aller ensuite à Villeroy[3], comme je vous le dis, l'autre jour.

Je vous prie me mander s'il n'y a rien qui m'en empêche, afin que je donne les ordres concernant mes chiens, au départ de Versailles où je m'en vais coucher

Lettre 525. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin-(CCXXI.)

Lettre 526. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXXII.)

1. Le palais de Paris où Louis XIII devait assister à une séance du Parlement. — 2. Morsang-sur-Seine, sur la rive droite de la Seine, à 6 kilomètres environ en amont de Corbeil.

3. Villeroy, terre de famille des Neuville, marquis, puis ducs de Villeroy, est un château avec bois sur la rive droite de l'Essonne en amont de Corbeil, sur la Seine, près et à l'ouest du village de Mennecy. Il n'en reste plus que des ruines. Il y a 5 kilomètres de Morsang à Villeroy.

aujourd'hui. Je ne manquerai pas de me rendre mercredi à votre logis, plus tôt même, si c'est nécessaire, pour voir s'il y aura quelque chose à résoudre pour jeudi. Je vous recommanderai comme d'habitude d'avoir soin de vous.

LOUIS.

527

Sans suivre Louis XIII dans tous ses voyages, il peut être intéressant de noter un déplacement de chasse ordinaire qui fixera sur son état de santé en 1641. Voici le tableau de ce déplacement.

Jeudi 21 février 1641, départ de Paris; coucher à Morsang-sur-Seine; vendredi 22 février au dimanche 24, chasses à Villeroy; lundi 25 février, coucher à la Maison-Rouge; jusqu'au vendredi 1er mars, chasses à la Maison-Rouge; samedi 2 mars, coucher à Chilly; dimanche 3 mars, Chilly; lundi 4 mars, chasse du loup au buisson de Verrières; coucher à Versailles.

La Maison-Rouge[1], 26 février 1641.

J'envoie ce gentilhomme pour savoir de vos nouvelles que je prie Dieu être telles que je les désire. Je vins coucher hier en ce lieu, pour être plus proche des Buissons à courre le loup. Je finirai en vous recommandant ce que j'ai coutume de vous dire; c'est d'avoir soin de vous. Je vous souhaite le bonjour.

LOUIS.

528

La Maison-Rouge, 28 février 1641.

Quand je vous ai mandé que on disait que Fontenay allait ambassadeur à Rome, ce n'a pas été pour désapprouver le choix de sa personne pour la dite ambassade, et vous puis dire que je ne connais personne qui y soit plus propre que lui, mais seulement parce que vous me mandiez qu'il fallait tenir cela secret à cause du Nonce, et je vous voulus faire savoir le bruit.

Je suis bien aise que les Catalans reprennent cœur[1]; j'espère que l'armée de la Mothe le leur rehaussera encore, et remettra les affaires en meilleur état qu'elles

Lettre 527. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXXIII.)

1. La Maison-Rouge, château avec bois sur la rive gauche de la Seine, en aval de Melun, tout près du château de Tilly, qui existe encore, commune de Saint-Fargeau-sur-Seine, canton sud de Melun.

Lettre 528. — Archives de Chantilly.

1. Que les Catalans reprennent courage et persistent dans leur résolution de se révolter contre le roi d'Espagne.

n'étaient auparavant. Je serai samedi soir à Chilly. Je vous donne le bon soir, et vous dis ce que j'ai accoutumé de vous souhaiter de vous, qui est que vous ayez bien soin de votre personne.

LOUIS.

Je vous prie que dès qu'il viendra des nouvelles de M. de Lorraine[2] de me les faire savoir, et le lieu où je me rendrai.

529

Chilly[1], 2 mars 1641.

Si ce n'eût été que je vous avais mandé que je me rendrais aujourd'hui ici, je n'y fusse pas venu, m'étant hier trouvé mal. Voyant donc que l'arrivée de M. de Lorraine, n'est pas si prompte que je croyais, et me sentant encore un peu faible à cause de la grande évacuation et l'abstinence que j'ai faites, je demeurerai demain ici pour me reposer, et ne manquerai de me rendre lundi à Versailles.

Si M. de Bazas[2] vient, je lui parlerai comme il faut. Je ne doute nullement de la mauvaise volonté de Sedan[3] et de tout ce qui y est. Ayez toujours soin de vous. Je vous donne le bonjour.

J'ai brûlé votre lettre. Je trouve que le duc Charles[4] est un peu bien longtemps à venir.

LOUIS.

530

Chilly, le 3 mars 1641.

Je vous remercie du soin que vous avez de ma santé ; je me porte assez bien à cette heure et ne suis pas sorti du logis aujourd'hui. J'espère si ma santé me le permet, courre le loup à Versailles, s'il s'en trouve, et dans ce cas, je demeurerai à coucher à Versailles, sinon j'irai à Saint-Germain.

Si l'affaire de Moncalieri[1] réussit, c'est un grand bien pour Casal[2]. Je vous recommande toujours d'avoir soin de vous.

LOUIS.

2. Le duc de Lorraine annonçait son arrivée à Paris.

Lettre 529. — Archives de Chantilly.

1. Chilly, à 2 kilomètres nord-est de Longjumeau, ville située au sud de Paris, sur la grand'route de Paris à Orléans, était un magnifique château que le maréchal Ruzé d'Effiat, marquis de Chilly, avait fait bâtir en 1632. Le château a disparu, mais comme il a appartenu au duc de Mazarin le village s'appelle aujourd'hui Chilly-Mazarin. — 2. L'évêque de Bazas. On voit que Louis XIII ne craignait pas de parler « comme il faut » à MM. du Clergé.

3. La mauvaise volonté de M. le comte de Soissons et de ses complices à Sedan. — 4. Le duc Charles IV de Lorraine.

Lettre 530. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXXIV.)

1. Moncalieri, petite ville forte près Turin, était assiégée par l'armée française. — 2. Pour dégager la ville de Casal.

LE DUC DE VENDOME

D'après une gravure éditée par N. de Manthonière. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

531

Mars 1641.

Vous ferez avertir M. de Brulon[1] de ne point dire au premier gentilhomme de la chambre d'aller visiter M. de Lorraine, parce que la chose étant passée à l'état de coutume, il l'annonce d'ordinaire de ma part sans m'en parler.

LOUIS.

532

Saint-Germain, 7 mars 1641.

J'en userai pour M. de Lorraine[1] ainsi que vous me le mandez. J'envoyai dès hier au soir un gentilhomme pour savoir des nouvelles de M. d'Anguien[2], et l'eusse fait plus tôt si ce n'eût été que n'ayant appris sa maladie qu'à mon retour de la Maison Rouge et que on disait qu'il était guéri, je fus honteux d'y envoyer si tard; mais ayant hier appris qu'il était retombé, j'y envoyai aussitôt un gentilhomme qui a charge de faire les susdites excuses à M. le Prince de ma part. Vous m'avez fait plaisir d'y envoyer de ma part. M. Bouvard part présentement pour y aller.

Fourilles est en peine si on doit marquer les logements de Lorraine, en qualité de duc de Lorraine. Je vous conjure d'avoir soin de vous plus que jamais. Je me porte bien.

LOUIS.

533

Saint-Germain, 9 mars 1641.

Je ne pourrais pas voir M. de Lorraine aujourd'hui, Brulon n'étant arrivé ici qu'à onze heures et ne m'a point dit que ce dut être aujourd'hui et ne m'a parlé

Lettre 531. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXXV.)

1. M. de Brulon, conducteur (on dirait aujourd'hui introducteur) des ambassadeurs. Louis XIII avait prescrit de traiter le duc Charles de Lorraine en prince souverain, comme il avait fait pour le duc de Parme. Il fait remarquer qu'il ne faut point donner l'ordre au premier gentilhomme, puisque celui-ci doit l'exécuter tout naturellement. C'est une rare subtilité d'étiquette.

Lettre 532. — Archives de Chantilly.

1. Le duc Charles de Lorraine. — 2. Le duc d'Anguien, ou d'Enghien, était tombé malade peu après son mariage. C'est lui que l'histoire appellera le grand Condé.

Lettre 533. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXXVI.)

que demain, je parlerais selon ce que vous me mandez à M. de Lorraine. J'ai une extrême joie de savoir que M. d'Anguien soit hors de danger. Je vous donne le bonsoir et vous prie d'avoir bien soin de vous.

LOUIS.

534

Saint-Germain, 9 mars 1641.

J'ai oublié à vous mander par Chamarande que Brulon m'a dit qu'à l'arrivée de Monsieur de Lorraine, les gardes prissent les armes et qu'on les avait prises au duc de Parme[1].

Je vous prie de me mander ce que j'ai à faire là-dessus demain dès le matin.

Je vous donne le bonsoir[2].

LOUIS.

535

Pour subvenir aux frais de la guerre après avoir épuisé tous les autres moyens, le Cardinal proposa au Roi de faire voter par le clergé une imposition de 6 000 000 de livres à prendre sur les ressources d'Église. Louis XIII accepta cette proposition. Dans ce but, une assemblée de députés du clergé fut réunie à Mantes près Paris. Malgré l'influence et la pression toute spéciale de Richelieu, plusieurs prélats firent une opposition systématique, d'autres proposèrent de voter seulement une partie de la somme. Il fallut en arriver à des menaces et même à des violences ; enfin, au bout de six mois, l'assemblée du clergé vota le 14 août les impositions demandées, puis les évêques furent reçus par le Roi, et regagnèrent leurs diocèses.

Saint-Germain, 11 mars 1641.

Je suis bien fâché des longueurs que M. de Lorraine apporte à son traité ; je crois comme vous me mandez que en laissant aller les affaires de longueur il se portera à la raison.

J'ai peur que votre long séjour à Paris porte préjudice à votre santé ; je vous prie d'avoir bien soin de vous sur toute chose.

Cela est bien étrange qu'il y ait des prélats qui ne fassent pas ce qu'ils doivent

Lettre 534. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXXVII.)

1. Le duc de Parme était le dernier prince souverain du rang du duc de Lorraine reçu par le roi. Toutes les questions de protocole décidées à ce dernier voyage constituaient des précédents. — 2. Cette lettre porte après l'adresse : *Si M. le Cardinal est endormi, M. de Chavigny ouvrira cette lettre.*

Lettre 535. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXXVIII.)

en cette occasion ; il s'en faut ressouvenir en temps et lieux ; vous m'avez fait plaisir de me faire savoir les nouvelles d'Allemagne. Je vous donne le bonsoir et vous recommande d'avoir toujours bien soin de vous.

LOUIS.

536

Saint-Germain, 30 mars 1641.

J'avais envoyé dès hier un gentilhomme à Rueil, lequel, ne vous y ayant pas trouvé, s'en revint ici, ce qui m'avait mis en peine ; vous me fîtes plaisir de m'envoyer hier Chamarande pour m'en tirer.

Je suis bien aise que M. de Lorraine[1] ait signé son traité. Je vous recommande d'avoir soin de vous plus que jamais.

LOUIS.

537

Saint-Germain, 9 avril 1641.

Pour vous ôter la peine de venir demain ici je pars présentement pour vous aller trouver à Rueil.

LOUIS.

538

Saint-Germain, 16 avril 1641.

Je vous remercie du soin que vous avez de moi ; je pris hier médecine de quoi je me porte très bien ; je fais état de vous aller voir demain, si vous jugez à propos que M. le grand-maître[1] se trouve à Rueil pour voir ce qu'on pourra faire cette campagne, comme vous le proposâtes l'autre jour ; vous le ferez avertir, sinon ce sera une autre fois. Je vous donne le bonjour et vous prie d'avoir toujours bien soin de vous.

LOUIS.

Lettre 536. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXXIX.)

1. Le duc Charles IV de Lorraine, après toutes sortes de difficultés, avait fini par signer le 29 mars un traité d'alliance et d'amitié avec la France. Il remettait au roi les places fortes de Stenay, Jametz, Dun-sur-Meuse et le comté de Clermont se plaçait sous la suzeraineté de la France et, tous ces sacrifices consentis, recouvrait le reste de ses États.

Lettre 337. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXXX.)

Lettre 538. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXXXI.)

1. Le maréchal de la Meilleraye, grand maître de l'artillerie.

539

Saint-Germain, 18 avril 1641.

J'ai écrit au bas du mémoire de la Reine ma mère[1] que vous m'avez mandé. Il faut rompre cette négociation, de laquelle ne peut arriver aucun bien, mais au contraire du mal. Vous m'avez fait plaisir de me faire savoir les nouvelles de Biscarat[2]. Songez à votre santé, et rien ne saurait mal aller.

LOUIS.

540

Saint-Germain, 30 avril 1641.

Mon cousin, après avoir bien pensé à l'affaire que je vous proposai hier, je trouve qu'il n'y a rien à faire autre chose; je m'y conforme de plus en plus. Ayant à avancer nos affaires de tous côtés, pour enfin contraindre les Espagnols à la paix, il n'y a point d'apparence de laisser dans l'emploi un homme qui dit qu'il n'a que faire du Pape et de moi, qu'il faut mal faire pour obtenir ce qu'on veut, et que plusieurs croient, comme vous savez, qu'il n'oublia rien l'année passée de ce qu'il pouvait, pour empêcher la prise de Turin. Vous savez ce que j'ai toujours pensé de lui; je vous déclare qu'il est capable de faire un mauvais coup[1] dans nos affaires, si on n'y met ordre promptement; voilà mon avis pour la seconde et troisième fois. Celle-ci n'étant à autre fin, je prierai Dieu, mon cousin, qu'il vous tienne en sa sainte garde.

LOUIS.

Lettre 539. — Archives de Chantilly.

1. Nous avons vu que la reine Marie de Médicis, réfugiée à Bruxelles, était devenue à charge aux Espagnols eux-mêmes. Elle essayait de négocier pour voir si elle ne pourrait pas revenir en France. — 2. Biscarat, lieutenant aux chevau-légers du cardinal de Richelieu. Il avait remplacé, dans cette charge, son frère Cahusac, tué le 27 septembre 1635 au combat de Vaudrenanges en Lorraine.

Lettre 540. — Archives de Chantilly.

1. L'homme capable de faire un mauvais coup. — La chose valant la peine d'être éclaircie, on a fait de nombreuses recherches à Chantilly et ailleurs. Il semblerait qu'il s'agit du prince Thomas de Savoie. C'est lui qui avait rendu Turin en 1640. Louis XIII, qui l'appréciait fort justement, le soupçonnait de ne point vouloir tenir sa parole ni exécuter le traité qu'il avait signé. Il se joignit du reste aux Espagnols en 1641 et combattit les Français.

541

Saint-Germain, 2 mai 1641.

Etant en peine de votre santé, j'envoie ce gentilhomme pour m'en rapporter des nouvelles. Je m'en vais courre le loup à Franconville [1], puis je me retirerai à Ecouen. Je vous recommande d'avoir toujours soin de votre santé et de votre personne.

LOUIS.

542

Écouen, 4 mai 1641.

Vous m'avez fait grand plaisir de me faire savoir les nouvelles de M. le Prince [1] et de M. de Bordeaux [2]. Je trouve bon qu'on donne encore à M. de Châtillon [3] le régiment de Piémont.

Pour la maladie de mon fils, j'ai fait partir ce matin M. Bouvard [4] pour l'aller voir; je vous remercie du soin que vous en prenez. Je me rendrai lundi à Saint-Germain.

LOUIS.

Je m'en vas prendre médecine, ne me portant pas trop bien.

543

Saint-Germain, 10 mai 1641.

Vous m'avez fait grand plaisir de me faire savoir la nouvelle de Catalogne [1]; je prie le bon Dieu qu'elle soit véritable; je trouve bon que M. d'Elbœuf [2] le jeune sorte du bois de Vincennes après y avoir couché trois nuits.

Lettre 541. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.- CCXXXII.)

1. Franconville, près Paris, à gauche de la route de Paris vers Pontoise, au pied des hauteurs de Cormeilles, très vives en animaux.

Lettre 542. — Archives de Chantilly.

1. M. le prince de Condé commandait un corps de troupes sur la frontière de Navarre. — 2. Le cardinal d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux, commandait la flotte française de la Méditerranée.

3. Le maréchal de Châtillon commandait l'armée française en Lorraine. C'était un avantage d'être propriétaire de plusieurs régiments à cause des revenus que l'on en tirait. — 4. Bouvard, premier médecin du roi.

Lettre 543. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXXXIII.)

1. La Mothe-Houdancourt, maréchal de camp commandant l'armée française de Roussillon, était entré en Catalogne, avait repoussé les troupes espagnoles et assiégeait Tarragone. — 2. Le fils du duc d'Elbœuf et de Catherine-Henriette de Vendôme, sœur naturelle de Louis XIII, avait été emprisonné au château de Vincennes. C'est ce que Louis XIII appelait envoyer au bois de Vincennes.

J'ai commandé à Gesvres[3] qui s'en va coucher à Paris d'aller vous voir afin de savoir ce qu'il y aura à faire sur ce sujet ; je vous donne le bonsoir.

LOUIS.

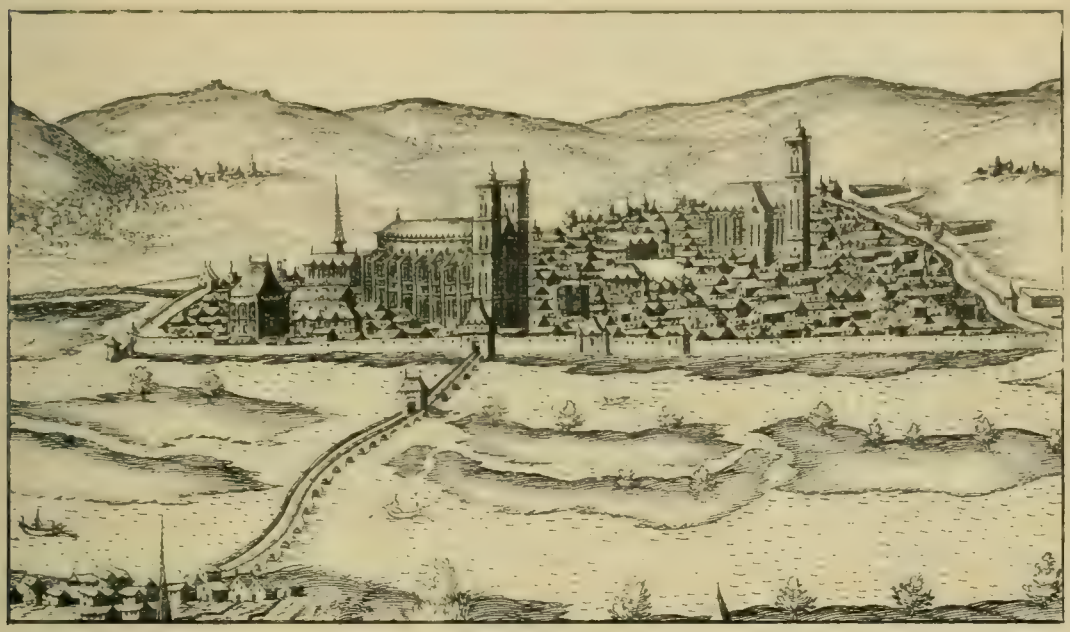

LA VILLE DE MANTES-SUR-SEINE
SOUS LOUIS XIII

D'après CL. CHATILLON. — Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

544

Saint-Germain, 19 mai 1641.

Vous m'avez fait grand plaisir de m'envoyer les papiers de Rossignol ; nous voyons par iceux la nécessité d'argent où sont les Espagnols.

Si le Pérou est révolté[1], adieu les flottes, et par conséquent leurs affaires seront en mauvais état partout. J'ai été bien aise de voir aussi que les Catalans[2] persistent en leur révolte. Pour Saint-Preuil, je crois qu'il est très à propos de mettre

3. Louis-François Potier, marquis de Gesvres, était alors capitaine des gardes. Maréchal de camp depuis 1638, il fut tué au siège de Thionville, le 4 août 1643.

Lettre 544. — Archives de Chantilly.

1. Louis XIII venait d'apprendre les bruits d'une révolte dans le Pérou, alors colonie dont l'Espagne tirait des revenus très considérables. C'est de cette époque que vient la locution « avoir le Pérou », signifiant avoir une grosse fortune. — 2. Nous avons déjà indiqué des projets de révolte des Catalans contre l'Espagne.

un régiment dans Arras[3] (vu la faiblesse de ceux qui y sont entrés, à ce que rapporte Varennes), et cela le plus tôt sera le meilleur.

Je n'ai pas oublié à prier le bon Dieu pour vous aujourd'hui que je l'ai reçu. Ayez toujours soin de vous et rien ne saurait mal aller. Je suis en grande impatience d'avoir des nouvelles de M. de la Meilleraye[4].

Louis.

545

Saint-Germain, 21 mai 1641.

Je vous prie de me vouloir mander à peu près le temps que nous pourrons partir. MM. du clergé[1] sont bien fâcheux.

Je m'étonne bien fort que nous n'ayons des nouvelles de M. de la Meilleraye. Je vous irai voir demain à Rueil pour partir jeudi, si vous le jugez à propos. MM. du clergé sont bien fâcheux de ne vouloir rien faire et de tirer comme ils font les choses en longueur; pourvu qu'à la fin ils fassent quelque chose de bon, il faudra oublier les longueurs passées, mais non pas la mauvaise volonté des particuliers qui ont été contre moi.

Ayez soin de vous plus que jamais.

Louis.

546

Le procès par contumace du duc de Vendôme, réfugié à l'étranger, avait continué jusqu'au 17 mai. A ce moment le cardinal intervint officiellement pour demander la grâce de l'accusé. Louis XIII, qui croyait à la culpabilité de son frère naturel, se contenta de suspendre le procès et de promettre seulement la grâce, si la conduite du duc de Vendôme devenait meilleure. Dès le début du procès, la duchesse de Vendôme était venue avec ses enfants intercéder pour son mari près de Louis XIII. Mais celui-ci l'avait exilée à sa terre de Chenonceaux. Elle venait d'écrire au roi pour le remercier de la décision qu'il avait prise.

Saint-Germain, 23 mai.

Je vous envoie trois lettres que M. de Lisieux[1] me donna hier au soir de ma sœur de Vendôme et de ses deux enfants en remerciement de ce qui s'est passé. Je

3. Malgré les embarras des Espagnols, Louis XIII croyait utile de renforcer sa nouvelle conquête d'Artois. — 4. Le maréchal de la Meilleraye, grand maître de l'artillerie, était tombé malade à son château de La Meilleraye.

Lettre 545. — Archives de Chantilly.

1. Louis XIII fait allusion aux difficultés que faisaient à la réunion de Mantes, MM. du clergé pour s'imposer extraordinairement.

Lettre 546. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXXXIV.)

1. Philippe Cospeau, évêque de Lisieux.

ne les ai voulu ouvrir venant de la main de personnes qui ne vous aiment point.

Je vous recommande d'avoir toujours soin de vous plus que jamais.

LOUIS.

547

Compiègne[1], 24 mai 1641.

Je faisais état d'envoyer un gentilhomme savoir de vos nouvelles, comme le vôtre est arrivé. Je vous avoue que vous m'avez fait grand plaisir de me mander que je pouvais aller[2] à Chantilly, car il commençait à m'ennuyer bien ici.

Je suis très aise que notre armée soit encore à La Bassée[3] pour la raison que vous me dites, et aussi que il vaut mieux qu'elle vive sur le pays ennemi que sur le nôtre. Je suis bien aise que Don Francisco de Mellos[4] n'ait pas tenu son cœur contre les Suisses. Je trouve bon qu'on donne passeport à la femme de Don Francisco de Mellos pour passer par la France. J'avais grand peur que l'homme de Lermont fût pendu ; vous m'avez fait grand plaisir de me mander qu'il ne l'était pas. Je trouve bon qu'on donne grâce à tous ceux qui ont porté du blé aux ennemis du côté de Languedoc, aux conditions que vous me mandez. J'ai pris deux jours de suite médecine, ce qui ne m'a pas empêché d'aller à la chasse, de quoi je me trouve très bien.

Ils appréhendent à Saint-Germain mon arrivée à cause du mauvais air et de l'affluence du monde, et moi je suis bien aise de cela pour avoir excuse de n'y aller pas sitôt. Je vous recommande d'avoir plus de soin de vous que jamais.

LOUIS.

Je vas demain coucher à Verberie[5], et après-demain à Chantilly.

548

La campagne en Artois et Flandre commençant à être active, Louis XIII avait jugé utile, comme toujours, de se rapprocher de ses armées. Il partit pour la Picardie le 23 mai 1641,

Lettre 547. — Archives de Chantilly.

1. Compiègne, résidence royale sur l'Oise, chef-lieu d'arrondissement du département de l'Oise. Contrairement à beaucoup de ses prédécesseurs, Louis XIII ne s'y plaisait pas, malgré de superbes chasses, et n'y venait qu'en passant et à l'occasion de ses voyages dans le Nord. — 2. Il faut remarquer l'expression dont se sert constamment le roi et qui veut dire : « vous m'avez mandé que l'état des affaires à régler, ou que vous pouvez régler seul, n'exige pas ma présence, et je puis prendre un peu de repos ».

3. La Bassée, place forte de Flandre entre Lille et Béthune actuellement, chef-lieu de canton du département du Nord. — 4. Don Francisco de Mellos général espagnol.

5. Verberie sur l'Oise, en aval de Compiègne.

quittant Saint-Germain-en-Laye pour aller coucher le même jour au château de Vigny, près Pontoise, où Richelieu était venu le rejoindre. Le cardinal était resté au château de Vigny, et c'est là que vint le trouver la lettre suivante écrite de Dangu, où le Roi était arrivé le 24 mai.

Dangu[1], le 24 mai, au soir, 1641.

MM. du clergé seront bien surpris et fâchés, quand ils liront la lettre que M. d'Emery leur porte.

Je vois par ce que vous me mandez que le siège d'Aire[2] commence très bien ; j'espère que nous en aurons bonne issue avec l'aide du bon Dieu.

Je partirai lundi d'ici, pour aller coucher à Gournay, mardi à Aumale et mercredi à Abbeville.

Je vous conjure d'avoir toujours soin de vous.

Louis.

Si M. de Noyers voulait venir ici, je vous prie de le retenir auprès de vous, y étant tout nécessaire en cette saison.

549

Le Quesnoy[1], le 28 juin 1641.

Je vous remercie du soin que vous avez de moi : ma santé n'est pas très bonne depuis hier. S'il faut séjourner à Péronne, je serais bien aise de pouvoir demeurer un jour à Corbie afin de me purger, car j'en ai grand besoin.

Vous m'avez fait grand plaisir de me faire savoir les nouvelles de l'armée dont j'étais fort en peine[2]. Je vous donne le bonsoir.

Louis.

550

Nesle[1], le 26 septembre 1641.

J'envoie Desprez savoir de vos nouvelles et vous porter des muscats de Château-

Lettre 548. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXXXV.)

1. Dangu, sur la rivière d'Epte, en aval de Gisors, en Normandie, commune du département de l'Eure. — 2. Aire-sur-la-Lys, place forte d'Artois, chef-lieu de canton du département du Pas-de-Calais. Cette ville était assiégée par le maréchal de la Meilleraye ; elle se rendit le 26 juillet.

Lettre 549. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXXXVI.)

1. Quesnoy-le-Montaut, village de la Somme, à 12 kilomètres sud-ouest d'Abbeville. Louis XIII se rendait à Corbie, puis à Péronne. — 2. Le maréchal de Châtillon s'était mis en marche vers Sedan pour y attaquer le comte de Soissons et le duc de Bouillon; cette campagne se termina par la bataille de la Marfée le 6 juillet, où fut tué M. le Comte.

Lettre 550. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXXXVII.)

1. Nesle, chef-lieu de canton du département de la Somme, au sud de Péronne.

Thierry[2]. Je crains qu'ils ne soient pas encore bien mûrs, et je vous prie d'en faire mettre de côté[3], comme aussi de les faire bien laver avant que d'en manger. Je vous donne bien le bonsoir.

LOUIS.

Je m'en vais prendre médecine.

551

Nesle, 26 septembre 1641.

Je vous envoie la lettre pour mon frère[1], que j'ai écrite de ma main. Lucas[2] étant allé à Ham[3] voir Buisson[4], il est très à propos que la Gazette la publie. Je vous donne le bonsoir.

LOUIS.

552

Corbie, 11 octobre 1641.

Je viens de recevoir nouvelles de Villequier[1] (par un exempt de sa compagnie qui en partit hier à midi), qui portent que, le 7 de ce mois, il sortit un homme d'Aire[2], qu'il y avait envoyé, par lequel Aiguebelle[3] le prie de lui envoyer quelques bouteilles de vin si il se peut, n'y en ayant point du tout dans la ville; que tous les officiers qui étaient malades se portent bien, qu'ils ont des vivres jusqu'au 15 décembre et au delà.

Le dit homme dit avoir vu encore quantité de moutons et de vaches, que tous les officiers ont encore leurs chevaux qu'ils nourrissent fort bien, que du sel il y en a quantité. Du siège par force, il n'en parle point. De plus Villequier mande qu'il fera savoir des nouvelles à Aiguebelle toutes fois et quand je voudrai; c'est une

2. Château-Thierry, chef-lieu d'arrondissement de l'Aisne, sur la grande route de Paris à Nancy.
3. Toujours la crainte contre le poison.

Lettre 551. — Archives de Chantilly.

1. Gaston, duc d'Orléans, donnait tous les signes d'une complète réconciliation, surtout depuis la mort de M. le Comte. Il faut remarquer le soin que Louis XIII, pour éviter les racontars, mit à informer la *Gazette de France* de tous les faits qui le concernaient personnellement. — 2. Lucas était le secrétaire de confiance de Louis XIII.

3. Ham, château et ville forte sur la haute Somme, en amont et au sud-est de Péronne. — 4. Du Buisson était le gouverneur de Ham.

Lettre 552. — Archives de Chantilly.

1. Antoine d'Aumont, marquis de Villequier, petit-fils du maréchal d'Aumont, fut nommé maréchal de France en 1651, duc d'Aumont en 1665, et mourut en 1669. — 2. Aire-sur-la-Lys, qui s'était rendue à la France le 26 juillet, était réassiégiée par les Espagnols.

3. M. d'Aiguebelle était gouverneur d'Aire-sur-la-Lys. Il soutint un blocus de quatre mois, et dut se rendre le 7 décembre.

voie de laquelle on se peut servir. J'ai cru que vous ne seriez pas fâché de savoir ces nouvelles. Je vous donne le bonjour.

LOUIS.

Je pris hier 2 loups.

J'oubliais à vous dire qu'il dit que les boues sont si grandes dans le camp des ennemis, qu'on ne s'en peut tirer, et qu'ils ont grande quantité de malades.

553

Roye[1], 17 octobre 1641.

La Reine[2] vient de me mander que la petite vérole augmente fort dans Saint-Germain, et où je veux que mes enfants[3] aillent ; je lui demande qu'elle les envoie à Versailles, et qu'elle loge à Noisy[4]. J'avoue qu'elle pourrait bien loger à Versailles[5] avec mes enfants, mais je crains ce grand nombre de femmes, qui me gâteraient tout, si la Reine y allait.

Les chevaux du Cardinal Infant[6] couchent ici ; je les verrai demain passer. J'irai après-demain à Compiègne. J'ai pris trois loups aujourd'hui. Je vous donne le bonjour.

LOUIS.

554

Chantilly, 27 octobre 1641.

J'envoie ce gentilhomme exprès pour savoir de vos nouvelles. J'ai envoyé aujourd'hui savoir des nouvelles de Mme d'Anguien[1], laquelle se porte bien et est sans fièvre. Je ferai la fête[2] ici, ayant pour cet effet envoyé quérir ma musique. Je vous attends avec impatience, me semblant qu'il y a deux mois que je ne vous ai vu. Je vous donne le bonjour.

LOUIS.

Je prendrai encore demain médecine.

S'il est venu nouvelles d'Aire[3], je vous prie de me les faire savoir.

Lettre 553. — Archives de Chantilly.

1. Roye, chef-lieu de canton de la Somme, entre Péronne et Montdidier. — 2. La reine Anne d'Autriche.

3. Le dauphin et le duc d'Anjou. — 4. Noisy-le-Roi, village près Versailles.

5. On voit par là que Louis XIII considérait Versailles comme son habitation privée et ne voulait pas que la Cour y séjournât. — 6. Le Cardinal Infant, gouverneur des Pays-Bas espagnols.

Lettre 554. — Archives de Chantilly.

1. Mlle de Brézé, duchesse d'Anguien, belle-fille de M. le prince de Condé et nièce du cardinal. — 2. La fête de la Toussaint, le 1er novembre.

3. Des nouvelles du siège d'Aire-sur-la-Lys.

LA REINE ANNE D'AUTRICHE EN 1642

D'après une gravure du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale.

555

Chantilly, 3 novembre 1641.

J'ai été très aise d'apprendre la confirmation de la prise de Demonte[1] à cause de Casal[2]. Revel[3] n'est pas aussi de peu d'importance. Je me suis toujours trouvé indisposé depuis que vous êtes parti d'ici ; j'ai été contraint de prendre quatre médecines, et encore ce matin un petit remède. J'espère qu'à cette heure je me porterai bien.

J'irai demain coucher à Ecouen, et après-demain à Saint-Germain, et mercredi je vous irai voir. Je vous recommande d'avoir soin de vous plus que jamais.

Louis.

556

Écouen, 5 novembre 1641.

Ayant appris ce matin que vous étiez à Paris, j'envoie ce gentilhomme pour savoir de vos nouvelles, et pour vous prier de me mander si vous reviendrez aujourd'hui à Rueil ou non, parce que je faisais état de vous aller voir demain.

Si vous avez à faire à Paris, ne vous contraignez point de revenir ; seulement que je sache quand je vous pourrai aller voir à Rueil. Je m'en vas voir ma nièce[1] en passant.

Je me porte bien depuis ma dernière médecine. Je vous recommande d'avoir toujours bien soin de votre personne.

Louis.

557

Saint-Germain, 7 novembre 1641.

Je suis très marri que je ne puis aller vous voir aujourd'hui, ayant été contraint de prendre médecine encore ce matin, la médecine que je pris hier m'ayant encore

Lettre 555. — Archives de Chantilly.

1. Demonte, petite ville du Piémont, près de Coni. — 2. Casal, ville forte sur le Pô, entre Verceil et Alexandrie, ancienne capitale du Montferrat, qui appartenait à la maison de Gonzague et relevait du duc de Mantoue.

3. Revello, petite ville du Piémont, au sud de Pignerol, et à l'ouest de Saluces, au pied des Alpes.

Lettre 556. Archives de Chantilly.

1. Mlle de Montpensier, fille de Gaston, duc d'Orléans, qu'on appellera plus tard la grande mademoiselle.

Lettre 557. — Archives de Chantilly.

laissé du bouffement avec des tranchées. J'espère que celle d'aujourd'hui tirera tout, et que demain je serai en état de vous aller voir.

Je vous donne le bonjour et vous recommande toujours d'avoir soin de vous.

LOUIS.

558

Saint-Germain, le 25 novembre 1641.

Je vous remercie des trois bonnes nouvelles[1] que vous me mandâtes hier au soir; il en faut bien remercier le bon Dieu et reconnaître les grâces qu'il nous fait tous les jours.

Je me porte ce matin beaucoup mieux que depuis un mois. Je m'en vas à la chasse et vous donne le bonjour.

LOUIS.

J'espère être prêt dans quatre jours à pouvoir aller partout, s'il en était besoin.

559

Saint-Germain, le 26 novembre 1641.

Envoyant ce gentilhomme savoir de vos nouvelles, je vous assurerai que je me porte fort bien.

Si le temps s'arrange un peu, je fais état d'aller coucher à Versailles. Je vous recommande d'avoir toujours plus de soin de vous que jamais.

LOUIS.

560

Versailles, 27 novembre 1641.

Le séjour du maréchal de Brézé[1] dans le Roussillon est très à propos, et me semble qu'il serait bon qu'il y demeurât jusques à temps que Gassion[2], que vous

Lettre 558. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXXXVIII.)

1. Les armées françaises venaient de remporter divers petits succès aux frontières.

Lettre 559. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXXXIX.)

Lettre 560. — Archives de Chantilly.

1. Urbain de Maillé, marquis de Brézé, avait épousé Mlle du Plessis, sœur de Richelieu. Sa parenté, comme ses services, le mirent en évidence; il fut nommé maréchal en 1632, devint veuf en 1635, et mourut en 1650. — 2. Gassion, comme on l'a vu, avait d'abord servi sous Gustave-Adolphe; depuis 1635 il était au service du roi; son zèle et ses qualités étaient de plus en plus appréciés. Il faut remarquer que beaucoup de généraux de Louis XIII étaient « de la Religion ».

nommez pour cet emploi, y fût arrivé. Après y avoir bien songé, je n'en vois point d'autre que lui, et je crois qu'il s'en acquittera bien ; il n'y a qu'à craindre que les peuples de ce pays-là, à cause qu'il est huguenot, croient qu'on voulût permettre cette maudite religion dans leur pays, et que les Espagnols ne leur fassent glisser ces méchants bruits parmi eux.

Je vous dis tout ce qui me vient dans la pensée, mais ne voyant que lui présentement propre à cet emploi, il faut passer par-dessus ces difficultés, et faire connaître aux peuples par d'autres voies qu'il n'a point cette intention. Il n'y a point de temps à perdre ; c'est pourquoi il faut envoyer quérir Gassion, et le faire partir le plus tôt qu'on pourra.

Je me porte bien ; je fus hier six heures à cheval ; j'ai pris cette nuit un petit remède, parce que mon ventre était un peu serré. Je vous donne le bonjour.

LOUIS.

Si le temps me le permet, je courrai aujourd'hui le cerf.

561

Saint-Germain, 7 décembre 1641.

Envoyant ce gentilhomme pour savoir de vos nouvelles, je vous assurerai que je me porte très bien, et suis fort gaillard. M. Bouvard[1] assure que ce que je pris hier tira tout le fond, et qu'il n'y a plus rien ; c'est un discours qu'il y a plus de deux ans qu'il n'a fait. Je m'en vas courre le loup. Je vous donne le bonjour, et vous recommande d'avoir toujours bien soin de vous.

LOUIS.

Le pont du Pecq[2] rompit hier comme Mme de Lorraine[3] en sortait.

562

Saint-Germain, 18 décembre 1641.

Je pensais aller à Versailles, mais le mauvais temps m'en a empêché. Je vous prie à notre voyage de Paris d'avoir toujours bien soin de vous. La prise de

Lettre 561. — Archives de Chantilly.

1. M. Bouvard, premier médecin du roi depuis 1628. — 2. Le pont du Pecq, au bas de la côte de Saint-Germain, sur la route de Paris à Saint-Germain.

3. La duchesse Nicole de Lorraine, réfugiée à Paris, femme du duc Charles IV de Lorraine.

Rogles[1] commence à faire du bruit dans l'infanterie, et donne de la peur à beaucoup ; il faut continuer ces châtiments, autrement on ne saurait faire la guerre.

Guitaut[2] me dit hier tout haut en jouant qu'il était parti du camp le 9 de ce mois, et qu'on disait dans l'armée que j'allais en Catalogne[3] ; mes valets de chambre m'ont dit ce matin qu'on disait que je devais partir le 15 de février, et que la Reine venait avec moi, que je prenais la route de Bordeaux, et que vous alliez à Richelieu.

Je vous mande toutes ces nouvelles pour vous faire voir les choses qui se disent. Je vous donne le bonjour.

LOUIS.

563

Versailles, 19 décembre 1641.

Je vous remercie de la bonne nouvelle que vous me mandez ; je prie Dieu qu'elle soit véritable ; cela, et le fracas que nous prétendons faire dans l'Espagne, les pourra porter à la paix, ce que vous et moi souhaitons il y a longtemps.

Je me porte bien, hors une fluxion qui m'est tombée sur le col et les épaules, qui m'empêche de pouvoir tourner la tête ; si elle me dure encore cette nuit et qu'il fasse mauvais temps, je m'en retournerai demain à Saint-Germain. Je vous donne le bonsoir.

LOUIS.

564

Versailles, 20 décembre 1641.

Je vous remercie du soin que vous avez de ma santé. Ma fluxion[1] a tellement augmenté cette nuit, qu'elle m'a empêché de dormir ni de pouvoir avaler ; je pen-

Lettre 562. — Archives de Chantilly.

1. Le sieur de Rogles était un brave colonel, qui s'était distingué en mainte occasion ; il ne faut voir dans « sa prise » qu'un acte de discipline militaire. Comme il était de mode à cette époque, il ne se gênait pas pour s'absenter de son corps, et c'est à titre d'exemple qu'il fut arrêté. — 2. François de Comminges, seigneur de Guitaut, était capitaine aux gardes. Connu pour sa rude franchise et sa fidélité, il fut nommé gouverneur de Saumur en 1650, chevalier de l'ordre en 1661 et mourut en 1663.

3. Les uns prétendaient que le roi voulait conquérir la Catalogne et en faire une province française, d'autres qu'il voulait simplement aller à l'armée du Roussillon comme il avait été à l'armée de Flandre.

Lettre 563. — Archives de Chantilly.

Lettre 564. — Archives de Chantilly.

1. C'est la première fois que dans ses lettres Louis XIII avoue être aussi souffrant.

sais m'en aller à Saint-Germain, mais, m'étant levé, je me suis trouvé avec de si grandes douleurs que j'ai été contraint de me mettre au lit, ne pouvant souffrir le branle du carrosse.

M. Bouvard a envoyé quérir Bontemps pour me faire saigner ce soir; j'espère que ce remède me fera grand bien, m'ayant toujours soulagé dans tous les maux que j'ai eus. M. Bouvard écrit plus au long les particularités de mon mal à M. Citois[2]. Je vous remercie de la nouvelle d'Allemagne, qui est très bonne. Excusez-moi si je ne vous écris pas de ma main, ayant une telle douleur entre les épaules, que je ne saurais du tout me remuer. Je vous recommande d'avoir toujours soin de vous.

LOUIS.

565

Saint-Germain, 23 décembre 1641.

Je vous remercie du soin que vous avez de moi; je vous puis assurer que (excepté le col, qui me fait encore un peu douleur, quand je le tourne), il y a dix ans que je ne me suis si bien porté. De mes gens qui sont venus aujourd'hui de Paris m'ont dit les mêmes bruits que vous me mandez sur ma santé.

Je vous donne le bonjour.

LOUIS.

566

Saint-Germain, le 24 décembre 1641.

Le marquis Ville[1] est venu me voir et me dire adieu. Il m'a demandé la réponse pour ma sœur[2]; je vous prie de me l'envoyer par ce porteur. La lettre qu'il m'a apportée était de créance sur lui et force compliments.

Je vous donne le bonjour et vous recommande d'avoir toujours soin de vous.

LOUIS.

2. Médecin de Richelieu.

Lettre 565. — Archives de Chantilly.

Lettre 566. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXL.)

1. Guido Villa, dit le marquis Ville, était gentilhomme et conseiller de Mme Christine de France, duchesse de Savoie, sœur de Louis XIII. — 2. Christine de France, épouse du duc de Savoie.

567

Marly[1], ce 28 décembre 1641.

Je vous remercie du soin que vous avez de moi. Ma santé va bien ; pour le reste j'espère que le bon Dieu m'exaucera.

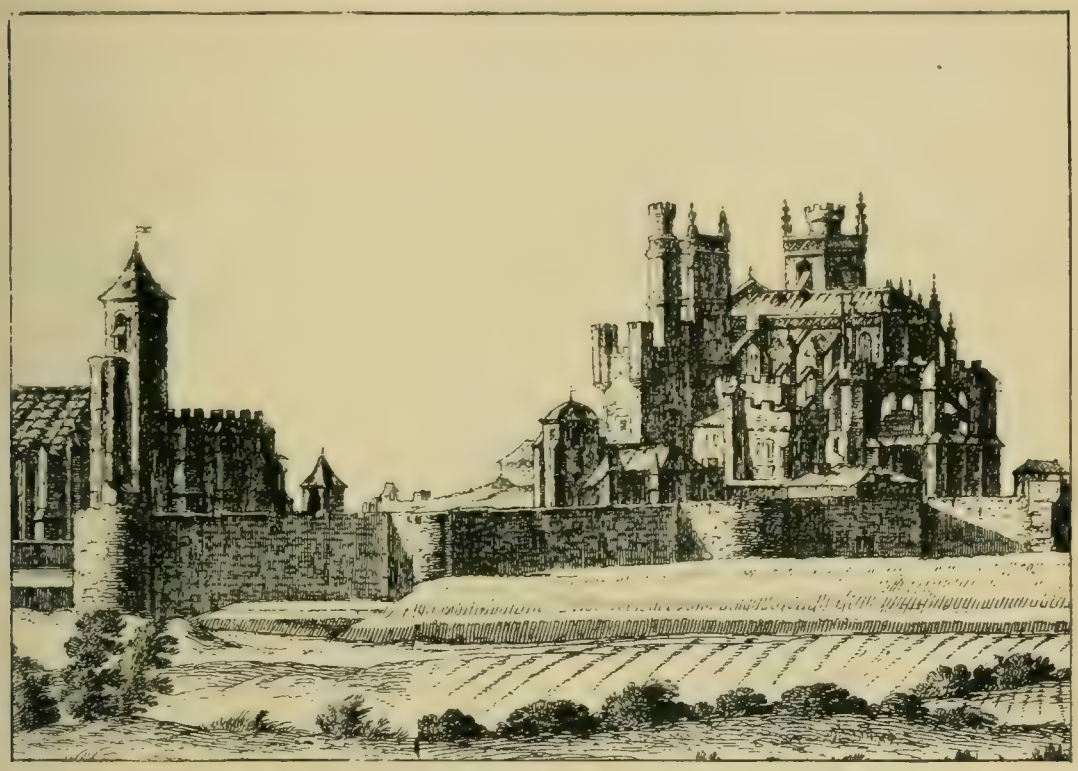

LA VILLE DE NARBONNE

D'après une gravure du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale.

Je n'ai rien à vous mander ; n'ayant point affaires à Paris, je ne m'y rendrai que jeudi prochain. Je vous donne le bonjour.

LOUIS.

568

Versailles, 31 décembre 1641.

M. de Noyers[1] m'ayant apporté avant hier les lettres pour assembler mes com-

Lettre 567. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXLI.
1. Marly-le-Roi, près Paris.

Lettre 568. — Archives de Chantilly.
1. M. de Noyers, secrétaire d'État à la guerre.

pagnies, je ne les ai pas voulu faire avertir sans savoir de vous si je le puis dès demain, parce que ceux qui sortent de quartier[2] emporteront les ordres à leurs voisins. Le rendez-vous est au 24 janvier ; c'est pourquoi il n'y a point, ce me semble, de temps à perdre. Si vous jugez que je ne les doive pas encore avertir, vous me l'écrirez par ce porteur. Je me porte très bien et suis très gaillard, comme vous pourra avoir dit M. de Noyers. Je vous donne le bonjour.

LOUIS.

2. Sortir de quartier, quitter le service. On disait : être en quartier, sortir de quartier, comme on dit maintenant : être de service, être de garde, sortir de garde, etc.

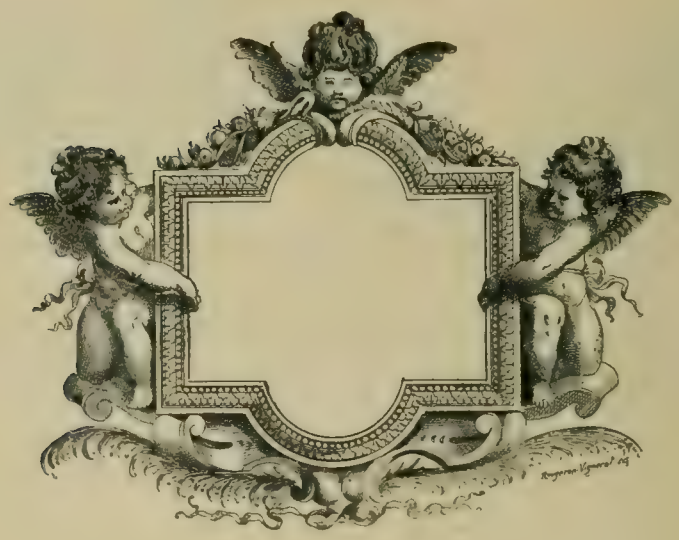

1642

Campagne de Louis XIII en Roussillon. — Siège et prise de Perpignan. — Maladie du roi. — Grave maladie du Cardinal. — Affaire de Cinq-Mars. — Retour à Paris. — Mort de Richelieu.

Les préparatifs pour la conquête du Roussillon étant achevés, le Roi et le Cardinal partent pour le Midi. Le succès est complet, et la prise de Perpignan va bientôt récompenser le travail des années précédentes.

La situation aux frontières n'est pas aussi sûre qu'on le pouvait croire, et la malheureuse affaire d'Honnecourt inspire une prévoyance salutaire.

Mais ce qui domine tout, est la constatation de la santé du Roi et du Cardinal. Louis XIII décline visiblement, Richelieu est perdu. Il a encore la force de découvrir, de faire arrêter et de condamner Cinq-Mars; mais il rentre péniblement à Paris pour y mourir.

569

Saint-Germain, 13 janvier 1642.

Hier au soir, m'étant levé pour faire faire mon lit, mes valets de chambre trouvèrent un billet adressé au Père Léon [1], lequel je crois être tombé de votre pochette; je vous le renvoie et vous puis assurer que personne ne l'a vu.

Je me porte beaucoup mieux depuis que je vous vis hier; votre vue ne me fait que du bien. Je viens de prendre médecine. Je vous donne le bonjour.

LOUIS.

Je vous prie d'avoir plus soin de vous que jamais.

570

Saint-Germain, 15 janvier 1642.

Le gouvernement de Guyenne [1] ne peut être mieux rempli que de M. d'Har-

Lettre 569. — Archives de Chantilly.

1. Le P. Léon était le confesseur du cardinal.

Lettre 570. — Archives de Chantilly.

1. Le gouvernement de Guyenne était un des 12 gouvernements de France, et l'un des plus considérables avec Bordeaux comme chef-lieu.

court[2]. Pour la Touraine[3] je ne manquerai de dire à M. le Grand[4], comme c'est vous qui l'avez proposé.

Vous pouvez le dire à M. d'Harcourt; mais je crois qu'il est à propos qu'ils n'en parlent point ni l'un ni l'autre, qu'on ne sache la nouvelle de la mort de l'homme, lequel sera huit jours mort qu'on croira encore qu'il doit ressusciter.

Je vous donne le bonjour.

LOUIS.

571

Saint-Germain, 20 janvier 1642.

Vous m'avez fait grand plaisir de me mander ce que le premier Président avait fait de Greslet et Madaillan[1]; j'en étais en impatience, les choses qui vous regardent me touchant plus que les miennes propres. Je me porte très bien. Je viens de courre le cerf que j'ai pris. Je vous attendrai demain ici à quelle heure que vous voudrez venir.

M. de Narbonne[2] m'a dit aujourd'hui avoir nouvelles que, le 7 de ce mois, les ennemis n'avaient rien entrepris de nouveau.

LOUIS.

572

Le Roi avait décidé d'aller se mettre à la tête de l'armée française du Roussillon et de pousser vivement les opérations. C'était la principale opération militaire de l'année, les autres frontières conservant un calme relatif. Louis XIII avait demandé à Richelieu de l'accompagner, et avait prescrit pour le voyage de son ami les soins les plus prévenants.

Saint-Germain, le 23 janvier 1642.

Je trouve bon que le parlement et les autres compagnies viennent me dire adieu samedi. Ils pourront partir de Paris sur les onze heures du matin et arriver à

2. Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, frère cadet du duc d'Elbœuf.

3. La Touraine formait une subdivision du gouvernement général de l'Orléanais qui comprenait le Maine, l'Orléanais, l'Anjou, la Touraine, le Berry, le Nivernais, le Poitou et l'Aunis. — 4. M. le grand écuyer Cinq-Mars.

Lettre 571. — Archives de Chantilly.

1. D'après le père Griffet, un nommé Madaillan accusa le duc d'Epernon d'avoir conspiré contre la vie du roi et du cardinal : Madaillan et son complice Greslet avaient adressé leur dénonciation à la duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu. Madaillan, après diverses péripéties, fut arrêté, enfermé à la Conciergerie, et enfin mis à mort sous le règne de Louis XIV. — 2. L'évêque de Narbonne; il s'agissait de la campagne entreprise dans le Roussillon.

LE CARDINAL DUC DE RICHELIEU

D'après le portrait de Ph. de Champaigne, gravé par Morin

Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

EMINENTISSIMVS · IOANNES · DV · PLESSIS · CARDINALIS · RICHELEVS · &c.
ARMANDVS
Ph. Champaigne pinx.
L. Morin sculp. cum priu. Regis

Saint-Germain entre deux et trois heures de l'après-midi ; autrement il faudrait les traiter, ce qui est une dépense superflue[1]. Je me porte bien et vous donne le bonsoir.

LOUIS.

573

Saint-Germain, 24 janvier 1642.

Je vous remercie du soin que vous avez de moi ; ce que j'ai pris ce matin est plutôt par précaution qu'avec besoin. J'ai été bien aise de me nettoyer un peu, afin que ces quatre ou cinq jours que j'ai à être à la campagne avec mes équipages de chasse, je ne fusse point obligé à les prendre pour me purger. Je vous donne le bonjour.

On me dit hier au soir que Saint-Limier, gouverneur de Nieullay[1], était mort ; j'en suis bien fâché ; il faudra songer à mettre un bon homme en sa place.

LOUIS.

574

La Maison-Rouge[1], 29 janvier 1642.

Je vous remercie de la bonne nouvelle que vous me mandez ; il en faut bien remercier Dieu ; si cette nouvelle est véritable, comme je la crois, et que Lunebourg[2] n'ait point achevé son traité avec l'Empereur[3], cela le pourra bien empêcher ; j'en prie Dieu de tout mon cœur, et qu'il vous donne parfaite santé, longue et heureuse vie, et vous garde contre tous les méchants ; si je pouvais vous en souhaiter davantage, je le ferais de tout mon cœur.

LOUIS.

575

Le voyage de Louis XIII se fit à petites journées. Parti de Saint-Germain le lundi 27 janvier, il arriva à Lyon le 23 février, passa par Vienne, Valence, Montélimar, Pont-Saint-Esprit,

Lettre 572. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXLII.)

1. On voit toujours l'économie stricte et justifiée de Louis XIII.

Lettre 573. — Archives de Chantilly.

1. Le fort de Nieullay, près Calais.

Lettre 574. — Archives de Chantilly.

1. En quittant Saint-Germain, le roi avait fait étape à la Maison-Rouge où nous l'avons vu s'arrêter plusieurs fois en déplacement de chasses. La Maison-Rouge, aujourd'hui disparue, était un château avec bois sur la rive gauche de la Seine, en aval de Melun, près du château de Tilly, commune de Saint-Fargeau, canton sud de Melun. — 2. Le duc de Lunebourg.

3. L'Empereur d'Allemagne, Ferdinand III de Habsbourg.

Nîmes, où il était le 4 mars, à Lunel, le 5 ; il coucha le 7 à Montpellier, le 8 à Pézenas, le 9 à Béziers, et arriva le 10 avril à Narbonne.

Montélimar[1], 27 février 1643.

Je suis bien marri de ne vous avoir pas vu aujourd'hui comme la Flèche me l'avait fait espérer; mais les affaires que vous me mandez étant pressées, il était très à propos que vous séjournassiez pour faire toutes les dépêches nécessaires sur icelles.

La maladie du Pape[2] vient bien mal à propos; je crois nécessaire que MM. les cardinaux Bichy et Mazarin[3] aillent à Rome; si j'osais, je dirais M. le cardinal de Lyon aussi, lequel se porte très bien.

J'espère que le maréchal de Brézé[4] arrivera où est La Mothe[5] assez à temps. M. de Noyers[6] vous mandera des nouvelles que nous avons reçues ce matin du maréchal de la Meilleraye[7].

J'ai pris un peu de séné ce matin, de quoi je me trouve très bien. Songez à votre personne et à votre santé, et j'espère avec l'aide de Dieu que tout ira bien.

LOUIS.

576

Béziers[1], le 9 mars 1642.

Vous saurez par M. de Noyers les résolutions que j'ai prises aujourd'hui avec M. le Grand-Maître[2] lequel s'en est retourné à Narbonne[3] pour marcher mercredi.

J'espère avec l'aide du bon Dieu que tout ira bien; songez seulement à votre personne. Je vous donne le bonsoir.

LOUIS.

Lettre 575. — Archives de Chantilly.

1. Montélimar, ville du Dauphiné, sur la rive gauche du Rhône, en amont d'Avignon, chef-lieu d'arrondissement du département de la Drôme. — 2. Le pape Urbain VIII (Matteo Barberini), élu en 1623. Il se guérit assez rapidement, et ne mourut qu'en 1644, après un très long règne.

3. Le roi se préoccupait de l'éventualité d'un conclave et voulait envoyer à Rome tous les cardinaux français disponibles. — 4. Le maréchal de Brézé, beau-frère de Richelieu, avait été envoyé à l'armée de Roussillon.

5. La Mothe-Houdancourt, qui commandait le corps français en Roussillon avant qu'il ne fût devenu une véritable armée. — 6. M. de Noyers, secrétaire d'état de la guerre.

7. Le maréchal de la Meilleraye, grand maître de l'artillerie.

Lettre 576. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXLIII.)

1. Béziers, ville forte du Languedoc, non loin de la Méditerranée, au nord-est de Narbonne, chef-lieu d'arrondissement du département de l'Hérault. — 2. Le maréchal de la Meilleraye, grand maître de l'artillerie, qui devait jouer un rôle important dans cette guerre où les sièges étaient les principales opérations militaires.

3. Narbonne, très ancienne ville forte et port du Languedoc, près de la côte de la Méditerranée, chef-lieu d'arrondissement du département de l'Aude.

577

Louis XIII avait décidé de s'emparer de Perpignan, capitale du Roussillon, et d'en pousser vivement le siège. La santé du Cardinal était devenue tout à fait mauvaise et si l'intelligence était toujours aussi grande, les souffrances physiques devenaient de plus en plus intolérables.

Au camp devant Perpignan, 26 avril 1642.

Mon cousin, je ne saurais que je ne vous témoigne par ces lignes la joie que j'ai d'apprendre que votre santé va de mieux en mieux. Je prie le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous la veuille donner telle que la personne du monde qui vous aime le mieux vous la désire.

LOUIS.

578

Lunel[1], 5 mars 1642.

Je vous remercie du soin que vous avez de moi ; je suis maintenant sans aucune douleur, mais je ne me puis encore soutenir ; je ne laisserai pas de partir demain ; toutes les troupes sont devant moi, au régiment du Terrail près, qui suit d'une journée. Je ne vous écris point ce que manda hier M. de La Meilleraye, M. de Noyers vous l'ayant fait savoir.

Seulement vous dirai-je que si la voie de la mer[2] est sûre, ce sera un grand abrègement pour l'infanterie et un grand remède contre le débandement des soldats.

A ce que j'ai pu apprendre, l'infanterie n'est pas en l'état que nous prétendions, ce qui est bien fâcheux, surtout les compagnies royales. Je vous donne le bonjour, et vous recommande toujours votre personne.

LOUIS.

Lettre 577. — Archives de Chantilly.

Lettre 578. — Archives de Chantilly.

1. Lunel, petite ville du Languedoc entre Nîmes et Montpellier, chef-lieu de canton du département de l'Hérault. — 2. La remarque de Louis XIII est fort curieuse. Il est évident que la voie de mer était préférable aux routes détestables de l'époque ; mais, en faisant remarquer que les troupes embarquées ne se peuvent débander, c'était signaler la qualité encore médiocre des troupes racolées ou enrôlées.

579

Au camp devant Perpignan, 9 mai 1642.

Mon cousin, étant extrêmement en peine de votre santé[1], j'envoie Couvron pour m'en rapporter des nouvelles ; je voudrais avoir votre mal, je m'en tirerais

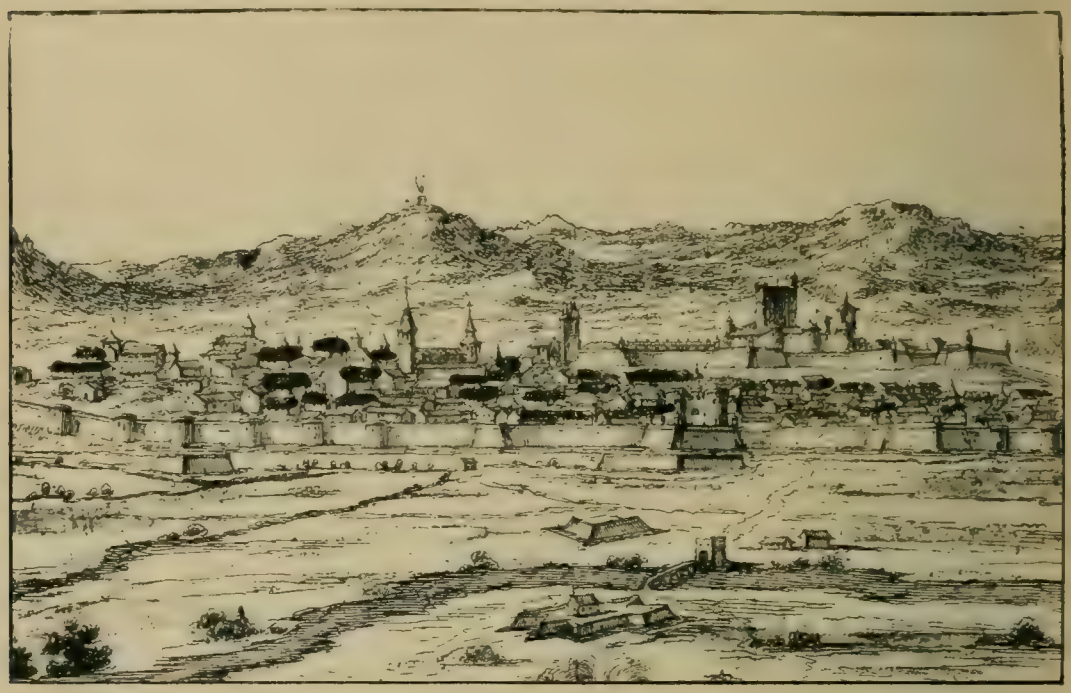

LA VILLE FORTE DE PERPIGNAN

D'après une gravure du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale.

mieux que vous ; si vous avez besoin de M. Bouvard ou de M. Chicot, ou de quelque autre chirurgien qui soit ici, je vous l'enverrai aussitôt.

Ne pouvant faire autre chose, j'adresserai mes prières à Dieu afin qu'il vous redonne la santé telle que je la souhaite.

Louis.

Lettre 579. — Archives de Chantilly.

1. Richelieu avait de telles crises que Louis XIII, d'accord avec les médecins, lui conseilla de quitter Narbonne pour changer d'air et prendre un repos relatif. Ce fut une vraie douleur et une grande gêne pour le roi.

580

Du camp devant Perpignan, 3 juin 1642.

J'envoie M. de Chavigny[1] vous trouver sur le malheur arrivé au maréchal de Guiche[2]; nous avons fait un mémoire des choses qui peuvent se faire là-dessus,

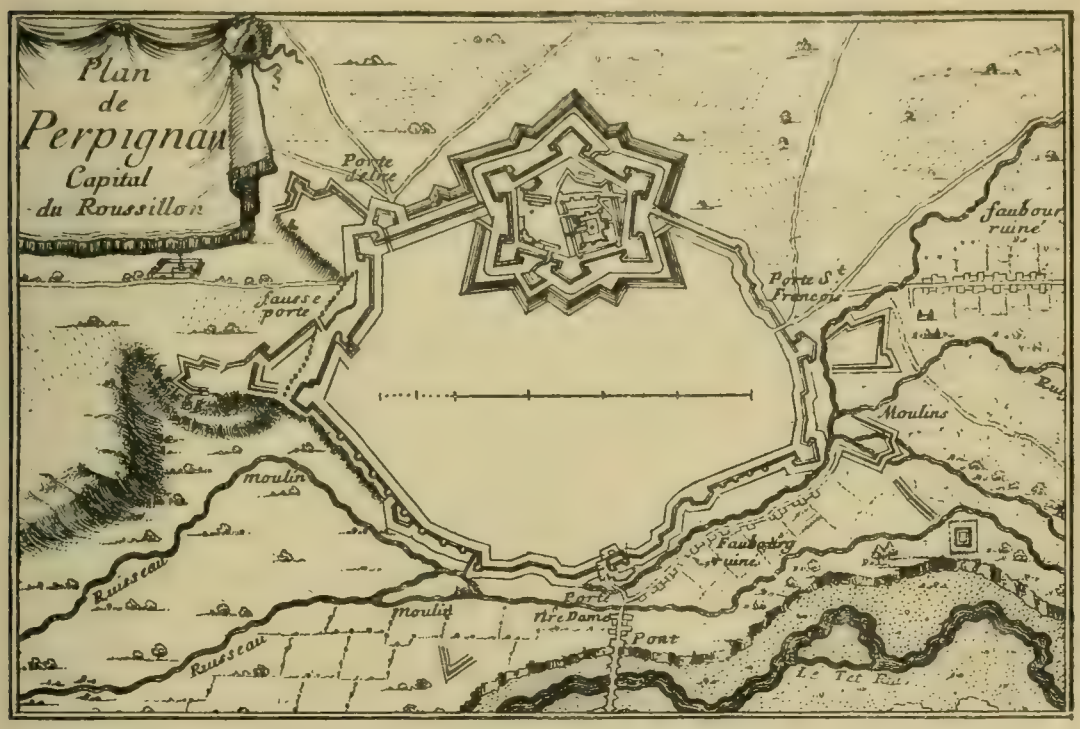

PLAN DE LA VILLE FORTE DE PERPIGNAN

D'après une gravure du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale.

sur quoi me remettant, je finirai en vous assurant que quelque bruit qu'on fasse courir, je vous aime plus que jamais, et qu'il y a trop longtemps que nous

Lettre 580. — Recueil d'Aubéry, à Paris. — Topin.-(CCXLIV.)

1. M. de Chavigny, « le jeune » des années précédentes, secrétaire d'État, employé de préférence par Louis XIII pour ses rapports avec le Cardinal. On a vu qu'il avait eu quelques moments de défaveur. — 2. Le maréchal Antoine de Gramont, comte de Guiche, commandant l'armée française en Flandre, s'était laissé surprendre par les Espagnols, et battre à Honnecourt près Cambrai. Cette défaite dans un pays que l'on croyait pacifié, à un moment où le roi et le Cardinal avec les forces vives de la France étaient si loin de Paris, avait eu un retentissement considérable et provoqué un effroi général.

sommes ensemble pour jamais nous séparer, ce que je veux bien que tout le monde sache.

LOUIS.

581

Au camp devant Perpignan, 7 juin 1642.

Je me suis un peu trouvé mal à la messe; mais à cette heure je me porte mieux. J'ai envoyé à Maine et à Montpellier par l'avis des médecins pour savoir si les eaux dudit Maine se portent jusques à Montpellier, comme on m'a assuré, et, en ce cas, j'irai à Béziers, où je les ferai porter, attendant que ceux de Perpignan[1] parlent, ce que je ne crois pas être devant la Saint-Jean[2].

Pour les affaires, je m'en remets à ce que M. de Noyers vous en écrira de ma part. Songez à votre santé ; pour la mienne[3], pourvu que je prenne des eaux, j'espère qu'elle ira bien.

LOUIS.

582

29 juin 1642.

Je ne me trouve jamais que bien de vous voir[1]. Je me porte beaucoup mieux depuis hier et ensuite de la prise de M. de Bouillon[2], qui est un coup de partie.

J'espère avec l'aide de Dieu que tout ira bien et qu'il me donnera la parfaite santé ; c'est à cette fin que je le prie de tout mon cœur.

LOUIS.

Lettre 581. — Archives de Chantilly.

1. En attendant que la garnison de Perpignan parle de se rendre. — 2. Fête de la Saint-Jean, le 24 juin.

3. On voit que depuis son départ de Narbonne, Richelieu allait un peu mieux, et que le roi le considérait comme en état d'expédier les affaires avec le secrétaire d'État de la guerre, M. de Noyers.

Lettre 582. — Le père Griffet. — Topin.-(CCXLV.)

1. Louis XIII avait été voir Richelieu la veille, 28 juin, à Tarascon. — 2. Le duc de Bouillon venait d'être arrêté le 23 juin précédent à Casal, capitale du Montferrat, en Italie. Il était en fuite depuis la bataille de la Marfée.

583

Le 29 juin, Louis XIII s'était mis en route pour regagner Paris, laissant en Provence le Cardinal dont la santé était toujours mauvaise, mais qu'il jugeait capable d'agir en véritable lieutenant-général. Le ton de cette lettre officielle ne ressemble en rien à celui des lettres intimes.

Bagnols[1], 30 juin 1642.

Mon cousin, étant contraint par la considération de mes affaires et par l'état auquel est votre santé de vous laisser en ce pays à mon très grand regret, je vous écris cette lettre pour vous dire que, ayant entière confiance en vous, mon intention est que vous fassiez les choses qui regarderont le service avec la même autorité que si j'y étais.

Que les ordres que vous enverrez soit dans les provinces de deçà, soit dans les provinces en dehors du royaume à mes lieutenants généraux d'armée ou à mes ministres, soient aussi ponctuellement exécutés que les miens propres, et que vous pourvoyez aux choses pressées sans m'en donner avis.

Je suis assuré que je ne saurais jamais mettre mes affaires en meilleure main; je vous conjure seulement de les faire sans altérer votre santé. Je finis en priant Dieu qu'il vous la redonne comme je la désire.

Louis.

584

Loriol[1], 3 juillet 1642.

Je vous remercie du soin que vous avez de moi; je me renforce tous les jours et, sans le mal que j'ai au derrière, je serais en état de monter à cheval.

J'ai eu depuis hier la goutte à la main gauche, mais à cette heure je m'en porte mieux, et espère jouer demain au mail. Je me réjouis de quoi votre bras se porte toujours de mieux en mieux. Je vous donne le bonsoir.

Louis.

Lettre 583. — Le père Griffet. — Topin.- CCXLVI.)

1. Bagnols, petite ville du Languedoc, sur la rive droite du Rhône, en amont d'Avignon, et presque en face d'Orange, située sur la rive gauche.

Lettre 584. — Archives de Chantilly.

1. Loriol, petite ville du Dauphiné sur la Drôme et la rive droite du Rhône entre Valence et Montélimar.

585

S. l., 9 juillet 1642.

J'ai commandé à M. de Chavigny[1] de vous aller trouver pour vous rendre compte de toutes choses. Nous avons bien à remercier Dieu des grâces qu'il nous fait tous les jours. Assurez-vous que j'ai plus d'affection et de tendresse pour vous que je n'en ai jamais eu.

Louis.

586

Fontainebleau, 27 juillet 1642.

Je vous écris ce mot pour vous assurer que je me porte beaucoup mieux depuis que je suis en ce lieu. Je montai hier une demi-heure à cheval; aujourd'hui j'y ai été deux heures, sans sentir nulle incommodité; si vous étiez ici, je serais entièrement guéri. La visite que je vous fis à Tarascon[1] m'ayant redonné de la santé, votre venue ici me la donnerait entière. Je prie Dieu que vous soyez bientôt en état de partir; l'impatience me tient si fort de vous revoir que je ne la puis plus supporter.

Louis.

587

Le duc de Bouillon, qui n'avait cessé de conspirer contre Louis XIII, avait fait un traité d'alliance avec les Espagnols, dont une armée sous son commandement devait envahir la France. Nous avons vu qu'il avait été arrêté à Casal en Italie. Richelieu avait fait surveiller étroitement M. le Grand Écuyer Cinq-Mars, que Louis XIII avait avec lui au siège de Perpignan, et avait pu avoir la preuve qu'il avait trahi avec le duc de Bouillon et avait signé un traité avec les Espagnols. Louis XIII avait donné l'ordre d'arrestation de M. le Grand et de ses complices. D'après le ton de la lettre, il semble que Louis XIII, qui avait vu autour de lui tant de trahisons, n'ait pas vu dans ces événements autant de drames que certains historiens.

Fontainebleau, 3 août 1642.

Mon Cousin, je juge qu'il est si important pour ma personne et pour celle de mes enfants et pour le bien de mon État d'éclaircir entièrement les preuves du crime

Lettre 585. — Archives de Chantilly.
1. M. de Chavigny, secrétaire d'État.

Lettre 586. — Archives de Chantilly.
1. La visite, ci-dessus mentionnée, à Tarascon, de Louis XIII à Richelieu le 28 juin.

du duc de Bouillon et du sieur de Cinq-Mars[1], que j'ai cru devoir donner ordre à M. le Chancelier[2] de s'avancer jusques à Lyon, afin que si vous l'estimez à propos, il puisse conférer avec vous et vous faire les ouvertures, par son intelligence et pour l'expérience qu'il a en de semblables affaires, qui peuvent mettre celle-ci en l'état que je désire.

Je vous prie de voir avec lui tout ce qui se pourra faire en conscience, et de résoudre tout ce que vous verrez être du bien de mon service. Je m'en remets entièrement à votre jugement, et je me suis trop bien trouvé jusques à cette heure de la confiance sans réserve que j'ai eu en vous pour ne continuer pas à vous en donner des marques en cette occasion. Je vous conjure de faire tout ce que vous pouvez pour hâter votre guérison, car jamais je n'eus tant d'impatience de vous voir.

LOUIS.

588

Chantilly, 20 août 1642.

J'ai eu grande joie quand j'ai appris que vous deviez partir de Tarascon, car c'est un signe que votre santé s'affermit de jour à autre. J'avoue que j'appréhende le Rhône pour vous[1], et n'aurai point de contentement que je ne vous sache à Valence[2].

Je ne vous parlerai d'aucune affaire, MM. de Chavigny et de Noyers vous écrivant tous les jours ce qui se passe de deçà; seulement je vous dirai que notre armée[3] et celle des Espagnols ont si grand peur l'une de l'autre, qu'il n'est pas à croire que la dernière entreprenne rien d'important. Elles sont très aises toutes deux d'avoir de bonnes et creuses rivières devant eux, ou de bonnes villes à leur derrière.

Pour changer de discours, je vous témoignerai l'impatience que j'ai de vous voir, qui ne sera jamais si tôt que je le désire.

LOUIS.

Lettre 587. — Archives de Chantilly.

1. M. le Grand, cassé de son emploi, redevenait le sieur Cinq-Mars. — 2. Le chancelier Séguier.

Lettre 588. — Archives de Chantilly.

1. Le Rhône, dont la navigation est difficile. — 2. Valence en Dauphiné, sur le Rhône, chef-lieu du département de la Drôme.

3. La réflexion du roi est bien curieuse et vient à l'appui de certains philosophes qui prétendent que les peuples et les armées n'aiment point la guerre, mais que ceux qui n'ont point de coups à recevoir la leur font faire.

589

Chantilly, 27 août 1642.

J'ai reçu deux bonnes nouvelles en même temps par Chamarande [1]; la première, l'augmentation de votre santé; et la seconde, que vous croyez que Perpignan capitulera tout de bon cette fois-ci, ce que je crois, étant à l'extrémité, où ils sont, et aussi que leur secours, qu'il y a si longtemps qu'ils attendent, ne paraît point. Je vous envoie le mémoire que vous avez désiré; j'ai admiré votre mémoire, car vous n'y avez pas oublié un mot de tous les discours que nous eûmes à Chaulnes où cette affaire fut résolue. Je ne saurais que je ne vous témoigne la joie que j'ai de votre approche vers ces quartiers; je prie le bon Dieu de vous y revoir bientôt en telle santé que je vous la souhaite; la mienne va toujours de mieux en mieux.

LOUIS.

590

La lettre suivante est particulièrement intéressante à noter, car elle montre comment Louis XIII travaillait en l'absence ou pendant la maladie du Cardinal.

Monceaux[1], 7 septembre 1642.

Je n'ai pas voulu laisser retourner ce gentilhomme sans vous témoigner la joie que j'ai de votre approche et de ce que votre santé va de mieux en mieux.

MM. de Chavigny et de Noyers vous mandent tout ce qui se passe par deçà, et comme j'ai fait avancer les gardes françaises et suisses à Rethel [2], les ordres que j'ai donnés pour la Lorraine, où il semble être nécessaire de pourvoir promptement. Je travaille à des mémoires pour essayer que, l'année qui vient, l'infanterie soit plus forte qu'elle n'a été cette année et à moins de dépenses.

J'ai tiré les avis de tous les officiers généraux et particuliers des armées sur ce sujet. J'en prendrai ce qu'il y aura de meilleur pour joindre aux miens, auxquels, sans savoir mes pensées, la plus grande part se rapportent. Je travaille avec soin à cette affaire, parce que, si nous n'avions point la paix cet hiver, nous n'aurions point d'infanterie l'année qui vient. Ma santé va très bien; je suis tous les jours six et sept heures à cheval, je souhaiterais que la vôtre fut aussi bonne, pour laquelle je prie le bon Dieu tous les jours.

LOUIS.

Lettre 589. — Archives de Chantilly.

1. Clair-Gilbert d'Ormaison, comte de Chamarande.

Lettre 590. — Archives de Chantilly.

1. Le château de Monceaux, près Meaux. — 2. Rethel, place forte, chef-lieu d'arrondissement du département des Ardennes.

CHEMINÉE DE L'ANCIEN HOTEL LISLEROY

A PONT-SAINT-ESPRIT

Cette cheminée orne la chambre où logea Louis XIII et avait été envoyée à son hôte par le Roi, en souvenir de son passage.

Le bas-relief représente Perpignan. — Communiqué par le marquis DE BALINCOURT.

591

Monceaux, le 10 septembre 1642.

Je vous envoie un projet que j'ai dressé des armées pour l'année qui vient. Vous le trouverez disposé pour aller de tous les côtés où l'on peut entreprendre à mon avis, et qui sont : ou continuer... ou attaquer... ou aller vers la..., ce que je trouve très difficile[1]. Si vous trouvez le dit projet bien, je ferai les logements du quartier d'hiver sur icelui. Je loge les troupes qui sont présentement avec le Hallier dans la Lorraine, le Barrois, et la Champagne du côté de la Bourgogne et le reste des régiments qui ne sont pas de l'armée du Hallier, en Bourgogne. Il y a à cette heure 5 régiments d'infanterie que je loge au milieu de tout (comme vous verrez dans le contrôle), pour tourner du côté qu'on voudra faire la grande attaque avec 3 régiments de cavalerie et 4 compagnies de gens d'armes. De quelque côté que ce corps aille, l'armée sera considérable.

Je logerai l'armée de Picardie depuis la rivière d'Oise jusque derrière la Seine, et quelques régiments, dans le Boulonnais; la troisième, qui est actuellement celle du maréchal de Guiche, entre l'Oise et l'Aisne.

Louis.

Pour ce qui est de la séparation des troupes qui sont maintenant en Catalogne et dans le Roussillon, je m'en remets à vous.

Depuis le retour de Courteille je n'ai rien ajouté à mon mémoire, si ce n'est l'article ci-dessus.

M. de Chavigny et des Noyers exécuteront de point en point les deux derniers mémoires que vous avez envoyés.

Louis.

592

Monceaux, 11 septembre 1642.

Je vous envoie Courteille[1] qui est venu me trouver de la part de M. d'Harcourt

Lettre 591. — Archives des affaires étrangères, à Paris. — Topin.-(CCXLVII.)

1. Cette lettre, dont on voit bien le sens général, contient des passages chiffrés, dont la traduction n'a pu être trouvée jusqu'ici.

Lettre 592. — Archives de Chantilly.

1. Courteille, ingénieur militaire renommé, avait la confiance de Louis XIII et travaillait souvent avec lui.

pour me faire une proposition de faire un fort en un lieu nommé les Bajettes. C'est un poste très avantageux à ce qu'il représente, et qui incommoderait la Flandre, et donnerait entrée dans le pays.

Le dit Courteille vous fera entendre sa créance, sur laquelle vous me ferez savoir vos avis. Je vous renverrai Saladin dans quatre jours avec les projets des armées pour l'année qui vient, sur lequel il faut faire les quartiers d'hiver, à quoi il faut que je travaille, faisant état de faire des provisions de bonne heure pour les quartiers de cavalerie.

Je finirai en vous recommandant d'avoir plus soin de vous que jamais, surtout étant au lieu où vous êtes, ceux du parti de Cinq-Mars croyant avoir sauvé leur chef si ils s'étaient défaits de vous.

LOUIS.

593

Claye[1], 19 septembre 1642.

Je continuerai à vous témoigner la joie que j'ai de votre meilleure santé. J'espère qu'à mesure que vous approcherez de Rueil, elle s'augmentera.

J'attends le retour de Courteille pour vous envoyer le projet du quartier d'hiver et des armées, parce que, selon les avis qu'il me rapportera de votre part, il y faudra changer quelque chose. Pour ma santé, elle va très bien, et souhaiterais que la vôtre fût aussi bonne. Je vous attends avec très grande impatience.

LOUIS.

594

9 octobre 1642[1].

Ma santé va grâces à Dieu fort bien; il est vrai que tous les mois il me faut 6 ou 7 médecines de suite[1], pour nettoyer le logis. Je m'en vais courre 4 loups ; je voudrais que vous fussiez en état d'aller à cette chasse.

LOUIS.

Lettre 593. — Archives de Chantilly.

1. Claye, petite ville sur la route de Paris à Meaux, au nord-est de Paris.

Lettre 594. — Collection particulière. — Topin.-(CCXLVII.)

1. C'est la dernière lettre connue de Louis XIII à Richelieu, encore est-elle incomplète. Mais on y voit nettement que l'abus des médecines augmente nécessairement et que la santé du roi est détruite à jamais.

La fin de cette correspondance précède de peu la fin du règne. Le cardinal, comme on l'a vu, avait quitté son château de Rueil le 4 novembre 1642 pour venir se faire soigner au Palais-Cardinal à Paris; il y mourut le jeudi 4 décembre.

Louis XIII, accablé de travail par la disparition de son plus fidèle ami et serviteur, essaya de réagir; mais sa santé affaiblie déclina de plus en plus; après une crise le 21 février 1643, il s'éteignit le jeudi 14 mai de la même année.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES PRINCIPAUX NOMS CITÉS

Le numéro, à côté du nom, indique la page où le personnage en question, ou le lieu cité ont été identifiés avec le plus de détails.

A

Abbeville-sur-Somme 273
Aiguebelle (M. d'). 417
Aire, sur la Lys, en Artois 416
Alais (Louis de Valois, comte d') 298
Albert (d'), sieur de Cadenet, duc de Chaulnes. 354
Alincourt (marquis d'). 336
Anghien (duc d') ou Enghien. 32
Angoulême (Ch. de Valois, duc d'). . . 194
Anjou (duc d'). Voir Gaston d'Orléans. . 67
Anjou (duc d'), fils de Louis XIII. . . . 384
Anne d'Autriche, reine de France. . . 24
Annery (d'), gentilhomme de Picardie. . 353
Apremont-sur-Vie en Vendée. 65
Ardres, près Calais 302
Argencourt (d'), ingénieur militaire. . . 188
Argenteuil-sur-Seine, près Paris . . . 189
Argentine, en Savoie 79
Arlon, ville du Luxembourg 302
Arnauld, trésorier de France. 110
Arsenal de Paris (l'). 84
Aubac, château de Lorraine 220
Aubigny, en Artois 381
Aumale, en Normandie 298
Avaux (d'), envoyé du Roi 366
Avein (Belgique). 170
Avesnes, en Flandre. 155

B

Balincourt (Testu, marquis de) 45
Baner, général suédois. 306
Baradat (François de) 214
Bar-le-Duc, en Lorraine. 181
Barrault (M. de), ambassadeur 215
Barraux, en Dauphiné 80
Bastille (la) de Charles V, à Paris. . . . 96
Baugy, envoyé du Roi en Hollande . . . 116
Beaugency-sur-Loire 100
Bec (le baron du). 49
Bellegarde (Roger de Saint-Lary, duc de), grand écuyer de France. 84
Belzunce, aide de camp 234
Bernet (le président du) 240
Blérancourt (le sieur de). 183
Bois-le-Vicomte, château de Richelieu, près Paris 92
Bondoufle, près Corbeil 341
Bouillon (duc de) 365
Boulay-Genlis (le sieur du) 53
Bourbon (Henri de), prince de Condé (M. le prince). 67
Bourbonne (marquis de). 195
Bouthillier (le sieur), surintendant des finances 76
Bouthillier (Léon), dit le Jeune. 146
Bouvard, premier médecin de Louis XIII. 28

Bray-sur-Somme, en Picardie 298
Brézé (Armand, marquis de) 179
Brézé, maréchal de France 88
Brion (comte de) 288
Brisach-sur-le-Rhin 178
Brives-la-Gaillarde, en Limousin . . . 98
Brulon (M. de), conducteur des ambassadeurs 227
Buire, officier 223
Buisson du, gouverneur de Ham. . . . 148
Bullion (Claude de), surintendant des finances 116
Bussy (baron de) 256

C

Callot, dessinateur et graveur 72
Cameran (le comte de) 339
Canteloup, secrétaire de Louis XIII . . 80
Capelle (la), ville forte en Picardie . . . 50
Cardinal infant (le). 245
Casal, capitale du Montferrat 58
Castelnaudary, en Languedoc. 96
Cateau-Cambrésis en Flandre (le) 311
Caussin (le Père), confesseur du Roi . . 300
Challans, en Vendée. 65
Châlons-sur-Marne, en Champagne . . 129
Chamarande (comte de). 440
Chambre (la), en Savoie. 79
Chambre criminelle (la) de l'Arsenal à Paris. 87
Champaigne (Philippe de), peintre . . . 249
Chanteloup (seigneur de) 199
Chantilly (château de). 36
Chapelle-la-Reine (la), près Fontainebleau 83
Charenton près Paris 368
Charité-sur-Loire (la). 361
Charles Ier, roi d'Angleterre, beau-frère de Louis XIII 67
Charles IV, duc de Lorraine. 48
Charleville dans les Ardennes 151
Charmes, en Lorraine 48
Charnacé (Girard, baron de), ambassadeur de Louis XIII 103
Charonne près Paris 323
Charost (Louis de Béthune, comte de) . . 168
Châtaigneraie (le baron de la), grand fauconnier de France 42
Châteauneuf, garde des sceaux 110
Châteauroux en Berry. 99
Château-Thierry, en Champagne . . . 126
Châtellerault, en Poitou. 18
Chatillon (maréchal de) 312
Chaulnes (M. de Cadenet, duc de) 183
Chavigny (Léon Bouthillier, comte de) . 210
Chenelle (surnom de la reine Anne d'Autriche). 316
Chevreuse (Marie de Rohan, duchesse de). 144
Chevreuse (château de), près Paris. . . 105
Chilly (château de). 156
Chimay, en Flandre. 192
Christine de France, 2e fille de Henri IV. 11
Cinq-Mars (M. le Grand) 436
Clairmarais, près Saint-Omer 344
Clermont, en Argonne. 99
Coblentz sur le Rhin. 57
Coislin (M. de) 208
Collalto, général des Impériaux. 77
Collioure, en Roussillon 54
Cologne sur le Rhin. 327
Commercy, en Lorraine 128
Compiègne, sur l'Oise. 547
Comte (M. le), Louis de Bourbon, comte de Soissons 140
Conchine (maréchale d'Ancre dite la). . 13
Conchino, maréchal d'Ancre 13
Condé (M. le Prince de) 67
Constance, sur le Rhin 128
Corbie, en Picardie 226
Coucy (le château de) 125
Coudray-Montpensier (le sieur du) . . 52
Coursan (Bruilliart, abbé de). 172
Courteille (ingénieur militaire) 440
Cramail (comte de). 202
Créqui (M. de), maitre comp. des gardes . 46

Crispin de Passe, dessinateur et graveur sous Louis XIII 141
Croix du Tiroir (la), à Paris. 13
Crosne, près Paris 114

D

Dampierre 106
Damvillers, en Lorraine. 351
Dangu, sur l'Epte. 291
Danzeré, valet de chambre de Louis XIII. 16
Demuin, près Corbie 267
Des Cures, maréchal des logis de l'armée. 263
Dôle, en Franche-Comté 248
Donchery, sur la Meuse. 307
Dondon, nourrice du Dauphin. 10
Dourdan, en Ile-de-France. 104
Dubois, capucin. 262
Dunkerque, en Flandre 304
Duval, médecin du Roi. 87

E

Ecouen (le château d'). 134
Effiat (Antoine Coeffier, dit Ruzé, marquis d') 89
Elbène (d'), agent de Gaston d'Orléans. . 136
Elisabeth de France, reine d'Espagne, première fille de Henri IV. 11
Emery (Michel d'), intendant des finances 351
Enghien (le duc d') ou Anguien 32
Engoulevent, prince des sots 18
Epernay en Champagne. 193
Epernon (duc d'). 167
Erlach (Jean d'). 251
Esche (Mlle d'), fille d'honneur 275
Espeisse (Charles Faye, seigneur d'), conseiller au parlement. 347
Espenan (Roger Bostot d'). 267
Espinoy (le prince d'). 140
Essonnes (près Corbeil). 115
Estrées (Gabrielle d') 12
Estrées (le maréchal d'). 96
Etain en Lorraine 206

F

Fabert (maréchal) 161
Fargis (le sieur du). 52
Fayette (François de la, évêque de Limoges. 305
Fayette (Mlle de la), fille d'honneur de la reine 296
Ferté (Henri de la) 238
Fimarcon (marquis de) 283
Fleury-en-Bière 97
Fontenay-Trésigny en Brie 56
Force (maréchal de la). 138
Force (marquis de la), maréchal de camp. 150
Forges-les-Bains. 70
Forges-les-Eaux, en Normandie. . . . 117
Fournier, envoyé des princesses lorraines. 136
Fremicourt (M. de), capitaine 340
Fresne, village et château près Paris . . 89

G

Gallas (comte de), général des Impériaux. 178
Gandelu, village près Château-Thierry . 130
Gassion, lieutenant général. 177
Gaston d'Orléans, troisième fils de Henri IV 26
Gayaut, chien de Louis XIII 16
Gobelin, entrepreneur. 201
Gondy, premier archevêque de Paris. . . 38
Gonzague (Ferdinand de), duc de Mantoue. 77
Gonzague (François de), duc de Mantoue. 77
Gonzague (Vincent de), duc de Mantoue. 77
Gouffier, marquis de Boisy. 354
Gourdon, confesseur du Roi 215
Grange aux Ormes (la), ambassadeur en Allemagne. 119
Grasse, en Provence. 57
Griffet (le Père), historien de Louis XIII . 24
Grisons (la République des) 78
Grosbois (château de), près Paris. . . . 329
Guercheville (Mme de), dame d'honneur de la Reine 43

Guet (le chevalier du). 377
Guiche (comte de). 336
Guillemeau, chirurgien du Roi. 9
Guise (le duc de), gouverneur de Provence. 89
Guise, en Thiérache 140
Guitaut, capitaine aux gardes. 433
Guron, conducteur des ambassadeurs . . 164

H

Haguenau, en Alsace 138
Hallier (François de l'Hôpital, seigneur du) 183
Halluin (maréchal d') 326
Ham, en Picardie 148
Hanau (comte de) 211
Harcourt (Henri de Lorraine, comte d') . 181
Hautefort (Mlle de), fille d'honneur . . . 215
Hautefort (marquis de). 176
Heilly, près Corbie 271
Henri IV, roi de France. 7
Henriette de France, reine d'Angleterre, troisième fille de Henri IV. 11
Hepburn, colonel écossais 257
Héroard (Jean), premier médecin de Louis XIII. 43
Hesdin, en Artois 357
Hesse-Cassel (landgrave de). 311
Hocquincourt, maréchal de camp . . . 260
Hougue (la), rade de Normandie. . . . 86
Hulst, en Flandre. 340

I

Isle-Rouet (sieur de l') 18

J

Jacques (frère), cordelier. 149
Jametz, en Lorraine 99
Jaulnay, en Poitou 19
Jeannin, secrétaire d'État de M. de Lorraine 50
Joinville, en Champagne. 183
Joseph (le Père), capucin. 50

L

La Fère, ville forte. 94
La Ferté-Sénecterre. 238
La Guitte, héraut de France. 172
Laisné, conseiller au Parlement 365
Lamont, exempt aux gardes. 110
Landrecies, en Flandre 312
Langennerie, près Orléans 288
Langres, en Champagne. 183
Laon (ville de). 94
Laporte, valet de chambre de la reine. . 316
Laroche, ingénieur militaire 127
La Roche-sur-Yon, en Vendée. . . . 65
La Valette (cardinal de). 180
Lavaur (évêché de) 236
Lebœuf (la dame). 87
Lecoigneux (le président) 83
Lemont, capitaine lorrain 190
Le Plessis-du-Bois ou des Bois, château. 131
Lérins (îles de) 288
Lesclos (abbé de), confesseur de Richelieu 349
Lespine, huissier du roi 292
Leucate, sur la Méditerranée. 320
L'Hostelneau (officier aux gardes) . . . 316
Ligny, en Barrois. 203
Limoges (François de La Fayette, évêque de) 224
Linas, près Paris 82
Livry, près Paris 76
Livry (Charles-Sauguin, sieur de), maître d'hôtel du roi 142
Longchamp (baron de), capitaine. . . . 52
Longueville (duc de) 356
Longwy, en Lorraine. 200
Lorraine (cardinal de). 136
Lorraine (chevalier de) 209
Lorraine (madame de). 184
Lorraine (monsieur de), le duc Charles IV. 48
Louis XIV. 32
Louvre (le) à Paris. 34
Lucas, secrétaire du roi. 215
Luçon (Richelieu, évêque de). 22

Luxembourg (hôtel du). 14
Luxembourg (madame de). 90
Luynes (duc de), connétable de France . 21

M

Madrid (le château de), près Paris. . . . 42
Maëstricht, en Hollande. 223
Maillant (le Père), confesseur de Louis XIII 138
Maison-Rouge (château de la). 405
Malesherbes, en Gâtinais 75
Mamanga (baronne de Monglat, dite), gouvernante du Dauphin. 10
Mandre aux quatre tours, en Lorraine. . 205
Mantoue, en Italie 77
Manville (sieur de). 17
Marcillac (le prince de) 176
Marcilly (M. de) 17
Mareuil sur-Mauldre, près Paris 137
Marguerite de Valois, première femme de Henri IV. 16
Marie de Bourbon Montpensier, duchesse d'Orléans. 67
Marie (Marie de Gonzague, dite la princesse). 325
Marie de Médicis (la reine mère, femme de Henri IV) 20
Marienbourg, en Belgique. 192
Marillac (maréchal de), garde des sceaux. 76
Marly, près Versailles. 38
Marsal, en Lorraine 183
Mathurine, folle de la reine 14
Maubeuge, en Flandre 295
Mayolas, lieutenant aux gardes de Richelieu 178
Mazarin 79
Médicis (Eléonore de), sœur de Marie de Médicis 77
Médicis (la reine mère Marie de) 20
Meilleraye (maréchal de la) 176
Mello, Marlou ou Merlou, château de l'Oise 318
Metz, en Lorraine 183
Miré (Beaumont de), attaché d'ambassade. 152
Mirecourt, en Lorraine. 180
Moison, maréchal de camp. 257
Monceaux-en-Brie (le château de). . . 34
Monçon (le traité de). 78
Monglat (baronne de), gouvernante du Dauphin. 10
Monod (le Père), jésuite. 244
Monseigneur, agent de Richelieu. . . . 102
Monsieur, deuxième fils de Henri IV, mort en 1611. 11
Montbazon (duc de). 230
Montereau (château de) 361
Montferrat (marquisat de) 77
Montlhéry (château de) 341
Montigny (sieur de), capitaine 344
Montmorency (Henri duc de), connétable de France. 18
Montmorency (Henri II, duc de), maréchal de France 95
Montpellier, en Languedoc 67
Montpensier (Marie de Bourbon), duchesse d'Orléans 67
Moret (comtesse de). 12
Mothe (La), place forte en Lorraine . . . 144
Motte-Houdancourt (maréchal de la) . 399
Mousson (l'abbé), chargé d'affaires de France 149
Moyenvic, place forte en Lorraine . . . 128

N

Nancy, en Lorraine 48
Nantes 47
Nanteuil-le-Haudoin, près Paris . . . 125
Nassau (Henri, comte de) 138
Nerpuy (la fontaine de), près Châtellerault. 18
Nesle (marquis de) 184
Neuilly (port de), près Paris. 109
Neuilly-sur-Seine, près Paris. 279
Nieullay (le fort de), près Calais 304
Nogent (le comte de), capitaine des gardes de la porte du Roi 50
Nogent-sur-Seine, en Champagne . . . 104
Noisy-le-Roi, près Versailles 38
Noisy-le-Sec, près Paris 184
Nouveau (M. de), directeur des postes . 301

Novion (le président de) 366
Noyers (François Sublet, sieur de), secrétaire d'État 93
Noyon-sur-l'Oise. 257

O

Olivarès (le comte-duc d') 320
Orange (Frédéric-Henri, prince d'). . . . 342
Orléans (Gaston, duc d'), troisième fils de Henri IV 26
Ornano (le maréchal d'), gouverneur du duc d'Anjou 68

P

Palais Cardinal (le), actuellement Palais-Royal à Paris 30
Pamphou, en Brie. 56
Parme (duc de) 230
Péronne-sur-Somme. 166
Petrucci (dit Petrousse), page de la Reine. 13
Philippe IV, roi d'Espagne 302
Piccolomini, général des Impériaux. . . 261
Pignerol, en Piémont 300
Plomb (le port du), près la Rochelle. . . 71
Poitiers (château de). 19
Poitiers (séjour de Louis XIII à) 19
Ponica, envoyé du duc Bernard. 295
Pont-à-Mousson, en Lorraine 212
Pontbriand (Mme de) 344
Pontoise, près Paris. 236
Pont-Rémy, sur la Somme 354
Pont-Sainte-Maxence, sur l'Oise . . . 258
Pougues-les-Eaux 66
Prince (M. le), Henri de Bourbon, prince de Condé 67
Prioleau, secrétaire 242
Puisieux (Brulart de), secrétaire d'État . 154
Puy-Laurens (le sieur de). 52

Q

Quimper, en Bretagne. 28
Quinçay, officier 181

R

Rambervillers, en Lorraine. 195
Rambures (Jean de), capitaine de chevau-légers 323
Rantzau (comte de). 289
Ravaillac (François), assassin de Henri IV 13
Ré (Ile de). 71
Rebais, en Normandie. 117
Reims (Henri de Lorraine, archevêque de). 328
Reims, ville du sacre 17
Renaudot (Théophraste). 47
Richelieu (le cardinal duc de). 22
Richelieu, en Poitou (château et ville de). 102
Riez (bataille de l'Ile de). 65
Rigaut (le Père), prédicateur 251
Rivière (le sieur de la), 1er médecin. . . 43
Rochefort en Yvelines (château de). . . 103
Rochelle (la), en Aunis 71
Rochette (la), en Savoie 79
Rocroy (bataille de). 32
Rocroy, en Ardennes 192
Rohan (Marguerite de Béthune, Mme de). . 336
Rosny (marquis de). 154
Rosty, marmiton du Dauphin 47
Rouen, en Normandie 153
Royan (la ville de), ... 66
Rue, en Picardie 354
Rueil (château de). 285

S

Saint-Antoine (le petit), abbaye 344
Saint-Aoust (Jean Fradet, comte de) . . 101
Saint-Avold, en Lorraine 247
Saint-Chamond (marquis de) 289
Saint-Dizier, en Champagne. 89
Saint-Flour, en Auvergne. 98
Saint-Germain-en-Laye (les châteaux de) 33
Saint-Hilaire, à Poitiers 19
Saint-Honorat, île et château 300

Saint-Jean de Maurienne, en Savoie . 79
Saint-Luc (Louis d'Espinay) 185
Saint-Malo, en Bretagne 331
Saint-Marcel, près Argenton, en Berry . 98
Saint-Martin-de-Ré, chef-lieu de l'île . 71
Saint-Mihiel, en Lorraine 190
Saint-Omer, en Flandre. 343
Saint-Preuil, gouverneur d'Arras . . . 150
Saint-Quentin (ville de) 52
Saint-Simon (chevalier de) 178
Saint-Simon (duc de) 135
Sainte-Geneviève-des-Bois (château de), près Paris 155
Saint-Tropez, en Provence 310
Sainte-Marguerite (le fort et l'île) . . . 300
Sainte-Marie (couvent des filles de) . . . 24
Sainte-Marie-en-Ré 71
Sainte-Menehould, en Champagne. . . 153
Salces en Roussillon (château de) 362
Sanguin de Livry, maître d'hôtel du Roi 228
Satory (plateau de), près Versailles. . . 38
Savelli (prince), commandant les Impériaux 306
Saverne, en Alsace 138
Savoie (Christine de France, duchesse de). 11
Savoie (duc de) 77
Saxe-Weimar (Bernard, duc de) . . . 211
Scarron, conseiller. 365
Schenck (le fort de) 183
Schomberg (maréchal de) 100
Scotti, secrétaire de Parme. 240
Senelle, médecin du Roi 87
Sennecey (Mme de), dame d'honneur . . 333
Servien (Abel), secrétaire d'État de la guerre. 159
Sézanne, en Brie 130
Sifredy, capitaine. 147
Sinot, colonel 230
Somme (rivière de) 148
Sourdis, archevêque de Bordeaux. . . . 240
Souvré (maréchal de) 244
Spinola (marquis), général des Espagnols 77
Stenay-sur-Meuse, en Lorraine 99
Suffren (le Père), confesseur de Louis XIII. 83
Sully, ministre de Henri IV 17
Surgères, en Aunis 74
Suze (le traité de) 78

T

Tardenois (le pays de). 153
Thomas (le prince), de Savoie. 172
Tigery (château de), près Corbeil 321
Toiras (maréchal de). 249
Tonnay-Charente en Saintonge 102
Tot (Mme du), sous-gouvernante 335
Tour-du-Pin (la), en Dauphiné. 75
Tremblay (Charles Leclerc, sieur du) gouverneur de la Bastille. 116
Tremblay (le Père Joseph du), capucin . 50
Tresmes (comte de). 183
Tresmes, évêque de Nantes. 90
Trianon près Versailles 38
Tuileries (les), à Paris. 34
Turenne (vicomte de). 241
Turin, en Piémont. 58

U

Urbain VIII, le pape. 375

V

Val-de-Grâce (le), à Paris 26
Valette (cardinal de la). 150
Valteline (La). 78
Vardes (du Bec, marquis de) 158
Vatan, en Berry. 99
Vaubecourt (Jean de Nettancourt, comte de). 190
Vaudoy en Brie. 56
Vaugrigneuse (Jean Héroard, sieur de) . 44
Vautier, médecin de Marie de Médicis. . 117
Vendôme (Alexandre, Grand Prieur de). . 12
Vendôme (César duc de), fils de Henri IV. 12
Vendôme (Mme de), Françoise de Lorraine Mercœur 74

Vendôme (Mlle de). 12
Ventelet (Mlle de). 12
Verceil, en Italie 345
Verdun-sur-Meuse. 99
Verneuil (Henri duc de).. 12
Verneuil (Mlle de), fille de Henri IV . . 12
Verneuil (marquise de), ... 12
Versailles (château de) 38
Vervins, en Thiérache 262
Victoire (abbaye de la), près Senlis 262
Vieuville (M. de la), ... 42
Vieux-Pont (Mlle de), fille d'honneur de la Reine 353
Vignolles (M. de) 218
Vigny, près Pontoise 139
Villa (Guido), gentilhomme de Savoie . 424
Ville (le chevalier de), ingénieur militaire. 360
Ville-aux-Clercs (le seigneur de la) . . 338
Ville-Parisis, château et bourg près Paris 94
Villequier (Antoine, marquis de) 417
Villeroy, château, près Paris. 114
Villeroy (marquis de) 244
Villiers-Saint-Genest, envoyé de Marie de Médicis. 132
Vincennes, près Paris 75
Vitry, en Champagne 89
Vitry (maréchal de) 216
Vogles, gouverneur de Péronne. 168
Voigt, en Lorraine. 219

W

Wallenstein (duc de Friedland), général des Impériaux 119
Werth (Jean de) 195
Wideville (château de), près Versailles . 395
Wurtemberg (le prince de) 177

Z

Zamet (Jean) 176

TABLE DES GRAVURES[1]

I. — LOUIS XIII

	Auteurs.	Pages.
Le Dauphin à 7 mois.	Mallery.	8
Le Dauphin à 3 ans	Firens.	9
Louis XIII à 9 ans à cheval	—	15
Louis XIII à 15 ans (hors-texte). Galerie des Offices, Florence.	Inconnu.	17
Louis XIII à cheval	Anonyme.	269
Louis XIII en tenue de campagne	Jean Boulanger.	349
Louis XIII (héliogravure)		Titre.
Louis XIII en 1643	Van Lochom.	31

II. — LA REINE ANNE D'AUTRICHE ET LA FAMILLE ROYALE

Anne d'Autriche jeune	M. Lasne.	25
Anne d'Autriche (hors-texte)		321
Anne d'Autriche en 1642		419
Marie de Médicis (hors-texte)		311
Les enfants de Henri IV.	Anonyme.	11
Gaston d'Orléans	—	27
Gaston d'Orléans à la chasse	David.	51
M. le prince de Condé	P. de Jode.	69
M. le comte de Soissons	David.	281

1. Presque toutes les gravures ont été exécutées d'après les originaux du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale à Paris, et sont contemporaines de Louis XIII. Beaucoup sont inédites. On les a classées ici par catégories, de manière à rendre les recherches plus faciles.

	Auteurs.	Pages.
Le duc d'Angoulême	Morin.	197
Le duc de Vendôme		407
Louis XIV enfant (hors-texte)	Poilly.	375

III. — LE CARDINAL DE RICHELIEU

Richelieu	Rousselet.	29
Richelieu	Nanteuil.	355
Richelieu (hors-texte)	Morin.	429

IV. — FEMMES CÉLÈBRES

Mme de Chevreuse	Jean Leblond.	145
Mme de Rohan	G. Huret.	243

V. — ÉTRANGERS

Le duc de Lorraine	P. de Jode.	49
Le duc Bernard de Saxe-Weimar	Moncornet.	293

VI. — CONNÉTABLE ET MARÉCHAUX

Le connétable de Luynes	Anonyme.	21
Le maréchal de Brézé	Anonyme.	165
Le maréchal Fabert	Poilly.	161
Le maréchal de la Force	Anonyme.	139
Le maréchal duc d'Halluin	Jean Picart.	113
Le maréchal de l'Hospital	Michel Lasne.	187
Le maréchal de la Meilleraye	Nanteuil.	207
Le maréchal duc de Montmorency	Anonyme.	95

VII. — MINISTRES ET FONCTIONNAIRES

Léon Bouthillier, secrétaire d'État	Nanteuil.	249
Claude Bouthillier, surintendant des finances	Michel Lasne.	217
Marquis de Brézé, gouverneur	Anonyme.	179

	Auteurs.	Pages.
Claude de Bullion, surintendant des finances.	Anonyme.	121
M. le grand écuyer Cinq Mars	Daret.	367
Héroard, médecin du Roi	Anonyme.	45
Abel Servien, secrétaire d'État de la guerre	Michel Lasne.	231

VIII. — LA GUERRE SOUS LOUIS XIII

Levée du siège de l'Ile de Ré	Callot.	72
— — (hors-texte)	Galerie de Richelieu.	73
Louis XIII force le pas de Suse (hors-texte)	Galerie de Richelieu.	83
Prise de Privas (hors-texte)	—	99
Louis XIII à la prise de Privas (hors-texte)	—	137
Réduction de Nîmes (hors-texte)	—	171
Combat du pont de Carignan (hors-texte)	—	199
Levée du siège de Casal (hors-texte)	—	223
Louis XIII à la tête de l'armée, 1636	Mariette.	226
Reprise de Corbie (hors-texte)	Galerie de Richelieu.	275
Horreurs de la guerre. L'arquebusade	Callot.	381
— — La pendaison	—	201

IX. — DIVERS

Carrosse sous Louis XIII	Anonyme.	41
Cheminée Louis XIII à Pont-Saint-Esprit	—	439
Estampe satirique	—	23
Louis XIII recevant le médecin Riolant, 1626	Crispin de Passe.	141
Louis XIII recevant le prévôt des marchands (hors-texte)		291
Médailles et monnaies (hors-texte)		43
Pièce de plaisir, face (estampage)		Couverture.
— revers —		—
Seigneurs et officiers	Callot.	5, 32, 63, 442, 450, 455

X. — LETTRES ET ÉCRITS DE LOUIS XIII

Récit de la prise de Corbie pour *la Gazette*		53
Billet d'ordre de Louis XIII		130
Education de Louis XIV (hors-texte)	1640	381
Naissance du duc d'Anjou	1640	385
Affaires d'Espagne	1641	401

XI. — CHATEAUX

	Auteurs.	Pages.
Bastille (la) à Paris	Sylvestre.	175
Beaugency-sur-Loire	Châtillon.	101
Chantilly		36
Chantilly	Musée Condé.	317
Chevreuse	Châtillon.	107
Chilly	—	157
Coucy	—	125
Ecouen	Duviert.	135
Fontainebleau		35
Fresne près Paris		337
Livry	Châtillon.	87
Monceaux en Brie	Musée Condé.	393
Montereau-Fault-Yonne	Châtillon.	361
Montlhéry	—	341
Poitiers	—	19
Rueil	Poilly.	285
Saint-Germain-en-Laye		34
Tuileries et Louvre	Callot.	37
Versailles	Gomboust.	38
Versailles	Sylvestre.	39
Viels-Maisons	Châtillon.	215
Vigny près Pontoise		237

XII. — VILLES ET FORTS

Abbeville-sur-Somme	Châtillon.	273
Arras (attaque des Espagnols)	Cochin.	371
Arras en 1640	—	373
Barraux (fort) en Dauphiné	Châtillon.	81
Compiègne-sur-l'Oise	—	259
Corbeil-sur-Seine	Duviert.	325
Epernay en Champagne (siège d')	Châtillon.	193
Mantes-sur-Seine	Châtillon.	413
Narbonne et la cathédrale		425
Nieullay près Calais (fort de)	Châtillon.	307
Perpignan		432
Perpignan (plan de)		433

	Auteurs.	Pages.
Plomb (le port du), près La Rochelle	Châtillon.	71
Porte Saint-Bernard à Paris	Pérelle.	299
Saint-Denis près Paris	Duviert.	303
Saint-Malo en Bretagne	Châtillon.	331
Sainte-Menehould en Champagne	—	153
Senlis, près Paris	Duviert.	265

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 1

INTRODUCTION

LE CARACTÈRE DE LOUIS XIII

PREMIÈRE PARTIE

LOUIS XIII ET SON ENTOURAGE

Louis XIII dauphin. — Sa minorité. — Sa majorité. — Le « Roi » Luynes. — Richelieu. — Anne d'Autriche. — Gaston d'Orléans. — Religion de Louis XIII. — La santé du roi. — Mort de Richelieu. — Mort de Louis XIII. 7

DEUXIÈME PARTIE

ECLAIRCISSEMENTS POUR LES LETTRES

I. — *Les voyages et les châteaux de Louis XIII :* Saint-Germain. — Fontainebleau. — Louvre. — Tuileries. — Chantilly. — Versailles. 33

II. — *Les chasses royales :* Fauconnerie du roi. — Personnel. — Cabinet des oiseaux. 40

III. — *Monnaies de Louis XIII* 42

IV. — *Journal d'Héroard :* Tenue du journal par le premier médecin du roi. — La copie du marquis de Balincourt. — Extrait du journal. 43

V. — *Louis XIII, journaliste :* Sa collaboration assidue à *la Gazette de France*. — Extraits d'articles sur Gaston d'Orléans, Corbie, etc. 47

VI. — *Mode de travail de Louis XIII :* Correspondance officielle et officieuse avec Richelieu. — Réponses de celui-ci 54

VII. — *La collection des lettres de Chantilly* : Orthographe, style. — Façon dont l'auteur a compris l'édition de ces lettres, etc. 58

LES LETTRES DE LOUIS XIII

1622. — Retour de Louis XIII de Libourne à Paris. — De Paris en Vendée par la Loire. — Le roi remporte la victoire de l'Ile de Riez sur les protestants. — Voyage en Languedoc et en Provence. — Le samedi 10 décembre, à Lyon, Louis XIII remet à Richelieu le chapeau de cardinal. — Retour à Paris. 65

1623-1626. — Le cardinal de Richelieu prend séance aux conseils du roi, 29 mai 1624. — Mariage d'Henriette de France avec Charles Ier, roi d'Angleterre, 11 mai 1625.

1626. — Édit de pacification pour les protestants. — Intrigues contre Richelieu qui offre sa démission, refusée par le roi. — Louis XIII fait arrêter le 13 juin le duc de Vendôme et le Grand Prieur. — Monsieur, duc d'Anjou, reçoit le titre de duc d'Orléans, et épouse, le 6 août, Marie de Bourbon, fille du duc de Montpensier. — Voyage de Louis XIII à Chartres et à Mantes. 67

1627. — Fréquents voyages de Louis XIII à Versailles. — Le 4 juin, mort de Madame, femme de Gaston, duc d'Orléans. — Départ du roi et du cardinal pour la Saintonge. — Campagne contre les Anglais et les protestants. — Reprise de l'île de Ré sur les Anglais. — Siège de la Rochelle 71

1628. — Continuation du siège de la Rochelle en présence du roi et du cardinal. — Reddition de la Rochelle, le 29 octobre. — Fin de la campagne contre les protestants 74

1629. — Mort du Grand Prieur de Vendôme, à Vincennes. — Guerre de la Succession de Mantoue. — Départ de Louis XIII et de Richelieu pour le Dauphiné et l'Italie. — Traité de Suze. — Retour du roi à Paris 75

1630. — Evénements d'Italie. — Succession de Mantoue. — Le duché envahi par les Espagnols et les Impériaux. — Départ de Richelieu pour l'Italie. — Voyage de Louis XIII en Dauphiné et en Savoie. — La peste en Savoie. — Retour du roi à Lyon. — Sa maladie. — Il rappelle Richelieu. — Rentrée à Paris. — Intrigues de la reine mère et du duc d'Orléans 77

1631. — Création de la Chambre extraordinaire de l'Arsenal. — Procès de la dame Lebœuf et autres. — Mariage de Mme de Luxembourg. — Préparatifs militaires en Picardie. — Mission du maréchal de Vitry en Provence 86

1632. — Révolte du duc d'Orléans et du duc de Montmorency. — Départ de Louis XIII pour le Languedoc. — Victoire des troupes royales à Castelnaudary. — Capture du duc de Montmorency. — Son exécution à Toulouse. — Fuite du duc d'Or-

léans. — Ses nouvelles entreprises. — Retour de Louis XIII à Paris. — Richelieu tombe gravement malade à Bordeaux 92

1633. — Préparatifs militaires du roi. — Intrigues de Mme de Chevreuse. — Arrestation du garde des sceaux Châteauneuf. — Exil de Mme de Chevreuse en Touraine. — Campagne de Lorraine. — Prise de Nancy par le roi. — Entrée à Nancy. — Retour à Paris. — Maladie de Richelieu à Saint-Dizier 104

1634. — Nouvelles intrigues du duc d'Orléans, qui traite avec les Espagnols. — Louis XIII fait casser le mariage de son frère et obtient sa rentrée en France. — Hostilités sur les frontières. — Campagne en Allemagne. — Arrestation de Fabert. — Victoire de Heidelberg sur les Impériaux 133

1635. — Lutte de la maison d'Autriche. — Campagne de Flandre. — Victoire d'Avein. — Départ de Louis XIII pour la Lorraine. — Prise de Saint-Mihiel. — Défaut des armées françaises. — Retour du roi à Paris. — Prise des îles de Lérins par les Espagnols 163

1636. — Le duc de Parme à Paris. — Invasion de la Picardie par les Espagnols, et prise de Corbie. — Siège et reprise de Corbie par le roi. — Le duc d'Orléans et le comte de Soissons essaient de se révolter, puis négocient leur soumission 226

1637. — Précautions contre le comte de Soissons. — Résistance des parlements. — Troubles dans les provinces. — Derniers succès aux frontières. — Reprise des îles de Lérins. — Disgrâce du maréchal de Vitry. — Mlle de Lafayette entre en religion 288

1638. — Continuation des opérations militaires aux frontières. — Prise de Verceil par les Espagnols. — Naissance du Dauphin 334

1639. — Offensive des armées françaises. — Siège d'Hesdin. — Siège de Salces. — Cinq-Mars est nommé grand écuyer 353

1640. — Affaire du prince Casimir de Pologne et du comte Palatin. — Voyage de Louis XIII en Picardie. — Siège et prise d'Arras. — Intrigues près du jeune dauphin. — M. le Grand 364

1641. — Procès du duc de Vendôme. — Traité avec le duc de Lorraine. — Impôts du clergé. — Voyage du roi en Picardie. — Continuation de l'offensive au nord et au midi 395

1642. — Campagne de Louis XIII en Roussillon. — Siège et prise de Perpignan. — Maladie du roi et du cardinal. — Affaire de Cinq-Mars. — Retour à Paris. — Mort de Richelieu 427

Index alphabétique des principaux noms cités 443

Table des gravures 451

Table des matières 457

Carte de la France sous Louis XIII.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

FRANCE SOUS LOUIS XIII

1825 264

The Library
University of Ottawa
Date due

a39003 001106805b
DC 123.8 .A2 1902
LOUIS XIII, ROI DE FRA
LOUIS XIII D.APRES SA

CE DC 0123 . 8
.A2 1902
COO LOUIS XIII, LOUIS XIII D
ACC# 1066789